



**HAL**  
open science

# Émergence et médiatisation des controverses sociales à l'ère des réseaux socionumériques. Le cas de Bois Blanc (La Réunion) et de Tim Hunt (Grande-Bretagne)

Nathanaëla Andrianasolo

## ► To cite this version:

Nathanaëla Andrianasolo. Émergence et médiatisation des controverses sociales à l'ère des réseaux socionumériques. Le cas de Bois Blanc (La Réunion) et de Tim Hunt (Grande-Bretagne). Sciences de l'information et de la communication. Université de la Réunion, 2021. Français. NNT : 2021LARE0031 . tel-03602271

**HAL Id: tel-03602271**

**<https://theses.hal.science/tel-03602271>**

Submitted on 9 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Université de La Réunion**

École doctorale en sciences humaines et sociales (ED 541)

Laboratoire de Recherche sur les espaces Créoles et Francophones (LCF, UR 7390)

THÈSE DE DOCTORAT EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA  
COMMUNICATION

**Émergence et médiatisation des controverses sociales à l'ère des réseaux  
socio-numériques. Le cas de Bois Blanc (La Réunion) et de Tim Hunt  
(Grande-Bretagne).**

Soutenue le 8 décembre 2021 par :

**Nathanaëla ANDRIANASOLO**

Directeur de thèse : Pr. Bernard IDELSON (Université de La Réunion, LCF, UR 7390)

Co-Directrice de thèse : Pr. Fidelia IBEKWE (Aix-Marseille Université, LPL, UMR 7309)

Membres du jury :

**Monsieur Romain Badouard**, Maître de conférence à l'université Paris II Panthéon-Assas

**Madame Nicole D'Almeida**, Professeure émérite à l'université Paris-Sorbonne, Celsa

**Madame Fidelia Ibekwe**, Professeure à l'université d'Aix-Marseille, co-directrice de thèse

**Monsieur Bernard Idelson**, Professeur à l'université de La Réunion, directeur de thèse

**Monsieur Alain Kiyindou**, Professeur à l'université de Bordeaux-Montaigne, rapporteur

**Monsieur Manuel Zacklad**, Professeur du Conservatoire national des arts et des métiers, rapporteur

*À mon père, qui m'a soutenue d'en-haut.*



## REMERCIEMENTS

J'exprime toute ma reconnaissance à mes directeurs de thèse, Fidelia Ibekwe et Bernard Idelson pour leur écoute, leur disponibilité sans faille et leur rigueur. Merci d'avoir cru en mes capacités à mener à bien ce travail de recherche et merci pour nos nombreux échanges qui m'ont permis de remettre régulièrement mes certitudes en perspective. Je n'oublierai pas la motivation et la détermination que vous m'avez insufflées à la fin de chacun de nos rendez-vous.

Je remercie infiniment les membres du jury, Romain Badouard, Nicole D'Almeida, Alain Kiyindou et Manuel Zacklad, d'avoir accepté de lire ma thèse et de me faire l'honneur de l'examiner et de la discuter.

Ce travail de recherche n'aurait pas été possible sans le soutien financier de la Région Réunion et de l'Europe qui m'a permis de me consacrer sereinement à la rédaction de ma thèse.

Toute ma gratitude à toutes les personnes qui se sont prêtées au jeu des entretiens et qui m'ont accordé un peu, beaucoup, de leur temps. J'adresse également mes remerciements à mes deux interprètes, Karen et Virgil, aux deux relectrices de mon manuscrit de thèse, Morgane et Aurore ainsi qu'à Adrian et Sébastien pour la collecte automatisée des données.

Un merci également à l'équipe du LCF pour nos échanges autour de la thèse ainsi que pour les ressources financières qui m'ont permis d'assister à des colloques et d'enrichir ma réflexion sur mon travail.

J'adresse ensuite mes remerciements à mes camarades doctorants du LCF de l'Université de La Réunion. Merci pour ces longs échanges autour de l'angoisse de la thèse et de l'après-thèse. Face à ce travail solitaire, j'ai senti que je n'étais pas seule et que nous avançons parallèlement ensemble. Notre salle de doctorants a servi d'exutoire mais a été aussi un espace de motivation ! Une pensée particulière pour Barbara qui a toujours su me donner des conseils avisés et pertinents, et partager avec moi les joies comme les peines de ce travail de thèse.

Merci également à ma tendre mère, à ma sœur et à mon petit frère d'avoir toujours été là. À toi particulièrement ma sœur, Tatianah, mon soutien émotionnel, auprès de qui j'ai déversé mes craintes et ma satisfaction au sujet de ce travail de recherche. Merci aussi à ma belle-famille, qui en gardant mon fils m'a allégée d'un poids (physique et psychologique) considérable ! Merci également à vous pour ces moments passés ensemble qui m'ont permis de mettre la thèse entre parenthèses.

Je rends un hommage à mon père dont la joie et la fierté de me voir entamer ma thèse m'ont donné la force et le courage de poursuivre ce travail. Ta curiosité, ton ouverture d'esprit et nos longues conversations sur des sujets existentielles ne cesseront de m'inspirer.

Enfin, je dédie un paragraphe unique à l'homme qui, au fil de ces années de thèse, a été un copain puis un fiancé puis un mari et enfin un père de famille. Charly, je te remercie pour ton soutien indéfectible et pour tous mes choix de vie que tu as supportés sans jamais les remettre en question. Personne ne sait mieux que toi gérer mes crises de nerfs et comprendre le pêle-mêle de mes pensées. Combien en ta qualité d'ingénieur informatique a facilité la collecte et l'analyse automatisée de mes corpus de tweets.

## Résumé

Cette thèse examine la manière dont les controverses sociales émergent et sont rendues publiques par les médias établis au prisme des réseaux socionumériques (RSN). Pour ce faire, nous avons entrepris une analyse de deux cas de controverses sociales : l'une, d'une ampleur médiatique locale, concerne une opposition de riverains contre un projet d'exploitation de carrière à La Réunion, l'autre, au rayonnement médiatique international, porte sur un mouvement pro-féministe à l'encontre des propos tenus par un scientifique britannique. La thèse mobilise cinq approches communicationnelles et sociologiques à savoir la médiation sociotechnique, les approches de la visibilité, la sociologie des problèmes publics, l'approche transplateforme et l'approche technodiscursive. Notre recherche repose sur une méthode d'analyse mixte, à dominante qualitative, d'entretiens semi-directifs et de traces numériques. Elle combine une analyse qualitative du contenu et du (techno)discours et une analyse quantitative lexicale et thématique du corpus de *tweets* et des articles d'information. Les principaux résultats démontrent que l'objet de revendication des groupes contestataires conditionne la dynamique des frontières numériques. D'autre part, la stratégie des acteurs, l'exploitation de leur capital relationnel et la configuration technique du RSN sont parties prenantes dans l'émergence et le maintien la mobilisation. Par ailleurs, nous constatons que les journalistes contrôlent l'accès à la scène médiatique après la phase d'émergence de la controverse. Enfin, les controverses sociales ne peuvent se départir des contextes sociopolitiques dans lesquels elles évoluent.

**Mots-clés** : réseaux socionumériques, journalisme numérique, controverses sociales, médias, espace public, médiatisation, médiation numérique





## *Abstract*

This thesis examines how social controversies emerge and are mediated by news media through the prism of social networks. To do this, we undertook an analysis of two cases of social controversies. One, on a local scale, concerns local residents' opposition to a stone-pit project in the Reunion Island, while the other, with international news media coverage, relates to a feminist movement against a British scientist's comments. The thesis mobilizes five communicational and sociological approaches, namely socio-technical mediation, visibility approaches, the sociology of public problems, the transplatform approach and the technodiscursive approach. Our empirical research employs a mixed method approach, namely qualitative analysis, of interviews and digital traces. It combines a thematic analysis of (techno) discourse and a lexical and thematic quantitative analysis. Our main results show that the subject of the claims determines the dynamics of digital borders. Furthermore, the actors' strategy, the exploitation of their relational capital and the technical configuration of the digital social network are involved in the emergence and maintenance of mobilization. We also found that despite the visibility of protest speeches on the media scene, the traditional mainstream still controls the public scene access. Finally, social controversies cannot be separated from the socio-political contexts in which they emerge and evolve.

**Keywords** : digital social networks, digital journalism, social controversy, media, public arena, digital mediation



## SOMMAIRE

<b>Remerciements .....</b>	<b>1</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>11</b>
<b>Liste des figures .....</b>	<b>13</b>
<b>Liste des illustrations .....</b>	<b>14</b>
<b>Liste des abréviations.....</b>	<b>15</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>16</b>
<b>Inscription en sciences de l’information et de la communication.....</b>	<b>20</b>
<b>La trajectoire des controverses : des problèmes sociaux devenus publics .....</b>	<b>21</b>
La controverse sur les propos de Tim Hunt sur Twitter.....	22
La controverse environnementale de la carrière de Bois Blanc sur Facebook.....	28
<b>Pertinence d’une approche comparative .....</b>	<b>33</b>
<b>Posture de recherche.....</b>	<b>35</b>
<b>Plan de la thèse.....</b>	<b>38</b>
<b>PARTIE 1. EXPRESSION CONTESTATAIRE PUBLIQUE SUR LES RÉSEAUX SOCIONUMÉRIQUES ET MÉDIATISATION DES CONTROVERSEES SOCIALES.41</b>	
<b>CHAPITRE 1. Réseaux socio numériques et pratiques contestataires en ligne .....</b>	<b>42</b>
1.1 Définition des réseaux socio numériques et modes de communication.....	42
1.2 Usages et appropriation des réseaux socio numériques en situation de contestation.....	50
1.3 Panorama des recherches sur les mobilisations informationnelles en ligne.....	64
<b>CHAPITRE 2. Traitement médiatique des controverses et rapport des journalistes aux réseaux socio numériques.....</b>	<b>73</b>
2.1 L’espace public médiatique à l’ère du numérique.....	73
2.2 Reconfiguration des dynamiques médiatiques et des pratiques journalistiques.....	76

2.3 Contrat de communication médiatique et ouverture à la parole ordinaire dans les sites d'information .....	89
2.4 Journalisme, réseaux socionumériques et production de l'information .....	96
2.5 Contextualisation des terrains médiatiques numériques des controverses étudiées .....	102
<b>Conclusion de la première partie.....</b>	<b>111</b>
<b>Questions de recherche et problématique générale .....</b>	<b>112</b>
<b>PARTIE 2. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ..</b>	<b>113</b>
<b>CHAPITRE 3. Cadre théorique de la recherche .....</b>	<b>114</b>
3.1 Sociologie des problèmes publics et trajectoire de la controverse .....	114
3.2 Lutte pour la visibilité sur la scène médiatique .....	120
3.3 Controverse multicanale et approche transplateforme .....	123
3.4 Approche technodiscursive .....	130
3.5 Sociologie des usages et médiation sociotechnique .....	137
<b>CHAPITRE 4. Méthodologie de la recherche .....</b>	<b>141</b>
4.1 Méthode de collecte et d'analyse des entretiens semi-directifs.....	148
4.2 Méthode de collecte et d'analyse des traces numériques .....	164
<b>PARTIE 3. RÉSULTATS .....</b>	<b>184</b>
<b>CHAPITRE 5. Controverse de Bois Blanc : une controverse aux configurations traditionnelles.....</b>	<b>185</b>
5.1 Facebook, stratégies de communication verticale .....	187
5.2 Les multiples enjeux du traitement de la controverse par les journalistes .....	209
5.3 De l'importance du « off-line » dans l'émergence et la médiatisation de la controverse .....	232
Conclusion partielle.....	245
<b>CHAPITRE 6. Controverse de Tim Hunt, controverse en ligne .....</b>	<b>247</b>
6.1 Twitter, terrain d'innovation mobilisationnelle et ses limites .....	248
6.2 Twitter, espace d'expression des définisseurs primaires et amplificateur des engagements préexistants .....	276

6.3 Traitement médiatique à dominante nationale de l'information .....	284
Conclusion partielle.....	296
<b>CHAPITRE 7. Émergence, médiatisation et résolution des controverses, comparer pour mieux saisir .....</b>	<b>298</b>
7.1 Singularités des deux controverses.....	299
7.2 Convergences des deux controverses .....	310
Conclusion partielle.....	323
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>327</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>334</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>363</b>



## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. SYNTHÈSE DE LA NATURE DU CORPUS ET DU NOMBRE DE DONNÉES COLLECTÉES .....	148
TABLEAU 2. DESCRIPTION DU CORPUS D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS (CONTROVERSE DE TIM HUNT) .....	148
TABLEAU 3. DESCRIPTION DU CORPUS D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS (CONTROVERSE DE BOIS BLANC) .....	149
TABLEAU 4. ITEMS D'ANALYSE INTERPRÉTATIVE DES ENTRETIENS DES ACTEURS.....	156
TABLEAU 5. ITEMS D'ANALYSE INTERPRÉTATIVE DES ENTRETIENS AUPRES DES JOURNALISTES.....	161
TABLEAU 6. EXEMPLE DE LA DÉMARCHE PERMETTANT DE RÉALISER LE GRAPHE DU RÉSEAU D'ACTEURS SUR CYTOSCAPE. 165	
TABLEAU 7. TABLEAU DES MOTS-CLES DE RECHERCHE.....	167
TABLEAU 8. RÉPARTITION DU NOMBRE DE TWEETS PAR REQUÊTE.....	168
TABLEAU 9. GRILLE D'ANALYSE DES ARTICLES DES SITES D'INFORMATION EN LIGNE REPERTOIRES.....	175
TABLEAU 10. GRILLE D'ANALYSE DU CORPUS DE RSN.....	180
TABLEAU 11. CITATIONS TEXTUELLES PROVENANT DE PAGES FACEBOOK DANS DES ARTICLES DE PRESSE .....	212
TABLEAU 12. SOURCES ET OUTILS DE COLLECTE MOBILISÉS PAR LES JOURNALISTES.....	213
TABLEAU 13. MODE DE COMMUNICATION DES ACTEURS POUR ET CONTRE LA CARRIÈRE .....	218
TABLEAU 14. EXEMPLES D'ÉLÉMENTS TECHNIQUES, GÉOGRAPHIQUES ET CONTEXTUELS MANQUANTS DANS LES ARTICLES D'INFORMATIONS.....	230
TABLEAU 15. EXTRAIT DU TABLEAU D'ANALYSE DES "FORMES TECHNOLOGIQUES" ET DES "TYPOLOGIES TECHNOSCRIPURALES".....	250
TABLEAU 16. TYPE D'ACTEURS ET NOMBRE DE LIKE, RÉPONSES ET RETWEETS À LEURS TWEETS.....	252
TABLEAU 17. EXTRAIT DE LA FRÉQUENCE DES MOTS DU DOMAINE SCIENTIFIQUE ET DU GENRE.....	264
TABLEAU 18. HASHTAGS RELEVÉS DANS LE CORPUS #DISTRACTINGLYSEXY.....	265
TABLEAU 19. DEGRÉ D'INTÉGRATION DES HASHTAGS DANS LES TWEETS.....	269
TABLEAU 20. TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES TROIS CORPUS .....	273
TABLEAU 21. FAIBLE OCCURRENCE DU CHAMP LEXICAL DU RENVOI.....	274
TABLEAU 22. QUALIFICATION DES ACTANTS PAR MÉDIA .....	278
TABLEAU 23. DATE DU DÉBUT ET DE FIN D'APPARITION DES ACTEURS SCIENTIFIQUES ET POLITIQUES .....	279
TABLEAU 24. ÉVOLUTION DES MOTS EN PROGRESSION ET EN RÉGRESSION DANS LES ARTICLES D'INFORMATION .....	280
TABLEAU 25. SOURCES DES MÉDIAS À PARTIR DU 13/06/2015.....	287
TABLEAU 26. SOURCES ET NOUVEAUX ARGUMENTS INTRODUCIS PAR LES JOURNALISTES BRITANNIQUES.....	289

TABLEAU 27. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ARTICLES PAR MEDIA EXTRANATIONAL .....	291
TABLEAU 28. REPRISE DU CADRE INTERPRETATIF DE CONNIE ST-LOUIS PAR LES JOURNALISTES EXTRANATIONAUX.....	292
TABLEAU 29. ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ENTRE LA CONTROVERSE DE BOIS BLANC ET DE TIM HUNT .....	298



## LISTE DES FIGURES

<b>FIGURE 1.</b> GRAPHE DE RESEAUX D'ACTEURS SUR TWITTER .....	166
<b>FIGURE 2.</b> COURBE DU NOMBRE D'ARTICLES D'INFORMATION EN LIGNE – CONTROVERSE DE LA CARRIERE DE BOIS BLANC .....	171
<b>FIGURE 3.</b> COURBE DU NOMBRE D'ARTICLES D'INFORMATION EN LIGNE – CONTROVERSE AUTOUR DE TIM HUNT.....	172
<b>FIGURE 4.</b> NOMBRE DE PUBLICATIONS SUR LA PAGE FACEBOOK DE TPNR DU 16/052014 AU 31/12/2018.....	198
<b>FIGURE 5.</b> REPARTITION DES SOURCES DES JOURNALISTES REUNIONNAIS.....	214
<b>FIGURE 6.</b> RUBRICAGE DES ARTICLES D'INFORMATION SUR LA CARRIERE DE BOIS BLANC PAR MEDIA .....	223
<b>FIGURE 7.</b> REPARTITION DES SITES D'INFORMATION PAR NOMBRE D'ARTICLES DIFFUSES .....	226
<b>FIGURE 8.</b> CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DE LA CONTROVERSE DE BOIS BLANC .....	238
<b>FIGURE 9.</b> FREQUENCE D'APPARITION DES ACTANTS DANS LES ARTICLES D'INFORMATION .....	240
<b>FIGURE 10.</b> REPARTITION DES ARGUMENTS DE TPNR ET DES ACTEURS POLITIQUES PAR PHASE .....	241
<b>FIGURE 11.</b> MODELE DE BALISTIQUE DE LA PHASE 6 DE LA CONTROVERSE DE BOIS BLANC.....	243
<b>FIGURE 12.</b> NOMBRE DE TWEETS CONTENANT @ROYALSOCIETY, @CONNIE_STLOUIS ET #DISTRACTINGLYSEXY DU 1 AU 30/06/2015.....	249
<b>FIGURE 13.</b> REPARTITION DU NOMBRE D'ARTICLES SUR LA CONTROVERSE DE TIM HUNT PAR MEDIA.....	285
<b>FIGURE 14.</b> REPARTITION DES SOURCES MOBILISEES PAR LES JOURNALISTES PAR PHASE.....	287
<b>FIGURE 15.</b> REPARTITION DE L'UTILISATION DES TWEETS EN FONCTION DE LA LOCALISATION DES MEDIAS .....	293

## **LISTE DES ILLUSTRATIONS**

<b>ILLUSTRATION 1.</b> INVITATION A LA TROISIEME CHAINE HUMAINE SUR LA PAGE FACEBOOK DE TPNR.....	193
<b>ILLUSTRATION 2.</b> APPEL A DEPOSER UN AVIS MOTIVE CONTRE LE PROJET DE CARRIERE A BOIS BLANC EN MAIRIE .....	195
<b>ILLUSTRATION 3.</b> APPEL A VOTER AUX ELECTIONS REGIONALES DE LA REUNION .....	197
<b>ILLUSTRATION 4.</b> PUBLICATION CONTENANT LA PHOTO D'UNE FISSURE DE LA ROUTE DES TAMARINS.....	204
<b>ILLUSTRATION 5.</b> ARTICLE SANS CONTEXTUALISATION, (CLICANOO, 5/10/2016).....	231
<b>ILLUSTRATION 6.</b> EXEMPLES DE REPOSE A DES TWEETS ET MENTIONS DE COMPTE .....	251
<b>ILLUSTRATION 7.</b> EXEMPLES DE TWEETS CONTENANT DES ARGUMENTS ET ATTAQUES AD HOMINEM CONTRE TIM HUNT .....	253
<b>ILLUSTRATION 8.</b> HASHTAG #DISTRACTINGLYSEXY SOUTENU PAR UN COMMENTAIRE IRONIQUE .....	258
<b>ILLUSTRATION 9.</b> TWEET CONTENANT UNE PHOTOGRAPHIE.....	260
<b>ILLUSTRATION 10.</b> TWEET CONTENANT UNE PHOTOGRAPHIE.....	261
<b>ILLUSTRATION 11.</b> TWEETS CONTENANT DU VOCABULAIRE SCIENTIFIQUE.....	264
<b>ILLUSTRATION 12.</b> TWEETS CONTENANT DES MESSAGES D'ENCOURAGEMENT ET DE SATISFACTION .....	267
<b>ILLUSTRATION 13.</b> TWEET CONTENANT LE HASHTAG #DISTRACTINGLYSEXY .....	270

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

<b>RSN</b>	Réseaux socionumériques
<b>TPNR</b>	<i>Touch Pa Nout Roche</i>
<b>SCPR</b>	Société de Concassage et de Préfabrication de La Réunion
<b>NRL</b>	Nouvelle Route du Littoral
<b>SREPEN</b>	Société Réunionnaise pour l'Étude et la Protection de l'ENvironnement
<b>UCL</b>	<i>University College London</i>
<b>QUAL</b>	Qualitatif
<b>QUAN</b>	Quantitatif

## INTRODUCTION

Ce travail de thèse s'inscrit dans la continuité de notre mémoire de Master 2 de recherche en Sciences de l'information et de la communication qui interrogeait l'exercice de la justice sur les réseaux sociaux numériques (RSN) par les usagers. Au travers de l'analyse du cas de Tim Hunt, un professeur de biologie britannique exerçant à la University College London (UCL), accusé d'avoir tenu des propos sexistes à l'encontre de ses collègues féminines de laboratoire, nous avons conclu que Twitter avait été un terrain propice à l'organisation officieuse d'une justice par les usagers. Parmi les résultats les plus saillants, nous avons relevé que l'effet de viralité avait permis à la requête des femmes scientifiques d'acquiescer plus de visibilité dans les médias. La question de la mise en visibilité des contestations et des effets des RSN sur les revendications a émergé à l'issue de ce mémoire de Master 2 de recherche. Dans la volonté de prolonger notre investigation sur le rôle des RSN en situation de contestation, nous avons élargi notre champ de recherche aux controverses. Nous avons choisi de poursuivre notre réflexion sur notre objet d'étude de mémoire de recherche, la controverse autour des propos polémiques de Tim Hunt, et de la comparer à la controverse de Bois Blanc qui se situe à La Réunion. Nous les présenterons *infra*.

Les controverses sociales définies comme une mise en débat voire un affrontement entre des acteurs autour d'un problème (Céfaï, 1996) n'ont pas attendu les réseaux sociaux numériques (RSN) pour se produire ou être médiatisées et connues de l'opinion publique. La controverse publique et morale autour de l'euthanasie dans les années 2000 (Wautier, 2000), la confrontation des arguments entre partisans et opposants du clonage humain dans les années 1990 (Saliba, 1999) ou les différentes formes de revendication féminines médiatisées dès les années 1970 (Michel, 2004) en sont des exemples probants. Nous pourrions ainsi recenser une multitude de cas de controverses socioculturelles, politiques, économiques, environnementales, religieuses ou techniques qui ont été fortement médiatisées dans les espaces publics de différentes périodes (à la radio, dans la presse ou à la télévision avant l'arrivée et le développement du réseau Internet). Cependant, avec l'installation et l'adoption massive<sup>1</sup> des RSN tels que Facebook ou Twitter à l'échelle planétaire, nous observons l'introduction d'un

---

<sup>1</sup> En 2019, Facebook compte 2,2 milliards d'utilisateurs actifs par mois dans le monde contre 335 millions pour Twitter. <https://www.blogdumoderateur.com/50-chiffres-medias-sociaux-2019/> (consulté le 1/05/2019)

espace supplémentaire de médiatisation et de médiation des controverses sociales. À la différence des controverses évoquées précédemment, nous avançons que les controverses qui ont émergé à l'ère du numérique présentent des spécificités inhérentes au numérique dans leur construction et dans leur médiatisation. Comme le proposent Badouard et Mabi (2015), la configuration sociotechnique d'un espace, à l'instar des RSN, influe sur la nature des échanges des individus puisqu'elle conditionne la manière dont une controverse est discutée (Badouard, Mabi, 2015, p. 229). En effet, une différence notable réside dans la prise de parole directe et instantanée des individus puisqu'Internet amoindrit voire supprime les contraintes d'accès au débat sur tous les sujets. Depuis l'avènement d'Internet et sa diffusion planétaire, l'espace numérique est désormais accessible à quiconque est pourvu d'une connexion Internet, soit à 4,5 milliards de personnes en 2020<sup>2</sup>.

Avec les RSN, les internautes ont le choix de débattre des sujets qui les animent. Comme le souligne Cardon (2010), le réseau Internet permet l'émergence d'une démocratie par le bas dont l'horizontalité des échanges entre internautes rend possible la discussion de sujets nouveaux. Les usagers disposent d'un moyen de manifester leurs convictions ou leurs oppositions à leur manière et, dans une plus grande mesure, de créer l'actualité. Le temps de l'agenda setting durant lequel les médias choisissent des sujets à débattre est-il révolu au profit d'internautes-amateurs qui créent alors le sujet de discussion publique ? Nous entrons ici dans la question de la construction et de la diffusion médiatique des problèmes sociaux. Croissant et Touboul (2009) observent que la parole des internautes au sein de l'espace public reste cadrée dans des espaces prédéfinis par les journalistes. Ainsi, une distinction est faite entre le discours journalistique et la parole des usagers, la dernière ne pouvant accéder à la sphère publique sans les médias. Cependant, qu'en est-il de la parole citoyenne qui émerge sur les RSN et donc en dehors des espaces aménagés et cadrés par les journalistes ou d'autres experts reconnus ? Sur ces espaces de discussion et de conversation, hors du contrôle des rédactions, se développent des sujets qui intéressent les usagers des RSN comme le démontre leur viralité (au sens du nombre de *likes*, de *retweets*, de partages ou de commentaires).

De nombreux mouvements sociaux se développent sur les RSN. Nous pourrions citer plusieurs cas de controverses massivement diffusées ou relayées sur les RSN, comme l'affaire Benalla

---

<sup>2</sup> Digital report 2020. (30/01/2020). <https://wearesocial.com/fr/blog/2020/01/digital-report-2020> (consulté le 21/02/2021)

qui a été diffusée à une large audience, dépassant la frontière nationale puisque médiatisée par des journaux extranationaux. Le 18 juillet 2018, Alexandre Benalla, un chargé de mission du cabinet de l'Élysée, proche du Président de la République, agresse des manifestants. La scène est filmée par des passants avant d'être publiée et diffusée sur les RSN dans un premier temps. C'est la journaliste Ariane Chemin du journal *Le Monde* qui réalisera une enquête sur le sujet, et par la suite l'affaire sera discutée des milliers de fois sur Twitter<sup>3</sup>. Le mouvement « Balance ton porc » découle de l'affaire Harvey Weinstein aux États-Unis dont l'initiative de la journaliste Sandra Muller<sup>4</sup>, fut d'inciter les femmes à dénoncer les hommes qui les avaient harcelées. Le *hashtag* #balancetonporc<sup>5</sup> a été massivement relayé sur Facebook et Twitter par les *webonautes* et les voix se sont élevées contre les présumés harceleurs. Ces exemples de controverses médiatisées nous conduisent à nous interroger sur la naissance des controverses sur les RSN et la prise en compte de la parole citoyenne par les médias soulevant une interrogation concernant la construction des événements médiatiques (Veròn, 1985) à la suite de l'avènement des RSN. Ils supposent également une interpénétration des discours entre les médias traditionnels et les médias socionumériques par un phénomène de convergence médiatique (Jenkins, 2012).

*A priori*, les RSN sont des « sphères d'action publique » (Granjon, 2018, p. 31) où sont formulées et débattues des revendications. Par ailleurs, les deux dernières controverses évoquées plus haut mettent en avant la collaboration étroite entre acteurs des RSN et journalistes de presse. L'essor du numérique crée de nouveaux espaces de débat qui brouillent la frontière entre ces différentes arènes, à l'instar des voix des journalistes amateurs-citoyens qui s'immiscent dans le travail des journalistes professionnels. Les conversations et les discours circulent dans plusieurs arènes dont l'espace médiatique traditionnel de débat, à savoir la presse papier, le journal télévisé et la radio, jusqu'à l'espace politique et institutionnel. Il s'agit là d'un autre enjeu de notre travail de recherche, à savoir comprendre par quel moyen les discours des

---

<sup>3</sup> Vilars, T. (9/08/2018). Étude sur les *tweets* dans l'affaire Benalla : DisinfoLab se défend de tout "fichage politique". *L'obs*. <https://www.nouvelobs.com/les-internets/20180809.OBS0727/etude-sur-les-tweets-dans-l-affaire-benalla-disinfoLab-se-defend-de-tout-fichage-politique.html> (consulté le 31/05/2021)

<sup>4</sup> Krief, B. (16/10/2017). Affaire Weinstein : comment est né "Balance ton porc", le *hashtag* contre le harcèlement sexuel. *L'obs*. <https://www.nouvelobs.com/societe/20171016.OBS6059/affaire-weinstein-comment-est-ne-balance-ton-porc-le-hashtag-contre-le-harcèlement-sexuel.html> (consulté le 31/05/2021)

<sup>5</sup> Souben, Y. (16/10/2017). Sous le *hashtag* #BalanceTonPorc, 16.000 témoignages d'agression et de harcèlement. *Huffington Post*. <https://www.huffingtonpost.fr/2017/10/16/sous-le-hashtag-balancetonporc-16-000-temoignages-dagression-et-de-harcèlement-a-23244779/> (consulté le 31/05/2021)

groupes contestataires atteignent l'espace public médiatique, jusqu'à se faire entendre auprès des institutions privées ou publiques visées et contribuer ainsi à réguler les controverses sociétales.

Plusieurs analyses ont abordé certaines des thématiques au cœur de notre recherche, à savoir la « démocratie sur Internet » (Cardon, 2010), la « démultiplication des espaces de débat » avec l'arrivée des RSN (Badouard et al., 2016) et la « lutte pour la visibilité » (Voirol, 2005) avec une focale sur les RSN (Domenget, 2012). Des travaux ont également mis au jour l'usage « militant » de l'Internet (Granjon, 2005 ; Flichy, 2010) et plus précisément des RSN par des mouvements sociaux pour faire entendre leurs voix dans des espaces publics médiatiques muselés par les autorités publiques (Faris, 2012 ; Rouibi, 2016). Leur lecture soulève des questions qui orientent notre approche. D'une part, une recherche qui serait centrée exclusivement sur les RSN exclurait la possibilité d'une utilisation plurielle des moyens de communication en ligne. Envisager les médias socionumériques comme une alternative aux médias établis (Bousquet et al., 2015, p. 56)<sup>6</sup> muselés, en contexte politique autoritaire, ou dépassés par la technologie numérique présuppose une faible prise en compte du rôle des médias et des différents acteurs de la controverse pourtant visibles dans le déroulement de la controverse. D'autre part, la prédominance des travaux sur les bienfaits des RSN sur le débat public et la démocratie fait émerger des recherches qui viennent en contre-pied des discours déterministes technologiques (Bécher Ayari, 2011 ; Lecomte, 2013). Le rôle important des RSN dans le soulèvement des peuples opprimés et dans la résolution des conflits pose question. De fait, nous voulons aborder notre recherche par une approche sociotechnique et multisupport (Coutant, 2011, p. 153) des controverses sociales tout en s'interrogeant sur le rôle des RSN tout au long de notre recherche.

En définitive, l'intérêt de cette recherche est d'analyser la construction de quelques controverses sociales et leur processus de mise en visibilité à partir des traces numériques laissées sur les RSN, dans les médias d'information en ligne et au moyen d'entretiens semi-

---

<sup>6</sup> Nous préférons le qualificatif de médias « établis » que de médias « traditionnels ». Les médias établis ou infra-nationaux pour reprendre Bousquet et al. (2015) sont marqués par la territorialité de l'information produite. Ils sont ainsi envisagés comme des acteurs traditionnels de l'information infra-nationale généralement représentés par des médias de type PQR ou audiovisuel. Voir aussi Bousquet, F., Smyrniotis, N. (2014). Les pure players peuvent-ils renouveler l'information locale. *La revue des médias*, Ina. <https://larevuedesmedias.ina.fr/les-pure-players-peuvent-ils-renouveler-linformation-locale> (consulté le 31/05/2021).

directifs auprès des acteurs impliqués dans la médiatisation et la médiation de ces controverses.

## **INSCRIPTION EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

Notre recherche s'inscrit en sciences de l'information et de la communication (SIC) et se propose d'analyser des controverses publiques et sociales au prisme des technologies d'information et de communication (TICs). Nous focaliser sur ces dispositifs, c'est aussi nous intéresser aux « transformations des représentations » (Mucchielli, 1995, p. 47), autrement dit aux nouveaux moyens de communication dont les individus disposent au sein de cette « société de communication » (idem.). L'arrivée des TICs a mécaniquement induit de nombreux travaux autour de ce que nous appelions autrefois les « nouvelles télématiques » (Granjon, 2002) et de leurs effets sur la transformation de la société. Depuis, des critiques de ce déterminisme technologique ont succédé aux premières recherches.

Plusieurs chercheurs en SIC analysent les dispositifs numériques et les différentes formes d'engagement qui découlent de ces nouveaux appareils (Granjon, 2002 ; Theviot, 2013 ; Weil, 2017). Au sein même de ces recherches, notre sujet s'inscrit dans les travaux qui portent sur la question de l'incorporation des dispositifs numériques, les RSN en l'occurrence, dans les activités militantes (Walter et al., 2018, p. 58). En effet, intégrer les dispositifs numériques au sein de mobilisation sociale implique un changement dans son rapport à la présence physique, à l'écriture de l'information ou aux modalités d'expression, au temps ainsi qu'au moyen de disposer de l'information.

Analyser la construction d'une controverse publique et sociale à l'ère du numérique nous demande également de nous intéresser aux travaux réalisés sur le militantisme en ligne, pour questionner la « manière dont les échanges en ligne contribuent aux mobilisations collectives » (idem., p. 60).

Nous évoquerons nécessairement la question de la représentation citoyenne dans les espaces publics médiatiques numériques et donc la question des espaces publics diversifiés, très analysés et discutés dans le champ des SIC.

L'interdisciplinarité de cette science nous donne l'occasion d'une « randonnée créative » (Bougnoux, 2001, p. 112) tant sur le plan théorique que méthodologique. En effet, la porosité théorique de ce champ interdisciplinaire eu égard au franchissement nécessaire vers d'autres



disciplines (Bernard, 2007, p. 28) telles que la sociologie, la linguistique ou la science politique nous amène à « construire des objets nouveaux à travers des concepts non pas originaux, mais regroupés d'une manière nouvelle » (Mucchielli, 1995, p. 46).

Cette recherche s'articule en deux axes : elle s'intéresse, d'un côté, aux configurations des mobilisations en ligne et, de l'autre, elle s'attache à comprendre la médiatisation des revendications des groupes contestataires qui s'accaparent les dispositifs numériques. Notre recherche se pose dès lors comme le trait d'union entre ces deux thématiques de recherche foisonnantes.

Nous allons à présent introduire les deux controverses sociales que nous avons sélectionnées et que nous étudierons par la suite.

## **LA TRAJECTOIRE DES CONTROVERSES : DES PROBLÈMES SOCIAUX DEVENUS PUBLICS**

Nous proposons de présenter les deux controverses publiques que nous allons analyser en convoquant le concept de l'« histoire naturelle » (Spector, Kitsuse, 2012, p. 92) des problèmes sociaux. Les auteurs Spector et Kitsuse (2012) définissent les problèmes sociaux comme des « activités de groupes qui adressent des dénonciations et des revendications à des organisations, des agences et des institutions à propos d'une condition supposée » (*ibid.*, p. 89) problématique voire intolérable. L'intérêt des groupes contestataires, qui dénoncent le problème, est de rendre les troubles qu'ils rencontrent visibles (*ibid.*, p. 92), mais il est à souligner que certaines tentatives de publicisation des problèmes rencontrent des échecs. Nous allons donc nous attacher à décrire la manière dont des groupes d'intérêts sont parvenus à rendre visible leurs revendications et à « provoquer l'avènement de controverses et [à] créer un conflit politique autour de la question » (*ibid.*, p. 90). La « carrière », ou l'histoire, des problèmes sociaux se divise en plusieurs « séquences d'événements » ou « phases » marquées par des « acmé » (*ibid.*, p. 96). Cela sous-entend qu'un « phénomène donné se développe en passant par un certain nombre de phases distinctes, chacune étant caractérisée par des processus ou par des dynamiques, par des distributions de personnages, des types d'activités » (*ibid.*, p. 89), avant de poursuivre que l'histoire naturelle d'un problème social n'est pas un processus linéaire mais un processus dont « le passage d'une phase à la suivante est facilité ou entravé par différents facteurs » (*ibid.*, p. 90). Nous proposons de nous intéresser à la trajectoire de deux controverses

publiques, autrement dit à quelques séries d'événements survenus au cours de chacune d'entre elles. Après avoir saisi les différentes étapes, il sera question de nous concentrer sur les facteurs de développement et de transformation de ces problèmes en controverse publique au prisme des RSN.

À présent, nous allons décrire le déroulement de chacune de ces deux controverses publiques afin de contextualiser notre recherche. Le récit de ces deux problèmes publics provient d'une double lecture des événements. D'une part, nous prenons en compte les éléments qui permettent d'expliquer le déroulement des événements à partir des publications retrouvées sur les RSN Facebook et Twitter. D'autre part, nous allons restituer les faits à partir d'une suite d'articles des sites d'information qui ont médiatisé les deux controverses. Les médias d'information ont un rôle social de médiateur pour nous puisque c'est par eux que se construisent les narrations des événements survenus au sein de la société. En effet, ces derniers font découvrir au public des histoires et des événements réels au travers de récit (Lits, Desterbecq, 2017, p. 60) médiatique.

## **La controverse sur les propos de Tim Hunt sur Twitter**

### **• Les prémisses du cas de Tim Hunt sur Twitter**

Le déclenchement de cette controverse a eu lieu au cours de la *World Conference of Science Journalists* organisée en Corée du Sud le 8 juin 2015. Au cours d'un toast précédent un déjeuner réunissant des journalistes scientifiques, Tim Hunt, un scientifique reconnu dans son domaine, a tenu des propos jugés sexistes. C'est une chargée de cours en journalisme scientifique à la *City University London*, Connie St-Louis<sup>7</sup>, présente à la conférence et à l'origine du premier message diffusé sur Twitter<sup>8</sup> qui déclenche le débat par le *tweet* suivant :

« Why are the British are so embarrassing abroad ? At #WCSJ2015 President lunch today

---

<sup>7</sup> Fernandez, C. (30/06/2015). Lecturer who first accused 'sexist' Nobel Prize professor keeps her job despite the Mail revealing her dubious claims about her career (but has been told to 'update' her CV). *Daily Mail*. <http://www.dailymail.co.uk/news/article-3143945/Lecturer-accused-sexist-Nobel-Prize-professor-keeps-job-despite-Mail-revealing-dubious-claims-career-told-update-CV.html> (consulté le 31/05/2021)

<sup>8</sup> St-Louis, C. [@connie\_stlouis]. (8/06/2015). *Nobel scientist Tim Hunt FRS @royalsociety says at Korean women lunch "I'm a chauvinist and keep 'girls' single lab* [image jointe] [*Tweet*]. Twitter. [https://twitter.com/connie\\_stlouis/status/607813783075954688](https://twitter.com/connie_stlouis/status/607813783075954688) (consulté en 2019).

sponsored by powerful role model Korean female scientists and engineers. Utterly ruined by sexist speaker Tim Hunt FRS @royalsociety who stood up on invitation and says he has a reputation as male chauvinist. He continued « let me tell you about my trouble with girls » 3 things happen when they are in the lab ; you fall in love with them, they fall in love with you and when you criticize them, they cry » not happy with the big hole he has already dug he continues digging « I'm in favour of single-sex labs » BUT he « doesn't want to stand in the way of women. Oh yeah ! Sounds like it ? let me tell you about my trouble with girls. Three things happen in the lab : you fall in love with them, they fall in love with you, and when you criticize them, they cry ! So as a result, he's in favor of single-sex labs but he doesn't want anything to stand in the way of women. Really does this Nobel Laureate think we are still in Victorian times ??? »

« Pourquoi les Britanniques sont-ils si embarrassants à l'étranger ? Au #WCJS2015 déjeuner d'aujourd'hui sponsorisé par d'éminents modèles scientifiques et ingénieurs féminins coréens. Totalement ruiné par l'orateur sexiste Tim Hunt FRS @royalsociety qui s'est exprimé sur invitation et qui dit avoir une réputation d'homme chauvin. Il a continué « permettez-moi de vous parler de mes problèmes avec les filles. 3 choses se produisent lorsqu'elles sont en laboratoire ; vous tombez amoureux d'elles, elles tombent amoureuses de vous et, lorsque vous les critiquez, elles pleurent », non content du silence qu'il a instauré, il continue de s'enfoncer « Je suis en faveur des laboratoires non mixtes » MAIS il ne veut pas entraver l'avancée des femmes. [...] Vraiment, ce lauréat du prix Nobel pense que nous sommes encore à l'époque victorienne »<sup>9</sup>.

Le *tweet* de Connie St-Louis a été commenté 160 fois, partagé 609 fois et « aimé » 200 fois. Une forte pression collective qui mobilise majoritairement des hommes et femmes travaillant dans le milieu scientifique s'est fait ressentir le lendemain de la conférence, soit le 9 juin 2015. Certaines personnalités scientifiques telles que Carl Zimmer<sup>10</sup>, auteur reconnu dans la sphère académique, s'accaparent le débat. Les *tweets* des personnels scientifiques semblent s'orienter dans une direction précise : faire pression sur la *Royal Society*<sup>11</sup> afin qu'elle retire Tim Hunt de

---

<sup>9</sup> Ma traduction

<sup>10</sup> Zimmer, C. [@carlzimmer]. 276.000 abonnés [Profil Twitter]. En ligne <https://twitter.com/carlzimmer> (consulté le 28/04/2017)

<sup>11</sup> La *Royal Society* est une société savante britannique privée, fondée en 1660 qui a pour objectif de promouvoir la science. <https://royalsociety.org/about-us/history/>

ses membres et qu'elle place une femme à la tête de cette prestigieuse institution. Le problème social (Cefaï, 2012) que rencontrent les femmes scientifiques devient désormais public puisque s'en suit une première production d'articles de presse numérique sur le mouvement le 9 juin 2015 par BuzzFeed<sup>12</sup> et TheDailybeast<sup>13</sup>. Sous la pression exercée sur Twitter, la *Royal Society* répond le même jour par une déclaration expliquant que « *les commentaires de Tim ne reflètent pas nos visions* », ce qui ne satisfait pas quelques utilisateurs du RSN qui souhaitent des mesures plus radicales.

- **L'intervention d'un mouvement féministe et des médias d'information. Prise de décision**

Le 10 juin 2015, le *hashtag* « *#distractinglysexy* » est lancé par *Vagenda Magazine*, un magazine féministe en ligne qui appelle toutes les femmes scientifiques à utiliser le *hashtag* suivi d'une photo d'elles dans leur lieu de travail<sup>14</sup>. Cette initiative, qui prend une tournure de dénonciation de la condition féminine au sein du laboratoire scientifique a pour objectif de combattre le machisme et non pas de contraindre la *Royal Society* à renvoyer Tim Hunt. Une étude<sup>15</sup> a été réalisée sur le *hashtag* *#distractinglysexy* qui s'est appuyée sur les conclusions suggérées par la BBC Radio 4 selon lesquelles le *hashtag* n'a pas pour objectif de se moquer de Tim Hunt, mais plutôt de déplacer le sujet sur l'image de la femme dans le milieu scientifique. Or, les résultats de l'étude ont démontré que la campagne lancée avec *#distractinglysexy* a été un facteur de pression sur Tim Hunt ainsi que sur la position des institutions auxquelles ce dernier était attaché. Pourtant, au regard du déroulement des événements, pouvons-nous négliger le rôle et l'impact de cette campagne ? En effet, par la suite trente articles sont parus sur les sites d'information en ligne parmi lesquels les médias nationaux

---

<sup>12</sup> *Buzzfeed* (<https://www.buzzfeed.com/about>) est un site d'information uniquement en ligne fondé en 2006 dont le siège est basé à New-York mais qui possède des bureaux dans les capitales telles que Paris, Londres, Berlin ou encore Mexico et Tokyo. Cela lui permettrait de toucher plus d'une centaine de millions d'individus dans le monde. Le site combine à la fois des sujets d'actualités mais également des rubriques de divertissement. Leur activité s'étend sur les RSN comme Facebook ou encore Twitter.

<sup>13</sup> Zadrozny, B. (9/06/2015). Nobel Prize Winner Calls Lady Scientists Cry Babies. *The Daily Beast*. <https://www.thedailybeast.com/nobel-prize-winner-calls-lady-scientists-crybabies> (consulté le 31/05/2021)

<sup>14</sup> The Vagenda [@varendamagazine]. [10/06/2015]. *Call for all female scientists to upload pictures of themselves at work with the hashtag #distractinglysexy* [tweet]. Twitter. <https://twitter.com/varendamagazine/status/608584030032945152> (consulté le 31/05/2021)

<sup>15</sup> Fallacy Hunting. (2016). *Sanitising the #distractinglysexy campaign*. [En ligne] <https://fallacyhunting.wordpress.com/2016/02/12/sanitising-the-distractinglysexy-campaign/> (consulté le 31/06/2021)

britanniques tels que le *Daily Mail*, *The Independent*, *The Guardian*, la BBC ou encore *The Telegraph*. La médiatisation a également dépassé les frontières britanniques puisque des médias en ligne extranationaux s'en emparent dont la CBC, *The Washingtonpost.com*, *New York Daily News* ou de *Madame Le Figaro*. Parallèlement, la pression collective sur la *Royal Society* se poursuit sur Twitter. Très vite, la première décision est tombée. Alors que la *Royal Society* est la cible des critiques des usagers de Twitter, c'est la *University College London (UCL)*, dans laquelle Tim Hunt était professeur honorifique, qui a poussé le biochimiste à démissionner de son poste. Puis, le 11 juin 2015, pic culminant de production d'articles en ligne sur l'affaire, Tim Hunt qui fait face à la pression de la *Royal Society* a cédé à leur demande et s'est retiré de l'institution. Nous sommes ainsi passés de la phase des contestations sur les RSN et leur médiatisation dans l'espace public par les principaux médias à la phase de prise en charge des revendications des acteurs par les institutions visées.

### **Appel des décisions des deux institutions**

Durant ces trois journées, les réactions en faveur de Tim Hunt sont quasi inexistantes. Ce n'est qu'après les mesures prises par les deux institutions, soit le 12 juin 2015 qu'un mouvement de soutien demandant la réintégration de Tim Hunt à ses fonctions a émergé. Le problème social devient une controverse publique. Une action de faible ampleur s'organise autour du *hashtag #reinstateTimHunt*. Des personnalités politiques et scientifiques se sont exprimées sur les médias à l'instar du scientifique Brian Cox qui s'est exprimé sur la *BBC radio 4's world*<sup>16</sup>, 16 juin 2015 ou de Boris Johnson, le maire de Londres à l'époque, le 15 juin dans un article du *Telegraph.co.uk*<sup>17</sup>. Le 20 juin 2015, c'est au tour du Prix Nobel Andre Geim de défendre le biochimiste au travers du journal *The Times* en évoquant la « crucifixion » d'un homme par des « idéologies fanatiques ». En effet, le journal *The Times* a contacté dix prix Nobel dont huit d'entre eux ont condamné l'UCL et jugé l'action des médias d'information et des RSN disproportionnée<sup>18</sup>. Les critiques sont également adressées à l'encontre de la décision prise par

---

<sup>16</sup> Press Association. (16/06/2015). Brian Cox criticises 'disproportionate' reaction to Tim Hunt's comments. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/uk-news/2015/jun/16/brian-cox-criticises-disproportionate-reaction-to-timhunts-comments> (consulté le 31/05/2021)

<sup>17</sup> Johnson, B. (14/06/2015). Male and female are different: hardly earth-shattering news. *The Telegraph*. <http://www.telegraph.co.uk/news/society/11674257/Male-and-female-are-different-hardly-earth-shatteringnews.html> (consulté le 31/05/2021)

<sup>18</sup> Moody, O., Whipple, T. (20/06/2015). Eight Nobel scientists condemn 'lynch mob'. *The Times*. <https://www.thetimes.co.uk/article/eight-nobel-scientists-condemn-lynch-mob-tns6tc55x5s> (consulté le 31/05/2021)

la UCL et remettent en doute la crédibilité de l'université. Les défenseurs de Tim Hunt se sont exprimés dans les sites d'information suivants : *The Guardian*, *The Telegraph*, *The Washington Post* ou encore BuzzFeed. D'autres, comme Alice Dreger<sup>19</sup> qui profite d'une certaine notoriété puisqu'elle compte 25 800 abonnés sur Twitter, ont exposé leur point de vue sur des blogs personnels pour venir en soutien à Tim Hunt. Parmi eux, Fiona Fox, chef exécutif de la *Science Media centre*, a défendu Tim Hunt dans un post publié sur le site<sup>20</sup>. Leurs actions n'ont toutefois pas l'effet escompté puisque la UCL et la *Royal Society* ne sont pas revenues sur les mesures prises. Ayant perdu une réputation acquise sur plusieurs décennies en l'espace de trois jours, le couple Hunt a émigré au Japon en décembre 2015 où il vit désormais.

- **Discours polémiques et construction du personnage de Tim Hunt**

Au lendemain du premier *tweet* de Connie-St Louis à l'encontre de Tim Hunt, les deux premiers sites d'information, BuzzFeed et The Daily Beast, titrent respectivement « *Nobel Prize winner makes shockingly sexist remarks at journalism meeting*<sup>21</sup> » (Ferguson, 2015) et « *Nobel Prize winner calls lady scientists crybabies*<sup>22</sup> » (Zadrozny, 2015). La construction médiatique (Lits, Desterbecq, 2017, p.152) du personnage de Tim Hunt s'organise dès lors autour de deux pôles contradictoires. D'un côté, les articles révèlent une image négative du scientifique accusé d'être « chauviniste », « sexiste » ou encore à l'origine de « ségrégation » et de « discrimination » au sein des laboratoires. De l'autre côté, cette image péjorative est confrontée à son statut de « prix Nobel », mention dont la fréquence d'apparition dans les articles est importante. Les arguments *ad hominem* employés traduisent le caractère polémique de cette controverse. Un jeu d'antagonisme s'établit alors, opposant le mauvais camp, à savoir celui de Tim Hunt, Prix Nobel et pourtant sexiste, à celui, désormais plus légitime, des femmes scientifiques victimes de sexisme, soutenu par Connie St-Louis qui apparaît alors comme porte-étendard de la cause.

---

<sup>19</sup> Dreger A. (14/06/2015). Wondering If I'm the Next Tim Hunt ». *Alice Domura Dreger*. <http://alicedreger.com/Hunt> (consulté le 31/05/2021)

<sup>20</sup> *Science Media Centre*. (12/06/2015). Call of Hunt. <http://www.sciencemediacentre.org/call-off-the-hunt/> (consulté le 31/05/2021)

<sup>21</sup> « Un prix Nobel fait des remarques sexistes choquantes au cours d'une conférence journalistique » (ma traduction). Ferguson, C. (9/06/2015). Nobel Prize winner makes shockingly sexist remarks at journalism meeting. *Buzzfeed*. <https://www.buzzfeednews.com/article/catferguson/nobel-prize-winner-is-a-sexist> (consulté le 31/05/2021)

<sup>22</sup> « Un prix Nobel qualifie les femmes scientifiques de pleurnicheuses » (ma traduction). Zadrozny, B. (9/06/2015). Nobel Prize Winner Calls Lady Scientists Cry Babies. *The Daily Beast*. <https://www.thedailybeast.com/nobel-prize-winner-calls-lady-scientists-crybabies> (consulté le 31/05/2021)

Ainsi, le récit médiatique en ligne se construit dans une logique antagonique et conflictuelle (*ibid.*). La construction de cette image est si forte que les arguments de défense avancés par Tim Hunt peinent à convaincre. En effet, en dépit des prises de parole de Tim Hunt au sein des médias tels que la radio *BBC 4* le 11 juin 2015 ou le site de *The Guardian*, lequel lui consacre un article-interview entier, il a été difficile aux journalistes de modifier le profil du personnage (*ibid.*, 2017, p.157).

Nous avons assisté au début de cette controverse à la destruction de l'image de Tim Hunt dans les sites d'information en ligne, mais également sur les RSN. Cela s'est traduit par la reprise du discours « de l'autre » et à sa décrédibilisation au travers des mots (Mauger Parat, Peliz, 2013, p. 8) sur deux terrains publics. Le ton polémique est double, d'une part les usagers d'internautes attaquent personnellement Tim Hunt en tant qu'individu. Les attaques à son encontre sont nombreuses : « chauviniste », « sexiste » et « ségrégateur » sont les qualificatifs mobilisés. Dans son analyse discursive de débats publics sous l'angle de la polémique, Jacquin (2011) explique que l'action polémique se définit par la nomination, la qualification ou la disqualification d'une personne. Ici, Tim Hunt est jugé et condamné par l'initiatrice de la controverse, Connie St-Louis, mais également par les usagers de Twitter et par certains journalistes. D'autre part, les acteurs s'indignent face aux paroles de Tim Hunt. Les internautes se focalisent sur son discours et le rejettent. La reprise de son discours durant la conférence est partielle et les médias se contentent de reprendre les propos et le cadrage de Connie St-Louis. Les journalistes reprennent également les discours polémiques des RSN et médiatisent ainsi des paroles subjectives portées par la passion, l'indignation et la colère (Amossy, Burger, 2011). En ce sens, la polémique se définit comme « un ensemble de discours qui circulent dans un espace social donné sur une question controversée, à laquelle sont données des réponses divergentes et mutuellement exclusives par des locuteurs qui tentent de disqualifier la thèse adverse ou l'adversaire qui la soutient » (Amossy, Burger, 2011, para. 17). La suite de la controverse se traduit par une polarisation de deux camps, les acteurs qui le soutiennent en déployant divers arguments et ceux qui poursuivent la disqualification du personnage. Ainsi, ce qui relevait de la polémique se transforme davantage en controverse au sein de la sphère médiatique, avec l'intervention d'une diversité de discours.

## La controverse environnementale de la carrière de Bois Blanc sur Facebook

- **Le déclenchement de la controverse**

La controverse de la carrière de Bois Blanc a débuté en 2014 (voir chronologie de la controverse dans l'annexe 1). Elle est liée à un projet routier d'envergure, celui de la Nouvelle Route du Littoral (NRL) sur l'île de La Réunion, un département et région d'outre-mer (DROM) situé dans le sud-ouest de l'océan Indien. Historiquement, ses massifs montagneux, le développement d'une activité maritime ainsi que la présence de terres fertiles sont des facteurs explicatifs d'une occupation coloniale du littoral (Jauze, 2007, p. 10-12). L'occupation des bandes côtières par la population s'est perpétuée ce qui explique le développement important des infrastructures et l'activité économique sur le pourtour de l'île (Jauze, 2005, p. 9). La route du littoral, construite en 1976 le long d'une falaise, assure la liaison entre les zones d'activités majeures de l'île notamment portuaires et aéroportuaires du Sud, de l'Ouest et du Nord de l'île. Dès lors, cette route constitue un axe stratégique pour l'économie de l'île développée sur le littoral. Cependant, la construction d'une nouvelle route est jugée nécessaire, notamment par la Région Réunion, en raison des dangers d'effondrement de la falaise sur la route actuelle du littoral où circule quotidiennement un flux de 50 000 véhicules. Afin de construire cette nouvelle route d'un montant de 1,66 milliard d'euros pour 12,5 kilomètres, la Société de Concassage et de Préfabrication de La Réunion (SCPR)<sup>23</sup> juge l'approvisionnement en roches massives dans le site de Bois Blanc, parmi d'autres sites éligibles, indispensable à sa construction ; ce qui représenterait 6 millions de tonnes de roches à extraire. En juin 2014, la municipalité de Saint-Leu décide de s'opposer au projet en votant une motion contre l'exploitation d'une carrière à Bois Blanc pour la NRL<sup>24</sup>. Malgré ce premier mouvement d'opposition, en août 2014, le Préfet approuve la mise à jour du schéma départemental des carrières (SDC) demandé par la SCPR qui inclut le site de la Ravine du Trou<sup>25</sup>. En décembre

---

<sup>23</sup> Promoteur en charge de la construction d'un tronçon de la route.

<sup>24</sup> Grondin, L. (16/05/2014). St-Leu : Une motion contre l'exploitation d'une carrière pour la Nouvelle route du Littoral. *Zinfos* 974. [http://www.zinfos974.com/St-Leu-Une-motion-contre-l-exploitation-d-une-carriere-pour-la-Nouvelle-route-du-Littoral\\_a71649.html](http://www.zinfos974.com/St-Leu-Une-motion-contre-l-exploitation-d-une-carriere-pour-la-Nouvelle-route-du-Littoral_a71649.html) (consulté le 31/05/2021)

<sup>25</sup> Une première demande avait été rejetée par les conseillers de la Préfecture car aucun règlement stipulait l'exploitation de la Ravine du Trou. Guilloux, Y. (3/10/2016). *À Bois Blanc la mobilisation est toujours massive*. Clicanoo. [https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2016/10/03/Bois-Blanc-lamobilisation-est-toujours-massive\\_2766](https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2016/10/03/Bois-Blanc-lamobilisation-est-toujours-massive_2766) (consulté le 31/05/2021)



2014, la SCPR adresse officiellement une demande d'ouverture de la carrière au préfet<sup>26</sup>. Ce projet consiste à extraire les roches massives à ciel ouvert, à installer des tris de matériaux, à mettre en place une station de transit de produits minéraux vers la NRL et de fabrication d'explosifs. Une enquête publique a alors été ouverte par la préfecture le 18 mai 2015 et les riverains des trois communes ont disposé d'un délai d'un mois pour consigner leur avis sur le projet de carrière. Le dossier d'enquête publique comprenant une évaluation environnementale et une étude d'impact a été soumis pendant un mois aux habitants des trois communes environnantes. À l'issue de la période d'enquête publique, c'est au commissaire enquêteur de fournir un avis favorable ou défavorable au projet. La première phase de la controverse s'enclenche lorsqu'un groupe de riverains des communes concernées découvre la demande de projet et décide de consulter le dossier en mairie. Il s'ensuit l'organisation de réunions entre une dizaine de riverains pour organiser le mouvement d'opposition et trouver des solutions. Le 22 mai 2015, le mouvement est lancé sur les RSN et est fédéré par le message d'un internaute sur la page Facebook « *Rend a nou la mer*<sup>27</sup> » lequel dénonce l'impact de cette exploitation et appelle les riverains à répondre à la consultation publique<sup>28</sup>, faisant suite à la consultation en mairie du projet de la SCPR. Sa publication totalise 244 « j'aime », 76 commentaires et 1 295 partages. Le mouvement numérique prend définitivement de l'ampleur par la création du collectif militant, *Touch Pa Nout Roche* (TPNR), sur Facebook le 29 mai 2015. Le groupement, très actif sur le RSN, lance un appel à former une chaîne humaine le long de la route contiguë à l'emplacement prévu pour la carrière à Saint-Leu, en vue de sensibiliser l'opinion publique et d'empêcher son exploitation, le 7 juin 2015. Cette mobilisation est fortement médiatisée par les médias locaux puisqu'elle réunit plus de 4 000 personnes. Le mouvement d'opposition reçoit l'adhésion de professionnels de santé puisqu'une pétition<sup>29</sup> de médecins défavorables à

---

<sup>26</sup> Dossier de demande d'autorisation d'exploiter. (16/12/2014). [http://www.la-reunion.gouv.fr/IMG/pdf/1\\_DAT\\_163\\_DDAE\\_SCPR\\_ravine\\_du\\_trou\\_16dec2014\\_cle8ea251.pdf](http://www.la-reunion.gouv.fr/IMG/pdf/1_DAT_163_DDAE_SCPR_ravine_du_trou_16dec2014_cle8ea251.pdf) (consulté le 31/05/2021)

<sup>27</sup> Cette page Facebook est celle d'un collectif qui milite pour une gestion de la crise requin par l'État à la suite des attaques survenues à La Réunion. *REND A NOU LA MER!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!*. [Page Facebook]. <https://www.facebook.com/groups/336860043064726/> (consultée le 29/10/2020)

<sup>28</sup> Zerbone, V. (22/05/2015). ALLO ALLO HABITANTS DE L'ETANG SALE et CEUX DE LES BAINS, DES AVIRONS, DE PITON ST LEU ET DE ST LEU vous êtes TOUS concernés ! [Publication sur Rend A Nou La Mer]. Facebook. <https://www.Facebook.com/groups/336860043064726/permalink/834391069978285> (consulté le 31/05/2021)

<sup>29</sup> « Nous, médecins, demandons le retrait du projet de carrière à Bois Blanc (Saint-Leu) ». Change.org. <https://www.change.org/p/monsieur-le-pr%C3%A9fet-de-la-r%C3%A9union-nous-m%C3%A9decins->

l'extraction rocheuse est lancée sur le web et est diffusée sur Facebook. Elle réunit 430 signatures. Ces actions permettent dans un premier temps de ralentir le projet. En effet, nous assistons à une première prise en charge des revendications du groupe d'intérêt par les institutions. À la suite de la manifestation, les trois communes environnantes – L'Étang-Salé, Saint-Leu et les Avirons – se positionnent contre la demande d'exploitation de la carrière de Bois-Blanc par la SCPR. De plus, le président de Région, Didier Robert, annonce la suspension du schéma départemental des carrières<sup>30</sup>. Entre temps, la page du collectif poursuit son engagement en publiant des informations sur les enjeux environnementaux du projet, ce qui permet à chaque riverain de disposer d'arguments afin de répondre à la consultation publique remise au Préfet, en charge de prendre la décision finale.

En août 2015, le commissaire enquêteur, intermédiaire entre les riverains et le Préfet, émet alors un avis défavorable au projet d'extraction à la carrière de Bois Blanc. Il consigne 1 379 avis défavorables contre 61 avis favorables<sup>31</sup> des riverains dans son rapport.

- **Deuxième et troisième vagues de protestation et mesures prises par la préfecture**

Face à cette décision, le président de Région se tourne alors vers la préfecture pour lui demander de procéder à un nouvel examen afin de modifier le projet pour prendre en considération les aspects environnementaux, écologiques et aussi sanitaires de l'extraction rocheuse. De ce fait, la préfecture repousse à six mois l'échéance de la prise de décision de l'extraction de Bois Blanc. En février 2016, la SCPR propose un nouveau projet devant tenir compte des préoccupations de la population, donnant lieu à une nouvelle enquête publique ouverte du 5 septembre au 6 octobre 2016. Une deuxième vague de protestation se soulève, la page Facebook du collectif TPNR appelle à l'organisation d'une nouvelle chaîne humaine. Plus de 4 000 riverains se réunissent encore à l'ouverture de l'enquête publique, et l'évènement est à nouveau médiatisé par les journaux locaux – presse numérique et *papier*, radios et chaînes de télévision.

---

[demandons-le-retrait-du-projet-de-carri%C3%A8re-%C3%A0-bois-blanc-saint-leu?recruiter=600872453&utm\\_source=share\\_petition&utm\\_medium=copylink](#) (consulté le 19/05/2021).

<sup>30</sup> Imaz Press Reunion. (16/06/2015). *Carrière de Bois Blanc : la reculade de Didier Robert*. <http://www.ipreunion.com/photo-du-jour/reportage/2015/06/16/il-demande-la-suspension-de-l-arrete-prefectoral-pour-le-site-de-saint-leu-carriere-de-bois-blanc-la-reculade-de-didier-robert,31218.html> (31/05/2021)

<sup>31</sup> Guilloux, Y. (3/10/2016). À Bois Blanc la mobilisation est toujours massive. *Clicanoo*. [https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2016/10/03/Bois-Blanc-lamobilisation-est-toujours-massive\\_2766](https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2016/10/03/Bois-Blanc-lamobilisation-est-toujours-massive_2766) (31/05/2021)

Bien que la position défavorable des trois maires des communes soit maintenue contre le projet, qu'une nouvelle pétition réunisse 260 signatures de médecins contre le projet soulignant un risque sanitaire, qu'il y ait avis défavorable de la SREPEN<sup>32</sup> et malgré l'activité constante de l'association *Touch Pa Nou Roch* qui parvient à collecter plus de 1 000 avis de riverains, le projet reçoit cette fois un avis favorable de la part des commissaires enquêteurs en novembre 2016<sup>33</sup>. Le 7 mars 2017, la Région décide de lancer une consultation publique afin que la carrière de Bois Blanc devienne un Projet d'intérêt général (PIG). Finalement, le 31 juillet 2017, le préfet de La Réunion signe l'arrêté qualifiant la carrière de PIG pour permettre l'exploitation du site à Saint-Leu au lieu-dit « Ravine du Trou »<sup>34</sup>.

Un retournement de situation sera à l'origine de la troisième vague de manifestation. En effet, un arrêt du Conseil d'État, qui concerne l'ensemble du territoire national, est rendu le 6 décembre 2017. Il stipule que le préfet de Région ne peut cumuler le rôle d'autorité décisionnaire d'un projet et celui d'autorité environnementale. Cette décision du Conseil d'État aura un effet rétroactif sur tous les dossiers en cours d'instruction y compris celui de l'ouverture de la carrière à Bois Blanc dont la longue procédure administrative doit être réactivée depuis le début. Par voie de conséquence, le 11 avril 2018, l'Autorité environnementale du Conseil Général de l'environnement et de développement durable (CGEDD) soumet un avis avec des recommandations à la SCPR qui doit alors réviser son projet<sup>35</sup>. Par ailleurs, le 30 mai 2018 la Cour administrative d'appel de Bordeaux annule le schéma départemental des carrières approuvé en 2014, ce qui relance les mobilisations des partis d'opposition aux carrières dont le collectif TPNR.

Malgré cette décision, une troisième enquête publique s'ouvre le 25 juin au 25 juillet 2018 après

---

<sup>32</sup> Société réunionnaise pour l'étude et la protection de la nature créée en 1971

<sup>33</sup> Yepes, M. (16/11/2016). Carrière de Bois Blanc : avis favorable du commissaire enquêteur. *Linfo.re*. <https://www.linfo.re/la-reunion/faits-divers/706566-carriere-de-bois-blanc-avis-favorable-du-commissaire-enqueteur> (31/05/2021)

<sup>34</sup> Touzé, L. (3/08/2017). Carrière de Bois Blanc : le préfet de La Réunion qualifie le projet d'intérêt général. *Linfo.re*. <https://www.linfo.re/la-reunion/societe/723674-carriere-de-bois-blanc-le-prefet-de-la-reunion-donne-son-accord> (31/05/2021)

<sup>35</sup> Avis délibéré n°2018-13 de l'Autorité environnementale. (11/04/2018). [http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/180411\\_-\\_carriere\\_ravine\\_du\\_trou\\_saint-leu\\_974\\_-\\_delibere\\_cle2cd987.pdf](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/180411_-_carriere_ravine_du_trou_saint-leu_974_-_delibere_cle2cd987.pdf)

une demande d'exploitation de la carrière de Bois Blanc<sup>36</sup> par la SCPR. Le collectif organise une réunion d'information le 23 juin 2018 pour s'opposer cette fois-ci à l'ouverture de la troisième enquête publique et réunit environ 200 personnes<sup>37</sup>. Entre-temps, Michel Dennemont, sénateur centriste (RDPI) de La Réunion soutient le collectif et « interpelle » différents acteurs politiques. Il donne une lettre au président de la République en main propre au cours d'une rencontre au Palais de l'Élysée<sup>38</sup>. Ce dernier y dénonce la « dangerosité du projet de la carrière de Bois Blanc ». Il interpelle également Nicolas Hulot, à l'époque ministre de la transition écologique. Le 6 septembre, une réponse favorable sans réserve à l'ouverture de la carrière est rendue à l'issue de la troisième enquête publique. En dépit de cette décision, le 9 septembre 2018 le collectif TPNR organise une troisième mobilisation qui réunit plus de 3000 personnes. Malgré cette mobilisation et le jugement du Conseil d'État, le préfet autorise une nouvelle fois l'exploitation de la carrière à ciel ouvert le 29 décembre 2018.

Nous avons décidé d'abrégé le suivi de la controverse, constituée d'une série d'épreuves, à l'arrêté préfectoral autorisant l'ouverture de la carrière de Bois Blanc. En septembre 2020, soit plus de cinq ans après les premières oppositions, la préfecture, la Région Réunion et les transporteurs de roche ont saisi le Conseil d'État afin de mettre en application le projet d'exploitation. Cela fait suite à l'annulation de deux arrêtés préfectoraux concernant l'autorisation d'exploitation et l'autorisation des travaux défrichement émis par le tribunal administratif<sup>39</sup>. Cependant, le Conseil d'État a rejeté leur pourvoi en cassation concernant la demande d'exploitation. Le 31 décembre 2020, le tribunal administratif annule l'autorisation émise par le préfet d'exploiter la carrière le 29 décembre 2018. Alors que les décisions des instances juridiques semblaient achever cette controverse, le préfet actuel Jacques Billant, a ouvert une consultation publique afin d'intégrer la carrière de Bois Blanc dans le schéma

---

<sup>36</sup> Zinfos 974. (21/06/2018). Carrière Bois Blanc : Touch Pas Nout Roche va à nouveau montrer son "refus catégorique". [https://www.zinfos974.com/Carriere-Bois-Blanc-Touch-Pas-Nout-Roche-va-a-nouveau-montrer-son-refus-categorique\\_a128899.html](https://www.zinfos974.com/Carriere-Bois-Blanc-Touch-Pas-Nout-Roche-va-a-nouveau-montrer-son-refus-categorique_a128899.html) (31/05/2021)

<sup>37</sup> Site de Réunion La 1<sup>ère</sup>. (23/06/2018). NRL : nouvelle mobilisation contre la carrière de Bois Blanc. <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/nrl-nouvelle-mobilisation-contre-carriere-bois-blanc-602359.html> (31/05/2021)

<sup>38</sup> Linfo.re. (28/06/2018). *Carrière de Bois Blanc : Michel Dennemont interpelle Emmanuel Macron.* <https://www.linfo.re/la-reunion/societe/carriere-de-bois-blanc-michel-dennemont-interpelle-emmanuel-macron> (31/05/2021)

<sup>39</sup> Réunion la 1<sup>ère</sup>. (5/09/2019). *NRL - carrière de Bois-Blanc : le Conseil d'État rejette le pourvoi en cassation de l'État.* <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/nrl-carriere-bois-blanc-conseil-etat-rejette-pourvoi-cassation-etat-746079.html> (31/05/2021)

départemental des carrières<sup>40</sup>.

- **Polarisation de deux camps et joutes argumentatives**

Au cours de cette controverse socio-environnementale, la volonté imposée par le maître d'ouvrage à savoir la Région Réunion et les groupes d'intérêts économiques se fait au détriment des riverains des trois communes environnantes. Cette volonté, à l'origine du problème social, nourrit une conflictualité puisque les habitants doivent affronter des intérêts qui bousculent le cours de leur vie sociale (Chateauraynaud, 2015). Dès lors, un désaccord subsiste entre ces deux parties, les intérêts que le collectif TPNR défend entrent en concurrence avec ceux de la Région Réunion, faisant des riverains opposés à l'institution régionale un « *contre-public concurrent* » (Fraser, 1992, p.133). Pour ce faire, les riverains dénoncent les dégâts d'ordre sanitaire, environnemental et patrimonial engendrés par l'exploitation du site tels que les risques d'asthme liés aux levées des poussières comportant de la silice, la disparition de certaines espèces endémiques ou encore la destruction de vestiges. La bataille entre les deux camps s'exerce sur le terrain juridique et administratif, le but étant d'obtenir dans un cas et d'empêcher dans l'autre le permis d'exploitation du site de Bois Blanc. La controverse se polarise alors autour de deux camps dont l'objectif est de convaincre l'opinion publique placée en position de témoin voire d'arbitre (Lemieux, 2007 ; Mauger-Parat, Peliz, 2013) du bien-fondé de leurs objectifs par la publicisation de leur cadre interprétatif dans les médias. En témoignent les conférences de presse organisées par les deux parties, l'intervention dans les journaux télévisés ou l'invitation des journalistes aux différentes manifestations physiques. L'investissement des RSN présente également un nouvel espace pour fédérer et conquérir une plus large audience.

## **PERTINENCE D'UNE APPROCHE COMPARATIVE**

L'approche comparative de ces deux cas de controverse, celle de la controverse de Bois Blanc et celle concernant Tim Hunt, s'est présentée intuitivement dès le début du travail de thèse. En effet, notre intérêt pour la recherche sur les RSN a débuté au cours de notre Master 2 de recherche mention Information-Communication au cours duquel nous avons rendu un mémoire

---

<sup>40</sup> Comorassamy, P. (6/04/2021). Saint-Leu : le préfet relance le projet de carrière de Bois Blanc. *Réunion la 1ère*. <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/saint-leu/saint-leu-le-prefet-relance-la-carriere-de-bois-blanc-977188.html> (31/05/2021)

intitulé « *La justice aux prises des RSN* ». Nous travaillions alors sur l'usage des dispositifs numériques par des groupes minoritaires à partir du cas de Tim Hunt. Nous avons déjà réuni un matériau d'étude correspondant aux traces numériques de cette controverse, notamment des *tweets* et des articles de presse. Force était de constater que nos conclusions méritaient d'être développées et comparées avec un autre cas d'étude afin de monter en généralité. Nous avons donc choisi une seconde controverse, celle de la « Carrière de Bois Blanc » dans la mesure où nous menions notre recherche à La Réunion, nous souhaitions analyser un cas local. Ces deux controverses, locale pour la contestation contre Bois Blanc et nationale voire internationale pour le cas de Tim Hunt, présentent des similitudes, car en plus de se dérouler à l'ère numérique, elles intègrent les RSN dans la stratégie d'action des acteurs mobilisés, principale caractéristique de notre analyse.

Toutefois, il est à souligner que ces deux cas de controverses sont hétérogènes. Tout d'abord, les échelles territoriales se distinguent. De plus, les logiques d'usage des dispositifs numériques diffèrent également, Twitter limitait les publications à 140 caractères avant novembre 2017 à la différence de Facebook dont le nombre de caractères est illimité. Par ailleurs, la temporalité des deux cas choisis est différente, la controverse de Bois Blanc se déroule dans un temps long car la controverse a démarré en mai 2015 et se poursuit actuellement. *A contrario*, la controverse concernant Tim Hunt s'est tenue dans un cadre temporel relativement réduit, avec une couverture médiatique qui s'est affaiblie au bout d'un mois après les premiers *tweets*. Il s'agit de biais assumés dont nous tiendrons compte tout au long de notre travail de recherche. En d'autres termes, nous allons générer une « *clef de lecture* » (Tarragoni, 2012, p. 150) commune de la construction de ces types de controverses tout en prenant en considération les différentes spécificités de ces deux objets d'étude.

Par ailleurs, le choix de ces deux controverses présente plusieurs opportunités. Tout d'abord, nous avons privilégié l'approche comparative afin d'analyser simultanément deux cas et de faire émerger des régularités sociales (Verdalle, 2012, p. 13). Cette approche s'est donc imposée pour nous permettre d'établir des correspondances, ou des divergences, dans la manière dont les RSN participent à la construction des controverses sociales et à sa mise en visibilité. Cela nous a permis par la suite d'effectuer des rapprochements. Ensuite, cette dimension comparative a été adoptée dans le souci d'éviter la naturalisation d'un objet de recherche ancré dans un territoire spécifique, ce qui explique le choix d'un cas national se déroulant sur l'île de La Réunion, et d'un cas transnational que l'on situe principalement en Grande-Bretagne.

Au sein des questionnements communs autour de la méthode comparative, la question de la symétrie des méthodes d'investigation revient souvent. Nous voulions trouver un équilibre dans le nombre d'acteurs interrogés, dans la quantité de traces numériques sondées ainsi qu'une homogénéité dans la grille d'entretien qui nous a servi de canevas. Cependant, nous n'avons pu parvenir à un même nombre d'enquêtés pour des raisons géographiques, culturelles et propres aux acteurs contactés que nous expliciterons dans la partie méthodologique. De fait, nous rejoignons Verdalle (2012) pour qui il n'est pas indispensable que les dispositifs d'enquête soient symétriques car, au-delà de se « priver d'étudier des données plus abondantes dans un cas que dans les autres » (Verdalle, 2012, p. 16), pour l'auteure « l'asymétrie des données peut être révélatrice de différences significatives entre les divers terrains » (*ibid.*). Par ailleurs, la recherche d'une symétrie peut se faire au détriment de la nature des acteurs et de la controverse que nous observons.

## **POSTURE DE RECHERCHE**

Selon Ibekwe-SanJuan, l'épistémologie dans son acception continentale désigne « la manière dont des disciplines scientifiques se construisent et élaborent leurs connaissances » (Ibekwe-SanJuan, 2012, p.148). Il nous a semblé nécessaire de déterminer en amont notre posture épistémologique afin de guider notre travail de recherche et de déterminer la méthode scientifique que nous adoptons. En effet, les méthodes de production et de validation des connaissances scientifiques et les théories épistémologiques sur lesquelles se fonde la recherche sont étroitement liées (*ibid.*, p.149). Aux prémices de notre recherche, nous étions centrés sur la question du rôle des RSN dans l'émergence et l'évolution de la controverse sociale. Nous avons fait l'hypothèse que les RSN avaient un rôle majeur dans le développement des controverses dans la mesure où nous envisagions ces dispositifs numériques comme la seule dimension explicative du déroulement des controverses. De ce fait, nous nous sommes situées dans un premier temps dans une approche fonctionnaliste dans le but de connaître le rôle joué par les RSN dans le développement et l'éventuelle résolution de la controverse. Les médias, et en l'occurrence les RSN, occupent une fonction de mobilisation comme le soutien McQuail (Heinderyckx, 2002, p. 39), mais aussi de médiatisation des revendications voire d'aide à la prise de décision en situation de controverse. Or, une perspective fonctionnaliste et déterministe, du point de vue technologique ou sociologique, présentait plusieurs écueils. Au

cours de nos premiers entretiens et de nos lectures, il nous est apparu que les RSN n'étaient qu'une partie explicative du phénomène communicationnel que nous étudions et que nous ne pouvions être en mesure d'en mesurer les effets tant la controverse sociale est imbriquée dans des enjeux technologiques, culturels, politiques et économiques. Comme le souligne Tremblay (2007) :

« Le déterminisme technologique sous-jacent au modèle de la société de l'information, dans lequel l'évolution des technologies de l'information et de la communication est présentée comme le facteur déterminant du changement, en fait nécessairement une explication réductrice incapable de prendre en considération les stratégies d'acteurs et les conflits qui en résultent » (Tremblay, 2007, para. 44).

La multiplicité des supports de communication et des espaces d'échange mobilisés, ainsi que le contexte environnemental des controverses qui ont émergé au cours de nos entretiens semi-directifs nous a menés à modifier notre perspective d'analyse. Nous avons donc visé la compréhension de la médiatisation des controverses sociales à l'ère des RSN. Pour ce faire, nous reprenons l'approche wébérienne qui s'intéresse à la compréhension, l'interprétation rationnelle et à l'explication causale des activités sociales des individus (Gonthier, 2004, p. 36). Il existe un hiatus entre le sens qu'un individu donne à son action et la réalité effective de son activité (*ibid.*, p. 47) qui nécessite dès lors de rendre compte à travers un travail d'interprétation et l'explication causale car :

« La compréhension wébérienne ne prétend pas retrouver les motivations des agents, ou les raisons de leurs conduites dans toute leur plénitude psychique et émotionnelle. Elle vise plutôt à les interpréter rationnellement (*rationaler Deutung*), c'est-à-dire à les recomposer de manière univoque et non contradictoire en s'appuyant sur une typologie (*Typenbildung*) des activités rationnellement orientées. » (*ibid.*).

Saisir la manière dont une controverse émerge, est médiatisée et se régule passe par la compréhension des activités sociales, et le sens que donnent les acteurs à leurs conduites, qui le déterminent sans pour autant écarter l'environnement dans lequel les acteurs agissent et produisent du sens. Dans un premier temps, dans le cadre de notre recherche, nous prendrons en compte le sens que donnent les acteurs à leurs actions sur et en dehors du numérique puis



nous les expliquerons et les objectiverons afin de repérer les tendances et les régularités des activités sociales des individus :

« L'objectif de la compréhension wébérienne est en fait d'associer l'adéquation au sens subjectivement visé, ou interprétation significative, avec l'adéquation au sens objectivement valable, ou explication causale. Elle rend ainsi visible le continuum de rationalité entre la signification immanente à une activité sociale et son déroulement extérieur. Le sens objectivement valable, qui est la cause effective de l'activité qu'il s'agit d'expliquer, prolonge le sens subjectivement visé, qui est la raison plausible de l'activité qu'il s'agit de comprendre » (*ibid.*, p. 54).

Tout en reconnaissant qu'il existe des effets de sens, il convient aussi de tenir compte de l'environnement dans lequel les actions sont produites. L'idée n'est donc plus de mesurer l'impact ou les effets des RSN sur la controverse sociale, comme nous l'envisagions au début de notre recherche, mais d'analyser et de rendre compte de l'évolution de la controverse, tributaire des activités sociales, des enjeux contextuels, dans un environnement médiatique en mutation. Le fonctionnalisme s'intéresse à des environnements et des systèmes statiques. Bien que l'impératif technologique soit au cœur de nos travaux, nous n'affirmons pas qu'il soit en mesure de bouleverser le cours d'une controverse même si les TIC redéfinissent le cadre spatio-temporel de présentation des contenus informationnels.

Nous nous intéressons donc à la compréhension de la controverse sociale ainsi qu'à la construction médiatique des séries d'événements qui la compose (Veròn, 1981), ce qui nous place également dans une posture constructiviste puisque nous considérons que les médias, y compris les RSN, participent à la construction de la réalité. De plus, les controverses que nous analysons sont le fait d'un jeu d'acteurs physiques, morales et institutionnelles qui mobilisent les dispositifs sociotechniques pour rendre visible leur positionnement sur la scène médiatique.

La temporalité guide notre analyse qui propose de suivre l'évolution des pratiques des dispositifs numériques, des acteurs ainsi que des discours au cours des controverses à l'ère du numérique. Par ailleurs, l'attribut du temps cumulé à la volonté de saisir le processus de médiatisation d'une controverse par plusieurs catégories d'acteurs et par des outils de médiation nous conduisent à adopter également une approche interactionniste puisque nous analysons par là même la circulation de l'information entre les RSN, les sites d'information en ligne et les

acteurs qui les investissent. La question de l'échange entre ces différentes structures numériques placées tantôt en situation de « producteur » de discours informatifs et tantôt en « récepteur » ou « médiateur » des contenus interroge les formats habituels de communication médiatique. La dynamique des échanges est également soulevée. La perspective interactionniste est entendue ici comme l'importance de l'analyse des différentes interactions entre les différents acteurs de la controverse pour comprendre la construction de la réalité et du monde social (C. Macé, 2011, p. 276). Comme le précise Becker (2004) :

« [...] l'interaction par définition n'est pas une activité solitaire, une idée de la conduite humaine centrée sur cette idée ne se focalise pas sur des actes isolés d'individus mais sur le développement de l'action collective, sur la façon dont les gens agissent ensemble pour créer une activité qui devient quelque chose à quoi ils ont tous contribué » (Becker, 2004, p.247).

L'émergence et la mise en visibilité de la controverse sociale sont alors conçues comme étant le fruit d'une « action conjointe » (Lacaze, 2013, p. 47) des acteurs sociaux. Les acteurs sociaux, à l'instar des usagers des RSN, des journalistes des sites d'information en ligne ou encore des institutions sollicitées par les groupes d'intérêt, entrent dans un processus de construction de leurs actions à partir de l'interprétation mutuelle des lignes d'action en cours (Lacaze, 2013, p. 49). Ainsi, nous proposons que l'émergence, la construction et la médiatisation des controverses sociales soient à la fois la réalisation d'un processus d'interactions médiatisées réciproques et d'une série d'influences entre le technologique, le politique, le social et l'économique. La mobilisation de ces trois perspectives épistémologiques est rendue possible par le caractère interdisciplinaire des sciences de l'information et de la communication, elles-mêmes issue de « plusieurs disciplines ayant chacune sa tradition de recherche, ses paradigmes et ses méthodes » (Ibekwe-SanJuan, Durampart, 2018, para. 2).

## **PLAN DE LA THÈSE**

La première partie de la thèse est un tour d'horizon de la littérature des travaux de recherche sur les pratiques contestataires en ligne mais également sur l'évolution des pratiques journalistiques à l'ère du numérique. Nous établissons ainsi une première connexion entre ces deux

courants de recherche afin de souligner la pertinence de l'analyse d'une recherche sur la médiatisation des controverses sociales qui se sont développées *a priori* sur les RSN. Notre sujet de recherche se présente dès lors comme le trait d'union entre ces deux blocs de travaux foisonnants. À partir de la contextualisation de nos objets de recherche et de la revue de littérature, nous allons dégager notre problématique générale de recherche.

La deuxième partie de notre thèse s'attarde sur la présentation du cadre théorique et sur la méthodologie de la recherche. Nous bâtissons notre cadre théorique sur plusieurs approches à savoir la sociologie des problèmes publics (Cefaï, 2016) que nous connectons aux travaux portant sur la balistique sociologique (Chateauraynaud, 2011), une approche multicanale (Coutant, 2011) et transmédiate (Jenkins, 2013). Nous mobiliserons également l'ensemble des travaux de Paveau (2013, 2016) autour du concept de la technodiscursivité, et nous convoquerons également l'approche de la visibilité médiatique et sociale (Voirol, 2005) des controverses. Et enfin, le dernier socle sur lequel repose notre cadre théorique est la double médiation de la technique et du social qui appartient au champ de la sociologie des usages (Jouët, 1993). Par la suite, nous déroulerons notre méthodologie mixte d'analyse qui combine une analyse discursive des entretiens semi-directifs, une analyse technodiscursive, thématique et automatisée des traces numériques.

La troisième partie est consacrée à l'analyse de nos résultats, livrée en trois chapitres. Nous présentons dans un premier chapitre les résultats d'analyse qualitative et quantitative de la controverse de Bois Blanc. Puis, nous poursuivons la même démarche en introduisant les résultats d'analyse de la controverse de Tim Hunt. À l'issue des deux premiers chapitres d'analyse, le troisième et dernier volet vient lier et discuter des différents résultats à l'aune de notre problématique sur la question de l'émergence et de la médiatisation des controverses sociales au prisme des RSN.

Enfin, nous concluons la thèse en y présentant les résultats les plus importants, les limites et les perspectives de notre recherche.



**PARTIE 1. EXPRESSION CONTESTATAIRE PUBLIQUE SUR LES  
RÉSEAUX SOCIONUMÉRIQUES ET MÉDIATISATION DES  
CONTROVERSES SOCIALES**

## CHAPITRE 1. Réseaux socionumériques et pratiques contestataires en ligne

### 1.1 Définition des réseaux socionumériques et modes de communication

#### 1.1.1 Le « web social » et les médias socionumériques

##### 1.1.1.1 Développement du web social : l'utilisateur au cœur du dispositif

Lorsque nous parlons aujourd'hui du *web*, il est de coutume de penser à la formule « web 2.0 » présentée par l'entrepreneur Tim O'Reilly lors d'une conférence en octobre 2004<sup>41</sup>. S'il existe un après, autrement dit un « web 2.0 » c'est qu'il existait un avant, autrement dit un « web 1.0 ». Quoniam et Boutet (2008) proposent que le web 2.0, qu'ils appellent également le *web* contributif, provient du *peer-to-peer* dans son sens premier, c'est-à-dire de la capacité de l'utilisateur à pouvoir émettre de l'information ou du contenu en plus de les recevoir (Quoniam, Boutet, 2008, p. 134). De fait, l'information peut être rédigée par les utilisateurs finaux, réduisant ainsi de la verticalité de l'expression qui caractérisait l'avant web 2.0. Plutôt que de voir dans le web 2.0 une révolution connectique ou technologique, ces auteurs considèrent que le web contributif est plus modestement la combinaison du développement du réseau et des structures humaines demandeuses d'échange et de partage (*ibid.*, p.140). Pour Proulx (2012), le « web 2.0 » est une transformation des plateformes interactives qui, au-delà de sa connotation technique et marketing, serait un basculement des usages et des pratiques pour des raisons économiques et socioculturelles. C'est pour cela qu'il préfère employer le terme de « *web social* »<sup>42</sup> au « web 2.0 ». En effet, le web participatif, contributif ou social, se caractérise par de nouveaux usages qui se développent sur le réseau Internet.

L'apparition de plateformes telles que Wikipedia (2001), une encyclopédie en ligne ouverte, collaborative et autorégulée par les utilisateurs (Cardon, Levrel, 2009), Facebook (2004), *Youtube* (2005) un site web de mis en ligne de vidéos par les utilisateurs amateurs ou

---

<sup>41</sup> O'Reilly T., (30/09/2009). *What is a web 2.0*. <http://wellman.uni-trier.de/images/9/96/Web20.pdf> (consulté le 31/05/2021)

<sup>42</sup> L'inventeur du terme "social web" mondialement reconnu est Howard Rheingold en 1996. Social web. (12/09/2020). *Wikipedia*. [https://en.wikipedia.org/wiki/Social\\_web](https://en.wikipedia.org/wiki/Social_web)

professionnels et le plus récent Twitter (2006), a permis aux utilisateurs d'interagir et de commencer à contribuer, à participer et à partager du contenu (Luca, 2015). Les travaux de recherche sur le web social s'accordent à dire que les usagers ont quitté leur rôle de lecteurs passifs pour devenir eux-mêmes contributeurs que ce soit à titre d'exemple à travers des commentaires, des recommandations, des partages de vidéos ou d'images ou des ajouts de contenu informationnel ; c'est ce qu'ils appellent communément le « *user generated content – UGC* » (Aguiton, Cardon, 2008 ; Millerand et al., 2010). Si les études anglophones font souvent usage de l'appellation « UGC », les recherches françaises font moins état de cette expression qui pourtant décrit le fondement même du *web* social et de ses applications, à savoir l'apparition d'un modèle économique basé sur l'exploitation du contenu produit par les utilisateurs du réseau Internet (Coutant, Stenger, 2012).

Ainsi, dans le « web 1.0 », il n'existait qu'une minorité d'acteurs qui publiait du contenu. Les utilisateurs, aussi définis comme consommateurs du contenu, étaient envisagés uniquement comme des lecteurs ou récepteurs passifs. L'évolution des pratiques se serait, en partie, produite par ce fait, c'est-à-dire par un refus du monopole de production du contenu détenu par quelques firmes et entreprises. Il existe une proposition qui consiste à penser l'avènement du *web* social comme une « réaction critique de consommateurs au contrôle accru exercé par une poignée d'oligopoles sur la formation de goûts, à travers leur maîtrise des canaux distribution et de prescription » (Auray, 2010, p. 40). Pour l'auteur, l'utilisation du *web* par des récepteurs devenus actifs, car chacun peut devenir producteur de contenus, serait en partie une réaction pour « court-circuiter » le contrôle des firmes et producteur-diffuseurs de contenus (*ibid.*, p. 40). D'autres raisons conduisent toutefois les usagers à produire du contenu comme nous le verrons par la suite.

Nous notons ici le rôle dorénavant transversal des utilisateurs puisqu'ils sont à la fois lecteurs et contributeurs du contenu. Cela nous conduit à nous pencher sur les pratiques du *web* social du fait du nouveau statut qu'il confère aux internautes et à l'usage que ces derniers en font. Face aux possibilités de créer, de mixer et de diffuser l'information à une audience plus élargie, nous nous interrogeons sur ce que les internautes font de ce dispositif numérique. En effet, ces nouvelles plateformes se caractérisent par leur accessibilité et par leur utilisation intuitive.

Pour relever et comprendre les nouvelles pratiques à l'œuvre sur le *web* social et notamment sur les applications numériques évoquées plus haut, il faut d'abord saisir le fonctionnement des différentes plateformes sous-jacentes communément appelées les « médias socionumériques »

qui font partie des nombreuses autres fonctionnalités du web. En effet, leur apparition aurait accompagné le développement du web social. Ces médias socionumériques tournent essentiellement autour de la logique même du web social, que sont les échanges d'informations, de quelque nature qu'ils soient, centrée sur des « sujets de conversation » (Sajus et al., 2009, p. 59).

### 1.1.1.2 Avènement des médias socionumériques

Définir ce qu'est un média social s'avère être une tâche complexe puisqu'il renvoie à d'autres notions connexes, en plus du web social, telles que le web communautaire, le web participatif ou encore les RSN. Afin d'éclaircir cette expression, nous proposons dans un premier temps de la définir de manière détaillée. Si nous décomposons ce concept, nous avons d'un côté le « media », qui est le pluriel du « medium », et qui serait, d'après le Trésor de la Langue Française en sociologie de la communication, le « moyen de transmission d'un message<sup>43</sup> ». En effet, les différents modèles de communication suggèrent toujours l'utilisation d'un canal ou d'un moyen de diffusion afin que le message soit envoyé par l'émetteur et reçu par le récepteur. Nous soulevons ici une contradiction lorsque nous considérons Facebook ou Twitter comme des canaux de communication alors qu'ils devraient être davantage perçus comme des supports de communication. Toutefois, le Larousse en ligne définit les médias comme un « procédé permettant la distribution, la diffusion ou la communication d'œuvres, de documents, ou de messages sonores ou audiovisuels<sup>44</sup> ». Autrement dit, nous supposons que Facebook ou encore Twitter sont des médias de communication permettant de publier et de diffuser du contenu, et dans le cadre de notre recherche, des messages.

Puis nous avons l'adjectif « social », qui est relatif à la société et à une collectivité humaine considérée dans son ensemble comme une entité propre<sup>45</sup>. À ce titre, Stenger et Coutant (2013, p. 109) décrivent l'expression « média social » comme un pléonasme en s'interrogeant sur ce

---

<sup>43</sup> Médium. Dans *Trésor de la Langue Française Informatisé*. <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/search.exe?23;s=3910589475;cat=0;m=m%82diuim> (consulté le 25/09/2020)

<sup>44</sup> Media. Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/media/50085?q=media#49983> (consulté le 29/09/2020)

<sup>45</sup> Social. Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/social/73133?q=social#72303> (consulté le 25/09/2020) et Social. Dans *Trésor de la Langue Française Informatisé*. <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?20;s=2774175090;r=1;nat=;sol=11> (consulté le 25/09/2020)



que serait un média a-social. Enfin, le « numérique » est essentiel à ce concept puisqu'il indique que la communication se ferait par la lecture d'informations au moyen d'une machine, en l'occurrence d'un ordinateur. Stenger et Coutant (2013, p. 109) insistent sur la notion de « social » et donc sur la dynamique qu'elle engendre et qui en fait toute sa particularité à savoir l'usage expressif et l'appropriation des utilisateurs. De fait ces derniers considèrent que les médias sociaux :

« 1. reposent sur le principe d'expression et de participation de masse qui conduit les internautes-utilisateurs à produire l'essentiel du contenu de ces sites (principe UGC) ;

2. permettent à n'importe quel internaute de participer avec des outils et applications d'une grande simplicité d'usage ;

3. ont un coût de participation (quasi)nul pour les internautes mais qui a un prix (Douplitzky, 2009) ou peut être considéré comme un contrat (Benavent, 2009) qui implique en contrepartie le traçage, le profilage et l'exploitation des données publiées ;

4. proposent un contenu évoluant en permanence, dans une logique de flux, constitué de témoignages (badins, sérieux, ordinaires...), commentaires (en réaction aux précédents contenus), d'appréciations/ jugements (évaluations, notations...) et de partage de documents/ressources (image, texte, son, vidéo...) ;

5. sont le fruit de la rencontre de l'usage, de la technologie, de stratégies économiques et de leurs constructions progressives ;

6. constituent le support de pratiques et de normes sociales très variées d'où la nécessité de voir plus clair parmi l'ensemble des médias sociaux. » (Stenger, Coutant, 2013, p. 109).

Du point de vue des pratiques, les médias socionumériques englobent donc de nombreuses plateformes et des applications et se positionnent toujours sur le principe du *User Generated Content*, à savoir que les médias socionumériques sont « un groupe d'applications en ligne qui se fondent sur l'idéologie et la technique du Web 2.0 et permettent la création et l'échange du contenu généré par les utilisateurs » (Kaplan, Haenlein, 2010, cités par Coutant, Stenger, 2012,

p. 77). Nous pouvons compléter cela avec la reformulation de la définition des médias sociaux de Cavazza (2016) selon laquelle : « Les médias sociaux sont un ensemble de services en ligne permettant de publier et partager des contenus, d'échanger des messages de toute nature, d'héberger des conversations, de collaborer et de mettre en relation des individus dans un cadre personnel, professionnel ou thématique<sup>46</sup> » (Cavazza, 2016).

Ces définitions mettent en exergue plusieurs points importants qui fondent la structure et le fonctionnement des médias socionumériques et par là aussi sa démocratisation rapide. Outre la facilité d'utilisation grâce à des plateformes intuitives et simples, les médias socionumériques facilitent les interactions entre les individus et leur permettent également de s'exposer au plus grand nombre et ce, gratuitement. Ils offrent la possibilité aux utilisateurs de produire, diffuser et échanger du contenu par eux-mêmes ce qui les entraînerait à se mettre en scène, à dévoiler leur personnalité, leurs convictions et leurs valeurs publiquement depuis leurs ordinateurs ou téléphones portables. Ainsi, l'usage du web s'est retrouvé modifié, l'internaute est passé d'un usage instrumental du web, c'est-à-dire de simples recherches d'information faites par les utilisateurs, à un usage expressif, autrement dit à une mise en scène de soi au travers de commentaires d'article ou de diffusion de contenu. Toutefois, et s'éloignant de l'idéal libertaire insufflé par Internet, des travaux plus récents proposent une approche plus critique du phénomène de plateformes du web. Proulx (2020) à titre d'exemple, propose de décrypter l'idéologie néolibérale et les logiques économiques des plateformes, souvent méconnues des individus. Les traces numériques laissées par les usagers des médias socionumériques (les UGC) sont gérées et monétisées par les plateformes, répandant ainsi un contrôle progressif sur le web et l'univers numérique (Proulx, p. 57).

Aussi, l'appellation « média socionumériques » regroupe généralement des sous-ensembles que sont les RSN tels que Twitter et Facebook. Nous nous proposons ici de nous intéresser à cette sous-catégorie.

---

<sup>46</sup> Cavazza F., (21/04/2016). *Panorama des médias sociaux 2016*. <https://fredcavazza.net/2016/04/21/panorama-des-medias-sociaux-2016> (consulté le 21/07/2017).

### 1.1.2 Essai de définition des réseaux socionumériques : une histoire d'interconnexion

Penser les réseaux sociaux aujourd'hui c'est se référer aux plateformes telles que LinkedIn créé en 2002, Facebook en 2004, Twitter en 2006, Whatsapp en 2009 ou aux plus récents Instagram en 2010 et Snapchat en 2011. Or, l'existence de ce concept est bien plus ancienne et a été popularisée pour la première fois par John Arundel Barnes, anthropologue britannique en 1952. Ce dernier s'est intéressé aux relations sociales en réseau au sein d'une petite communauté bien avant l'existence du numérique. Le comté de Bremnes en Norvège, d'un peu moins de cinq mille habitants, était une occasion pour l'anthropologue John A. Barnes d'étudier le fonctionnement du système des classes sociales. À l'inverse de ses premières intuitions, il lui est clairement apparu qu'en plus des interactions entre individus, chaque individu appartenait à des groupes qui s'entrecroisaient. Tel un système interconnecté, chaque individu serait ainsi relié à d'autres individus, ce qui vaudra à cette sphère sociale d'être qualifié de « réseau social » (Mercklé, 2013). Pour autant, si J. A. Barnes a démocratisé l'expression « réseaux sociaux » il n'en est pas le précurseur. En effet, le sociologue Emile Durkheim a employé ce terme en ces mots : « Le monde est fait d'un nombre incalculable de réseaux qui unissent les choses et les êtres les uns aux autres » (Mercklé, 2013, p. 194), ainsi le monde est un ensemble de réseau d'interconnaissances dans lequel des individus pourraient échanger des messages par l'intermédiaire d'autres individus. De même que Frédéric Bartlett évoque, non pas le monde, mais la société comme la somme du réseau social des individus. La différence, et la singularité des travaux de John A. Barnes est qu'il ne s'est pas cantonné à la notion abstraite de « réseau social » mais il l'a concrétisée en l'étudiant sur le terrain. Autrement dit, ce dernier a été le premier à analyser la structure des relations sociales (*ibid.*, p. 195). Forsé (2008, p.12) précise que le réseau social ne constitue pas uniquement une somme de relations mais des membres interdépendants. Évidemment, il peut s'agir aussi bien de liens faibles que de liens forts. Il entend par « liens faibles » des ponts qui relient les groupes de liens forts, c'est-à-dire des groupes fermés aux membres peu nombreux. Pour ce dernier, Facebook est un site web social qui fonde son succès sur la multiplicité de liens faibles que les utilisateurs y fondent. Ce que note également Proulx et Kwok Choon (2011) pour lesquels « la mobilisation des inscrits s'ancre d'abord dans les liens faibles associant des usagers qui ne se connaissent pas a priori » (Proulx, Kwok Choon, 2011, p.106).

Ainsi, une première caractéristique des réseaux sociaux était déjà, à l'époque, mise en exergue à savoir les liens d'interdépendance, plus ou moins forts, entre des individus et plus largement le réseau d'interconnaissances. Ces premiers éléments de définition contribuent à comprendre les raisons qui ont amené les entreprises à nommer les nouvelles plateformes numériques des « réseaux sociaux numériques ». Toutefois, il est important de distinguer la première terminologie, à savoir le « réseau social » d'un individu qui est les relations qu'il entretient et qui, comme nous l'avons vu, est une expression survenue bien avant l'apparition d'Internet, du réseau d'amis ou des contacts sur un site qui est propre aux RSN (Coutant, Stenger, 2010 ; Proulx, 2012). Cela nous amène donc à nous pencher sur la définition du « réseau socionumérique ».

Ces dispositifs numériques reposent sur un principe de navigation qui diffère des moteurs de recherche traditionnels (Cardon, 2011, p. 142). Amorcés par les travaux de Barnes, les créateurs des premiers RSN, et leurs successeurs s'inspirent par la suite du modèle des « six degrés de séparation » ou du « petit monde » proposés par Stanley Milgram en 1967. Celui-ci voulait étudier le nombre de liens reliant la population du Kansas, un État du Midwest, à celle de Boston. Pour ce faire, il sélectionne 296 habitants du Kansas qui doivent transmettre un dossier à une personne cible résidant à Boston en passant uniquement par des intermédiaires physiques (Kleinfeld, 2002). En omettant les abandons, les résultats révèlent une moyenne de 5,2 intermédiaires (Degenne, 2004), arrondis à six degrés de séparation. Il monte par la suite en généralité en proposant que n'importe quel individu puisse être relié à un autre en seulement six intermédiaires (Barabasi, 2013). Le physicien Barabasi poursuit les travaux précurseurs en choisissant le réseau Internet comme terrain, à l'instar du *world wide web* qui repose sur un nombre conséquent de liens hypertextes formant des nœuds traçables (Barabasi, s.d, p.418). Il distingue ainsi une moyenne de 19 clics menant d'une page à une autre en dépit des milliards de pages *web* disponibles (Barabasi, s.d, p.422), confirmant le modèle d'une navigation par réseaux par opposition à une navigation aléatoire. Pour Cardon (2011), le principe de liste de contacts et d'amis représente l'élément central de cette nouvelle forme de navigation et de présentation de l'information. En effet, au-delà de pouvoir se connecter aux amis des amis, l'internaute a surtout accès aux traces numériques des contacts de ses contacts. Ainsi, l'un des premiers sites de RSN, *Six Degrees* créé en 1997, reposait sur ce principe que son prédécesseur *Classmates*, lancé en 1995, n'avait pas développé à savoir le « graphique social de liens indirects » (Martinez-Aleman, Lynk Wartmann, 2008, p. 25). De fait, des internautes qui

n'étaient pas directement liés pouvaient se retrouver et se connecter par le biais d'intermédiaires. Degenne (2011) insiste sur la distinction entre réseaux sociaux et RSN. Pour l'auteur, les RSN ne sont que des outils de médiation, ou des supports de communication au même titre que le téléphone, dans lesquels il est possible d'analyser les réseaux sociaux.

Au-delà de contribuer à relier des individus entre eux, les RSN permettent le partage de connaissances, d'idées et de valeurs (Reguer, 2009, p. 9). Pour Reguer (2009), les médias sociaux, de manière plus générale, offrent la capacité aux individus de créer et de diffuser du contenu dans un « réseau numérique ouvert ou fermé » (*ibid.*). Reposant sur le modèle de la gratuité, le coût imputé à l'utilisateur est le don de ses informations personnelles lors de la création d'un profil, l'internaute a la possibilité de créer son propre contenu, de forger de nouvelles relations ou d'améliorer ses relations interpersonnelles actuelles (Proulx, Kwok Choon, 2011, p. 105). Les spécificités que l'auteur énonce sont similaires à la plus récente définition des RSN que Nicole Ellison a revues *a posteriori* d'une première définition émise par cette dernière et Danah Boyd en 2007 :

« Un site de réseau social est une plate-forme de communication en réseau dans laquelle les participants 1) disposent de profils associés à une identification unique qui sont créés par une combinaison de contenus fournis par l'utilisateur, de contenus fournis par des « amis », et de données système ; 2) peuvent exposer publiquement des relations susceptibles d'être visualisées et consultées par d'autres ; 3) peuvent accéder à des flux de contenus incluant des contenus générés par l'utilisateur – notamment des combinaisons de textes, photos, vidéos, mis à jour de lieux et/ou liens – fournis par leurs contacts sur le site. » (Ellison, Thierry, 2011, p. 22).

Nous relevons dans cette définition technique la possibilité pour l'utilisateur de publier du contenu, à son bon vouloir, ce qui refond le cycle de la production du contenu informationnel jusqu'alors contrôlé par les sites d'entreprises ou par les médias établis. Les internautes génèrent alors du contenu informationnel dans lequel ils exposent des signes identitaires à leurs contacts (Cardon, 2011, p. 142). Cela leur est permis, comme le mentionne Ellison (2011), par la diffusion de contenus à des « amis » ou plus largement, à des contacts ou des « *followers* » dans le cas de Twitter. La mise en scène de soi est alors réalisée devant ce que Cardon qualifie de « clair-obscur » ou d'« espace de visibilité préservée » (Cardon, 2011, p. 143). Ce que

l'internaute considère être un espace clos dans lequel il va afficher des éléments le caractérisant peut s'ouvrir à des contacts ou à des amis par effet de ricochet. En effet, à mi-chemin entre le public et le semi-public, le contenu informationnel qu'il publie peut être visible de tous par des fonctionnalités de partage consenti ou non.

Les modes de communication et d'interaction sur Facebook et Twitter ont des logiques spécifiques, partagées par la suite par les autres sites de RSN tels que Instagram, LinkedIn ou le plus récent Snapchat. En effet, la circulation des discours sur les RSN emprunte à l'essence même du *web* à savoir l'hypertextualité. De plus, la particularité des discours retrouvés sur ces sites est à prendre en considération, car les outils d'analyse des discours traditionnels ne peuvent être appliqués, ou du moins uniquement appliqués, sur les discours numériques retrouvés sur les RSN.

Nous allons à présent dresser une revue de littérature des usages des RSN en situation de contestation, mais pour se faire il nous faudra au préalable définir les notions d'usage et d'appropriation.

## **1.2 Usages et appropriation des réseaux socionumériques en situation de contestation**

Avant de dérouler les usages des RSN, nous allons présenter de manière succincte les deux RSN sur lesquels notre recherche porte, à savoir Facebook et Twitter. Le 30 décembre 2020, Facebook atteint la barre des 2,80 milliards d'utilisateurs actifs<sup>47</sup>. En France, la firme recense trente-trois millions d'utilisateurs actifs par mois. Le RSN a été lancé en 2004 par Marc Zuckerberg au campus de l'université d'Harvard. Si le réseau Facebook était initialement destiné aux étudiants de l'université, il s'est progressivement étendu au grand public, pour atteindre le nombre d'utilisateurs actuels. D'autre part, deux ans après la création de Facebook, Twitter est créé par Jack Dorsey. Reposant initialement sur le principe du *short message service*. Sur ces sites, les usagers sont définis comme étant des « *producer* [...] à l'intersection de deux réalités sociales : la production et l'usage de l'information » (Thiault, 2015, p. 68).

---

<sup>47</sup> *Facebook Reports Fourth Quarter and Full Year 2020 Results*. Investor Relations Facebook. <https://investor.fb.com/investor-news/press-release-details/2021/Facebook-Reports-Fourth-Quarter-and-Full-Year-2020-Results/default.aspx> (consulté le 22/02/2021)

### 1.2.1 Principaux usages sur les réseaux sociaux numériques

Définir les usages possibles sur les RSN semble passer par la question de la médiation sociotechnique de ces outils numériques. Les pratiques de communication s'effectuent par une double médiation, à la fois sociale et technique (Jouët, 1993, p. 101). D'une part, la technique structure la pratique de communication des internautes du fait des actions qu'ils autorisent et limitent, et d'autre part, les internautes donnent du sens aux pratiques élaborées sur les RSN.

Force est de constater que l'essor des RSN conduit à une « évolution des activités de communication » (Jouët, 1993, p. 102). Cela est en partie dû à la forte interactivité homme-machine et à la gamme d'usage qu'elle propose à l'instar des émissions diffusées à la télévision et qui proposent la participation des téléspectateurs. Pour Jouët (1993), « la grande majorité des usagers [des NTIC] ont une approche purement instrumentale de leurs appareils » (*ibid.*, p. 103). En effet, les usagers profanes des outils techniques n'en ont qu'un usage rudimentaire, Jouët évoque une « acculturation sommaire à la technique » (*ibid.*, p. 102). Ainsi, cet usage instrumentalisé des RSN, médiateurs techniques très interactifs, offre de nombreux « modes de faire personnalisés » (*ibid.*, p. 105). Chacun mobilise alors les dispositifs numériques suivant ses intérêts et ses objectifs fixés.

#### 1.2.1.1 Notion d'usage et d'appropriation des TIC

La sociologie des usages a très vite été interpellée par l'arrivée de ce qui était autrefois appelé les NTIC, donnant naissance à un domaine plus spécialisé : la sociologie des usages des technologies de l'information. Les travaux de ce champ s'inspirent majoritairement de l'ouvrage de référence de Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, paru pour la première fois en 1980. L'auteur distingue dans les pratiques de consommation des individus des « arts de faire » ou plutôt des « faires avec » créatifs et inventifs qu'il qualifie d'usage (Certeau, 1990, p. 50). Ces pratiques inscrites dans le quotidien du consommateur se traduisent par des tactiques qui sont des petits détournements négociés avec « les failles que les conjonctures particulières ouvrent » (*ibid.*, p. 61). Dans le cadre des technologies de la communication, Proulx (1994) propose qu'« un espace de culture de la résistance faite de multiples pratiques quotidiennes de communication hétérogènes se [joue] des codes et systèmes imposés » (Proulx, 1994, p. 185). Proulx propose l'exemple du lancement du Télétel dont l'objectif était de mettre

à disposition des riverains une base importante de documentation consultable dans plusieurs terminaux disposés dans des bureaux de postes et mairies. L'usage attendu, à savoir la consultation des documents informatifs, a été détourné au profit de pratiques de messagerie entre les usagers. Pour l'auteur, il va sans dire qu'il s'agit d'une « tactique dans la mesure où ces actions de braconnage s'inscrivaient subrepticement dans les interstices d'un territoire contrôlé en principe par les planificateurs du système » (*ibid.*, p. 184).

Les usages se traduisent par les « écarts entre les usages observés et les usages prescrits » (Jauréguiberry, 2008, p. 31) par les promoteurs des nouvelles machines à communiquer. Cet écart provient en partie de la volonté des internautes d'être autonomes. Les internautes sont alors envisagés comme des individus qui cherchent à résister à la position dominante des acteurs économiques et marchands des TIC. La définition des usages des TIC vacille entre détournement ou multiples « micro-résistances » (*ibid.*, p. 32) et « le faire avec en s'accommodant » (*ibid.*, p. 33) des fonctionnalités disponibles. Des recherches plus récentes suggèrent que les usages prescrits dont les internautes doivent s'accommoder et qu'ils tentent de détourner ne sont plus le fait des constructeurs des appareils et terminaux mais des services et des applications qui imposent leurs logiques économiques aux utilisateurs (Paquienséguy, 2017), notamment les GAFA<sup>48</sup>.

Jouët (1997) parle d'ajustement entre « l'apprentissage de certains modes opératoires » (Jouët, 1997, p. 297) et la manière propre de faire ou de recourir aux fonctions proposées par le logiciel. Un parallèle intéressant à faire avec les fonctionnalités présentes sur les RSN et sur les médias en ligne dans le cadre de l'expression contestataire à l'ère du numérique. Les usagers des RSN composent avec les espaces dans lesquels ils évoluent. Ils écrivent des messages de 280 caractères couplés de *hashtags* connotés ou de liens hypertextes vers des médias en ligne à des fins contestataires. Par ailleurs, ils vont adopter des manières de faire entre l'apprentissage de l'utilisation des RSN et l'usage détourné des pages de groupes pour se regrouper en intérêt commun.

Au préalable de l'observation des pratiques détournées de revendication sur les RSN, nous allons succinctement présenter certains usages qui s'y sont développés. Comprendre les

---

<sup>48</sup> GAFA est un acronyme qui reprend l'initiale des quatre acteurs qui dominent le secteur des services sur Internet, à savoir Google, Amazon, Facebook et Apple



manières de faire des usagers sur Facebook et Twitter de manière générale permettra d'introduire les pratiques plus spécifiques qu'ils réalisent en contexte de mobilisation.

### 1.2.1.2 Facebook, scène d'expressivité et de mise en scène de soi

Les différentes applications mises à disposition de l'utilisateur lui permettent de réaliser des « bricolages identitaires » par le biais de *like*, de partage, de commentaire ou encore de publication de contenu. Facebook confère aux utilisateurs le moyen de produire une parole publique (Proulx, Kwok Choon, 2011) par ces différents moyens. Ainsi, Facebook ne peut être uniquement placé dans le sous-groupe de « RSN de contacts »<sup>49</sup> (Girard et al., 2011, p. 3) dans la mesure où des ajustements d'utilisation du RSN sont faits en fonction des motivations des utilisateurs (Zammar, 2012). En effet, Facebook dépasse l'usage de socialisation. Cela s'explique en partie par le fait que les individus ont un désir d'*extimité* (Tisseron, 2011, p. 85), c'est-à-dire qu'ils vont produire du contenu afin de se dévoiler et de le proposer au regard d'autrui afin que ces derniers approuvent. Le « clair-obscur » qui brouille la frontière de ce qui est privé et ce qui est partagé, conduit l'internaute à un jeu de visibilité. En effet, les fonctionnalités de Facebook permettent à l'utilisateur d'être visible sans pour autant que son profil soit public. C'est l'idée que se fait l'internaute d'une délimitation floue du profil semi-public qui est à l'origine de la libération des subjectivités (Cardon, 2012, p. 68) vers un espace d'expression publique. Pour Granjon et Denouël (2010), le désengagement corporel ainsi que la « déspatialisation » des territoires en ligne encouragent l'expression de soi d'un internaute alors désinhibé. À l'inverse de la vie réelle dans laquelle l'existence d'une personne est matérialisée par son corps physique, l'utilisateur doit laisser des traces de son activité sur les RSN pour être visible aux yeux des autres usagers (Georges, 2009, p. 190). Dès lors, l'utilisateur expose des traits identitaires par le biais de commentaires, de mise à jour de statut ou encore de partage d'articles. Il se retrouve alors dans un « jeu identitaire » (Granjon, Denouël, 2010, p. 28) dans lequel l'auto-dévoilement variera suivant les risques engendrés par le contenu diffusé par l'utilisateur.

---

<sup>49</sup> Les auteurs proposent de scinder les RSN en deux groupes suivant leurs usages avec, d'une part, les RSN de contacts (socialisation et réseautage) tournés vers la volonté d'entretenir des relations sociales et, d'autre part, les RSN de contenus qui sont tournés vers les autres usages hors socialisation.

Parmi les formes d'expression identitaire des usagers sur Facebook, il existe l'usage conversationnel (Bastard et al., 2017). Les auteurs dégagent à ce titre deux types majeurs à savoir la conversation distribuée et la conversation de groupe. La première se caractérise par l'écriture de commentaires ou de publications qui va alors se déplacer pour apparaître à d'autres profils. La seconde est la conversation de groupe, dont les échanges ne se réalisent que dans des pages de groupe sur Facebook. Les propos destinés uniquement aux membres du groupe sont alors confinés dans l'espace de coopération (Bastard et al., 2017, p. 70). Cependant, suivant la confidentialité du groupe, privé ou public, les propos contenant des signes identitaires peuvent se déplacer de profil en profil. Proulx et Kwok Choon (2011) questionnent les problèmes de la protection de la vie privée engendrée par l'espace conversationnel qu'est Facebook. D'autant plus que les usagers, par leurs pratiques du RSN, consentent à s'exposer en dépit des risques d'ordre moral ou professionnel causés (Proulx, Kwok Choon, 2011).

### 1.2.1.3 Twitter ou la difficile catégorisation de la plateforme

La surreprésentation d'une population de journalistes<sup>50</sup> fait de Twitter un média d'information à part entière générant de nouvelles informations, au détriment du tissage de lien, caractéristique inhérente des RSN. D'autre part, les relations entre les utilisateurs sur Twitter sont asymétriques dans la mesure où les profils des personnalités à forte notoriété sont suivis par des utilisateurs qui ne noueront jamais de lien avec eux. Ainsi, la mise en exergue d'une forme de passivité des suiveurs contre l'activité des suivis remettrait en cause la place de Twitter dans la catégorie des RSN. Par ailleurs, pour Stenger et Coutant (2011, p. 10) Twitter est davantage un *microblogging* et son assimilation aux RSN est un quiproquo du fait de son apparition deux ans après Facebook. Les auteurs distinguent ainsi les deux RSN du fait des profils des utilisateurs beaucoup plus riches du côté de Facebook. D'autre part, les raisons d'utilisation sont jugées différentes selon les auteurs, à savoir que Facebook sert davantage à se rendre visible, à l'inverse de Twitter qui est plutôt utilisé pour fédérer des individus autour d'un intérêt commun. Le débat quant à la catégorisation de Twitter vient du fait de l'évolution de son usage. À l'origine, Twitter avait été développé afin de permettre aux utilisateurs de partager des instants

---

<sup>50</sup> Cohen, D. (14/09/2010). Twitter is not a social network. *Adweek*. <http://www.adweek.com/digital/kevin-thau-at-nokia-world-2010-twitter-is-not-a-social-network/> (consulté le 31/05/2021)

de leur vie, en direct, avec leur entourage et notamment leurs proches<sup>51</sup>. Pour Rieder et Smyrnaio (2012), l'usage du RSN a dépassé la simple « fonction de communication interpersonnelle » (Rieder, Smyrnaio, 2012). Ainsi, Twitter est devenu un espace hybride et complexe partagé entre des productions de masse et des productions d'informations interpersonnelles, ce qui positionne cet outil de médiation dans un « contexte communicationnel instable » (Rieder, Smyrnaio, 2012, p. 107). Ce dispositif de diffusion de l'information en ligne en temps réel, dans lequel s'entremêlent des objectifs communicationnels personnels et la quête d'une audience plus large (*ibid.*, p. 107), dispose pour Desbiey (2011) de deux catégories de population. Tout d'abord, des utilisateurs dans une « logique d'écoute » que l'auteur assimile aux suiveurs, c'est-à-dire à des internautes qui font usage de Twitter comme d'un agrégateur de flux RSS. En d'autres termes, ces derniers se contentent d'observer et de lire les publications des experts ainsi que des profils à fort capital social tels que des journalistes, des célébrités ou des personnalités publiques (Desbiey, 2011). Ensuite, il recense une deuxième catégorie, les utilisateurs se situant dans une « démarche proactive », autrement dit ceux qui prennent la parole et qui ont la figure de l'expert.

Après avoir défini les RSN et les usages qui en sont faits par les internautes de manière générale, nous allons nous pencher sur les travaux qui portent sur la manière dont ces usages se développent à des fins de mobilisation.

### **1.2.2 Pratiques et usages démocratiques**

Comme déjà évoqué précédemment, Proulx et Jauréguiberry (2002, p. 203) font état d'une différence – voire d'un écart – entre les usages prescrits, autrement dit les usages anticipés par les entreprises créatrices des dispositifs numériques, et les usages réels que les utilisateurs font des RSN. En effet, il existerait de multiples pratiques dites « déviantes » (Proulx, Jauréguiberry, 2002, p. 203) qui entravent l'usage initial prévu. Cela amène donc à ce qu'il qualifie de « démarche d'appropriation chez les usagers » (*ibid.*, p. 185) de ces nouvelles plateformes. Les utilisateurs vont alors s'approprier l'artefact et les possibilités offertes afin d'en faire un usage personnalisé. L'appropriation des RSN désigne alors un choix « parmi un ensemble de possibles pour se réinventer » (*ibid.*, p. 185).

---

<sup>51</sup> Twitter, microblogging en 280 caractères. *Numerama*. <http://www.numerama.com/startup/twitter> (consulté le 31/05/2021)

Parmi les nombreuses pratiques déviantes, celle appelée « *interest-oriented* » s'est développée (Cardon, 2011, p. 143). Il s'agit du partage de contenus avec des individus qui possèdent les mêmes centres d'intérêt. C'est le cas de mouvement social ou d'appel au soutien, le cas de pression contre un individu ou des groupes nécessitant l'intérêt des individus en face, l'intérêt du public cible. Pour être usagers de cette pratique, les individus doivent posséder les mêmes centres d'intérêt, ou du moins, ils doivent être sensibles à la même problématique sociale (*ibid.*, p. 143)

Proulx (2002) insiste sur l'importance des nouveaux médias sociaux dans la participation aux « nouvelles formes de solidarité citoyenne » (Proulx, Jauréguiberry, 2002, p. 17). Autrement dit, l'émergence des RSN aurait permis aux utilisateurs de se les approprier et d'inventer des modes « nouveaux de résistance culturelle » (*ibid.*) grâce à une utilisation ingénieuse de ces réseaux d'échange et de diffusion d'informations. En effet, les possibilités qu'offrent les RSN, et plus généralement le web, font des utilisateurs des citoyens autonomes qui participent à la démocratie. Si nous revenons à la création même d'Internet, il est courant de se référer machinalement à son utilisation militaire. Pourtant, pour Cardon (2012), Internet serait en partie né « des besoins de ses inventeurs, essentiellement des chercheurs et des informaticiens, " valorisant une culture de l'échange et de la coopération " au détriment des règles de centralisation, de hiérarchisation et de sélection. Ce n'est alors pas le statut social ou professionnel des personnes qui leur donne autorité, mais la réputation acquise auprès des autres par la qualité de leur contribution » (Cardon, 2012, p. 66). Il s'agit donc d'une volonté contestataire de décentraliser le pouvoir afin d'offrir l'autorité à la population sans tenir compte des origines sociales et professionnelles de chacun. Ainsi, Internet, de par ses caractéristiques, encouragerait les individus à être autonomes et leur permettrait de s'auto-organiser en des mouvements selon leurs aspirations et libertés individuelles, ainsi qu'en adoptant une attitude de défiance des institutions (*ibid.*, p. 67). De ce fait, les internautes ont la possibilité de *prendre la parole en public* et d'échanger sur leurs convictions, leurs valeurs et leurs idéaux politiques. Cette souveraineté populaire serait permise grâce à un déplacement de la « démocratie, de l'espace médiatico-institutionnel vers la société conversationnelle » (*ibid.*, p. 68). Ce nouvel espace conversationnel parfois plus large et parfois plus restreint peut former, suivant la volonté et l'intérêt des individus, des actions collectives à des fins opportunistes. De fait, l'internaute a la possibilité d'afficher librement ses valeurs, ses centres d'intérêt, ses convictions au moyen de messages ou d'images, mais également ses engagements en participant à des actions

organisées sur les RSN. Cardon poursuit en expliquant qu'Internet a permis l'ouverture d'un espace de mise en scène et de visibilité grâce à des publications qui n'auront pas été vérifiées au préalable (*ibid.*). Ces publications ne sont plus visibles et hiérarchisées suivant le statut de l'émetteur du contenu ou de ses compétences mais sont hiérarchisées par les internautes eux-mêmes suivant le fait qu'ils aient aimé, commenté ou partagé le contenu. Ainsi, nous nous rapprochons du concept de démocratie coopérative, c'est-à-dire la « liberté d'expression et d'auto-organisation de la part des citoyens pour le bien commun » (*ibid.*, p. 69). C'est donc cette liberté et cette autonomie qui permettraient aux internautes de discuter et de débattre sur le web social mais aussi de créer des controverses voire d'organiser des manifestations et mobilisations (Cardon, 2012).

Pourtant, pouvons-nous réellement suggérer que les individus organisent des actions coordonnées pour le bien commun dans cet espace conversationnel ? Pour Flichy (2010), l'internaute, ou l'amateur, dont les questions d'ordre public sont le sujet de prédilection, se contenterait d'émettre son opinion voire même d'insulter d'autres usagers lorsque ses valeurs entrent en contradiction avec celles qu'il rencontre sur les sites. Les RSN seraient alors un outil permettant à l'individu de se mettre en scène sans la volonté d'arriver à un consensus. Pour l'auteur, chaque individu agirait dans son intérêt. Cette vision est partagée par Dumoulin (2002) pour qu'il n'existe sur le web social que des « monologues interactifs », autrement dit des débats en ligne qui ne seraient finalement qu'une somme de points de vue divergents dont l'objectif n'est que de faire valoir son opinion. Ainsi, il est important de souligner que les échanges sur les RSN ne favorisent pas nécessairement la démocratie (Flichy, 2008, p. 165).

Si les RSN constituent un espace d'expression en situation de contestation, nous proposons de nous intéresser à la manière dont ces revendications s'y construisent.

### **1.2.3 Réseaux socionumériques, média des revendications**

Pour Granjon (2001), Internet modifie la nature des processus du militantisme. Pour ce dernier, les individus ont accaparé Internet comme substitut des médias dominants et pour en amoindrir leur dépendance en vue de déployer des actions. En effet, les médias établis qui définissent le cadrage sous lequel présenter un sujet sont susceptibles de biaiser la réalité et les représentations. Ainsi, les nouveaux réseaux de communication deviennent le moyen de dialoguer directement avec le public, sans passer par le filtrage qu'est le traitement médiatique

de l'information (Granjon, 2001). Il déduit finalement que l'emploi des nouvelles technologies n'est qu'une suite logique ou une adaptation à l'évolution de la technique. Mais, comme déjà précisé, l'efficacité des plateformes tient d'abord aux acteurs qui utilisent de manière effective les nouvelles télématiques (Granjon, 2001). C'est ce que précise Lafrance (2015, p. 398) pour qui les révolutions sur les médias socionumériques ne sont pas des « miracles de spontanéité » comme souvent présentés par les médias d'information, mais des manifestations populaires organisées en amont par des individus engagés, parfois même des associations. Ainsi, si nous poursuivons notre réflexion, les nouvelles technologies ne sont pas à même de résoudre une controverse, elles seraient plutôt des « instruments de contact et de sociabilité militante » (Granjon, 2001, p. 105), de par leurs caractéristiques, au service de l'internaute qui lui, par ses actions et la manière dont il s'en sert, en fera un outil de communication et de diffusion efficace (*ibid.*). De même que les RSN sont des « médias de réaction et des amplificateurs d'émotions » (Lafrance, 2015, p. 396) qui permettent aux acteurs de vivre intensément la révolte lorsque ces derniers sont indignés, frustrés ou privés de liberté. L'auteur souligne le rôle important des RSN durant la révolution tunisienne. Les médias établis, sous le joug des autorités ne permirent pas à la population de s'exprimer, et ce fut en dernier recours qu'ils ont utilisé les RSN, un outil qui leur a permis de s'exprimer et de revendiquer leur droit. Ainsi, en contexte autoritaire, les RSN sont « le média par excellence du mouvement de contestation » (*ibid.*, p. 400) au travers desquels les opposants pouvaient exprimer leurs malaises. À titre d'exemple, Twitter a joué le rôle d'outil de ralliement grâce à sa force de contagion. En effet, sur Twitter n'importe qui pouvait *retweeter* n'importe quel message sans l'autorisation du producteur du message. Twitter se dégagerait alors de l'une des fonctions qui lui avaient été attribuées, à savoir celui de « média d'information » pour devenir un outil de rassemblement et d'action (*ibid.*). Ainsi, l'auteur écarte Twitter et Facebook comme outil de réveil des populations et de naissance des mouvements de révolte, même s'il admet qu'ils ont joué un rôle important dans sa propagation. Il ajoute également que si les médias socionumériques ont « allumé la mèche », les médias établis tels que la télévision, la presse ou la radio, ont également été efficaces, et qu'il est important de combiner les deux (*ibid.*, p. 410). D'autres auteurs soutiennent que les RSN sont des petits espaces de débats ponctuels isolés qui permettent à des groupes sociaux d'exprimer leurs revendications ou leurs problèmes (Neveu, François, 1999) à l'instar des pages de groupe Facebook.

#### 1.2.4 Co-construction du problème et des représentations

Nous assistons à présent à des autoproductions collectives, mais également participatives d'informations subjectives, singulières ou d'ordre personnel sur les RSN (Denouël, 2011, p. 72). Les pratiques expressives citoyennes et collectives en ligne se caractérisent donc par un éloignement du style et de la sphère des médias d'information classiques afin de mettre « en visibilité [des] points de vue spécifiques et autonomes au sein d'espaces numériques qui leur sont propres » (*ibid.*, p. 74). En effet, les internautes vont proposer leur vision des mondes sociaux autour des thématiques qui les intéressent et qui sont peu ou prou traitées au sein de l'agenda médiatique. Ces nouvelles formes d'expression citoyenne sur la base de malaises et de revendications s'émancipent dès lors des logiques d'attention jugées sélectives des médias d'information pour transmettre du contenu sur des thématiques que les internautes choisissent et jugent digne d'intérêt pour le public qui se caractérisent par leur représentation du monde. Ce sont les internautes qui élisent les sujets discutés et partagés (Cardon, 2010, p. 42). Les informations sont alors transmises directement au public ou à l'audience sans filtrage médiatique ni contraintes spatio-temporelles puisque les publications sont diffusées instantanément. Cependant, il est aussi important de souligner le fait qu'au-delà d'agir pour l'intérêt général, l'expression citoyenne dépend avant tout de la singularité de chaque individu (Denouël, 2011, p. 79) au sens de ses valeurs, de ses croyances ou de tout autre élément qui le définit. Les RSN se présentent dès lors comme une extension des médias classiques.

Denouël (2011) repère trois formes d'expression citoyenne parmi lesquelles la contre-expertise et le témoignage. Le contre-expert, à l'instar des modérateurs de la page Facebook de TPNR et des usagers actifs de la page, est prêt à investiguer et à mener des enquêtes documentées sur des sujets pointus afin de « rétablir la vérité des faits et éclairer les esprits sur des domaines spécialisés que les individus n'appréhendent généralement que par l'intermédiaire des catégories de pertinence » (Denouël, 2011, p. 77). Nous proposons d'établir une analogie aux discours du président de Région et des transporteurs de roches publicisés dans la presse papier et numérisée locale. La construction de l'information se produit par l'alimentation d'arguments vérifiés et documentés. Une information qui se veut objective, puisque documentée et basée sur la vérité des faits, mais proposée dans une orientation qui sert les intérêts des énonciateurs. Une deuxième forme d'expression citoyenne est proposée par l'auteure, celle du témoignage. Pour Denouël (2011) « le témoignage inscrit l'information dans le registre du vécu, de l'intime et de

l'expérience sensible. [...] cette forme discursive privilégie l'ordinaire, le quotidien, la personnification et l'authenticité. » (*ibid.*, p. 78). Le partage d'expérience permet aux usagers d'interagir si ces derniers ont vécu des moments semblables.

Ces productions citoyennes doivent être pensées en interaction. L'apport d'information de chacun des individus au sein du débat thématique participe à la co-construction du problème mais également de l'information. En effet, la possibilité leur est donnée de publier du contenu et des *tweets* sur un thème spécifique, de les commenter ou d'y répondre, de les discuter, de suggérer ou d'échanger des idées, de se mettre d'accord ou en désaccord. Finalement, interagir permet une construction évolutive du problème. Le rôle dorénavant transversal de l'utilisateur des RSN, plus uniquement récepteur, le place en situation d'émetteur permanent de l'information.

### **1.2.5 Approche « expressiviste » : intelligence collective et puissance d'agir**

La « puissance d'agir » renvoie à un renouvellement de la sociologie de la domination : une approche qui donne pleinement la parole aux acteurs. Elle permet de concevoir l'action de groupe d'individus comme l'occasion de renverser les « pris pour acquis cognitifs du monde social, des évidences du sens commun » (Proulx, s.d-a), mais également comme la « compétence de s'approprier momentanément la force qui les domine pour [...] inverser le cours du pouvoir » (Proulx, s.d-a). Pour Proulx (2011) le développement du *web* social, et plus spécifiquement des RSN, serait un nouvel espace de liberté qui multiplierait les microsphères d'expression. Pour autant, les mouvements sociaux collectifs ne trouveraient pas naissance dans ces espaces médiatiques, mais plutôt dans des sentiments d'indignation, d'injustice et de domination que les citoyens jugent à un moment donné insupportable. Ainsi, la puissance d'agir aurait une visée plus forte que la capacité d'action, à savoir modifier le cours de la reproduction du monde social (Proulx, 2011). Il se pourrait alors que les transformations numériques mettent en réseau des acteurs en ligne qui se réuniraient pour agir ensemble, il s'agirait d'une « mise à contribution d'une intelligence du grand nombre » (Proulx, 2009, p.3). Pour autant, pouvons-nous réellement considérer les individus rassemblés comme faisant usage de leur raison et fonder leurs actions sur des arguments réfléchis ? Les agissements des foules ont été définis comme primitifs, barbares, violents, féroces, crédules ou encore impulsifs (Lebon, 1895). Proulx (2009) propose de considérer la foule comme la formation d'un groupe d'individus qui orienterait leurs actions vers une prise de décision et une résolution de problèmes communs.



En effet, les propriétés des RSN sont adaptées à ce que Cardon qualifie de « médiactivisme » (Cardon, Granjon, 2003, p. 10) à savoir « l'allègement des contraintes éditoriales, réduction drastique des coûts de diffusion, facilité de production coopérative et ouverture d'un espace de participation élargie permettant une plus grande interactivité » (*ibid.*). De fait, nous partons du principe qu'avec le développement d'Internet, et plus précisément du web social, les individus sont à la fois récepteurs et émetteurs de l'information ; cela crée des opportunités pour un individu ou des groupes d'individus qui souhaiteraient changer les modes de pensée ou atteindre d'autres objectifs concrets afférant à leurs valeurs et opinions.

### 1.2.5.1 L'engagement distancié sur les réseaux sociaux numériques

Il est courant de penser aux organisations syndicales, ouvrières ou écologiques lorsqu'il est question du militantisme. Il semble également évident de penser au militantisme comme des actions souvent bien rodées et organisées de sorte à atteindre un objectif commun. Pourtant, si nous revenons à la définition initiale du militantisme, nous nous apercevons qu'il s'agit, d'abord, d'individus qui ont une attitude prompte à combattre pour faire « triompher une cause<sup>52</sup> ». Une variante de cette définition est retrouvée sur le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), qui la définit comme l'action d'individu dans le but de faire triompher leurs idées, opinions et donc la défense active de leur cause<sup>53</sup>. Ces définitions ne mettent pas en exergue l'organisation ficelée d'une action, mais plutôt l'intention des individus d'agir pour une cause, des convictions, individuellement ou collectivement.

L'apparition d'Internet aurait généré de nouveaux types d'actions venant d'individus voulant défendre une cause ou des idéaux. Pour Granjon (2002), ce « néo-militantisme » se caractérise par l'inscription des individus « non plus au sein d'une organisation idéologique clairement identifiée mais plutôt de générer des projets ou de s'intégrer à des projets initiés par d'autres et d'exploiter toutes les connexions susceptibles de s'avérer à cet égard utiles » (Granjon, 2002, p. 11). Cela est en partie dû au « caractère virtuel des propos tenus sur le web [qui] apporterait une plus grande liberté dans les prises de position des internautes » (Mabi, Théviot, 2014, p. 8).

---

<sup>52</sup> Militantisme. Dans *Trésor de la Langue Française Informatisé*. <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1604376105> (consulté le 25/09/2020)

<sup>53</sup> Militantisme. Dans *CNRTL*. <http://cnrtl.fr/definition/militantisme> (consulté le 25/09/2020).

Ainsi, les militants utiliseraient de nouveaux modes de communication, et finalement de nouveaux espaces de communication, et non plus seulement l'espace public physique. Pour ce dernier « les organisations du " néo-militantisme " font par exemple preuve d'une constante inventivité dans le renouvellement de leurs standards d'action et n'hésitent pas à emprunter à des formes de coordination qui leur étaient jusque-là étrangères » (Granjon, 2002, p. 12). Autrement dit, les actions de défense de valeurs ou d'opinions sont en perpétuelle évolution et ne cessent de s'innover sur les réseaux télématiques. Ainsi, dans le cas de Tim Hunt, l'utilisation de Twitter par les internautes pour défendre des causes et des valeurs vers une audience plus large peut être comprise comme un nouveau type d'action militant. Cependant, le mouvement n'a pas été organisé en amont, mais s'est organisé au fil des actions. De même que la création d'une page de groupe sur Facebook par le collectif TPNR fédéré autour d'un projet peut également être considérée comme une nouveauté en termes d'action militante, ou engagée. Les RSN deviennent alors une ressource à exploiter, pour toutes les connexions qu'ils génèrent entre les individus, les associations, les instances privées et publiques et les médias d'information, qui peuvent être utiles au mouvement social.

Par ailleurs, les mouvements sociaux peuvent être constants, soutenus et organisés en amont, mais les définitions mobilisées ne réfutent pas l'idée qu'ils peuvent également être soudains, ponctuels et de courte durée. Si le premier cas de figure nécessite une mobilisation d'un groupe d'individus et rejoint le militantisme « traditionnel », le deuxième cas de figure, c'est-à-dire l'action individuelle ou collective soudaine, est en partie permise par les RSN qui offrent la possibilité aux individus de s'exprimer promptement, et sans organisation au préalable, sur une thématique qui éveille leur désir de défendre leurs valeurs ou opinions. Nous entrons, dans les deux cas, dans « un modèle d'organisation en réseau » (Granjon, 2002, p.11) dans lequel les individus qui militent pour leurs valeurs et opinions investissent les RSN (Badouard, 2013, p. 93).

Cependant, le terme « d'engagement » est sujet à discussion. Comme soulevé plus antérieurement, le flux perpétuel d'informations induit une brièveté de l'attention à l'égard de chaque contenu (Coutant, 2011, p. 147). Facebook, plutôt qu'un espace d'engagement profond et durable, n'est pour l'auteur qu'un espace d'expression du fait du caractère badin des échanges qui n'implique « qu'un minimum d'investissement » (*ibid.*). Ainsi, l'auteur s'interroge sur le sens réel de l'engagement lorsque l'utilisateur clique sur un « j'aime » ou entre des commentaires badins en dessous des publications.

### 1.2.5.2 Mobilisation de clavier

Si la mobilisation en ligne peut avoir été décidée et orchestrée par un groupe constitué *a priori*, il nous paraît important de revenir sur une autre logique de participation propre à l'apparition du *web* à savoir l'action isolée de militants qui suivent tout de même une stratégie collective (Badouard, 2013). En effet, l'individu qui participe à un engouement collectif agirait en ayant une moindre conscience d'appartenance à un collectif bien qu'il y soit rattaché. Nous traduisons donc cela par une nouvelle forme d'expression de l'engagement. Avec le web social et le développement des RSN, il existerait de nouveaux genres de participation autre que l'expression orale ou écrite, c'est le cas notamment de nouvelles modalités natives du numérique telles que le bouton « j'aime » ou le « partage » qui permettent également de participer (Mabi, Theviot, 2014, p. 10) ou de marquer une position. En aimant et en partageant un contenu, cela signifierait que l'utilisateur approuve ou désapprouve le contenu, et donc qu'il s'engage individuellement par une forme d'action différente du militantisme traditionnel. Badouard (2013) évoque les « collectifs malgré eux » (Badouard, 2013, p. 92) c'est-à-dire des internautes ayant des valeurs et opinions qui vont s'exprimer de manière individuelle sans pour autant que cette action – ou mobilisation – soit faite dans le sentiment d'appartenance. La somme de ces nombreux engagements aux divers degrés, qu'il s'agisse de *like*, de commentaires, mais surtout de publications de messages autour d'une même thématique qui sollicite les mêmes valeurs et opinions, constitue un collectif non-intentionnel ou involontaire. Contrairement au militantisme traditionnel qui engage les individus dans un groupe, dans un collectif, les RSN de par les différentes options, applications et possibilités dont disposent les internautes, permettraient un nouveau genre d'action : l'engagement individuel. Cette « mobilisation de clavier » (Badouard, 2013) dépasse donc les logiques d'actions militantes traditionnelles en permettant à des individus qui ne sont pas nécessairement des activistes engagés de se mobiliser, à des degrés différents, grâce à un plus large éventail ou répertoire d'actions (Ollitrault, 1999, p.156).

Se pose alors la question de l'intentionnalité suivant les degrés d'engagement. Comme susmentionné, le mouvement social se forme afin d'atteindre un objectif commun, et donc induit une « intention consciente » (Cefaï, 2007). Or, quel serait le degré d'implication de l'individu qui clique sur le bouton « j'aime » ou qui commente par rapport à celui qui partage ou qui crée du contenu. « Aimer » une publication ou un *tweet* constitue-t-il un automatisme ou

un réel engagement de la part de l'utilisateur ? Nous supposons que la somme des individus, quel que soit leur degré d'engagement, forme un mouvement dans le but d'exposer, d'affirmer et de défendre leurs valeurs. Ainsi, lorsque le « meneur » (Le Saout, 1999, para. 2) représenté par les fondateurs d'un collectif créé sur Facebook, diffuse du contenu dans l'objectif de renverser, à titre d'exemple, un projet, les internautes qui commentent le contenu de manière défavorable au projet soutiennent leur action en s'y engageant par cette interaction, parce qu'ils partagent les mêmes valeurs, visions ou opinions. C'est d'ailleurs la caractéristique de ces nouvelles formes d'actions sur les RSN, à savoir la possibilité de s'engager ponctuellement à des actions.

### **1.3 Panorama des recherches sur les mobilisations informationnelles en ligne**

Il existe plusieurs entrées pour discuter et analyser les RSN en situation d'énonciation de problèmes. Plusieurs recherches convergent vers l'idée que les internautes ont recours aux RSN pour s'exprimer et revendiquer leurs malaises dont différentes raisons ou arguments sont avancés pour expliquer l'usage des RSN dans un cadre militant. Nous proposons de réaliser une revue des différentes recherches qui abordent les raisons de l'usage des RSN, et Internet plus largement, à des fins de mobilisations informationnelles en ligne. Nous entendons par là une production d'informations en ligne de la part des acteurs-citoyens des controverses sociales. Ainsi, nous avons distingué quatre types d'approches de l'usage des RSN à des fins de mobilisations en ligne, qui peuvent évidemment être complémentaires.

#### **1.3.1 Réseaux socionumériques comme alternatives aux médias d'établis**

Les recherches sur les activités de revendication sur Internet, et plus spécifiquement sur les RSN, convergent à propos du rôle de ces dispositifs numériques comme alternatives aux médias établis. Dans son ouvrage intitulé *L'Internet militant, Mouvement social et usage des réseaux télématiques* paru en 2001, Granjon met cela en exergue en proposant que les nouvelles technologies dotent les usagers actifs d'une plus grande autonomie qui leur permet de s'auto-organiser en des mouvements sociaux (Granjon, 2001, p. 11). En effet, l'utilisateur au centre du dispositif devient « entrepreneur de sa propre vie » (*ibid.*) et c'est en lui que se tient l'efficacité des nouvelles technologies de communication. Ainsi, Internet a été utilisé dans les actions des militants afin d'altérer la dépendance aux médias établis comme Granjon (2001) le précise en

expliquant qu'il s'agit bien de « dépasser le filtre médiatique qui s'interpose entre la réalité et sa représentation, pour construire une communication moléculaire et directe entre des sujets sociaux sans passer par la verticalité des appareils et des institutions » (Granjon, 2001, p. 74). D'autres auteurs évoquent une asymétrie de la prise de parole en public en réponse à l'usage des RSN, comme le souligne Flichy (2008) en ces termes : « de nombreuses opinions s'expriment sur Internet [...] [car elles] n'ont pas trouvé ou difficilement trouvé des espaces d'expression dans les médias classiques » (Flichy, 2008, p. 171). Flichy (2008) illustre cette domination dans l'espace public médiatique traditionnel avec l'exemple du débat sur le référendum concernant la constitution européenne durant laquelle une inégalité d'accès aux médias de masse s'est avérée en faveur des promoteurs du projet. En effet, les discours des partisans du « oui » représentés par des organisations politiques dominantes étaient diffusés à la télévision et dans la presse écrite à l'inverse des partisans du « non » mal représentés dans les médias d'information. Ces derniers ont alors déployé leur communication sur le *web* où leur discours aurait occupé deux tiers des sites web traitant du référendum (Flichy, 2008, p. 171). Se développe alors une défiance contre les médias de masse et les institutions politiques qui s'est traduite par la formation de plusieurs espaces de mobilisation informationnelle que Sedda (2015) a mise en exergue dans son article sur *L'Internet contestataire comme pratique d'émancipation*.

Ainsi les chercheurs parlent de médias alternatifs comme des « productions militantes d'informations » (Cardon, Granjon, 2013). Ces pratiques d'informations alternatives voient se confronter deux visions opposées avec, d'une part, la vision « contre-hégémonique » (Cardon, Granjon, 2013, p. 16) qui critique avec virulence les médias dominants et la déformation des représentations du monde au profit d'une idéologie véhiculée par des acteurs politiques et économiques. Ce courant de pensée veut établir un contre-pouvoir ou une vision alternative à l'hégémonie des idéologies dominantes en proposant de l'information objective et diffuse à la « masse ». D'autre part, et *a contrario* se pose la vision « expressiviste » (*ibid.*, p. 18) qui « insiste davantage sur la production d'information comme instrument d'émancipation, plutôt que comme moyen de lutter contre la reproduction de la domination symbolique » (*ibid.*). Ces espaces de participation citoyens ouverts n'ont donc pas pour objectif de concurrencer les médias établis ni d'en proposer une alternative mais plutôt de permettre à des individualités de s'exprimer sur des espaces qu'elles se sont appropriés. Ce besoin de créer des espaces alternatifs s'est davantage intensifié avec Internet et les RSN qui pourtant devaient assurer l'ouverture de

l'espace public à tous et renforcer l'expression et la publication de contenu informationnel sur les plateformes. Cependant, la faible représentation de l'information citoyenne dans l'actualité médiatique a maintenu une volonté de contre-expertise des informations voire une défiance des médias dominants (Denouël, 2011, p. 77).

### **1.3.2 Réseaux socionumériques ou espace public oppositionnel**

D'autres recherches sur la contestation en ligne repensent la notion d'espace public oppositionnel, ce qui n'est pas sans lien avec le concept de contre-public avancé par Fraser (1992) dans l'article *Rethinking the Public Sphere : A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy*. Cette critique de l'espace public habermassien laisse apparaître une société stratifiée « dont le cadre institutionnel de base génère des groupes sociaux inégaux qui ont des relations structurées de domination et de subordination » (Fraser, 1992, p. 138) et qui ne sont pas pris en compte au sein de l'espace public bourgeois. Elle interroge ainsi l'(in)accessibilité de la sphère publique par l'ensemble des citoyens. Le concept de contre-public subalterne apparaît alors représenté par des individus, souvent minoritaires, subordonnés au niveau social, culturel, politique ou économique. Animés par la volonté de diffuser leurs représentations sociales et nés de l'exclusion des classes dominantes, ils constituent une sphère publique alternative « populaire, informelle ou oppositionnelle » (Dahlgren, 1994, p. 247). Macé (2007) explique le problème que rencontrent les contre-publics subalternes face aux « allants de soi ». L'existence des groupes minoritaires ou marginalisés subissant un rapport de domination sur le plan également médiatique justifie la pluralité des sphères de revendication. La mobilisation informationnelle s'explique alors par la volonté des contre-publics de redéfinir la réalité ou la représentation du monde. L'exemple de la quête d'une reconnaissance des communautés lesbiennes à travers les médias d'information s'est avéré périlleux à l'inverse des médias numériques qui permettent à la fois de gérer son discours et de créer des « espaces enclaves où générer des discours identitaires » (Goyette, 2014, p. 45). Jouët, Niemeyer et Pavard (2017) s'intéressent à la question des mobilisations féministes en ligne et concluent par le fait qu'Internet, dont les RSN, permettent d'étendre leur influence bien qu'il ne remplace pas les pratiques traditionnelles. Le *web* permet de sensibiliser voire de susciter l'adhésion d'internautes à des mobilisations de groupes marginalisés, secouant ainsi « l'ordre établi » (Jouët et al., 2017, p. 52). Nous pourrions également citer les travaux de Devillard et Le Saulnier (2015) qui mobilisent le concept de contre-public sur la question des modes

d'intervention des collectifs de prostituées au sein des arènes numériques afin de diffuser leur cadre interprétatif et de redéfinir les politiques publiques qui encadrent la sexualité vénale. Enfin, nous pensons également aux contributions autour de l'usage des RSN au cours de la révolution tunisienne par un jeune public contestataire, plus satirique, plus en marge de l'opposition classique et en contradiction au régime de cette période-là (Lecomte, 2009, 2013). Ce contre-public subalterne, défini comme un public alternatif à l'opposition au régime déjà existant, se retrouve contraint d'exprimer ses revendications sur des espaces tels que Facebook, car les médias muselés sont sous l'autorité du régime politique. Les espaces alternatifs d'expression deviennent alors des espaces d'opposition. Baygert (2015) exprime cette idée en proposant que la formation d'internautes engagés consolide ce qu'il qualifie d'« espace public virtuel autonome » ce qui permettrait de mettre en place un « espace public oppositionnel où il serait libre d'exprimer les subjectivités rebelles » (Baygert, 2015, p. 160). À la théorie critique de l'espace public bourgeois de Fraser s'accompagne celle de Negt. L'espace public oppositionnel, mobilisé dans les recherches sur les mouvements de contestation en ligne, est introduit par Negt (2007) à la suite d'un travail de redéfinition de l'espace public. Selon Neumann (2013), le théoricien critique n'est pas en accord avec la conception de l'espace public qui ne prend en compte que la contribution de la classe bourgeoise considérant que le reste de la population ne possède pas les moyens pour participer au débat public (Neumann, 2013, p. 59). Dès lors, les groupes sociaux marginalisés ou écartés de l'espace public délibératif s'expriment dans d'autres espaces oppositionnels (Neumann, 2013). L'auteur définit ainsi la conception de l'espace public oppositionnel de Negt en ces termes :

« [...] cette théorie apporte une différenciation entre les espaces publics bourgeois et oppositionnel. Le premier est tourné vers le débat représentatif du parlement et de la presse, le second émerge à travers les discussions qui se nouent dans les mouvements de contestation. » (*Ibid.*, p. 55).

### **1.3.3 Réseaux socionumériques et démocratie**

L'espoir des RSN dans un renouvellement de la démocratie par la participation citoyenne à des débats publics se présente comme un autre ensemble de recherche pour aborder les mobilisations en ligne. Les expressions sont nombreuses à savoir « démocratie électronique »,

« démocratie numérique », « cyberdémocratie » ou encore « participation citoyenne en ligne ». Cependant, ces différents thèmes font état d'un même constat, celui du renouvellement des modes et des pratiques de participation de la vie politique en ligne. Les usages oscillent entre démocratie participative et démocratie délibérative en ligne. Dans un article très complet autour de la question de la démocratie technique, Vedel (2003) soulève trois raisons d'une utilisation des RSN à des fins démocratiques. Les mobilisations sur Internet relèveraient d'un manque de transparence dans la communication d'informations politiques, de la possibilité d'y exprimer ses idées et d'enrichir la discussion entre citoyens, qui viennent soutenir la thèse d'une démocratie participative, et enfin d'avoir une influence sur les décisions politiques (Vedel, 2003) encouragée par le désir d'une démocratie délibérative. Dans le prolongement de cette réflexion, les travaux récents sur la démocratie en ligne suggèrent de penser les dispositifs numériques, pour la participation citoyenne, au-delà des usages qui en sont fait, en s'intéressant à la fois à ce que font faire les plateformes, leur architecture et leur modèle, aux usagers et aux « logiques embarquées par les outils » (Mabi, 2020, p. 76), c'est-à-dire au projet politique et démocratique que l'outil porte.

Les voies de recherche sur la démocratie participative sont nombreuses à l'instar des travaux de Le Caroff (2015) sur la participation politique des femmes à partir de commentaires d'articles de presse en ligne sur les RSN, considérés comme arène médiatique et politique, tels que Facebook, ou de Torterat (2015) qui s'interroge sur l'implication des citoyens dans des blogs politiques peu contraints en termes d'expression. D'autres travaux dépassent la simple participation citoyenne pour une tentative de prise en main du débat public et politique. Ainsi, l'apparition d'espaces publics pluriels et diversifiés se justifie par la volonté de favoriser la participation des citoyens au débat public et délibératif. Certains auteurs optent pour l'appellation « démocratie 2.0 » (Flichy, 2010) ; pour ce dernier Internet se présente comme un « nouvel espace d'information et d'échange » (Flichy, 2010, p. 626) que les citoyens utilisent pour participer activement à la vie démocratique. Dans un entretien mené dans le cadre de la parution de son livre *Démocratie et Internet*, Cardon (2012) préfère le qualificatif de « démocratie coopérative » (Cardon, 2012, p. 70) à la démocratie participative ou délibérative. Loin d'une logique de concertation citoyenne et d'intégration dans des espaces prédéfinis par les acteurs politiques, les internautes s'auto-organisent par le bas en des mouvements à même de créer des controverses imprévisibles selon Cardon (2012). Ainsi, l'auteur explique que la démocratie coopérative se veut :



« Beaucoup plus souple et autonome, cette forme de participation ne cherche pas à entrer dans les débats chapeautés par les institutions, mais à organiser des zones d'expertise ou de discussion à côté des institutions, voire contre elles » (*ibid.*, p. 71).

Cependant, l'usage d'Internet et des RSN pour une ouverture démocratique donne lieu à des critiques telles que le risque de balkanisation du point de vue des citoyens en des groupes communautaires en ligne ou la réduction du débat démocratique en des discussions ordinaires pour en soustraire sa dimension politique (Flichy, 2008 ; Vedel, 2003).

#### **1.3.4 Réseaux socio-numériques, outils au service des répertoires d'action collective**

La dernière entrée que nous proposons de voir est les RSN comme faisant partie du « répertoire d'action collective ». Cette expression a été avancée par Charles Tilly en 1984 pour faire état de nouvelles actions populaires caractérisées par la mobilisation importante de personnes et par la pression sur les autorités (Tilly, 1984, p. 95). Ainsi, les individus développent des moyens d'action autonomes avec une « préférence pour l'action dans l'espace public » (*ibid.*, p. 97) suivant des intérêts définis au préalable. Il propose dans un ouvrage paru deux ans plus tard la définition suivante du répertoire d'action collective :

« Toute population a un répertoire limité d'actions collectives, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés. Ainsi, la plupart des gens savent aujourd'hui comment participer à une campagne électorale, fonder une association ou s'y affilier, mettre une pétition en circulation, manifester, faire la grève, tenir un meeting, créer un réseau d'influence, etc. Ces différents moyens d'action composent un répertoire » (Tilly, 1986, p. 541).

Sur la base des travaux de Charles Tilly, Ollitraut (1999) propose que les militants écologistes développent un répertoire médiatique, c'est-à-dire un « répertoire composé des formes d'action destinées à attirer les médias ou [...] visant à construire ses propres moyens de communication » (Ollitraut, 1999, p. 159). Pour l'auteure, Internet est un média transnational dont les écologistes profitent pour améliorer leur répertoire d'action collective. Granjon (2002)

propose que de nouveaux répertoires d'action protestataire en ligne se développent avec l'arrivée d'Internet et de ses potentialités de communication. Il examine les nouveaux modes d'action et de communication se traduisant par une « organisation en réseau » (Granjon, 2002, p. 11) au prisme des nouveaux mouvements sociaux. Dans l'article autour du mouvement d'altermondialiste corédigé par Cardon et Granjon (2003), les auteurs considèrent qu'Internet a permis la constitution d'un nouveau répertoire d'action collective composé par exemple d'appel à la mobilisation. Ainsi les mobilisations sur les RSN ou plus largement sur le *web* par des mouvements contestataires se justifient par « les ressources techniques du média, l'absence d'exigences de rentabilité et le bénévolat des rédacteurs [qui] permettent d'alléger certaines des contraintes qui pèsent de façon beaucoup plus lourde sur la production d'informations dans les formats médiatiques traditionnels » (Granjon, Cardon, 2003, p. 72-73). Internet et les RSN, de par leurs caractéristiques, sont envisagés comme des moyens de couvrir au maximum les actions collectives. Boullier (2012) postule qu'au cours du printemps arabe, les RSN ont constitué un terrain qui a permis de développer des répertoires d'action à savoir le scandale et la force du nombre. La force du grand nombre est un élément constitutif du répertoire d'action collective qui le démarque des autres approches pouvant être menées par une minorité voire par un seul individu. Ainsi, les scandales comme moyen d'action ont été partagés et diffusés à un grand nombre d'internautes sur Facebook et Twitter car ces derniers « facilitent la réplique par simple « j'aime » ou par *retweet* (RT) » (Boullier, 2012, p. 41). L'auteur reconnaît surtout dans les RSN un moyen efficace de coordination des actions en démontrant leur capacité à « faire émerger dans la rue des foules qui jusqu'ici n'étaient perceptibles que comme « comptes Facebook » (*ibid.*, p. 45). Internet permet ainsi aux usagers de mobiliser ponctuellement des individus sur des problèmes, ce qui les libère des répertoires de coordination déjà constitués et auxquels ils ne sont plus obligés d'adhérer pour fédérer le public autour de leur revendication. Cependant, comme le proposait déjà Ollitraut (1999, p. 181), le répertoire d'action collectif tient avant tout aux acteurs qui le développent. L'usage habile des RSN, les compétences intellectuelles des internautes sont autant de déterminants de l'efficacité des moyens d'action. Par ailleurs, si Mabi et Théviot (2014) s'accordent sur la création de nouveaux moyens de coordination des actions pour un gain de visibilité, ils se questionnent sur les rapports de force non plus entre Internet et les médias d'information, mais au sein même des espaces numériques.

### 1.3.5 Les RSN comme outils de désintermédiation

Les RSN constituent un groupement de micro-espaces publics de débat. Pour Cardon (2012), la porosité entre les modes de conversation et la production d'information d'ordre public qui se déroule sur les RSN abolit la séparation traditionnelle de la diffusion de discours informationnels et de la communication interpersonnelle. Une séparation autrefois maintenue par les *gate-keepers* que sont les journalistes garants de la visibilité des paroles mais qui ne sont plus maîtrisés par ces derniers au sein de cet « espace public numérique » (Cardon, 2012, p. 35). Compagno et al. (2017) considèrent que les RSN sont des outils de :

« [...] désintermédiation journalistique [qui] bouleversent l'écosystème de l'information et la position dominante et oligopolistique des journalistes dans l'accès à l'espace public. Cette déstabilisation de la position des journalistes touche aussi bien le monopole de production de l'information, que les circuits de diffusion, et même la maîtrise de la circulation des contenus d'actualité pourtant produits par les journalistes » (Compagno et al., 2017, p. 94).

Twitter et Facebook se présentent comme des espaces d'accès à l'information et à l'actualité au sein de l'écosystème médiatique (Compagno et al., 2017). Les RSN favorisent l'expression des internautes au sein d'un *web* interconnecté à travers le monde (Douay, Reys, 2016). Le débat public s'élargit à des informations peu traitées ou différentes des questions d'actualité régie par la logique de l'agenda médiatique. La démultiplication de l'espace public a formé des « espaces informels du quotidien » (Badouard et al., 2016, para. 2) dans lesquels se développent de nombreux échanges et des mobilisations. Bien que certains auteurs parlent de « balkanisation des opinions » (Flichy, 2008, p. 161) dans l'espace public ou de « monologues interactifs » (Dumoulin, 2002, p. 148) qui empêchent de réels échanges, contradictoires au débat public, cela ne rend pas moins les informations originales. Pour Cardon (2013), le réseau Internet, en l'occurrence les RSN, voit apparaître la « production d'informations militantes ou les expériences visant à produire d'autres descriptions du monde » (Cardon, 2013, p. 40). Chaque internaute est alors à même de produire sa propre information ou sa contre information avec les outils propres aux RSN dont les pages de groupe Facebook ou les *hashtags* Twitter.

Il ressort de cette revue des approches d'analyse des mobilisations qui ont en commun de se positionner contre l'hégémonie médiatique. En effet, les motivations d'usage des RSN et des

mobilisations en ligne découlent d'une recherche de contre-pouvoir face à des médias qui favorisent les intérêts des certains groupes qui monopolisent la parole sur la scène médiatique et les sujets de débat.

## CHAPITRE 2. Traitement médiatique des controverses et rapport des journalistes aux réseaux sociaux numériques

### 2.1 L'espace public médiatique à l'ère du numérique

Les controverses sociales et publiques que nous étudions sont médiatisées. Il convient alors de traiter la question des espaces de médiatisation dans lesquels les discours circulent. Dans la mesure où nous analysons un phénomène communicationnel au prisme des TIC, la question de la place des RSN dans l'espace public médiatique numérique se pose d'autant plus que nous travaillons sur les processus de communication et de circulation de l'information au sein de l'écosystème médiatique en mutation. Pour ce faire, nous présentons dans un premier temps les pratiques journalistiques et ses mutations à l'ère du numérique, puis nous nous intéressons à la relation entre le journalisme en ligne et les RSN.

La question de l'espace public est un sujet discuté qui ne cesse de susciter des débats et arguments dont l'édition de la thèse d'Habermas intitulée « *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* » (1962). L'auteur analyse le « processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État. » (Habermas, 1962, p. 61). L'usage de la raison emprunté à Kant est au cœur de ses travaux, autrement dit l'expression des discours argumentés et éclairés permet, pour le philosophe, de constituer une opinion publique. La presse d'opinion joue un rôle majeur dans la publicisation des discours argumentés puisqu'elle permet de médiatiser les discours. Cependant, sur les plateformes numériques, l'instantanéité et la qualité des réponses<sup>54</sup> ainsi que la somme des publications ou commentaires portant sur les intérêts personnels de chacun qui priment sur l'intérêt général, s'opposeraient au principe de l'usage public de la raison. Comme le précise Flichy « l'échange argumenté est loin d'être toujours la règle » (Flichy, 2008, p. 163) sur le *web*. L'ouvrage plus récent de Habermas, *Droit et démocratie* (1997) nous permet d'apporter un éclairage à notre question. En effet, ce dernier réintroduit une nouvelle définition de l'espace public comme suit : « L'espace public [...] se

---

<sup>54</sup> Nous entendons par la qualité de réponse les interactions rapides aux publications ou les courts commentaires sous les publications.

décrit le mieux comme un réseau permettant de communiquer des contenus et des prises de position, donc des opinions [...] la connaissance de la langue naturelle étant suffisante pour y participer » (Habermas, 1997, p. 387). Il ne s'agirait donc plus d'un usage de la raison par les classes bourgeoises instruites, mais bien d'un espace de droit à opiner offert à toutes les couches sociales avec pour seule exigence celle de savoir parler.

Dans sa première publication de 1962, le choix d'Habermas de se concentrer sur la classe bourgeoise a fait l'objet de nombreuses réflexions et critiques. En effet, l'un des reproches majeurs reçus par son ouvrage est l'exclusion de la frange populaire réprimée, autrement dit l'opinion plébéienne (Farge, 1992), en faveur d'un public bourgeois étant à même de faire usage de la raison afin de contester le pouvoir en place. Pourtant, force est de constater qu'une contradiction subsisterait avec le terme « public » du latin *publicus* qui signifie « qui appartient au peuple » ; cependant, la « population » semble en marge de l'acception de l'espace public par Habermas. Si cette population n'est pas intégrée dans son premier ouvrage, elle constitue une sphère publique alternative « populaire, informelle ou oppositionnelle » (Dahlgren, 1994, p. 247) à prendre en considération. En effet, nos objets de recherche intègrent des acteurs hétérogènes de par leur classe sociale, leur sexe, leur âge et leur origine diverse. Ainsi, comme l'explique Farge (1992), l'espace public n'est pas uniquement composé des élites sociales cultivées, mais aussi de la grande masse de la population. Par ailleurs, Wolton propose l'idée selon laquelle le rôle de l'espace public diffère dans une démocratie. Ainsi, l'espace public serait « beaucoup plus large qu'autrefois, avec un nombre beaucoup plus grand de sujets débattus, un nombre beaucoup plus grand d'acteurs intervenant publiquement<sup>55</sup> » (Wolton, s.d). Cette définition s'adapte au développement des nouvelles technologies de communication qui offre la possibilité à la diversité d'individus de discourir sur des thèmes choisis, publiquement. De plus, l'espace public s'élargit, de par l'étendue des réseaux de communication. Wolton poursuit en précisant qu'il « symbolise simplement la réalité d'une démocratie en action, ou l'expression contradictoire des informations, des opinions, des intérêts et des idéologies » et « suppose au contraire l'existence d'individus plus ou moins autonomes, capables de se faire leur opinion, non « aliénés aux discours dominants » »<sup>56</sup> (Wolton, s.d).

---

<sup>55</sup> Wolton., D., (s.d). Espace public. <http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article67> (consulté le 3/10/2020)

<sup>56</sup> Wolton., D., (s.d). Espace public. <http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article67> (consulté le 3/10/2020)

Au-delà de la sous-représentation de certaines couches sociales, Miège (2010) théoricien critique des travaux d'Habermas sur l'espace public, s'oppose à la restriction de ce concept à sa seule dimension politique qui lui a été attribuée. L'acceptation de l'espace public politique ne peut s'appliquer aux sociétés contemporaines démocratiques et modernes compte tenu des modèles de communication actuels qui les structurent tels que la « presse commerciale de masse » et les « médias audiovisuel de masse » (Miège, 1995, p. 52). Si le premier modèle cité a permis d'altérer les discours polémiques en direction des institutions politiques, à l'inverse de la presse d'opinion qui était le cœur de l'espace public défini par Habermas, le second modèle a changé le mode de participation des citoyens à l'instar du journal télévisé qui les implique dans les affaires de la société. Par ailleurs pour Dahlgren et Relieu (2000), « le journalisme perd de plus en plus sa prétention à la raison ; le discours public dégénère en relations publiques. Comme la logique du mercantilisme domine de plus en plus les opérations médiatiques, le domaine de la rationalité diminue » (Dahlgren, Relieu, 2000, p. 161). C'est également ce que soutient Miège. Pour ce dernier, la principale mutation de l'espace public réside dans le fait que « la publicisation des opinions ne se limite plus à la sphère politique et intègre aujourd'hui des opinions relevant des modes de vie et des modes d'être ensemble, ce qui a amené les médias, y compris les médias de masse à s'intéresser au traitement des problèmes d'ordre personnel, relevant de la privacy » (Miège, 2008, p. 133). Chacun de ces modèles de communication a ainsi compromis l'acceptation de l'espace public d'Habermas et a élargi l'espace public à davantage de participants sans distinction de classes et de catégories sociales (Dahlgren, Relieu, 2000, p. 60).

Le nouvel espace public est à présent hétérogène et constitué d'une multitude de petits espaces alternatifs dans lesquels se confrontent des « discours circulants » (Charaudeau, 1997, p. 97) souvent opposés, provenant d'acteurs de la société (Lits, 2014, p. 79). Cet espace public médiatisé ou ces « sphères publico-privées et médiatiques » (*ibid.*, p. 80) se caractérisent par un éclatement en plusieurs sous-groupes. Le réseau Internet contribue à son morcellement à plusieurs niveaux. D'une part, il a permis le prolongement de l'espace public médiatique via les versions numérisées en ligne des médias établis déjà existants à la télévision, à la radio ou encore sur la presse papier. Ces sites de presse en ligne donnent la possibilité aux internautes d'interagir et de naviguer, via les liens hypertextes (Dahlgren, Relieu, 2000, p. 171). Le réseau Internet offre ainsi aux individus plusieurs espaces de consultation de l'information, si nous incluons également les sites de presse en ligne natifs du *web*. D'autre part, il est également

possible pour les usagers du réseau Internet de créer leurs propres espaces de communication dans lesquels ils produisent et consultent l'information, à l'instar des forums de discussion. Le réseau Internet produit alors de nombreux « mini-espaces publics spécialisés et d'espace publics alternatifs » (Dahlgren, Relieu, 2000, p. 176). Nous retiendrons donc que nous sommes en présence d'une sphère publique plurielle qui « n'est pas constituée d'une seule scène (qui serait la scène politique et médiatique nationale et transnationale), mais d'une sphère publique globale en lien avec de nombreuses sphères publiques locales » (Macé, Maigret, 2006, p. 9).

L'originalité du *web* réside dans l'hypertextualité qui relie ces différents espaces par des liens qui donnent alors la possibilité à l'internaute de se déplacer dans les différents espaces communicationnels (Macé, Maigret, 2006). Il n'en reste pas moins que pour certains auteurs l'espace public est en partie encore unifié en des moments de crises, lors de grands événements politiques et sociaux ou encore par l'intermédiaire des médias généralistes par les sujets choisis définis par l'agenda setting (François, Neveu, 1999). Nous nous focaliserons dans ce chapitre sur l'évolution de l'espace médiatique informationnel. L'arrivée des technologies d'information et de communication numérique, et notamment *Internet*, permet donc à des consommateurs de l'information de s'orienter vers de nouveaux supports. Les téléphones portables et ordinateurs sont investis pour consulter l'actualité sur les sites d'information en ligne. En effet, alors que l'essentiel des médias établis étendent leur activité à Internet, des nouveaux acteurs s'insèrent dans l'écosystème médiatique informationnel à l'instar des *pure players*. Les formats traditionnels, journaux presse papier, télévision et radio, se retrouvent concurrencés dans ce nouvel écosystème informationnel numérique.

## **2.2 Reconfiguration des dynamiques médiatiques et des pratiques journalistiques**

Les technologies de communication numériques ont sensiblement changé les formes éditoriales existantes ainsi que les pratiques journalistiques, et plus généralement la société d'information. Avec l'arrivée d'Internet, l'espace public médiatique subit des mutations en termes journalistiques qu'il convient de saisir.



### 2.2.1 Les sites web d'informations en ligne

Rendre compte de la reconfiguration de l'espace public médiatique à l'œuvre du numérique c'est prendre en considération l'un de ses changements les plus manifestes, à savoir la presse en ligne. Si la presse imprimée d'opinion publiait les discours éclairés de la catégorie bourgeoise comme le suggérait Habermas, les modes de communication ont depuis évolué notamment avec le réseau Internet qui contribue à l'évolution et à l'ouverture de cet espace public médiatique. La majorité des presses quotidiennes imprimées, régionales et nationales confondues, en France connaît un recul sur l'année 2020 en matière de diffusion au regard des quotidiens nationaux *Le Parisien* (-5,76 %) ou de *L'Équipe* (-7,32 %) <sup>57</sup>. Cela serait dû en partie au basculement de la presse quotidienne généraliste sur le *web*. Ce changement s'est produit de deux manières, soit par « la transposition intégrale dont le but est de mettre la totalité du titre et [soit par] la transposition partielle impliquant une sélection des informations tout en restant fidèle aux journaux papier et sans vouloir désorienter les publics » (Zouari, 2007, para. 11). Cependant, force est de constater que l'espace public médiatique s'est ouvert à d'autres types de presses en ligne, autres que les versions numérisées des presses imprimées déjà existantes, à savoir les *pure players*.

Les médias en ligne, c'est-à-dire la version *web* des médias imprimés ou audiovisuels déjà existants (Marty et al., 2012), sont la catégorie majeure des sites d'information en ligne. C'est en 1995 que les premiers journaux français diffusent de l'information sur le réseau Internet, à savoir *Libération* et *Monde* (Dagiral, Parasio, 2010a, p. 13). Puis rapidement, ce sont tous les autres journaux papier qui se sont saisis des outils Internet. En Grande-Bretagne, les quotidiens généralistes *The Guardian* et *The Daily Telegraph* se sont dotés d'un site Internet, ainsi que *The Independent* qui a mis fin à son édition papier en 2016. Cependant et de manière générale, pour des auteurs comme Zouari (2007), « l'information électronique est perçue comme un prolongement voire une extension considérable du support papier » (Zouari, 2007, p. 5), car la production du contenu et l'information obtenue par les sources restent à la charge de la version imprimée qui distribue les informations aux différents supports qui les traitent. Pour Zouari, il n'existe actuellement pas de rédaction en ligne attitrée qui crée de l'information de manière

---

<sup>57</sup> Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias.. *Classement diffusion presse quotidienne nationale 2020*. <https://www.acpm.fr/Chiffres/Diffusion/La-Press-Payante/Presse-Quotidienne-Nationale> (consulté le 11/08/2021)

autonome. Il s'agit d'une forme poussée de la « circulation circulaire de l'information » puisque la presse en ligne retraite et diffuse du contenu provenant des médias établis (Rebillard, 2006, p. 59). Pour Rebillard (2006), ce phénomène de mimétisme des productions et des choix éditoriaux tend à s'accélérer avec le développement d'Internet (*ibid.*, p.60).

À côté de la presse imprimée en version numérique, des sites natifs d'Internet ou des *pure players* se sont développés. Ces sites diffusent exclusivement de l'information en ligne sans détenir de version papier telle que *MediaPart* comme nous l'avons vu précédemment, *Minutebuzz* ou encore le connu *HuffingtonPost*, ou *Buzzfeed* aux États-Unis (Dagiral, Parasie, 2010a). Les raisons de leur apparition dans le paysage médiatique sont multiples. Il s'agit pour certains auteurs de penser leur création comme « une contestation de l'hégémonie des médias traditionnels sur l'information » (Pélissier, Chaudy, 2009, p.16) et la volonté de leur fournir une information marginale co-crée avec les citoyens-internautes. Pour Abeille et Daignes (2013) l'apparition de ces *pure players* s'explique par le fait que la presse en ligne ne peut suivre toute l'information sur le web et que ces professionnels de l'information en ligne n'ont su saisir l'attente de l'internaute, différente du lecteur, en termes d'information au moment du basculement sur Internet. En effet, la demande a changé et l'utilisateur souhaite désormais une diversité d'informations peu cadrée, comme c'est le cas sur les sites d'actualité entièrement en ligne qui « propose des articles truffés de liens, des témoignages, des débats, des suivis live de certaines actualités : de nombreuses pratiques dont les médias traditionnels vont s'inspirer pour leurs sites » (Abeille, Daignes, 2013, p. 118).

### **2.2.2 Nouvelles pratiques journalistiques à l'ère du numérique**

Les premiers travaux sur le journalisme en ligne présageaient l'extinction de la presse papier payante et une refonte des médias à présent en ligne, gratuits et participatifs (Mercier, Pignard-Cheynel, 2014, p. 3). Cependant, l'appropriation du réseau Internet et de ses potentialités reste sélective et disparate (Pélissier, Diallo, 2015). Éloignés des discours euphorisants sur le numérique, les deux auteurs affirment que le journalisme ne s'est pas renouvelé sur le plan technologique ou éditorial comme les premières recherches prospectives à tendance déterministes le prévoyaient. Cependant, les frontières du métier de journaliste s'étendent vers le numérique et ce dernier doit néanmoins conjuguer ses pratiques avec les contraintes, ou opportunités, permises par le réseau Internet en matière d'instantanéité, de temps et surtout,

d'interaction. Finalement, les recherches plus récentes se sont concentrées sur l'activité, les pratiques et les compétences des journalistes en ligne avec deux focales. D'abord, les journalistes sont envisagés comme subissant le développement du réseau Internet, sous-entendu que les pratiques journalistiques se doivent de s'adapter aux nouvelles exigences qu'il impose en termes spatio-temporel, logistique et éditorial. À l'inverse, un autre pan des recherches soutient que les journalistes gardent la main mise sur la production de l'information, ainsi la presse en ligne ne serait qu'une extension des formes de publicisation traditionnelle de l'information (Zouari, 2007, p. 7), et les pratiques journalistiques se retrouvent peu ou prou modifiées.

Nous proposons de nous intéresser aux productions journalistiques ainsi qu'aux discours des professionnels tenus sur leur production afin de saisir les changements manifestes, ou non, de la circulation de l'information dans un écosystème médiatique à l'épreuve du numérique. Pour Charon (2011) « les potentialités des techniques liées au numérique, mais également les choix des applications développées » (Charon, 2011, p. 20) contraignent ou permettent aux journalistes d'adapter leur mode de conception et de diffusion de l'information. Ces potentialités diverses recouvrent l'accélération temporelle du traitement de l'information, les nouveaux formats de production, les sources d'information ainsi que la participation des internautes-contributeurs dans la conception de l'information (Charon, 2011).

### **2.2.3 Le cadre spatio-temporel**

L'accélération du traitement de l'information est une conséquence majeure du développement des TIC (Charon, 2011 ; Antheaume, 2016). Avant le développement d'Internet et la mise à jour permanente de l'actualité sur les sites d'information, le traitement de l'information s'était déjà accéléré sur les chaînes d'information audiovisuelles. En effet, l'actualité locale, nationale ou internationale est traitée par les chaînes d'information en continu et en temps réel. Le réseau Internet, et les supports indispensables à son utilisation tels que l'ordinateur ou le téléphone mobile ne sont pas les supports précurseurs de l'immédiateté de la diffusion de l'information. Cependant, il s'agit d'une nouvelle donne temporelle que le réseau propose et qui contraint les journalistes à adopter dans leurs pratiques de conception et de publication de l'information. Dans son approche réflexive sur la profession de journaliste, Antheaume (2016) définit le

« temps réel de l'information » (Antheaume, 2016, p. 123) comme un facteur pressant à l'origine des changements des pratiques journalistiques.

La nouvelle dynamique spatio-temporelle apporte des modifications considérables au rapport à l'écriture journalistique ainsi qu'à sa circulation. Pour Abeille et Daignes (2013) « le public s'agrandit, l'impératif du temps réel se fait plus pressant » (Abeille, Daignes, 2013, p. 117). Et cette pression temporelle induite par le réseau Internet se traduit désormais par une superposition du temps réel médiatique sur le temps réel de la vie (Antheaume, 2016, p. 127). Sur le web, l'instantanéité du traitement de l'information substitue les méthodes traditionnelles du bouclage de l'information diffusée au lendemain. Le rythme effréné de l'actualité conduit les journalistes à diffuser en premier lieu un texte « brut » qui sera soumis à constante actualisation (Charon, 2010, p. 264). En effet, le journaliste peut désormais actualiser l'information qu'il a soumis à chaud en rajoutant par la suite des témoignages, des corrections ou toute autre information qui entoure l'évolution de l'événement (Dagiral, Parasie, 2010a, p. 20). Ensuite, les textes courts, compensés par les liens hypertextes y sont préférés aux textes longs. Ainsi, les *5W* traditionnellement utilisés dans les articles de presse imprimée se retrouvent bousculés par la « maîtrise de l'écriture hypertextuelle » (Pélissier, N., 2003, p. 100) qui conduit l'internaute vers des niveaux d'information et des angles différents pour un même article (Zouari, 2007, p. 5). Les pratiques d'écriture journalistiques sur le *web* accélèrent la disparition du « vieux journalisme » (Abeille, Daignes, 2013, p.117) puisque le journaliste peut également rechercher de l'information ou interroger des sources depuis son écran.

Bien que les sites d'information en ligne reprennent les codes du journal papier à l'instar de la datation de l'édition du jour (Ringoot, 2002), l'heure de la mise en ligne de l'article supplante la date de publication. Par ailleurs, le rythme de production de l'information en ligne s'est accéléré. Si les éditions en ligne s'appuient sur la matrice temporelle des éditions papier auxquelles elles sont adossées, car elles sont alimentées par les journaux classiques, elles établissent néanmoins un rythme de production supplémentaire : l'information en continu. Déjà développée par la radio et la télévision, l'information constante est reprise par les sites d'information en ligne sous la forme de mise à jour permanente du contenu ; ce que ne permet pas le bouclage des quotidiens. Pour Ringoot (2002), ce « rafraîchissement » constant des articles couplés à l'accès libre aux archives donne l'illusion d'un flot d'informations ininterrompu (Ringoot, 2002, p. 74). Par ailleurs, Internet a institué la diffusion de contenu écrit en temps réel. Cela est notamment permis par une nouvelle forme de journalisme qui semble

s'opérer : le journalisme assis et de reprise (Dagiral, Parasie, 2010a). Dans la logique d'information en temps réel pour pallier à la concurrence, le journalisme assis s'est développé dans le souci de produire un grand nombre de sujets à chaud dans un temps réduit provenant le plus souvent de dépêches AFP (Dagiral, Parasie, 2010a) ou d'information déjà traitée et récoltée sur le *web*. Pour Dagiral et Parasie (2010a), « ce journalisme de reprise aurait pour effet d'accélérer les cycles de production de l'information, ce que refléterait notamment la production de l'information sur le web » (Dagiral, Parasie, 2010a, p. 20). Le web a un effet sur le cycle temporel de la production journalistique puisqu'il pousse les rédactions à traiter massivement l'actualité mais également à hypermédiatiser certains sujets d'actualité en peu de temps. L'étude de Marty et al. (2012) soutient cette idée en donnant l'exemple du traitement du sujet d'actualité autour du conflit en Lybie sur dix jours, il compte 4131 articles.

Outre la temporalité, l'architecture des sites d'information induit également de nouvelles pratiques journalistiques. Catroux (2000) souligne l'importance de l'espace considérable et illimité dont disposent les journalistes sur les éditions en ligne en opposition aux encarts restreints dans les journaux papier :

« La presse en ligne se développe dans un espace totalement ouvert et libéré de deux contraintes techniques inhérentes à la version papier : le bouclage et la périodicité. Lorsqu'un journaliste rédige un article, il doit le faire au signe près pour que sa copie entre dans un espace calculé et inextensible. La longueur d'un article, voire son existence même, est déterminée par l'importance relative de l'événement dans le flot ininterrompu de nouvelles. En revanche, sur l'Internet, la notion de place n'a plus lieu d'être, et nous pouvons donc trouver des informations qui n'auraient pu, faute de place ou faute d'intérêt, être publiées sur un support traditionnel » (Catroux, 2000, para. 32).

#### **2.2.4 Les sources journalistiques**

Le rapport entre les journalistes et les sources n'est pas unilatéral. Il est de coutume de représenter le journaliste tel un enquêteur à la chasse à l'information vers des sources passives. Or, de tout temps, les sources ont été actives (Neveu, 2009, p. 55) et ce, avant même l'arrivée des technologies d'information et de communication numériques. La production de l'information se réalise conjointement avec les sources d'information qui opèrent des stratégies

de diffusion de leur cadrage interprétatif. Outre les traditionnelles invitations aux conférences de presse ou l'envoi de communiqué de presse, les sources tentent également d'attirer l'attention des journalistes par des manifestations ou la création d'événements spectaculaires (Neveu, 2009, p. 56). Cependant, dans son analyse de la PQR de province, Neveu montre qu'en dépit des efforts menés par les différents acteurs, la préférence des journalistes était jusqu'alors tournée vers les sources institutionnelles dites officielles, à savoir le gouvernement ou les grandes entreprises en l'occurrence (Neveu, 2009, p. 57). Ces sources officielles, figures d'autorité, sont alors définies comme des « définisseurs primaires », c'est-à-dire de sources détenteurs du pouvoir de définir et de cadrer l'information diffusée alors dans la presse en premier (Neveu, 2009, p. 57). Ainsi, si un courant de recherche propose que les journalistes choisissent leurs sources en fonction de leurs besoins, il est également admis que les journalistes s'appuient généralement sur les mêmes sources connues qui détiennent alors le vrai pouvoir de la presse (Maigret, 2015). Cependant, avec les technologies d'information et de communication numériques, des chercheurs se demandent s'il est encore envisageable de penser que les sources institutionnelles prédominent toujours le choix des journalistes au détriment des sources numériques (Pélissier, Diallo, 2015).

En effet, Internet offre l'opportunité aux rédactions d'accéder à une diversité de sources numériques ce qui remet en cause le modèle du journaliste investigateur qui se déplace sur un terrain physique pour obtenir une information (Charon, 2011, p. 17). De plus, les nouvelles sources déstabilisent le choix des informateurs récurrents et seraient à même de redistribuer la parole et le cadre interprétatif des événements.

À présent, en plus des méthodes d'investigation traditionnelles, la collecte de l'information qui se fait également auprès de sources numériques devient alors « *désincarnée, rationalisée, voire robotisée* » (Boszkowski, 2004 cités par Pélissier, Diallo, 2010, para. 2). Si parmi les sources numériques les *newsletters* et les dépêches d'agence restent en premières positions, de nouvelles sources sont mobilisées par les journalistes. La recherche d'information dans les sites spécialisés de confiance ou sur le moteur de recherche Google fait partie des nouvelles pratiques journalistiques à l'ère du numérique (Pélissier, Diallo, 2010). Dagiral et Parasie (2010a) montrent à titre d'exemple que le traitement et la mise à disposition de données publiques en ligne permettent aux journalistes de se défaire de l'influence des sources institutionnelles.

Avec l'accès aux nouvelles sources numériques, le travail de journaliste se sédentarise en partie et encourage à la réécriture de sujets déjà existants :

« [...] le contact avec l'extérieur s'opère par la médiation des dispositifs techniques (fils d'agences et informations disponibles en ligne, messagerie électronique, téléphone) et le travail d'écriture est quasiment inexistant. Les rédacteurs récupèrent le contenu des dépêches sur le fil d'agence, le collent dans un document qu'ils créent dans le CMS, puis l'éditent. La réécriture des dépêches, quand elle a lieu, reste sommaire et se limite le plus souvent à « bâtonner » plusieurs dépêches traitant d'un même sujet. » (Cabrolié, 2010, p. 88).

Outre les dépêches AFP, les sites spécialisés et les données publiques d'autres sources numériques sont disponibles sur le web. Bien que les journalistes ne soient pas fervents de l'usage des sources autopubliées comme les blogues (Pélissier, Diallo, 2010), d'autres sources telles que les publications sur les RSN représentent des opportunités en matière d'information pour les journalistes.

### **2.2.5 Les nouveaux formats de production**

Nous envisageons les « formats » comme un « ensemble de conventions concernant les formes de l'information et qui sont spécifiques aux différents supports médiatiques » (Dagiral, Parasio, 2010b, p. 104). Chaque support d'information – presse papier, radio, télévision – possède des conventions établies par les journalistes qui encadrent le travail de l'information ainsi que sa narration journalistique, ou sa mise en récit. En ce sens, Internet et donc les supports d'information numériques induisent également de nouvelles conventions d'écriture de l'information. Les nouvelles technologies numériques ont des répercussions sur l'écriture journalistique en apportant des formats stylistiques spécifiques et protéiformes, c'est-à-dire des apports en termes de texte, d'image, de vidéo, de son ou encore de lien hypertexte. En effet, les modes de traitement de l'information numérique combinent des potentialités de l'information auxquelles doivent s'adapter les journalistes. Dorénavant, les articles sont enrichis de contenus multimédias mais également de liens hypertextes qui dirigent le lecteur vers d'autres articles en lien ou vers des articles d'actualité. Pour autant, est-ce que les nouveaux formats bouleversent les modalités classiques d'écriture de même que la présentation, la lisibilité et l'ergonomie de l'information ?

L'idée selon laquelle il existe une écriture journalistique Internet spécifique est discutée. Les nouveaux formats disponibles sur le *web* ne transforment pas les pratiques journalistiques qui ne diffèrent alors pas des méthodes d'écriture traditionnelle comme le souligne Mouriquand (2015) :

« En raison des contraintes manifestes de lecture sur un ordinateur (scintillement de l'écran, une difficulté de lecture estimée à un quart de plus que sur le support papier, un nombre de lignes limité avant déplacement du curseur), on assiste à un grand retour d'une écriture de type agence de presse : phrases courtes, pas de fioriture. Et les possibilités de renvoi par des liens à d'autres temps du récit ne sont rien d'autre que le recours massif à des angles différents pour une même histoire. De même, l'introduction de sons, de vidéos n'est conceptuellement pas différente de celle des photos ou des infographies que nous venons de signaler. On peut au contraire estimer que les concepteurs de sites poussent à l'extrême l'utilisation des concepts classiques sur lesquels jouaient déjà leurs devanciers de la presse écrite. » (Mouriquand, 2015, p. 32-33)

Par ailleurs, l'appropriation des nouveaux formats par les journalistes serait due à des impératifs stratégiques (Goasdoué, 2015). Les raisons de l'exploitation des potentialités du numérique s'expliquent par la logique de visibilité, de concurrence et d'opportunité. Plutôt qu'une nécessaire adaptation, puisque l'exploitation des nouveaux formats est variable d'un article à l'autre et dépend des enjeux, il s'agit pour le journaliste de saisir les opportunités qu'entraînent l'ajout de vidéo, de plusieurs images, de liens hypertextes ou de captures d'écran de publication depuis les RSN en fonction de ses besoins. Ainsi, pour l'auteur « le recours au format vidéo, à ses débuts, et encore aujourd'hui, répond moins à l'aboutissement d'une innovation éditoriale qu'à un ajustement stratégique » (Goasdoué, 2015, p. 170). Pour prolonger sa réflexion, les transformations des principes-mêmes d'écriture sont envisagées pour l'auteur comme l'un des aspects visibles des mutations du secteur informationnel.

Ainsi, bien que l'innovation ne soit pas radicale, les contenus multimédias remettent en cause les formats traditionnels de la presse en déstabilisant la narration journalistique (Dagiral, Parasie, 2010b). Pour les auteurs, « les formats traditionnels de la presse imprimée étant plutôt adaptés et arrangés que profondément remis en cause » (Dagiral, Parasie, 2010b, p. 130). Ils rejoignent l'idée selon laquelle l'exploitation des nouveaux formats de production ne s'impose



pas d'office aux journalistes mais dépend ici « d'un ensemble de jugements relatifs au public, [du] rôle social et politique qu'ils entendent jouer ainsi qu'au cadre sociotechnique de leurs activités » (*ibid.*). Cependant, il faut reconnaître dans les sites d'information des spécificités inhérentes aux technologies numériques que ne possèdent pas les autres médias d'information. Les liens hypertextes et les contenus audiovisuels l'illustrent. Les nouveaux formats de production induisent des opportunités en termes de narration journalistique que les journalistes de la presse papier ou des médias d'information audiovisuelle ne pouvaient pas coupler. Intégrer du contenu audiovisuel ou des liens hypertextes dans du texte papier n'est pas envisageable, en ce sens *Internet* offre la mise en place de nouveaux formats :

« [...] de nouvelles conventions encadrant l'utilisation des contenus audiovisuels, de manière à faciliter le travail du journaliste et à établir un nouveau « pacte de lecture » avec l'internaute. À d'autres moments dans l'histoire de la presse, les formats ont dû être ajustés suite à l'apparition de nouveaux contenus. L'intégration de la photographie dans les quotidiens américains de l'entre-deux-guerres ne s'est pas faite sans difficulté » (*ibid.*, p.105).

Dagiral et Parasie (2010b) définissent plusieurs régimes d'intégration des contenus audiovisuels, mais valables également pour les contenus uniquement visuels, dans les articles d'information en ligne. Ces régimes sont établis par le croisement des variables « sollicitation de l'attention des internautes » et « articulation des contenus audiovisuels à la narration » (Dagiral, Parasie, 2010b, p. 107). Le premier régime d'intégration du contenu visuel ou audiovisuel est la vignette, elle est marquée « par une forme d'attention focalisée et une articulation narrative à dominante dénotative ou illustrative. Disposé au cœur du texte, l'audio, la vidéo ou le diaporama sonore fait accéder plus directement et plus fortement à un événement ou illustre le texte qui l'accompagne. [...] Le cadrage et l'interprétation de l'événement sont entièrement dévolus au texte de l'article » (*ibid.*, p. 108). Le deuxième régime est celui du témoignage, autrement dit :

« [...] le contenu sonore ou vidéo est encore disposé au cœur de l'article dans lequel il découpe souvent plusieurs paragraphes [...] le contenu audiovisuel remplace les citations extraites d'entretiens. Mais ce sont les vidéos qui jouent le rôle le plus important dans la narration. Le rôle du texte est ici de mettre en scène la vidéo, qui constitue l'élément

central de « sur une page web distincte, éventuellement associé à un article du site par des liens. Cette forme d'attention distribuée se conjugue à une forme de récit dans lequel la vidéo ou l'audio donnent à voir ou à entendre un événement ou une opinion. Le contenu ne contient souvent aucune marque de l'intervention du journaliste. Le journaliste signe par la formule « propos recueillis par... », indiquant ainsi qu'il n'a fait que donner accès à l'opinion [...] » (*ibid.*, p. 111).

Outre les contenus visuels et audiovisuels, l'usage de liens hypertextes représente également une opportunité pour les journalistes dans la narration. Comme évoqué *supra*, au même titre que les RSN, se développent sur les sites d'information des discours hypertextualisés autrement dit une multiplicité de discours composée d'articles qui renvoient vers d'autres articles reliés. Le journaliste crée alors un parcours hypertextuel qui met à mal le principe de lecture et d'écriture traditionnel linéaire et directif autrefois imposé par les journaux papier (Catroux, 2010). En effet, au cours de sa lecture, l'internaute a la possibilité d'emprunter des chemins de lecture différents et uniques. À ce titre, l'auteur présente trois types de liens qu'il est possible de retrouver dans les articles des sites d'information en ligne. D'abord, l'auteur définit le premier type de liens comme suit :

« Les liens contextuels donnent des informations complémentaires que l'auteur ne peut inclure dans son article. Ils permettent de combler les déficits de connaissances dont certains publics pourraient souffrir et qui gêneraient la compréhension. [...] Ils renvoient enfin à des renseignements que l'organe de presse ne peut publier par manque d'espace et de moyens économiques. » (Catroux, 2010, para. 5).

Les deux autres types de liens sont intertextuels et hypertextuels, l'un renvoie à des références dans le même média, et l'autre renvoie vers d'autres sites :

« [...] Les liens intertextuels renvoient à des références liées au contenu de l'article dans la même revue, soit dans d'autres articles, soit dans d'autres rubriques. Les liens hypertextuels enfin donnent accès à d'autres sites liés par le thème de l'article ou pouvant lui apporter un éclairage nouveau » (Catroux, 2010, para. 5).

Pour Saemmer (2012), il existe deux usages de l'hypertexte par le journaliste. L'hypertexte informationnel, à vocation d'argumentation, permet de diriger le lecteur vers des sources qui font office de preuve, d'autorité et donc de données « vérifiables » (Saemmer, 2012, p. 138). Le deuxième usage de lien hypertexte réside dans sa forme dialogique. En effet, cet hypertexte « s'inscrit ainsi dans l'imaginaire d'un Internet comme espace non hiérarchisé, où les opinions se juxtaposent et se croisent, et qui offre au lecteur la possibilité de se forger une opinion personnelle " en connaissance de cause " » (*ibid.*, p. 139). Le lecteur fait ainsi face à une nouvelle configuration de l'information inhérente aux nouvelles technologies d'information et de communication numérique ; un même événement peut être traité sous plusieurs angles différents et à plusieurs reprises durant la même journée en étant relié par des liens hypertextes.

### **2.2.6 L'importance des nouveaux modèles d'affaires économiques dans les pratiques journalistiques**

Certaines pratiques ne peuvent être généralisées à tous les sites d'informations au regard du site d'actualité tout en ligne comme *MédiaPart* qui propose des textes longs semblables à ceux retrouvés dans la presse imprimée (Charon, 2010, p. 265). Les pratiques d'écriture journalistique varient alors suivant les sites d'information et ne se dirigent pas nécessairement vers un consensus établi (Charon, 2010). Les *pure players* tentent de développer un mode de financement différent de la publicité recourue par les médias établis pour échapper à la contrainte de la quête d'une forte audience. De même qu'ils tentent d'avoir des positionnements originaux ou offrent de l'information inédite ou alternative pour se distinguer des sujets d'actualité traités par la presse en ligne qui ne peut échapper à la logique de l'agenda setting. Cela permet à certains *pure players* de ne pas être sous la pression de l'immédiateté de l'information. D'autres sites d'information natifs du web, à l'instar de Huffington Post, se présentent comme sites généralistes et proposent de l'actualité instantanée à l'image de la presse en ligne. Le *pure player* répond ainsi à l'agenda médiatique mais produit également des articles sur des thèmes très diversifiés (Sinclair, 2013) mêlant sujet politique, économique, social, fait divers, *people* ou *lifestyle* sur la même page. Aussi, si les sites natifs sur le *web* revendiquent leur indépendance à l'audience, il n'est pas à écarter que plusieurs d'entre eux finissent par céder à la logique de divertissement et du traitement d'information dite chaude (Christin, 2018).

En dépit de ces tentatives d'indépendance vis-à-vis des logiques d'audience et publicitaires, il ne reste que la logique du *web* induit un modèle économique de la presse qui repose sur la course à l'audience. En échange d'une consultation d'information gratuite, ou partiellement gratuite, le média affiche de la publicité sur l'écran d'affichage du lecteur. L'autre option est l'abonnement payant, mais la logique de gratuité d'Internet et l'accès à l'information sur d'autres sites rend les internautes réticents à payer (Dagiral, Parasie, 2010a, p. 32). Ainsi, la logique de l'audience et du référencement change le rapport des approches éditoriales entre le site de presse en ligne et sa version papier (Charon, 2010, p. 266). À l'instar du journal papier *Le Figaro* dont le discours sur sa version en ligne est davantage nuancé afin de capter une plus large audience. Des travaux plus récents démontrent que la logique d'audience et la dépendance à la ressource publicitaire perdurent. Les pratiques de production et de retraitement de l'information par le biais de logiciels de gestion de contenus et de mesure d'audience sont symptomatiques de la pression du modèle dépendant de la publicité que subissent les médias (Smyrnaio, 2018). Le modèle économique de la presse avec le développement d'Internet est également touché par le nouvel écosystème médiatique qui accueille désormais des intermédiaires de l'information que sont Google et les réseaux sociaux<sup>58</sup>. L'idée selon laquelle les moyens de communication sont détenus par des acteurs oligopolistiques d'Internet, les GAFAM<sup>59</sup>, et que les médias d'information sont dépendants des annonceurs en ligne entretient « l'hétéronomie journalistique » (Smyrnaio, 2018). La position des GAFAM en tant que principal diffuseur et sélectionneur de l'information amoindrit l'autonomie des éditeurs et des journalistes. Le fait de hiérarchiser et d'accorder de la visibilité à des contenus médiatiques induit les journalistes à revoir leur pratique d'écriture, de production de l'information et leur rapport au lectorat (Sebbah et al., 2020). L'exemple de Facebook imposant aux éditeurs et aux journalistes un format de publication qui garantit la performance et l'interaction aux contenus (Mattelart, 2020) est significatif de cette domination. Dans le cadre de notre recherche, il sera intéressant d'analyser la manière dont les journalistes britanniques et réunionnais en particulier traitent les deux controverses à l'aune du changement de modèle économique que la presse traverse.

---

<sup>58</sup> Charon, D. (06/2015). Presse et numérique, l'invention d'un nouvel écosystème. [Rapport]. P. 1-14. <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Rapport-Charon-Presse-et-numerique-L-invention-d-un-nouvel-ecosysteme>

<sup>59</sup> Acronyme de Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft

### **2.3 Contrat de communication médiatique et ouverture à la parole ordinaire dans les sites d'information**

Pour Charaudeau (2011), la diffusion d'information médiatique se déroule au sein d'une situation de communication instituée par des conventions et des normes établies et consenties. Le contrat de communication s'établit par des régularités comportementales. Ces échanges se réalisent dans un cadre de « co-intentionnalité » (Charaudeau, 2011, p. 52) accepté par les deux parties. Cela veut dire qu'un cadre de référence se met en place entre l'interlocuteur et le destinataire qui reconnaissent alors les conditions d'échange de l'information basée sur l'identité, la finalité et le dispositif (*ibid.*).

L'identité est une condition qui permet la construction de l'acte de communication. Charaudeau (2011) définit deux instances dans le contrat d'information médiatique. D'une part, l'instance de production, ou le journaliste, qui a pour rôle de rassembler des événements et des savoirs avant de les traiter et de les diffuser par la suite. Le journaliste se trouve alors dans un rôle de « chercheur-pourvoyeur » et de « descripteur-commentateur » de l'information (Charaudeau, 2011, p. 58). Le public ou l'instance de réception constitue la seconde instance au sein du contrat de communication médiatique. Le public tel que défini par Charaudeau (2011) ne peut être clairement discerné par l'instance de production. En effet, les réactions, les points de vue ou encore les statuts sociaux des personnes qui composent cette instance ne peuvent être saisis par les journalistes (*ibid.*, p. 63). Il se contente alors de consommer l'information. Ce contrat de communication, qui détermine les rôles respectifs des journalistes et du public, est à questionner avec l'apparition d'Internet et des espaces de contribution des internautes qui les placent à la fois dans un rôle de producteur de contenu et de récepteur.

La deuxième condition qui détermine l'acte de communication est la finalité. Dans le cas du contrat de communication médiatique, la finalité pour le journaliste est double. Elle consiste à la fois à informer le citoyen et à produire une information qui permettrait de capter un grand nombre de lecteurs (*ibid.*, p. 70).

Enfin, le dispositif est la dernière condition qui détermine la manière dont l'acte de communication se déroule. En effet, chaque situation de communication a lieu dans un espace physique qui pose alors les contraintes en matière de production, de transmission du message, mais aussi d'échange entre le journaliste et son destinataire. Ainsi, pour Charaudeau (2011), le

type du support – télévision, radio ou presse écrite en l’occurrence – définit « les représentations du temps, de l’espace et des conditions de réception que chacun de ces trois médias construit » (*ibid.*, p. 87). Se pose alors la question des sites d’information en ligne dont les contraintes, mais également les opportunités, établissent une situation de communication qui renouvellerait les rapports entre les journalistes et les usagers des médias d’information.

### **2.3.1 Parole ordinaire cadrée dans les sites d’information**

Les raisons pour lesquelles les internautes contribuent à la production de l’information sont variées. D’une part, les internautes et les consommateurs de l’information de manière plus générale sont critiques vis-à-vis du travail des journalistes. Le non-respect de la séparation des faits et des commentaires, le manque de distanciation énonciative (Aubert, 2009, p. 178) et la proximité des journalistes avec certaines sources institutionnelles remettent en cause la qualité de l’information proposée. D’autre part, le besoin des citoyens de rapporter des faits d’actualités dont ils sont témoins ou l’envie d’introduire des sujets au sein des couvertures médiatiques car ignorés par les médias établis les incite également à vouloir contribuer à la production journalistique (*ibid.*, p. 174). Ainsi, on voit alors émerger sur le *web* des citoyens qui rédigent et diffusent de l’information produite par eux-mêmes (*ibid.*, p. 173). Cette nouvelle forme de production d’information est qualifiée de « journalisme participatif » dans le sens où elle offre « la possibilité à des internautes non-journalistes de participer à l’élaboration de l’information, selon des formes variées » (*ibid.*, p. 171). Les formes de participation sont variées, allant de la prise en compte d’un commentaire sur un article ou des opinions sur une thématique proposée par le média en ligne à la publication d’une contribution d’un internaute (Aubert, 2009). Rebillard (2011) définit le journalisme participatif comme « l’intervention de non-professionnels dans la production et la diffusion d’informations d’actualité sur l’Internet » (Rebillard, 2011, p. 28).

Cependant, plusieurs chercheurs s’accordent à dire que les contributions des internautes restent encadrées et retravaillées par les journalistes (Rebillard, 2011). Les courriers des lecteurs sont un exemple probant d’une parole sélectionnée et cadrée par les rédacteurs des journaux. Ces courriers sont sélectionnés de sorte à respecter les normes d’écriture journalistique. Comme le précise Hubé (2008), le travail des rédactions est de « ramener ce discours individuel à un discours uniformisé, diffusable par les hebdomadaires » (Hubé, 2008, p. 103). De même que

cette contribution est diffusée suivant l'appartenance politique, culturelle ou associative, le cas des militants ou groupes d'opinion, mais également en fonction des positions sociales des contributeurs. La parole profane est choisie selon les critères établis et la sélection est forte. Aussi, bien que les priorités thématiques des lecteurs soient distinctes du cadrage médiatique, elle reste conditionnée par les thématiques de l'agenda médiatique imposées (*ibid.*, p. 111).

Croissant et Touboul (2009) suggèrent que les rédactions mettent en scène et en forme la parole des internautes afin de les différencier du discours journalistique. Les rédactions créent des espaces d'expression spécifiques qui sont encadrés, tels que des forums, afin de les distinguer du contenu informationnel général comme elles le précisent « les journaux ouvrent leurs colonnes à des experts, des hommes politiques, mais il semble y avoir une étanchéité absolue entre l'expression des internautes et les expressions autorisées et validées par la rédaction » (Croissant, Touboul, 2009, p. 69). Avant de poursuivre : « les rédactions, les contributions sont du ressort de l'opinion alors que seul le travail journalistique correspond à de l'information » (*ibid.*). Les journalistes gardent alors la main mise sur la sélection, le tri, la présentation et la diffusion de la parole des usagers des médias. En outre, « le média reste le producteur premier et principal de l'information qui sera reprise, commentée et discutée à l'infini » (*ibid.*, p. 70). Par ailleurs, la rédaction reste maîtresse du choix du sujet discuté par les internautes des sites d'information en ligne. En effet, elle impose des thématiques spécifiques dans les espaces délimités aux usagers des médias. Les deux discours sont complémentaires puisque le discours journalistique apparaît comme une analyse raisonnée et informationnelle alors que la parole des usagers des médias se présente comme des jugements de valeur et des réactions passionnées au sujet déjà défini à l'avance (*ibid.*, p. 69). En hiérarchisant et en distinguant les deux discours, la parole des internautes est stratégiquement utilisée pour valoriser le discours médiatique. Pour les deux auteurs, le développement des dispositifs numériques n'a fait que réactiver la pratique de mise en scène de la parole ordinaire déjà exercée dans les médias établis (*ibid.*, p. 74). Croissant et Touboul (2009) concluent en affirmant que le discours des usagers des médias d'information n'égale pas le discours journalistique puisque « sans le média, la parole des usagers ne pourrait pas accéder à la sphère publique » (*ibid.*). Dans le même sens, des auteurs observent que des activités de crowdsourcing entre des journalistes des contributeurs citoyens, cependant la participation du public reste encadrée par les journalistes qui en définissent les limites de contribution et les objectifs (Konidaris, Antonopoulos, 2020, p. 38).

Pour Rebillard (2012), la participation des usagers d'Internet est surtout tournée vers l'édition. Autrement dit, plutôt que coproduire l'information avec les journalistes, les internautes vont faire « remonter des sujets pouvant donner lieu à des articles rédigés par des professionnels » (Rebillard, 2012, p. 85) au travers de réactions ou de commentaires sur des articles déjà diffusés. Ainsi, plutôt que des producteurs d'information, ils auraient davantage une « fonction d'alerte et de soumission de sujets » (*ibid.*). Plus récemment, Pignard-Cheynel et Sebbah (2015) ont suggéré que le développement d'un nouveau genre journalistique a conduit à reconsidérer les pratiques des professionnels de l'information. Leur recherche sur l'usage du live-blogging par les journalistes démontre qu'un processus de coproduction de l'information se met en place à travers le mode de récupération de l'information à partir des commentaires. Par ailleurs, le statut et la nature des informations transmises par les internautes-contributeurs (e.g : témoins, experts, enquêteurs) tendent à se diversifier avec le développement de ce nouveau genre journalistique. Toutefois, en dépit de la dimension collective et participative du live-blogging, les journalistes maintiennent le contrôle sur la construction et la diffusion de l'information, puisque les contenus soumis par les internautes sont sélectionnés par les journalistes, ces derniers sélectionnant et mettant en scène l'information par la suite (Pignard-Cheynel, Sebbah, 2015, p. 135). Ainsi, l'ensemble de ces travaux tendent à prouver que le discours selon lequel l'entrée des internautes dans l'espace public médiatique fragilise le rôle de *gate-keeper* des médias (Soulages, 2017) est à tempérer.

Cependant, il convient de ne pas généraliser cette pratique journalistique, qui sépare le travail des journalistes de leur engagement dans les événements qu'ils médiatisent, liée au modèle anglo-saxon de la séparation du fait et du commentaire. Le modèle de la presse locale réunionnaise, davantage d'opinion, est différent (Idelson, Gauthier, Simonin, 1995).

### **2.3.2 Journalisme ordinaire et déconstruction du modèle linéaire de communication**

En contre-pied des recherches qui affirment la limite de la contribution de la parole ordinaire dans les médias d'information en ligne, Ruellan (2007) propose de distinguer deux modes de participation qui coexistent. D'un côté, les sites d'information encadrent les contributions des internautes en les intégrant dans une dynamique de production collective dont le décideur final reste le journaliste. Il s'agit là d'une coopération entre amateurs et professionnels. Pour l'auteur,



les journalistes tentent de maintenir leur privilège de production et de sauvegarder la professionnalisation du journalisme en restreignant l'autorisation de parler et donc d'accéder à l'espace public médiatique. Ils adoptent donc des stratégies de rétention de parole afin de maintenir une frontière discursive entre professionnels et amateurs (Ruellan, 2007, p. 5). D'un autre côté, des sites d'information appliquent une régulation faible des contenus proposés par les internautes, autrement dit les amateurs s'expriment et produisent du contenu sans la médiation des journalistes. En ce sens, pour Ruellan (2007), il n'est pas envisageable de parler de « journalisme participatif » qui est une expression restrictive et réductrice puisqu'elle assigne uniquement un rôle de contributeur aux internautes dans un domaine dominé par les journalistes. Il préfère employer le qualificatif d'« ordinaire » qu'il définit comme étant une forme plurielle et singulière de journalisme pratiquée par une variété d'acteurs non professionnels (Ruellan, 2007, p. 3).

Avec le développement d'Internet, les amateurs et les professionnels coopèrent pour produire de l'information et ne sont donc pas séparés dans des espaces étanches. Ruellan (2007) invite à penser le journalisme comme une division du travail dans laquelle les journalistes professionnels et les internautes interagissent et coproduisent l'information. Ils sont ainsi placés au même pied d'égalité dans la hiérarchie de production de l'information, le journaliste n'étant plus dans un rôle de pivot et de décideur. En effet, le fait qu'à présent les amateurs, à titre d'exemple, diffusent du contenu autour d'événements d'actualité à présent tend de plus en plus vers une « situation de renfort mutuel entre journalistes et internautes, un appui réciproque sur les ressources de l'autre » (Ruellan, 2007, p. 4). Si l'amateurisme existait avant l'arrivée du numérique, la nouveauté réside à présent dans la quantité importante de production ordinaire et d'offres alternatives d'information (*ibid.*, p. 7) permise par le *web*. Les amateurs, qui ne sont plus de simples récepteurs, sont donc parties prenantes de la construction de l'information.

L'approche par l'amateurisme comme activité intégrée et complémentaire de l'activité de production de l'information intervient comme un moyen de rendre compte de l'interaction entre les internautes et les journalistes. Un niveau de rupture, proposé par Ruellan (2007), permet d'appréhender ce phénomène à savoir la rupture avec le « modèle linéaire de communication ». Ce modèle « conduit à étudier les processus d'information comme unidirectionnels, comme un mécanisme de sélection qui passe par une figure indispensable et centrale, le journaliste professionnel » (*ibid.*, p. 6). Cependant, l'auteur poursuit en expliquant que ce modèle n'est plus tenable compte tenu de la coopération forte entre amateurs et professionnels :

« [...] l'information est fabriquée dans un contexte, par des personnes en interaction, qui coopèrent et s'affrontent [...] qui s'inscrivent dans une économie des rapports de production qu'ils contribuent constamment à façonner (donc à transformer). Sources et publics doivent être perçus dans cette interaction ; et les amateurs sont à la jonction de ces deux instances » (*ibid.*).

L'intérêt est donc d'observer les modalités d'intervention, d'insertion des initiatives des internautes citoyens dans les pratiques journalistiques et de coopération entre les internautes et les journalistes.

### **2.3.3 « Participatif intégré », coproduction de l'information et « formule hybride »**

L'intégration de la parole des internautes citoyens dans la presse en ligne comme dans les contenus de *pure players* constitue un impératif participatif (Pignard-Cheynel, Noblet, 2008) du fait de l'évolution du *web* social qui place l'internaute au cœur des dispositifs numériques, mais également de fait de la course à l'audience. Soulages (2017) voit dans les nouvelles formes de participation inédites l'ouverture de la sphère publique aux internautes. La contribution des internautes génère un trafic important (Pignard-Cheynel, Noblet, 2008). Cette participation est multiple et peut être catégorisée selon qu'elle est « juxtaposée » (Pignard-Cheynel, Noblet, 2008, p. 2), c'est-à-dire que la presse en ligne la distingue du contenu journalistique. Les versions numérisées des médias type PQR ou audiovisuels n'intègrent que très peu la participation des internautes (Dagiral, Parasie, 2010a, p. 26), ils créent plutôt des espaces de participation distincts que sont les commentaires ou les forums. Mais la prise en compte de la parole des internautes peut également être « intégrée » (Pignard-Cheynel, Noblet, 2008, p. 3). Nous parlons alors des *pure players* dont les journalistes professionnels coproduisent de l'information avec les internautes. Il existe évidemment des formes hybrides à l'instar du Huffington Post qui propose non seulement des contenus rédigés par des journalistes professionnels, mais aussi des espaces de création d'articles par les non-professionnels, de blogs et de commentaires (Soulages, 2017).

Les collaborations sont de diverses natures, il peut s'agir de textes, d'images ou de vidéos envoyés directement à la rédaction (Dagiral, Parasie, 2010a), comme les des communiqués ou

les dossiers de presse. Elles peuvent également se présenter sous la forme de commentaires ou de rubriques appelant les internautes à donner leurs opinions (*ibid.*). Bruns (2008, cité par Marty et al., 2012) propose de ne plus percevoir les journalistes comme étant les seuls acteurs à choisir les sujets d'actualité en ligne, ce qui les positionne non plus comme *gatekeepers*, mais *gatewatchers*. Autrement dit, « les internautes contributeurs auraient acquis une capacité de mobilisation collective à même d'influencer les choix opérés par les journalistes dans la sélection de l'information » (Marty et al., 2012, p. 32).

Pignard-Cheynel et Noblet (2008) proposent de parler de « participatif intégré ». Cette forme de participation ne se produit pas sous l'impulsion des journalistes. Il s'agit d'une coproduction de l'information entre les internautes et les journalistes régie par l'impératif participatif. Les professionnels de l'information ne déterminent pas les sujets en amont et n'encadrent pas nécessairement la participation. Ainsi, l'idée n'est pas uniquement d'intégrer de nouvelles voix en parallèle de celles des journalistes, mais de coproduire du contenu informationnel. Comme ils le précisent par la suite les amateurs « sont hissés au statut d'auteur à part entière et la forme de participation valorisée ici est bien celle de la participation-contribution » (Pignard-Cheynel, Noblet, 2008, p. 4). Avant de poursuivre, « ce qui diffère, c'est l'exploitation éditoriale et même journalistique annoncée. La participation n'apparaît pas comme un faire-valoir du journaliste, mais comme un apport venant (re)légitimer la parole journalistique » (*ibid.*). La participation discursive des amateurs vient donc valoriser le discours journalistique, les discours des amateurs et des journalistes s'entremêlent dans l'architecture des sites mais également au sein même de l'article (*ibid.*). L'offre informationnelle se retrouve donc influencée par les réactions et les interactions des usagers des médias sur les contenus journalistiques proposés (*ibid.*). Ces pratiques collaboratives révèlent un phénomène de co-construction de l'information. Nous reprenons la définition de la co-construction dans son sens général à savoir « l'implication d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action » (Akrich, 2013)<sup>60</sup>. Cette définition renvoie ici à la participation de plusieurs acteurs, amateurs et journalistes plus spécifiquement, dans la production et la construction du discours informatif.

Pignard-Cheynel et Noblet (2008) considèrent également qu'il existerait une forme hybride de participation et d'intégration des contributions des internautes. Cette forme de participation des

---

<sup>60</sup> Akrich, M. (2013). Co-construction. *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. <http://www.dicopart.fr/en/dico/co-construction> (consulté le 31/05/2021)

amateurs est intégrée dans l'offre de contenu des journalistes, mais doit néanmoins tenir compte des contraintes des rédactions, comme ils le précisent : « au-delà de la conciliation entre exigences journalistiques et impératifs participatifs, [les journalistes] doivent tenir compte de la préexistence de la rédaction et de l'offre journalistiques et garantir la production de contenus éditoriaux de qualité » (Pignard-Cheynel, Noblet, 2008, p. 6). Ainsi, certains sites d'information en ligne intègrent les contenus informationnels des amateurs tout en essayant de les gérer « dans une optique de synergies avec les productions journalistiques, qu'elles s'expriment sur le site ou sur le journal papier » (*ibid.*). Ainsi, un travail d'éditorialisation est réalisé par les journalistes qui sélectionnent et hiérarchisent les contributions informationnelles des amateurs.

Cet impératif participatif n'est pas sans conséquence : il conduirait à orienter les contenus éditoriaux et les traitements de certains sujets suivant les réactions des internautes (Pignard-Cheynel, Noblet, 2008, p. 7). Il amènerait, de plus, à une survalorisation de la parole ordinaire (*ibid.*).

#### **2.4 Journalisme, réseaux sociaux numériques et production de l'information**

Les recherches sur la relation entre le journalisme en ligne et les RSN présentent des angles d'approche variables. Cela est notamment dû aux nombreuses pratiques développées par les journalistes. Les organes de presse et, plus généralement, les médias d'information ont rapidement adopté les RSN et rares sont ceux qui ne disposent pas d'un compte associé (Messner et al., 2011). Ainsi, il existe plusieurs usages des RSN qui ont donné lieu à des travaux de recherche.

Tout d'abord, un premier pan de la recherche sur l'usage des RSN par les journalistes se concentre sur la présence des producteurs de l'information au sein de ces plateformes à titre à la fois personnel et professionnel. À partir d'une cartographie de l'activité des journalistes sur Twitter, Rieder et Smyrniotis (2011) parviennent à démontrer que les usages stratégiques du RSN permettent aux journalistes d'augmenter leur capital professionnel. Ils émettent ainsi l'hypothèse que l'influence qu'ils acquièrent sur les RSN permettrait de renverser le capital professionnel traditionnel basé uniquement sur la position du journaliste dans l'organigramme. Dans des travaux plus récents, Jouët et Rieffel (2015) s'intéressent à la question de la sociabilité et donc « à la manière dont ils (les journalistes) s'approprient les réseaux sociaux et dont ils

tissent des liens sur ce site de micro-blogging pour obtenir de l'information, échanger avec autrui ou encore se faire connaître » (Jouët, Rieffel, 2015, p. 18). Les auteurs font émerger une forme de sociabilité « interpersonnelle » (*ibid.*, p. 29), traduite par l'usage de Twitter pour entretenir des relations amicales et maintenir son réseau d'interconnaissance et une forme de sociabilité « instrumentale » (*ibid.*), c'est-à-dire un usage des RSN afin de trouver des sources d'information exploitables dans leur travail d'écriture. Si la première forme de sociabilité se rattache à l'usage relationnel des RSN, la seconde forme énoncée esquisse la relation entre production de l'information et RSN.

Ensuite, un autre pan de la recherche sur la relation entre journalisme et RSN s'intéresse aux nouveaux métiers engendrés par l'apparition des RSN. La volonté de diversifier les espaces de diffusion de l'information encourage certains organes de presse à investir ces plateformes numériques. Les RSN imposent une adaptation et le développement de nouvelles compétences spécifiques notamment d'ordre éditorial et managérial (Salles, 2018). Les rédactions ont vu apparaître de nouveaux métiers dédiés à la gestion des RSN dont la construction et la légitimation sont actuellement en cours (Pignard-Cheynel, Amigo, 2019).

Par ailleurs, dans l'introduction de l'ouvrage « Journalismes et RSN », Jeanne-Perrier, Smyrniaios et Diaz Noci (2015) développent un intérêt sur la question qui nous intéresse à savoir le rapport entre productions d'information et l'usage des RSN. Si, comme les auteurs cités précédemment, ils soutiennent que les journalistes utilisent les RSN à des fins de sociabilité (accroître sa visibilité, entretenir son réseau) et d'élargissement des espaces supplémentaires de diffusion de l'information, Jeanne-Perrier et al. (2015) vont également esquisser un début de réflexion sur l'impact des RSN dans le travail d'écriture journalistique. En effet, les RSN s'intègrent dans le processus de production de l'information, en particulier dans les activités relatives à la veille, à l'accès aux sources et à la recherche d'idées de sujet (Jeanne-Perrier et al., 2015, p. 3). Dans le cadre de notre recherche sur les controverses sociales, les auteurs avancent que les RSN permettent aux journalistes de « pénétrer à distance des sphères sociales qui leur sont a priori éloignées ou hermétiques, comme celles des divers mouvements sociaux ayant secoué l'Europe ces dernières années » (*ibid.*, p. 4). Cependant, cette idée est à nuancer. À l'issue de ses entretiens menés auprès des journalistes français ayant traité les Gilets Jaunes, Joux (2019) met en lumière d'une part, des journalistes enthousiastes vis-à-vis des RSN dont la capacité à prévoir des mouvements à venir est soulevée par ces derniers, et d'autre part, des journalistes qui dénoncent le développement d'un journalisme factuel (Joux, 2019, p. 46).

Dans une contribution récente, Mercier (2021) met en lumière l'appropriation et l'adaptation des pratiques journalistiques à une plateforme Discover, insérée dans le RSN Snapchat, dont l'objectif des créateurs est de diffuser des contenus exclusivement informationnels. Il démontre une rupture des modes de présentation de l'information sur le RSN sur le plan visuel, dans le style d'écriture et dans la longueur généralement plus courte que sur les sites d'information (Mercier, 2021, p. 62-63). Bien que la créativité et le côté ludique soient de mise sur le RSN, Mercier relève néanmoins l'hybridité d'un modèle qui combine à la fois la modernité visuelle de l'information sur Discover et le maintien des logiques de l'imprimé (Mercier, 2021, p. 66).

Dans une autre mesure, la notion d'« hybridité » (Gulyas, 2016) est intéressante à mobiliser ici, puisqu'elle tient compte à la fois des caractéristiques inhérentes aux RSN et les pratiques en mutation des journalistes. Les RSN encouragent les interactions sociales et ouvrent également la voie à la diffusion de l'information par les usagers. Le concept du *user-generated content* susmentionné démontre la faculté des usagers des RSN à produire et à échanger du contenu informationnel. L'impact sur le journalisme en termes de pratiques, mais surtout de production journalistique, est alors à considérer. L'hybridité peut alors être pensée, ici, comme la manière dont les RSN agissent sur la production informationnelle des journalistes (Gulyas, 2016). Nous parlons alors d'un modèle hybride « particulière » (Chadwick, 2011, p. 10) du système médiatique et du journalisme. Cela sous-entend que les caractéristiques traditionnelles du journalisme sont constamment renouvelées et qu'elles intègrent sans cesse de nouvelles pratiques et de nouveaux acteurs. Les citoyens et usagers des RSN seraient donc intégrés dans le processus de construction de l'actualité.

#### **2.4.1 Réseaux socionumériques et veille de l'actualité**

Sur les RSN, il est courant de trouver des scoops et des informations de dernière minute de par l'instantanéité, la rapidité de diffusion et les formats courts qui diffèrent des longs formats que les lecteurs retrouvent dans les sites d'information en ligne (Armstrong, Gao, 2010, p. 223). Les organes et agences de presse utilisent les RSN pour étendre leurs canaux de diffusion d'information (Armstrong, Gao, 2010). En effet, les résultats de l'étude menée par Armstrong et Gao (2010) démontrent que les titres des articles des sites d'information en ligne sont semblables au contenu diffusé de leurs comptes de RSN associés. L'objectif étant de générer du trafic vers les sites d'information en ligne grâce à des liens hypertextes. Ainsi, la profusion

de contenu informationnel provenant des rédactions en ligne représente pour les journalistes des idées de sujets susceptibles d'être traités. Comme le souligne Willnat et Weaver (2018), la plupart des producteurs de l'information utilisent les RSN pour rassembler de l'information pour leur reportage, pour surveiller ce que font les autres organes de presse ou pour voir si des informations de dernière minute ont été postées (Willnat, Weaver, 2018, p. 897). Les RSN représentent désormais pour de nombreux journalistes un outil de veille et font partie intégrante de leurs routines quotidiennes (Paulussen, Harder, 2014).

Outre l'information recueillie chez les médias concurrents via leur compte Facebook ou Twitter, les RSN sont également des espaces où sont générées des publications de contenus produits par les usagers ordinaires. La popularité d'un sujet discuté à plusieurs reprises par les usagers de Twitter, à titre d'exemple, peut redéfinir la priorité d'actualité des journalistes. Bruns (2018) explique que l'exploitation de nouveaux espaces d'information par les usagers ordinaires – blog, site de journalisme citoyen, RSN – en dehors des médias d'information renouvelle la manière de couvrir et de suivre l'information. Des auteurs proposent qu'avec le développement des technologies d'information et de communication numérique, les médias d'information ne soient plus uniquement dans un rôle de *gatekeeper*<sup>61</sup>. En effet, les journalistes ne sont plus les seuls à définir les sujets ou problèmes qui doivent être traités et qui vont concentrer l'attention du public. Dorénavant, ils sont également dans un rôle d'observation ou de « *gatewatcher* » (Bruns, 2018), faisant d'eux des relais ou des passeurs de l'information. Ainsi, les journalistes surveillent les événements traités par d'autres journaux ou les sujets populaires au sein des autres espaces de diffusion d'information informels et alternatifs afin de les traiter et de les partager à leur tour dans leurs propres pages (Bruns, 2018, p. 2). Carr (2012) démontre dans son étude de l'impact d'Internet sur les médias *gatekeepers* que les usagers du web parviennent à avoir une influence sur l'agenda médiatique :

« it was the vast mass of Internet users that created these two moments of forced reflexivity by deciding to download, watch, forward, recommend, and rewatch clips [...]. And by creating such a huge amount of traffic in both the clips and metacriticisms of the mainstream media, Internet users inadvertently forced the hands of such powerful media players as CNN, The New York Times, and The Washington Post to either cover the stories or abandon their claim to newsworthiness » (Carr, 2012, p. 2837).

---

<sup>61</sup> Vu *supra* (Marty et al., 2012).

Cependant, pour Escobar (2018), la consultation des RSN ne modifie pas nécessairement l'agenda ni la planification des couvertures médiatiques. En effet, Twitter et Facebook représentent des sources additionnelles d'information, mais ils ne constituent pas les outils les plus importants de veille. Les journalistes sont plus sensibles à ce qu'il se passe en dehors des plateformes numériques. L'auteur rappelle que le principal rôle du journaliste est de jouer le médiateur entre le public constitué de citoyens et les autorités (Escobar, 2018). Ainsi, les informations qu'ils diffusent doivent avant tout être utiles et servir la communauté.

#### **2.4.2 Réseaux socionumériques comme nouvelles sources d'information**

Plusieurs études empiriques démontrent l'usage des RSN par les journalistes comme un outil de collecte de l'information. Les RSN, plus spécifiquement Facebook et Twitter, renversent le paradigme selon lequel les journalistes favorisent la prise d'information provenant des sources institutionnelles au détriment des sources non officielles. Bien que les journalistes reprennent les discours des sources institutionnelles, expertes ou ayant une certaine autorité, ils se réfèrent également à des sources moins conventionnelles comme les témoignages ou discours de citoyens ordinaires (Paulussen, Harder, 2014). Leurs résultats se rapprochent de ceux de Broersma et Graham (2013) qui s'intéressent à la manière dont les journalistes recherchent et intègrent des citations extraites de *tweets* dans les articles d'actualité. Ils démontrent que l'usage de Twitter permet de diversifier les voix dans les articles d'actualité en incluant des sources inconnues, ou non conventionnelles, dont les discours ne sont pas disponibles, ou du moins ne sont pas facilement accessibles, ailleurs que sur les RSN. Ainsi, « des sources alternatives, allant des activistes aux professionnels, en passant par la voix populaire, sont à portée de main sur Twitter » (Broersma, Graham, 2013, p. 16).

Les méthodes de collecte des discours sur Twitter sont doubles. Les journalistes ont d'abord la possibilité d'entrer en contact avec des sources pertinentes sur le RSN et de les interroger via la plateforme. En effet, les RSN permettent de repérer de nouveaux informateurs et facilitent l'échange entre les journalistes et les sources (Escobar, 2018). Ensuite, la deuxième méthode de collecte d'informations consiste à relever une déclaration, une pensée, une opinion ou une expérience publiée sur Twitter par les usagers et à l'inclure directement dans un article sans avoir à échanger avec la source. Les citoyens ordinaires publient des discours sur les RSN de



même que les sources institutionnelles qui souhaitent communiquer de manière informelle et directe auprès de leur audience y diffusent de l'information (Bruno, 2011). Facebook et Twitter sont alors utilisés en qualité de sources d'information ou de moyens supplémentaires d'information par les journalistes (Escobar, 2018). Les RSN offrent donc aux journalistes de nombreux extraits instantanés d'informations continuellement disponibles (Broersma, Graham, 2013, p. 16). Les deux auteurs font le constat que les *tweets* sont majoritairement utilisés à titre illustratif au sein du contenu de l'article (*ibid.*, p. 15).

L'accélération de la temporalité dans les rédactions avec le développement des technologies d'information et de communication numérique a également un effet sur les pratiques de collecte d'information sur les RSN. Comme le souligne Bruno (2011), les journalistes se doivent de couvrir rapidement et constamment les événements en temps réel : « it is clear that today's real-time coverage of current events is imposing a stronger acceleration in the traditional process of news-gathering and publication – a landscape where social media content is playing an increasingly crucial role<sup>62</sup> » (Bruno, 2011, p. 66). L'enjeu majeur de cette injonction au « présent absolu » (Tétu, 1993, p. 9) est de rationaliser la collecte d'information afin d'écrire le plus d'articles possible en moins de temps. Ainsi, les RSN garantissent une production rapide et efficace de l'information en ouvrant le monde au journaliste derrière son bureau (Broersma, Graham, 2013, p. 16). L'accessibilité des sources d'information sur les plateformes numériques encourage le journalisme assis que nous avons évoqué *supra*. Les journalistes n'ayant pas accès à certaines sources du manque de notoriété, de légitimité ou d'influence, de même que les organes de presse ne disposant pas de correspondants pour couvrir l'actualité dans certaines zones géographiques voient désormais dans les RSN un outil précieux et libre d'accès à l'information (*ibid.*). Cela entraîne en partie une perte d'exclusivité de l'information. En effet, en plus de faciliter le contact direct aux sources institutionnelles ou citoyennes, les RSN permettent également d'accéder à des publications, à des documents de sources officielles et même à du contenu multimédia produit par les comptes de RSN adossés à des journaux télévisés (Escobar, 2018).

Par ailleurs, force est de constater que les RSN accélèrent et agissent aussi sur les pratiques journalistiques traditionnelles et sur la production de l'information en ligne. En effet, les

---

<sup>62</sup> Ma traduction : « il est clair que la couverture en temps réel des événements actuels impose une accélération plus forte du processus traditionnel de collecte et de publication d'informations - un paysage dans lequel le contenu des médias sociaux joue un rôle de plus en plus crucial ».

plateformes numériques créent une pression sur les journalistes qui les contraignent à publier sur des sujets dont les sources ne sont pas toujours fiables. De plus, l'information n'est pas systématiquement vérifiée dans le but de réagir rapidement sur des sujets d'actualité repris des RSN qui ne s'avèrent pas toujours pertinents (Weaver, Willnat, 2018, p. 891). Pour Broersma et Graham (2013), le problème réside dans le fait que les publications, spécifiquement les *tweets*, sont utilisées d'office dans les articles sans que rien n'indique si les sources ont été contactées afin de vérifier la véracité des informations diffusées (Broersma, Graham, 2013, p. 17). Il est tout de même important de préciser que l'activité des journalistes sur le terrain ou des correspondants n'est pas obsolète. Avec l'accélération du cycle de l'information en ligne, les organes de presse jonglent entre les reportages dits traditionnels et l'information fournie en temps réel par les RSN (Bruno, 2011).

Enfin, les informations sur les RSN sont à même de modifier les pratiques traditionnelles journalistiques selon certains auteurs. En évoquant l'usage des publications postées par des sources institutionnelles, Escobar (2018) précise que « ce que ces derniers publient peut constituer une information supplémentaire et peut déterminer si le travail du journaliste commencera par une participation à une conférence de presse ou par la collecte des réactions autour de ce qui a été publié sur le compte Twitter du président, par exemple » (Escobar, 2018, para. 47). Certaines recherches vont plus loin en proposant, à titre d'exemple, d'analyser l'usage de Facebook par un réseau de militants dans le cadre de la crise syrienne de 2011 (Al Nasser, 2017). L'auteur y conclut que la page Facebook du groupe de militants, qui est devenue un espace de production de l'information, a constitué une source primaire d'information pour les médias établis (Al Nasser, 2017, p. 338) et suggère qu'elle a rempli une fonction d'agenda médiatique dans la mesure où elle a permis de hisser des événements à traiter en priorité (*ibid.*, p. 339).

## **2.5 Contextualisation des terrains médiatiques numériques des controverses étudiées**

Présenter les médias locaux ou nationaux alors même que nous nous intéressons à des objets de recherche qui ont été principalement médiatisés sur le web semble être un non-sens dans la mesure où certains chercheurs postulent que le web est dépourvu de contraintes spatiales. Pour autant, une première lecture des articles d'information nous montre que des médias d'information localisés physiquement dans des territoires spécifiques, à La Réunion pour la

controverse de Bois Blanc et en Grande-Bretagne pour la controverse de Tim Hunt, ont régulièrement publié des articles sur le sujet. Par conséquent, la question du territoire dans lequel se situent les médias à l'origine des articles d'information sur les deux controverses est utile puisqu'elle explique, en partie, les pratiques informationnelles des journalistes et des acteurs qui contestent. De plus, la description de l'espace médiatique des deux territoires permettra de situer leur histoire et leur positionnement éditorial qui sont des éléments pouvant nous éclairer sur la manière dont ils ont traité les controverses.

Pour Gadras et Paillart (2013), le contexte social, politique, économique et culturel définit l'évolution, l'émergence et les pratiques médiatiques des acteurs d'un territoire (Gadras, Paillart, 2013, p. 28). Ainsi, les caractéristiques sociopolitiques, mais également techniques des territoires sont en partie à l'origine de la structure du champ médiatique de La Réunion et de la Grande-Bretagne. De même, qu'ils structurent et constituent un espace public consacré aux questions territoriales (*ibid.*, p. 33).

Toutefois, nous convenons que l'ancrage d'un média dans un territoire n'est pas le seul facteur explicatif de la mise en débat d'un sujet local ou national au sein de l'espace public. Comme le soutiennent Gadras et Paillart, « les délimitations territoriales politico-administratives ne correspondent pas à celles des médias » (*ibid.*, p. 33). Autrement dit, les médias établis peuvent émettre au-delà de la frontière locale ou nationale, de même qu'ils peuvent s'intéresser à des sujets qui ne concernent pas le territoire. Cela est possible par le biais d'Internet et des opportunités qu'elle offre en termes spatiaux. C'est ce qu'il conviendra de saisir par la suite, mais pour l'heure nous proposons de présenter l'historique de l'espace public médiatique de La Réunion et celui de la Grande-Bretagne ainsi que la composition de leur paysage médiatique actuel. Il s'agit de présenter les différentes versions en ligne des médias établis et les *pure players* ayant traité et médiatisé les controverses.

Avant de débiter la contextualisation de nos terrains de recherche, il nous semble essentielle d'y apporter une précision. Dans la mesure où nous n'avons pas mené d'enquête sur le terrain en Grande-Bretagne, il s'est avéré complexe de développer davantage le contexte des médias britanniques, d'où une certaine disproportion avec la contextualisation médiatique réunionnaise pour laquelle, et à l'inverse, nous avons rencontré les acteurs médiatiques de visu qui nous ont parlé de leurs pratiques et de l'environnement sociopolitique dans lequel se situe leur rédaction. L'inégalité des contextualisations de nos deux terrains de recherche s'explique également par le fait que nous ayons conduit notre thèse dans un laboratoire de recherche situé à La Réunion

et dont les membres ont rédigé de nombreux travaux sur l'espace public insulaire, ce qui nous a permis d'accéder à l'ensemble de la documentation et d'enrichir nos connaissances sur le modèle réunionnais.

## **2.5.1 Émergence et évolution de l'espace médiatique réunionnais**

### **2.5.1.1 Émergence de l'espace public réunionnais**

Le Laboratoire de recherche sur les Espaces Créoles et Francophones (LCF) de l'Université de La Réunion a été créé en 1974. Ses premiers travaux portaient sur des questions de créolistique et de sociolinguistique. À partir des années 1980, les premiers chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication y entament leur recherche et proposent de revisiter, en se centrant sur les outre-mers, le concept d'espace public régional (Simonin, Watin, 1992). Puis, ils entreprennent les premiers travaux sur l'espace public médiatique (Simonin, Watin, Idelson, 1995 ; Idelson 2006) dans lesquels ils postulent qu'une rupture se produit lors de l'arrivée des NTIC durant les années « charnières » de 1970 avec notamment l'apparition de la presse lycéenne (Wolff, 1997). Nous déroulerons succinctement les premiers travaux qui proposaient que la départementalisation ainsi que l'action d'un journal lycéen dans les années 1960 ont ouvert le débat public aux opposants du gouvernement (Wolff, 1997), lequel verrouillait à cette époque l'espace public réunionnais par la censure et par un monopole de diffusion de l'information. Puis, nous présenterons les récents travaux qui postulent de l'existence d'espaces de débat à La Réunion avant les années 1970.

La constitution de l'espace public local est un long processus d'étapes politiques dont Michel Debré, député à La Réunion, constitue un acteur important. Dans un premier temps, la modernisation de l'île financée par le gouvernement français a offert les conditions propices à la mise en place progressive de l'espace public grâce aux installations d'équipements urbains. La Réunion se transforme en une société contemporaine et moderne d'inspiration métropolitaine (Watin, 2002) avec des moyens structurels, des médias et la télévision. Cependant, l'espace public reste encore verrouillé par l'État français car la presse papier, la radio et la télévision diffusent la parole d'état et véhiculent des idées nationalistes. C'est le cas de certains partis politiques ; le parti communiste, notamment, est interdit d'antenne et censuré par le *Journal de l'île de La Réunion* qui détient le monopole de diffusion de l'information à

cette période-là. C'est donc dans un second temps qu'une brèche médiatique s'amorce, d'abord par l'action d'un journal lycéen à la fin des années 60 qui ouvre le débat public aux opposants du gouvernement comme le parti communiste (Wolff, 1997). Le journal lycéen, support favorable au débat local, favorise la démocratie dans un espace public médiatique verrouillé. L'information est produite en toute indépendance et la culture locale y est valorisée faisant de la presse lycéenne un lieu d'expression identitaire. Par la suite, dans les années 1980, à la suite de l'élection de François Mitterrand qui offre un contexte politique favorable, un processus de transformation des médias locaux s'opère (Idelson, 2015). L'ouverture du débat public se poursuit avec le développement de nouveaux médias d'information. D'abord, avec l'apparition du *Quotidien de La Réunion*, un journal papier créé par Maximin Chane-Ki-CHune et qui se présente comme une presse d'information moderne et indépendante (Watin, Wolff, 1995) et donc en rupture avec la traditionnelle presse d'opinion locale. L'importation de la presse métropolitaine et la libéralisation des ondes télévisuelles et radiophoniques favorisent également l'émergence de l'espace public. Ainsi, la libéralisation de l'information précipite la « sphère médiatique muselée » (Idelson, 2015, p.1) de l'époque de Michel Debré.

La presse réunionnaise est historiquement d'opinion. Jusque dans les années 1970, la presse réunionnaise était divisée en deux, un affrontement qui trouve son origine dans l'opposition du parti communiste local (PCR) à la politique menée par la droite départementaliste (Idelson, 2015). D'un côté, le *Journal de l'île de la Réunion* (JIR) créé en 1951 s'engage aux côtés des gaullistes locaux et de Michel Debré alors élu en mai 1963. Face au journal favorable à la départementalisation, le quotidien *Témoignages* créé en 1944 par Raymond Vergès se fait porte-parole du parti communiste opposé à la politique du député Michel Debré à partir des années 1960. Cette opposition entre la droite départementaliste et les autonomistes communistes de gauche est marquée par des dénonciations d'action ainsi que des attaques contre le camp adverse dans les différentes presses. Cependant, l'entrée durable du *Quotidien de La Réunion et de l'océan indien* en 1976 dans l'espace médiatique comme susmentionné modifie les pratiques éditoriales jusque-là existantes. L'apport d'une information marquée par l'objectivité et l'indépendance vis-à-vis des partis politiques offre une pluralité d'information qui transforme la presse quotidienne régionale (PQR) réunionnaise (Idelson, 2015). Enfin, il est important de rappeler ici le rôle important joué par la radio Free Dom, lancée en 1981 par Camille Sudre, dans l'espace public réunionnais. En quête d'une identité politique insulaire, et

pour faire face au contrôle de la radio par l'État français, la station radio asseoit la « créolisation politique » de l'île de La Réunion (Gauvin, 2006).

Cependant, cette question de l'émergence d'un espace public d'expression et de pluralité de la presse à partir de cette période est rediscutée depuis peu, car elle occulte l'histoire du débat public et politique, très proluxe dans l'île dès le début du XIXe siècle, autour de la question du statut puis plus tard des luttes syndicales dans la mouvance du Parti communiste réunionnais (Babou, Idelson, 2018 ; Idelson, Marimoutou, Sylvos, 2020). Par ailleurs, l'approche sociobiographique des professionnels de l'information menée par Idelson (2018) va permettre de discuter du paradigme de l'émergence de l'espace public qui jusque-là reposait sur une analyse qui considérait que son apparition était liée à la conjugaison de l'urbanisation (espace public physique), de la sphère lycéenne (qui inaugure des débats) et de la sphère médiatique en développement (les lycéens devenant des journalistes en herbe qui officieront plus tard dans les médias (Wolff, 1996). L'approche critique menée à partir d'entretiens auprès d'acteurs politiques et médiatiques réunionnais – au sens de producteurs de l'information – permet ainsi de préciser la généalogie de l'émergence de l'espace public local. Il s'avère que l'apparition des espaces de discussion et de revendication est antérieure aux années 1970. Différents acteurs, notamment politiques, avaient déjà initié le débat public et créé des sphères de discussion officieuse et populaire, dont les discours qui circulent revêtent un caractère politique, avant la départementalisation de l'île (Idelson, 2018, p. 22).

Nous rejoignons donc l'idée selon laquelle les transformations numériques du journalisme à La Réunion et le renouvellement de l'espace médiatique sont dus, d'une part, au développement des infrastructures ainsi qu'à l'accès aux nouvelles technologies d'information et de communication numérique et d'autre part, au prolongement de l'histoire des médias réunionnais caractérisée par un journalisme de dénonciation pregnant (Idelson, Lauret, 2020).

### **2.5.1.2 Médias d'information réunionnais et *pure players***

Le paysage médiatique numérique de La Réunion se compose de sites d'information provenant de la presse papier, des chaînes audiovisuelles, des stations radio et des journaux *pure players*.

Au niveau des journaux de PQR, le JIR déclare être l'une des premières PQR en France à lancer sa version numérique en 1996 nommée Clicanoo.re<sup>63</sup>. Depuis avril 2009, le journal est rattaché au groupe Cadjee, et son directeur général est Jacques Tillier. Le site d'information offre de l'information essentiellement locale. Pour ce faire, la rédaction s'appuie en partie sur des actualités du jour publiées sur la version papier. En plus d'un service d'information, le site propose un service de petites annonces gratuites et de recherche d'emploi dont le style graphique les différencie. L'autre journal historique, *Témoignages*, a décidé de suspendre sa version papier en 2013 pour créer et se consacrer entièrement au volet numérique suite à des difficultés financières<sup>64</sup>. Tout comme le site Clicanoo, *Témoignages* diffuse de l'information qui concerne principalement La Réunion et propose quotidiennement des billets en créole réunionnais. Les formats des articles des deux sites d'information sont majoritairement courts. Cependant, à l'inverse de Clicanoo, le site *Témoignages* diffuse ses articles en intégralité. En effet, le site Clicanoo offre l'accès à certains articles gratuitement, tandis que d'autres plus étoffés nécessitent un abonnement, ce qui le situe dans un modèle économique *freemium*.

Outre la presse historique et leurs versions en ligne, les sites d'information comptent également des *pure players* natifs du *web*. Le premier, Imaz Press Reunion, est une agence de presse fondée en 2000 par un photographe et une journaliste issus tous deux de la PQR (Idelson, 2006, p.179). Le deuxième site d'information exclusivement en ligne est Zinfos 974 créé en 2008 par Pierrot Dupuy, un ancien journaliste du *Quotidien de La Réunion* et de la radio. Les deux sites privilégient les actualités à La Réunion, en particulier à la Une, bien qu'ils proposent également des actualités en France et dans le monde. Pour ce faire, les deux sites d'information distinguent les actualités locales, nationales et internationales par des onglets spécifiques.

Enfin, du côté des chaînes audiovisuelles, Antenne Réunion, chaîne de télévision privée de La Réunion lancée en mars 1990, dispose de plusieurs plateformes web dont un site dédié à l'actualité à savoir Linfo.re. L'autre chaîne locale, Réunion la 1ère, créée en 1964, repose sur des fonds publics puisqu'elle est détenue par le groupe France Télévision. La chaîne possède aussi sa plateforme *web* Réunion la 1ère. Les deux chaînes privilégient les actualités locales.

---

<sup>63</sup> Clicanoo. <https://www.clicanoo.re/informationslegales/quisommenous> (consulté le 31/05/2021)

<sup>64</sup> R. Bettioui. (16/12/2013). À La Réunion, le quotidien "Témoignages" passe au numérique, France Antilles rappelle l'urgence de s'inscrire pour voter : les unes de la presse d'Outre-mer. *Réunion la 1ère*. <https://la1ere.francetvinfo.fr/2013/12/16/la-reunion-le-quotidien-temoignages-passe-au-numerique-france-antilles-rappelle-l-urgence-de-s-inscrire-pour-voter-les-unes-de-la-presse-d-outre-mer-94661.html>

## 2.5.2 Les médias britanniques

### 2.5.2.1 Le paysage médiatique britannique

Du côté des médias audiovisuels, jusqu'en 1955, la British Broadcasting Corporation (BBC), financée par les redevances, détient le monopole sur le marché du journal télévisé (McNair, 2003, p. 6). La Independent Television (ITV), une entreprise privée, introduit Independent TV News (ITN) sur le créneau du journal télévisé, ce qui met fin à l'exclusivité de la BBC, puis en 1981, elle remporte un contrat de production d'information pour Channel 4 (*ibid.*). La BBC TV et ITN couvrent l'actualité aussi bien internationale, nationale que régionale. En 1989, Rupert Murdoch News Corporation lance Sky News, première chaîne d'information britannique qui produit de l'actualité 24h/24. Actuellement, la CNN a rejoint le paysage médiatique audiovisuel au côté des trois chaînes d'information déjà citées. Du côté de la radio, la BBC domine le marché de l'information avec sa chaîne BBC radio 4<sup>65</sup>. En 2007, un conseil du gouvernement signe la charte BBC Trust qui permet de garantir l'indépendance du média public (Eyguesier, 2010). Cependant, la position de la BBC dans certains événements qu'elle a médiatisés, à l'instar des conflits géopolitiques, interroge sur l'impartialité dont elle se proclame (Dickason, 2003, p. 73).

En 2002, McNair recense vingt journaux papiers nationaux détenus par huit grands éditeurs de presse. Les quatre plus importants en termes de parts de marché sont News International, qui possède *Sun* et *The Times*, Mirror Group Newspapers (MGN), Northern & Shell, qui détient *Star* et *Express*, et Associated Newspapers, détenteur de *The Mail* (McNair, 2003, p. 16). MGN appartient alors à un consortium de banques et d'institut financier. Guardian and Manchester Evening News, qui possèdent *The Guardian* et *The Observer*, clament l'indépendance et l'intégrité de leur information dans la mesure où ils sont détenus par des actionnaires (*ibid.*). En 2020, trois grandes entreprises de presse devenues historiques dominent le marché de la presse écrite puisqu'ils possèdent 90 % des parts de marché de la PQR. Daily Mail and General Trust (DMGT), anciennement Associated Newspapers, dirigée par la famille Rothermere, possède 46 % des parts de marché. Elle est suivie de News UK, auparavant News International,

---

<sup>65</sup> Au premier semestre 2020, la Radio Joint Audience Research (RAJAR) enregistre une part d'écoute de 11,7% sur l'ensemble des radios britanniques. *Rajar*. [https://www.rajar.co.uk/listening/quarterly\\_listening.php](https://www.rajar.co.uk/listening/quarterly_listening.php) (consulté le 28/05/2021)



dont la part de marché est de 27 % et celle de Reach, autrefois Northern & Shell, qui possède *Mirror*, *Express* et *Star*, est de 17 %. Enfin, Telegraph Media Group, Financial Times et Guardian Media Group détiennent une faible part de marché de la presse écrite nationale<sup>66</sup>. La presse écrite britannique, telle que *The Telegraph*, *The Times*, *The Sun*, *Star*, *The Express* et *The Mail*, est majoritairement conservatrice. *The Guardian*, *The Independent* et *The Mirror* sont quant à eux plutôt de centre-gauche<sup>67</sup>. Il s'agit d'un élément à considérer car, comme le démontre Schmidt-Petri (2017), l'idéologie politique de certains médias influe sur leur traitement de l'actualité.

Enfin, la presse régionale n'échappe pas à la logique de domination. Une centaine de titres de presse, qui couvrent plusieurs villes de la Grande-Bretagne, appartiennent à quelques entreprises régionales mais aussi nationales comme l'Associated Newspapers, MGN ou encore The Guardian Media Group (McNair, 2003, p.17).

### 2.5.2.2 Les médias d'information en ligne britanniques

Les sites d'information en ligne se composent essentiellement des versions en ligne des médias d'information britanniques historiques. Ainsi, il y a les versions numériques des chaînes d'information audiovisuelles comme le site de BBC, Channel 4 ou Sky News. Le site de la BBC propose un service d'information domestique, pour les résidents de la Grande-Bretagne, mais également international à la suite d'une nouvelle politique de mondialisation de l'information. Cette politique est encouragée par le besoin de la chaîne d'élargir et de moderniser le discours pour son audience, mais également de dépasser le « *old national media culture* » (Born, 2004, p. 513), c'est-à-dire le vieux modèle médiatique qui s'adressait uniquement à l'audience britannique en ne diffusant que de l'information à l'échelle nationale (Born, 2004, p. 510). Ensuite, le site de Channel 4, service public dont les revenus proviennent à la fois des fonds publics<sup>68</sup> et des revenus liés aux activités commerciales, dispose d'une rubrique « News ».

---

<sup>66</sup> Mayhew, F. (18/08/2020). The biggest newspaper groups in the UK: Rothermere and Murdoch control two thirds of market. *Press Gazette*. <https://www.pressgazette.co.uk/biggest-news-groups-uk/> (consulté le 28/05/2021).

<sup>67</sup> Guide des médias du Royaume-Uni. *Medias request*. <http://www.mediasrequest.com/fr/europe/royaume-uni/index.html> (consulté le 28/05/2021)

<sup>68</sup> Public service Media. *Channel 4*. <https://www.channel4.com/corporate/about-4/who-we-are/public-service-broadcasting> (consulté le 31/05/2021)

Channel 4 News regroupe des catégories comme « UK », « world », « politics », « science », « culture » ou encore « tech ». L'article est généralement court, le site privilégiant les vidéos. Enfin, le site de Sky News, qui est à la base une chaîne audiovisuelle d'information privée, propose comme les deux précédents sites de l'information nationale, sous l'onglet « UK » mais également internationale avec la rubrique « world ». Le site d'information dispose également d'autres rubriques telles que « US », « politics », « science & tech », « business » ou encore « arts & arts ».

La presse papier n'est pas en marge. *The Telegraph* est le premier média britannique à lancer sa version en ligne<sup>69</sup> en 1994. *The Guardian* et le *Daily Mail* créent respectivement leur édition en ligne en 1999 pour le premier et en 2003 pour le second. Il est à noter que chaque titre dans sa version quotidienne et dominicale a créé une seule édition en ligne, le site web ne faisant pas de distinction entre l'information journalière et dominicale. Le magazine politique hebdomadaire *The Spectator* fondé en 1828 crée également sa version numérique. *The Irish Times* (1859), journal quotidien irlandais que nous incluons au sein de notre corpus, lance également sa première édition en ligne en 1999. Si ces presses nationales maintiennent leur production de tirage papier, d'autres médias d'information tels que *The Independent* et *Press Gazette* l'ont abandonné, en raison d'une baisse considérable des ventes, pour se concentrer uniquement sur la version électronique de leur journal.

Les versions en ligne des titres historiques redistribuent les parts du marché informationnel. Si le *Daily Mail* et *The Sun* restent en tête de la consommation d'information papier et en ligne, *The Guardian* et *The Telegraph* parviennent à atteindre un plus large segment de la population britannique avec respectivement une portée mensuelle de 24946 visiteurs pour le premier et 24886 pour le second en 2017<sup>70</sup> sur leur site d'information.

---

<sup>69</sup> The Telegraph. <https://corporate.telegraph.co.uk/about-us/> (consulté le 31/05/2021)

<sup>70</sup> National Readership Survey. (2017). *Monthly Audience Estimates for Mobile (Smartphone and tablet)*. [http://www.nrs.co.uk/downloads/mobile-data/pdf/nrs\\_padd\\_mobile\\_standard\\_tables\\_oct\\_16\\_sept%2017.pdf](http://www.nrs.co.uk/downloads/mobile-data/pdf/nrs_padd_mobile_standard_tables_oct_16_sept%2017.pdf) (consulté le 31/05/2021)

## **Conclusion de la première partie**

À l'issue de la contextualisation de nos objets d'étude ainsi que de la synthèse des travaux analytiques portant sur nos thématiques de recherche, quelques points saillants émergent et renforcent l'orientation de notre recherche.

Les travaux portant sur les mobilisations en ligne adoptent majoritairement une approche critique de l'hégémonie des médias établis. L'usage des RSN s'avère être indispensable voire la seule issue des groupes contestataires pour se faire entendre. Or, une première observation de nos objets d'étude nous amène à prendre cette approche en contre-pied et à envisager les RSN comme un outil communicationnel certes nécessaire, mais conditionné par d'autres facteurs qu'il nous convient de saisir. En ce sens, l'usage des RSN s'avère être complémentaire pour appuyer la voix contestataire. Le fait que d'autres recherches tentent de modérer le rôle révolutionnaire des RSN stimule davantage notre intérêt.

Par ailleurs, les travaux s'intéressent principalement au rôle des RSN en situation de contestation ou à leurs effets sur la démocratie participative. En nous décentrant de cet angle de recherche, l'originalité de celle-ci reposerait sur l'observation et l'analyse des controverses en plaçant les RSN en toile de fond de notre recherche. Cette image est représentative de notre recherche puisque les RSN sont omniprésents dans notre travail de thèse. Cela dit, ils ne sont pas l'élément principal que nous observons ; c'est plutôt la controverse sociale qui naît et qui évolue dans cet environnement numérique qui nous intéresse.

Enfin, notre parcours bibliographique laisse apparaître un angle peu abordé de la recherche : celui de la médiatisation des controverses sociales. D'une part, les recherches se focalisent sur les mobilisations en ligne et les mises en agenda politiques des problèmes sans s'intéresser en profondeur au processus de médiatisation des controverses. D'autre part, les travaux se concentrent sur la mutation du journalisme en ligne et participatif, et les recherches les plus récentes tentent d'aborder la question de la place des RSN dans la production journalistique. Notre thèse se propose de faire le lien entre ces deux pans de recherche, à savoir entre les contestations en ligne d'un côté, et les mutations du journalisme et l'évolution de l'écosystème médiatique de l'autre.

## Questions de recherche et problématique générale

À l'issue de la contextualisation de nos objets de recherche, il s'avère que les RSN s'insèrent dans les outils de communication des groupes contestataires et donnent l'impression qu'ils y occupent une place centrale, ce que nous allons observer et questionner. L'effet est d'autant plus probant face à la forte médiatisation des controverses et aux décisions que les acteurs contestataires sont parvenus à infléchir ou à retarder. Cependant, des facteurs contextuels et sociaux ne sont pas à révoquer. De plus, la revue de littérature renforce nos intuitions. Nous ambitionnons donc d'apporter un éclairage à la question de la configuration des mobilisations en ligne et de leur place dans les pratiques médiatiques. Selon la littérature, les médias se présentent comme des pourvoyeurs de l'information, qu'ils soient dans le rôle de *gate-keeper* ou de *gate-watcher*. Ainsi, notre intérêt pour le phénomène de mise en visibilité des controverses est maintenu par l'idée que les médias établis traitent l'information et les rendent visibles au plus grand nombre. Le deuxième enjeu de notre thèse est de faire un suivi rigoureux des différentes phases de deux controverses. Nous avons relevé peu de recherches faisant état des conditions de l'émergence, de la variation et de la possible régulation des controverses sociales au prisme des réseaux socionumériques. En effet, les recherches que nous avons consultées sectionnent chaque phase de la controverse pour en rendre compte.

Partant d'une approche compréhensive et voulant rendre compte de la manière dont évolue une controverse sociale au prisme des RSN, nous proposons d'assembler ces différents objectifs sous une problématique générale qui est la suivante : **à partir d'une approche comparative de deux cas de controverses se déroulant respectivement sur Facebook et Twitter, comment émergent, se rendent médiatiquement visibles et fluctuent les controverses sociales à l'ère des RSN ?**

En résumé, l'intérêt de cette thèse sera de saisir les éléments en jeu dans l'émergence et dans la mise en visibilité des deux controverses fortement médiatisées, et ce, au prisme des RSN.

## **PARTIE 2. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

## **CHAPITRE 3. Cadre théorique de la recherche**

Il existe une multitude de voies théoriques en vue d'analyser une controverse sociale au prisme des réseaux socionumériques. Nous proposons de déplier les approches que nous allons mobiliser à la fois pour nous outiller au niveau conceptuel et pour nous guider dans notre démarche méthodologique.

### **3.1 Sociologie des problèmes publics et trajectoire de la controverse**

#### **3.1.1 Sociologie des problèmes publics**

Analyser les conditions d'émergence et la variation de la controverse nous amène à emprunter le chemin de la sociologie des problèmes publics. Ce courant de recherche propose d'analyser l'apparition d'un problème et sa mise en agenda politique.

Nous proposons de définir les problèmes sociaux comme « des activités de groupes qui adressent des dénonciations et des revendications à des organisations, des agences et des institutions à propos d'une condition supposée » (Spector, Kitsuse, 2012, p. 89). Ainsi, pour qu'un problème social émerge il faut qu'une situation soit jugée problématique et que des activités de revendication collective s'élèvent afin de changer le cours du problème soit en l'améliorant soit en le solutionnant.

Lorsque les internautes expriment leurs opinions sur les RSN ou se rassemblent en des groupes d'intérêt commun de manière spontanée ou permanente, il peut s'agir d'un problème qu'ils souhaitent partager, discuter voire publiciser. Pour Gilbert et Henry (2012) un « problème se distingue d'une condition ou d'une situation objective par une démarche d'ordre cognitif ou normatif au cours de laquelle un acteur définit une situation comme devant ou pouvant être différente de ce qu'elle est dans la réalité » (Gilbert, Henry, 2012, p. 39). Avant de poursuivre, « ce qui était auparavant une situation méconnue, acceptée ou à laquelle des acteurs s'étaient résignés devient un problème sur lequel il est nécessaire, voire urgent, d'intervenir » (*ibid.*). Ainsi pouvons-nous voir dans le cas des mobilisations contre les propos de Tim Hunt l'énoncé d'un problème lié au sexisme dans les lieux de travail dans le domaine de la science, et dans le cas de l'opposition à la mise en place de la carrière de Bois Blanc, une situation qui surgit et qui doit être traitée d'urgence. Plusieurs recherches se sont focalisées sur les groupes, qui ne

s'opposent pas systématiquement, mais qui se font face, à savoir les « entrepreneurs de cause » et les « acteurs extérieurs aux institutions porteurs d'un nouveau problème » (*ibid.*, p. 37).

Spector et Kitsuse (2012) conçoivent les problèmes sociaux comme des « séquences d'événements » (Spector, Kitsuse, 2012, p. 89) uniques. En effet, il n'existe pas de trajectoire standard et typifiée pour chaque cas de controverse et chaque problème social dispose de ses propres étapes et de ses facteurs de développement. Ainsi, pour les auteurs l'idée de passer par la trajectoire d'un problème social revient à dire qu'un « phénomène donné se développe en passant par un certain nombre de phases distinctes, chacune caractérisée par des processus ou par des dynamiques, par des distributions de personnages, des types d'activités et des dilemmes qui lui sont propres » (*ibid.*, p. 89). Avant d'ajouter qu'un « tel développement [...] doit être conçu comme un processus où le passage d'une phase à la suivante est facilité ou entravé par différents facteurs » (*ibid.*, p. 90).

Nous proposons de suivre des phases de la carrière ou la trajectoire (Cefaï, 1996, p. 57) des controverses, c'est-à-dire les étapes précises de la progression qui va de l'émergence de la controverse sociale à sa médiatisation, voire à sa régulation. Les premières oppositions sur la mise en place de la carrière à Bois Blanc à La Réunion ont débuté en 2014. Elles émanaient du maire de Saint-Leu de l'époque<sup>71</sup>, soit bien avant la création d'un collectif en 2015 et de leurs actions sur les RSN ainsi que dans les autres médias établis. Par ailleurs, la controverse est toujours en cours en mai 2021. Une approche par la compréhension et l'analyse de phases précises de la trajectoire des controverses est alors pertinente.

Ce qui va nous intéresser est de comprendre non seulement la manière dont, premièrement, les acteurs ont transformé leurs problèmes en un problème public (Spector, Kitsuse, 2012, p. 92) mais aussi, deuxièmement, la prise en charge de leurs revendications par les institutions visées (*ibid.*, p. 96). Pour les auteurs, la première phase se résume par la rencontre et l'émergence d'un trouble privé par des acteurs et par les « stratégies de promotion des dénonciations et de soutien des revendications, et sur les façons d'accroître la publicité d'une cause et de donner de l'ampleur à la controverse » (*ibid.*, p. 92). Il est donc question de saisir les facteurs de succès de la visibilité des revendications notamment en termes de stratégies d'expression et de

---

<sup>71</sup> Grondin, L. (16/05/2014). St-Leu : Une motion contre l'exploitation d'une carrière pour la Nouvelle route du Littoral. *Zinfos 974*. [http://www.zinfos974.com/St-Leu-Une-motion-contre-l-exploitation-d-une-carriere-pour-la-Nouvelle-route-du-Littoral\\_a71649.html](http://www.zinfos974.com/St-Leu-Une-motion-contre-l-exploitation-d-une-carriere-pour-la-Nouvelle-route-du-Littoral_a71649.html) (consulté le 31/05/2021)

promotion. La trajectoire d'une controverse peut dépendre des canaux de communication empruntés par les acteurs à travers lesquels ils atteignent le public mais également les institutions visées par leurs revendications. En effet « la façon d'utiliser la presse et les médias est capitale pour l'histoire naturelle des problèmes sociaux » (*ibid.*, p. 95).

### **3.1.2 Carrière des problèmes publics : promouvoir, assembler, consommer**

Nous nous outillons des éléments définitionnels et descriptifs de Lester et Molotch (1996) pour observer la carrière médiatique des problèmes. Pour les auteurs, les contenus informatifs des médias établis sont une construction des pratiques des « entrepreneurs de cause » (Gilbert, Henry, 2012 ; Neveu, 2015), de l'assemblage des informations par les journalistes et des consommateurs de l'information. En premier lieu, la controverse surgit dès lors que des acteurs ont des objectifs conflictuels sur le même sujet :

« Des objectifs immédiats en conflit aboutissent à des comptes rendus concurrents de ce qui s'est passé ou, ce qui est une variante de la même question, à des débats pour décider si quelque chose de réellement significatif s'est ou non produit. C'est dans ces conditions qu'un problème naît, qu'il s'agisse d'une "affaire" ou d'une "controverse" » (Lester, Molotch, 1996, p. 27).

Une lutte à la visibilité s'opère entre les acteurs de deux problèmes rivaux afin de faire de l'occurrence, c'est-à-dire un fait connu, un problème public. La médiatisation d'un problème est un enjeu capital puisqu'elle influe sur la trajectoire qu'il prend :

« Le choix opéré entre plusieurs versions détermine [...] aussi jusqu'à quel point celle-ci était suffisamment extraordinaire pour servir à réordonner des faits et événements passés, à modifier des priorités ou à prendre des décisions. Tout problème public met en jeu une semblable lutte autour d'une occurrence, et des intérêts similaires quant au résultat » (*ibid.*, p. 27).

Pour Lester et Molotch (1996), la « carrière-type » d'un problème public s'organise autour de trois instances à savoir la promotion d'une occurrence, son assemblage par les entreprises médiatiques et la consommation de l'information (*ibid.*, p. 28). Nous proposons de présenter les trois instances par lesquelles s'effectue la construction du problème public.



Selon les auteurs, la naissance d'un problème débute chez les promoteurs de l'information. Face à des objectifs différents sur une même question, que nous considérons être un problème, des acteurs vont trouver un intérêt à promouvoir leur « cadre d'interprétation ». Les auteurs définissent la promotion comme la volonté de faire connaître un fait à d'autres personnes (*ibid.*, p. 28). Il s'agit donc d'un travail qui a pour but de faire d'une « occurrence » un « événement public », un problème vu par un grand nombre de personnes. Ce travail consiste notamment à attirer l'intérêt des médias d'information afin que ces derniers publicisent leur problème (*ibid.*, p. 28).

La deuxième instance à entrer en ligne de compte dans la construction d'un événement public est ce que les auteurs appellent les « assembleurs » (*ibid.*, p. 30), en d'autres termes les médias d'information. Cette qualification vient du fait que Lester et Molotch (1996) considèrent que les journalistes sélectionnent les faits selon leur degré d'importance :

« Dans l'optique de ces professionnels, un nombre fini de choses "se passent réellement", parmi lesquelles il convient de sélectionner les plus extraordinaires, intéressantes ou importantes. Leur travail comporte la "vérification" des nouvelles pour voir si celles-ci sont dignes d'intérêt » (*ibid.*, p. 29).

Pour les auteurs, les assembleurs d'information sont la seule instance à pouvoir transformer un fait connu en un problème public dans la mesure où « travaillant à partir des matériaux fournis par les promoteurs, [les assembleurs] transforment en événements publics un ensemble - perçu comme fini - d'occurrences mises en avant, en les diffusant par voie de presse ou sur les ondes » (*ibid.* p. 30).

Cependant, ce travail d'assemblage des faits doit être analysé en tenant compte de l'environnement de travail du journaliste et du contexte dans lequel se déroule l'occurrence :

« Divers aspects des médias – leur nature en tant qu'organisation formelle, leurs routines pour accomplir le travail dans les salles de rédaction, leurs schémas d'évolution de carrière pour un groupe de professionnels et leur caractère d'institutions à but lucratif - finissent par se retrouver tous inextricablement et réflexivement liés au contenu des informations publiées » (*ibid.*, p. 30).

Il nous faudra considérer que les journalistes rapportent la réalité tout en tenant compte du contexte social, politique et du caractère stratégique du travail qui peut conditionner son travail à l'écriture.

Pour finir, la dernière instance à participer à la construction de l'événement public est les consommateurs de l'information. Il s'agit ici du public d'un média à l'instar des lecteurs. Ces derniers : « prêtent attention à certaines occurrences que les médias ont portées à leur connaissance » (*ibid.*, p. 28). Nous écartons cette dernière instance considérée comme le pôle de la réception qui n'entre pas dans notre sujet de recherche.

### **3.1.3 Trajectoire de la controverse et balistique sociologique**

#### **3.1.3.1 Portée des arguments**

L'approche proposée par Chateauraynaud postule qu'une analyse de la nature des arguments ne permet pas de pleinement saisir leur portée sur la scène médiatique et dans l'espace public. De même qu'une approche par les logiques d'acteurs minimiserait la force argumentative pour se concentrer uniquement sur l'évolution et le comptage des alliances. En effet, durant les controverses se développent des « dynamiques de forces » (Chateauraynaud, 2011, p. 87) que se constituent les acteurs afin d'imposer leur point de vue et de sortir vainqueurs des disputes. Ainsi, pour suivre leur trajectoire, il convient d'identifier en plus des arguments, les acteurs qui créent, portent, contestent et modifient les arguments pour leur donner une portée maximale ou l'inverse, pour les déprécier (*ibid.*, p.86).

Afin de résoudre le dilemme que représente l'analyse pure des arguments versus l'observation des jeux d'acteurs et de la dynamique des forces, Chateauraynaud propose de croiser ces deux analyses avec le concept de « portée ».

Le sens qu'attribue l'auteur au concept de « portée », ou de prise des arguments, signifie qu'un argument circule dans différentes arènes par le biais de différents acteurs. Ainsi, entrer dans l'analyse des controverses par le concept de portée veut dire que le chercheur n'est pas amené qu'à « typifier des répertoires argumentatifs, mais bien [à] suivre la formation lente et graduelle, de nouveaux arguments et la manière dont ils affrontent les contraintes liées aux situations

d'énonciation qu'ils traversent » (*ibid.*, p. 85). De fait, la portée des arguments « se mesure au nombre d'arènes qu'il peut traverser sans subir de transformation radicale » (*ibid.*, p. 120).

La portée des arguments est intimement liée à la notion de résistance. Les arguments émis par des « entrepreneurs de cause » passent par de nombreuses épreuves critiques successives (*ibid.*, p. 125). Outre les arènes, d'autres acteurs peuvent se saisir des arguments et les éprouver. Le suivi de la prise des arguments est donc intéressant puisqu'il permet de saisir la résistance de l'argument, les différentes arènes et les acteurs qui s'en saisissent pour la critiquer, la reformuler ou la contester dans le temps. Les « entrepreneurs de cause » des controverses que nous analysons tentent de placer leurs arguments et de les maintenir sur la scène médiatique. Le concept de portée des arguments apporte alors un éclairage sur l'évolution de la controverse à l'aune des arguments mobilisés et de leur prise par d'autres acteurs et institutions. Chateauraynaud reprend également un élément-clé qu'est le temps et qui devient une « modalisation du sens des arguments » (*ibid.*, p. 121).

Passer par l'analyse de la portée consiste également à prendre en compte deux éléments. En premier lieu, le contexte dans lequel des arguments émergent et évoluent est à considérer. En second lieu, la nature des engagements des acteurs doit être saisie puisqu'elle traduit l'intérêt et la détermination des acteurs à maintenir ou abandonner l'argument.

### **3.1.3.2 Balistique sociologique**

Dans un premier temps, Chateauraynaud (2011) définit la trajectoire, ou la balistique, comme le « chemin suivi par une affaire sans élaboration plus formelle que le récit des événements marquants » (Chateauraynaud, 2011, p. 165). Comme la science de la balistique analyse le mouvement des projectiles, la balistique sociologique propose d'analyser la trajectoire d'une controverse, son point d'origine et ses points d'impact (*ibid.*, p. 165). À partir de l'analyse de la trajectoire de plusieurs dossiers controversés, Chateauraynaud (2011) propose un modèle général de balistique des processus collectifs (*ibid.*, p. 188) qui se veut flexible et qui se base sur le temps et la puissance d'expression des acteurs. Il y distingue ainsi six phases qui se succèdent et changent en réaction à des épreuves qu'il conviendra de saisir :

1. Émergence d'une cause ;
2. Controverse ;

3. Dénonciation ;
4. Mobilisation politique ;
5. Normalisation ;
6. Relance.

Nous proposons de définir succinctement certaines de ces phases. La phase de « controverse » consiste en une production d'arguments, de preuves et d'études placés sous le contrôle d'une critique qui vient réguler le désaccord. Dans le modèle de Chateauraynaud (2011), la controverse précède la phase de « dénonciation » dont les procédés d'expression s'apparentent généralement à la polémique ou au procès. Il s'agit de dénoncer les opposants. L'avant-dernière phase est la phase de « normalisation » ou de régulation. Elle s'accompagne de normes ou de règles établies par les instances ce qui amène à la régulation de la controverse. Des actions de négociation ou de concertation peuvent aussi apparaître. Si aucune décision consensuelle n'est trouvée, notamment dans le cas de critiques radicales, la phase de relance est amorcée par les « entrepreneurs de cause ». À chacune de ces phases, les procédés ainsi que l'activité argumentative changent.

Bien que nous ne puissions figer et réduire la complexité du processus de naissance et d'évolution d'une controverse aux phases précédemment énumérées, ces dernières serviront néanmoins de cadre pour décrire la trajectoire des causes que nous étudions, les forces argumentatives et les dynamiques d'acteurs qui s'opèrent et qui reconfigurent la trajectoire d'une cause. Ce qui nous intéresse c'est de comprendre le cheminement d'une phase à une autre. Plus en détail, l'intérêt est de saisir les dispositifs sociotechniques par lesquels des acteurs et des arguments entrent et se maintiennent, ou non, sur la scène médiatique.

### **3.2 Lutte pour la visibilité sur la scène médiatique**

Après avoir présenté les deux instances, promoteurs et assembleurs de l'information vus *supra*, qui participent à la construction d'un problème public, nous souhaitons nous attarder sur ce qui constitue un prolongement du concept de « promoteur de l'information ». En effet, les « entrepreneurs de cause » au cœur des controverses analysées tentent de faire parvenir leurs revendications sur la scène médiatique. Voirol (2005) offre un travail de réflexion autour de la visibilité sur la scène médiatisée avec lequel nous proposons de nous outiller. L'auteur définit

la lutte pour la visibilité comme un acte essentiel qui permet à des groupes de revendication ou des mouvements sociaux d'exister et de soulever des problèmes manifestes :

« On qualifiera ainsi de “lutte pour la visibilité” cette dimension spécifique de l’agir qui, partant d’un vécu de l’invisibilité ou de la dépréciation symbolique, déploie des procédés pratiques, techniques et communicationnels pour se manifester sur une scène publique et faire reconnaître des pratiques ou des orientations politiques [...] On a pu observer que la visibilité sociale devient un registre de revendication à part entière dans certains mouvements sociaux. Dès lors, la lutte pour se faire entendre ou se faire voir n’est pas à considérer comme un aspect périphérique mais au contraire central des soulèvements politiques et sociaux contemporains » (Voirol, 2005, p. 108).

La visibilité sur la scène publique se pose dès lors comme une nécessité pour les acteurs de controverse sociale afin que les causes qu’ils soutiennent puissent exister et être entendues. Voirol (2005) emprunte la définition de l’espace public d’Hannah Arendt pour qui cet espace public, illustré par la *polis* de la Grèce Antique, est un lieu de « dévoilement, de l’exposition et de l’inscription de l’action dans le monde » (cité par Voirol, *ibid.*, p. 93). Ce lieu d’apparition publique permettait donc d’être vu et entendu par tous les citoyens. En somme, il permet à celui qui s’exprime d’exister et de faire exister son discours, ses opinions et ses pensées grâce à la présence d’autrui, d’un public. Cependant, la *polis* est éprouvée par l’apparition de grandes institutions qui régulent cet espace d’apparence et d’apparition en y limitant l’accès. Des rapports de pouvoir s’établissent et occasionnent l’invisibilité de certains groupes : apparaître sur la scène publique devient dès lors un « enjeu de conflits et de luttes sociales » (*ibid.*, p. 95). Ce qui va surtout différer de la conception de la *polis* proposée par Arendt c’est la visibilité médiatisée (*ibid.*, p. 95). Le développement des dispositifs de communication modifie l’expérience d’apparition qui ne se fait plus uniquement en face-à-face et de manière immédiate mais également dans de nouveaux cadres spatio-temporels éloignés et différés comme l’explique Voirol (2005) :

« [...] les médias de communication jouent un rôle particulièrement important dans la création et le maintien de cet espace d’apparence ; ils sont les principaux moyens par lesquels les acteurs accèdent à la connaissance du monde au-delà de leur sphère immédiate d’attention. Ils contribuent ainsi à la production d’une forme moderne de polis

prenant davantage l'aspect d'une scène du visible non localisée spatialement, où des actions et des paroles sont rendues publiques et reçues par une pluralité d'acteurs non nécessairement présents sur le lieu de leur articulation. Dès lors, la scène médiatisée est potentiellement globale et les médias de communication sont les relais de l'apparence publique des actions et des paroles. » (*ibid.*, p. 96).

C'est alors vers ces nouveaux outils de médiation que les acteurs vont se tourner pour exister et faire connaître leurs causes afin qu'elles prennent une dimension publique. Voirol (2005) admet que grâce à une visibilité transmise par les médias mais aussi par d'autres canaux et supports de communication, les actions des mouvements sociaux obtiennent l'attention du public ou du moins, avancent dans le sens de leurs demandes. En effet, le domaine d'apparence public est aujourd'hui régulé par les médias de communication qui limitent voire en restreignent l'accès :

« Les médias de communication définissent à leur façon les contours de la scène de visibilité médiatisée. Car ce sont des institutions de sélection, de mise en forme et de hiérarchisation des énoncés destinés au public. Elles rendent possible la disponibilité de ces énoncés dans des univers de réception démultipliés et jouent le rôle non seulement de « gatekeeper » mais aussi de formatage et de construction des réalités discursives » (*ibid.*, p. 92).

Ainsi, les dispositifs de communication et les rapports de pouvoir constituent des éléments importants dans la lutte pour la visibilité et donc dans la couverture médiatique de situation jugée problématique comme l'auteur le souligne : « l'infrastructure de la communication et des rapports sociaux, qui s'est mise en place au cours du vingtième siècle, fait de la conquête de l'apparence médiatisée la condition d'une lutte pour la reconnaissance de thématiques, de pratiques, de formes de vie » (*ibid.*, p. 108). Les acteurs doivent donc recourir à des stratégies de « visibilisation » pour se frayer une place sur la scène publique de médiatisation. C'est donc à travers de multiples espaces de médiation, que sont les médias de communication, que les acteurs des mouvements sociaux passent pour se faire entendre, apparaître et faire agir le public ainsi que les institutions politiques ou économiques visées. En effet, comme le propose Voirol (2005) « les relations entre les mouvements et les instances du pouvoir politique institué ont

pris un caractère largement indirect qui fait qu'elles s'opèrent rarement sans la médiation de la scène de visibilité » (*ibid.*, p. 109).

Cependant, cette lutte pour la visibilité au sein des espaces de médiation ne peut être définie que par l'aptitude des acteurs à apparaître sur des scènes de visibilité. Les acteurs développent de nouvelles stratégies de communication, de nouvelles formes interprétatives d'une situation jugée problématique et de nouveaux modes de langage qui ne répondent pas nécessairement aux normes d'écriture journalistique instituées jusqu'alors au sein de l'espace public dominant (*ibid.*, p. 116).

### **3.3 Controverse multicanale et approche transplateforme**

Les controverses que nous analysons ont mobilisé plusieurs supports de communication. Ainsi, analyser la circulation de l'information et des discours des acteurs implique de suivre les différents produits par les médias établis et les groupes contestataires sur les différents supports mobilisés, à savoir les réseaux sociaux numériques et sur les sites d'information. Pour cela, nous adoptons une perspective « multicanale » (Coutant, 2012) de la controverse.

Nous proposons d'emboîter ce concept avec une approche « transmédiatique » (Jenkins, 2012) qui permet de rendre compte de la circulation des contenus et de leur déclinaison dans les différents supports médiatiques comme nous le verrons *infra*.

#### **3.3.1 Pour une approche multisupport et une prise en compte du contexte**

L'approche multicanale proposée par Coutant (2012) considère qu'une mobilisation informationnelle, le fait de mobiliser les individus au moyen d'informations diffusées, doit être pensée selon le contexte dans lequel elle se situe. Les populations ne mobilisent pas les dispositifs numériques pour les mêmes raisons suivant le régime politique, économique ou culturel. L'exemple probant du cyberactivisme tunisien en 2011 sur Facebook, en guise de protestation contre le régime oppressif, soulève la question de l'usage des RSN dans un contexte autoritaire où les médias traditionnels étaient muselés. Le RSN représentait une échappatoire à la censure et à la répression, voire une « arme révolutionnaire » populaire face au gouvernement de Ben-Ali (Ghezlaoui, 2017, p. 195). Cependant, de nombreux pays à l'instar de la France ou de la Grande-Bretagne se situent dans une situation politique démocratique, ce qui nous conduit

à questionner l'approche des RSN comme média alternatif ou comme contre-espace public. Il n'est pas systématiquement avéré que les acteurs qui exploitent les dispositifs numériques éprouvent une défiance à l'égard des médias établis vecteurs de grande visibilité.

Par ailleurs, en prenant l'exemple du succès de la campagne pour la présidentielle du candidat Barack Obama en 2012 ou des printemps arabes, Coutant (2011) explique que « le dispositif complet de mobilisation des individus dans ces deux exemples a effectivement prévu un ensemble de supports complémentaires aux RSN » (Coutant, 2011, p. 153). Travailler sur l'efficacité de la publicisation de ces deux cas de controverse nécessite un regard élargi en ce qui concerne le répertoire communicationnel investi.

Par conséquent, plutôt qu'un espace alternatif des médias d'information ou un espace public oppositionnel, nous concevons les RSN comme des outils servant à élargir les répertoires d'action parmi lesquels les stratégies de controverse sociale ou de polémique pour deux raisons. D'une part, pour transmettre le cadrage interprétatif de leur problème et d'autre part, de manière indissociable, pour « mettre en agenda » ou autrement dit pour publiciser leur problème en vue d'atteindre une plus large audience. Chaque espace dispose de sa logique à l'instar de la page Facebook, du fil de discussion sur Twitter ou des articles d'informations en ligne. Conjuguer les opportunités que chaque support leur offre permet de maximiser les chances d'étendre leur représentation du monde social et d'attirer l'attention du public face au problème rencontré.

Nous nous focaliserons donc sur l'idée d'une « “campagne multicanale intégrée”, c'est-à-dire l'emploi complémentaire et convergent de supports de communication » (Coutant, 2011, p. 153). Ainsi, l'envoi de communiqués de presse aux presses quotidiennes locales, la diffusion de prospectus ou les actions de communication et de coordination menées sur Facebook par le collectif TPNR témoignent de cette complémentarité d'usage. L'analyse du cas de Tim Hunt s'avère plus complexe, car nous n'avons pas à première vue d'interpellation directe des médias d'information. Cependant, si la question de l'intentionnalité de l'intégration des médias d'information dans leur stratégie n'est pas claire, nous devons soulever la circulation des liens hypertextes d'articles de presse numériques sur Twitter, ces derniers profitant de la publicisation de leur problème. Badouard (2015) propose une approche des controverses « *multisupport* », pour ce dernier « ces espaces sont plurimédiatiques et peuvent aussi bien concerner des tribunes dans des journaux papier, des émissions de radio ou de télévision, des sites Internet, des réseaux socionumériques » (Badouard, 2015, p. 52).



Ensuite, notre approche doit tenir compte du contexte dans lequel émerge le problème public. L'usage des RSN à des fins de mobilisations informationnelles n'assure pas nécessairement la publicisation du problème, l'obtention d'une large audience et la réussite des revendications. Coutant l'analyse très bien en expliquant que des partis politiques français ont tenté de conduire la même campagne que Barack Obama sans résultat. Pour lui, « l'explication ne tient pas uniquement à la composition du bon cocktail de supports, mais bien à un ensemble de facteurs exogènes à la technologie » (Coutant, 2011, p. 155). Ainsi, la fin de la présidence de Bush couplée au regroupement accoutumé des Américains en communauté serait liée à des facteurs politiques et culturels explicatifs de l'adéquation de l'engagement et de la mobilisation sur les RSN.

Nous devons donc être vigilants et insérer les mobilisations informationnelles sur les RSN dans la « complexité sociotechnique » (Coutant, 2011, p. 157) dans laquelle elle se situe. En effet, le contexte social et culturel européen est favorable à la prise en compte des mouvements féministes à l'heure où la consécration de l'égalité des droits entre homme et femme n'est pas encore aboutie notamment dans le monde du travail (Bras, 2015). De plus, les mouvements féministes se multiplient et se succèdent comme la médiatisation importante des actions du collectif *Femen* formé en 2008 qui prône en partie un féminisme universel et impersonnel (Dalibert, Quemener, 2016) ou la campagne *HeforShe* lancée par les Nations Unies en 2014 qui invite principalement les hommes dans le monde à se déclarer solidaires en faveur d'une égalité des sexes en s'engageant sur leur site *web*<sup>72</sup>. Parallèlement, le cas de la carrière de Bois Blanc s'insère dans un contexte politique particulier qui oppose le porteur du projet, la Région Réunion dont le président est Didier Robert, et son plus virulent opposant politique aux élections régionales de 2015 qui est le maire de Saint-Leu, Thierry Robert. De plus, le problème auquel sont confrontés les riverains découle d'un projet plus global, à savoir la construction de la NRL qui connaissait déjà une médiatisation importante par la presse locale de par la gestion du budget du chantier par la Région Réunion et les questions écologiques qu'elle soulève. Ainsi, les mobilisations ne peuvent s'extraire des enjeux sociopolitique, économique ou culturel qui les conditionnent.

---

<sup>72</sup> Le site *He For She* (<https://www.heforshe.org/fr/movement>) est une initiative des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes

Nous nous concentrerons ainsi sur les dispositifs sociotechniques, et non pas uniquement techniques, puisque les RSN sont enchâssés dans des controverses que nous proposons de contextualiser et de sociologiser en prenant en compte acteurs qui les utilisent. Ainsi, l'usage des RSN dépend des « populations qui sont préparées et habilitées à les recevoir » (Lafrance, 2015, p. 399). Un mauvais investissement de Facebook ou de Twitter par les acteurs engendre un échec de la mobilisation en ligne, c'est pourquoi il est important de prendre en compte les « manières de faire » élaborées par ces derniers, pour reprendre Certeau (1990).

### **3.3.2 Approche « transmédiatique » et convergence des contenus**

Nous pensons l'approche « transmédiatique » (Jenkins, 2012) comme le prolongement de la précédente réflexion ou du moins comme un complément majeur. Pour présenter l'approche « transmédiatique », ou « transplateforme », il faut nous tourner vers les travaux portant sur les *Fan Studies* qui sont, en partie, à l'origine des recherches de cette approche.

L'intérêt porté au comportement des fans de produits culturels a conduit des chercheurs comme Jenkins (2013), à s'intéresser à l'appropriation des contenus médiatiques à l'ère du numérique. Très vite, l'attention s'oriente vers les pratiques créatives (Cardon, 2019) des communautés de fans en ligne. L'approche de Jenkins se fonde sur la culture participative et la définition de l'intelligence collective proposée par Pierre Levy.

Jenkins s'oppose à l'idée selon laquelle les nouveaux médias vont supplanter les anciens et que ces derniers tendraient à disparaître. Pour Jenkins, ce sont les outils d'accès au contenu médiatique qui meurent, ce qu'on appelle les « technologies de fourniture » (Jenkins, idem, p. 33). Le fait de redéfinir le mot « média », qui à son sens se traduit par des « *systèmes culturels* » qui perdurent (*ibid.*, p. 33), lui permet de soutenir la notion de convergence qui postule que les médias anciens, plutôt que de disparaître, interagissent avec les nouveaux médias de manière plus complexe. Ainsi, l'auteur définit la convergence comme des :

« [...] flux de contenu passant par de multiples plateformes médiatiques, la coopération entre une multitude d'industries médiatiques et le comportement migrateur des publics des médias qui, dans leur quête d'expériences de divertissement qui leur plaisent, vont et fouillent partout. La convergence est un mot qui permet de décrire les évolutions technologiques, industrielles, culturelles et sociales en fonction de qui parle et de ce dont les locuteurs croient parler. » (*ibid.*, p. 22).

De fait, il va s'intéresser aux « modifications des protocoles grâce auxquels nous produisons et consommons des médias » (*ibid.*, p. 34). Les internautes s'approprient les contenus médiatiques, en trouvant des déclinaisons différentes sur de multiples supports et les relaient. Le paradigme de la convergence consiste au fait qu'un même contenu médiatique circule sur de nombreux canaux médiatiques, qu'il existe une multitude de moyens d'accès à un contenu et que des relations complexes se nouent entre l'industrie des médias et la culture participative (*ibid.*, p. 287).

Ainsi, la perspective culturelle de la convergence propose de considérer les spectateurs devenus des acteurs actifs dans le processus de consommation du produit culturel qui interagit avec le contenu médiatique sur différentes plateformes.

### **3.3.2.1 Pratique de partage et de déclinaison**

Selon Millette (2013), le développement d'Internet et de ses applications permettent aux récits d'être répartis sur plusieurs plateformes et d'être réassemblés de diverses manières en tenant compte de la spécificité de chaque support médiatique. Elle considère qu'il s'agit d'une « narration transmédiate » (Millette, 2013, p. 48) intertextuelle qui se fonde sur « un réseau de récits satellites arrimé au récit mère » (*ibid.*). En effet, à partir d'une observation, l'auteure a constaté que des usagers adoptaient « des stratégies pour étendre leur auditoire grâce à ces pratiques transplateformes » (*ibid.*, p. 50). Cette observation a été possible à partir d'une analyse qui consistait à suivre le fil de communication d'usagers dispersés sur diverses plateformes :

« Internet permet de détacher le fond et la forme des informations pour les réassembler de multiples manières. Désarticulées, ces données sont ainsi agencées au fil des usages et des demandes, facilement transférables d'un blog à Facebook, à Twitter et ainsi de suite, laissant des traces au fur et à mesure qu'elles sont sollicitées » (*ibid.*, p. 54)

Ainsi, Millette soulève et observe deux procédés majeurs qui caractérisent la convergence médiatique à savoir le relais des discours ou des informations et la déclinaison des récits.

- **Relais et partage**

La convergence médiatique est possible grâce à l'architecture et aux applications disponibles sur les différentes plateformes :

« L'architecture des plateformes et le design des interfaces ne sont pas neutres et contribuent donc à la manière dont s'opèrent les pratiques transplateformes, notamment en intégrant des boutons de partage directement dans les interfaces, mais aussi par la façon dont elles sont décodées et reçues » (*ibid.*, p. 54)

Le partage, ou le relais d'un contenu, est un élément qui caractérise la convergence médiatique. Avec les réseaux sociaux numériques, il est possible de pouvoir partager et rediffuser du contenu sur la même plateforme ou vers d'autres plateformes et sites. L'inverse est également possible puisque les sites d'information et les blogs disposent d'icônes hypertextuelles qui permettent de partager un contenu sur les réseaux sociaux numériques. De fait, les pratiques transplateformes sont envisagées comme :

« un usage d'Internet où les contributions se déclinent sur diverses plateformes Web, où le contributeur partage un contenu dans un site, puis dans un ou plusieurs autres, par des manipulations logicielles automatisées ou non, qui sont souvent intégrées dans l'interface même des sites (notamment Facebook et Twitter) » (Millette, 2013, p. 50).

L'objectif du partage est d'augmenter la portée et la visibilité d'un contenu. Le rôle de l'utilisateur et la stratégie qu'il déploie sont alors un point essentiel à prendre en compte dans l'approche transplateforme. Il ne s'agit pas d'une action de partage anodine et dénuée d'intérêt.

De même, une différence est à marquer avec la pratique du cross-média qui, elle, vise à diffuser un même contenu sur différentes plateformes. Les pratiques transmédiatiques consistent à diffuser un contenu différent en tenant compte des caractéristiques et des opportunités de chaque plateforme, qui pour autant reste arrimé au contenu ou récit mère. Ce point nous amène à la deuxième caractéristique de la convergence médiatique à savoir la déclinaison des contenus.

La déclinaison des contenus est intimement liée au partage de contenu transmédiatique. Millette décrit cette pratique comme suit :

« Ce type de pratiques consiste à diffuser une série de contenus apparentés, mais distincts et complémentaires, sur diverses plateformes [...] Il en résulte un enchevêtrement complexe, où pour suivre le fil d'une communication il faut savoir lire les traces laissées par les pratiques transplateformes » (Millette, 2013, p. 51).

Ainsi, les pratiques transplateformes consistent à diffuser et partager plusieurs contenus arrimés à un contenu initial, ou un récit mère, déclinés de manière à s'adapter à chaque support. Millette (2013) insiste sur un partage du contenu stratégique et travaillé :

« On peut aisément imaginer la gestion minutieuse nécessaire à la création et la diffusion de contenus de cet usager soucieux d'offrir une image cohérente à ses publics, sans les saturer de redites, mais tout en relayant quasi systématiquement vers Facebook ses publications depuis Twitter, Blip et Instagram » (*ibid.*, p. 55).

Si nous transposons cette approche à l'analyse des controverses, nous supposons que le récit des controverses est éclaté et dispersé dans diverses plateformes. Les usagers chargés de diffuser les contenus contestataires produisent un récit ou un contenu médiatique qui s'adapte à chaque plateforme, à savoir aux réseaux sociaux numériques et aux sites d'information en ligne. Dans le cas de la carrière de Bois Blanc, d'autres supports de communication sont également utilisés tels qu'un site Internet ou encore des prospectus.

### **3.3.2.2 Convergence et militantisme**

Dans la dernière partie de son ouvrage, Jenkins propose un début de réflexion sur la convergence médiatique en contexte politique. Pour ce dernier, anciens et nouveaux médias se complètent dans la mesure où ils font partie du même écosystème médiatique (Jenkins, 2013, p. 260). Les acteurs politiques manient à la fois les médias sur Internet et les médias dits anciens pour profiter des opportunités spécifiques à chacun. Ainsi, l'auteur propose qu'en situation de mobilisation, les médias de niche à l'instar des réseaux sociaux numériques, permettent de

mobiliser, alors que les médias grand public, comme la presse ou la télévision, permettent de publiciser les revendications.

Jenkins soulève un point essentiel à prendre en compte dans notre analyse qui est celle des tensions entre les industries médiatiques, en l'occurrence les médias d'information, et les consommateurs actifs, à savoir les groupes contestataires dans le cas de notre étude. Pour l'auteur « la convergence, comme on le voit, est à la fois un processus allant du haut vers le bas, dirigé par l'industrie, et un processus qui va du bas vers le haut, à l'initiative du consommateur » (*ibid.*, p. 38). Or, chacun est porté par des intérêts différents. Les industries médiatiques sont tenues par des enjeux lucratifs et commerciaux dont ils dépendent, à l'inverse des consommateurs aux intérêts non lucratifs.

### **3.4 Approche technodiscursive**

Afin d'analyser nos corpus de publications de *tweets* et de publication, il convient d'emprunter une approche qui tient compte à la fois des discours mais aussi de l'environnement dans lequel ils sont produits. En effet, nous nous attachons à la compréhension des productions des discours mais également à la manière dont ils circulent. L'approche technodiscursive se pose alors comme la voie appropriée pour l'analyse du discours sur les plateformes numériques.

#### **3.4.1 Technodiscours**

Les technodiscours ou la technologie discursive se définissent comme :

« [...] l'ensemble des processus de mise en discours de la langue dans un environnement technologique. C'est un dispositif au sein duquel la production langagière et discursive est intrinsèquement liée à des outils technologiques en ligne ou hors ligne (ordinateurs, téléphones, tablettes, logiciels, applications, sites, blogs, réseaux, plateformes) » (Paveau, 2013, p. 3).

Les discours que l'on retrouve sur les RSN revêtent des particularités permises par la technicité de la plateforme numérique. Ces « technodiscours » (Paveau, 2013) sont des discours de nature composite qui adoptent à la fois des écritures traditionnelles textuelles et des écritures

inhérentes au *web*, le tout intégré au sein d'une dimension technologique (*ibid.*, p. 2). Ainsi, dans les formes langagières propres à Twitter, et souvent partagées par d'autres RSN, nous retrouverons les mots-dièse, ou *hashtag*, des émoticônes ou encore l'identification d'un profil précédé de la mention @. Dans le cas spécifique de Twitter, Thiault (2015) désigne comme sociolecte « les différentes caractéristiques linguistiques associées à la limitation de caractères génèrent un langage propre aux utilisateurs » (Thiault, 2015, p. 67). Ces applications ont un sens pour l'utilisateur qui se retrouve appelé à l'action sur le site de RSN (Jeanne-Perrier, 2015, p. 115). Ainsi, tous ces signes « concourent à produire une logique communicationnelle symbolique de partage de l'information [...] par le jeu des affinités et des interactions mises en scène dans l'espace du site » (*ibid.*, p. 115). Ces technodiscours que nous ne retrouvons pas sur d'autres supports plus traditionnels tels que des livres ou des journaux papier nécessitent des appareillages électroniques pour être lus. Pour l'auteure, les RSN ne sont pas uniquement des dispositifs ou supports, mais des éléments qui structurent le discours. Ainsi, le discours et la technologie doivent être pensés ensemble si nous souhaitons analyser les discours numériques et leur circulation dans le système informationnel. Dans un *tweet* comme dans une publication Facebook, les technodiscours peuvent à la fois regrouper des liens hypertextes, des *hashtags*, des profils d'utilisateurs auxquels il est possible d'accéder par un clic.

Le trait important des technodiscours sur les RSN est le principe sur lequel repose le *web* à savoir les liens. En effet, Paveau (2013) propose une méthodologie qui tient compte des RSN marqués par des relations et des échanges entre usagers. Cet espace conversationnel est le lieu où « la lecture et l'écriture en ligne sont orientées par les lectures et écritures des autres membres du réseau » (Paveau, 2013, p. 4). Cela implique que les *tweets* et publications ne peuvent être étudiés isolément, car ils ne peuvent être compris que « dans le réseau de relation et de signes dans lesquels elles s'inscrivent » (Donath, 2007, citée par Paveau, 2013, p. 5). Les discours ne peuvent donc être analysés de manière décontextualisée, c'est-à-dire analyser sans tenir compte de l'environnement discursif dans lequel ils se situent (Paveau, 2013, p. 5), et cela est d'autant plus flagrant avec l'exemple des discours hypertextualisés qui nécessitent d'être replacés dans leur contexte lorsqu'ils sont étudiés.

### 3.4.2 Discours hypertextualisés

L'une des particularités des RSN que nous analysons, à savoir Twitter et Facebook, réside dans l'hypertextualité du discours. Travaillé par les sciences du langage et la littérature, le « discours hypertextualisé » (Paveau, 2016) est une voie d'analyse de la circulation du discours en SIC qui tient compte à la fois du discours, de la relation entre les différentes informations, puisque reliées entre elles et de la manipulation de l'accès à l'information par l'internaute. La littérature se saisit de l'hypertextualité pour évoquer la non-linéarité des récits que proposent actuellement les dispositifs numériques. L'utilisation de liens hypertextes dans un récit littéraire permet au lecteur de personnaliser son parcours de lecture (Bouchardon, 2012). L'idée d'une lecture non-linéaire vient en contre-pied du livre imprimé, à l'instar du journal papier, dont la lecture unique choisie par l'auteur ne permet pas au lecteur de se l'approprier de différentes manières à l'inverse de l'hypertexte qui donne une plus grande marge d'autonomie de lecture (Bouchardon, 2012). Pour Simon (2016), le discours hypertextualisé se présente par un lien qui renvoie vers un autre discours et qui nécessite un dispositif technologique pour se réaliser. Paveau (2016) dont les travaux portent en partie sur les discours numériques sur Twitter, rajoute que l'hypertextualité, caractérisée par la mobilité de lecture de l'internaute, repose sur la connectivité et le parcours de navigation flexible. Le lien hypertexte détient alors un rôle important dans l'écriture des discours, dans les comportements de navigation et donc dans la circulation des énoncés (Paveau, 2016) sur les RSN. Ces liens ou « signes passeurs » (Paveau, 2016, para. 1) peuvent être de nombreuses formes comme un bouton *like*, un partage, une mention de compte ou un mot dièse.

D'une part, nous considérons que les internautes, par la force des discours hypertextualisés, se déplacent de discours en discours, mais également de page en page. Le mode de consommation de l'information se retrouve modifié. Des fragments de discours liés par des liens hypertextes peuvent converger vers une ligne de pensée unique, l'information est morcelée et l'internaute se retrouve à reconstituer le message ainsi qu'à produire du sens à partir des divers énoncés.

D'autre part, le discours hypertextualisé induit nécessairement la question de la « délinéarisation » de la lecture des informations. Cela consiste en la présence « d'éléments



cliquables dans le fil du discours, qui dirigent l'écriteur<sup>73</sup> d'un fil-source vers un fil-cible, instaurant par là une relation discours » (Paveau, 2016, para. 46). Le discours est donc de nature composite, c'est-à-dire qu'il a un caractère hybride puisque l'énoncé regroupe à la fois des éléments langagiers traditionnels et technologiques comme des *hashtags* sur Twitter ou des liens d'articles de presse en ligne dans une publication sur Facebook. La délinéarisation d'un texte numérique est critiquée, car réductrice de l'attention de l'internaute à un message (Saemmer, 2012).

Par ailleurs, le discours hypertextualisé n'est pas dénué d'intérêt pour l'auteur du discours initial. Plutôt qu'une réelle liberté dans le parcours de lecture d'articles ou d'information sur les RSN, Simon (2016) propose de voir dans la consultation des discours hypertextualisés un mode de coopération entre l'auteur et le lecteur. En effet, l'hyperlien est perçu comme une « anticipation d'une lecture réalisée par l'activation d'un lien » (Simon, 2016, para. 17) par l'auteur. Autrement dit, il faut voir dans l'hyperlien une tentative anticipée par l'émetteur d'orienter la lecture vers un discours final. Toutefois, le parcours individuel des discours hypertextuels confère à l'internaute un effet performatif (*ibid.*, para. 17) puisque ce dernier produit davantage de sens lorsqu'il clique sur un lien puis le consulte plutôt que lorsque le discours lui est directement imposé.

Au-delà de l'effet performatif, le lien est important à considérer, car il renvoie à une approche intéressante à investiguer à savoir l'« approche écologique du discours » (Paveau, 2013, p. 2) qui, au-delà de s'intéresser uniquement aux discours, se penche sur l'environnement dans lequel ces énoncés se trouvent. Un message, par ce qu'il peut être relié à d'autres messages, ne peut être étudié isolément. Il est donc pertinent de passer par une analyse de discours numérique, car cette forme de discours native du *web* intègre une « dimension relationnelle fondamentale, car tous les énoncés en ligne sont potentiellement reliés à d'autres » (Paveau, 2016, para. 30). De plus, dans une approche multisupport des controverses sociales, il nous paraît nécessaire d'adopter une approche écologique du discours informationnel. Les RSN ne sont pas clos, ils renvoient vers des liens *extra muros* tels que des articles de presse en ligne qui, au-delà de

---

<sup>73</sup> Selon la définition de Paveau (2017), l'écriteur, contraction de l'activité d'écriture et de lecture, est l'utilisateur d'Internet qui va à la fois lire un texte et en devenir également le scripteur. Autrement dit, les liens hypertextes permettent au lecteur de suivre un cheminement de lecture unique et individuelle, faisant de lui un écriteur.

s'insérer dans le parcours de lecture de l'internaute, peuvent être eux-mêmes utilisés dans la construction des discours retrouvés sur Facebook ou Twitter.

### **3.4.3 Facebook et Twitter : formes technolangagières et typologies technoscripturales**

Nous proposons de définir les différentes fonctionnalités de Facebook et de Twitter au travers des formes « technolangagières » et des typologies « technoscripturales » définies par Paveau (2013).

#### **3.4.3.1 Formes technolangagières des réseaux socionumériques**

La majorité des travaux de Paveau se concentre sur Twitter. De fait, les définitions et les descriptions mobilisées concernent Twitter, mais nous montrerons qu'elles s'appliquent également à Facebook (Emerit-Bibié, 2016)<sup>74</sup>. Paveau définit le *tweet* comme : « un énoncé plurisémiotique produit nativement sur la plateforme de microblogging Twitter ; le tweet apparaît dans la TL du twitteur et dans celle de ses abonnés, la TL constituant son environnement technodiscursif natif » (Paveau, 2013, p. 6). Nous ajoutons à cela qu'un *tweet* peut contenir jusqu'à 280 caractères. Une publication sur Facebook est également un énoncé « plurisémiotique » comme nous le verrons par la suite. Elle est publiée sur le « mur » de l'utilisateur et apparaît elle aussi sur fil d'actualité des abonnés ou « amis ». Cependant, à l'inverse de Twitter, la limite de caractères sur Facebook est de 63206<sup>75</sup>.

Un *tweet*, tout comme une publication sur Facebook, combine des formes langagières, c'est-à-dire du texte, et des formes technolangagières à savoir « des formes cliquables possédant une dimension hypertextuelle et délinéarisant les énoncés » (Paveau, 2013, p. 9). De fait, un *tweet* peut comprendre du texte, des icônes, des émoticônes, des GIF, des images et des vidéos, des technomots cliquables tels qu'un *hashtag*, c'est-à-dire un mot ou un groupe de mots placé après

---

<sup>74</sup> Emerit-Bibié reprend les typologies technoscripturales et les formats langagiers pour les appliquer à Facebook. Emerit-Bibié, L. (11/10/2016). Fiche technique de la publication Facebook. Mémo numérique(s), *Carnet de recherche*. <http://memo.hypotheses.org/183> (consulté le 31/05/2021)

<sup>75</sup> Maurice, C. (29/08/2018). Guide : la taille des posts sur les réseaux sociaux en 2018 (limites et conseils). *Blog du Modérateur*. <https://www.blogdumoderateur.com/taille-limite-posts-reseaux-sociaux/> (consulté le 31/05/2021)

le symbole #, ou une mention d'un compte par le moyen du symbole @ placé devant un pseudonyme et des liens hypertextes qui redirigent vers d'autres sites Internet.

La particularité de Twitter réside dans l'usage courant du *hashtag*, ce qui est moins le cas sur Facebook. Pour Thiault (2015), l'utilisation de *hashtag* dans des *tweets* catégorise ou thématise les publications des usagers. Lorsqu'un événement se produit et qu'il est associé à un *hashtag*, cela permet aux personnes intéressées de se tenir informer. Dans ce cas, « il est créé en relation avec un fait précis et réunit de façon temporaire des petites communautés qui disparaissent rapidement une fois la manifestation lancée » (Thiault, 2015 p. 73). Si le *hashtag* est utilisé à plusieurs reprises dans une période donnée, il devient un « *trending topic* » (*ibid.*, p. 73). Un *trending topic* est un sujet tendance à un instant T généré par un algorithme. Les *trending topic* peuvent être d'envergure nationale ou internationale et sont affichés dans une case dédiée, facilement visible par les utilisateurs de Twitter, et leur durée (qui varie de 10h à 24h) dépend du nombre d'interactions autour du sujet. Ainsi, pour qu'un sujet devienne tendance, il faut que plusieurs comptes aient utilisé le même *hashtag* et que le sujet génère un nombre conséquent de *tweets* en peu de temps.

### 3.4.3.2 Typologies technoscripturales des réseaux socionumériques

Twitter comme Facebook permettent des activités « technoscripturales » similaires grâce à des espaces d'écriture propres aux deux réseaux que nous proposons d'énumérer :

- Le *tweet* ou la publication Facebook,
- Fonction « Répondre » sur Twitter, et l'espace de commentaire sur Facebook :

La fonction « réponse » sur Twitter permet de répondre au *tweet* d'un utilisateur. La réponse apparaîtra sur le mur de l'utilisateur répondant avec la mention « En réponse à @pseudonyme ». De la même manière, la fonction « commenter » sur Facebook est accessible depuis un contenu publié la plateforme et comme son nom l'indique permet d'y laisser un commentaire. Sur les deux RSN, il est possible de mentionner des comptes, d'insérer des émoticônes ou encore des liens hypertextes dans les réponses ou les commentaires.

- Fonction « *Retweet* » ou RT, et la fonction de « partage » sur Facebook :

Sur Twitter comme sur Facebook, il s'agit de transférer un *tweet* ou une publication et de les partager à ses abonnés. L'utilisateur peut y ajouter un commentaire, relevant ici de la curation de

contenu. Sur Facebook, la publication peut être partagée selon des mesures de confidentialité définies par l'utilisateur, allant d'un partage dans un message privé, sur son mur, sur le mur d'un ami ou sur la page d'un groupe.

— Fonction « J'aime » sur Twitter, et la fonction « j'aime » et les autres « réactions » sur Facebook :

Nous proposons de rajouter les fonctions « j'aime » à l'activité technoscripturale qui constitue également une forme d'activité et d'échange sur les RSN. Sur Twitter, la fonction « j'aime »<sup>76</sup> représentée par un cœur est disponible depuis un *tweet* et permet d'exprimer son ressenti vis-à-vis d'un message. Sur Facebook, le bouton « j'aime » est accessible depuis un contenu publié sur Facebook. Représenté par un pouce relevé, il permet de réagir à une publication. En février 2016, cinq nouvelles « réactions » ont été ajoutées, à savoir « J'adore » représenté par un cœur, un « Haha » représenté par un *smiley* qui rit, un « Waouh » représenté par un *smiley* interloqué, un « Triste » représenté par un *smiley* qui pleure et enfin un « Grrr » représenté par un *smiley* mécontent.

À partir des formats technolangagiers et des typologies technoscripturales Paveau (2013, 2015) met en lumière l'apparition de pratiques technodiscursives, c'est-à-dire des pratiques créatives élaborées par les usagers à partir des fonctionnalités permises par les RSN.

### 3.4.3.3 Contexte écologique des énoncés

À présent, nous proposons de présenter les différents espaces dans lesquels se développent les activités technoscripturales et les formes langagières :

— Le journal ou mur, ou le « *wall* » : Facebook puis Twitter ont développé le mur ou « *wall* » en anglais qui permet au détenteur d'un profil et d'un compte d'y déposer du contenu – message, photo, vidéo. Sur Facebook, il est possible que les « amis », suivant le paramètre de confidentialité défini par l'utilisateur, y publient ou commentent du contenu.

---

<sup>76</sup> La fonction « j'aime » a remplacé la fonction « favori » en novembre 2015. Croquet, P., Martel, C. (6/11/2015). Fin des favoris : la peine de cœur des utilisateurs de Twitter. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/11/06/fin-des-favoris-la-peine-de-c-ur-des-utilisateurs-de-twitter\\_4804801\\_4408996.html](https://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/11/06/fin-des-favoris-la-peine-de-c-ur-des-utilisateurs-de-twitter_4804801_4408996.html) (consulté le 31/05/2021)

- Fil d'actualité, « *Timeline* » ou « Newsfeed » : le Facebook comme Twitter disposent d'une application qui est le fil d'actualité ou « News Feed ». Cette application permet les « mises à jour des statuts des usagers qui sont extraites de leurs profils pour être insérées par bribes dans le flux informationnel » (Proulx, Kwok Choon, 2011, p. 107).
- Page de groupe (Facebook) : la création d'une page de groupe, fonctionnalité de Facebook, partageant le même centre d'intérêt est possible où les membres peuvent poster du contenu sur le mur. Le groupe peut être ouvert ou fermé, suivant le paramètre de confidentialité, et auquel cas il faut obtenir l'autorisation de l'un des membres du groupe pour accéder et partager au contenu.
- Page événement associée à une page de groupe (Facebook) : au sein même du groupe peut être créée une page événement, reliée au groupe. La page événement permet d'inviter les membres du groupe, mais également le grand public, à une manifestation ou une mobilisation en y indiquant le lieu, l'heure, le nombre de participants et les spécificités liées à l'événement. Les invités ont un bouton « j'y vais » pour signaler leur intention d'y participer, un bouton « intéressé(e) » qui n'assure pas leur participation et un bouton « pas intéressé(e) ». La page est souvent éphémère, car supprimée ou abandonnée après la manifestation, devenant ainsi une page fantôme.
- Page événement non-associée au groupe (Facebook) : la page événement peut être créée *ex nihilo*, autrement dit, elle possède toutes les mêmes caractéristiques hormis le capital de départ détenu par la page de groupe dont elle ne dispose pas.

### **3.5 Sociologie des usages et médiation sociotechnique**

La sociologie des usages est la dernière approche théorique que nous mobilisons dans notre recherche afin d'appréhender la circulation de l'information et l'usage des RSN dans la mobilisation. Une recherche sur les RSN en situation de controverse doit passer par une approche des usages afin de saisir les représentations, le sens et la manière dont les acteurs de la controverse se servent des dispositifs numériques. Au sein de la sociologie des usages, un courant se détache, celui de la médiation sociotechnique. Dans un article qui passe en revue différentes approches sociotechniques, Coutant (2015) conçoit la médiation sociotechnique comme le compromis qui permet de « dépasser les déterminismes technique ou sociologique à

travers leur appréhension croisée » (Coutant, 2015, para. 1). Et Denouël et Granjon (2011) de rajouter :

« Le principe de médiation sociotechnique nous indique que quand nous considérons l'édification du social, nous ne pouvons faire abstraction des éléments techniques et, de même, nous ne pouvons décrire les dispositifs techniques sans faire appel à la mise en acte de dispositions, de compétences, de sens pratiques et de savoirs proprement sociaux de la part des sujets » (Denouël, Granjon, 2011, p. 24).

Plusieurs approches sociotechniques permettent d'entrer dans une recherche sur les usages des réseaux socionumériques. Ce qui nous intéresse, c'est de comprendre le sens que les usagers donnent à leurs usages et de saisir les pratiques dans le cadre d'une mobilisation sur les RSN. L'approche par la « double médiation » (Jouët, 1993) est la voie la plus appropriée puisqu'elle tient compte à la fois des enjeux sociaux et techniques qui conditionnent et construisent les pratiques des usagers. Dans cette approche, « si l'objet est socialement construit par l'utilisateur en fonction de ses déterminismes, il contribue aussi par son existence à structurer les contextes dans lesquels il va être employé. On le constate, la perspective s'intéresse ici aussi à l'appropriation par un usager ou un collectif d'utilisateurs » (Coutant, 2015, para. 9).

De fait, cette double médiation est à la fois technique et sociale. Du côté de la technique, Jouët (1993) insiste sur l'évolution de l'apprentissage des outils, dont la notice est prescrite, vers un développement des manières de faire propre à l'utilisateur :

« Les pratiques de communication sont l'occasion de développer des modes de faire particuliers qui rendent compte de la négociation des individus avec l'objet technique. La confrontation avec l'outil est source d'une expérience communicationnelle spécifique qui recouvre non seulement la connaissance des codes de la technique et l'acquisition d'habiletés opératoires mais aussi l'élaboration de modes de faire particuliers » (Jouët, 1993, p. 105).

De fait, c'est au cours de l'apprentissage des codes et des fonctionnalités mais aussi au cours de son contact avec le dispositif numérique que l'individu s'approprie l'outil pour en faire un usage personnel. Il s'agit ainsi d'une négociation entre l'utilisateur et la machine (Jouët, 1993, p. 106). L'auteure marque une distinction entre l'usage des médias dits de masse et les

technologies interactives, comme l'ordinateur, dont l'utilisation même prescrite par le constructeur diffère de la télévision à titre d'exemple :

« En effet, l'interactivité de ces machines appelle de facto la participation de l'individu au procès communicationnel et leur polyvalence requiert que l'utilisateur construise ses usages propres. Ces technologies marquent donc une rupture dans les modèles d'usage des mass media. L'usage ne se mesure plus comme une activité libre de sélection, décodage et interprétation de messages » (*ibid.*, p.107).

L'enjeu est donc double, puisqu'il s'agit de saisir les manières de faire des usagers des technologies interactives à l'aune de la spécificité qui les démarquent, à savoir l'interactivité entre le dispositif numérique et l'utilisateur. Avec les technologies informatiques, la subjectivité est encouragée et l'utilisateur devient « l'élément nodal », car « la pratique de l'ordinateur répond alors à une démarche dictée par le primat de l'initiative personnelle, de la production individuelle, voire de la créativité » (*ibid.*, p. 108).

Cependant, la médiation sociale ne doit pas être minimisée. Elle est aussi une figure centrale dans la construction de la pratique et oriente la manière même d'utiliser la machine :

« L'émergence de la subjectivité ne saurait cependant être générée par la seule médiation technique ; elle s'inscrit dans le changement social, dans les carences des valeurs, normes et références sociales, qui ouvrent le champ à la quête de soi [...] Le social s'infiltré dans les pratiques. Mieux, il constitue souvent le cadre de référence, l'univers de motivations et de désirs qui insufflent sa dynamique à la pratique. La pratique dans sa mise en œuvre peut être empreinte de subjectivité mais les cadres régulateurs de l'action se situent dans la société [...] Si les technologies de communication jouent un rôle organisateur sur la production sociale, il se produit dans le même temps une socialisation de ces outils qui leur donne forme » (*ibid.*, p. 117).

Ainsi, le contexte et les motivations sociales des « entrepreneurs de cause » doivent être pris en compte dans la manière dont ils s'approprient les RSN. De façon complémentaire, la médiation technique de ces dispositifs numériques doit être observée afin de saisir la manière dont les

« entrepreneurs de cause » détournent les utilisations prescrites et s'approprient les RSN à l'aune des contraintes et opportunités de ces mêmes dispositifs numériques.



## **CHAPITRE 4. Méthodologie de la recherche**

Nous menons une double méthode d'analyse afin de comprendre la construction des controverses sociales et leur publicisation sur les RSN et sur les sites d'information en ligne. Pour comprendre la circulation de l'information et la mise en visibilité des controverses sur la scène d'apparition publique (Arendt, 1972 ; Servais, 2017 ; Voirol, 2005), plus spécifiquement sur les sites d'information en ligne, nous suivons une stratégie d'analyse de méthode mixte. Ainsi, avant de présenter nos matériaux et les méthodes d'analyse adossées, nous allons redéfinir les enjeux de la méthode mixte d'analyse. D'abord, nous allons revenir sur la raison qui nous a conduit à mobiliser une méthode mixte d'analyse à savoir la nécessité de resocialiser les traces numériques, puis nous présenterons la stratégie adoptée pour mener à bien notre analyse.

### **Resocialisation des traces numériques par l'usage du quantitatif et du qualitatif**

Avant de présenter nos matériaux et nos méthodes d'analyse, il convient de revenir sur le choix de cette méthode mixte qui allie une analyse qualitative et quantitative de nos corpus. Nous analysons à la fois des corpus d'entretiens et des traces numériques. Nous proposons de définir les traces numériques comme des traces d'activités en ligne laissées par les usagers d'Internet. Pour Zlitni et Liénard (2012) :

« Le web, en tant qu'environnement, est structuré autour de lieux virtuels dans lesquels les usagers échangent ou déposent des informations personnelles ou non aux thématiques diverses et censées remplir des objectifs communicationnels la plupart du temps... Toutes ces données valent pour les usagers en un lieu et à un moment précis : le blog ou la page Facebook alimentée de vidéos [...] le commentaire acerbe laissé sur un forum de discussion, etc. Autant d'éléments iconiques et/ou discursifs constitutifs du processus de communication électronique engagé qui peuvent devenir des traces numériques dès lors qu'ils naviguent, volontairement ou non et consciemment ou non, sur le web qui les « dé-temporalise et les dé-spatialise » (Zlitni, Liénard, 2012, para. 5).

La communication, dès lors qu'elle est électronique ou numérique, laisse des traces des pratiques individuelles des usagers. En ce sens, Beaudé (2019) estime que le numérique permet d'enregistrer des pratiques élémentaires des internautes et mobinautes :

« Internet et les terminaux de connexions, tels que les smartphones, ne sont pas des dispositifs d'enregistrement des pratiques. Ce sont de puissants moyens de communication qui rendent conjointement possible l'enregistrement des pratiques élémentaires qui s'y déploient. » (Beaudé, 2019, p. 206).

Pour l'auteur, une saisie des pratiques individuelles avait déjà été entreprise auparavant au moyen de recensement et de sondages. Cependant, le déploiement du numérique permet de capter des discours et des actions sans que l'individu ne soit interrompu dans sa démarche, ce qui nous laisse supposer qu'il n'a pas à adopter une posture réflexive sur ses actions passées :

« La rupture la plus fondamentale que cela représente pour les sciences sociales tient à une inversion du biais d'acquisition conventionnel des connaissances : alors que les recensements et les sondages interféraient considérablement sur le cours de l'action, exprimant ce que les individus veulent bien dire en situation d'observation, la traçabilité numérique se contente d'enregistrer des pratiques qui ne s'inscrivent que très exceptionnellement dans une perspective de recherche. » (*idem*).

Par ailleurs, ces traces ont pour caractéristiques d'être « immatérielles » aux yeux des usagers puisqu'elles disparaissent instantanément de l'écran (Liénard, Zlitni, 2012). De manière plus générale, « le signe, le message et le document » peuvent être considérés comme des traces numériques (Merzeau, 2009, p. 23). Il ne s'agit pas pour l'auteur d'un « nouveau type d'objet, mais [d']un mode inédit de présence et d'efficacité, lié aux caractéristiques techniques et sociales des réseaux » (*ibid.*, p. 23). Dans l'introduction de l'ouvrage consacré aux travaux sur les traces numériques, Galinon-Mélénez et Zlitni (2013) notent que :

« Les formes numériques de nos communications modernes envahissent non seulement la sphère publique mais aussi la sphère la plus privée, celle de l'intime, les rendant non seulement traçables, mais manipulables et résurgentes dans des temporalités et des contextes imprévisibles » (Galison-Mélénez, Zlitni, 2013, para. 4).

Ainsi, la communication électronique permet d'accéder à des traces de l'ordre du privé que laissent les usagers d'Internet. Lorsque ces traces sont exploitées, elles deviennent des énoncés décontextualisés, différés et sans marqueurs corporels, ne signalant plus une présence physique mais devenant une simple « identité » (Merzeau, 2009, p. 24). Comme le précise D. Pélissier (2015) « la trace numérique est considérée comme un indice permettant de remonter le temps pour atteindre les pratiques informatiques d'un individu voire son identité » (Pélissier, D., 2015, p. 5).

Avant que les académiciens ne s'intéressent à ce phénomène, les acteurs politiques et économiques percevaient déjà un fort potentiel quant à l'exploitation, à l'instrumentalisation et à la marchandisation des traces numériques (Jeanneret, 2013, p.44). Cependant, le traitement de ces données a très vite dépassé le cadre de l'utilisation consumériste. Les travaux portant sur les traces numériques se sont attachés par la suite à la question des conséquences des traces numériques laissées involontairement sur le *web* sur le plan économique, politique et juridique. Comme le soulève Krämer :

« On ne fabrique pas une trace, on la laisse, et ce sans intention aucune. [...] À la différence du signe que nous créons, la signification d'une trace existe au-delà de l'intention de celui qui la génère. C'est justement ce qui échappe à notre attention, à notre contrôle ou à notre vigilance qui, à partir de nos actes, prend la forme d'une trace » (Krämer, 2012, para. 5).

Pour l'auteur, l'utilisateur n'est pas conscient des traces laissées sur le *web*. La question de l'intentionnalité des traces est au cœur des travaux de recherche actuels. Certaines recherches s'intéressent aux conséquences des traces sur l'e-réputation des entreprises (Rchika, 2018), d'autres interrogent les utilisations stratégiques et les manipulations commerciales de ces traces (Merzeau, 2013) et, sur un versant davantage juridique, des auteurs se sont attachés à questionner l'oubli numérique et la confidentialité des données personnelles des utilisateurs qui laissent des traces de manière inconsciente.

Cependant, d'autres auteurs soutiennent que la production d'énonciation sur le web peut être « volontaire ou involontaire, consciente ou inconsciente » (Zlitni, Liénard, 2012, para. 3), ce qui induit la multiplication de traces variées. Cette diversité dépend non seulement de

l'appareil utilisé mais également du type de mode communicationnel investi. La communication sur un ordinateur portable diffère sensiblement d'une communication sur un téléphone portable ou sur une tablette. De même que l'utilisateur ne va pas communiquer de la même manière et prendre conscience des traces qu'il laisse dans la partie « commentaire » d'un article en ligne, sur les RSN ou sur un forum (*ibid.*). Ainsi, certains espaces et dispositifs favorisent la production de traces numériques intentionnelles. Pour D. Pélissier (2015), il existe des traces volontaires et contextualisées, puisqu'écrites et conservées dans leur contexte d'inscription. L'auteur réinterroge la question de l'intentionnalité des traces laissées par les usagers d'Internet et préfère mobiliser le terme de « tracé ».

Au-delà des traces d'activités numériques laissées par les usagers des RSN conscientes ou inconscientes, nous nous intéressons également aux traces d'activités journalistiques en ligne, le cas des articles de sites d'information en ligne puisque publiés volontairement dans un cadre circonscrit. L'objectif de notre recherche n'est pas de les « intentionnaliser » mais de les comprendre et de les interpréter au travers d'une problématique donnée. Ainsi, nous allons transformer ces traces en données numériques observables, interprétables et nous allons produire du sens en les contextualisant. Cela permettra également de répondre à la problématique de l'anonymat des émetteurs de traces numériques.

Le numérique nous permet d'accéder facilement à une quantité importante de traces riches, diversifiées et parfois considérées par les usagers d'Internet de l'ordre du privé. L'idée dans un premier temps est de convertir ces traces en données chiffrables et mesurables statistiquement afin de dégager de grandes tendances. Nous recourons ainsi à des outils d'analyse quantitative et de visualisation tels que des graphes ou des cartographies. L'extraction et l'analyse des traces numériques permettent de faire émerger des comportements et des actions « non-perceptibles à l'enquête lui-même et donc difficile à objectiver lors d'un entretien ou dans un questionnaire » (Ouakrat, Mésengeau, 2016). Cependant, ces méthodes ne semblent pas suffisantes pour expliquer les phénomènes comme le suggèrent Ouakrat et Mésengeau (2016) :

« [...] elles demeurent une traduction très partielle et limitée des pratiques. Elles décrivent des liens sociaux de façon restreinte et circonstanciée et ne représentent qu'un pan de l'activité des individus. [...] Les traces constituent un matériau d'étude qui peut apparaître riche par sa précision et son volume, mais qui, en réalité, se révèle fortement périssable (les usages évoluent en permanence) et à contextualiser (car fortement lié et dépendant des conditions d'extraction des données et de réalisation de l'enquête). Les

généralisations issues de ce type de données ne permettent donc pas de donner une explication sociologique satisfaisante des pratiques individuelles et collectives. Ces données sont toujours liées à un contexte de production donné et un cadre très particulier de définition de ce qui est quantifié » (Ouakrat, Méseangeau, 2016, para. 5).

Il s'avère donc nécessaire de combiner des méthodes à la fois quantitative et qualitative sur deux plans. D'une part, à l'analyse automatisée des données s'ajoute une analyse qualitative des traces numériques qui aura pour objectif de contextualiser les productions numériques observées et d'apporter un éclairage sur leurs significations. D'autre part, une analyse qualitative des discours d'entretien sera également réalisée afin de « resocialiser » *a posteriori* les productions numériques des internautes et des journalistes que nous avons extraites et sorties de leur contexte. Mais la nécessité d'adopter une double analyse s'explique également dans le sens inverse. En effet, « si l'analyse qualitative des discours tenus au sein des RSN comporte un intérêt certain pour la compréhension des faits sociaux qui s'y jouent, elle est en décalage par rapport à la très grande quantité de données disponibles » (Smyrnaio, Ratinaud, 2013, p. 123).

### **Mise en œuvre d'une méthode mixte : comparer les résultats issus de données interdépendantes**

Le choix d'une double méthode s'explique par la volonté de renforcer et de corroborer nos résultats d'analyse de la méthode qualitative à ceux de la méthode quantitative et inversement. Par ailleurs, comme expliquée *supra*, la combinaison des deux méthodes d'analyse permet de pallier les lacunes de chacune. Cela nous amène donc à réfléchir à une combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives dans notre recherche. Les méthodes d'analyse ont historiquement été menées séparément en sciences sociales, nous pouvons citer le manuel d'analyse qualitative de Paillé et de Mucchielli (2003) ou le manuel de recherche en sciences sociales de Van Campenhoudt et Quivy (2011) qui érige une distinction entre les analyses qualitatives et quantitatives. Il s'agit là d'une tendance qui perdure notamment dans les travaux en sciences de l'information et de la communication, sur les RSN, partagés entre des méthodes purement quantitative (Smyrnaio, Ratinaud, 2013 ; Compagno et al., 2017) ou qualitative (Jouët et al., 2017). Cependant, de récents travaux sur les RSN démontrent une volonté des

chercheurs d'adopter une démarche hybride (Simon et al., 2017 ; Ngono, 2018). À ce titre, Jouët et Le Caroff (2013) posaient déjà les limites d'une ethnographie des usages participatifs en ligne susceptible de conduire à une surinterprétation des données. Ce faisant, la conceptualisation de la combinaison entre méthode quantitative et qualitative peine à s'inscrire dans les recherches en sciences de l'information et de la communication alors même que l'association des deux méthodes est visible dans de nombreux travaux. Lemerancier et al. (2013), critiques vis-à-vis de l'étiquetage de l'analyse quantitative et qualitative, incitaient déjà les jeunes chercheurs à adopter une double méthode d'analyse en démontrant la frontière mince qui les sépare. Toutefois, les auteurs défiants à l'égard des « méthodes mixtes » qui n'abolissent pas la dichotomie entre les deux méthodes préfèrent parler de « bricolage conceptuel » ou de « braconnage méthodologique » (Lemerancier et al., 2013, p. 7) pour qualifier l'articulation des deux approches.

En contre-pied de cette proposition, nous proposons de mobiliser la méthode mixte rigoureuse et conceptualisée par Pluye et une équipe de chercheurs (2018) dont le principe est d'intégrer les résultats et les données qualitatives (QUAL) et quantitatives (QUAN) afin de tirer profit de leur complémentarité (Pluye et al., 2018). Sont considérées comme des méthodes mixtes des méthodes :

« (a) au moins une méthode QUAL et une méthode QUAN sont combinées (par exemple l'ethnographie et l'expérimentation); (b) chaque méthode est utilisée de façon rigoureuse par rapport aux critères généralement admis dans le domaine de recherche invoquée; et (c) la combinaison des méthodes est effectuée au minimum par un devis en MM (planifié ou émergent) et une intégration des phases, des résultats et des données QUAL et QUAN » (Pluye et al., 2018, p. 30).

D'abord, la méthode qualitative (QUAL) que nous déployons combine une collecte de données basée sur plusieurs enquêtes ethnographiques, des entretiens semi-directifs, ainsi qu'une collecte non automatisée d'articles des sites d'information en ligne et de publications Facebook. L'analyse qualitative de ces données, comme nous le verrons par la suite, relève à la fois d'une analyse interprétative des discours et d'une analyse thématique. Parallèlement, la récolte du corpus Twitter a été réalisée de manière automatisée. À cette méthode de collecte quantitative (QUAN) s'ajoutent des analyses statistiques sur l'ensemble des données extraites des RSN et

des sites d'informations en ligne à partir du tableur Excel et d'*Hyperbase*, un logiciel d'exploitation statistique des données.

Se pose alors la troisième condition nécessaire à la conduite d'une méthode mixte à savoir le choix d'un « devis » (Pluye et al., 2018), c'est-à-dire d'une planification et d'une conduite de recherche, adapté à nos objectifs de recherche et d'un type usuel d'intégration des méthodes mixtes (Pluye et al., 2018, p. 30). Nous avons choisi l'approche méthodologique de « comparaison des résultats » (Pluye, 2009, p. 30) des données quantitatives et qualitatives, car elle permet d'accroître la validité de l'étude menée. Par ailleurs, en plus de donner une priorité égale à l'analyse qualitative et quantitative, notre objectif est de permettre aux deux méthodes de se compléter pour éprouver les résultats issus de chaque méthode d'analyse. Ce type d'intégration relève du principe de la « tension dialectique » (Pluye et al., 2018, p. 34), autrement dit de la combinaison des méthodes qualitatives et quantitatives car elles :

*« [...] génèrent des tensions créatrices de découverte et d'innovation. Les méthodes de collecte et d'analyse des données QUAL et QUAN sont séparées ou interconnectées à un ou plusieurs moments, et les résultats sont interconnectés par un processus de comparaison. Les similarités, différences et contradictions entre résultats QUAL et QUAN sont explicitées et guidées par une représentation cognitive des résultats à créer » (ibid., p. 34).*

Parmi les différents types de conduites de recherche par méthode mixte d'analyse recensés par Pluye et son groupe de recherche, nous choisissons d'analyser nos résultats issus des deux méthodes de manière interdépendantes (Pluye et al., 2018, p. 37). Les analyses QUAL et QUAN se basent sur le même corpus de traces numériques, à savoir des articles d'information, des *tweets* et des publications Facebook. Il s'agit dès lors de réaliser les deux types d'analyse simultanément, l'une venant corroborer ou infirmer les résultats de l'autre.

Notre corpus général, que nous allons examiner selon une méthode mixte d'analyse, se compose d'entretiens semi-directifs et de traces numériques, c'est-à-dire des *tweets*, des publications de contenus sur Facebook, dont des commentaires, et des articles d'information. Le tableau suivant synthétise le corpus collecté :

**Tableau 1.** Synthèse de la nature du corpus et du nombre de données collectées

	Carrière de Bois Blanc	Tim Hunt
Nombre d'entretiens	11	5
Nombre de <i>tweets</i> ou de publications	182	13386
Nombre d'articles d'information	303	149

Nous allons présenter dans un premier temps les entretiens semi-directifs et la méthode d'analyse adossée, puis la méthode de collecte de nos traces numériques et leurs méthodes d'analyse en distinguant les méthodes d'analyse QUAL des méthodes d'analyse QUAN.

#### 4.1 Méthode de collecte et d'analyse des entretiens semi-directifs

Avant de dérouler la manière dont nous avons réalisé les entretiens et leur méthode d'analyse, nous allons présenter notre corpus.

Concernant la controverse de Tim Hunt, le corpus d'entretien se compose de cinq entretiens et de deux échanges par mail auprès d'acteurs de la controverse. Pour les usagers de Twitter, nous avons sélectionné quatre acteurs à interroger en fonction du nombre important d'interactions à leur *tweet*, du nombre de *tweets* qu'ils ont émis et de leur position dans la controverse. Parmi quatre entretiens auprès des usagers de Twitter, l'un d'entre eux s'est positionné pour Tim Hunt. Par ailleurs, notre corpus comprend également un entretien auprès d'une journaliste française travaillant pour le *Courrier International* et deux échanges par mail auprès d'un journaliste de *The Guardian* et d'un journaliste de *The Times* ayant traités la controverse.

**Tableau 2.** Description du corpus d'entretiens semi-directifs (controverse de Tim Hunt)

	Enquêtés	Profil	Position dans la controverse
Journalistes	Journaliste 5 (J5)	Courrier International	-
	Journaliste 6 (J6)	The Guardian	-
	Journaliste 7 (J7)	The Times	-



<b>Usagers de Twitter / Citoyen</b>	Twitto 1 (T1)	Manchester, enseignant-chercheur en Géographie à l'université	Contre les propos de Tim Hunt
	Twitto 2 (T2)	Canada, enseignant contractuel en Physique à l'université	Contre les propos de Tim Hunt
	Twitto 3 (T3)	Sydney, enseignante-chercheuse en Biologie à l'université	Contre les propos de Tim Hunt
	Twitto 4 (T4)	Londres, sociologue à l'université	En défense de Tim Hunt

Dans le cas de la carrière de Bois Blanc, nous nous sommes entretenus avec quatre journalistes ayant traité la controverse, dont deux travaillent à Réunion 1ère, et deux respectivement à Zinfos 974 et à Imaz Press Reunion. Il s'agit des médias qui ont le plus traité de la controverse et dont les journalistes ont accepté de nous accorder un entretien. De plus, nous avons cherché à obtenir une diversité d'opinions, pour cela nous avons interrogé des journalistes ayant traité le sujet et provenant de trois médias aux lignes éditoriales différentes. Les journalistes travaillent pour des sites d'informations en ligne à savoir la presse en ligne et les *pure players*. Nous avons également interrogé deux porte-parole du collectif TPNR, quatre membres de la page du collectif dont trois résident dans les communes concernées par le projet. Parmi les quatre membres de la page, deux d'entre eux ont participé aux chaînes humaines ayant réuni plusieurs milliers de riverains et aux enquêtes publiques. Cette sélection a été effectuée afin d'obtenir une relative diversité de discours. Aussi, par une démarche de rétroaction et après avoir réalisé nos entretiens, nous avons décidé d'interroger un riverain concerné habitant l'une des communes touchées par le mouvement sans pour autant être abonné à la page Facebook de TPNR.

*Tableau 3. Description du corpus d'entretiens semi-directifs (controverse de Bois Blanc)*

	<b>Enquêtés</b>	<b>Profil</b>
<b>Journalistes</b>	Journaliste 1 (J1)	Zinfos 974
	Journaliste 2 (J2)	Imaz Press Reunion
	Journaliste 3 (J3)	Réunion la 1ère (radio)
	Journaliste 4 (J4)	Réunion la 1ère (site Internet)
<b>Usagers de Facebook / citoyen</b>	Porte-parole 1 (P1)	Ancien membre actif du collectif, Saint-Leu
	Porte-parole 2 (P2)	Porte-parole du collectif, Saint-Leu

	Riverain 1 (R1)	Riverain de Saint-Pierre, abonné à la page Facebook
	Riverain 2 (R2)	Riveraine de Saint-Leu, abonnée à la page Facebook
	Riverain 3 (R3)	Riveraine de Saint-Leu, abonnée à la page Facebook
	Riverain 4 (R4)	Riverain de l'Étang-Salé, pas abonné à la page Facebook
	Riverain 5 (R5)	Riverain de Saint-Leu, abonné à la page Facebook

#### 4.1.1 Méthode de collecte des entretiens semi-directifs

Nous avons construit un guide d'entretien semi-directif pour interroger nos enquêtés. Cela suppose que nous avons déterminé de grandes thématiques et quelques questions qui nous ont servi de fil conducteur. Les grilles d'entretien nous ont servi de canevas, à partir d'une question de recherche principale qui est la suivante : comment évoluent et se construisent les controverses sociales à l'ère des RSN ? Nous avons réalisé deux canevas d'entretien, une guide pour les journalistes et une guide pour les usagers des réseaux sociaux numériques des deux controverses. Les thèmes principaux du guide d'entretien des usagers des réseaux sociaux numériques sont les suivants :

Thèmes principaux	Description
<u>Histoire de la controverse</u>	Le premier thème est très générique et permet de comprendre la perception de la controverse par l'acteur, de connaître sa position et le sens qu'il donne à la controverse.
<u>Engagement dans la controverse</u>	Il s'agit de comprendre les raisons et les objectifs qui ont poussé les enquêtés à participer au mouvement de protestation, de savoir à quel moment ils se sont investis et le degré d'engagement.
<u>Circulation de l'information</u>	Connaître la provenance des informations des enquêtés sur la trajectoire et l'évolution de la controverse, c'est-à-dire à la fois les supports et les acteurs qui constituent leurs sources d'information, est l'enjeu de cette thématique.
<u>Motivation et pratiques sur les réseaux sociaux numériques</u>	Cette thématique permet de saisir les raisons qui ont mené les enquêtés à recourir à Facebook et à Twitter, et de comprendre leurs pratiques et la fréquence d'usage des RSN dans le cadre de la controverse.

Les thématiques retenues pour interroger les journalistes sont sensiblement différentes comme en témoignent le tableau suivant :

Thèmes principaux	Description
<u>Histoire de la controverse</u>	Cette thématique est très générique et permet de comprendre la perception de la controverse par le journaliste, de connaître sa position et le sens qu'il donne à la controverse.
<u>Intérêt porté pour la controverse</u>	Nous tenterons de comprendre à partir de cette thématique les raisons qui ont conduit les journalistes à s'intéresser à la controverse et de capter le moment à partir duquel ils ont commencé à la traiter. Cela nous permettra de saisir la temporalité de la médiatisation.
<u>Cadrage médiatique</u>	Cette thématique a pour objectif de mettre en lumière les angles choisis par les journalistes, leur gestion des prises de position et les éventuelles contraintes liées à la rédaction des articles.
<u>Construction de l'article</u>	Il s'agit de saisir la manière dont le journaliste a entrepris la rédaction de ses sujets, de saisir ses différentes sources d'information et ses rapports avec les sources. Nous souhaitons aussi connaître la manière dont le journaliste entre en contact avec ses sources, ses critères de sélection et les éventuelles difficultés à obtenir de l'information.
<u>Usage des réseaux sociaux numériques dans la construction et la diffusion de la controverse</u>	Cette thématique permet de cerner l'apport des RSN dans la construction et la diffusion de l'information.

Nous avons également posé des questions personnalisées suivant les journalistes que nous avons rencontrés comme ce fut le cas pour une journaliste d'Imaz Press Reunion qui avait réalisé une investigation *incognito* au sein de la municipalité de Saint-Leu où se tenaient les enquêtes publiques jugées viciées par des tentatives de manipulation des riverains. La journaliste s'est présentée comme une riveraine et a interrogé le commissaire-enquêteur à son insu. Nous l'avons donc interrogée à ce sujet pour comprendre la construction, l'élaboration et le sens donné à cette action.

#### 4.1.1.1 Entrée en contact par mail et par les dispositifs sociotechniques

Nous sommes entrés en contact auprès des acteurs des deux controverses sociales – usagers et journalistes confondus – par mail, lorsque leurs coordonnées étaient disponibles sur le *web*, et sur les dispositifs numériques dans le cas contraire. Nous avons précisé que l'entretien était

anonyme et que l'utilisation de *verbatim* se ferait avec des informations générales (homme, femme, localisation communale du domicile) ou avec des prénoms d'emprunts. Cela a permis d'établir une relation de confiance ainsi qu'un contrat de communication avec les personnes interrogées. Il a également été demandé à chaque personne interviewée si nous pouvions l'enregistrer.

- **Cas de Tim Hunt**

Dans le cas précis de la controverse de Tim Hunt, il faut préciser que l'autorisation d'envoyer un message sur Twitter à un destinataire n'est pas systématique si ce dernier ne nous suit pas. Par conséquent, nous avons privilégié le contact par mail lorsque cela était possible. Sur les 14 usagers contactés à partir du graphe des réseaux d'acteurs (voir *infra*, fig. 1) et de la liste des usagers ayant reçu le plus de *like* et de *retweets*, trois usagers ont accepté un entretien par visioconférence. Face au petit nombre d'interrogés, nous avons décidé d'élargir nos entretiens aux usagers ayant publié un *tweet* sans tenir compte du nombre d'interactions à leur contenu. Nous avons pu obtenir deux entretiens supplémentaires.

La prise de rendez-vous auprès des journalistes des versions numériques des médias d'information et des *pure players* s'est avérée infructueuse car la plupart ne nous ont pas fait de retour, tandis que d'autres ont refusé de s'entretenir avec nous (voir annexe 2).

- **Cas de la controverse autour de Bois Blanc**

Dans le cas de la controverse autour de la carrière de Bois Blanc nous avons privilégié les contacts des usagers par la messagerie privée de Facebook où ces derniers ont été très réactifs. Sur Facebook, une familiarité langagière était systématiquement instaurée par les acteurs qui nous ont répondu, à l'inverse des échanges plus cordiaux par mail. Sur les dix usagers de Facebook que nous avons contacté, huit personnes ont accepté de nous rencontrer. Il s'agit d'un panel diversifié, puisqu'il se compose de deux porte-parole, de trois usagers opposés à la carrière de Bois Blanc, d'un usager de Facebook qui n'est pas positionné et d'un acteur qui n'habite pas les communes directement impactées. Parmi les refus, un usager a décliné notre demande car de son point de vue notre travail ne permettait pas de faire avancer leur cause. Du côté des journalistes, nous en avons rencontré 4 appartenant aux 3 des 5 sites d'informations en

ligne que nous voulions interroger. Nous les avons contactés par mail et par téléphone pour la prise de rendez-vous.

Nous avons préféré éviter de présenter de manière trop détaillée et fermée notre recherche aux enquêtés car cela aurait induit des réponses brèves. En effet, au cours de notre premier entretien exploratoire, nous nous sommes aperçus que les questions étaient trop fermées et que nous étions trop proches de notre grille d'entretien ce qui a conduit l'interlocuteur à restreindre ses réponses. Ainsi, nous nous sommes distanciée du questionnaire et avons annoncé lors des entretiens postérieurs que nous analysons la communication autour de la mise en place de la carrière de Bois Blanc afin de laisser la possibilité aux acteurs d'en discuter de manière large sans que la question ne soit fermée.

#### **4.1.1.2 Déroulement des entretiens semi-dirigés des deux controverses par une approche compréhensive**

Les entretiens se sont essentiellement déroulés en face-à-face dans des lieux familiers aux personnes interrogées pour leur permettre de se sentir à l'aise, car comme le précise Pierret (2004), le choix du lieu a une incidence sur les propos tenus par l'interrogé. Nous les avons ainsi rencontrés à leur domicile, au sein de leur lieu de travail ou dans des lieux qu'ils avaient coutume de fréquenter. Les entretiens ont duré entre 23 minutes et 2 heures. Concernant les acteurs liés à la controverse Tim Hunt, leur situation géographique nous a imposé une modalité d'entretien à distance, par visioconférence, assistée d'un interprète. Ces entretiens ont eu une durée plus courte allant de 14 à 40 minutes.

La grille d'entretien que nous avons bâtie s'est voulu souple afin de ne pas nous enfermer dans les questions et de pouvoir nous montrer à l'écoute permanente de la personne interrogée. L'accent était mis sur la non-interruption des prises de paroles de ce dernier quitte à ce qu'il entame ou décide de passer à la thématique suivante. Comme le suggère Matthey (2005) :

« [...] son rôle [l'enquêteur] est de favoriser une prise de parole. [...] en accompagnant cette parole par des relances, parfois silencieuses, parfois non verbales. La première implication de cette mise à disposition de soi consiste donc dans le renoncement à la directivité des questions (mais non à la structuration de l'entretien) pour laisser s'exprimer, voire soliloquer » (Matthey, 2005, para. 5).

Cette posture s'est révélée fructueuse puisque certaines personnes interrogées nous ont livré des informations que nous n'avions pas envisagées et qui ont permis de préciser notre problématique de recherche. L'approche compréhensive se démarque par la posture singulière du chercheur à l'égard de la personne qu'il interroge, en faisant preuve d'empathie. Comme le souligne Kaufmann (2014) : « la retenue chez l'enquêteur déclenche une attitude spécifique chez la personne interrogée, qui évite de trop s'engager : à la non-personnalisation des questions fait écho la non-personnalisation des réponses » (Kaufmann, 2014, p. 18). Cependant, il ne s'agissait pas d'approuver ou de donner des signes d'approbation aux propos de l'interrogé, mais de tenter de ressentir ce qu'il éprouvait. Matthey (2005) le précise lorsqu'il suggère d'accepter d'entrer dans un dialogue ordinaire, car éprouver de l'intérêt envers son interlocuteur permet d'altérer la menace que le chercheur provoque en tant qu'inconnu auquel il accepte de faire don d'informations personnelles. Cependant, il avertit l'enquêteur de se prémunir du risque de se retrouver dissous dans l'univers de l'enquête et conseille donc de garder « suffisamment d'assurance pour ne pas craindre que l'autre manifeste des émotions dès lors qu'on se réserve une liberté (réciproque) d'une axiomatique personnelle » (Matthey, 2005, para. 6).

Finalement, à travers ces postures, l'objectif au cours de l'entretien est de faire « émerger la conscience discursive » (Legavre, 2007, p. 51) c'est-à-dire d'aider l'informateur à placer des mots sur les choses qu'il fait. Certains acteurs ont fait preuve de réflexivité et même de conscience de cette réflexivité comme ce fut le cas d'une journaliste qui s'est étonnée de ne pouvoir verbaliser sa routine de travail d'écriture et appréciant d'avoir l'occasion de travailler dessus dans le cadre de l'entretien. À l'instar également des questions autour de l'usage des *hashtags*, des *like*, des partages ou encore des publications qui permettent de comprendre le sens que donnent les usagers des RSN à leurs pratiques dans le cadre d'une mobilisation en ligne.

## 4.1.2 Méthode d'analyse interprétative des entretiens semi-directifs

### 4.1.2.1 Analyse interprétative du discours des acteurs des controverses

Dès le début du travail de recherche, nous avons problématisé nos objets d'étude et avons défini une orientation précise afin de comprendre le mécanisme de mise en visibilité des controverses sociales au prisme des réseaux socionumériques. Ainsi, au cours de l'élaboration de notre canevas d'entretien, nous avons mis davantage en lumière les questions autour de la circulation de l'information et de la médiatisation de la controverse car nous restions guidés par nos objectifs de recherche mais également par nos choix théoriques. Nous préférons donc nous placer dans une double démarche à la fois de dépouillement des entretiens afin de faire émerger des catégorisations et d'examen théorique qui nous a permis, *in fine*, de nous outiller pour bâtir l'analyse qualitative interprétative. Il s'agit donc d'un aller-retour permanent entre le cadre théorique et le terrain.

Passer par une approche interprétative nous a conduit à rechercher le sens des récits que les acteurs nous livrent. Comme le précise Derèze et Winkin (2009) :

« [...] interpréter ce n'est pas accumuler ses impressions et leur donner une forme cohérente dans un texte illustré de citations d'acteurs du terrain et émaillé de référence bibliographiques » (Derèze, Winkin, 2009, p. 191)

Autrement dit, il convient de rechercher, de faire émerger et de construire le sens et les significations sociales souvent implicites par le biais d'éléments tels que les « rapprochements, les confrontations et les mises en relation de données, les mises en perspective et les cadrages, la saisie des récurrences » (Paillé, Mucchielli, 2012, p. 183).

Le choix des items ainsi que la construction de notre grille inspirée des grilles interprétatives de récits de journalistes (Idelson, 2014, p. 242) reposent sur les questions de recherche que nous avons établies en amont mais qui sont éventuellement redéfinies après la lecture des entretiens. Les items sont des typologies assez génériques et modulables qui permettent de développer par la suite les grandes thématiques des discours des acteurs. Ces typologies sont élaborées à partir d'une première lecture des entretiens mais également suivant nos questions de recherche. Nous différencions les items d'analyse des journalistes, plus centrés sur leurs intérêts portés à la controverse et leurs pratiques d'écriture, de ceux des acteurs citoyens, dont les moyens de

communication, d'information, de mobilisation et de revendication sont ceux que nous voulons saisir.

#### 4.1.2.2. Grille d'analyse du discours des acteurs de la controverse

- **Items d'analyse des usagers des RSN**

Cette grille d'analyse concerne les acteurs des deux controverses que nous avons interrogés (membres du collectif, universitaire impliqué dans l'affaire Tim Hunt) :

*Tableau 4. Items d'analyse interprétative des entretiens des acteurs*

<b>Items d'analyse interprétative</b>
Représentations et usages informatifs des médias
Représentations et discours sur les usages des RSN
Autres moyens de communication et d'accès à l'information
Perception, construction du problème et revendication
Logiques d'argumentation et logiques d'acteurs
Représentation des institutions impliquées dans les controverses
Facteurs contextuels et exogènes
Degré d'investissement et forme d'engagement
Organisation du groupe et mobilisation des compétences
Stratégies d'action et autres formes d'action et de mobilisation

##### **(1) Représentation et usages informatifs des médias d'information**

Nous nous intéressons ici aux discours des acteurs de la controverse sur leurs usages informatifs des médias d'information. La médiatisation des controverses sociales à l'ère du numérique interroge la place des médias dans les usages informatifs des acteurs. Il s'agit de nous centrer sur les raisons des usages et non-usages des médias d'information comme outil informatif au



travers de leurs discours. Les moyens de s'informer à l'heure actuelle sur les controverses sont révélateurs des canaux de visibilité de la controverse. Nous nous concentrerons également sur la manière dont les acteurs interagissent à présent avec les médias d'information en ligne, sur quels types de supports et à quelle fréquence ces derniers s'informent. Il s'agit également de s'intéresser aux représentations que se font les acteurs des médias d'information. La mise en exergue de leurs représentations peut révéler des raisons d'usage des médias classiques. Un acteur peut être défiant d'un média s'il le juge proche de certaines institutions et manquant de transparence, ce qui peut le conduire à peu ou prou consulter les informations sur le média. *A contrario*, une attitude positive ou une représentation favorable à l'égard d'un média n'aura pas les mêmes répercussions en matière d'usage.

## **(2) Représentation et discours sur les usages et usages contrôlés des RSN**

La place des réseaux sociaux numériques dans la circulation de l'information en situation de controverse est au centre de notre recherche. Les discours sur les pratiques et les usages des RSN peuvent nous permettre de comprendre la manière dont ils sont insérés dans l'écosystème médiatique et la place qu'ils occupent. Ainsi, le repérage des différents usages que font les acteurs des RSN à l'instar d'outils d'information, de partage et de relais, de coordination de groupe ou encore d'expression de soi rend compte de la place que les RSN occupent en situation de controverse. À titre d'exemple, le choix des RSN comme outil d'information et de partage d'information remet en question les modes d'information et finalement de médiatisation des controverses à l'ère du numérique. Les discours révèlent également des usages contrôlés dont il faut tenir compte. Le manque d'implication ou le souci de l'image de soi que l'on expose à ses contacts représentent des freins à la participation sur les RSN.

La question de la représentation des RSN est également prise en compte dans cet item. L'insertion des RSN dans l'écosystème médiatique dépend des représentations que les acteurs s'en font. L'analyse des discours sur les représentations des RSN s'intéressera à faire émerger les « inconscients discursifs » qui déterminent les pratiques des acteurs. La fascination ou la perception des RSN comme un outil de liberté et de viralité n'induiront pas les mêmes usages qu'une défiance, une crainte ou une dépréciation des effets des RSN.

## **(3) Autres moyens de communication et d'accès à l'information évoqués dans les entretiens**

Située dans une approche des controverses multisupport, il s'agit ici de comprendre la circulation de l'information à l'ère du numérique tout en tenant compte de tous les outils communicationnels mobilisés par les acteurs pour s'informer ou communiquer. Afin de comprendre le déroulement de la controverse, sa construction médiatique et donc sa médiatisation, nous ne pouvons analyser les RSN pour eux-mêmes. L'analyse interprétative des discours des acteurs permet de dégager les différents outils qui ont également contribué à la construction et la médiatisation des controverses. Cet item permet finalement de situer les RSN dans cet ensemble de répertoires d'action suivant l'usage et la priorité qu'accorde l'acteur aux RSN parmi les autres outils de communication.

#### **(4) Perception, construction du problème et nature des revendications**

Les dimensions expérientielles d'insatisfaction à l'égard d'un problème ont des répercussions sur le type de revendication et la manière dont l'ensemble du groupe va les exprimer ainsi que les orienter (Spector, Kitsuse, 2012). Spector et Kitsuse (2012) proposent un modèle de l'histoire naturelle des problèmes sociaux à travers des carrières ou des phases distinctes parmi lesquelles la première phase sur laquelle cet item va se concentrer. Cette première phase consiste à analyser deux facteurs de succès des revendications que sont la nature et la diversité des revendications ainsi que la stratégie d'expression des revendications. En d'autres termes, l'analyse du discours autour d'éléments tels que la perception de la controverse, leurs revendications ou encore l'unicité ou non des revendications permettra de comprendre la transformation d'un trouble privé (Cefaï, 2012) en une controverse publique.

Aussi, la capacité à se mobiliser et à publiciser ses problèmes est étroitement liée à la nature des revendications (Cefaï, 2012, p. 95) ainsi qu'à la définition du problème. La définition du problème s'accompagne également de ce que l'acteur ou l'ensemble d'acteurs recherche comme réparation. En définitive, cet item permettra de saisir la manière dont les acteurs, « entrepreneurs de cause », parviennent à faire de leur problème un problème médiatisé rendu public à partir de la définition du problème.

#### **(5) Logiques d'argumentation et logiques d'acteurs**

Cet item permet de sonder les arguments et les opinions que nous avons relevés dans les discours des acteurs des controverses qui ont été interrogés. Pour Breton (2009), l'opinion est une mise en forme pour convaincre un auditoire.

Nous voulons saisir d'une part le contexte de réception des acteurs (autre que les porte-parole du collectif) à savoir les opinions et valeurs qu'ils avaient en amont de la réception des arguments. En effet, pour Breton (2009) les opinions et valeurs des acteurs jouent un rôle dans la réception de l'argument. Par la suite, nous nous intéresserons aux arguments développés par les orateurs, à savoir les porte-parole du collectif dans un premier temps, puis les arguments ou opinions émis par les autres acteurs.

Breton (2009) propose quatre grandes familles d'arguments à savoir :

–L'argument d'autorité (Breton, 2009, p. 59), qui suppose que la personne interrogée convoque des figures d'autorité légitimes que l'auditoire va juger acceptables. Elle peut s'appuyer sur sa propre autorité ou citer une autorité extérieure. Ainsi, nous pouvons diviser ces arguments d'autorité en argument de savoirs, de compétence, d'expérience et de témoignage.

–L'argument de communauté (*ibid.*, p. 67), l'acteur fait appel à des opinions ou des valeurs communes.

–L'argument de cadrage, il s'agit pour l'orateur de proposer une nouvelle définition d'un cadrage déjà défini dans l'esprit de l'auditoire. L'argument de définition consiste pour la personne interrogée à insister sur un aspect d'un phénomène ou d'une situation qu'il juge plus important d'appuyer (*ibid.*, p. 79).

–enfin, l'argument par analogie, autrement dit l'acteur met en rapport deux termes en y cherchant des similarités. L'analogie à proprement parlé, l'exemple et la métaphore en sont des procédés (*ibid.*, p. 97).

Les arguments ne peuvent être analysés seuls, car ils entrent dans des stratégies d'acteurs qu'il nous faudra saisir au travers des discours livrés par les personnes interrogées. Autrement dit, nous recenserons les différents acteurs cités par les enquêtés. Par la suite, nous réaliserons des croisements entre les discours argumentatifs de tous les acteurs (journalistes et autres acteurs) que nous relèverons dans les entretiens, dans les publications et dans les articles des sites d'information en ligne afin de suivre les trajectoires des arguments (Chateauraynaud, 2011).

## **(6) Représentation des institutions impliquées dans les controverses**

Cette dimension consiste à dégager les représentations que se font les acteurs revendicatifs des institutions qui détiennent les pouvoirs de décision. Ces représentations, ou l'évolution de ces

représentations nous permettront d'interpréter les positions que les acteurs ont adoptées durant la controverse. Les représentations, si elles sont optimistes ou pessimistes, positives ou négatives vis-à-vis des institutions concernées peuvent avoir une influence sur la manière dont elles se sont placées dans la controverse, sur le ton des échanges, l'implication ou encore sur la participation.

#### **(7) Facteurs contextuels/exogènes qui conditionnent la controverse**

La prise en compte du contexte au travers des récits que nous livrent les acteurs est un élément important à prendre en compte. Le contexte dans lequel se déroulent les mobilisations peut encourager ou à l'inverse freiner les prises argumentatives et par voie de conséquence les prises de décision. Cet item tient également compte du contexte économique, culturel, social mais également temporel dans lequel évoluent les controverses.

#### **(8) Degré d'investissement au regard du vécu de l'acteur, engagement distancié et engagement physique**

Le sentiment d'appartenir à un groupe sur les RSN ou celui de s'être engagé dans le mouvement à travers les réseaux sociaux numériques varie d'un acteur à l'autre. Nous analyserons les raisons pour lesquelles certains acteurs considèrent les dispositifs numériques comme un outil d'engagement ou d'implication, alors que d'autres non. Sous cette dimension, nous nous proposons également de saisir le degré d'investissement des acteurs sur les RSN au travers des discours qu'ils nous livrent.

#### **(9) Organisation du groupe et mobilisation des compétences**

Nous nous intéressons ici aux pratiques de communication et de diffusion de messages sur les RSN. La manière dont les revendications sont exprimées et diffusées sur les RSN permet de saisir une phase de la construction et de la médiatisation de la controverse. Ainsi, cet item nous invite à prendre connaissance du mode d'organisation des groupes contestataires et des compétences qu'ils mobilisent.

Cet item soulève également la question de la co-création de l'information. Passer par la manière dont le groupe s'organise pour parvenir à produire leur message nous amène à distinguer des formes de coopération.

#### **(10) Stratégies d'action et proposition d'autres formes d'action et de mobilisation**

Il nous a semblé pertinent de créer cet item, au moment de l'analyse des entretiens semi-directifs, en raison de la récurrence de la question stratégique repérée dans les discours des acteurs. De même, que certains acteurs nous ont évoqué des contre-stratégies qu'il aurait été indispensable d'adopter, révélant ainsi un discours divergent du mouvement social auquel il appartient pourtant.

- **Items d'analyse du discours des journalistes ayant couvert les controverses**

*Tableau 5. Items d'analyse interprétative des entretiens auprès des journalistes*

<b>Items d'analyse interprétative</b>
Représentation du problème et auto-cadrage du questionnement
Prise de connaissance de la controverse
Condition du travail d'écriture journalistique
Logiques d'arguments et circulation
Représentation et production des journalistes à propos des RSN
Degré d'investissement du journaliste
Rapport aux acteurs de la controverse
Facteurs exogènes

**(1) Représentation du problème et auto-cadrage du questionnement**

Le principe d'objectivité du journaliste est souvent remis en cause dans son choix du cadre de questionnement. En effet, le discours journalistique se doit « *d'expliquer le pourquoi et le comment* » d'un fait qui s'est déroulé pour le lectorat, ce qui l'induit à présenter un cadre de questionnement. Pour Charaudeau (2008), le journaliste ne peut être entièrement objectif dans la mesure où ce dernier fait le choix des acteurs qu'il interroge, de la distribution de paroles, de l'angle qui l'intéresse et des questions qu'il pose, faisant de lui le décisionnaire du cadre de questionnement.

Sa représentation personnelle du problème ainsi que ses opinions l'amènent vers un autocadrage du questionnement. Ainsi, nous proposons l'idée que le traitement médiatique de

la controverse, par l'autocadrage du questionnement effectué par le journaliste, puisse être influencé par l'adéquation ou la différence des valeurs, des opinions et des arguments des acteurs des mouvements sociaux et des journalistes.

Ainsi, nous nous intéressons tout d'abord à la prise de position ainsi qu'à la représentation personnelle que le journaliste se fait des acteurs de la controverse sociale, entendue comme le collectif TPNR et les usagers de Twitter.

L'expérience personnelle des journalistes est aussi examinée afin de comprendre la nécessité de traiter le sujet mais également afin de comprendre la position que ces derniers ont adoptée dans le travail d'écriture d'un article. Les expériences personnelles comprennent les opinions politiques, sociales ou encore le vécu du journaliste.

## **(2) Prise de connaissance de la controverse**

Cet item permet tout d'abord de saisir la temporalité médiatique de la controverse à partir du moment de la prise de connaissance du problème. Avoir connaissance du sujet avant la médiatisation de la controverse et après que le sujet soit paru dans les médias d'information – créant un effet de surprise – influence sur le traitement médiatique de l'information (Lévêque, 1999, p. 95). L'objectif est de relever les raisons pour lesquelles les journalistes ont décidé de traiter l'information à un instant donné.

L'analyse de la prise de connaissance du problème, ou de la controverse si elle a déjà été médiatisée, prend aussi en compte le moyen par lequel le journaliste a été mis au courant. Plusieurs procédés entrent en ligne de compte, suivant que les journalistes aient été contactés par les acteurs (communiqué de presse, appel téléphonique), qu'ils aient été mis au courant par les RSN ou par d'autres sites d'information. Ces éléments sont à prendre en compte pour saisir le traitement de l'information et le processus de production de l'information.

## **(3) Condition du travail d'écriture journalistique**

Nous envisageons de repérer les différentes sources du journaliste, autrement dit les acteurs que ce dernier a interrogés, ceux dont il a fait le choix de ne pas interroger et ceux qui ont refusé d'être interrogés. À titre d'exemple, un accès aux sources restreint peut avoir une incidence sur l'écriture de l'article et contraindre le journaliste à modifier son travail d'écriture.

Nous chercherons également à comprendre les conditions de production de l'information en situation de controverse, c'est-à-dire le processus par lequel le journaliste rédige l'information, de la source jusqu'au traitement médiatique.

Cet item comprend également les sources mobilisées par le journaliste autre que les acteurs, à savoir les sites web ou encore les RSN. En plus du choix de la sélection des RSN, nous analyserons au travers des discours la démarche de recherche des sources et les méthodes d'obtention de l'information.

#### **(4) Logiques d'arguments et circulation de l'information**

Les arguments que nous envisageons comme le moyen « d'agir sur l'opinion d'un auditoire » (Breton, 2009, p. 23), sont ici émis par le journaliste en direction du chercheur. Le fait de tenter d'impliquer le chercheur dans ses valeurs ou de communiquer des opinions dont le but que le chercheur y adhère permet de décrypter la position du journaliste sur la mise en place de la carrière de Bois Blanc. Cette analyse nous permettra à la fois de sonder les arguments mobilisés par les journalistes, de réaliser un parallèle avec les discours des porte-parole du collectif mais également de saisir la ligne éditoriale du journaliste, qui sera diffusée à une large audience. L'analyse discours argumentatif du journaliste peut révéler, à titre d'exemple, une implication (sa position) dans la controverse par l'usage répétitif du « on ». Nous reprendrons les quatre grandes familles d'arguments proposés par Philippe Breton (2009) déjà cités *supra*.

#### **(5) Représentation et production des journalistes à propos des RSN**

Cette dimension de l'analyse permet de faire la lumière sur la circulation de l'information au travers des usages que font les journalistes des RSN. À partir des représentations que ces derniers se font de Facebook et de Twitter, et à partir des usages qu'ils en font, nous pourrions déterminer la manière dont les journalistes s'en saisissent afin de produire de l'information. En effet, selon Jeanne-Perrier, Smyrnaio et Díaz Noci (2015) les RSN s'intègrent dans les processus de production de l'information ou de manière plus générale « dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes » (Jeanne-Perrier et al., 2015, p. 3). Il conviendra donc de relever les différents éléments révélateurs des pratiques des RSN des journalistes de notre corpus telles que des jugements de valeur ou des opinions relatives aux RSN (dispositifs dangereux, peu utiles ou appréciables dans la rédaction de l'article), la position que le journaliste a adoptée vis-à-vis de leurs usages (récalcitrant ou à l'inverse ouvert à l'usage des RSN) ou encore des données factuelles comme la description des manières de produire un article (sources

d'information, la place des RSN, modification de la temporalité d'écriture et de diffusion). L'analyse consistera à interpréter les représentations ainsi qu'à déconstruire les usages et pratiques que révèlent les journalistes au cours des entretiens, car « *les journalistes ont l'impression de déjà entretenir un rapport conscient à ces savoir-faire et donc d'en réaliser déjà la déconstruction* » (Broustau et al., 2012, p. 9).

Enfin, les trois derniers items à savoir le degré d'investissement du journaliste, son rapport aux acteurs de la controverse et les facteurs exogènes ayant conduit à l'intérêt de l'article et ayant influencé sa rédaction ont été repérés durant l'analyse des entretiens.

## **4.2 Méthode de collecte et d'analyse des traces numériques**

La première démarche que nous avons menée en vue d'analyser des traces numériques a été de réaliser des explorations préliminaires de nos différents objets de recherche. La lecture des *tweets*, des publications et des commentaires sur Facebook, et des articles provenant des sites d'information en ligne a permis d'orienter nos premières intuitions.

### **4.2.1 Méthode de collecte des traces numériques**

#### **4.2.1.1 Méthode de collecte automatisée des *tweets***

- **Première étape exploratoire : analyse d'un échantillon de *tweets***

La première étape a été de lire les données sur Twitter afin de nous les approprier. Nous sommes allés dans la recherche avancée proposée par Twitter qui permet de retrouver des archives de *tweets* à partir de *hashtag* ou de profil sur une période donnée. Nous avons donc entré *@royalsociety*, *@connie\_stlouis* et *#distractinglysexy* séparément sur la période du 8 au 12 juin 2015. Ces dates correspondent au premier *tweet* émis par Connie St-Louis le 8 juin et au retrait de Tim Hunt de la UCL le 10 et de la *Royal Society* le 11 juin. La lecture des *tweets* s'est avérée pertinente, car nous avons repéré des formes langagières, notamment l'humour ou la dérision, qui nous ont permis d'écarter certains types d'analyse statistiques comme les graphes de polarité alors inadéquats. En effet, l'ironie et le sarcasme que nous retrouvons dans les *tweets* ne peuvent être repérés de manière automatisée en utilisant une classification algorithmique



« positive », « négative » ou « neutre », car les mots pris au premier degré peuvent être de faux positifs.

De plus, la lecture des *tweets* nous a permis de réaliser une chronologie qui met en exergue le déclenchement et le déroulement de la controverse avec en premier lieu les échanges regroupés autour d'un noyau d'acteurs importants le 9 juin, puis l'explosion de *tweets* avec le *hashtag* *#distractinglysexy* le 10 juin qui s'accompagne des premiers articles des sites d'information en ligne. Dans cette étude préliminaire, nous avons donc relevé manuellement un échantillon de 166 *tweets* afin de dégager les acteurs et les principaux mots-clés de cette controverse. Cet échantillon correspond à des *tweets* en réponse à d'autres *tweets* relevés de manière aléatoire. La recherche systématique que nous réalisons par la suite s'appuie sur les résultats de cette étude préliminaire. À partir de 166 *tweets* que nous avons collectés manuellement sur la période du 9 au 12 juin 2015 avec la mention du compte *@royalsociety*, nous avons réalisé un graphe de réseaux d'acteurs (fig. 1) avec *Cytoscape*. La démarche consiste à sélectionner un *tweet*, à extraire manuellement l'émetteur, la date de publication, le contenu et le compte à qui le *tweet* est destiné. Le tableau suivant synthétise la démarche :

**Tableau 6.** Exemple de la démarche permettant de réaliser le graphe du réseau d'acteurs sur *Cytoscape*

Émetteur	Date de publication	Contenu	En réponse à
@MyronChristodou	09/06/15	@connie_stlouis @royalsociety Somewhat embarrassing to the RS and UK science to be represented by this misogynist.	@connie_stlouis @royalsociety

Ce qui donne les entrées du tableau suivant enregistré par la suite au format .CSV<sup>77</sup> :

Source	Destination
@MyronChristodou	@connie_stlouis
@MyronChristodou	@royalsociety

<sup>77</sup> *Comma (ou Character) Separated Value*

Nous obtenons ainsi le graphe de réseaux d'acteurs suivant :

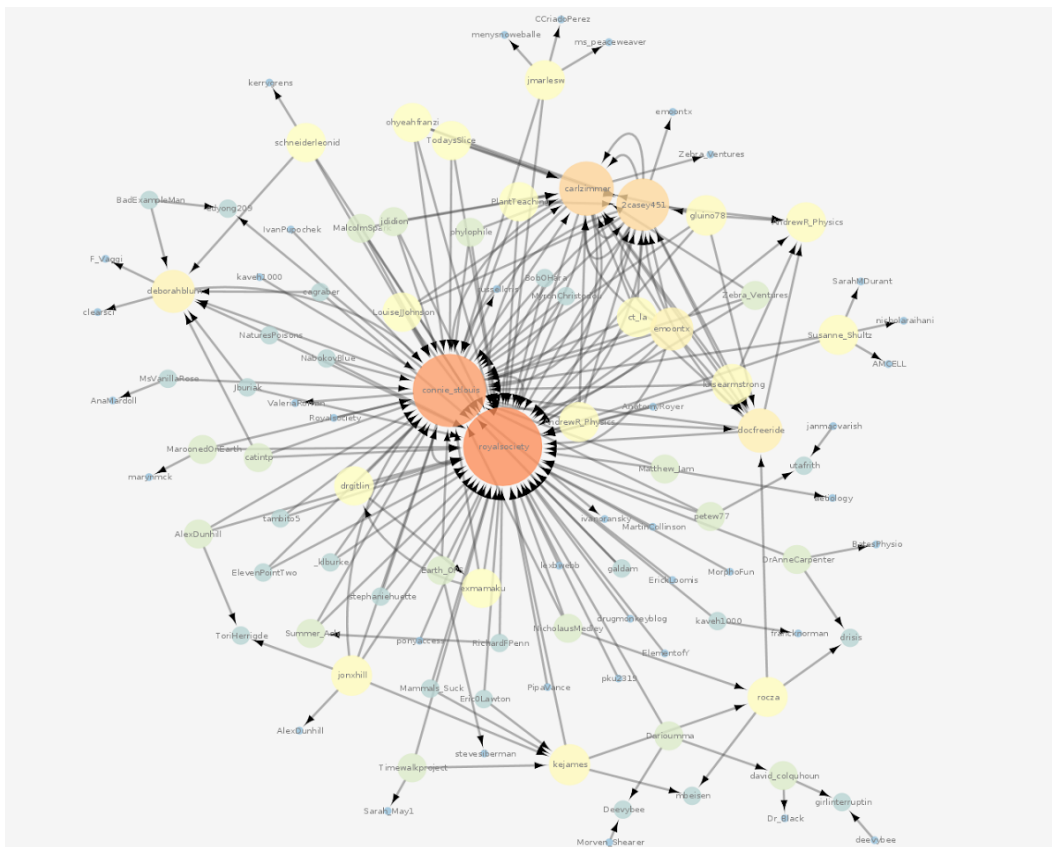


Figure 1. Graphe de réseaux d'acteurs sur Twitter

Les flèches indiquent le sens des échanges et la taille des cercles révèle le nombre de fois où un compte d'utilisateur a été mentionné. Nous constatons que les comptes de Connie St-Louis et de la *Royal Society* sont les plus mentionnés dans les *tweets* qui leur sont destinés. Ils sont suivis d'acteurs secondaires tels que Carl Zimmer ou encore Deborah Blum. D'une part, ces éléments visibles nous ont permis de saisir les acteurs qui possèdent une certaine visibilité en termes de traces numériques, autrement dit, ceux qui ont été les plus mentionnés par *tweet* ou par réponse aux *tweets*. Nous avons alors sélectionné les acteurs les plus actifs et les plus mentionnés afin de les interroger par la suite au moyen d'entrevues semi-directifs.

D'autre part, le graphe a permis d'établir une liste des comptes les plus sollicités et les plus actifs pour la collecte automatisée du corpus. En effet, les comptes Twitter ont servi de mots-clés de recherche en vue de collecter le corpus de *tweets*.

- **Deuxième étape : la récolte automatisée de données**

Nous avons ensuite collaboré avec deux informaticiens du Laboratoire d’Informatique et des Systèmes (LIS) pour la collecte des *tweets* de manière automatisée avec une méthode de collecte des API Twitter. Pour ce faire, nous leur avons transmis les mots-clés, *hashtag*, et les pseudos qui figurent dans le tableau suivant :

*Tableau 7. Tableau des mots-clés de recherche*

<b>Date de début/ start period</b>	<b>Hashtags</b>	<b>Liste des acteurs/ mains leaders</b>
8 Juin 2015 : correspond à la date de la conférence en Corée du Sud et de la date du premier <i>tweet</i> de Connie St-Louis qui a lancé la controverse.	#distractinglysexy #womeninSTEM #womeninscience #feminism #wcsj2015 #sexism #TimHunt	@royalsociety @connie_stlouis @carlzimmer @deborahblum @2casey451 @girlinterruptin @docfreeride @kejames @Vagendamagazine @rhinannonlucyc @EmsyRemsy

L’extraction du corpus a été effectuée sur la période du 8 au 30 juin 2015. Après vérification des premiers résultats de cette collecte automatique, nous avons retenu les attributs les plus pertinents, car des mots-dièse comme #sexism ou #feminism ou des comptes tels que @kejames ou @emsyremsy affichaient de nombreux *tweets* sur des sujets différents sur la même période. Nous nous sommes par la suite assurées que les *tweets* étaient en rapport avec la controverse, ce qui a ramené le nombre de *tweets* à 2761. Cependant, il s’est avéré que les *tweets* étaient tronqués, la moitié d’un *tweet* apparaissait, et que nous n’étions pas en mesure de savoir s’il s’agissait de *tweets*, de *retweets* ou de réponses. De plus, cette première récolte automatisée a été effectuée aux prémices de la thèse. Entre temps, nous avons étoffé notre approche alors fondée sur un suivi par phase des controverses. Nous nous sommes donc heurtées à une seconde difficulté, à savoir la période de récolte du corpus qui s’est avérée courte et qui ne nous permettait pas d’analyser le corpus de *tweets* parallèlement au corpus d’articles d’information qui s’étendait du 9 au 19 décembre 2015. Par conséquent, nous avons entrepris une nouvelle récolte automatisée à l’aide d’un ingénieur en informatique en mars 2021. Nous avons étendu la période de récolte des *tweets* jusqu’au 19 décembre 2015 et nous avons choisi d’extraire des *tweets* et des réponses à des *tweets* de l’API de Twitter. Dans la mesure où nous étions familiers

au corpus de *tweets* sur cette controverse<sup>78</sup> et que nous étions à un stade avancé de notre analyse, nous avons restreint notre recherche aux *tweets* contenant les *hashtag* #distractinglysexy, #reinstateTimHunt et les mentions de compte @connie\_stlouis et @royalsociety. De fait, le corpus se compose comme suit :

**Tableau 8.** Répartition du nombre de *tweets* par requête

Requête	Nombre de <i>tweets</i>
#distractinglysexy (du 9/06 au 31/12/2015)	11424 <sup>79</sup>
@royalsociety (du 9/06 au 12/06/2015)	925
((@connie_stlouis (du 9/06 au 12/06/2015)	559
#reinstateTimHunt (du 9/06 au 31/12/2015)	478
	13386

#### 4.2.1.2 Méthode de collecte manuelle du corpus Facebook sur la page de TPNR pour la controverse de Bois Blanc

Ne maîtrisant pas l'API Facebook, nous n'avons pas pu appliquer le même traitement automatique pour récupérer les données sur le fil de discussion de la page Facebook de TPNR. Nous avons donc constitué ce deuxième corpus de traces manuellement. La page de groupe étant ouverte sous réserve de s'abonner à la page et d'être accepté, nous avons pu facilement accéder aux données. Ainsi, nous avons exploré les publications dans l'ordre antéchronologique et avons extrait les données qui nous intéressaient au format texte.

Nous retrouvons sur cette page plusieurs sortes de matériaux tels que du texte, des technomots, des images – photos, documents numérisés –, des vidéos, des « j'aime » et autres réactions possibles sur un contenu publié. Face à ces échanges, nous avons décidé de garder les énoncés,

<sup>78</sup> La première récolte automatisée a soulevé la pertinence des *hashtags* #distractinglysexy, #reinstateTimHunt et des comptes @royalsociety et @connie\_stlouis. Ces quatre mots-clés sont les plus éloquents en termes de nombre de *tweets* et le bruit informationnel est faible.

<sup>79</sup> Nombre de *tweets* non-exhaustif pour le *hashtag* #distractinglysexy dont nous n'avons pu récupérer que 1500 *tweets* par jour du 10 au 15 juin 2015.

publications et commentaires ainsi que les liens URL et les « mots-consignes » (Paveau, 2013) à l'instar du « j'aime » pour l'analyse quantitative. Nous justifions ce choix par le fait que nous analysons la circulation de l'information, et donc la production de discours numérique, et non l'usage à proprement parler de ces dispositifs numériques. Nous avons débuté notre sondage au 22 mai 2015, date de la création de la page Facebook, et l'avons arrêté au 23 janvier 2018, date du décret du Conseil d'État qui conduit à la révision de tous les projets de carrière, ce qui sera à l'origine d'une troisième enquête publique.

Cependant, comme pour Twitter, nous couplons cette démarche avec une observation des fils de discussion qui tient compte cette fois-ci de la « technosocialité discursive » comme le propose Paveau (2013). Pour l'auteure, une analyse logocentrée de Facebook, c'est-à-dire focalisée sur les éléments textuels extraits et sortis de leur contexte, omet les effets de l'environnement technologique et amoindrit le contexte de production et d'interprétation des internautes. Nous les présentons de manière distincte bien que ces deux démarches d'analyse s'articulent tout au long de notre recherche.

#### **4.2.1.3 Méthode de collecte manuelle des articles d'information**

Nous avons récolté le corpus à partir du moteur de recherche avancé de *Google* dans l'onglet « Actualités », mais également dans les moteurs de recherche intégrés aux sites de presse en ligne et des sites des *pure players*. Le corpus médiatique et numérique de Tim Hunt s'étend du 8 au 31 décembre 2015. Nous avons réalisé le corpus avec les mots-clés suivants : Tim Hunt, Connie St-Louis, *#distractinglysexy*. Nous avons effectué une recherche parallèle avec le terme « sexisme » entre le 8 et le 30 juin 2015, car la pertinence de cette requête au-delà de cette date est faible du fait d'un nombre trop important d'articles référencés avec ce mot. Nous avons ainsi récolté 149 articles d'information.

Nous avons appliqué le même procédé pour la réalisation du corpus médiatique en ligne de la controverse de la carrière de Bois Blanc. Cette controverse démarre bien avant les premières réactions sur les RSN en date du 22 mai 2015, de fait elle a été traitée en amont par les médias établis dont les sites d'informations en ligne. Ainsi, la période de recherche s'étale de mai 2014 jusqu'au 30 décembre 2018. Les recherches ont été menées avec les mots-clés suivants : « carrière Bois Blanc », « TPNR » et « NRL ».

Les corpus médiatiques des deux controverses se composent d'éléments textuels et hypertextuels dans l'article à savoir le titre et le corps de l'article, la date de mise à disposition et la date de mise à jour s'il y a lieu, la rubrique, les commentaires des images ou vidéos, les morceaux de phrase hypertextualisés dans le corps de l'article. Ils se composent également des éléments textuels et hypertextuels autour de l'article tels que les liens hypertextes sous forme de sujets proposés autour de la même thématique, les propositions de partage, et des échantillons de commentaires d'articles. Le corpus contient également 303 articles de sites d'information en ligne.

#### **4.2.2 Méthodes d'analyse thématique « QUAL » des traces numériques**

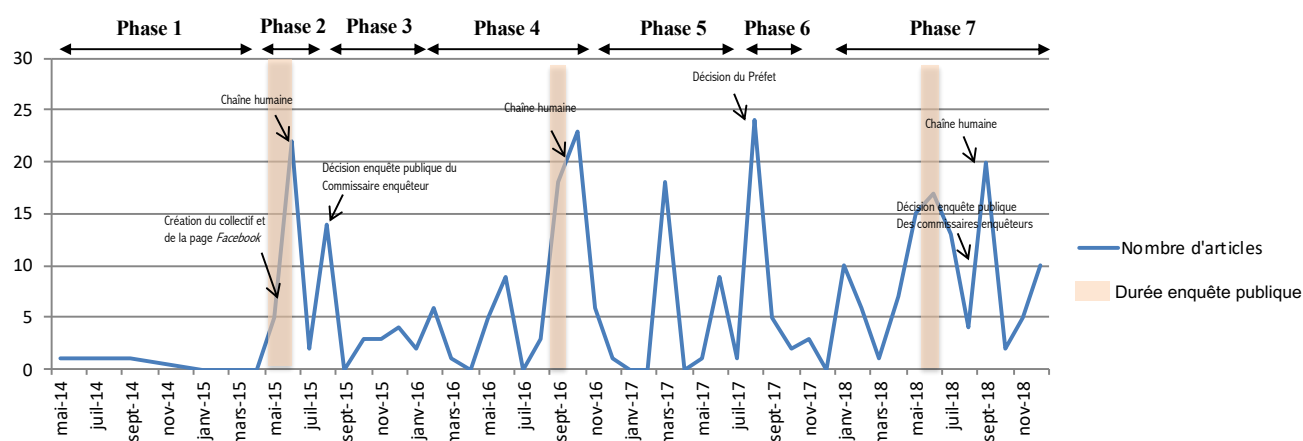
Nous devons rappeler l'approche comparative dans laquelle nous nous situons et les ressorts que cela induit dans la démarche d'analyse. Derèze et Winkin (2009) suggèrent de bien distinguer chaque terrain au cours de chaque étape en particulier l'étape de réduction et de mise en relation entre variables. Ce n'est que lorsque les différentes étapes sont achevées qu'il est alors possible de « mettre en tension ces productions localisées en essayant de mettre en œuvre une ossature commune qu'il [le chercheur] soumettra aux confrontations interne et externe » (Derèze, Winkin, 2009, p. 200). De ce fait, nous allons mener les analyses quantitatives et qualitatives des deux controverses de manière distincte, et nous présenterons les résultats en veillant à distinguer la controverse de Bois Blanc de celle de Tim Hunt. Comme déjà explicités *supra*, nous les comparerons dans la phase de discussion des résultats.

La grille d'analyse qualitative d'articles de sites d'information en ligne et du corpus de RSN est directement en lien avec notre problématique qui est de saisir la manière dont les controverses sociales émergent et sont médiatisées à l'ère des RSN. Nous allons les analyser de manière chronologique en tenant compte des différentes phases qui composent la controverse.

Nous proposons de découper les phases des controverses analysées en différentes phases définies par des acmés, c'est-à-dire des moments paroxysmiques de la controverse qui se mesurent ici en nombre d'articles de presse en ligne ainsi qu'en nombre de publications sur les RSN. Ces pics de traitement médiatique sont également déterminés par les moments « d'intensité argumentative » (Chateauraynaud, 2011, p. 118) que nous proposons également de prendre en compte. La construction et la restitution médiatique de ces deux controverses sont aussi marquées par des phases définies par des « creux de la vague » (Veròn, 1981, p. 48).

Ce creux relatif à la baisse voire l'absence de discours informatif s'explique par une inactivité temporaire des différents acteurs de la controverse. Ce sont des moments dont il faudra tenir compte dans l'évolution de la médiatisation des deux phénomènes étudiés et que nous qualifierons de « période sans traitement médiatique ».

- **Controverse autour de la mise en place d'une carrière à Bois-Blanc**

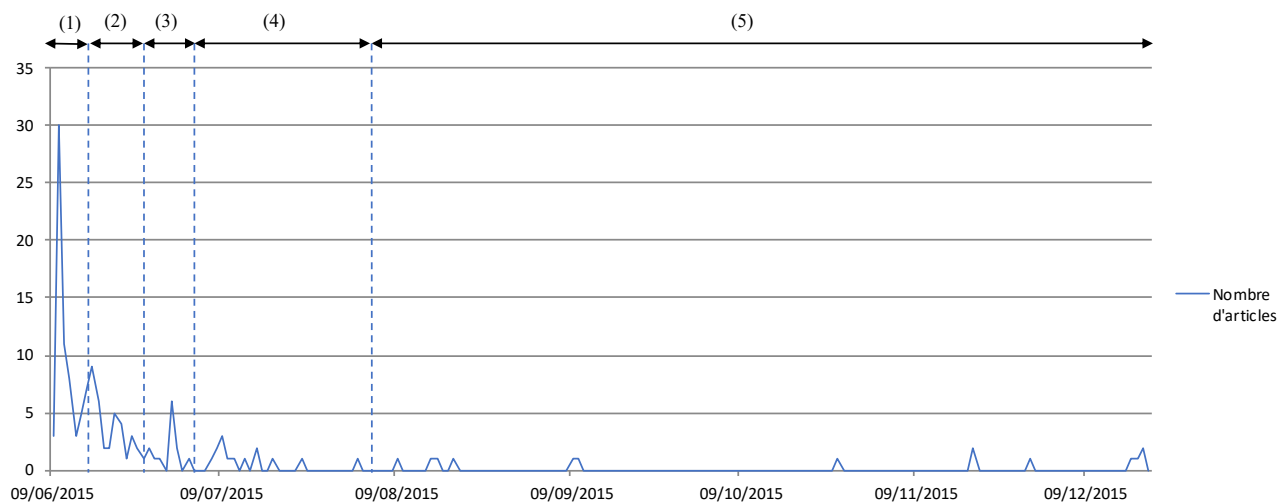


*Figure 2. Courbe du nombre d'articles d'information en ligne – Controverse de la carrière de Bois Blanc*

Ce graphique permet de dégager des phases de la controverse que nous proposons d'établir comme suit :

- Phase 1 : premiers articles avant la création du collectif (16 mai 2014 à août 2015), premières activités du collectif, manifestations et première enquête publique.
- Phase 2 : attente entre les deux enquêtes publiques (septembre 2015 à février 2016).
- Phase 3 : deuxième enquête publique, mobilisation et décisions des commissaires-enquêteurs (février à novembre 2016)
- Phase 4 : période sans traitement médiatique de la controverse (décembre 2016 à juillet 2017).
- Phase 5 : décision du préfet favorable à l'ouverture de la carrière de Bois Blanc (3 août au 29 novembre 2017)
- Phase 6 : troisième enquête publique, mobilisation et décision du préfet (23 janvier 2018 au 29 décembre 2018)

- **Controverse autour de Tim Hunt**



**Figure 3.** Courbe du nombre d'articles d'information en ligne – Controverse autour de Tim Hunt

- Phase 1 : publication des premiers *tweets* contre les propos de Tim Hunt, lancement du hashtag *#distractinglysexy* et décisions des institutions (*Royal Society* et UCL) du 8 au 12 juin 2015
- Phase 2 : soutien en faveur de Tim Hunt et appel des décisions, à partir du 13 au 21 juin 2015
- Phase 3 : diffusion du discours entier de Tim Hunt et joutes argumentatives entre les deux camps du 22 au 26 juin
- Phase 4 : interrogation sur le CV de Connie St-Louis, maintien de la décision de la UCL et critique de la UCL du 27 juin au 29 juillet
- Phase 5 : critique du mouvement féministe et essoufflement de la médiatisation de la controverse du 30 juillet au 19 décembre

L'analyse chronologique des traces numériques par phase permet de rendre compte de l'évolution de la construction médiatique des événements et de l'évolution de la mobilisation en ligne. Le réseau Internet introduit de nouvelles logiques temporelles qui agissent sur l'écriture journalistique (Cabrolié, 2010) et nécessairement sur la construction de l'événement. Ce suivi de l'évolution de la construction médiatique et de la mobilisation en ligne permettra de saisir la manière dont les journalistes des sites d'information en ligne ont fabriqué



l'information et ont rendu compte des deux controverses publiques, avec les nouvelles logiques qu'offre ou impose le format numérique. Ensuite, cela permettra de saisir la manière dont les RSN ont été investis dans le travail d'écriture des journalistes tout au long de la carrière des problèmes sociaux que nous analysons.

D'autre part, l'analyse chronologique est nécessaire afin de saisir la portée et la trajectoire des arguments (Chateauraynaud, 2015) émis par les différents acteurs présents et traités par les journalistes d'information en ligne. Les « arguments de cause » sont des discours tenus par les définisseurs premiers du cadrage de la controverse en vue de changer la trajectoire du problème en leur faveur et par les autres acteurs introduits au cours de l'événement.

#### **4.2.2.1 Analyse thématique et « technodiscursive » des traces numériques**

Nous allons analyser le corpus de traces numériques en suivant la méthode d'analyse thématique (Bardin, 2013), laquelle appartient à la grande famille de l'analyse de contenus. Bien que nous ayons une intuition de recherche liée à nos approches théoriques et à notre problématique de recherche, les thématiques émergent suite à notre analyse de contenus. L'analyse de corpus s'effectue chronologiquement, les articles d'information comme les *tweets* et les publications Facebook sont datés. Cela permet de saisir le processus de récurrences qui explique la construction médiatique ainsi que le processus de circulation de l'information. Dans un premier temps, nous allons déterminer des indices que nous allons répertorier. Par exemple, dans la thématique « apparition et qualification des acteurs » (voir *infra*) nous allons repérer tous les acteurs énoncés et la manière dont ils sont qualifiés dans les articles d'information, dans les *tweets* ou dans les publications. Autre exemple, la thématique sur la « prise des arguments » (voir *infra*) suggère de relever les indices qui démontrent qu'un argument a été relayé. Ces indices seront sous la forme d'énoncé. Dans un second temps, nous classerons les indices dans les thématiques appropriées que nous décrirons plus bas. Nous avons développé trois thèmes d'analyse.

En plus de l'analyse de contenu, nous proposons de rajouter une dimension technodiscursive. Il s'agit d'observer et d'analyser les corpus de traces numériques dans leur environnement au moyen de captures d'écran. Si *a priori*, les deux méthodes sont opposées, car comme le résume Paveau l'une privilégie l'extraction et l'autre la contextualisation (Paveau, 2013, p. 4), les deux méthodes ne sont pas incompatibles. Nous faisons le choix d'analyser à la fois les thèmes et les

technodiscours de nos traces numériques, puisqu'ils renferment à la fois des énoncés qu'il nous faut extraire et saisir notamment dans le cas des articles d'information, et des discours qu'il faut saisir dans leur contexte numérique, le cas notamment du corpus de RSN. Les *tweets* et commentaires notamment ne peuvent être étudiés isolément mais doivent être analysés dans leur contexte d'énonciation. Force est de constater que les méthodes d'analyse par extraction ne suffisent pas à saisir l'ensemble du phénomène de mobilisation et de circulation de l'information. Ces méthodes ne tiennent pas compte des caractéristiques numériques et décontextualisent les énoncés pour les travailler de manière isolée. Une analyse thématique omet le fait que les énoncés sont dépendants de leur environnement de production et de leur caractéristique numérique (*hashtag*, lien hypertexte, pseudo cliquable, émoticône) (Paveau, 2013). Dans le cas du corpus de RSN, il s'agira de faire un aller-retour entre la catégorisation des indices dans des thématiques et la consultation des captures d'écran des traces numériques afin d'observer la nature du contenu (publication, *tweet*, *retweet*, réponse) et sa position dans la conversation, dans les fils de réponse dans lequel se situe le *tweet*. Il s'agira aussi d'examiner les *tweets* ou les publications Facebook afin d'y observer des formes technolangagières comme le *hashtag* qui peut contextualiser le contenu (*ibid.*, p. 13) qui donc ne peut être compris si l'énoncé est décontextualisé.

#### 4.2.2.3 Grille d'analyse des articles des sites d'information en ligne

- **Présentation de la grille d'analyse**

Notre grille d'analyse se divise en deux parties complémentaires. Nous analyserons d'une part notre corpus de presse afin de saisir la circulation de l'information et de discours entre les différentes arènes, notamment entre les sites d'information en ligne et les RSN. D'autre part, nous tâcherons de définir le traitement médiatique des problèmes sociaux et la position des journalistes qui sont finalement chargés de médiatiser à une large audience. Voici le tableau synthétique de notre grille d'analyse que nous développerons *infra* :

**Tableau 9.** Grille d'analyse des articles des sites d'information en ligne répertoriés

<b>Thématique d'analyse</b>
Circulation de l'information
Titre du site d'information en ligne
Titre de l'article
Date et heure de diffusion
Acteurs énoncés et leur qualification
Prise des arguments des acteurs
Traitement médiatique
Rubrique
Cadre d'analyse argumentative : <ul style="list-style-type: none"><li>— Problématisation</li><li>— Position du journaliste</li><li>— Typologie des arguments du journaliste</li></ul>
Nouveaux formats de production
Insertion de publications Facebook ou de <i>tweets</i>

Nous allons à présent dérouler les différentes approches qui composent l'élaboration de notre grille d'analyse.

- **Approche temporelle des problèmes publics**

Saisir le travail de restitution et de construction médiatique des deux controverses implique de se pencher sur l'aspect temporel des controverses. Nous suivrons la circulation de l'information entre les différents espaces numériques. Nous retiendrons ici trois éléments qui rendent compte de la circulation de l'information entre sites d'information en ligne et RSN à savoir : la date et l'heure de diffusion des articles, les prises des arguments et la qualification des acteurs énoncés. Ces trois éléments seront par la suite comparés avec les contenus des RSN de manière chronologique. Nous présentons dans un premier temps les rubriques de l'approche temporelle que nous retrouverons dans notre grille d'analyse interprétative.

*Date et heure de diffusion*

L'idée est d'effectuer un parallèle avec les dates de publication ainsi que les actions du collectif TPNR/les diffusions de *tweets*. Les heures de diffusion ont ici une place importante puisqu'elles permettent de déterminer à quel moment le journaliste a publié son article et s'il existe une

corrélation temporelle entre les articles de presse et les activités des acteurs (manifestation physique, publications sur la page Facebook de TPNR/*tweets*). Les articles en ligne affichent également la date et les heures de mise à jour. Nous ferons émerger les événements ou éléments qui produisent cette mise à jour et nous tenterons d'établir des connexions avec les RSN s'il y a lieu.

#### *Prises et portée des arguments (du collectif et des usagers de Twitter)*

Nous nous intéressons ici à la « prise des arguments » (Chateauraynaud, 2015) autrement dit à la manière dont les sites d'information en ligne reprennent les arguments des acteurs revendicatifs. Pour l'auteur, la réussite des actions d'un groupe repose sur la prise (ou la portée) favorable et la résistance des arguments dans les différents espaces critiques par lesquels ils passent. Aussi, pour Chateauraynaud, « lorsqu'une reprise a lieu, c'est déjà un grand succès » (Chateauraynaud, 2015, p. 68). L'analyse de la prise des arguments d'un acteur à un autre, d'un espace à un autre, s'insère dans une dimension temporelle, puisque nous suivons de manière chronologique la formation et l'évolution des arguments. Ainsi, nous évaluerons la reprise des énoncés du collectif ou des *twittos* (Boyadjian, 2016, p. 32) par les sites d'information en ligne. Nous voulons savoir quelle est la portée de leurs arguments au sein des sites d'information en ligne. En outre, afin d'expliquer l'évolution et la visibilité du problème, nous analyserons la trajectoire des arguments afin de savoir si la prise des journalistes s'aligne ou modifie le cadre interprétatif des « entrepreneurs de cause » de manière radicale.

#### *Apparition et qualification des actants dans l'espace public médiatique*

Nous nous intéressons ici à l'apparition des actants au début ou au cours des différends sur la scène publique médiatique par la presse. L'actant, s'entend ici comme « celui qui accomplit l'acte ou qui subit l'acte » (Greimas, Courtés, 1993). Pour reprendre Greimas et Courtés (1993), il pourra s'agir des actants de la communication, c'est-à-dire des narrateurs de l'énoncé, ou des actants de l'énoncé autrement dit le sujet. Dans le cas de notre recherche, la première catégorie réfère aux actants qui rédigent des tribunes libres tandis que la seconde renvoie aux acteurs de la controverse énoncés dans les articles d'information. De fait, notre démarche s'articule de deux procédés. D'une part, nous nous attacherons à faire émerger les actants énoncés dans les articles, à leur qualification ou à leur disqualification par les journalistes. D'autre part, nous compterons le nombre d'actants à partir de la lecture des articles des sites d'information en ligne afin de mettre en lumière les acteurs qui profitent d'une forte médiatisation et de ceux

dont la présence est nulle. Nous tenons également compte de la stratégie de redistribution de la parole des acteurs (Chateauraynaud, 2011, p. 67) opérée par les journalistes.

- **Approche énonciative : cadre d'analyse argumentative des articles de presse de ligne**

Nous voulons saisir le traitement médiatique qui a été réalisé afin de connaître la position des médias et leur rôle dans la mise en visibilité des problèmes sociaux. Nous les comparerons avec les arguments des groupes revendicatifs. Nous relèverons aussi l'évolution argumentative des articles de sites en ligne en fonction des différents événements qui sont survenus (e.g : manifestation, avancée procédurale, publication Facebook, *tweet*). Il s'agira là également, dans le cas de la carrière de Bois Blanc d'examiner le traitement médiatique réalisé avant et après les premières mobilisations du collectif au moyen d'items à remplir. Charaudeau (2008) propose un cadre d'analyse argumentatif composé de la problématisation d'une thématique et de la position de l'énonciateur que nous couplerons avec une typologie d'arguments proposée par Chateauraynaud (2011). L'approche énonciative est constituée de trois sous-rubriques, présente dans notre grille d'analyse.

#### *Cadre de questionnement*

La problématisation consiste pour le journaliste à choisir le domaine thématique de son article (de quoi il s'agit) qu'il va proposer au lecteur (Charaudeau, 2008). Le choix de son propos sera accompagné d'un cadre de questionnement, autrement dit d'une proposition qu'il soumet au lecteur qu'il conviendra pour nous de saisir. La proposition peut comprendre deux assertions dont il sera question de discuter.

#### *La position du journaliste*

Le cadre d'analyse argumentatif comprend également la position du journaliste par rapport au cadre de questionnement (Charaudeau, 2011, p. 29) proposé que nous ferons émerger au travers de l'énumération d'indicateurs. L'article peut être en faveur ou en défaveur des discours des acteurs (positionnement du journaliste et du média).

En effet, les journalistes de presse d'information respectent des règles de grammaire publique (Lemieux, 2000) lors de la restitution d'un événement qui plus est en situation de controverse puisque le risque de commettre des fautes dans la médiatisation des événements est plus

important. En effet, les « attentes de justice et les élans d'engagement des journalistes finissent par primer non seulement sur les règles de recoupement et de conservation de l'initiative mais encore sur les règles de neutralisation des raisons personnelles » (Lemieux, 2000, p. 374-375). Notre grille d'analyse propose de reprendre des règles de grammaire publique proposées par Lemieux (2000) qui nous serviront d'indicateurs du positionnement du journaliste.

En premier lieu, nous convoquerons la règle de la « distanciation énonciative » vis-à-vis des informations que le journaliste diffuse. Pour lutter contre des reproches de partialité, les journalistes ont développé deux règles pour se distancier de leurs productions. Lemieux les a repérées comme étant la règle « polyphonique » (Lemieux, 2000, p. 371), qui consiste à proposer plusieurs points de vue de sources, et la règle de la séparation des faits et des commentaires (*ibid.*, p. 374) qui implique que le journaliste relate uniquement les faits sans y insérer un quelconque point de vue. La presse d'opinion en ce sens manifeste des styles et des indices qui discriminent ou excluent certains groupes ou partie de la population (*ibid.*, p. 389).

En second lieu, des reproches de suivisme et d'artificialisme (*ibid.*, p. 409) peuvent être adressées aux journalistes lorsque ces derniers se retrouvent contraints de reprendre une information produite par d'autres médias ou lorsqu'ils traitent une information pour la seule raison que celle-ci est conforme aux exigences des médias. En effet, l'auteur constate que la lutte concurrentielle pousse certains professionnels à reprendre l'information des articles d'organes de presse « déclencheurs » bien que l'information ne soit pas attractive. Ainsi, par effet de suivisme se produisent des effets de redondance de l'information, de spectacularité et l'actualité s'en retrouve unifiée. Cette reprise voire cette surenchère de l'information est impulsée par la veille constante des articles produits par les concurrents indirects (souvent par dépêches AFP). En ce sens, nous emprunterons à l'auteur deux règles intimement liées et qu'il a repérées. La première, à savoir la règle du « non-dépassement par la concurrence » (*ibid.*, p. 409), explique le mécanisme de suivisme, tandis que le manquement à la seconde, la « conservation de l'initiative » (*ibid.*, p. 428), interroge sur l'autonomie du travail du journaliste qui va davantage se plier aux sujets tendances et aux exigences médiatiques (*ibid.*, p. 435).

### *La typologie des arguments*

Le dernier élément qui va constituer notre cadre d'analyse argumentatif est la « typification » des arguments énoncés par le journaliste. Nous proposons de les relever afin de saisir la position du journaliste au sein de la controverse ce qui peut justifier des raisons qui le conduit à couvrir

la controverse. Cela permettra aussi de saisir la reprise des arguments des acteurs des deux camps par les journalistes. Comme pour les entretiens semi-directifs, nous gardons les grandes familles d'arguments proposées par Breton (2009) à savoir l'argument d'autorité, de communauté, de cadrage et d'analogie.

- **Nouveaux formats de production numérique**

Au sein de l'approche argumentative, nous traitons également les nouveaux formats de production. En travaillant sur l'expression des controverses sous leur forme numérique, nous analysons les spécificités de leur construction médiatique et de leur médiatisation à l'épreuve du numérique (comme indiqué *supra*). Le numérique ajoute de nouveaux formats de production qu'il convient de distinguer.

*Insertion de publications Facebook ou de tweets*

La place de la parole ordinaire des internautes est intéressante à situer lorsque les journalistes tentent de différencier le discours des usagers du discours journalistique (Croissant, Touboul, 2009). Bien que cette parole ordinaire valorise le discours informatif médiatique et qu'ils peuvent se compléter, Croissant et Touboul (2009) affirment une séparation distincte entre l'information, qui comprend l'analyse et le discours raisonné, de l'opinion des internautes qui comprend les réactions passionnées et impulsives. Certains journalistes insèrent dans leurs articles des publications Facebook ou des *tweets* diffusés hors des espaces normés par les médias. Il s'agira de s'intéresser aux types de contenu insérés au sein de l'article (e.g : *tweets*, *retweets*, publications, commentaires), à la fréquence d'insertion de ces publications et à la manière dont ils sont introduits dans les articles de presse.

#### **4.2.2.4 Grille d'analyse de corpus des réseaux socionumériques**

Ci-dessous le tableau synthétique de notre grille d'analyse du corpus de RSN :

*Tableau 10. Grille d'analyse du corpus de RSN*

<b>Thématiques d'analyse</b>
Circulation de l'information
Date de publication
Sujet de l'information
Acteurs énoncés
Prise des arguments
Traitement du sujet
Position de l'utilisateur des RSN
Typification des arguments
Nouveaux formats de production
Formes technolangagières
Typologies technoscripturales

L'approche de la convergence médiatique que nous avons mobilisée suppose qu'en tenant compte des spécificités des plateformes, les contenus circulent d'une plateforme à une autre, soit entre les RSN et les médias établis. Nous proposons d'appliquer les mêmes grands items d'analyse en tenant compte des particularités des RSN qui sont les formes technolangagières et les typologies technoscripturales. Cela permettra de saisir les (techno)discours et les arguments émis ainsi que les contenus journalistiques qui circulent sur les RSN. De fait, nous n'allons développer que l'item des « nouveaux formats de production » dans cette partie, puisque les autres thématiques ont déjà été développées pour expliquer la grille d'analyse des articles d'information et sont transposables à l'analyse de notre corpus de RSN.

#### *Les nouveaux formats de production*

Les nouveaux formats de production comprennent les formes technolangagières et les typologies technoscripturales inhérentes au corpus des RSN. D'une part, nous relèverons toutes les formes langagières, c'est-à-dire les « formes cliquables possédant une dimension hypertextuelle et délinéarisant les énoncés » (Paveau, 2013, p. 9) tels que les *hashtags* et les URL cliquables. D'autre part, nous décrirons s'il s'agit d'un *tweet*, d'un *retweet* ou d'une réponse. Nous en relèverons également le nombre d'interactions, c'est-à-dire le nombre de j'aime, de *retweets* et de partage. Cette thématique entend mettre en lumière les nouveaux



formats de production, les nouveaux procédés de circulation et leur utilité pour introduire des acteurs, des sources.

#### **4.2.3 Méthode d'analyse lexicale « QUAN » des traces numériques**

Les méthodes d'analyse QUAN ont été mobilisées afin de se concentrer sur la question de la circulation de l'information. D'une part, les méthodes d'analyse QUAN ont pour objectif d'analyser l'évolution des discours des médias d'information en ligne d'un côté, et des usagers des RSN de l'autre. D'autre part, elles permettent de repérer et de comparer les thématiques prioritaires pour les médias et les groupes contestataires. Nous allons effectuer des analyses lexicales automatisées pour faire ressortir les distances lexicales et les grandes thématiques entre le corpus d'articles d'information et le corpus de RSN.

##### **4.2.3.1 Analyse des données textuelles sur *Hyperbase***

Pour analyser l'évolution des discours des journalistes et des usagers des RSN, nous avons opéré une analyse lexicométrique de nos traces numériques, c'est-à-dire une analyse statistique automatisée à partir du logiciel *Hyperbase*. Nous avons analysé la distance lexicale entre les deux corpus, c'est-à-dire le corpus d'articles d'information et le corpus de RSN, de manière chronologique selon la méthode Jaccard. Cette méthode d'analyse consiste à établir des connexions lexicales entre au moins deux textes en repérant la présence ou l'absence du même mot comme le prévoit le manuel de référence rédigé par Brunet (2011) :

« [...] la méthode Jaccard ne se préoccupe pas de fréquence et pour un mot donné ne considère que sa présence - ou son absence - dans le texte considéré. Ou plus exactement, pour deux textes dont on cherche à apprécier la connexion, un mot contribue à rapprocher ces deux textes s'il est commun aux deux et à augmenter la distance s'il est privatif et ne se rencontre que dans un seul » (Brunet, 2011, p. 60)<sup>80</sup>.

---

<sup>80</sup> Brunet, É. (2011). *Hyperbase*. Logiciel hypertexte pour le traitement documentaire et statistique des corpus textuels. *Manuel de référence*. <http://ancilla.unice.fr/bases/manuel.pdf>

La méthode permet ainsi de constater si des textes se rapprochent ou s'éloignent en fonction de la similitude des mots présents (Chabot et al., 2008). Cette méthode d'analyse ne s'intéresse pas à la récurrence des mots mais uniquement à la présence des mots. Pour mener à bien cette analyse, nous avons préparé les corpus de presse et des RSN des deux controverses au préalable en les scindant selon les différentes phases de la controverse déterminées plus haut. Ainsi, les corpus d'articles d'information sont divisés en plusieurs phases nommées PR1, PR2, PR3... Les corpus de RSN sont fractionnés par des phases nommées RS1, RS2, RS3... Cette étape permet de les analyser par la suite de manière chronologique et de saisir l'évolution lexicale des discours.

Afin de visualiser les résultats, nous avons choisi une représentation radiale des résultats de l'analyse arborée selon la méthode de Luong (Brunet, 2011, p. 53). La représentation radiale illustre les distances par des traits rouges, courtes ou longues suivant la distance lexicale des textes. Le sens pris par les traits bleus et leur longueur n'ont aucune signification, seul importe la distance représentée par la longueur rouge.

#### **4.2.3.2 Analyse thématique par la fréquence**

Contrairement à la méthode d'analyse précédente, la seconde analyse statistique que nous avons entreprise s'intéresse à la fréquence des mots de l'ensemble de chacun des corpus. L'idée est de saisir de manière générale les thématiques priorisées par les deux groupes. Dans un premier temps, nous entrons distinctement l'ensemble des corpus dans une application permettant de générer un nuage de mots sur un site *web*. L'application opère automatiquement une classification des mots par ordre de fréquence. Dans un deuxième temps, nous nettoyons alors ce classement en supprimant des mots tels que les conjonctions de coordination, les adverbes ou encore les pronoms démonstratifs. Ensuite, nous regroupons les mots par appartenance à un même champ lexical puis à une même thématique en additionnant la fréquence d'apparition de chaque mot. Cela nous donne un tableau général des thématiques des mots et leur fréquence d'apparition pour les articles d'information ainsi que pour les *tweets* et les publications Facebook. Il s'agira par la suite de les comparer afin de saisir les thématiques les plus importantes pour chaque groupe d'acteurs.



## **PARTIE 3. RÉSULTATS**

## **CHAPITRE 5. Controverse de Bois Blanc : une controverse aux configurations traditionnelles**

Nous débutons l'analyse des controverses avec celle de la carrière de Bois Blanc. Dans un premier temps, dans notre chapitre cinq, nous mettrons en dialogue l'analyse qualitative et quantitative des publications Facebook de TPNR avec l'analyse des entretiens semi-directifs que nous avons conduits auprès des porte-parole et des membres de la page Facebook du collectif. Nous verrons que la gestion de la page Facebook se calque sur l'organisation hiérarchique du collectif gérée par les porte-parole. C'est le contrôle de la communication par les administrateurs qui ordonne et lisse les échanges sur la page Facebook, ce qui permet de faire de la plateforme un outil de ralliement, de mobilisation et de mise en visibilité des arguments des opposants à la carrière. L'analyse des entretiens semi-directifs que nous avons menés auprès des porte-parole du collectif met en exergue la forme traditionnelle de la mobilisation du collectif en dépit de l'usage des outils numériques, dont la page Facebook.

Dans un deuxième temps, nous mettrons en lien les résultats obtenus des analyses qualitatives et statistiques des articles d'information de ceux dégagés des entretiens semi-directifs menés auprès des journalistes. Nous verrons dans une première sous-partie que le traitement de la controverse suit les méthodes traditionnelles de collecte de l'information, auprès des sources, et d'écriture des articles, préexistantes au développement des RSN. Dans une deuxième sous-partie, nous montrerons que la médiatisation de la controverse de Bois Blanc est dépendante des enjeux internes, notamment des représentations et positionnements personnels des journalistes, et externes, du fait des modes de communication des sources vers les professionnels de l'information. La troisième sous-partie permet d'exposer le résultat selon lequel le traitement de l'information, essentiellement par les rédactions situées à La Réunion, est en partie soumis aux logiques d'acteurs locaux. Ce résultat est conforté par des articles rédigés à destination d'un public local, concerné par la controverse, et spécialiste du sujet.

Dans un troisième et dernier temps, à partir d'une analyse croisée des articles d'information et des entretiens semi-directifs auprès des journalistes et porte-parole, nous montrerons l'importance du « off-line » dans l'émergence et la mise en visibilité de la controverse sur la scène médiatique. Nous présenterons les différents éléments déterminants dans la trajectoire de la controverse, à savoir, d'une part, le répertoire d'action hors-ligne du collectif important pour la mobilisation des riverains, et d'autre part, le contexte politique, juridique, économique et

associatif qui a entraîné une forte médiatisation du discours opposé au projet de carrière et la relance de la controverse.

## 5.1 Facebook, stratégies de communication verticale

Cette sous-partie s'appuie d'abord sur les entretiens menés auprès d'acteurs de la controverse :

Enquêtés	Profil
Porte-parole 1 (P1)	Ancien membre actif du collectif, Saint-Leu
Porte-parole 2 (P2)	Porte-parole du collectif, Saint-Leu
Riverain 1 (R1)	Riverain de Saint-Pierre, abonné à la page Facebook de TPNR
Riveraine 2 (R2)	Riveraine de Saint-Leu, abonnée à la page Facebook de TPNR
Riveraine 3 (R3)	Riveraine de Saint-Leu, abonnée à la page Facebook de TPNR

Elle comprend également l'analyse qualitative d'un échantillon de 84 publications<sup>81</sup> de la page Facebook de TPNR sur la période du 29 mai 2015 au 30 décembre 2018. La mise en dialogue de l'analyse technodiscursive et thématique des publications à l'analyse interprétative des entretiens permet de faire émerger un usage contrôlé de Facebook par le collectif, les stratégies opérées par le porte-parole et les limites éprouvées par le RSN matière de mobilisation. De manière générale, il ressort une gestion verticale de Facebook par le collectif, ce qui entre en contradiction avec la structure horizontale du RSN (Cardon, 2010 ; Richaud 2017). Ainsi, nous présenterons les différentes pratiques développées sur Facebook au prisme de cet usage traditionnel d'un média qui se veut horizontal.

### 5.1.1 Pratiques de communication définies par l'organisation du collectif

L'analyse discursive des entretiens semi-directifs que nous avons menés auprès des deux porte-parole du collectif TPNR démontre la mise en place d'une organisation définie et structurée. Leur récit de la controverse révèle qu'avant la formation du collectif, les futurs membres de TPNR s'étaient d'abord rencontrés à la mairie de Saint-Leu. Après avoir découvert le projet,

---

<sup>81</sup> Un échantillon de 84 publications sur un ensemble de 182 publications que nous avons collecté manuellement. Après avoir entrepris un début d'analyse qualitative du corpus, nous avons constaté des résultats similaires et récurrents. De fait, nous avons espacés l'analyse à une publication sur deux.

certaines riverains se sont donné rendez-vous pour échanger et trouver une solution contre le projet soumis par la SCPR. Ainsi, un temps de réflexion est marqué afin de préparer une opposition.

D'autres indices démontrent que le mouvement d'opposition formé par le collectif est réfléchi et organisé. En effet, les porte-parole se répartissent les tâches entre les membres selon les compétences et le capital social de chacun d'eux. L'un des membres du collectif s'est révélé s'être naturellement occupé de la relation auprès des médias, grâce à son expérience professionnelle dans le secteur journalistique et à son carnet d'adresses. En plus de gérer la présence de TPNR dans les médias, il se chargeait de « briefer » les autres porte-parole lorsque ces derniers étaient interrogés par des journalistes :

*« [...] moi j'étais beaucoup sur le terrain et plutôt dans d'autres médias, relation média et puis suivi stratégique et surtout briefing. Parce que tous les gens qui étaient avec nous ils connaissaient, ils connaissent rien à la presse » (P1, ancien membre actif du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).*

D'autres membres actifs du collectif se chargent de répondre aux questions des médias, plus spécifiquement à celles de la presse papier et des journaux télévisés. Les deux porte-parole se répartissent les médias en fonction de leurs disponibilités comme l'indique l'une d'entre eux :

*« Moi je m'occupais du Quotidien et Antenne Réunion, Marie faisait le JIR et Réunion Première. Au niveau radio, parce que elle, elle pouvait plus par ce que moi j'avais recommencé à travailler donc elle montait plus à la radio. Quand y avait les, les confrontations avec les autres. Moi c'était plus radio, Réunion 1ère, enfin RTL ou des trucs comme ça. Voilà, on s'était partagé les choses » (P2, porte-parole du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).*

La diffusion de contenus sur Facebook est également contrôlée. Trois membres actifs du collectif gèrent la page de TPNR et doivent se concerter avant toute publication. Il en va de même pour le choix des jours de publication qui là aussi n'est pas laissé au hasard puisque les membres attachent une attention à publier du contenu à des moments de la journée durant



lesquels la portée de leur publication est la plus large. Un travail de coordination et de concertation est donc entrepris en amont entre les administrateurs :

*« Donc on a convenu que quand y avait quelque chose d'important à dire on le mettait. Et que les autres regardaient avant de mettre un post pour savoir si c'était la même chose ou pas. Et, et si c'était quelque chose on va dire de, pas de personnel mais une idée qui nous venait à ce moment-là on s'appelait tous les trois [...] pour convenir de qu'est-ce qu'on va écrire, comment on va l'écrire, et avec quelle image et tout ça, par ce que le visuel est important. Donc, donc ça se faisait à trois on va dire. À trois ou à deux. Voilà, il fallait qu'il y ait une majorité en fait. »* (P2, porte-parole du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).

Outre les supports de communication, les contenus médiatiques sont également régulés. De fait, les porte-parole du collectif prêtent une attention considérable au discours qu'ils délivrent à la fois aux journalistes mais aussi sur Facebook. Pour se faire, les membres actifs révèlent d'une part avoir fait appel à un coach professionnel afin d'améliorer et de parfaire leur discours pour gagner en crédibilité et en légitimité. D'autre part, ils verrouillent leur communication à certains acteurs qui pourraient, d'après eux, donner ce qu'il considérerait être une connotation politique à leur action. Un ancien porte-parole du collectif relate un échange auprès d'un acteur politique qui s'est rendu à la première chaîne humaine :

*« [...] je veux pas que vous veniez, on va pas vous donner le micro, si les journalistes vous interrogent c'est leur droit, mais nous notre part en tout cas, on vous donnera pas la parole »* (P1, ancien membre actif du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).

Derrière les discours et les actions médiatisés de l'opposition riveraine s'opère une stratégie de communication bien définie intimement liée à l'organisation du groupe. La stratégie menée par les acteurs et le mode d'organisation est un levier important qui explique en partie la forte visibilité du discours contestataire et des actions de TPNR sur Facebook et dans les médias établis. Ce résultat s'accorde avec la recherche menée par Antonilos-Basso et al. (2018) qui explique pourquoi la controverse sur Europacity n'a pas mobilisé sur Twitter :

« [...] la ressource de l'expertise n'est pas non plus très importante avec peu d'échanges et de constructions d'arguments nouveaux avec un usage de Twitter qui est plus externe à la lutte dans une logique de communication et peu dans une logique interne d'organisation » (Antonilos-Basso et al., 2018, p. 26).

Ainsi, les acteurs des controverses doivent développer des modes d'organisation sur les réseaux sociaux numériques et les investir pour qu'ils deviennent au moins l'un des socles communicationnels sur lequel repose les actions citoyennes et les revendications :

« Dans ce sens nous pouvons faire l'hypothèse qu'EuropaCity n'est investie que partiellement par cette galaxie militante mobilisée pour la protection de l'environnement et que le noyau dur de la lutte ne conçoit les ressources digitales principalement comme des outils de communication externe et pas comme le vecteur de nouvelles pratiques hybrides » (*ibid.*, p. 26).

Or, dans le cas de la controverse de Bois Blanc, le collectif investit pleinement Facebook afin d'en faire un outil de communication à part entière qui s'imbrique dans des pratiques hybrides de communication organisées. Nous allons à présent dérouler les différents usages stratégiques qui s'y développent.

### **5.1.2 Facebook, outil de mobilisation et de transmission d'idées**

En guise d'éléments d'introduction à cette sous-partie, nous proposons de revenir sur le choix des porte-parole d'utiliser Facebook. Ce choix résulte à la fois de leurs représentations des RSN et de leurs pratiques courantes. Les analyses de l'entretien démontrent que les porte-parole témoignent d'une grande admiration pour les RSN et plus spécifiquement pour Facebook. Il s'agit du média de la performance et de la visibilité selon eux. De même que la rapidité et les liens que le RSN crée sont mis en avant avec enthousiasme. Les pratiques territoriales sont également en cause dans l'usage spécifique de Facebook puisque ce dernier est utilisé par 50% de la population réunionnaise à l'inverse de Twitter qui est un RSN très peu répandu à La

Réunion avec 20.000 utilisateurs recensés en 2019<sup>82</sup>. Par ailleurs, Facebook est ancré dans les pratiques de communication des porte-parole dont l'une d'eux en a décrit un usage instinctif avec l'envie impulsive de partager le premier événement organisé par TPNR en 2015 sur Facebook.

L'analyse des entretiens semi-directifs menés auprès des porte-parole ainsi que l'analyse thématique et technodiscursive de la page Facebook de TPNR révèlent les différents usages portés par des objectifs définis. Nous proposons de présenter les différents usages du RSN à travers deux objectifs qui ont émergé de nos analyses à savoir la volonté de se rendre visible (Voirol, 2005) et la volonté de changer la trajectoire de la controverse (Chateauraynaud, 2011).

### 5.1.2.1 Facebook, se rendre visible sur le numérique et en dehors

Facebook a constitué une scène d'apparition pour le collectif puisque s'y est développé une « visibilité médiatisée » (Voirol, 2005, p. 95) entre les médiateurs, c'est-à-dire les administrateurs de la page qui ont diffusé leur cadre interprétatif de la controverse, et les membres de la page. Les abonnés de la page que nous avons interrogés ont révélé dans leurs pratiques de consultation de l'information qu'ils ont essentiellement utilisé la page Facebook du collectif pour se tenir informés des dernières nouvelles concernant l'avancement du projet de la carrière de Bois Blanc. Ainsi, dans le but d'élargir sa visibilité médiatisée sur le RSN, le collectif a développé deux pratiques. Il s'agissait en premier lieu d'accroître le nombre d'abonnés à la page Facebook par l'envoi d'une proposition d'abonnement comme l'explique l'une des porte-parole :

*« Mais voilà, dès que quelqu'un aimait notre page Facebook par exemple, enfin aimait, lisait notre... Enfin, likait une, un post, on l'invitait. Au début on le faisait pas, on s'est rendu compte que, ben quand on voyait que des gens étaient intéressés, lisaient, que c'était répétitif, on lui proposait de venir sur notre page, pour qu'il soit abonné en fait »*  
(P2, porte-parole du collectif, Saint-Leu, 09/02/2018).

---

<sup>82</sup> Marie-Louise, J. (12/03/2020). Les réseaux sociaux en chiffres à La Réunion en 2019. Marketing et management. <https://www.marketing-management.io/blog/reseaux-sociaux-chiffres-reunion> (consulté le 5/01/2021)

L'élargissement de la « visibilité médiatisée » passe également par l'effet de partage. L'analyse thématique des publications Facebook montre que le collectif appelle à plusieurs reprises les membres de la page à partager ses publications afin d'étendre la visibilité de son cadre interprétatif. L'appel au partage d'une émission de Réunion La 1ère dont le collectif en retient les histoires des personnes âgées racontant leur histoire de vie dans le quartier de Bois Blanc ou celui d'un article d'Imaz Press dont l'intérêt du collectif est porté sur ce qu'il estime être une fraude des transporteurs de roches au détriment des contribuables en sont des exemples probants. De plus, les administrateurs de la page engagent le récepteur de l'information et l'interpellent comme le montre cet exemple : « *Et vous, soyez le maillon qui partage cette publication. Alors à qui profite la NRL ? Aux Réunionnais comme on l'entend partout, ou aux multinationales Bouygues et Vinci ? Renyonai rouve zot zieu<sup>83</sup> !* » (TPNR, 2018).

Outre le développement de la visibilité sur le RSN, le collectif a eu recours à Facebook pour augmenter sa présence sur d'autres scènes d'apparition médiatique à savoir les médias établis. En effet, le collectif profite de cet espace pour inciter ses membres à participer à des débats télévisés et radio sur la carrière dans le but d'augmenter le nombre d'interventions des personnes contre la carrière.

Enfin, la page Facebook a représenté un outil d'organisation et de mobilisation dans la mesure où le collectif a sollicité la participation des membres aux différentes manifestations organisées telles que les trois chaînes humaines qui ont rassemblé plus de 3000 personnes chacune :

---

<sup>83</sup> Du créole : « Réunionnais, ouvrez vos yeux ».

*Illustration 1. Invitation à la troisième chaîne humaine sur la page Facebook de TPNR*



La « visibilité médiatisée » est complétée par une visibilité « immédiate », c'est-à-dire une apparition physique durant laquelle les revendications du collectif sont exprimées à l'oral, ce que soulève Voirol :

« Toutefois, avec le développement des médias de communication, le rapport des acteurs sociaux au monde situé au-delà de leur expérience immédiate s'est transformé. Dès lors, les relations de face-à-face et la transmission orale des récits sont complétés par des formes de communication à distance, ce qui modifie en profondeur le savoir et le rapport au monde social. » (Voirol, 2005, p. 97).

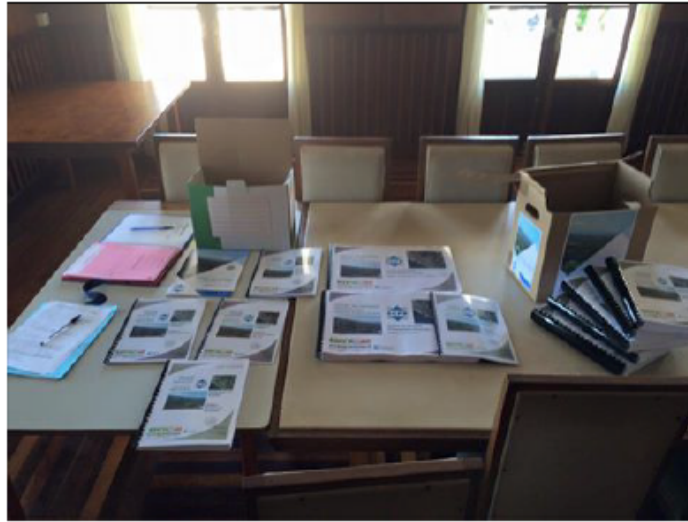
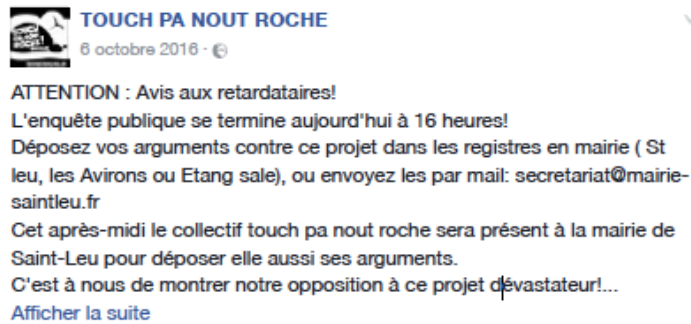
Facebook a donc été un outil de ralliement et de mobilisation afin de rassembler physiquement les opposants. L'usage de dispositifs numériques pour revenir à des modes plus classiques de lutte pour la visibilité à savoir des manifestations off-line ont déjà été soulevé par des auteurs (Granjon, 2011b ; Pleyers, 2013).

### **5.1.2.2 Facebook, modifier la trajectoire des décisions par la transmission des arguments**

L'usage de Facebook comme outil de mise en visibilité du cadre interprétatif de TPNR sert un objectif précis à savoir l'abandon du projet d'extraction rocheuse à Bois Blanc. Outre l'activité permanente de publicisation des revendications, la page Facebook du collectif a pour objectif de convaincre et de pousser ses membres à réaliser des actions concrètes. L'analyse qualitative thématique et technodiscursive des publications de la page du collectif couplée à l'analyse interprétative des entretiens des porte-parole nous ont permis de repérer les différents appels à l'action et les arguments déployés par ces derniers.

La constatation générale qui en ressort est le fait que le collectif incite les riverains à contribuer aux procédures administratives et judiciaires. Il faut ici rappeler que la mise en place d'une carrière à Bois Blanc dépendait initialement de la décision finale du Préfet de La Réunion. C'est ainsi qu'au cours des trois enquêtes publiques ouvertes à l'occasion des soumissions du projet par la SCPR en 2015, en 2016 et en 2018, le collectif a encouragé les membres de sa page à consigner leurs avis dans des registres d'enquête remis par la suite aux commissaires enquêteurs en charge de remettre un avis motivé sur la faisabilité du projet au Préfet, à l'image de la publication Facebook suivante :

*Illustration 2. Appel à déposer un avis motivé contre le projet de carrière à Bois Blanc en mairie*



Pour stimuler la contribution des membres au registre d'observations, le collectif fournit des arguments sur sa page Facebook afin qu'ils disposent d'avis motivés à consigner dans le registre destiné aux commissaires enquêteurs :

*« [...] du coup ça faisait, une, deux pages, trois pages en fonction. Et c'était les arguments donnés pour les gens, pour qu'ils puissent aller à l'enquête publique les écrire ou les rôder. Mais voilà, ils avaient au moins les lignes principales. Et donc ça on l'a mis sur Facebook » (P2, porte-parole du collectif, Saint-Leu, 09/02/2018).*

Les thématiques environnementales, économiques et sanitaires ont été définies et développées spécifiquement sur le fil de la page. Il s'agit principalement d'arguments de cadrage (Breton, 2009), l'objectif étant de montrer l'impact de l'extraction rocheuse. Les arguments proviennent d'un travail réalisé en amont. Après avoir entièrement parcouru le dossier de la SCPR, maître d'œuvre de la carrière de Bois Blanc, le collectif aidé de spécialistes, tels que des ornithologues

ou des géologues ont élaboré des arguments dont les administrateurs avaient ensuite la charge de diffuser. Un long travail collaboratif est donc à l'origine des arguments publiés sur Facebook :

*« Ça c'est un gros travail qu'on s'est fait aider avec les ingénieurs, etc. Des juristes qui nous ont rejoints, donc on a vraiment synthétisé [...] Donc nous ça nous a mis du temps de télécharger et tout, on s'est fait aider par des juristes, par des ingénieurs, des géologues, enfin des spécialistes pour décortiquer le dossier, parce que des choses on comprend pas du tout. »* (P1, ancien membre actif du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).

Cela a ainsi permis aux membres de la page d'avoir des éléments à adresser aux commissaires-enquêteurs. Une riveraine de l'une des communes impactées a été sensible aux arguments du collectif. Pour cette dernière, les arguments diffusés sur leur page Facebook ont été un facteur déterminant dans la soumission d'une observation en défaveur du projet en mairie. Toutefois, elle souligne que le collectif ne l'a pas influencée dans sa décision mais lui a plutôt servi de « guide » afin de respecter les formats et la recevabilité des arguments :

*« [...] mon conjoint s'est servi de quelques-uns. Et puis, et puis moi aussi. Après, avec l'inquiétude de se dire que pour répondre à une enquête publique [...] Ça nous a permis de, d'aiguiller pas ce qu'on voulait dire, mais d'aiguiller au moins euh, le protocole qu'il y avait à suivre, voilà. De nous dire, ben voilà il faut faire de telle et telle manière mais pas forcément en influençant nos réponses. Ça a vraiment été un guide. Un guide comme un protocole à suivre en fait, pour répondre à l'enquête publique, avoir les informations assez facilement [...] »* (R2, riveraine de Saint-Leu, 15/04/2018).

Concernant encore l'usage de Facebook dans la procédure de l'enquête publique, le collectif n'hésite pas à appeler les membres de sa page, qui n'ont pas pu se rendre à l'enquête publique en mairie, à fournir leurs arguments contre le projet de carrière par message afin que le collectif les imprime et les ajoute aux registres des avis destinés aux commissaires-enquêteurs. Dans le même ordre, Facebook a représenté un outil d'appel à témoignage au cours de la deuxième enquête publique durant laquelle un commissaire-enquêteur a été accusé d'influencer les riverains venant déposer des observations dans le registre d'enquête. Facebook a donc pour utilité de récupérer des témoignages pouvant influencer sur la prise de décision de la commission



d'enquête contre le projet de Bois Blanc. En dernier lieu, Facebook a également été un outil d'appel à voter pour des candidats à la présidence de la Région Réunion susceptible d'annuler le projet de carrière de Bois Blanc, comme l'illustre la publication suivante :

*Illustration 3. Appel à voter aux élections régionales de La Réunion*

**TOUCH PA NOUÏT ROCHE** a ajouté 3 photos.

1 décembre 2015

**VOTEZ UTILE, VOTEZ POUR VOTRE PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL.**

Voici le sujet de la conférence de presse que nous avons donné cet après-midi auprès des nombreux médias de l'île. **AUCUNE** consigne de vote, mais un message fort aux abstentionnistes et aux fatalistes : **l'avenir de la Réunion est en jeu. Les détails ci-dessous, DONT DES NOUVELLES DE LA PRÉFECTURE ....**

**VOTEZ UTILE !**

le 26 octobre dernier nous avons adressé à tous les candidats inscrits aux élections régionales des 6 et 13 décembre, un courrier leur demandant d'insérer sur une révision de l'ancien Schéma Départemental des carrières (est désormais inscrit quatre nouveaux sites d'extraction de roches massives) un site de destination de la NRL, dont celui de Bois Blanc.

Le message était clair : un engagement ferme des candidats à entendre, si ils le seraient élus, une procédure administrative en annulation de la révision du Schéma Départemental des Carrières révisé en hâte le 26 août 2014.

Le jour du premier tour du scrutin, nous avons reçu officiellement deux réponses :

Monsieur Thierry ROBERT, tête de liste LPA « Ensemble, faisons avancer Réunion »

Madame Huguette BELLO, tête de liste PLR, PS, EELV « Votez avenir rassemble »

Le Conseil TPNR retient des deux courriers :

Monsieur Thierry ROBERT souligne : « Dans la mesure où les Réunionnais s'accrochent leur confiance les 6 et 13 Décembre prochain, ma volonté est de remettre à plat le Schéma Départemental des Carrières, de mettre en place un schéma qui réponde aux exigences environnementales, économiques et sociales, le tout en concertation avec la population, les associations, les institutions ».

Madame Huguette BELLO : « La question des matériaux nécessaires à la construction de la NRL est une des grandes imprévues de ce chantier course aux gâches maladroites à laquelle on assiste actuellement. Il est impératif de consolider le chantier avant les grandes houles violentes qui vont entraîner les risques et nuisances qu'entraînera l'exploitation de la carrière de Bois Blanc sans que le principe de précaution soit appliqué. C'est pourquoi Huguette BELLO s'engage à ne pas donner son accord à l'exploitation du site de Bois Blanc, à agir pour la préservation de ce site pour la qualité de vie de ses riverains ; Elle s'engage également à faire

présenter de façon ouverte et transparente, s'il est élu, d'organiser une consultation populaire sur : « Importer ou ouvrir des carrières d'exploitation à La Réunion ».

Le Conseil TPNR estime que cette consultation populaire a déjà eu lieu lors de la campagne électorale du 7 juin dernier où près de cinq mille personnes s'étaient réunies pour manifester leur opposition au projet de carrière de Bois Blanc ; plus de deux mille Réunionnais ont signé une pétition contre le projet de Bois Blanc sur le site de consultation en ligne Aaah, plus de mille quatre cents personnes se sont exprimées de façon négative à la carrière lors de l'enquête publique ; les trois communes concernées, ainsi que l'Agence régionale de santé ont adressé des résolutions et mémoires ont tous émis un avis défavorable très argumenté au projet de carrière de Bois Blanc.

Le Conseil TPNR rappelle que le statut de la NRL, dont le projet est soumis, n'est pas une question de responsabilité de la Région et de sa majorité. Il est hors de question de responsabiliser les Réunionnais sur les conséquences d'une telle décision à travers une consultation.

Par ailleurs, lors de notre rencontre avec le Président de Région le 15 juin dernier, celui-ci s'était engagé publiquement à demander au Préfet la suspension de l'arrêté préfectoral de modification du Schéma Départemental des Carrières à ne jamais malgré nos multiples relances, car il n'a été fait.

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises depuis la naissance de notre Conseil TPNR, notre mouvement, qui est avant tout écologiste, rassemble des militants et sympathisants de tous horizons politiques et sociaux. Par conséquent, il ne peut se permettre de donner consciemment une consigne de vote pour les élections des 6 et 13 décembre. A partir des réponses de certains candidats et du silence des autres, chacun en son âme et conscience doit faire son choix.

C'est donc, au moment où plus de cent cinquante chefs d'Etat et le gouvernement français ont le dernier environnemental de la planète se réunissent à Paris autour de la COP21 pour envisager des solutions concrètes afin de limiter l'impact climatique de l'effet de serre sur le climat, le Conseil TPNR lance un vibrant appel aux Réunionnais :

**A ceux qui ne se retrouvent pas dans les logiques de parti politicien traditionnel, à ceux qui n'ont plus foi dans la classe politique, à ceux qui n'ont pas confiance dans les institutions de l'exécutif, des parlementaires élus à**

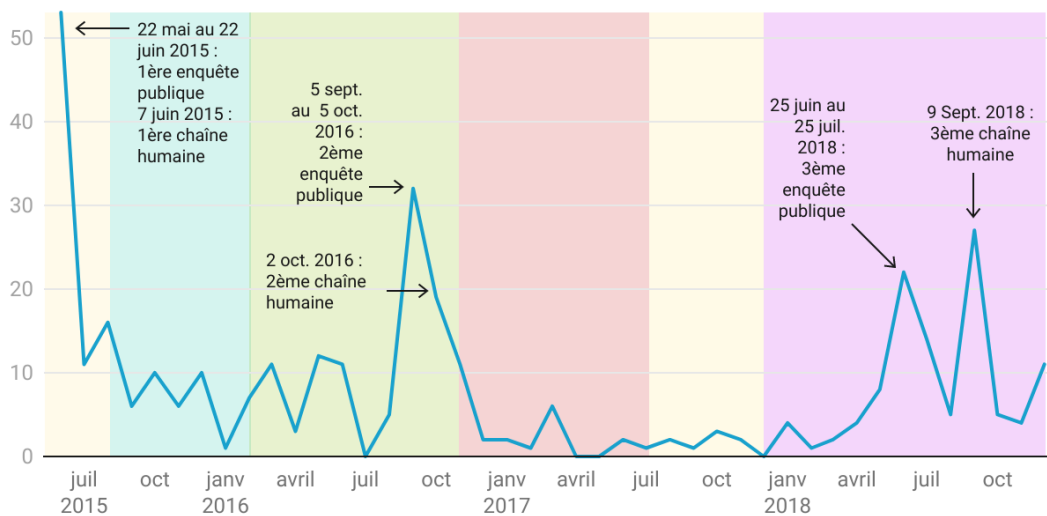
Ainsi, il ne s'agit plus uniquement d'un outil de médiatisation d'un cadre interprétatif mais bien d'un outil pouvant agir concrètement sur la trajectoire de la controverse (Chateauraynaud, 2011) au travers de la prise de décision des instances décisionnaires et des autorités compétentes.

Cependant, la première décision favorable du Préfet de La Réunion au projet, en dépit des réserves émises par les Commissaires enquêteurs et la deuxième décision favorable du Préfet de La Réunion suite à une décision rendue par le Conseil d'Etat rendant caduque toutes décisions prises par les Préfets dans toute la France engage le collectif dans une bataille

judiciaire. Cela a conduit les administrateurs à utiliser la page Facebook comme un outil de communication pour lancer un appel aux dons dans le but de poursuivre ses recours judiciaires.

### 5.1.2.3 Facebook, maintenir la mobilisation et convaincre durant les temps morts juridiques et médiatiques

L'analyse par phase des controverses nous a menée à distinguer les moments d'intensité médiatique mais aussi les temps creux durant lesquels s'opère un ralentissement de l'actualité (Veron, 1981, p. 49). Ce ralentissement est intimement lié aux procédures d'enquête publique. À partir de l'analyse thématique de la page Facebook par phase de la controverse, nous observons que lorsqu'il n'y a plus d'activités à médiatiser par les journalistes, la page Facebook se fait le relais des médias d'information en fournissant de l'information en continu sur les enjeux et les impacts du projet de carrière à Bois Blanc comme le démontre le graphique suivant :



**Figure 4.** Nombre de publications sur la page Facebook de TPNR du 16/052014 au 31/12/2018

Nous postulons qu'un travail en continu de publications de contenus est entrepris durant les phases transitoires entre les enquêtes publiques, de septembre 2015 à février 2016 puis de décembre 2016 et novembre 2017, bien qu'il soit plus faible qu'en période d'enquêtes publiques. Il s'agit de périodes durant laquelle la page Facebook est utilisée afin de maintenir les membres de la page mobilisés. Le maintien de la mobilisation se fait à travers la diffusion

d'informations sur l'actualité concernant la carrière de Bois Blanc ainsi qu'à travers la publication d'arguments contre le projet. L'intensité argumentative y est aussi forte que durant les procédures d'enquête publique ou de décisions par les autorités compétentes, puisque chaque publication contient un procédé argumentatif.

Durant la phase qui se situait entre les deux premières enquêtes publiques, le collectif a principalement déployé des arguments de cadrage et d'autorité et plus rarement de communauté sur la page Facebook. Concernant les arguments de cadrage, le collectif vise à présenter la carrière de Bois Blanc comme un projet qu'il juge dévastateur pour l'environnement, pour la circulation, pour la faune et pour la santé. À titre d'exemple, le collectif s'est saisi du rapport rédigé par le commissaire enquêteur, dont l'avis sur le projet a été défavorable à l'issue de la première enquête publique, pour en reprendre des éléments qui confortent leur revendication.

*« Dans le cadre de cette exploitation de carrière où l'activité sera intense, en raison notamment du passage incessant de camions, de dumpers, de divers autres engins, de tirs de mines, des personnels évoluant le jour sur le site, de 5h00 à 20h00, des nuisances, bruit et poussières, puis des activités de maintenance la nuit, l'enjeu écologique est fort pour l'ensemble de l'avifaune recensée sur le site »* (Page Facebook Touch Pa Nout Roche, 9/10/2015).

Le collectif informe et réagit également sur l'actualité de Bois Blanc en diffusant des arguments de cadrage<sup>84</sup> comme le démontre cet exemple qui fait suite à une déclaration du Préfet qui, selon l'opposition citoyenne, autoriserait la SCPR à proposer un nouveau projet de carrière à Bois Blanc après le premier avis défavorable de la commission d'enquête :

*« Comment pourront-ils faire une carrière sans poussières, sans bruits incessants pour les habitants de nos communes, sans risque sanitaire pour nous et nos familles, sans détruire un pan de littoral riche d'une nature sauvage et préservée ? »* (Page Facebook Touch Pa Nout Roche, 30/01/2016).

---

<sup>84</sup> Pour rappel, l'argument de cadrage consiste pour la personne interrogée à insister sur un aspect d'un phénomène ou d'une situation qu'elle juge plus important d'appuyer (Breton, 2009, p. 79)

Ici, le collectif utilise un argument de cadrage par amplification (Breton, 2009, p. 84) qui consiste à insister à plusieurs reprises sur des éléments afin d'augmenter leur présence dans l'esprit des lecteurs (*ibid.*). Dans le cas présent, les administrateurs de la page utilisent l'argument par amplification pour attirer l'attention sur le fait que la SCPR, en produisant un nouveau projet à soumettre, ne pourrait lever les impacts sanitaires et environnementaux.

Durant cette phase, des arguments de communauté ont été repérés, c'est-à-dire des arguments ayant pour objectif de mobiliser les opinions et valeurs communes de l'auditoire (*ibid.*, p. 67). À titre d'exemple, un argument de communauté survient en commentaire d'un événement apparu sur la route des Tamarins. Alerté par des passants, le collectif fait part de la découverte d'une fissure qu'il estime être un dégât causé par le passage des camions et des engins des chantiers et profite d'une publication sur le sujet pour rassembler les membres de la page et plus généralement la population réunionnaise contre le projet :

*« Comme on s'est engagés avec la population réunionnaise lors de notre chaîne humaine du 7 juin dernier à Bois Blanc qui a rassemblé environ 5 000 personnes très attachées au patrimoine environnemental de La Réunion »* (Page Facebook Touch Pa Nout Roche, 4/10/2015).

Par ailleurs, en mentionnant le commissaire enquêteur et d'autres instances juridiques et médiatiques, le collectif a recours aux arguments d'autorité pour soutenir ses revendications. L'argument d'autorité est entendu comme une opinion « acceptable par l'auditoire parce qu'une autorité la soutient et que cette autorité elle-même en est bien une pour l'auditoire » (Breton, 2009, p. 59). Dans l'exemple suivant, le collectif justifie son engagement contre la carrière de Bois Banc par l'intérêt d'un média national pour son opposition :

*« Touch Pa Nout Roche a été sollicité par la radio métropolitaine RFI concernant le projet de carrière à Bois Blanc. Cela montre encore une fois que c'est une aberration de défigurer notre littoral encore protégé jusque-là ! »* (Page Facebook Touch Pa Nout Roche, 17/12/2015).

Le principe est également similaire pendant la cinquième phase de la controverse de décembre 2016 à juillet 2017, période d'attente de la décision du Préfet de La Réunion durant laquelle un

ralentissement du traitement médiatique a été observé. Le collectif utilise la page Facebook pour informer de l'actualité entourant la carrière de Bois Blanc. À partir d'une veille régulière des médias d'information ou sur le site de la Région Réunion, les administrateurs de la page Facebook partagent ses informations aux membres de la page avec une mise en perspective comme en témoigne cet argument de cadrage survenu après que le collectif ait appris sur le site de la Région Réunion qu'une consultation publique concernant la demande d'un projet d'intérêt général pour la carrière de Bois Blanc ait été demandée :

*« Traduction ils veulent passer en force le projet en ne prenant pas compte notre NON MASSIF, ne pas prendre en compte l'avis de L'enquête publique qui est Favorable avec des RÉSERVES, et ne veulent pas attendre l'avis du Préfet » (Page Facebook Touch Pa Nout Roche, 8/03/2017).*

### **5.1.3 Verticalité des échanges sur Facebook**

Les résultats de l'analyse interprétative du discours des porte-parole combinée à l'analyse thématique des publications sur la page révèlent que Facebook se présente comme un outil de médiation et de communication. Il n'opère pas de véritable changement en matière de forme de mobilisation politique et se présente plutôt comme un espace où l'innovation est faible.

La structure du mouvement initié par TPNR sur Facebook reste verticale et n'ouvre pas la parole à tous les usagers comme l'envisageaient de nombreuses recherches sur la participation et la démocratie en ligne (Cardon, 2012 ; Flichy, 2008, 2010a). En effet, les résultats précédents montrent que Facebook est un outil d'appel à l'action, de mobilisation et d'information. Par conséquent, les porte-parole régulent le débat, imposent leurs points de vue, transmettent des informations cadrées et appellent les membres de la page Facebook à l'action. Bien que les abonnés interagissent avec les administrateurs de la page, ces derniers se présentent davantage comme des récepteurs peu actifs dans la production du contenu et de l'information. La gestion de la page Facebook, c'est-à-dire le travail de publication et de modération, appuie ce résultat.

D'une part, les publications sont travaillées et doivent être validées par les trois administrateurs de la page comme susmentionné. Ils accordent ainsi une importance au choix des mots sur les RSN qui peut avoir un impact considérable selon leur disposition et leur tournure. Les messages sur Facebook doivent alors être élaborés afin de toucher et d'intéresser le plus grand nombre.

C'est la raison pour laquelle la gestion de Facebook est également contrôlée par trois membres actifs du collectif comme déjà relaté *supra*. Les administrateurs ont donc l'exclusivité de diffusion des contenus sur la page centrale de TPNR. Les membres ont quant à eux un espace dédié appelé « publications des visiteurs » sur lequel ils ont la possibilité de publier librement. Selon l'une des administrateurs de la page, cela permet de distinguer les contenus qu'ils publient de ceux publiés par les membres ou les visiteurs de la page. Ainsi, selon la porte-parole, le contenu publié par TPNR garde sa cohérence et les visiteurs postent leurs opinions, arguments ou questions sur une page différente accessible depuis la page principale.

Par ailleurs, un processus de coproduction de l'information a été repéré dans les discours des enquêtés et à travers l'analyse du corpus de publication et des commentaires. De prime abord, l'analyse des entretiens des administrateurs de la page Facebook de TPNR met en évidence un travail collectif de production de l'information. L'ancien porte-parole du collectif raconte avoir découvert des arguments environnementaux en commentaire de leurs publications :

*« On était surpris par beaucoup de commentaires très intéressants, et je pense que à travers ces commentaires y a, on voyait que y avait des gens quand même qui connaissaient un peu le dossier ou le sujet. Ou d'autres personnes par exemple concernant les oiseaux apportaient des informations très complètes, et expliquaient clairement que ben par exemple le paille-en-queue est fidèle à son nid. Ça je savais pas, pourtant je suis réunionnais hein [...] Ah oui, nous on faisait remonter sur notre page Facebook, sur notre site Internet. Donc, quand c'était intéressant comme ça, pour les caméléons c'était pareil, pour les petits molosses idem » (P1, ancien membre actif du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).*

Ainsi, des éléments écrits mais également des photographies laissées par les membres en commentaire sont récupérés par les administrateurs de la page. Cependant, un travail de tri est opéré par les membres actifs du collectif avant de les partager aux membres de la page afin de sélectionner les éléments pouvant servir leur opposition contre Bois Blanc :

*« Par exemple là, y a une personne, qui a mis que voilà y avait de l'épierrage sur Saint-Pierre, on peut pas le mettre par ce que nous c'est Touch Pa Nout Roche Bois Blanc, donc on est là avant tout pour Bois Blanc et c'est ce qu'on explique aussi aux associations et collectifs qui se montent à côté » (P2, porte-parole du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).*

Cette coproduction de l'information est d'autant plus profitable pour le collectif lorsqu'il s'agit de commentaires publiés par des spécialistes. Cela leur permet de bénéficier d'une expertise et d'obtenir des arguments qu'ils vont alors partager sur leur page Facebook :

*« Donc du coup on prend les informations des uns et des autres, et on le partage. Y en a qui sont spécialisés dans les baleines, et qui contre-attaque ce que disent dans le projet de la SCPR. Donc du coup hop, on va le partager par ce que nous on n'est pas spécialisé là-dedans. »* (P2, porte-parole du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018)

Ainsi, un travail de sélection en fonction de l'expertise du coproducteur accompagne le partage des informations. Autrement dit, les commentaires les amènent à un travail d'investigation et de vérification de la fiabilité du commentaire. Une des porte-parole interrogés donne l'exemple d'une information partagée aux membres de la page concernant les dégâts potentiels causés par le passage fréquent des camions sur la route des tamarins, l'une des routes principales de l'île qui relie le Nord et l'Ouest de l'île. Il s'agit d'une voie rapide et alternative de la route du littoral que les Réunionnais empruntent continuellement. Le projet d'exploitation de la carrière de Bois Blanc rencontre de vives critiques par les opposants sur la question de la rotation de 900 camions par jour qui occasionnerait une gêne pour la circulation. L'information a été apportée dans un premier temps au collectif :

*« Donc, on est beaucoup dans l'information, donc dès que les gens nous donnent des choses, on le partage. Une fois pareil, y avait un pont qu'y a sur la route des tamarins, y a des gens, des cyclistes qui sont passés par là, qui ont pris en photo par ce qu'il était en train de se fissurer. »* (P2, porte-parole du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).

Les membres actifs de TPNR se sont alors rendus sur place pour en constater les faits et prendre des photographies qu'ils ont par la suite diffusées sur leur page Facebook :

*Illustration 4. Publication contenant la photo d'une fissure de la route des Tamarins*



D'autre part, les échanges sur la page sont modérés. Afin de garder une page dépourvue d'insultes, les administrateurs de la page racontent avoir déjà exclus des membres pour avoir tenu des paroles agressives. Ils modèrent également les commentaires et les suppriment s'ils les jugent inappropriés. Enfin, depuis le courant 2019, la page TPNR est devenue une page privée, par conséquent tout usager doit adresser une demande d'abonnement pour accéder au contenu. Une action de plus qui vient soutenir l'idée d'un média qui se voulait horizontal mais qui de par son usage contrôlé maintient l'ordre hiérarchique des mobilisations sociales.



#### 5.1.4 Facebook, outil complémentaire de coordination et de mobilisation

Outre la verticalité de la structure du groupe sur Facebook, le RSN ne révolutionne pas non plus la forme de la mobilisation politique. En conclusion de leur article sur l'engagement des collectifs en ligne dans le cadre de la santé, Akrich et Méadel (2007) constatent que l'engagement des collectifs en ligne diffère des modèles de mobilisation politique traditionnelle. Les auteures en tirent des résultats que nous proposons de prendre en contre-pied pour démontrer que la mobilisation de TPNR sur Facebook ne déroge pas aux formes de mobilisation politique traditionnelle. Pour Akrich et Méadel (2007) :

*« D'abord, cette vie collective dans le cercle de discussion électronique passe par une adhésion limitée à un groupe de pairs qui ne suppose pas un engagement dans un programme d'action commun, l'investissement dans une tâche collective, la construction d'un projet partagé. Même les listes dont le combat est mieux cadré [...] s'arrêtent à une adhésion informelle et n'exigent pas de leurs membres qu'ils manifestent leur accord inconditionnel par rapport à la philosophie de la liste » (Akrich, Méadel, 2007, p. 152).*

À l'inverse, le collectif repose sur un engagement fort des membres de la page autour d'action commune et d'un projet partagé. Les résultats tendent à indiquer que le collectif déploie des stratégies argumentatives pour mobiliser et convaincre en permanence les abonnés de la page de l'intérêt et de la légitimité de leur combat. Le collectif encourage régulièrement les membres de la page à partager ainsi qu'à maintenir la mobilisation. De plus, l'accord des abonnés aux valeurs et aux actions du collectif est nécessaire, de fait si un membre de la page poste un avis contradictoire cela peut entraîner une série de joutes argumentatives voire le bannissement de la page.

Par ailleurs, Akrich et Méadel (2007) constatent que la mobilisation en ligne, dans le cadre de la liste de diffusion, a pour caractéristique une souplesse de l'engagement et l'absence d'une identité forte :

*« [...] les membres ne veulent pas que ce collectif électronique auquel ils adhèrent ait une identité stable et un contenu trop défini. [...] ils donnent une identité à la liste, mais la circonscrivent dans un dispositif précis, limité, que chacun peut à sa guise mobiliser et adapter. Les listes produisent donc une forme d'engagement souple, mais opérant,*

*dans un collectif labile et malléable, et c'est sans doute une de leurs originalités. » (ibid., p. 152).*

*A contrario*, le collectif possède une identité forte qu'elle revendique au moyen d'un nom, TPNR, en langue créole afin de marquer l'appartenance à un territoire donné. Par ailleurs, à l'inverse d'une liste de diffusion, objet d'étude d'Akrich et Méadel (2007), la page Facebook ne peut être gérée que par les administrateurs. Les membres de la page ont un statut d'invité dont les seules actions sont les marques d'adhésion ou de désapprobation en-dessous des publications, les commentaires et le bouton d'abonnement ou de désabonnement. À l'inverse des administrateurs de la page, leur marge de manœuvre est plus faible. Cela nous conduit vers l'une des caractéristiques qui distancie les formes de mobilisation sur le web des formes traditionnelles, à savoir la part importante d'« *agrégation des actions individuelles* » (ibid., p. 147). La page Facebook de TPNR se présente comme un collectif où la part des actions individuelles est minime, car l'ensemble des actions est géré et orienté par les porte-parole. Ces résultats rejoignent également ceux de Mabi et Théviot (2014) qui s'intéressaient aux effets des dispositifs numériques sur les pratiques militantes par des partisans politiques. La structure pyramidale demeure puisque l'organisation est hiérarchisée :

*« Le web s'est vu attribuer un rôle accessoire imposé par le haut, sans parvenir à devenir une opportunité de redéfinition des cadres de l'activité partisane. Le rôle d'Internet a plutôt été d'améliorer la gestion organisationnelle de la mobilisation et de contribuer à la rationalisation de l'activité militante sur le terrain – sans être acceptée par tous – et de sensibiliser le grand public » (Mabi, Théviot, 2014, p. 121).*

Dans le cas de notre controverse de Bois Blanc, le « haut » fait référence aux porte-parole du collectif. Facebook a ainsi permis d'outiller le noyau décisionnaire de TPNR afin de mobiliser le public. Ainsi, le RSN n'a pas transformé les pratiques militantes puisque le collectif a développé et maintenu d'autres formes de communication traditionnelle comme le rassemblement physique, le porte-à-porte ou encore la distribution de tract. Le dispositif numérique est venu compléter les autres modes d'action et de communication, ce qui est conforté par la suite des résultats de Mabi et Théviot (2014) :

*« Il ne s'agit donc pas d'opposer un « nouveau » militantisme, qui viendrait pousser vers la sortie des formes « anciennes », mais bien de comprendre comment certaines actions perdurent et se trouvent accompagnées et appuyées par les actions en ligne. Le « en ligne » serait alors un moyen de contact et de gestion, tandis que l'action se réalise hors ligne et de façon finalement traditionnelle, en allant frapper aux portes » (ibid., p. 121).*

Enfin, la question de l'engagement sur les RSN est à questionner. Les opinions des membres de la page que nous avons interrogés sur leur engagement sur Facebook sont partagées. D'un côté, certains usagers conçoivent le partage d'un contenu comme un acte engageant dans la mesure où il faut être suffisamment « armé » si d'autres usagers entrent dans un débat. Par ailleurs, le fait de partager, commenter ou simplement « aimer » une publication revient à livrer ses opinions sur le fil d'actualité de ses contacts. Il s'agit donc d'un acte « fort » qu'il faut mesurer au préalable. *A contrario*, d'autres usagers estiment se sentir ni engagés ni impliqués sur les RSN. En suivant la page de TPNR, la riveraine de Saint-Leu que nous avons interrogée n'a pas le sentiment de s'engager ou d'appartenir à un groupe. Bien qu'elle admette que Facebook lui permet de s'informer, elle réfute l'idée qu'il s'agit d'un outil fédérateur d'une cause ou même d'une idée :

*« Oui, j'ai pas le sentiment que en suivant la page Facebook du collectif je, je m'engage dans ce qu'ils défendent en fait. [...] Mais de suivre leur page, n'est pas une implication pour moi dans, qui va dans le sens de leurs valeurs forcément. Par ce que je vous disais, le fait de suivre une page, on peut être ou pour ou contre ce qui est véhiculé dans cette page, en fonction de l'information qu'on veut en retirer. » (R2, riveraine de Saint-Leu, 15/04/2018).*

Pour elle, son adhésion et son engagement se traduisent par des actes concrets et par des participations physiques. Ainsi, aimer et suivre la page Facebook n'est pas un signe d'appartenance à un groupe. Un riverain de Saint-Pierre estime partager les publications de TPNR sur Facebook dans le but de donner son opinion et d'informer ses contacts sans pour autant « avoir un combat derrière » :

*« Disons que quand je, voilà quand je partage des informations et tout mais c'est pas, c'est pas m'engager tu vois. J'ai pas de, j'ai pas eu de combat. Quand tu, quand tu t'engages c'est que t'as un combat derrière. C'est, c'est-à-dire j'aurais dû aller*

*manifester, j'aurais dû, j'aurai dû j'sais pas mener des actions, même sur Internet. Non j'ai partagé des choses, j'adhérais certaines choses que disait la page. Euh c'est, c'est vraiment différent, mais c'est pas s'engager quoi.»* (R1, riverain de Saint-Pierre, 15/04/2018).

Il en ressort donc que l'action de partager et d'aimer une publication est à la portée de tous et qu'elle ne signifie pas un engagement envers la cause. Cette représentation témoigne d'une limite du RSN qui est davantage considéré comme un outil d'information qui permet de véhiculer des idées, mais qui nécessite l'addition d'un regroupement physique afin de donner corps et de fédérer les individus autour du mouvement. Ainsi, les enquêtés estiment se sentir engagés dans cette controverse à partir des activités physiques organisées par le collectif, de fait *« l'engagement virtuel est étroitement lié aux expériences de militantisme plus traditionnel [car] les liens sociaux qui se tissent dans le champ politique et associatif sont jugés plus forts et plus concrets, et les modes d'action mis en œuvre dans ce champ exigent de prendre plus de risques qu'en ligne »* (Weil, 2017, p. 77), ce qui renforce l'identité collective.

En résumé, plutôt qu'un dispositif qui remanie la forme des mobilisations et qui distribue la parole à tous les usagers, Facebook se pose comme un outil de coordination mais surtout de communication médiatisée des revendications.

## 5.2 Les multiples enjeux du traitement de la controverse par les journalistes

Le traitement médiatique de la controverse est l'une des questions centrales de ce travail de thèse. Cette partie repose en premier lieu sur l'analyse interprétative des entretiens semi-directifs de quatre journalistes ayant traité la controverse :

Journalistes	Journal d'appartenance
Journaliste 1 (J1)	Zinfos 974
Journaliste 2 (J2)	Imaz Press Reunion
Journaliste 3 (J3)	Réunion la 1ère (radio)
Journaliste 4 (J4)	Réunion la 1ère (site Internet)

Celle-ci est couplée à l'analyse thématique de 303 articles d'information sur la période du 16 mai 2014 au 30 décembre 2018 permet de faire émerger les facteurs déterminants de son traitement ainsi que les pratiques qui en ressortent. Enfin, une analyse quantitative des corpus d'articles d'information et des publications Facebook a été entreprise à partir du logiciel Hyperbase. Cette analyse de la distance lexicale entre différents corpus permet de distinguer, par phase de la controverse, la fréquence ou la présence des mots dans les différents corpus et de les comparer.

Nous verrons dans un premier temps que les journalistes ont développé des pratiques hybrides de collecte de l'information avec une inclination pour les méthodes dites « traditionnelles ». Puis, nous constaterons que la médiatisation de la controverse est dépendante des sources et des représentations des journalistes. Enfin, le territoire est l'un des facteurs déterminants du traitement du sujet de la carrière de Bois Blanc.

### 5.2.1 Pratiques hybrides de collecte de l'information à dominante traditionnelle

Les médias d'information locaux s'inscrivent dans des pratiques hybrides avec une inclination pour les méthodes de collecte d'information traditionnelles. Bien que la page Facebook soit utilisée comme un outil de veille, dans le cas du traitement de la controverse, elle possède un rôle limité dans les pratiques de certains journalistes.

### 5.2.1.1 Facebook, un outil d'alerte, de veille et de collecte d'informations officielles

De prime abord, les discours des journalistes révèlent la mise en place d'une veille régulière de la page Facebook de TPNR afin de suivre leurs actions et d'être alertés dès lors qu'une nouvelle publication est diffusée. Se dégage un travail de suivi assidu mais également une surveillance accrue des éléments que le collectif publie sur le RSN. Pour certains journalistes interrogés, leur page Facebook a constitué une source d'information qui permet de disposer d'une nouvelle avant les médias concurrents.

Pour le J1, journaliste à Zinfos 974, Facebook s'est ancré dans ses pratiques journalistiques générales ce qui explique les raisons qui le conduisent à suivre régulièrement la page du collectif : « *Mais Facebook est une source pour nous d'information très importante. Tous les jours on a un, deux, trois articles qu'on a trouvés sur Facebook. Donc, c'est, c'est normal qu'on soit en alerte permanente, y compris sur la page du collectif* » (J1, Zinfos 974, 5/05/2018). Une fonction également partagée par la journaliste d'Imaz Press : « *nous on travaille beaucoup, beaucoup sur les réseaux sociaux également. De toute façon on est sur le web donc c'est normal on travaille beaucoup avec les réseaux sociaux, sur les réseaux sociaux ou avec les réseaux sociaux* » (J2, Imaz Press Reunion, 29/05/2018).

Toutefois, pour les journalistes interrogés, l'usage de Facebook est discutable dans le processus d'écriture d'un article. D'abord, des journalistes réfutent l'idée selon laquelle Facebook représente une source d'information. Ils relativisent le rôle de Facebook estimant qu'il est utile pour saisir « l'ambiance », pour être alertés ou pour saisir les tendances à l'instar de la J4 :

« [...] *ça pour nous ce n'est pas une source d'information à proprement dit comme peut être un journaliste de terrain, mais c'est des [...] indicateurs, c'est des choses qui sont utiles aussi. Donc euh, on regarde beaucoup les tendances, ce qui intéressent les gens pour voir comment ils réagissent, c'est un indicateur, c'est pas une source en tant que telle, ça il faut bien le différencier* » (J4, Réunion 1ère, 4/05/2018 ).

Par ailleurs, si l'usage de la page du collectif est de rigueur dans le processus de veille et de collecte de l'information, la diffusion des contenus produits par TPNR sur Facebook sont limités par les journalistes. Ces derniers sélectionnent prioritairement les informations à

caractère officiel. En effet, l'analyse thématique des articles démontre que les contenus choisis par les journalistes sur la page Facebook du collectif sont des informations à caractère officiel telles que des indications concernant l'organisation des chaînes humaines, des communiqués du collectif et du maire de Saint-Leu ou encore des documents administratifs et juridiques. Plus rarement, la réaction du collectif ou celle de Thierry Robert sont recueillies sur leur page Facebook à la suite des décisions administratives ou juridiques entourant la carrière. Cette dernière catégorie, bien qu'exceptionnelle, est innovante puisque la réaction des acteurs auparavant récoltée par téléphone ou en visuel est à présent récupérée depuis leur page Facebook.

D'autre part, les publications du collectif ne sont pas relayées en l'état, sauf s'il s'agit de documents administratifs que TPNR publie ou d'un appel à mobilisation qui confèrent un caractère officiel à l'information. Autrement, un travail de vérification voire d'investigation est réalisé. Il peut d'abord s'agir de se rendre « sur place » afin d'interroger des acteurs, de contextualiser l'information, de choisir un angle différent du cadre interprétatif du collectif ou encore de contacter le collectif afin de réaliser une interview après lecture de la publication comme l'explique la journaliste Réunion 1ère : « *Enfin, s'ils postent quelque chose je vais regarder, si j'estime que c'est vraiment quelque chose qui vaut la peine, c'est nouveau etc. Je les appelle et je vais faire une interview* » (J3, Réunion 1<sup>ère</sup> radio, 4/05/2018).

Enfin, l'analyse des formats de production au sein des articles d'information démontre la faible présence des publications Facebook de TPNR ou de la Mairie de Saint-Leu dans les articles d'information. En effet, l'insertion de citations textuelles ou de captures d'écran provenant de Facebook est une pratique peu fréquente chez les journalistes réunionnais.

Ce résultat est à mettre en lien avec les résultats de l'analyse lexicale du corpus de presse et des publications Facebook menée sur *Hyperbase* (voir annexe 3). Cette analyse permet de rendre compte de la différence de fréquence des mots entre les différents corpus. Le segment rouge du graphique représente la différence de fréquence des mêmes termes entre les corpus. Le graphique indique une très forte différence des mots les plus fréquents utilisés dans les publications Facebook du collectif et dans les articles d'information au regard de la longueur du segment rouge qui les sépare. Au cours des différentes phases de la controverse, les médias (PRS2 à PRS7), ont donc privilégié certains mots, et le collectif (RS2 à RS7), en ont privilégié d'autres. Cela signifie également que les discours des médias se distinguent de ceux publiés par le collectif sur leur page Facebook.

Du côté des captures d'écran, nous en avons relevé 6 qui ont été prises depuis la page Facebook de TPNR. Celles-ci ont essentiellement été collectées par Imaz Press Réunion, qui a recouru à 5 captures d'écran et plus rarement à La 1ere.franceinfo.fr. Il s'agit, comme expliqué plus haut d'appels à rassemblement physique et aux dons, et de réactions suite à des décisions rendues. Aussi, des vidéos en direct depuis la page du collectif TPNR figurent dans un article d'Imaz Press Reunion et de Clicanoo.

Concernant les citations textuelles, elles sont plus nombreuses. Les journalistes citent textuellement le collectif et le maire de Saint-Leu à cette époque à partir de leur page Facebook comme le suggère le tableau suivant :

*Tableau 11. Citations textuelles provenant de pages Facebook dans des articles de presse*

Médias d'information	Citations textuelles
<b>Imaz Press</b>	<p>(1) « "La Société de concassage et de préfabrication de La Réunion (SCPR) a choisi d'abandonner son projet initial de carrière à Bois Blanc pour vous en proposer un nouveau sur... Bois Blanc", écrit, amère, le Collectif "Touch pa nout roche" sur sa page Facebook. " » (fév. 2016)</p> <p>(2) « dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, le collectif TPNR, qui lutte contre l'ouverture de carrière pour l'alimentation du chantier de la NRL, annonce qu'une deuxième enquête publique aura lieu dès le 5 septembre 2016 » (août, 2016)</p>
<b>Zinfos 974</b>	<p>(3) « Alors que le préfet a donné son feu vert pour l'ouverture de la carrière de Bois Blanc, Thierry Robert a réagi en publiant un communiqué sur sa page Facebook » (août, 2017)</p> <p>(4) « Thierry Robert a publié ce matin sur sa page Facebook un message hallucinant dans lequel il menace Jean-Bernard Caroupaye, le représentant des transporteurs, et Didier Robert, le président de la Région, d'un "bain de sang" » (fév., 2018)</p> <p>(5) « Sur la page du collectif "Touch pa nout roche" se trouve un appel à recrutement de Vinci Terrassement [...] descriptif de poste visible sur LinkedIn, qu'un sympathisant du collectif "Touch pa nout roche" a partagé » (avril, 2018)</p> <p>(6) « et c'est sur son réseau social qu'il a demandé aux saint-leusiens de venir manifester » (juil., 2018)</p>
<b>Clicanoo</b>	<p>(7) « Un statut Facebook posté sur sa page avant-hier indiquait : "Ils mettent les bouchées doubles voir triples. Ce ne sera pas un commissaire-enquêteur mais bien trois commissaires (et deux suppléants) qui donneront leur avis sur la création d'une carrière à ciel ouvert." » (août, 2016)</p> <p>(8) « "[...] nous ne voulons pas d'une destruction de notre patrimoine pour les porte-monnaie des grandes multinationales », écrit le collectif sur sa page Facebook, selon des documents publiés par le collectif "Touch pa nout roche" » (nov., 2016)</p> <p>(9) « "Monstrueux avis de la commission d'enquête. La corruption est en marche", tacle sur sa page Facebook le collectif Touch pa Nout roche » (sept. 2018)</p>



<b>Linfo.re</b>	(10) « Sur sa page Facebook, les membres du Collectif Touch pas Noute Roche affichent leur satisfaction et leur "fierté" ». (août, 2015) (11) « Sur les réseaux sociaux, le collectif Touch' pas nout' roche réagit suite à la décision du préfet de La Réunion. » (août, 2017)
<b>Freedom</b>	(12) « explique sur sa page Facebook le collectif » (sept., 2016)

En somme, les journalistes utilisent Facebook comme un outil de veille et d'alerte lorsque des informations ou des actions nouvelles sont annoncées par le collectif et Thierry Robert. Cela témoigne d'une intégration de cet outil dans le processus de veille et de collecte de l'information. Comme pour tout autre outil de veille et de source d'information, un travail de tri et de sélection est opéré. Si les communiqués des opposants et les annonces de rassemblements sont rediffusés par les journalistes sans un travail de vérification, à l'inverse les réactions non officielles des acteurs sont reformulées et les informations inédites, bien que provenant de documents juridiques ou administratifs, qu'ils publient sur leur page Facebook subissent un travail de vérification voire d'investigation. Cependant, l'usage de Facebook est limité à certains médias, et la présentation classique par citation textuelle est préférée aux formats de production que sont les captures d'écran des publications sur Facebook. Nous allons maintenant voir que cet attachement aux pratiques plus traditionnelles d'écriture journalistique est présent dans plusieurs médias d'information.

### 5.2.1.1 Résistance des pratiques de collecte « traditionnelles »

Un maintien des pratiques de collecte préexistantes au développement des RSN est perceptible à la fois dans les discours sur les pratiques des journalistes mais également dans les articles d'information analysés. Ainsi, le tableau suivant, issu d'un repérage des sources citées dans les articles et dans les discours des journalistes, présente la multitude de sources et d'outils de collecte mobilisée par les journalistes locaux que nous proposons de développer par la suite :

*Tableau 12. Sources et outils de collecte mobilisés par les journalistes*

Sources et outils de collecte	Exemples
Terrain, investigation	Appel téléphonique Carnet d'adresses, réseaux Conférence de presse, meeting Assemblée plénière de la Région Réunion

	Interview sur place, micro-caché
Informations officielles	Communiqué de presse Arrêté préfectoral Rapport de la commission d'enquête Lettre à destination d'instance décisionnaire Veille retombée presse
Veille en ligne, investigation	Moteurs de recherche Mail

En premier lieu, un attachement aux pratiques d'investigation sur place ou par téléphone est présent dans les discours des journalistes et visible dans les articles. Le diagramme suivant, réalisé à partir du relevé des sources citées par les journalistes au sein de leurs articles<sup>85</sup>, montre qu'il s'agit de la pratique de collecte d'information la plus courante chez les journalistes :

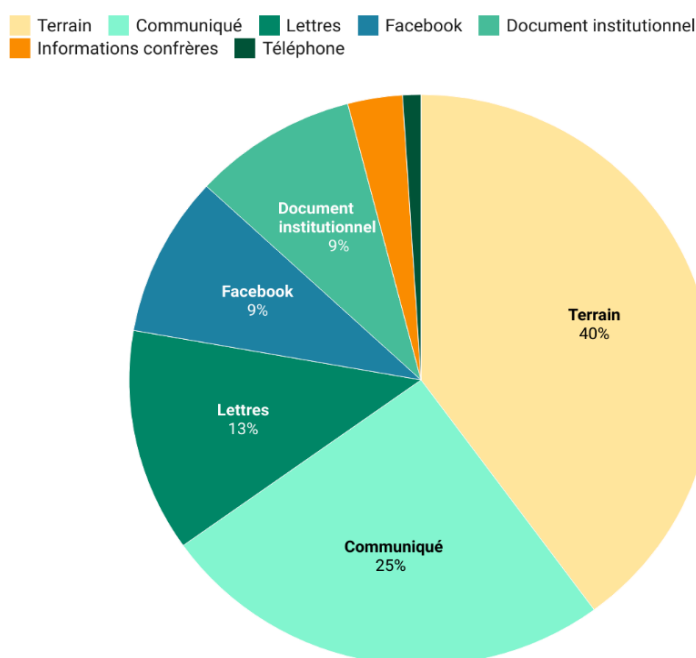


Figure 5. Répartition des sources des journalistes réunionnais

Ces résultats concordent avec l'idée d'un maintien d'un *habitus* des pratiques d'investigation des formats papier à La Réunion (Idelson, Lauret, 2020). Les journalistes interrogent des sources et recueillent des informations sur le terrain au cours des réunions d'information, des conférences de presse, des chaînes humaines et des meetings organisés par les acteurs des deux

<sup>85</sup> Nous avons réalisé le diagramme à partir d'indices relevés dans les articles d'information tels que « selon *Le Quotidien de La Réunion* » ou « Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux »

camps de la controverse pour en rendre compte. Dans ce même ordre d'idée, l'investigation est au cœur des pratiques. À titre d'exemple, une journaliste d'Imaz Press Réunion a mené une investigation en micro-caché à la mairie de St-Leu où se tenait la deuxième enquête publique (déjà évoqué *supra*). Après que des riverains aient signalé à la rédaction qu'un commissaire-enquêteur ait tenté de les influencer alors qu'ils venaient soumettre leur avis sur le projet de Bois Blanc, une journaliste en charge du micro-caché se faisant passer pour une riveraine a enregistré le commissaire-enquêteur dont les propos n'étaient pas neutres. Par ailleurs, les versions en ligne des médias d'information audiovisuelle, Réunion la 1ère et Linfo.re, réalisent des interviews des acteurs de la controverse durant le journal télévisé ou sur le terrain. Un reportage vidéo est dans ce cas réalisé par la rédaction. Il peut s'agir d'un reportage initialement destiné au journal télévisé et relayé sur la version numérique comme c'est le cas de Linfo.re ou d'un reportage vidéo dédié à la plateforme numérique dans le cas de Réunion la 1ère. Enfin, le carnet d'adresses ou les « réseaux » s'avèrent également être des outils précieux pour la collecte d'information.

En deuxième lieu, les journalistes locaux ont recours à deux types d'informations officielles pour alimenter leurs articles. D'une part, les rédactions disposent de documents qui ne leur sont pas spécifiquement adressés tels que des arrêtés préfectoraux, des rapports des décisions de la commission d'enquête ou encore des lettres de la mairie de St-Leu et de la Région Réunion destinées aux instances décisionnaires. D'autre part, les professionnels de l'information bénéficient de communiqués de presse ou de lettres de citoyens qui leur sont adressées et catégorisées dans les rubriques « tribune libre » ou « courrier des lecteurs ». À titre d'exemple, trois des journalistes interrogés ont eu connaissance de la formation d'une opposition riveraine contre la carrière de Bois Blanc par un communiqué du collectif, comme en témoigne l'une d'entre eux :

*« Très, très vite ils [le collectif] alertent les médias. Très vite. C'est pour ça que je disais on l'a, on l'a appris de manière très simple c'est-à-dire la méthode la plus, le degré zéro du journalisme, à savoir que c'est quelqu'un qui vous alerte [...] Et tout de suite, et honnêtement, et tout de suite se crée un, je crois même que c'est d'ailleurs les premiers à nous avoir alertés, se crée TPNR. »* (J2, Imaz Press Reunion, 29/05/2015).

L'analyse du corpus d'articles révèle également que les journalistes reprennent les informations de leurs confrères à plusieurs reprises comme le démontre l'extrait d'un article de Freedom en date de 2017 : « *C'est une information révélée par le Quotidien de ce vendredi : la Commission des Paysages et des Sites vient de publier un rapport dans lequel elle affirme avec force qu'il faut ouvrir les carrières à La Réunion afin d'assurer la fourniture en roches du chantier de la NRL* » (Freedom, 2017) .

En dernier lieu, Internet est également recouru par les journalistes pour effectuer de la veille informationnelle ou pour mener des investigations. D'abord, les moteurs de recherche constituent un outil de veille informationnelle. S'agissant d'un dossier relativement technique et administratif, la controverse repose sur les décisions des instances décisionnaires comme nous l'avons vu *supra*. Le travail des professionnels de l'information est donc d'être au fait des arrêts ou des avis émis par les différentes institutions chargées de prendre des décisions, et ce par l'utilisation des moteurs de recherche comme l'explique une journaliste :

*« [...] c'était l'une des journalistes qui regardait, par ce qu'on regarde toujours, ben ce qui se passe, les jugements qui sont rendus, si on, on a des mots-clés comme ça. On tape « carrière », on tape machin. Et c'est une de nos journalistes qui a, qui a eu connaissance de ce jugement et qui en a donc parlé [...] notre ami Internet. Et puis ensuite l'info a été reprise par les associations »* (J2, Imaz Press, 29/05/2018).

Par voie de conséquence, les sites institutionnels représentent des sources d'information, à l'instar du site Internet du Conseil d'État que la J4, affectée au volet numérique de Réunion La 1ère, confie consulter régulièrement dans l'attente d'une publication d'un avis sur la carrière de Bois Blanc. Ensuite, l'usage des mails figure également dans les outils cités par les journalistes afin d'obtenir de l'information. L'application est utilisée de deux manières. Il s'agit soit de récupérer et restituer de l'information provenant d'acteurs qui entrent en contact avec les journalistes ou soit d'entrer en contact avec des acteurs concernés afin d'obtenir ou de valider une information comme l'explique une journaliste :

*« Ah voilà, je leur ai envoyé un mail le 24, avril. Par ce que j'avais reçu un, un mail du Ministère de la transition écologique sur l'avenir de la mer et du littoral Nicolas Hulot transmet je sais pas quoi. Je sais pas pourquoi j'ai reçu ça, je dois être dans leur mailing-list maintenant. Ben du coup j'ai répondu que j'aimerais avoir des informations sur la*

*saisine par le Ministre de l'environnement de l'étude d'impact sur la carrière de Bois Blanc à Saint-Leu » (J3, Réunion La 1ère, 4/05/2018).*

Finalement, il en ressort qu'au cours de la controverse de Bois Blanc, les journalistes ont eu recours à de nombreuses méthodes et outils de collecte de l'information. Parmi eux, l'investigation et la « fouille » sont des activités permanentes selon deux journalistes, dont l'une l'affirme comme suit : « *Évidemment on n'a pas nous même, en tant que journaliste on a, je vous cache pas, on a cherché à enquêter à plusieurs reprises, etc. De toute façon on le, voilà on est en investigation là-dessus* » (J2, Imaz Press Reunion, 29/05/2018). Un travail d'investigation que partage également J3 qui adresse des mails ou qui téléphone aux personnes aptes à expliciter ou à valider l'information (voir *supra*). Cela témoigne de deux choses. D'une part, au cours de cette controverse une relation d'interdépendance vis-à-vis des sources a été relevée (Ringoot, Ruellan, 2014, p. 69) ce qui comprend un besoin en information auprès des acteurs pour alimenter la couverture médiatique de cette controverse et par voie de conséquence conduit au maintien d'un mode de collecte traditionnelle de l'information. D'autre part, cela démontre également qu'au-delà de Facebook, il existe des interactions réciproques voire étroites entre les administrateurs de la page, qui sont les porte-parole, et les journalistes comme l'atteste la J3 :

*« Et c'est vrai qu'à force avec Touch Pa Nout Roche, je, je, j'ai ben l'habitude quoi. Je les connais, je sais comment ils fonctionnent. Forcément c'est des gens que j'ai eu une dizaine de fois au téléphone quoi. Donc ben en l'occurrence c'est plutôt des gens fiables »* (J3, La Réunion 1ère radio, 4/05/2018).

## **5.2.2 Médiatisation, dépendante des enjeux internes et externes aux rédactions**

### **5.2.2.1 Inégalité de la présence des discours des acteurs dans les médias d'information dus à une inégalité de dons d'information**

Comme démontré précédemment, l'attachement des journalistes aux méthodes de collecte traditionnelle de l'information met en lumière l'existence d'une relation de dépendance des

professionnels de l'information à l'égard de leurs sources. Toutefois, l'accès aux sources, notamment officielles, diffèrent d'un média à un autre. En effet, l'analyse des articles d'information démontrent que les arguments des acteurs favorables à la mise en place de la carrière sont moins nombreux sur la scène médiatique que ceux de leurs opposants. Nous avons dénombré la présence de 34 articles comprenant des arguments des acteurs procarrière, à savoir ceux de la Région Réunion ou des acteurs économiques concernés, contre 166 articles qui reprennent les arguments contre le projet de Bois Blanc dont 68 articles proviennent du collectif TPNR. Cela s'explique en partie par des rapports aux médias d'information et des modes de communication différents entre les deux camps comme le montre le tableau suivant issu d'un repérage des modes d'obtention de l'information signalés par les journalistes dans les articles et dans les entretiens auprès des acteurs :

*Tableau 13. Mode de communication des acteurs pour et contre la carrière*

<b>Acteurs</b>	<b>Outils de communication</b>
Pour la carrière	Interview dans journal télévisé Conférence de presse Communiqué de presse Invitation aux journalistes Session plénière régionale Lettre au préfet Organisation événement
Contre la carrière	Interview dans journal télévisé, radio Conférence de presse Communiqué de presse Lettre aux instance décisionnaires Téléphone Publication Facebook

Du côté des acteurs procarrière, les informations sont transmises par des canaux officiels et par des interviews accordées aux journalistes préparés et organisés en amont. Concernant les acteurs politiques, le président de la Région Réunion, Didier Robert, ainsi que la Région Réunion ont recours aux voies officielles pour communiquer. En effet, l'analyse des articles d'information montre que Didier Robert communique par des interviews accordées au journal télévisé d'Antenne Réunion<sup>86</sup>, lors de conférence de presse, par communiqué de presse ou par interview accordée lors d'événement coordonné par ses soins. La visite du chantier de la NRL

<sup>86</sup> Chaîne audiovisuelle réunionnaise qui dispose du site d'information Linfo.re

organisé par la Région Réunion durant laquelle un nombre restreint de journalistes, sélectionnés pour leur positionnement de soutien ont été conviés, est un exemple probant d'un mode de communication officiel et orchestré. Les acteurs associatifs et économiques favorables à la carrière dont les arguments sont présents sur la scène médiatique sont Roland Lambert, président de l'association des usagers de la route en corniche, et Jean-Bernard Caroupaye, président de la Fédération Nationale des Transporteurs Routiers Réunion. Le premier s'est présenté à l'entrée de l'ancienne route du Littoral avec des banderoles et a bénéficié d'une médiatisation de son apparition ponctuelle. Les arguments du second ont été repris par les médias par voie d'une lettre adressée au Préfet à la suite de la signature de projet d'intérêt général. Il ne s'agit donc pas d'une lettre destinée aux médias. Il est à préciser que l'apparition de leurs arguments sur la scène médiatique est rare.

Outre le canal de communication essentiellement officiel, la fréquence d'apparition de leurs arguments est plus faible que celle des acteurs contre la carrière. Cela s'explique par un silence du côté des sources procarrière à l'exception du journal Zinfos 974<sup>87</sup>. Les entretiens auprès des journalistes révèlent l'absence de communication ou de réponse de la Région Réunion, des groupements en charge de la NRL et des transporteurs de roches :

*« Ils veulent pas répondre et par ce que c'est, c'est, c'est des milieux apparemment, j'sais pas c'est assez opaque en fait. Ils ont pas l'habitude, y a pas de service com, enfin j'ai pas l'impression, et on a, je crois que de mémoire je pense pas avoir eu un seul communiqué de presse de la part des carriers quoi. Ni du groupement en charge de la NRL. [...] on a eu quelques infos de la Région mais pas tant que ça non plus. Non, la Région pas tant que ça. Euh non, ça reste très local en fait, c'est très localisé. À part ce qu'on trouve sur Internet. » (J3, Réunion La 1ère, 4/05/2018).*

*« On essayait chaque fois de faire le point complet sur cette problématique. Avec quand même un euh, comment dire un, un obstacle de poids, euh c'est que la Région systématiquement ne répondait pas à nos interrog, le maître d'œuvre ou d'ouvrage, je confonds toujours maître d'œuvre ou d'ouvrage, il faut toujours que je vérifie, mais en tout cas bon voilà. Il ne répondait pas systématiquement, il ne répondait pas à nos questions. Alors ils ne répondaient pas à nos questions » (J2, Imaz Press, 29/05/2015).*

---

<sup>87</sup> Le journaliste interrogé a affirmé obtenir des informations du côté de la Région Réunion, certainement dû à sa relation étroite avec ces derniers.

Ainsi, bien que sollicités par les journalistes, ces derniers estiment que les acteurs politiques et économiques favorables à la carrière n'ont donné suite aux demandes d'information. L'insuffisance en information a été un facteur déterminant puisqu'il a conduit les journalistes à s'y adapter en palliant le manque de renseignements par le recueil d'informations officieuses au cours d'événements, le cas d'une session plénière régionale, ou par le traitement de documents officiels tels que des rapports ou des arrêtés comme en témoigne la J3 qui fait état de l'asymétrie du don d'information entre les acteurs pour et contre la carrière : « *Et c'est pour ça que je te disais, j'essaye de le traiter le plus possible à partir des documents. C'est par ce que sinon c'est effectivement asymétrique. Trop asymétrique.* » (J3, Réunion La 1ère, 4/05/2018).

L'investigation est également une pratique qui découle du manque d'information du côté des procarrières. Pour J2, l'une des journalistes interrogées, cette relation distante auprès de la Région Réunion fait suite à leur passif judiciaire, leur média ayant été accusé par le président de la Région Réunion de diffamation à leur encontre. L'absence de retour du maître d'ouvrage a ainsi défini le travail de la rédaction :

*« On s'en plaint pas, au contraire ça nous a, ça nous a poussés, motivé on va dire à pousser encore plus loin nos investigations, et à révéler tout ce qu'on a pu révéler jusqu'à présent justement concernant cette carrière »* (J2, Imaz Press, 29/05/2015).

*A contrario*, la diffusion d'information en accès libre et les échanges auprès des journalistes ont été réguliers du côté des acteurs opposés à la carrière. L'opposition, principalement composée du collectif et de la mairie de St-Leu, transmettent régulièrement de l'information aux journalistes afin de faire parvenir leur cadrage et leurs arguments sur la scène médiatique. Pour ce faire, des communiqués de presse et des invitations aux conférences de presse sont adressés aux journalistes. De plus, les pages Facebook des deux acteurs sont publiques<sup>88</sup>, de fait les publications qu'ils diffusent sont accessibles aux journalistes.

---

<sup>88</sup> L'accès à la page Facebook de TPNR a été restreint courant 2019 par ses administrateurs, et une demande d'adhésion à la page doit être soumise pour consulter leurs publications.



Par ailleurs, les entretiens révèlent de bons rapports entre les journalistes et le collectif. Certains journalistes entretiennent un rapport étroit avec TPNR qu'ils contactent au téléphone à plusieurs reprises pour obtenir des informations. La J3 estime connaître les procédés de mobilisation et de communication du collectif. Les porte-parole que la journaliste qualifie de « responsables » fournissent selon elle des informations fiables et approfondies.

Deux porte-parole du collectif TPNR soulignent la relation qu'ils entretiennent avec les journalistes. Pour eux, les journalistes sont sensibles à leurs arguments et les accompagnent lors des mobilisations. De plus, le contact entre le collectif et les journalistes est permanent. Cette relation s'illustre par le commentaire de l'une des porte-parole du collectif : « *Mais après du coup, moi sur mon téléphone j'ai, maintenant j'ai plus de journalistes et de, enfin ouais de journalistes que de copains quoi. Donc voilà, c'est marrant* » (P2, porte-parole du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018). L'un des anciens porte-parole explique être en relation directe avec les journalistes de la télévision et négocier la présence du collectif à l'antenne. En effet, le porte-parole discute avec les journalistes et impose ses conditions en qualité d'invité. Par ailleurs, le collectif intervient à la radio Freedom, en partie, grâce à ses relations avec le média : « *Et puis il y a les radios. Nous, moi je connais bien Camille Sudre, j'ai eu l'appui de Camille Sudre, vraiment qui a joué le jeu, il m'a dit « tu as l'antenne, tu intervies quand tu veux »* » (P1, ancien membre actif du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018). Nous verrons *infra* que le contexte politique, impliquant le directeur de la radio Freedom, explique également la pleine médiatisation du discours du collectif.

En somme, une relation d'interdépendance subsiste entre le collectif et les journalistes. Une relation nourrie par le besoin en information et le besoin de diffusion du cadre interprétatif comme l'indiquaient déjà Ringoot et Ruellan (2014) pour qui :

« [...] *journalistes et sources ne sont pas dans l'opposition mais dans une convergence d'intérêts, les premiers ayant besoin de l'information officielle et officieuse que les secondes ont l'ambition de voir publicisée par un discours réputé extérieur à elles-mêmes* » (Ringoot, Ruellan, 2014, p. 70).

Ainsi, alors que certains acteurs en faveur de la carrière réduisent leur communication à des échanges officiels, les opposants n'hésitent pas à recourir à tous les modes de communication ainsi qu'à entretenir une relation auprès des journalistes afin que leurs arguments soient

diffusés. Ceci explique donc, en partie, la présence plus faible des arguments des acteurs en faveur de la carrière sur la scène médiatique.

### 5.2.2.2 Représentation de la controverse par les journalistes

Bien que les journalistes proposent une pluralité de discours, la médiatisation de la controverse de Bois Blanc est marquée par la position de certains des journalistes sur la carrière. Cela est saisissable par le fait que le journalisme réunionnais relève davantage du registre de l'opinion que du factuel, puisqu'il se propose d'analyser les faits, ce qui va au-delà de la description de la réalité, et donc de contribuer à la définir (Gauthier, 1995, p. 11). Ainsi, plusieurs indices relevés dans les articles de presse permettant de distinguer les positions, couplés à l'analyse de la représentation de la controverse par les journalistes démontrent que le positionnement personnel des journalistes sur le projet de Bois Blanc a une incidence sur la médiatisation de la controverse.

Certains journalistes ont une perception du problème qui les positionne dans un camp de la controverse. J1 exprime explicitement sa position en faveur de la mise en place de la carrière de Bois Blanc au travers d'arguments d'analogie et de cadrage, plaçant ainsi la carrière de Bois Blanc comme un projet d'intérêt général qui concerne la sécurité des automobilistes qui empruntent la route du littoral actuelle sujette à des éboulis fréquents. Il s'agit pour ce dernier d'un conflit d'intérêts entre une petite proportion de riverains impactés par cette carrière et l'intérêt général de tous les Réunionnais :

*« [...] tout projet qu'il soit, quel que soit les aménagements qu'on doit faire, et bien il y a toujours quelques personnes qui sont impactées [...] mais l'intérêt général doit passer avant. Voilà, alors après il y a une juste proportion, entre l'importance de l'intérêt général et le préjudice occasionné, et éventuellement qu'il y ait un dédommagement. Mais le projet doit se faire » (J1, Zinfos 974, 05/05/2018).*

Par ailleurs, le journaliste présente un avis tranché sur la carrière de Bois Blanc et dénonce une instrumentalisation du projet par les adversaires politiques du président de la Région qui est le maître d'ouvrage du projet de la NRL :

« D'un côté, ils aimeraient bien mettre des bâtons dans les roues du projet par ce que ça les arrangerait que la route coûte plus cher, ça les arrangerait que la route soit livrée plus tard de sorte à pouvoir le reprocher au président de la Région. Et dans le même temps, ils sont conscients que les Réunionnais attendent cette route, et qu'ils en ont besoin. Donc, d'un côté ils disent « non, non, non, on est pour la route » mais d'un autre côté ils font tout pour essayer de, de mettre les bâtons dans les roues. » (J1, Zinfos 974, 5/05/2018).

Ce qu'il considère comme étant une « manipulation politique » l'a encouragé à s'intéresser à la controverse et à rédiger des billets sur le sujet. Le positionnement du journaliste est donc hostile aux arguments des opposants et acquis au positionnement de la Région Réunion. Ses convictions sur le projet de carrière à Bois Blanc sont visibles à travers le blog de Zinfos 974 qui affiche explicitement une position en faveur de l'ouverture de la carrière mais également au travers du « rubricage » (Neveu, 2019, p. 49) des articles d'information sur la controverse :

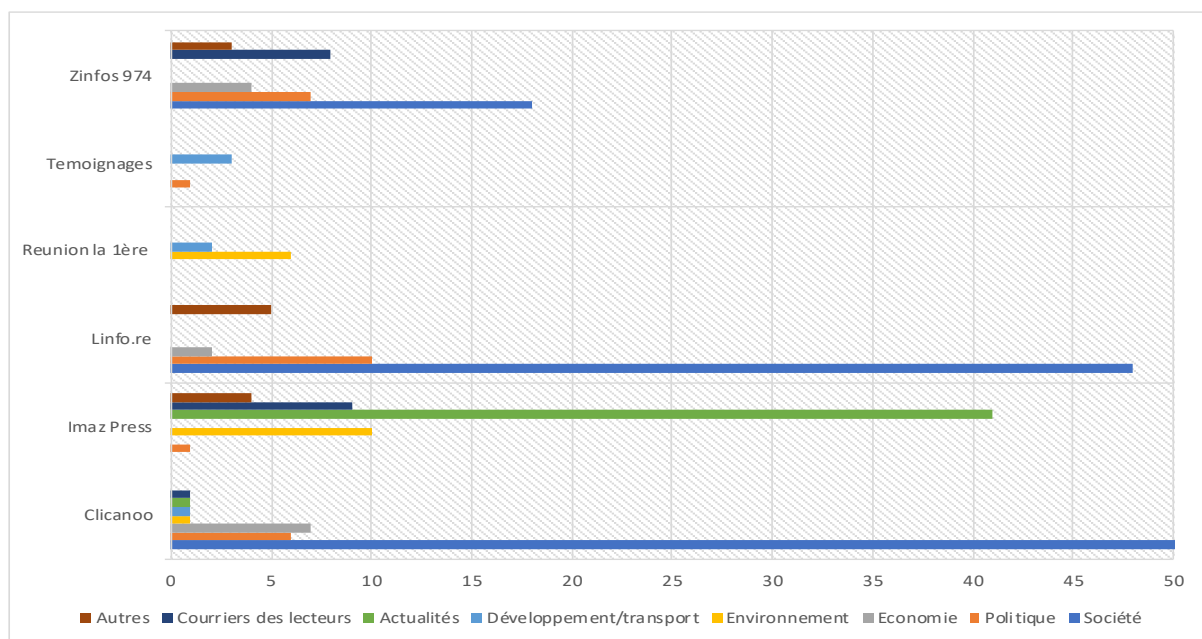


Figure 6. Rubricage des articles d'information sur la carrière de Bois Blanc par média

L'utilisation de la rubrique « politique » par Zinfos 974 est l'une des plus importantes parmi l'ensemble des médias d'information. Elle témoigne de l'association des actualités sur la carrière de Bois Blanc à une « politisation » du sujet par les adversaires politiques de la Région

Réunion, comme l'affirme le journaliste de Zinfos 974. Ainsi, la diffusion d'un article relatant la tension entre Thierry Robert et Jean-Bernard Caroupaye, président du syndicat des transporteurs, lors de sa venue à l'enquête publique<sup>89</sup> ou encore celle informant de la position de la commune de L'Étang-Salé contre la troisième version du projet<sup>90</sup> dans la rubrique « politique » atteste d'une mise en relief des enjeux politiques de l'ouverture de la carrière. Par ailleurs, Zinfos 974 a fréquemment recours à la rubrique « courrier des lecteurs ». Il ressort de notre analyse que, pour ne pas être accusé d'être partie prenante dans cette controverse, le média tolère que les opposants s'expriment aussi. Le format de production dégage ainsi la responsabilité de la publication vis-à-vis des propos tenus, et certainement au nom de la règle de la « polyphonie » de Lemieux (2000).

Ensuite, tout comme Zinfos 974, Linfo.re et Clicanoo sont les sites d'information qui ont le plus utilisé la rubrique « politique » et « économie ». Un choix qui peut s'expliquer d'une part par leur vision partagée d'une politisation de la controverse et d'autre part, par la volonté de démontrer les enjeux économiques de la NRL et par voie de conséquence de la carrière de Bois Blanc.

Deux journalistes ont à l'inverse une inclination pour les opposants à la carrière de Bois Blanc. La J3 constate que TPNR, qu'elle qualifie d'acteur « incontournable », a eu un apport positif sur le suivi du projet. Selon elle, leur mobilisation a permis d'une part qu'un projet soumis à une enquête publique soit suivi pour la première fois par la population et d'autre part que les riverains ainsi que les journalistes sachent la manière dont une enquête publique se déroule. Par ailleurs, elle soulève le caractère calme et pacifique des manifestations organisées par le collectif. La journaliste de Réunion La 1ère admet ainsi avoir suivi le projet sous l'angle des opposants à la carrière. Concernant la J2, la journaliste réfute toute complaisance avec les acteurs de la controverse. Cependant, des indices dans son discours reflète sa perception du problème, d'autant plus qu'elle s'englobe dans ses arguments en employant le « on » ou le « nous » :

---

<sup>89</sup> Bigot, P. (20/07/2018). Énorme tension à Saint-Leu entre Thierry Robert et Jean Bernard Caroupaye. *Zinfos 974*. [https://www.zinfos974.com/Enorme-tension-a-Saint-Leu-entre-Thierry-Robert-et-Jean-Bernard-Caroupaye\\_a129817.html](https://www.zinfos974.com/Enorme-tension-a-Saint-Leu-entre-Thierry-Robert-et-Jean-Bernard-Caroupaye_a129817.html) (consulté le 13 avril 2021)

<sup>90</sup> Zinfos 974 (7/08/2018). Carrière de Bois Blanc : la commune de l'Étang Salé vote contre. [https://www.zinfos974.com/Carriere-de-Bois-Blanc-La-commune-de-l-Etang-Sale-vote-contre\\_a130266.html](https://www.zinfos974.com/Carriere-de-Bois-Blanc-La-commune-de-l-Etang-Sale-vote-contre_a130266.html) (consulté le 13 avril 2021)

*« Nous n'avons pas de roches massives hein, vous le voyez, hein ce sont des roches, alors évidemment, quand on, qu'on comprenne bien. Évidemment, pour nous une roche d'une tonne ben c'est déjà énorme, ben ils ont besoin de roches qui sont dix fois plus grosses. On appelle ça donc les roches massives, et ces roches-là ne se trouvent pas dans les champs des agriculteurs qui sont depuis plusieurs années » (J2, Imaz Press Réunion, 29/05/2018).*

Leurs convictions implicites se traduisent par une catégorisation de certains articles d'information dans la rubrique « environnement », seuls médias d'information à en disposer dans le cadre de la controverse de Bois Blanc. La rubrique environnement d'Imazpress rassemble les arguments des opposants à la carrière, majoritairement TPNR, sur les conséquences environnementales. Par ailleurs, la rubrique « courriers des lecteurs » dont le média dispose est uniquement constituée des lettres publiées des opposants. De la même manière que Zinfos 974, cette rubrique fréquemment mobilisée par Imaz Press se présente comme nécessaire pour respecter le « devoir d'indépendance vis-à-vis des sources » (Lemieux, 2000), notamment de TPNR dont les convictions personnelles de la journaliste se rapprochent.

## 5.2.3 Une médiatisation locale de la controverse de Bois Blanc

### 5.2.3.1 Un traitement médiatique local : l'enjeu de la proximité des rédactions

L'analyse qualitative du corpus médiatique, constitué de 303 articles et qui s'étend du 16 mai 2014 au 30 décembre 2018, montre que la médiatisation de la controverse de Bois Blanc s'inscrit dans un périmètre médiatique local. La controverse est majoritairement médiatisée par les sites d'information réunionnais comme en témoigne le graphique suivant :

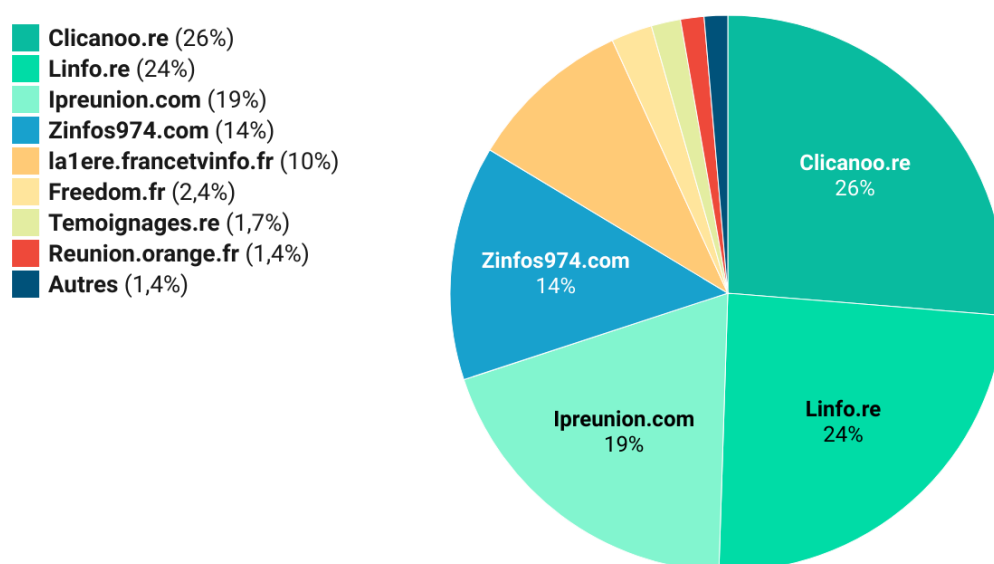


Figure 7. Répartition des sites d'information par nombre d'articles diffusés

Les médias d'information ayant produit le plus d'articles en ligne sur la carrière de Bois Blanc sont, dans l'ordre décroissant, Clicanoo, suivi de Linfo.re, d'Imaz Press Reunion, de Zinfos 974 et de Réunion La 1ère. Il s'agit de médias locaux qui représentent à eux seuls 94% de notre corpus médiatique. Alors qu'Internet dispose des caractéristiques permettant d'élargir la diffusion et la portée des sujets vers une scène internationale, la médiatisation essentiellement locale de la controverse de Bois Blanc atteste de l'importance de l'enjeu territorial déterminant et questionne l'abolition des frontières spatiales sur Internet.

La J3 raconte avoir connu le collectif à sa création car l'agence à laquelle elle appartenait couvrait les événements de Saint-Leu qui est l'une des principales zones concernées par la carrière de Bois Blanc :

*« Oui, donc moi je suis au courant pour une bonne et simple raison, c'est que je travaille à l'agence de Saint-Pierre, et que cette agence de Saint-Pierre en fait elle couvre un secteur qui part de Saint-Leu et qui va jusqu'à Saint-Philippe, donc en passant par l'Entre-deux, Le Tampon, voilà, le volcan, le Cilaos, donc voilà. C'est le sud. Donc de fait ça se trouve sur mon territoire de travail. Donc évidemment, oui j'ai suivi ça quasiment depuis le début. » (J3, Reunion La 1ère, 4/05/2018).*

Par ailleurs, d'autres motivations d'ordre territorial à traiter l'information viennent également s'ajouter. Partant de l'idée selon laquelle la mise à l'agenda d'un problème est un processus complexe de construction de l'information entre les sources et les médias (Charron, 1995 ; Weaver, Elliott, 1985), il est intéressant de constater qu'une source locale, le collectif TPNR, a averti les médias locaux de l'organisation d'une opposition contre un projet communal à La Réunion. L'intérêt d'une population riveraine sur un sujet qui la concerne directement couplée au fait que les médias établis domiciliés à La Réunion aient connaissance des problématiques locales annexes au projet de Bois Blanc en accroît leur attention sur la controverse comme l'atteste une journaliste interrogée :

*« D'abord en tant que journaliste ben c'est une information capitale puisqu'on parle d'une, on parle d'un équipement routier, qui lui aussi ben, ben, vous, vous connaissez l'état d'engorgement du réseau routier à La Réunion (regarde son téléphone). Vous connaissez le, l'état d'engorgement du réseau routier à La Réunion, donc évidemment, tout ce qui se rapporte de près ou de loin à cet engorgement, à ce réseau routier est évidemment intéressant. » (J2, Imaz Press, 29/05/2018).*

Par voie de conséquence, sur la question des sources, en dehors du débat sur la construction de l'information qui ne peut se réduire à un jeu d'influence entre sources et médias, il est à noter que les médias relaient uniquement des informations provenant d'acteurs locaux ; principalement celles du maire de Saint-Leu, du collectif Touch Pa Nout Roche, du Président

de La Région Réunion, du Préfet de la Réunion et d'autres politiciens et associations locales (voir figure 9, *infra*).

L'enjeu de proximité est d'autant plus déterminant dans la manière de traiter l'information sur ce sujet clivant puisque les journalistes réunionnais sont soumis à des logiques économiques et politiques propres au territoire (Almar, 2008). L'interconnaissance a un rôle important dans les pratiques journalistiques réunionnaises puisque journalistes et politiciens entretiennent des relations amicales, afin de conserver l'initiative de l'information, mais dont ils essayent néanmoins de se départir en diversifiant les sources (idem, 2008). Cependant, les logiques d'acteurs et leurs rapports aux sources essentiellement locales ont un poids conséquent sur le traitement de l'information, au regard de la connivence entre le maître d'ouvrage et Zinfos 974 et à l'inverse, des démêlés du premier avec Imaz Press comme vu *supra*.

Un contre-exemple vient corroborer l'importance de la situation géographique des médias dans le suivi et le traitement de la controverse. À l'inverse des médias locaux qui ont suivi et traité chacune des avancées de la controverse, seuls deux médias nationaux ont ponctuellement traité de la controverse de Bois Blanc à savoir Reporterre, un site d'information nationale axé sur les questions environnementales et sociales, et France Inter, la version numérique de la chaîne de radio publique française qui appartient à Radio France. Le traitement de la controverse par les deux médias présente des caractéristiques communes.

En premier lieu, les articles sont longs et ne relèvent pas d'une actualité sur Bois Blanc. Il s'agit plutôt d'articles de type investigation. En deuxième lieu, le positionnement des journalistes est explicite et est acquis aux opposants à la carrière. France Inter a réalisé une émission audio<sup>91</sup> en interrogeant uniquement les opposants à la carrière et Reporterre.net a produit un éditorial engagé en défaveur de la NRL<sup>92</sup> et par voie de conséquence à l'exploitation de la carrière. L'accent est donc mis par les journalistes sur le montant de la NRL, sur les dégâts environnementaux engendrés et sur l'alternative « tram-train », arguments mobilisés par certains opposants à la carrière. Cela démontre deux choses. Bien que Reporterre affirme son

---

<sup>91</sup> Chao (7/05/2016). « Touch Pa Nout Roche » & Brutpop. *France Inter*. <https://www.franceinter.fr/emissions/comme-un-bruit-qui-court/comme-un-bruit-qui-court-07-mai-2016> (consulté le 14/04/2021)

<sup>92</sup> Desfchiles (3/06/2015). Le projet fou de Vinci et Bouygues qui va ruiner l'île de La Réunion. *Reporterre*. <https://reporterre.net/Le-projet-fou-de-Vinci-et-Bouygues-qui-va-ruiner-l-ile-de-La-Reunion> (consulté le 14/04/2021)



indépendance éditoriale et donc son affranchissement à des jeux de pouvoir par un modèle économique basé sur la donation de ses lecteurs<sup>93</sup>, il est aussi important de souligner que les deux médias se situent en France métropolitaine et ne sont donc pas soumis aux logiques d'acteurs et aux logiques économiques locales. Ceci expliquerait, en partie, le manquement au devoir de « polyphonie » et de « distanciation énonciative » (Lemieux, 2000). Ensuite, l'éloignement géographique pose la question du traitement superficiel de la controverse (Lemieux, 2000) bien que les articles soient au format long. Situés à l'extérieur du territoire, les journalistes ne disposent pas d'une vision globale de la controverse, du fait d'une méconnaissance des enjeux annexes et locaux dont les journalistes sur place disposent. En somme, ces derniers pourraient être accusés de « superficialité » et de « suivisme » (Lemieux, 2000) dû à la non prise en compte de toutes les données relatives à la controverse, sujet qu'ils médiatisent plutôt par concordance avec la spécialité du média<sup>94</sup> ou avec celle du journaliste-reporter<sup>95</sup>.

### 5.2.3.2 Un discours à destination d'un public local et spécialiste

La médiatisation locale de la controverse se traduit également par le public de destination. Sans avoir distingué le genre informatif du genre argumentatif du discours de chaque article<sup>96</sup>, nous relevons de manière générale que les articles d'informations des médias locaux sont caractérisés par une faible contextualisation des enjeux de la controverse ce qui les rend intelligibles qu'aux yeux d'une « communauté de réception » ayant connaissance de la réalité régionale (Breton, 1995). En effet, bien que les noms des acteurs soient systématiquement suivis de leur fonction et de leur statut, à l'inverse des éléments rappelant les circonstances de la controverse et ses enjeux apparaissent moins fréquemment, ce qui en fait une information dès lors destinée à un

---

<sup>93</sup> Reporterre. Qui sommes-nous ? <https://reporterre.net/Le-choix-economique-de-l-independance-et-de-l-acces-libre> (consulté le 22/04/2021)

<sup>94</sup> Il est important de rappeler que Reporterre est un média dédié aux questions écologiques, ce qui est un facteur déterminant du traitement de la NRL et de ses à-cotés.

<sup>95</sup> Une incursion des reportages réalisés par le journaliste de France Inter permet de constater une redondance des thématiques liées aux manifestations, aux mouvements sociaux ainsi qu'aux luttes des minorités avec des angles qui leur sont favorables.

<sup>96</sup> L'analyse de Breton (1995) portait sur la corrélation entre discours informatif et auditoire universel, et discours argumentatif et public local dans les articles d'information réunionnais.

public local qui plus est intéressé par les avancées de la controverse de Bois Blanc. Le tableau ci-dessous relève quelques exemples d'éléments techniques, géographiques et contextuels imprécis ou manquants dans les articles d'information de notre corpus :

*Tableau 14. Exemples d'éléments techniques, géographiques et contextuels manquants dans les articles d'informations*

Types d'éléments	Exemples
Éléments techniques	Absence de définition d'une carrière Absence de définition d'une enquête publique (enjeux, processus) Absence d'explication du rôle et de l'impact des acteurs décisionnaires (commissaires-enquêteurs, Préfet) et associatifs (SREPEN)
Éléments géographiques	Pas d'explicitation du lien entre les maires de St-Leu et des Avirons et Bois Blanc Absence de visualisation de la carrière de Bois Blanc
Éléments contextuels	Imprécision sur le collectif (composé de riverains des zones concernées) Imprécision sur le rôle de la Région Réunion Absence de contextualisation politique

Peu d'articles à dimension technique proposent une définition d'une carrière ce qui ne permet pas de visualiser et d'en saisir les implications. De plus, nous avons relevé peu d'explication sur ce que représente une enquête publique et ses enjeux sur la prise de décision de l'ouverture de la carrière. De la même manière, les rôles des acteurs décisionnaires et finalement, le processus de décision ne sont pas explicités.

Au niveau géographique, un lectorat ne résidant pas à La Réunion, voire dans les communes concernées par la carrière, n'est pas en mesure de saisir les liens entre l'engagement des maires de Saint-Leu et des Avirons et Bois Blanc au travers la lecture des articles d'information. Une insuffisance de visualisation de l'endroit du projet ne permet pas de se projeter et d'en saisir les connexions entre acteurs et territoires.

Enfin, du point de vue contextuel, si TPNR est présenté comme un collectif opposé à la carrière de Bois Blanc, il n'est pas précisé que le groupement est constitué de riverains de la zone proche de Bois Blanc. Si cela est sous-tendu, un article lu isolément ne permet pas à un public qui n'est pas concerné d'en saisir le lien. De la même manière que de nombreux acteurs politiques et économiques sont énoncés avec leur statut, à l'instar du président de la Région Réunion Didier Robert, sans pour autant que leur rôle dans la controverse soit clairement compréhensible dans les articles d'information. L'article qui suit permet d'illustrer la nécessité d'une connaissance du contexte réunionnais mais également de la controverse :

*Illustration 5. Article sans contextualisation, (Clicanoo, 5/10/2016)*

ACCUEIL » SOCIÉTÉ

## Des médecins disent non à la carrière de Bois Blanc

Après la mobilisation du collectif 'Touch' Pa Nout' Roche qui a rassemblé ce dimanche plus de **4 000 personnes contre le projet de carrière de Bois Blanc**, c'est au tour des médecins de se mobiliser. C'est ainsi qu'**une pétition** signée par 260 médecins dont 180 ont été identifiés a été remise aux commissaires-enquêteurs.

Dans leurs conclusions, ils pointent les risques sanitaires liés au projet d'exploitation de la carrière, notamment des maladies pulmonaires, et demandent que l'on prenne plus sérieusement en compte les risques de dégradation de la santé des 55 000 riverains des trois communes impactées par ce projet et que l'on mesure les coûts de santé publique que cela impliquerait. Leur courrier a aussi été adressée au préfet.

Dans l'exemple ci-dessus, la nature du collectif n'est pas précisée. De même que le contexte de la chaîne humaine, organisée durant la deuxième enquête publique, n'est pas explicité. Ensuite, la carrière de Bois Blanc n'est pas localisée et définie pour la compréhension d'un public universel, autrement dit sans connaissance du contexte réunionnais, qui en l'absence de ces nombreux éléments ne peut apprécier les enjeux de l'intervention des médecins contre la carrière. En somme, la médiatisation de la controverse de Bois Blanc se révèle locale de par la proportion des journalistes réunionnais la traitant et du public de destination de l'information.

### 5.3 De l'importance du « off-line» dans l'émergence et la médiatisation de la controverse

#### 5.3.1 Un nécessaire retour à un répertoire d'action collective hors-ligne

Outre les médias établis et Facebook, l'analyse du discours des porte-parole du collectif nous a permis de relever différents outils de communication auxquels ces derniers ont eu recours afin de communiquer auprès du public. Nous avons répertorié l'ensemble des moyens et des modes d'action au travers de l'analyse du discours des porte-parole et des articles d'information :

Hors-ligne	TIC
Chaînes humaines	Facebook
Dépôt de galets	Mail
Kabar (événement musical)	TIC
Réunions d'information	
Distribution de tracts et bulletins d'information	
Porte-à-porte	

Bien que présenté distinctement, la mobilisation en ligne ne doit pas être opposée aux rassemblements et aux actions sur le terrain, leur relation doit plutôt être perçue tel un *continuum* nécessaire à la réussite de la mobilisation comme le soutient Coutant (2011) à propos de l'usage de différents canaux au cours des campagnes politiques :

« Ce mécanisme n'a rien de nouveau et demeure un classique de la communication politique, dont les professionnels savent que l'efficacité repose sur la mise en place de ce qu'ils nomment une « campagne multicanale intégrée », c'est-à-dire l'emploi complémentaire et convergent de supports de communication. » (Coutant, 2011, p. 153).

C'est en ce sens que nous proposons de développer cette sous-partie, en présentant dans un premier temps l'usage de Facebook comme outil d'organisation des manifestations physiques, elles-mêmes nécessaires pour asseoir la mobilisation sur le RSN. Dans un second temps, nous verrons que les moyens de communication s'enchevêtrent avec celles de Facebook.

### 5.3.1.1 Mobilisation en ligne et hors-ligne : nécessité d'incarner pour engager

Au cours de la controverse, des chaînes humaines et des manifestations de moins grande ampleur, à l'instar d'un dépôt de galets, ont été organisées par le collectif. Celles-ci ont contribué à donner de la visibilité à leur revendication puisque les trois chaînes humaines confondues ont été relatées dans une vingtaine d'articles<sup>97</sup>. Le choix d'une chaîne humaine et d'un dépôt de galets par le collectif est à souligner. Bien que des modes d'action différents aient été proposés, à l'instar de la mise en place d'une zone à défendre (ZAD) par les membres de la page Facebook au travers des commentaires ou d'un barrage par un enquêté résidant à Saint-Pierre, les analyses des entretiens des membres de la page et d'une journaliste démontrent la réception positive d'actions pacifiques du collectif :

*« Par ce que Bois Blanc les filles qui, qui s'occupent de Touch Pa Nout Roche, Florence et Marie, sont très responsables euh très calmes, il y a très peu de débordement en fait. Donc tu attires ce que tu proposes aussi, enfin tu vois c'est, c'est logique. Tu reçois ce que tu donnes. [...] Là ce qu'il se passe avec l'Ermitage c'est tout le contraire. C'est-à-dire que c'est, c'est, c'est que des activistes très caricaturaux, avec des actions violentes qui attirent ben nécessairement des commentaires qui sont à l'aune de l'action en fait [...] Tout est question de ton, d'angle, de voilà, et c'est la même chose que dans la vie en fait. Ce n'est pas plus, ni moins. C'est une manif calme, c'est une manif calme, une manif de, (rires) de black box » (J3, 29/05/2018).*

Au-delà de la vision positive du mode d'action jugé pacifiste, les rassemblements hors-ligne ont joué un rôle majeur et vont de pair avec le militantisme en ligne (Dymytrova, 2015) puisque si Facebook a permis de coordonner les actions sur le terrain, les manifestations sur le terrain ancrent les contestations dans un territoire donné et permet aux membres de la page de se sentir pleinement engagés comme l'atteste une riveraine de Saint-Leu interrogée :

*« Oui, j'ai pas le sentiment que en suivant la page Facebook du collectif je, je m'engage dans ce qu'ils défendent en fait. Voilà. Je m'engage dans ce qu'ils défendent si je suis*

---

<sup>97</sup> 9 articles pour la 1<sup>ère</sup> chaîne humaine en 2015, 4 articles au cours de la 2<sup>ème</sup> en 2016 et 7 articles pour la 3<sup>ème</sup> chaîne humaine en 2018.

*leurs actions, physiquement, enfin physiquement parlant, ou en répondant à l'enquête publique, ou en allant aux manifestations. Là oui, je m'implique. » (R2, riveraine de Saint-Leu, 9/05/2018).*

Ainsi, si nous convenons que le RSN permet de s'informer, à l'inverse, le sentiment d'engagement sur Facebook est minime selon les membres de la page interrogés. Au-delà de rassembler et de fédérer, c'est l'ancrage territorial et la matérialisation des revendications au travers du lieu ou du symbole qui engage et maintient la mobilisation, ce que témoigne une riveraine de Saint-Leu concernant l'organisation d'un dépôt de galets par le collectif :

*« et ben je trouvais que c'était un geste fort, par ce que au-delà du geste enfin, oui, c'est de donner son opposition et de dire « on est bien présent », on est peu de choses, on est qu'un petit caillou, mais on participe au développement de l'île en fait, et on pense surtout à ces retombées sur toute l'écologie, pas à demain mais dans 100 ans, dans 1000 ans, dans 2000 ans en fait. » (R3, riveraine de Saint-Leu, 10/05/2018).*

La nécessité de l'incarnation d'une controverse à travers la visualisation concrète du lieu à protéger a été constatée par Antolinos-Basso et al. (2017) au cours de l'analyse de l'opposition contre un projet immobilier sur Twitter. Les résultats ont démontré que le RSN n'est en capacité de mobiliser et d'intensifier la controverse qu'à condition que celle-ci soit incarnée au travers d'un site et des symboles :

*« Le débat manque donc de matérialité et de spatialité avec un faible attachement au lieu qui est caractéristique des espaces périurbains. Face à ces limites dans la forme de la controverse, Twitter n'apparaît pas en capacité de porter une mobilisation et encore moins de l'intensifier. » (Antolinos-Basso et al., 2017, p. 26).*

### **5.3.1.2 Un répertoire d'action adapté au contexte insulaire**

Outre les manifestations physiques, des actions de communication de moindre ampleur ont été organisées par le collectif à l'instar des réunions informelles d'information. Aux prémices de

la controverse, des réunions ont été organisées dont la première rassemblait les futurs membres de la carrière :

*« Bref, on s'est retrouvé, on était cinq à la mairie, on s'est retrouvé à dix donc à ce rendez-vous là où moi j'avais commencé à travailler l'enquête publique, par ce que ben y avait cinq tomes, il y avait plus de mille pages à lire. [...] Donc ben du coup voilà, donc on a fait cette réunion-là, on était ouais une dizaine »* (P2, porte-parole du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).

Par la suite, des réunions d'information publiques à l'école Paul Hermann ont été organisées dont la seconde réunion tenue en 2016 a généré 8 articles dans les médias locaux.

D'autre part, afin de toucher une frange de la population n'ayant pas accès aux contenus informationnels sur Facebook, des actions de communication plus informelles ont été établies. Des membres du collectif ont été mobilisés afin de faire du porte-à-porte dans le but d'informer les riverains de l'impact et des dangers causés par la mise en place de la carrière de Bois Blanc. Le porte-parole interrogé explique ce choix de communication par une « fracture numérique » dû à des inégalités sociales (Granjon, 2011a, p. 71) :

*« Il y a un quartier qui s'appelle quartier de Bois de Nèfles, à Piton Saint-Leu. C'est un quartier plus bas c'est eux les plus touchés, les plus impactés par la carrière. Et, ce sont des gens malheureux. C'est des gens qui sont quoi ? À peu près 2000 familles quand même. Ils sont abandonnés [...] Ben nous, moi, moi j'y suis allé, j'ai fait du porte-à-porte, au début ça se passait pas très bien par ce qu'il dit « monsieur, qu'est-ce qu'on a à foutre de la carrière » comme ça, « on s'en fiche carrément, c'est pas notre priorité, mon garçon travaille pas, ma fille est au chômage ». [...] C'est comme ça qu'on a sensibilisé les gens »* (P1, ancien membre actif du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).

Un lien peut être fait entre le choix des moyens de communication du collectif et la société réunionnaise qui se définit par sa modernité<sup>98</sup> et le maintien des traditions créoles marquées par

---

<sup>98</sup> Watin (2002) envisage la modernisation de La Réunion comme le fruit de la départementalisation de l'île qui engendre des mutations d'ordre économique, sociales, culturelles et technologiques, l'objectif étant de s'aligner au modèle Métropolitain.

la ruralité, l'oralité et la « sociabilité d'interconnaissance » (Watin, Wolff, 1995, para. 7). Les auteurs soutenaient que la coexistence d'une société moderne et traditionnelle était dû à des transformations sociales et économiques inachevées, notamment dans le domaine du travail (Watin, Wolff, 1995, para. 14). Le maintien de l'écart d'une frange de la population du processus de transformation est un élément connu du porte-parole interrogé, ce qui le conduit à expliquer la manière dont il a adapté son mode de communication auprès de cette population affectée selon lui par des inégalités sociales :

*« Moi je viens leur parler d'une carrière, alors que eux, lui il est au chômage, ses enfants, trois générations sous le même toit, c'est difficile de parler avec des gens comme ça. Mais on y arrive quand même avec du temps et tout. [...] Moi je viens, j'ai amené mon ordi, j'ai emmené un haut-parleur, et je leur ai dit « voilà », j'ai pris des images sur Internet, voilà c'est quoi, c'est quoi une carrière de roches massives. [...] Par ce que ici les Réunionnais, ce qu'ils veulent, par ce qu'on oublie souvent c'est une société, on a un taux d'illettrisme énorme. Donc, les gens ils lisent pas, ils lisent pas du tout. Voilà. Donc c'est, ce sont les images, qui priment. »* (P1, ancien membre actif du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).

Par ailleurs, la société réunionnaise est caractérisée par « une ligne de tension traduisant la discontinuité fondamentale et récurrente qui passe entre les Réunionnais et les Métropolitains » (Watin, 2002, p. 283), les premiers affirmant la tradition créole face aux élans de modernité insufflée par les seconds. Cette oscillation entre modernité et tradition se traduit à travers le langage du collectif. L'analyse du corpus de publications Facebook démontre une utilisation stratégique du créole. En effet, le collectif use essentiellement du français à l'exception de son slogan « *nou tiembo nou larg pa*<sup>99</sup> » qui est systématiquement utilisé en fin de publication. D'autres expressions courtes mais qui résument le contenu de la publication sont recourues, faisant parfois office de titre telle que « *alon domoun, bouge a zot*<sup>100</sup> » (TPNR, Facebook, 19/05/2016) ou disséminée dans le corps de la publication comme « *motivé pou dir a zot non*<sup>101</sup> » (TPNR, Facebook, 2/03/2016).

---

<sup>99</sup> Du créole « Tenons bon, ne lâchons rien »

<sup>100</sup> Du créole « Allez les gens, bougez-vous »

<sup>101</sup> Du créole « motivé pour vous dire non »



Ensuite, les membres du collectif ont élaboré des supports de communication papier afin d'informer les riverains et de maintenir la mobilisation à l'instar de bulletins d'information déposés dans les boîtes aux lettres, des tracts, des banderoles ainsi que des affiches comme en témoigne l'une des porte-parole : « *on a fait des prospectus, on a placardé partout [...] donc on avait ces supports qu'on avait distribués, on avait placardé dans Saint-Leu* » (P2, porte-parole du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).

Enfin, les appels téléphoniques font également partie des moyens de communication entre les membres actifs du collectif et la diaspora réunionnaise détentrice de biens immobiliers dans les communes concernées par la carrière de Bois Blanc. Le contact téléphonique permet de renseigner et de rassurer les anciens riverains :

« [...] *moi j'ai eu énormément d'appels de gens qui habitent dans le quartier mais qui ont dû partir en... Y en avait une au Canada, une autre en Martinique. Voilà. C'est des gens qui ont leur maison, ici, et qui le louent, mais euh.. Et qui veulent revenir. Donc, ils sont pas à côté. Donc ils s'inquiétaient énormément, et euh, ben ils suivaient Facebook mais ils avaient besoin moralement d'avoir une personne qui connaissait vraiment le sujet. Donc du coup y avait énormément le téléphone aussi* » (P2, porte-parole du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).

La mise au jour de la diversité du répertoire d'action collective (Tilly, 1984) du collectif démontre que le virtuel ne supprime pas les moyens physiques bien que Facebook, en l'occurrence, offre un mode d'organisation nouveau (Flichy, 2010b, p. 9). Cependant, bien que Facebook coordonne, informe et mobilise, c'est bien l'incarnation de la controverse par la visualisation de symboles et des lieux à protéger ainsi que les rassemblements, qui permettent aux riverains de s'inclure concrètement dans un groupe et d'intensifier la mobilisation en ligne. Par ailleurs, les liens créés sur Facebook sont existants en dehors et se concrétisent par des conversations téléphoniques, des échanges au cours des réunions d'information et des mobilisations de grande ampleur qui permettent d'exprimer pleinement leur opposition. Aussi, le collectif adapte sa communication à la société traditionnelle qui oscille entre modernité et tradition, faisant des tracts, des bulletins d'information et du porte-à-porte des outils permettant d'informer une population riveraine résistante ou négligée par la modernité.

En somme, le collectif adopte une stratégie multicanale incarnée, marquée par une empreinte locale et un attachement aux pratiques sociales anciennes lui permettant d’optimiser la réception de son message auprès du public et des médias locaux.

### 5.3.2 Un contexte politique, juridique, économique et associatif déterminant

La médiatisation et la trajectoire de la controverse (Chateauraynaud, 2011) sont intriquées dans des enjeux politiques, économiques et juridiques à la lumière de la cartographie des acteurs de la controverse de Bois Blanc :

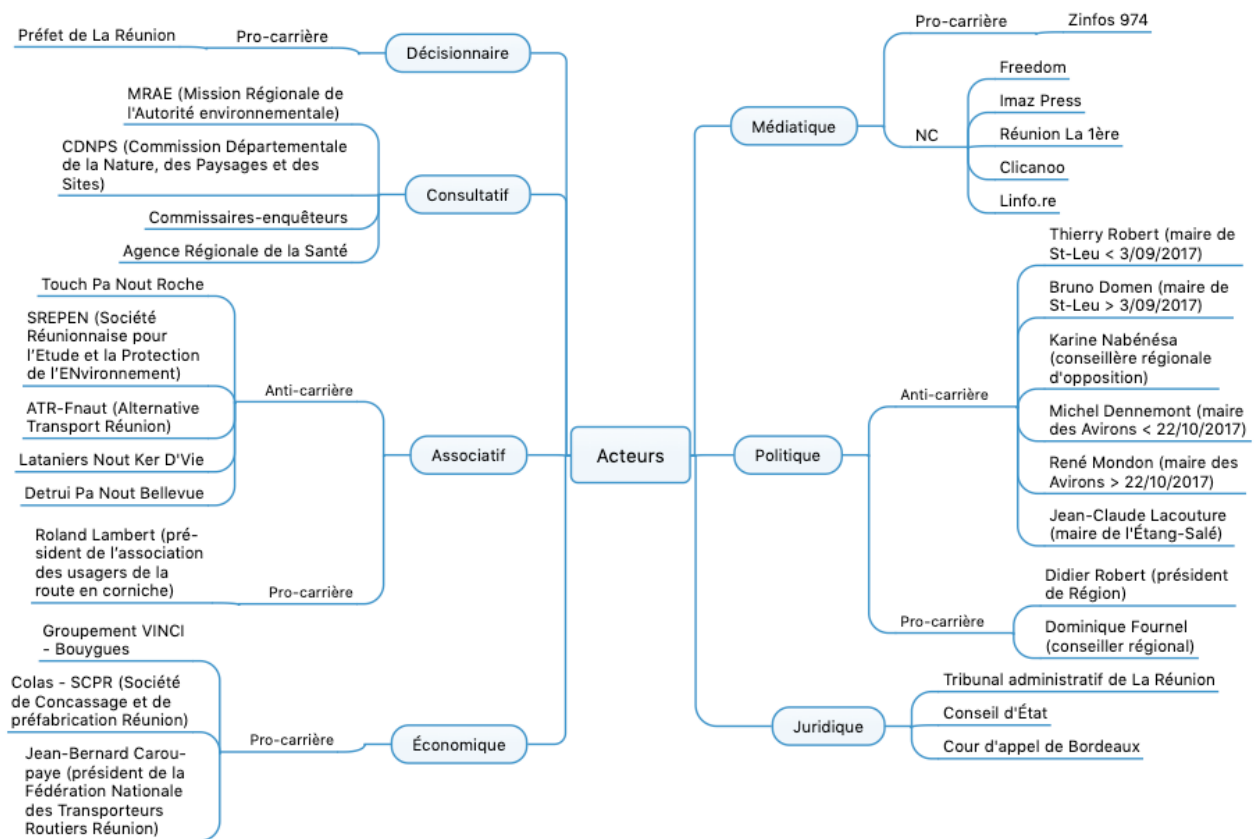


Figure 8. Cartographie des acteurs de la controverse de Bois Blanc

Une précision s’impose concernant les catégories « anti-carrière » et « procarrière » qui ne signifient pas nécessairement une opposition ou une adhésion active mais un positionnement pour ou contre l’ouverture d’une carrière à Bois Blanc. À travers l’analyse du corpus médiatique composé de 303 articles qui s’étend 16 mai 2014 au 30 décembre 2018, nous avons pu relever

les différents acteurs de la controverse, leur positionnement et les arguments recourus ou repris par ces derniers. Cela nous a permis de déterminer les acteurs ayant favorisé la mise en visibilité des arguments des opposants à la carrière, ce que nous présenterons dans un premier temps. Ensuite, le repérage des « actants » (Greimas, 2002) dans les articles d'information nous a permis de distinguer les acteurs ayant eu un rôle prégnant dans la trajectoire de la controverse, ce que nous verrons dans un second temps. Nous entendons ici par actant, le rôle des acteurs de la controverse et leur positionnement que nous repérons à travers le récit livré par les journalistes voire par les actants eux-mêmes lorsqu'ils sont en position d'émetteur de l'information.

### **5.3.2.1 Acteurs et contexte politiques dans la médiatisation du combat des opposants**

Au cours de la controverse de Bois Blanc, l'histoire et le contexte politique ont été déterminants dans la médiatisation du combat des opposants à la carrière.

En premier lieu, le principal opposant politique de Didier Robert, président de la Région Réunion et maître d'ouvrage de la NRL, aux élections régionales de 2015 s'est avéré être Thierry Robert<sup>102</sup>, maire de Saint-Leu qui est une ville concernée par le projet de carrière. Ce dernier s'est donc fortement opposé à la carrière de Bois Blanc dès ses débuts en mai 2015.

Il en va de même pour Michel Dennemont, maire des Avirons, dont les démêlés politiques à l'encontre de Didier Robert<sup>103</sup> et l'entretien d'une relation étroite avec Thierry Robert l'ont en partie positionné contre la carrière de Bois Blanc.

L'opposition à la carrière de Bois Blanc se compose également des partisans politiques de « La Politique Autrement » (LPA, gauche), mouvement politique auquel appartient également Thierry Robert, opposés à Didier Robert (UMP et donc de droite) tels que Karine Nabénésa, conseillère régionale et élue d'opposition du groupe LPA à La Région en 2016 mais également

---

<sup>102</sup> Touzé, L. (27/11/2014). Baromètre Cap Régionales 2015 : le duel des Robert. *Linfo.re*. <https://www.linfo.re/la-reunion/politique/656894-barometre-cap-regionales-le-duel-des-robert> (consulté le 17/04/2021)

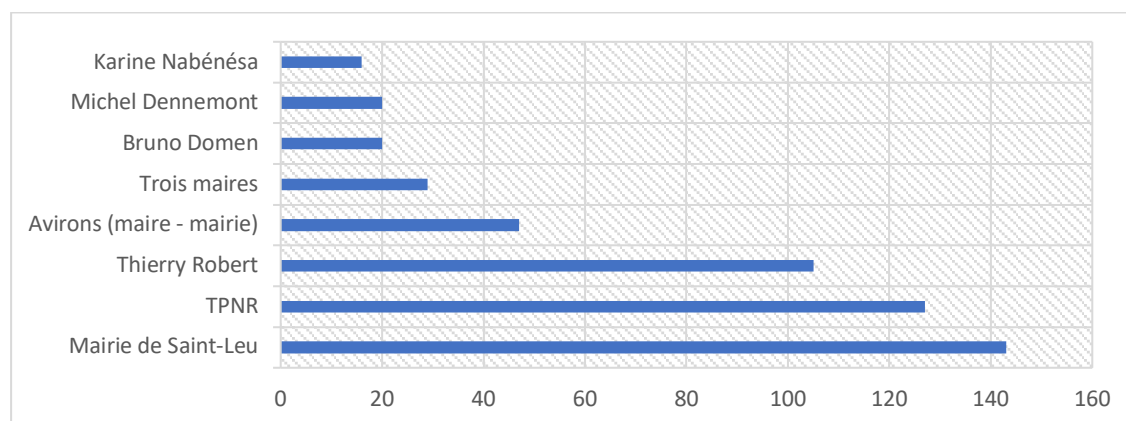
<sup>103</sup> Lutton, J.-P. (3/06/2014). Michel Dennemont, le mal-aimé ? *Clicanoo.re*. [https://www.clicanoo.re/Politique/Article/2014/06/02/Michel-Dennemont-le-mal-aime\\_291487](https://www.clicanoo.re/Politique/Article/2014/06/02/Michel-Dennemont-le-mal-aime_291487) (consulté le 17/04/2021)

directrice du cabinet de la mairie de St-Leu, et Bruno Domen, maire successeur de Thierry Robert en 2017.

Ainsi, à l'opposition riveraine contre Bois Blanc s'ajoute une opposition politique qui se positionne machinalement contre le projet du maître d'ouvrage, Didier Robert. Le collectif détient le soutien permanent des maires des communes concernées. De plus, bien que TPNR souhaite se désolidariser des acteurs politiques au travers du discours de ses porte-parole, ils ont conscience que le projet de la NRL est imbriqué dans des enjeux politiques et n'hésitent pas à inviter et à profiter de la présence des figures politiques locales, dont celles opposées au Président de la Région, pour donner de la visibilité à leurs actions :

*« Nous on a invité tous les maires des communes, à la première enquête publique, on a fait une invitation à tous les maires par ce qu'on se voyait pas inviter que le maire de Saint-Leu, Étang-Salé et Les Avirons par ce que c'était montrer qu'on était politique alors qu'on l'était pas. Donc, on invitait tous, tous les maires. On a même invité j'crois le président de la Région, on a invité tout le monde. [...] Mais voilà, c'était les élections, fallait, fallait les montrer un p'tit peu. Je leur jette pas la pierre hein, ils avaient raison, mais nous ça nous a permis aussi d'avoir du monde. » (P2, porte-parole du collectif, Saint-Leu, 9/02/2018).*

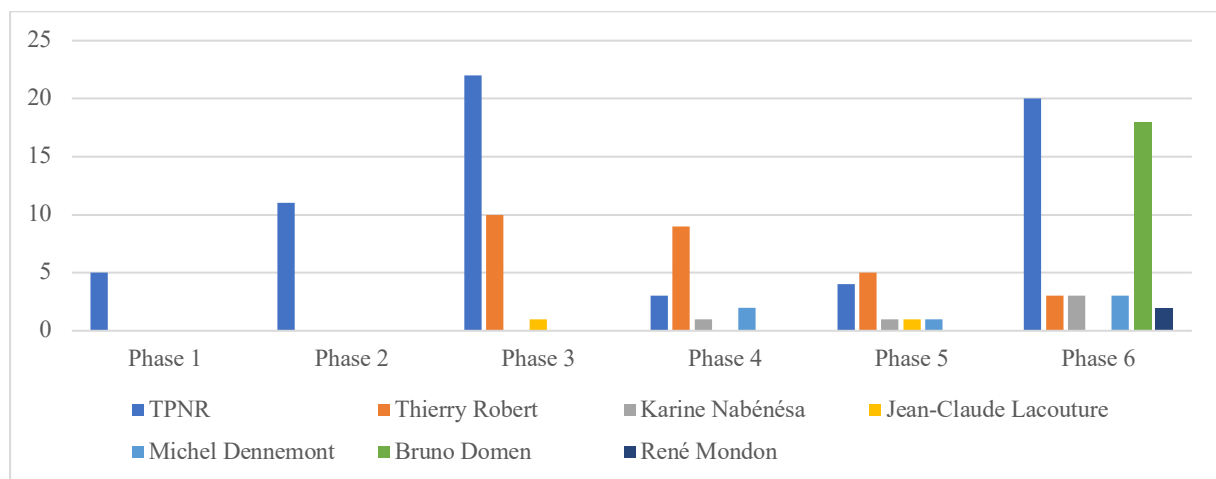
Par ailleurs, le collectif profite également de la visibilité médiatique des figures politiques opposées à la carrière de Bois Blanc, qui entreprennent des actions et qui médiatisent leur discours de leur propre initiative, comme le suggère leur fréquence d'apparition dans les articles d'information :



**Figure 9.** Fréquence d'apparition des actants dans les articles d'information

Cette figure est issue d'un repérage des actants et de leurs qualifications (Greimas, 2002 ; Adam, 1996) dans les articles d'information qui nous a permis de réaliser un glossaire<sup>104</sup> des acteurs politiques procarrière par ordre de fréquence d'apparition. La médiatisation des actants politiques, opposés à la carrière, fait suite à des actions et des événements organisés par ces derniers, à des interviews accordées ou encore à des communiqués transmis aux journalistes. Bien que la citation des actants politiques ne soit pas systématiquement accompagnée d'arguments à l'encontre de la carrière de Bois Blanc, elle témoigne d'une forte présence des opposants politiques à la carrière sur la scène médiatique (Arendt, 1972).

Ensuite, force est de constater que la présence des arguments des actants politiques soutient voire surpasse ceux du collectif de riverains dans les médias d'information comme en témoigne la répartition des arguments des différents acteurs par phase suivant :



*Figure 10. Répartition des arguments de TPNR et des acteurs politiques par phase*

Ce graphique couplé à l'analyse de la trajectoire argumentative (Chateauraynaud, 2011) nous a permis de saisir les typologies d'arguments mobilisées par les actants, les thématiques et leur évolution suivant les phases de la controverse (voir annexe 4). Les arguments de cadrage et de conséquence environnementale et sanitaire sont partagés par TPNR et les maires des trois communes concernées (Thierry Robert puis Bruno Domen, Michel Dennemont puis René Mondon et Jean-Claude Lacouture) tout au long de la controverse. De même que l'argument technique concernant l'incompatibilité de la qualité et de la quantité de la roche est souligné par le collectif et Thierry Robert. Cependant, des divergences subsistent. Karine Nabénésa propose essentiellement des arguments d'ordre économique et juridique. De même, Thierry

<sup>104</sup> Glossaire obtenu sur le site nuagedemots.fr

Robert évoque systématiquement le prélèvement rocheux dans d'autres carrières, argument qui n'est pas retrouvé chez le collectif.

Finalement, la trajectoire des arguments démontre un registre polémique et une critique radicale irréconciliable venant de Thierry Robert et d'acteurs politiques opposés au président de Région. À l'inverse, si le collectif soulève le problème de la collusion entre les transporteurs de roches et la Région Réunion, il adopte surtout des arguments de cadrage plus sobre dans le but de mobiliser la population et de parvenir à un accord bien que l'inflexibilité des acteurs favorables à la carrière durcisse les arguments du collectif, les faisant basculer dans un registre dénonciateur dans la dernière phase. Ce faisant, les acteurs politiques contre la mise en place de la carrière de Bois Blanc ont une visibilité aussi importante que les collectifs de riverains, dont les arguments s'entremêlent bien qu'ils se différencient dans le fond. Ainsi, le collectif profite malgré lui de la contribution des acteurs politiques dont les intérêts divergent.

Le positionnement politique des médias d'information joue également un rôle considérable dans la médiatisation de la controverse. Comme présenté *supra*, la position de Zinfos 974 acquis à la Région Réunion offre un éclairage au maître d'ouvrage, notamment dans le blog de Pierrot qui affiche explicitement sa position favorable à l'ouverture de la carrière. À l'inverse, Camille Sudre, directeur de Freedom, facilite l'accès du collectif à la radio et sur ses sites (vu *supra*) du fait de son positionnement politique, ce dernier étant de gauche. En effet, Camille Sudre a présidé la Région Réunion en 1992, puis en a été vice-président de Paul Vergès jusqu'en 2010, date à laquelle ce dernier a été battu par son adversaire Didier Robert, actuel président de la Région.

Enfin, du côté de la diffusion des arguments des acteurs favorables à la carrière dans les médias, le contexte politique joue également un rôle majeur. S'agissant de sources officielles et surtout d'acteurs politiques d'envergure puisque le président de la Région Réunion est à l'initiative du projet de la NRL dont découle le projet d'ouverture de la carrière de Bois Blanc, le discours du maître d'ouvrage est systématiquement rapporté par les médias en dépit du fait que leur effort de communication soit plus faible que ceux des opposants à la carrière (vu *supra*).

### 5.3.2.2 Des acteurs juridiques déterminants dans la relance de la controverse

Les acteurs juridiques ont été déterminants dans la « relance » (Chateauraynaud, 2011, p. 191) de la controverse. Les décisions juridiques prises par ces derniers ont en effet basculé de nouveau le collectif dans la controverse alors que la trajectoire tendait vers l'ouverture de la carrière. Comme l'envisageait Chateauraynaud (2011), il s'agit d'acteurs n'ayant « *pas pris part au processus initial* » (*ibid.*, p. 192) et qui changent le cours de la controverse. À partir de l'analyse de la trajectoire argumentative des acteurs dans les articles d'information, nous avons adapté le modèle de la balistique (Chateauraynaud, 2011, p. 189) à la dernière phase de la controverse de Bois Blanc, phase à laquelle interviennent les acteurs juridiques déterminants :

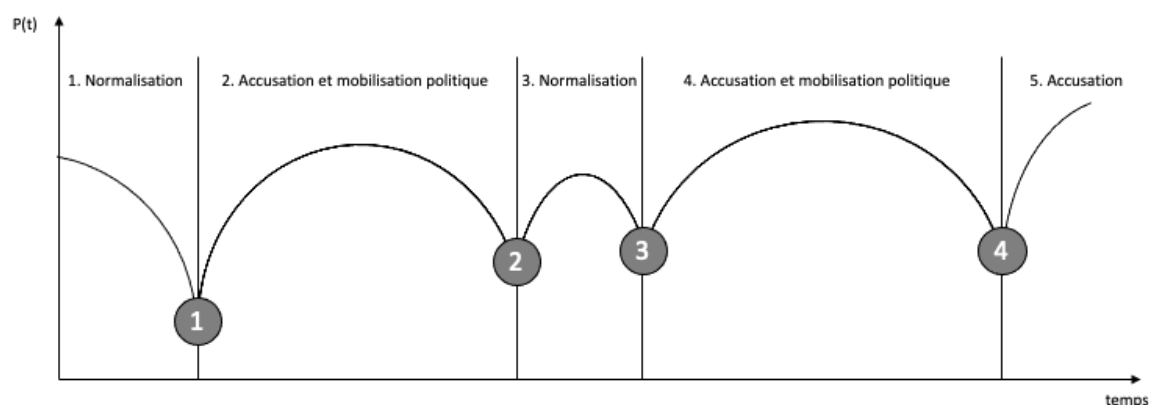


Figure 11. Modèle de balistique de la phase 6 de la controverse de Bois Blanc

L'axe des abscisses correspond au temps et l'ordonnée à la puissance d'expression (Chateauraynaud, 2011, p. 188) des acteurs, mesurés ici par l'apparition des arguments sur la scène médiatique. Les zones grisées et numérotées au point d'origine de chaque nouvelle phase argumentative correspondent à ce que Chateauraynaud qualifie de « jeu de forces, souvent opaques, parfois mystérieux et même carrément obscur, qui a conditionné l'émergence ou le lancement » (*ibid.*). L'analyse permet de montrer que les acteurs juridiques sont à l'origine de la relance de la dernière phase et de la fluctuation de la controverse.

Alors que le préfet donne un avis favorable à l'ouverture de la carrière de Bois Blanc le 3 août 2017, le maire de Saint-Leu accepte la mise en compatibilité de son plan local d'urbanisme (PLU) afin d'autoriser Bois Blanc à être exploitée puisqu'elle était jusque-là une zone protégée. Alors que la phase de « normalisation » (Chateauraynaud, 2011, p. 191), traduite par un

renoncement du PLU conduisant à la régulation de la controverse, l'intervention du Conseil d'État (1) relance la controverse.

Une décision du Conseil d'État en date du 6 décembre 2017, divulguée par Imaz Press le 23 janvier 2018, modifie la trajectoire de la controverse puisqu'elle remet en cause l'avis favorable du Préfet. Ce dernier ne pouvant endosser le double drôle incompatible d'autorité environnementale et autorité décisionnaire de la faisabilité d'un projet. Cet arrêt à l'échelle nationale a un effet sur la procédure en cours concernant la carrière de Bois Blanc puisqu'elle entraîne l'entrée d'un nouvel acteur, la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), en charge d'évaluer les risques environnementaux et la faisabilité de tous les programmes et projets de travaux à la place du Préfet. Par voie de conséquence, le décret annule l'avis favorable du préfet en août 2017, et relance les acteurs dans la controverse.

S'ensuit une phase d'accusation et de mobilisation politique durant laquelle les acteurs antagonistes, la Région Réunion et les collectifs, s'accusent mutuellement, l'un des conséquences financières du retard<sup>105</sup>, l'autre d'une coalition entre la Région Réunion et les multinationales<sup>106</sup>. L'intensité argumentative est forte et l'opposition avec la présence médiatique d'acteurs associatifs. En effet, TPNR s'unit aux collectifs contre la carrière des Lataniers, *Lataniers Nout Ker D'Ve* et de Bellevue, *Detruï Pa Nout Bellevue*. La mobilisation politique est elle aussi soutenue à travers une concertation publique organisée par la mairie de Saint-Leu auprès des riverains de la commune afin de connaître leur position sur le projet de Bois Blanc.

La controverse va changer de dynamique avec l'intervention de la Coup d'Appel de Bordeaux (2). Une décision est rendue par l'instance juridique le 29 mai 2018, ce qui a pour conséquence l'annulation du schéma départemental des carrières à La Réunion. Une phase de normalisation s'opère en réponse à ce jugement puisque la préfecture engage une concertation auprès des collectifs. Cependant, cette tentative de concertation est infructueuse, ce qui relance la

---

<sup>105</sup> Irlepenne (31/01/2018). Zinfos 974. Didier Robert (carrières NRL) : "La multiplication des recours a un coût". *Zinfos 974*. [https://www.zinfos974.com/Didier-Robert-carrieres-NRL-La-multiplication-des-recours-a-un-cout\\_a123880.html](https://www.zinfos974.com/Didier-Robert-carrieres-NRL-La-multiplication-des-recours-a-un-cout_a123880.html) (consulté le 20/04/2021).

<sup>106</sup> Imaz Press (8/02/2018). Carrières - "Les collectifs ne laisseront rien passer en 2018". *Imaz Press*. <https://www.ipreunion.com/courrier-des-lecteurs/reportage/2018/02/08/tribune-libre-des-collectifs-opposes-aux-projets-destructeurs-de-carrieres-de-roches-massives-carrieres-les-collectifs-ne-laisseront-rien-passer-en-2018,76601.html> (consulté le 20/04/2021).



controverse dans une nouvelle phase d'accusation et de mobilisation politique. Les actions du collectif sont intenses et se traduisent par des réunions d'information et des chaînes humaines. Ainsi, il s'est avéré que les acteurs juridiques ont permis de relancer la controverse. En effet, l'exploitation de la carrière est exclusivement liée à des décisions de justice. Cependant, en dépit des arrêts en défaveur de l'ouverture de la carrière, une nouvelle enquête publique est ouverte le 25 juin 2018, donnant lieu à un avis favorable sans réserve des commissaires-enquêteurs et du préfet de La Réunion. Ce qui démontre la force des jeux d'acteurs, notamment ceux favorables à la carrière.

### **Conclusion partielle**

Dans un premier temps, et confirmant nos intuitions, nous avons mis au jour la fonction de coordination et de mobilisation de la page Facebook. Outil de transmission d'idées et d'arguments, la page agit comme un agent fédérateur de milliers de riverains opposés à la carrière de Bois Blanc. Cependant, et très vite, nous avons constaté que la page accomplit moins que les porte-parole eux-mêmes grâce à une gestion stratégique du RSN. La verticalité des échanges, dont la production des publications est gérée par les administrateurs de la page, et la modération de la page témoignent d'un contrôle par les administrateurs de la page, noyau dur du collectif. Se faisant, ce mouvement coordonné s'avère nécessaire pour orienter la conduite du groupe et parvenir à fléchir les décisions des instances consultatives et décisionnaires. En effet, l'opposition virtuelle prend corps lors des trois chaînes humaines qu'elle a savamment orchestrées, en partie, sur Facebook, et réussit à modifier la trajectoire de la controverse en encourageant les riverains abonnés à la page à se rendre en mairie pour donner leur désapprobation. La page Facebook est alors un instrument de ralliement et de persuasion, contrôlé par un groupe organisé, qui permet à l'opposition de la carrière de Bois Blanc de se rendre visible sur le numérique et en dehors.

Dans un second temps, l'analyse de la médiatisation de la controverse par les journalistes essentiellement locaux dilue l'usage de Facebook dans des enjeux internes et externes qui traversent les rédactions. Alors que l'analyse thématique des articles d'information révèle une reprise faible des contenus provenant de la page du collectif au profit de sources plus traditionnelles telles que des communiqués de presse ou des interviews, les entretiens menés auprès des journalistes confortent également le résultat selon lequel les professionnels de

l'information en reviennent à des pratiques de collecte plus classique de l'information. Les sources officielles, dont les journalistes sont encore fortement dépendants, leurs représentations des enjeux du projet et leur rapport aux acteurs, conditionné par les logiques et économiques propres au territoire, déterminent le traitement de la controverse.

Dans un dernier temps, nos analyses ont fait émerger l'importance du « off line », entendu comme ce qui s'est déroulé en dehors du numérique, sur la mobilisation et la médiatisation de la controverse. D'une part, il s'est avéré que le collectif Touch Pa Nout Roche a dû déployer un répertoire d'action hors-ligne afin de se rendre visible, d'incarner l'opposition en des symboles et des lieux, encourageant par là même l'engagement de la population riveraine, et d'adapter ses moyens de communication au contexte insulaire. Ce qui de fait assoit davantage la forme de la mobilisation contre la carrière de Bois Blanc qui présente des caractéristiques traditionnelles. D'autre part, le contexte sociopolitique, juridique, économique et associatif s'est avéré décisif à la fois dans la médiatisation mais aussi dans les relances de la controverse. Si l'intervention de certaines figures politiques ont contribué à donner de l'ampleur au discours contestataire, l'intervention inopinée des instances juridiques ont, quant à elles, permis de relancer la controverse en faveur du collectif lorsque celle-ci franchissait la phase de normalisation. De même que certains journalistes ont contribué à la médiatisation voire à la relance de la controverse, faisant d'eux par moment, des « acteurs sociaux » (Idelson, 2014) investis aux côtés de l'opposition. Cependant, le poids des acteurs économiques ainsi que le projet d'extraction rocheuse du site de Bois Blanc imbriqué dans le projet plus colossal de la NRL n'est pas sans conséquence sur les nombreuses tentatives de relance de la controverse.

## CHAPITRE 6. Controverse de Tim Hunt, controverse en ligne

Après avoir consacré le cinquième chapitre à l'analyse des résultats de la controverse de Bois Blanc, nous nous attacherons à celle de la controverse de Tim Hunt dans ce sixième chapitre. Dans une première partie, nous montrerons à partir de l'analyse statistique et qualitative des tweets couplée à l'analyse des entretiens semi-directifs que Twitter, conformément à sa configuration technique et l'usage qui en est fait par les pro-féministes, est un terrain de renouvellement des formes de mobilisation. Nous présenterons les caractéristiques de la controverse native de Twitter qui se décline en deux mouvements non coordonnés ; un premier initié par Connie St-Louis le 8 juin 2015 s'organise autour de conversation en réponse à son tweet et à destination de @royalsociety tandis qu'un second, qui donne définitivement de l'ampleur sur Twitter et dans les médias, est lancé par @TheVagendaMagazine le 10 juin 2015.

Dans une deuxième partie, suite à l'analyse conjointe des articles d'information et des entretiens menés auprès des usagers de Twitter ayant participé à la controverse, nous développerons le résultat selon lequel la forte visibilité de la controverse sur Twitter et dans les médias est due aux statuts et à la fonction de certains usagers qui possèdent une crédibilité aux yeux des journalistes et des autres internautes. Ensuite, nous verrons que la participation des usagers de Twitter à la controverse est fortement influencée par leurs représentations sociales, qui préexistaient la controverse, elles-mêmes forgées par leur expérience personnelle.

La troisième partie du sixième chapitre se focalise sur le traitement de la controverse par les médias d'information. À partir d'une analyse thématique et statistique d'articles et une analyse discursive d'entretiens auprès de journalistes, nous déplierons deux résultats. En premier lieu, nous montrerons que la controverse a été majoritairement traitée par les médias britanniques, à la fois en matière de nombre d'articles et de travail d'investigation. Ces derniers fortement investis ont un rôle « actanciel » en ce qu'ils ont permis de relancer la controverse, cela s'explique par leur emplacement géographique. En second lieu, et à l'inverse du premier résultat, nous verrons que les médias internationaux ont ponctuellement traité la controverse soit dans l'objectif de s'aligner à l'agenda médiatique ou soit par adhérence à leur ligne éditoriale.

## 6.1 Twitter, terrain d'innovation mobilisationnelle et ses limites

Cette partie est issue en premier lieu de l'analyse technodiscursive et thématique d'un échantillon de 263 *tweets*. En détail, l'échantillon se compose de 130 *tweets* comprenant la mention du compte de la @royalsociety, 110 *tweets* comprenant le hashtag #distractinglysexy et 23 *tweets* comprenant le hashtag #reinstateTimHunt. Cette sous-partie porte sur une analyse quantitative de 13386 *tweets* qui se décompose comme suit :

Requête	Nombre de <i>tweets</i>
#distractinglysexy (du 9/06 au 31/12/2015)	11424 <sup>107</sup>
@royalsociety (du 9/06 au 12/06/2015)	925
((@connie_stlouis (du 9/06 au 12/06/2015)	559
#reinstateTimHunt (du 9/06 au 31/12/2015)	478

Enfin une analyse interprétative d'entretiens semi-directifs auprès de quatre usagers de Twitter ayant contribué à la controverse complète cette partie :

Enquêtés	Profil	Position dans la controverse
Twitto 1 (T1)	Manchester, enseignant de Géographie à l'université	Contre les propos de Tim Hunt
Twitto 2 (T2)	Canada, enseignant contractuel de Physique à l'université	Contre les propos de Tim Hunt
Twitto 3 (T3)	Sydney, enseignante-chercheuse en Biologie à l'université	Contre les propos de Tim Hunt
Twitto 4 (T4)	Londres, sociologue à l'université	En défense de Tim Hunt

L'analyse a permis de faire émerger les caractéristiques faisant de Twitter un espace à haut potentiel mobilisationnel, ce que nous verrons dans une première partie. Cependant, la désorganisation qui règne au cours du premier mouvement de *tweets* autour de la mention de

---

<sup>107</sup> Nombre de *tweets* non-exhaustif pour le hashtag #distractinglysexy dont nous n'avons pu récupérer que 1500 *tweets* par jour du 10 au 15 juin 2015.

compte @connie\_stlouis et @royal\_society interroge sur la nécessité de la mise en place d'une stratégie d'organisation et d'un objectif précis pour un usage optimal du RSN en situation de controverse.

### 6.1.1 L'usage des mentions de « @connie\_stlouis » et « @royalsociety »

L'analyse technodiscursive et chronologique des *tweets* démontre l'apparition d'une première étape de contestation, le 9 juin 2015 contre les propos de Tim Hunt, formée par une grappe de scientifiques autour de la mention des comptes de @connie\_stlouis et de la @royalsociety. Le 10 juin 2015, une deuxième phase associée au hashtag #distractinglysexy émerge. La recherche de cooccurrence entre le corpus de hashtag #distractinglysexy et celui mentionnant les comptes de @connie\_stlouis et la @royalsociety démontre qu'il n'y a pas de croisement entre les deux corpus de *tweets*. De même qu'une analyse quantitative de la distance lexicale des trois corpus de *tweets* entreprise sur *Hyperbase* (voir annexe 5), afin de connaître la connexion lexicale entre les différents corpus, confirme le résultat selon lequel les *tweets* contenant @connie\_stlouis (C1) et @royalsociety (O1) ont peu de mots en commun avec les *tweets* mobilisant #distractinglysexy (D1 à D5). Il s'agit plutôt de deux étapes distinctes mais dépendantes qui se sont déroulées sur Twitter, l'usage des mentions de compte servant de tremplin à la campagne de *tweets* #distractinglysexy, comme le démontre le graphique suivant réalisé à partir des résultats de recherche de *tweets* sur la période du 9 au 30 juin 2015 :

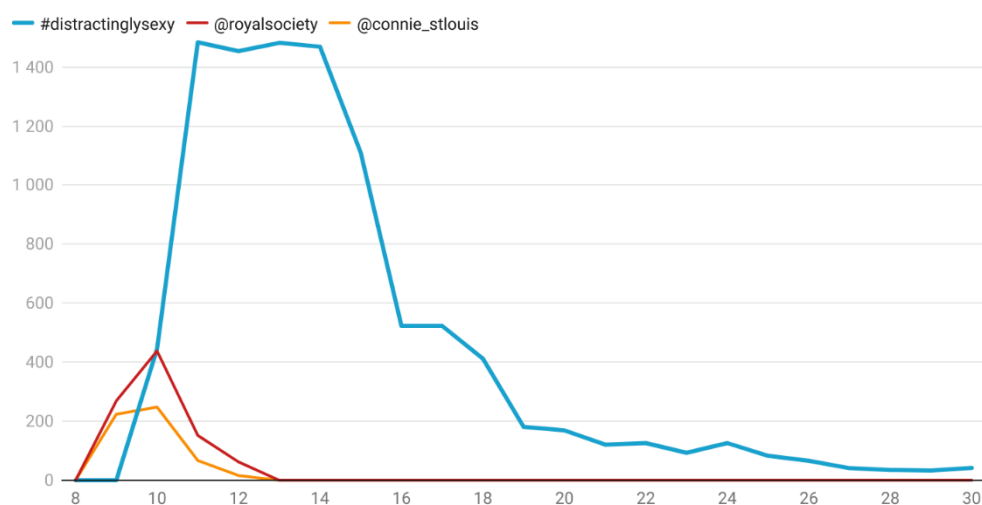


Figure 12. Nombre de tweets contenant @royalsociety, @connie\_stlouis et #distractinglysexy du 1 au 30/06/2015

Alors que la première phase de la contestation accompagnée des mentions de compte @connie\_stlouis et @royalsociety favorise l'émergence de la controverse le 9 juin 2015, c'est l'usage de #distractinglysexy qui donne à la controverse une forte visibilité sur Twitter à partir du 10 juin 2015. De fait, nous proposons de les présenter distinctement afin de saisir d'une part, les éléments ayant permis l'émergence de la controverse sur Twitter et d'autre part, afin de décrypter les différents éléments de la campagne de *hashtag* qui a soutenu les revendications de Connie St-Louis et de la communauté scientifique mobilisée à l'origine.

### 6.1.1.1 Converser avec @connie\_stlouis, la force du réseau académique et scientifique

L'analyse des « formes technolangagières » (Paveau, 2013, p. 9) définies comme étant « des formes cliquables possédant une dimension hypertextuelle et délinéarisant les énoncés » (*ibid.*) et des « typologies technoscripturales » (*ibid.*, p. 10) révèle plusieurs tendances. Au début de la controverse en date du 9 juin 2015, les *tweets* sont régis par des mentions de compte, dans la catégorie des formes technolangagières, que Paveau (2013) qualifie de « technomot » (*ibid.*) et des réponses à des *tweets* en guise d'activité technoscripturale comme le démontre le tableau suivant :

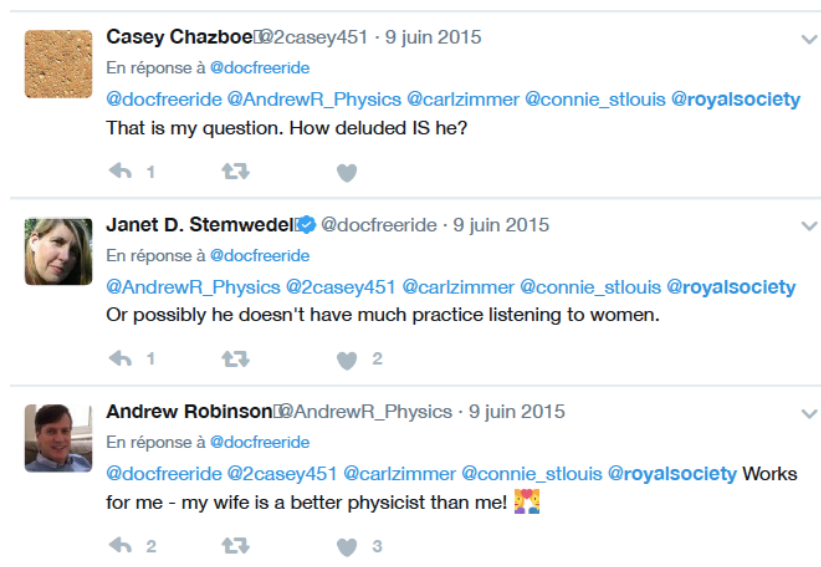
**Tableau 15.** Extrait du tableau d'analyse des "formes technolangagières" et des "typologies technoscripturales"

Date de publication	Exemples de commentaires	Formes technolangagières	Typologies technoscripturales
09-juin-15	Somewhat embarrassing to the RS and UK science to be represented by this misogynist.	@connie_stlouis @royalsociety	En réponse à @connie_stlouis, 1 réponse, 4 <i>retweets</i> , 14 j'aime
09-juin-15	that's just faaaaaaaantastic.	@marynmck @connie_stlouis @royalsociety	En réponse à @marynmck
09-juin-15	Commentaire ironique : Well if I were a girl I would find him irresistible. ;-)	@connie_stlouis @royalsociety @franknorman	En réponse à @connie_stlouis, 2 j'aime

09-juin-15	Sounds like the main character from Ian McEwan's Solar, a Nobel winner physicist and a total moron	@connie_stlouis @carlzimmer @royalsociety	En réponse à @connie_stlouis, 5 j'aime, 1 réponse
09-juin-15	I was there too. She's got it right.	@F_Vaggi @connie_stlouis @clearsci @royalsociety - cc @ivanoransky @Cbrainard	En réponse à @F_Vaggi, 8 retweets, 13 j'aime, 6 réponses

L'émergence de la controverse réside dans le potentiel conversationnel de Twitter. En effet, les premiers *tweets* sont des « réponses à » d'autres *tweets*. Les configurations techniques de Twitter permettent d'alimenter la controverse à la fois par la possibilité de discuter avec un usager en répondant à son *tweet* et en faisant connaître la controverse à des twittos par la mention de leur compte :

*Illustration 6. Exemples de réponse à des tweets et mentions de compte*



Il apparaît donc que les usagers utilisent les mentions de compte et la fonction de réponse conformément à l'utilisation prescrite par les créateurs de Twitter<sup>108</sup>. La configuration technique sert les revendications et permet de développer un réseau d'acteurs de la controverse (vu *supra*, graphe de réseaux d'acteurs, fig. 1) qui à partir d'une conversation entre quelques usagers mentionnés permet d'étendre la visibilité à un plus grand nombre d'usagers.

<sup>108</sup> À propos des réponses et des mentions. Twitter. <https://help.twitter.com/fr/using-twitter/mentions-and-replies> (consulté le 26/04/2021)

En effet, ce résultat est à mettre en corrélation avec la typologie des acteurs de la controverse et le poids de leurs interventions sur Twitter. Des acteurs ayant participé aux prémices de la controverse en mentionnant ou en étant mentionnés à plusieurs reprises (voir graphe du réseau d'acteurs, fig. 1) disposaient d'un nombre conséquent d'abonnés :

*Tableau 16. Type d'acteurs et nombre de like, réponses et retweets à leurs tweets*

Pseudo de l'utilisateur	Fonction et domaine	Nombre d'abonnés	Nb like	Nb réponses	Nb retweets
@connie_stlouis	Enseignante en journalisme, journaliste	3137	200	160	609
@carlzimmer	Blogueur scientifique	277000	194	13	34
@kejames	Chercheuse en biologie	<b>37800</b> <sup>109</sup>	35	4	39
@deborahblum	Écrivaine, journaliste scientifique et bloggeuse	30800	26	13	28
@docfreeride	Enseignante-chercheuse philosophie des sciences	9495	5	3	3
@rocza	Chercheuse (sans PhD) en bioéthique	<b>7121</b>	15	6	14
@andrewR_physics	Professeur de physique	<b>5334</b>	3	5	0
@emoontx	Écrivaine	<b>4950</b>	16	2	6
@jmarlesw	Enseignant-chercheur en biologie	<b>2187</b>	1	1	0
@suzanne_shultz	Enseignante-chercheuse en biologie, membre de la Royal Society	<b>892</b>	2	1	0
@2casey451	-	418	1	5	0

Leur notoriété, que nous traduisons à la fois par leur nombre d'abonnés ainsi que par leur activité professionnelle pour certains, a permis à la controverse d'être visible et plus largement discuté par effet de viralité, défini comme « un phénomène de concentration temporelle de l'attention collective des internautes sur certains contenu » (Beauvisage, 2011, para. 7), au regard du nombre de *like*, de réponses et de *retweets* à leurs *tweets*.

<sup>109</sup> Les nombres d'abonnés sont à relativiser puisqu'ils ne sont pas représentatifs du nombre d'abonnés dont les usagers disposaient le 9 juin 2015, date à laquelle ces derniers ont émis leurs tweets. Les nombres qui ne sont pas en gras proviennent d'une première recherche effectuée le 5 octobre 2017. Les nombres d'abonnés signalés en gras proviennent d'une recherche du nombre d'abonnés en date du 26 avril 2021.



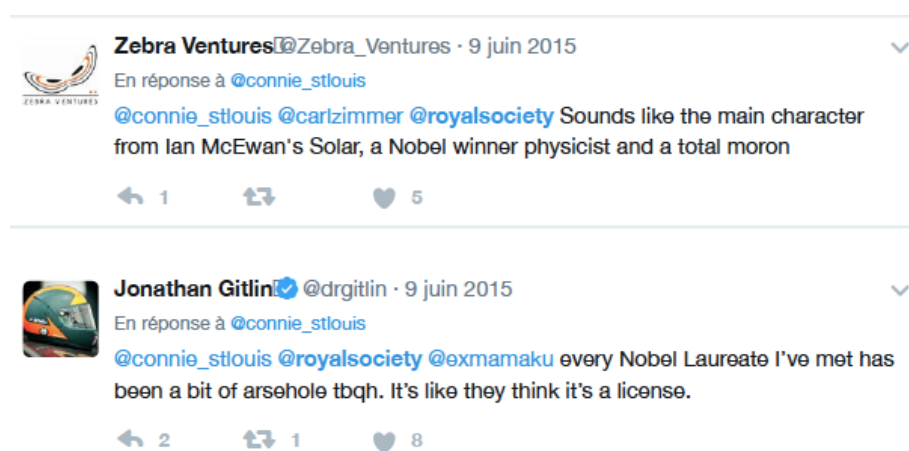
### 6.1.1.2 Twitter, espace polémique : aubaine pour la mise en visibilité et la régulation de la controverse pour les acteurs

Les résultats de l'analyse des arguments d'un échantillon de 133 *tweets* contenant les mentions de compte @connie\_stlouis et @royalsociety démontrent que Twitter a été un espace polémique au travers de deux tendances qui en ressortent à savoir la présence d'arguments *ad hominem* et de commentaires d'indignation (Mercier, 2015). Le potentiel polémique est dû à l'espace d'expression qu'offre Twitter, que nous verrons dans un premier temps, ainsi qu'à la désorganisation qu'elle induit de par sa configuration technique, que nous observerons dans un deuxième temps.

D'une part, la configuration technique du RSN permet aux usagers d'extérioriser des traits de leurs identités à travers leur participation à des débats (Cardon, 2008, p. 99). Cette « extériorisation de soi » (*ibid.*) couplée à l'engouement que suscite la controverse a créé un espace polémique comme le soutient Mercier (2015) pour qui : « la spontanéité associée à l'expressivité de soi ouvre la voie à un relâchement du contrôle social dans l'interaction avec autrui et ouvre un espace d'expression substitutif, qui autorise de nombreux débordements polémiques » (Mercier, 2015, p. 167).

En premier lieu, des arguments *ad hominem* adressés à l'encontre de Tim Hunt ont été repérés. Les attaques *ad hominem* à son égard sont associées à des arguments de témoignage ou d'analogie. Ainsi, des qualificatifs péjoratifs sont présents dans le corpus tels que « misogyne », « sexiste », « imbécile » ou encore « abruti », en témoignent les *tweets* suivants :

*Illustration 7. Exemples de tweets comprenant des arguments et attaques ad hominem contre Tim Hunt*





Les arguments *ad hominem*, entendus comme une forme d'argumentation élaborée en contexte polémique dont la stratégie argumentative est d'attaquer l'orateur (Herman, 2010), soulignent l'incompatibilité entre son Prix Nobel ainsi que son statut de membre de la Royal Society et ses propos jugés sexistes. Si Twitter permet aux usagers d'exposer leurs arguments, le RSN ouvre également la voie à des débordements ainsi qu'à des propos injurieux du fait de l'absence de modération<sup>110</sup>.

La polémique est également alimentée par des *tweets* relevant de l'indignation. Définie par Pierron (2012) comme « *la mesure prise d'un écart considérable et scandaleux entre une attente intérieure de ce qui est digne d'être et le constat extérieur d'une épreuve contraire* » (Pierron, 2012, p. 66), elle s'accompagne de la dénonciation d'une situation ou d'une expérience dont la morale est discutable (Mercier, 2015 ; Pierron, 2012). L'indignation face aux propos de Tim Hunt est exprimée en des termes comme « honteux », « embarrassants » ou « offensifs » qui sont des indicateurs de l'émotion ressentie par les usagers de Twitter :

*@AnsonMackay · 9 juin 2015: I hope the @royalsociety ensures that Hunt & his prejudices have no influence within its organisation. Disgraceful.*

*@DrSinBin · 9 juin 2015: Anyone else think it's weird @royalsociety non-pology says "issues such as gender" - not gender discrimination?*

*@AnotherCrowd · 10 juin 2015. En réponse à @ChiOnwurah : @ChiOnwurah @royalsociety It's embarrassing, and offensive.*

<sup>110</sup> Twitter est partenaire de la Commission européenne en matière de modération des contenus haineux en ligne depuis mai 2016. Se faisant, il s'agit du RSN qui applique le moins le code de régulation puisque sur l'ensemble des contenus signalés sur la plateforme, Twitter en retire moins de la moitié (Badouard, 2021, p. 114).

*@EmiliCarparelli · 10 juin 2015. En réponse à @royalsociety: @royalsociety @WomenSciAUST Good morning, and well done to Tim Hunt for showing that sexism is still alive and kicking in #Science & the RS!*

*@joss31 · 10 juin 2015: @connie\_stlouis @royalsociety #TimHunt Yet another male scientist proves the existence of dinosaurs...*

Outre le comportement de Tim Hunt, la Royal Society, institution scientifique à laquelle ce dernier appartient, est également visée et dénoncée de par son inaction face aux propos jugés sexistes et mésozoïques de l'un de ses membres. Comme le soutient Mercier (2015) :

« L'autre vertu appréciée dans cet usage polémique de Twitter est de permettre d'interpeller directement sa cible, de faire en sorte que les accusations habituellement partagées dans un entre-soi touchent directement leur cible, puisque nommer une personne, un groupe, un compte Twitter, garantit que ceux concernés finiront par savoir qu'on parle d'eux sur le réseau » (Mercier, 2015, p. 152).

Ainsi, le fait d'interpeller la Royal Society au moyen de la mention de son compte permet aux usagers de s'adresser directement à la cible des revendications, voire des attaques, pour l'obliger à réagir.

La polémique ne se traduit pas que par les conséquences négatives qu'elle engendre contre certains acteurs de la controverse. La polémique, traduite par de l'indignation, de la critique et de l'agressivité, qui s'est développée à partir de la configuration technique de Twitter est une opportunité en matière de mobilisation et de visibilité. Dans ses recherches sur les émotions en contexte de mobilisation, Quéré (2012) envisage les émotions, telles que l'irritation ou l'indignation, comme une forme de résistance des individus subissant une situation soudaine qui les plongent dans le doute et l'incertitude (Quéré, 2012, p. 154.). En reprenant les éléments définitionnels de Dewey (1931), Quéré propose que l'émotion, qui est suscitée par l'issue incertaine d'une situation, stimule les actions et les rassemblements d'autant plus si l'expression de l'émotion est médiatisée au moyen d'un matériau qui la formalise et la rend durable (*ibid.*, p. 148). Twitter favorise et entretient l'expression des émotions en plus de permettre aux usagers de verbaliser leurs affects.

D'autre part, la première étape de la controverse est caractérisée par l'absence de stratégie et par le côté informel du mouvement, ce qui accroît le potentiel polémique sur Twitter (Mercier, 2015). En effet, nous ne notons aucune directive proposée par Connie St-Louis dans son premier *tweet*. C'est au fur et à mesure de la journée du 9 juin 2015 que des objectifs proposés de manière éparse sans concertation entre les usagers se dessinent sur Twitter, à savoir sanctionner Tim Hunt par son renvoi de la Royal Society. C'est donc le potentiel polémique, induit par la liberté individuelle d'exprimer sa position et de proposer des sanctions, qui définit l'orientation de la controverse.

Cependant, nous allons voir que l'absence de directive qui est une opportunité pour le potentiel polémique de la première étape de la controverse n'a pas suffi à en augmenter la portée, au sens du nombre de *tweets* et de la médiatisation de la controverse, à l'inverse de la campagne organisée de *tweets* comportant le *hashtag* #*distractinglysexy*. Par ailleurs, si l'émotion s'est avérée être un élément essentiel, nous verrons que ce sont les agrégations individuelles qui lui ont donné de l'ampleur.

### 6.1.2 #*distractinglysexy* : un *hashtag* fédérateur favorisant la médiatisation

Le *hashtag* #*distractinglysexy*, lancé par Vagenda Magazine, est une réaction aux propos tenus par Tim Hunt. À l'inverse du premier mouvement, le second, survenu le lendemain, se veut organisé puisqu'il est fédéré autour d'une consigne énoncée par le compte Twitter du Vagenda Magazine : « *Call for all female scientists to upload pictures of themselves at work with the hashtag #distractinglysexy*<sup>111</sup> » (The Vagenda Magazine, 10/06/2015). Les femmes scientifiques sont invitées à répondre par l'humour aux propos de Tim Hunt en *tweetant* une photo d'elles au travail accompagné du *hashtag* #*distractinglysexy*.

Le *hashtag* a permis de fédérer des femmes mais également des hommes scientifiques autour d'une cause commune, à savoir l'inclusion des femmes dans le domaine scientifique. Cette deuxième étape dans la controverse se présente comme plus organisée dans la mesure où une directive a été donnée et est suivie par les usagers de Twitter. En effet, à partir de l'analyse

---

<sup>111</sup> The Vagenda [@vagendamagazine]. (10/06/2018). *Call for all female scientists to upload pictures of themselves at work with the hashtag #distractinglysexy*. [tweet]. Twitter. <https://twitter.com/VagendaMagazine/status/608584030032945152> (consulté le 21/04/2021).

qualitative thématique entreprise sur les 110 *tweets* collectés du 10 au 13 juin 2015 comprenant le *hashtag* #distractinglysexy, nous avons repéré trois types de *tweets* qui en témoignent. Une première catégorie de *tweets* tourne en dérision les propos de Tim Hunt conformément au registre humoristique du *hashtag* :

*@kamml · 10 juin 2015: If any of you women out there have missed #distractinglysexy it is probably because you are off crying in your labs.....*

Une deuxième catégorie met en avant les femmes en science :

*@marstrina · 10 juin 2015: OK I'll cop to this one. Rita Levi-Montalcini was definitely #distractinglysexy. But mostly monumentally bad-ass.*

Enfin, une troisième catégorie contient des *tweets* de soutien et de remerciements pour l'initiative lancée par Vagenda Magazine, comme en témoigne l'exemple suivant :

*@DaniKBevins · 10 juin 2015: Ha! How good is the #distractinglysexy hashtag. Nice work, ladies.*

L'usage du *hashtag* #distractinglysexy se veut fédérateur et parvient à susciter des diffusions de *tweets* homogènes. L'analyse du corpus de *tweets* comprenant le *hashtag* #distractinglysexy révèle trois tendances qui ont favorisé la visibilité de la controverse sur Twitter ainsi que dans les médias d'information. En premier lieu, nous allons voir que l'image et l'humour mobilisés dans les *tweets* contenant #distractinglysexy ont favorisé la mobilisation sur Twitter. Dans un deuxième temps, nous verrons que ce mouvement de *tweets* se caractérise par l'incarnation ainsi que par l'auto-identification de la controverse, vecteurs de participation et de visibilité. En dernier lieu, nous verrons que la controverse sur Twitter s'est organisée autour du *hashtag* par le principe d'indexation.

### **6.1.2.1 Argumenter et mobiliser par l'image et l'humour**

L'analyse argumentative, dont les typologies sont empruntées à Breton (2009) et Idelson (2017) démontre que sur les 110 *tweets* analysés sur la période du 10 au 13 juin contenant le *hashtag*,

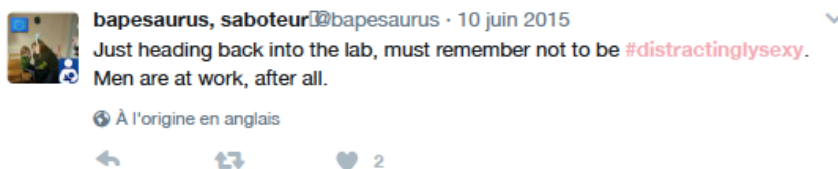
seuls 5 *tweets* présentent des arguments, de cadrage et d'autorité. Le potentiel mobilisationnel réside donc dans d'autres procédés à savoir l'utilisation d'image et de l'humour.

Les résultats de l'analyse technodiscursive des *tweets* comprenant le *hashtag* #*distractinglysexy* démontrent l'usage d'un registre essentiellement humoristique, plus précisément ironique. Le *hashtag* #*distractinglysexy* à lui seul revêt un caractère ironique en ce qu'il opère « une discordance entre ce que pense le sujet parlant et ce que dit le sujet énonçant : l'énonciateur dit quelque chose de contraire à ce qu'il pense (c'est l'antiphrase), mais en même temps, il veut faire entendre ce qu'il pense » (Charaudeau, 2006, p. 28). Il s'agit d'un procédé de détournement visant à réduire un énoncé (Jackiewicz, p. 2016, p. 99), ici, celui prononcé par Tim Hunt. Thiault qualifie ces *hashtags* inhérents aux RSN de « créatifs » c'est-à-dire des *hashtags* ayant une « dimension humoristique indéniable marquée par un fort second degré et le détournement de clichés » (Thiault, 2015, para. 28). En ce sens, Twitter permet aux usagers « de construire son propre ethos, en exprimant ses idées et ses positions personnelles » (*ibid.*). Une enquête explicite le détournement des propos de Tim Hunt et souligne le caractère humoristique de la campagne de *hashtag* l'ayant poussé à y contribuer :

*« I thought that's a good opportunity to make a joke about the comment, because he was talking about same-sex labs, all-male labs being good cause you don't get distracted. So, I kind of just played on that because all worker bees are female, so it meant I wouldn't get distracted. »* (T3, enseignante-chercheuse en Biologie, Sydney, 25/05/2018).

Le *hashtag* est toujours accompagné d'un message qui appuie le registre ironique :

*Illustration 8. Hashtag #distractinglysexy soutenu par un commentaire ironique*





Marina S. @marstrina · 10 juin 2015

She'll never win a Nobel Prize looking this #distractinglysexy! (Ada Yonath, 2009 Chemistry laureate)

À l'origine en anglais



7 5



Sneaky Science Lady @HereBeNabila · 10 juin 2015

Hey I just met you #TimHunt,  
And this is crazy,  
I'm #distractinglysexy,  
So I'm gonna cry maybe?

À l'origine en anglais

2 243 551

À travers le registre ironique, les usagers dénoncent l'attrance dont elles estiment être accusées et soulèvent par-là l'inexactitude des propos de Tim par le biais de nombreux exemples de femmes scientifiques célèbres, argument d'autorité. La dimension créative s'exprime également par l'intégration du *hashtag* au sein d'une parodie des paroles de chanson, entendue comme « la réécriture ludique d'un système littéraire reconnaissable (texte, style, stéréotype, norme générique...), exhibé et transformé de manière à produire un contraste comique, avec une distance ironique ou critique » (Tran-Gervat, 2006, para. 37), à l'instar du troisième exemple de l'illustration<sup>112</sup>.

<sup>112</sup> Paroles originales de la chanson de Carly Rae Jepsen : « Hey, I just met you and this is crazy, but here's my number, so call me, maybe ». Sortie en 2012, elle a amassé 1350169096 vues sur Youtube ce qui témoigne de sa popularité et donc d'une forte probabilité de compréhension du *tweet* parodique par les usagers de Twitter (consulté le 1/05/2021)

En plus du recours au *hashtag*, les usagers de Twitter accompagnent leur message d'une photographie connotée (Barthès, p. 130) que nous proposons de déchiffrer au moyen deux procédés photographiques à savoir la pose des figurants et les objets (*ibid.*, p. 131-132).

En premier lieu, des usagers ont recours à l'argument d'autorité (Breton, 2009, p. 59) en ce qu'ils intègrent des photographies fortement connotées puisqu'elles y présentent des chercheuses scientifiques célèbres, dont l'interprétation que nous faisons est que des femmes sont parvenues à mener à bien des recherches sans être source de distraction.

Un autre procédé a été repéré. L'exemple ci-dessous montre deux femmes dans un laboratoire, identifiable par les objets afférents à la science à l'instar du microscope. Par ailleurs, la pose de l'une des figurantes n'est pas anodine, puisque reliée aux *hashtags* *#distractinglysexy*, elle sous-entend que portant un casque utile à ce qui doit être un test, elle n'est pas attirante :

*Illustration 9. Tweet contenant une photographie*



Le deuxième exemple ci-dessous convoque les mêmes procédés que la photographie précédente à la différence que le texte qui l'accompagne permet de rendre l'image plus intelligible :



*Illustration 10. Tweet comprenant une photographie*



Ce que nous supposons être une mise en scène pour expliquer que les femmes ne distraient pas les hommes sur leur lieu de travail dans la photographie précédente est ici explicité par le texte comme suit : « *Je ne sais pas comment des hommes ont été capables de travailler lorsque j'étais dans ce costume de lapin et intégrant un satellite*<sup>113</sup> ». Nous soumettons que ce procédé est lié à l'argument d'amplification (Breton, 2009, p. 83), c'est-à-dire que la dénonciation du sexisme se fait à la fois à travers la photographie, le texte et le *hashtag* qui *in fine* expriment le même message.

Il est à noter qu'il existe une relation d'interdépendance entre le texte, le *hashtag* et la photographie. Chacun des trois éléments pris isolément rendrait le message indéchiffrable. La photographie assoit le registre ironique par des mises en scène connotées, le *hashtag* contextualise le *tweet* et l'image rendant le message compréhensible (Paveau, 2013, p. 13) et l'énoncé du *tweet* permet de comprendre le *hashtag* et la photographie (*ibid.*). Cela étant, les

---

<sup>113</sup> Ma traduction

photographies, prises à partir d'appareils connectés, qui accompagnent les *tweets* présentent un avantage considérable en ce qu'elles encouragent l'interaction :

« La photographie connectée n'existe pas sans destinataire(s). Au-delà d'une utilité de premier degré, les systèmes communicants confèrent aussi aux images la fonction d'embrayeur de conversation ou d'unité dialogique. Elles acquièrent ainsi une utilité de second degré, au titre de formes expressives. » (Gunthert, 2014, para. 33)

Par ailleurs, les résultats démontrent que l'humour et la photographie, utilisés comme outils de persuasion, engendrent de la visibilité à la controverse. Les *tweets* ayant récolté le plus d'interactions sont ceux comprenant une photographie. Sur les 35 *tweets* ayant récolté plus de 400 j'aime, 33 *tweets*<sup>114</sup> présentent une photographie. Ensuite, il est intéressant d'observer que parmi les *tweets* les plus populaires, 11 d'entre eux contenant une photographie ainsi qu'un registre ironique ont été diffusés par des usagers ayant obtenu plus d'interactions qu'ils n'ont d'abonnés (voir annexe 6). De fait, sans faire de raccourci sur l'ensemble du corpus, nous constatons que les *tweets* populaires présentant une image accompagnée de commentaire ironique ont bénéficié d'une forte visibilité utile à la controverse, démontrant par-là même une corrélation entre la présence d'image et d'humour et la visibilité d'un *tweet*.

Outre la visibilité, le registre humoristique a été le moteur de la participation de l'une de nos enquêtés qui a souligné à plusieurs reprises le caractère amusant de la campagne de *tweet* *#distractinglysexy*. Le fait de mêler l'humour à la thématique de l'inclusion des femmes en science a déclenché sa contribution :

« *I thought it was a funny situation where, you know, a respected scientist said something a bit silly and it became an opportunity to highlight some of the issues that young women in science and older women might have faced in their own lab.* » (T3, enseignante-chercheuse en Biologie, Sydney, 25/05/2018).

---

<sup>114</sup> Résultats trouvés à partir de la recherche avancée des *tweets* contenant le hashtag *#distractinglysexy* ayant plus de 400 j'aime sur Twitter, sur la période du 8 au 12 juin 2015 inclus. [https://twitter.com/search?q=\(%23distractinglysexy\)%20min\\_faves%3A400%20until%3A2015-06-12%20since%3A2015-06-08&src=typed\\_query](https://twitter.com/search?q=(%23distractinglysexy)%20min_faves%3A400%20until%3A2015-06-12%20since%3A2015-06-08&src=typed_query) (consulté le 30/04/2021)

Nous relevons également le caractère spontané de son *tweet* et la perception que l'enquêtée a des propos de Tim Hunt qu'elle estime être une « blague » plutôt qu'un commentaire inadmissible à l'instar du cadre interprétatif de Connie St-Louis : « *I was just more "Okay, you made a joke, here's my joke in response."* » (T3, enseignante-chercheuse en Biologie, Sydney, 25/05/2018).

Derrière le caractère humoristique et ironique des *tweets*, un travail argumentatif important réside à la fois dans le choix des images, du texte mais aussi dans l'usage même du *hashtag* *#distractinglysexy*. En ce sens, *#distractinglysexy* possède un caractère argumentatif (Husson, 2015) qui ne peut être distingué que par les usagers au fait de la controverse et de ses prédiscours entendus comme « un ensemble de cadres prédiscursifs collectifs (savoirs, croyances, pratiques) qui ont un rôle instructionnel pour la production et l'interprétation du sens en discours » (Paveau, 2007, p. 11). Le rôle du contexte est important dans la compréhension des *tweets* afin de saisir la dimension humoristique et le message sous-entendu derrière le *hashtag* *#distractinglysexy*. Par ailleurs, les usagers ont fait preuve de créativité à travers l'utilisation ingénieuse du *hashtag* *#distractinglysexy*, couplée aux photographies savamment mises en scène sur leur lieu de travail ou à forte connotation, à l'image des pionnières scientifiques, et aux commentaires qui viennent contextualiser le *tweet*. La controverse a profité de l'usage du *hashtag* dans un registre humoristique pour augmenter sa visibilité sur Twitter, mais également dans les médias comme nous le verrons par la suite.

#### 6.1.2.2 S'auto-identifier et s'incarner pour se rendre visible sur Twitter

L'analyse quantitative des *tweets* couplée à une analyse technodiscursive des *tweets*, que nous détaillerons plus bas, ont fait émerger deux résultats fortement liés selon lesquels l'incarnation des acteurs de la controverse (Antolinos-Basso et al., 2017) et l'auto-identification de la communauté scientifique féminine (Avanza, Laferté, 2005, p. 142) ont permis de favoriser la mobilisation et le rapport de force des utilisateurs du *hashtag* *#distractinglysexy*. Le *hashtag* s'est présenté comme l'outil d'expression de l'identité collective (Cervule, Pailler, 2014, para. 25) d'une communauté, entendue comme « un ensemble dont les éléments sont liés par ce qui leur est commun » (Dubost, 2002, p. 73). Cette deuxième étape de *tweets* menée par l'usage du *hashtag* *#distractinglysexy* rassemble des femmes scientifiques unies pour un même combat, à savoir l'inclusion des femmes en science. Au travers des *tweets* et des images, ces dernières,

sollicitées par Vagenda Magazine<sup>115</sup>, s'exposent publiquement et s'autodésignent comme le sujet des propos de Tim Hunt. De fait, la mobilisation est portée par des femmes, dont les traits sont identifiables, permettant ainsi à la communauté scientifique féminine de s'identifier et donc d'intensifier la controverse (Antolinos-Basso et al., 2017, p. 26).

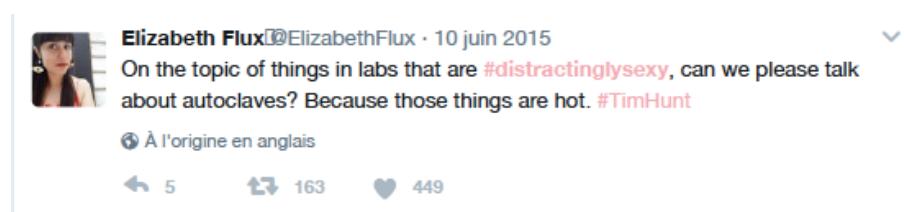
L'appartenance au groupe de femmes scientifiques se traduit au travers du champ lexical de la science plus spécifiquement les femmes dans la science. L'analyse quantitative du corpus de 11424 *tweets* récoltés sur la période du 9 juin au 31 décembre 2015 laisse apparaître une forte occurrence des termes liés à la science mais aussi aux femmes du milieu :

*Tableau 17. Extrait de la fréquence des mots du domaine scientifique et du genre*

Nombre d'occurrences	Mots
2245	Scientists
1657	Female
1293	Women
945	Science
813	Lab et ses déclinaisons

L'analyse qualitative soutient ce résultat puisque, à partir du *hashtag*, Twitter développe chez les usagers le sentiment d'appartenir à un groupe en particulier le fait d'en connaître le vocabulaire favorise la participation et entretient le processus d'identification, à l'image de l'exemple qui suit :

*Illustration 11. Tweets comprenant du vocabulaire scientifique*



<sup>115</sup> Pour rappel, depuis son compte Twitter, Vagenda Magazine demandait aux femmes scientifiques de *tweeter* une photo d'elles sur leur lieu de travail accompagnée hahstag #distractinglysexy



Mad Scientist Bin@MissSinBin · 10 juin 2015

I know I'm #distractinglysexy when I smell like beta-mercaptoethanol. I should start marketing it as perfume.

À l'origine en anglais



Comprendre le message ironique et l'argument qui se dissimule de ces tweets nécessite d'en connaître le vocabulaire. Nous pouvons pousser l'interprétation plus loin et supposer que seules les femmes exerçant dans les laboratoires sont au fait des conditions dans lesquelles elles travaillent pour en témoigner (voir illustration 3 et 4). D'autres marqueurs renforcent l'effet de communauté de cette controverse. En effet, l'analyse quantitative par occurrence des mots, couplée à une nécessaire analyse technodiscursive des tweets (Paveau, 2013), qui permet de situer les occurrences dans un tweet et d'en saisir la nature nous a permis de relever des hashtags dont les plus fréquents après #timhunt sont #womeninscience et #distractingscientistwomen :

Tableau 18. Hashtags relevés dans le corpus #distractinglysexy

Hashtags	Nombre d'occurrences
#timhunt	1117
#womeninscience et ses déclinaisons	659
#distractingscientistwomen	290
#girlswithtoys	69
#science	18
#scientist	6
#sexism	6
#girlpower	3

Si le hashtag #distractinglysexy massivement utilisé indique le positionnement collectif sur la controverse (Hubner, Pilote, 2020, para. 28), les hashtags ci-dessus apparus moins fréquemment « servent principalement au référencement des tweets dans des sous-conversations ou sous-thématiques plus spécifiques. Ils apparaissent souvent en cooccurrence avec l'un des deux hashtags principaux » (Cervulle, Pailler, 2014, para. 10). Notons ici la présence des hashtags #womeninscience ou #womeninstem qui spécifie la population en lutte et permet de situer et de délimiter la controverse au milieu scientifique. De même que certains usagers vont jusqu'à créer un hashtag plus explicite que #distractinglysexy mais qui en est une déclinaison à savoir #distractingscientistwomen afin d'identifier les femmes scientifiques.

Enfin, nous notons également l'apparition du *hashtag* #girlswithtoys, issu d'un mouvement de *tweets* de femmes scientifiques à la suite de l'interview d'un astronome en mai 2015 qui aurait défini les scientifiques comme « des garçons et leurs jouets »<sup>116</sup>. L'association de #distractinglysexy à #girlswithtoys intensifie le *tweet* en tant qu'elle relie une action passée à une action similaire qui lui succède, soulignant par là des comportements sexistes récurrents dans le milieu scientifique.

Les femmes scientifiques sont parvenues à s'attribuer le mouvement et à faire, certainement de manière inconsciente, que les usagers extérieurs à leur communauté le reconnaissent et en soient des spectateurs qui y contribuent de diverses manières. Interrogés sur le sentiment d'appartenir à un groupe, deux hommes estiment qu'ils n'appartenaient pas à un groupe et que leur contribution a été un soutien à une communauté de chercheuses comme en témoigne un usager dont le *tweet* a engendré plus 1000 j'aime :

*« I don't feel like I belong to a group. I do feel like there was a very strong group of mostly young female scientists. I felt like I had a chance to support them, but not that I was belonging to that group [...] And so, I felt like I should act like a guest. A good guest, a well-behaved guest. Bring a gift, don't talk over people, take your shoes off on the way in. [...] I think it's really important for men to take a supporting role in some of the initiatives to assist the promotion of women in science. So in a way, I guess I self-excluded. »* (T1, enseignant-chercheur en Géographie, Manchester, 25/05/2018).

Outre le genre qui crée un effet d'auto-exclusion, le fait de ne pas appartenir à la sphère scientifique est également un motif excluant qui permet de distinguer une catégorie de *tweets* déjà mentionnée *supra*, à savoir des *tweets* contenant des messages d'encouragements et de satisfaction venant aussi bien d'hommes que de femmes :

---

<sup>116</sup> Colins, K. (18/05/2015). #girlswithtoys: women remind Twitter they are scientists too. *Wired*. <https://www.wired.co.uk/article/girls-and-their-toys-hashtag-twitter> (consulté le 29/04/2021)

*Illustration 12. Tweets contenant des messages d'encouragement et de satisfaction*



Ainsi, l'existence d'une communauté qui s'incarne à travers des photos rendant identifiable chaque contributrice est un autre élément ayant déclenché la participation des usagers de Twitter appartenant ou non au collectif de femmes scientifiques. Cela est avant tout possible grâce au *hashtag* autour duquel est fédéré le mouvement :

« Les mots-dièse servent à inscrire le message dans le flux des événements ordinaires ou extraordinaires de l'expérience humaine. Miroirs tendus aux destinataires, ils installent la complicité par l'appel à un vécu commun. Et relient non plus tant les tweets entre eux que les twitteurs. En même temps, ils ouvrent l'échange vers l'extérieur, en laissant la possibilité à une communauté large de réagir au message en question. » (Jackiewicz, Vidak, 2014, p. 2043).

### 6.1.2.3 Organiser la controverse autour de #*distractinglysexy*

Après avoir présenté la nécessité des fonctions modales de Twitter pour la mobilisation et la visibilité, autrement dit l'usage des fonctions rendant possible l'expression de ses opinions et de ses émotions (Jackiewicz, Vidak, 2016, p. 2), nous allons à présent montrer que le *hashtag* #*distractinglysexy* organise et intensifie le mouvement grâce à sa fonction d'indexation. De nombreux auteurs s'accordent sur le fait que le *hashtag* permet d'indexer des *tweets* (Cervulle,

Pailler, 2014 ; Julliard, 2016, Thiault, 2015), c'est-à-dire de les regrouper dans des catégories consultables. Pour Thiault (2015) :

« Sur Twitter, les hashtags sont exploités comme moyen de classification des messages. En ce sens, leur usage est proche des pratiques d'indexation traditionnelle. Nous trouvons des hashtags cadratifs qui fixent le contexte de l'action (lieu, manifestation) et principalement des hashtags à vocation thématique » (Thiault, 2015, p. 77).

Afin de soulever la fonction thématique de #distractinglysexy, nous entreprendrons une analyse technodiscursive d'un échantillon de 110 *tweets* sur la période du 10 au 13 juin 2015. En reprenant la catégorisation proposée par Jackiewicz et Vidak (2014), il s'agira de repérer et de classer les *tweets* en fonction de la disposition du *hashtag* #distractinglysexy. Nous n'en avons repéré que deux, à savoir le *hashtag* intégré dans le *tweet* qui est identifiable par la position médiane qu'elle y occupe, et le *hashtag* indépendant de la syntaxe qui se situe en périphérie (Jackiewicz, Vidak, 2014, p. 2038-2039) du message. Pour les auteurs, « lorsqu'il est adjoint à l'énoncé, c'est-à-dire non intégré à la structure syntaxique de l'énoncé, le mot-dièse peut constituer un marqueur à valeur d'index pour permettre la classification et le repérage ultérieur du message à l'intérieur d'un fil thématique » (*ibid.*, p. 2039). Ainsi, l'indépendance syntaxique d'un *hashtag* est fortement liée à une fonction thématique :

« Un mot-dièse peut marquer le thème du message. En l'absence d'intégration syntaxique au message, en position frontale ou finale, leur fonctionnement peut être approché de celui des introducteurs de thématique tels que concernant x, à propos de x... » (*ibid.*, p. 2042).

Les résultats rendent compte de l'indépendance syntaxique du *hashtag* dans 40% des *tweets*, ce qui traduit la fonction fortement thématique et d'indexation de #distractinglysexy :



**Tableau 19.** Degré d'intégration des hashtags dans les tweets

Degré d'intégration du <i>hashtag</i>	Nombre d'utilisation
Intégration syntaxique	49
Indépendance syntaxique	44
Intégration-indépendance syntaxique	17
	110

Nous suggérons que la fonction d'indexation, exploitée par les twittos, organise ce mouvement de *tweets* en ce qu'elle les classe dans un fil thématique que les usagers peuvent rapidement retrouver et suivre. Par ailleurs, une phase de lecture a été nécessaire à cette méthode car bien que certains *hashtags* occupent une position médiane dans le *tweet*, leur fonction est discutable comme le soutiennent Jackiewicz et Vidak pour qui « *si les mots-dièse peuvent entrer dans des constructions syntaxiques canoniques, en règle générale ils tendent à s'en affranchir du fait de leur double statut* » (Jackiewicz, Vidak, 2014, p. 2040). Au travers de la lecture des *tweets*, il nous est apparu que certains *hashtags* intégrés dans la syntaxe sont néanmoins introduits par des marqueurs comme « the » ou « in », démontrant que le *hashtag* peut être déplacé en périphérie du message et néanmoins être compris par le lecteur :

*@NellyPlants · 10 juin 2015 - I'm loving the #distractinglysexy tag in response to #timhunt ..*

*@DaniKBevins · 10 juin 2015 - Ha! How good is the #distractinglysexy hashtag. Nice work, ladies.*

*@janoveliz · 10 juin 2015- @monalisaIn Awful. But by the way, great response from the female scientific community in #distractinglysexy :)*

*@kamml · 10 juin 2015 - If any of you women out there have missed #distractinglysexy it is probably because you are off crying in your labs.....*

Cela nous a conduit à élaborer une troisième classification hybride dont deux fonctions émergent. La première est modale puisque le *tweet* permet aux usagers de donner leur opinion. La seconde est thématique puisque des marqueurs introducteurs ont été repérés, de plus ces *tweets* font directement mention du mouvement de *tweets* *#distractinglysexy*.

Cependant, la lecture des *tweets* suppose une connaissance préalable des propos de Tim Hunt et du contexte dans lequel il s'insère (Husson, 2015 ; Jackiewicz, Vidak, 2014). Sa compréhension est d'autant plus complexe que même en la présence du *hashtag* #*distractinglysexy*, à l'inverse des exemples de *hashtags* soulevés par Husson (2015) tels que la #ThéorieDuGenre, l'utilisateur n'est pas à même d'élucider le problème soulevé de par le second degré du *hashtag* à l'image de cet exemple :

*Illustration 13. Tweet comprenant le hashtag #distractinglysexy*



L'analyse technodiscursive permet de soulever les stratégies élaborées par les usagers de Twitter pour pallier cette incompréhension. Il apparaît que d'autres *hashtags* tels que #*womeninscience* ou #*sexism* ont une fonction de cadrage, c'est-à-dire qu'ils permettent de véhiculer le contexte du *tweet* (Jackiewicz, Vidak, 2014, p. 2042). Essentiellement placés en périphérie, ils ont également une fonction thématique et permettent d'insérer #*distractinglysexy* dans d'autres fils thématiques concernant le sexisme ou l'inclusion de la femme en science. La coprésence de #*timhunt* permet également de contextualiser la controverse en attribuant la paternité des propos à son émetteur, mais aussi de le cibler à travers les *tweets* (voir tableau 9). Outre l'usage d'autres *hashtags* pour contextualiser les *tweets*, l'indexation s'avère également nécessaire afin de saisir le message de l'utilisateur en le lisant dans l'ensemble des *tweets* présents dans le fil thématique. La fonction organisatrice du *hashtag* revêt un triple enjeu. En premier lieu, elle permet de transformer le thème en un *trending topic* (Jackiewicz, Vidak, 2014, p. 2043) grâce à l'accumulation de plusieurs *tweets* dans le fil #*distractinglysexy*.

En deuxième lieu, la fonction d'index permet de structurer les échanges et de créer un « champ problématique » (Julliard, 2016, para. 11). Nous préférons cette expression au « champ de débat » proposé par Thiault (2015, p. 70) qui sous-entend l'existence d'un espace de discussion au sein de la communauté de chercheuses ou entre les deux camps de la controverse. Or d'un côté, les échanges au sein de la communauté se caractérisent davantage comme une succession de points de vue sans interaction (Dumoulin, 2002, p. 148) au regard de l'absence des mentions de compte, marqueur d'appel à la conversation, et du nombre restreint de réponses. De l'autre, une recherche de cooccurrence des *hashtags* #*distractinglysexy* et de #*reinstatetimhunt*<sup>117</sup>, *hashtag* des partisans à la cause de Tim Hunt qui est apparu le 13 juin 2015, ne laisse apparaître que 5 *tweets* fortement positionnés contre la décision des établissements ayant poussés Tim Hunt à la démission, démontrant ainsi que Twitter tend plutôt à « *partitionner les arènes de discussions antagonistes dans Twitter.* » (Julliard, 2016, para. 14). Néanmoins, le *hashtag* permet d'ordonner les *tweets* et de fédérer les usagers de chaque arène autour d'un sujet et par là, de soulever un problème précis auquel chacun peut contribuer.

En dernier lieu, intimement lié aux deux précédents enjeux, à savoir la capacité du *hashtag* à devenir un *trending topic* et à structurer un champ problématique sur un thème donné, l'indexation a constitué un moyen d'influer sur le rapport de force entre les usagers de différentes arènes (Cervulle, Pailler, 2014). En effet, l'usage du *hashtag* #*distractinglysexy* a généré un rapport de force en faveur de la communauté de femmes scientifiques (Cervulle Pailler, 2014, para. 7). Sur la période du 10 juin au 31 décembre 2015, le mouvement de soutien mené par le *hashtag* #*reinstatetimhunt* obtenu 478 *tweets*, à l'inverse, le *hashtag* #*distractinglysexy* a accumulé 11424 *tweets*. À partir de la fonction d'indexation et thématique, plusieurs milliers d'usagers ont rendu visible un problème fédéré autour d'un *hashtag* qui les a mis en relation et qui leur a permis d'exercer un rapport de force contre les usagers dont les opinions divergent :

« Les *hashtags* peuvent ainsi être considérés comme des opérateurs d'intensification discursive, en ce sens qu'ils peuvent faciliter la mise en tension d'énoncés dans le cadre d'un réseau de relations. Cette plateforme permet de produire ou d'amplifier des rapports

---

<sup>117</sup> Lien de la recherche de cooccurrences des *hashtags* #*distractinglysexy* et #*reinstatetimhunt* : [https://twitter.com/search?q=\(%23distractinglysexy%20AND%20%23reinstatetimhunt\)%20until%3A2015-12-31%20since%3A2015-06-12&src=typed\\_query](https://twitter.com/search?q=(%23distractinglysexy%20AND%20%23reinstatetimhunt)%20until%3A2015-12-31%20since%3A2015-06-12&src=typed_query) (consulté le 5/05/2021)

d'affection en rendant tangibles et visibles des forces habituellement disséminées dans le champ social. » (Cervulle, Pailler, 2014, para. 12).

En convoquant Cervulle et Pailler (2014), nous constatons que le *hashtag* a permis aux usagers de Twitter l'ayant utilisé d'exercer une pression sur la *University London College* ou sur la *Royal Society* de manière volontaire puisque l'analyse thématique démontre que le mouvement ne cible pas les deux instances :

« Appréhender les réseaux sociaux numériques comme le lieu de rapports d'affection<sup>118</sup> permet de considérer que les échanges en leur sein dessinent des lignes de tension et de partage aussi bien au niveau des sociabilités que des discours. Les messages qui y circulent visent des publics imaginés sur lesquels les usagers exercent une force, que ce soit de façon directe et volontaire ou non » (Cervulle, Pailler, 2014, para. 7).

#### **6.1.5 Forme mobilisationnelle native de Twitter : l'agrégation des actions individuelles et absence de coordination**

À l'issue de l'analyse parallèle, d'un côté, du corpus de *tweets* contenant les mentions de compte de la *@royalsociety* et *@connie\_stlouis*, et de l'autre, du corpus de *tweets* portés par le *hashtag* *#distractinglysexy*, il nous a semblé intéressant de relever leurs différentes caractéristiques classées en des thématiques qui ont émergé au fil de l'analyse :

---

<sup>118</sup> Les auteurs définissent l'affection comme le fait d'exercer une pression dans un rapport de force (Cervulle, Pailler, para. 7).

Tableau 20. Tableau synthétique des trois corpus

	Usage @royalsociety et @connie_stlouis		Usage #distractinglysexy
<b>Objectif</b>	Connie St-Louis : mettre une femme à la présidence de la Royal Society	Autres usagers de Twitter : Attente réaction plus stricte de la Royal Society Retrait Tim Hunt de la Royal Society	Dénoncer le sexisme dans le milieu scientifique
<b>Cible</b>	Royal society, Tim Hunt		Indéfini
<b>Registres</b>	Polémique, accusation, dénonciation		Humoristique, polémique
<b>Forme</b>	Désorganisée Conversation Agrégations d'actions individuelles		Fédérée autour du <i>hashtag</i> Indexation Agrégations d'actions individuelles
<b>Arguments</b>	Ad hominem		Cadrage

Si nous ne revenons pas sur les arguments et les registres qui ont déjà été développés *supra* et dont le lien avec la visibilité de la controverse a été établi, il nous semble en revanche intéressant de nous pencher sur les objectifs, les cibles et la forme des deux controverses qui tendraient à expliquer la visibilité du cadre interprétatif de Connie St-Louis et à questionner la réelle résolution de la controverse.

Le mouvement mené à l'encontre de Tim Hunt sur Twitter épouse les nouvelles caractéristiques des mobilisations en ligne. Le point le plus important de la mobilisation développée sur Twitter réside dans l'« agrégation des actions individuelles » (Badouard, 2013, p. 92), un élément partagé par les *tweets* mobilisant @royalsociety, @connie\_stouis et #distractinglysexy. Chaque usager du RSN a contribué à l'édification de la contestation au moyen de *tweet*, de *retweet* et de réponse. Les actions menées sont caractérisées par une faible organisation et coordination du mouvement et une plus grande autonomie des individus qui y participent (Flanagin et al., 2006, p. 41). Les configurations techniques de Twitter permettent aux usagers d'intégrer à leur guise la masse de voix en publiant un *tweet*. Ainsi, la contribution personnelle se fonde alors dans un « nous » qui devient une entité « *multiple, labile et confuse* » (Akrich, Méadel, 2007, p. 149). De fait, au même titre que les listes de diffusion qui sont l'objet d'analyse des auteurs, l'originalité de la forme d'engagement sur Twitter réside dans un engagement souple, une adhésion limitée et informelle ainsi qu'une identité collective et un projet politique pas défini.

L'assemblage de toutes ces voix a formé un collectif dont le sentiment d'appartenance est cependant discutable :

« La principale spécificité des actions collectives en ligne a justement trait au fait qu'elles peuvent être le fruit d'individus n'ayant qu'une conscience très restreinte de leur appartenance à un collectif » (Badouard, 2013, p. 92).

Twitter a permis à un collectif d'utilisateurs de se former sans pour autant qu'un sentiment d'appartenance en émane comme l'ont affirmé les enquêtés. Nous lions cette idée à l'absence de coordination aux prémices de la controverse. En effet, une lecture des *tweets* de l'instigatrice, Connie St-Louis, du compte ayant lancé le *hashtag* #*distractinglsexy*, The Vagenda Magazine, ainsi que des participants à la controverse tend à montrer que les objectifs sont nombreux et n'ont pas été clairement énoncés par les précurseurs de la controverse. Alors que Connie St-Louis avait relayé une pétition pour élire une femme à la tête de la *Royal Society*<sup>119</sup> bien après son premier *tweet*, une très faible part d'utilisateurs de Twitter ayant utilisé la mention de compte de @connie\_stlouis et la @royalsociety ont suggéré le retrait de Tim Hunt de toutes les institutions où il occupait une place. Une recherche des termes associés au champ lexical du renvoi a été menée sur un corpus de 1331 tweets mentionnant les comptes de @royalsociety et @connie\_stlouis du 9 au 12 juin<sup>120</sup> et en démontre une faible occurrence :

*Tableau 21. Faible occurrence du champ lexical du renvoi*

Termes	Occurrences
Kick out	5
Expel	8
Remove	3

De plus, le *tweet* de The Vagenda Magazine, à l'origine du *hashtag* #*distractinglysexy*, bien qu'il permette d'organiser le mouvement par une consigne claire, n'affiche pas d'objectif

---

<sup>119</sup> Connie St-Louis [@connie\_stlouis]. (09/06/2015). @royalsociety My response is below @carlzimmer @edyong209 @deborahblum @russellcris @ivanoransky #WCSJ2015. [Tweet] Twitter. [https://twitter.com/connie\\_stlouis/status/608308737380630528](https://twitter.com/connie_stlouis/status/608308737380630528) (consulté le 16/05/2021)

<sup>120</sup> Le 12 juin 2015 correspond au jour auquel Tim Hunt s'est retiré de la Royal Society, dernière institution dont il n'avait pas encore été déchu.

explicite. Cette observation est à mettre en lien avec les entretiens menés auprès des usagers ayant utilisés le *hashtag*. Une enquêtée exprime avoir participé à la controverse pour mettre au jour les préjugés existants sur les femmes et insiste à plusieurs reprises durant l'entretien sur le fait qu'elle ne souhaitait pas que Tim Hunt perde son travail :

*« I don't think I would say it's a movement, more just an awareness that there is some kind of implicit bias that people have to deal with. [...] Personally, I didn't intend for anyone to lose a job over that. I don't think that was, that was not at all my goal. It was more just to highlight the issue »* (T3, enseignante-chercheuse en Biologie, Sydney, 25/05/2018).

Et un autre usager de Twitter, ayant lui aussi utilisé le *hashtag* #*distractinglysexy*, d'estimer que le mouvement est devenu un « lynchage public » auquel il ne souhaitait pas prendre part :

*« The only thing I would want to mention is, I remember feeling afterwards - I remember worrying afterwards that I'd maybe been involved in some kind of public shaming of a vulnerable old man, who'd made some clumsy comments. [...] But I have to say, I'm a lot more thoughtful than I used to be about large groups of people criticizing other people on the internet. »* (T1, enseignant-chercheur en Géographie, Manchester, 25/05/2018).

L'agrégation des actions individuelles mêlée aux différents objectifs ont entretenu la confusion entre le mouvement féministe conduit par #*distractinglysexy* et celui mené en parallèle avec la mention du compte @royalsociety et @connie\_stlouis. De ce fait, l'amoncellement de toutes les revendications n'a pas été unifié dans les intentions, les arguments et les revendications, ce qui caractérise également cette nouvelle forme de mobilisation comme le soulève Akrich et Méadel (2007) : « les membres adhèrent à une identité collective commune, à laquelle ils se réfèrent lorsqu'ils disent « nous » [...]. Ce « nous » n'est pas monolithique : les dissonances sont admises et même parfois sollicitées » (*ibid.*, p. 148).

En somme, les agrégations des actions individuelles n'ont pas permis à l'instigatrice de la controverse, Connie St-Louis, d'atteindre son objectif initial. Les usagers ayant mobilisé les mentions de compte de @connie\_stlouis et @royalsociety ont agi à l'image d'une foule portée par une émotion collective (Quéré, 2012, p. 159), au regard du registre polémique vu *supra*.

Ces émotions collectives ont stimulé et conforté leur position contre Tim Hunt jusqu'à destitution de tous ses postes. Un enquêté, ayant recouru à la mention des comptes, minimise la perte des postes de Tim Hunt :

*« If he'd said sorry, I think he would have remained in the position. Now, don't forget he'd already retired. This is an emeritus position he was in. He did not lose his job over this. He was already 70 and retired »* (T2, enseignant contractuel de Physique, Canada, 30/05/2018).

Ainsi, la régulation de la controverse est aussi vouée à questionnement dans la mesure où la première phase de normalisation (Chateauraynaud, 2011) s'est amorcée par le retrait de Tim Hunt de la Royal Society, ce qui n'était pas la visée de Connie St-Louis si nous nous référons à ses *tweets*. Cela est dû à la dispersion des objectifs sur Twitter du fait de la communication horizontale qui s'y opère (Stenger, Coutant, 2011, p. 13). En dépit de cela, l'agrégation des actions individuelles a permis une forte visibilité de la controverse. L'usage du *hashtag*, à l'image du lien hypertexte analysé par Badouard (2013), a structuré le mouvement autour d'une scène et a constitué *« le mécanisme agrégateur qui donne forme à l'action en intégrant des activités individuelles à un projet collectif »* (Badouard, 2013, p. 113).

## 6.2 Twitter, espace d'expression des définisseurs primaires et amplificateur des engagements préexistants

Les résultats de l'analyse interprétative du discours des enquêtés combinée à l'analyse thématique de 149 articles d'information, sur la période du 9 juin au 31 décembre 2015, nous a permis de mettre au jour des résultats importants que nous proposons de dérouler en deux sous-parties. Pour rappel, le corpus d'entretiens se compose comme suit :

Twittos	Profil	Position dans la controverse
Twitto 1 (T1)	Manchester, enseignant géographe à l'université	Contre les propos de Tim Hunt
Twitto 2 (T2)	Canada, physicien	Contre les propos de Tim Hunt
Twitto 3 (T3)	Sydney, enseignante-chercheuse à l'université	Contre les propos de Tim Hunt



Twitto 4 (T4)	Londres, sociologue à l'université	En défense de Tim Hunt
---------------	------------------------------------	------------------------

D'un côté, nous développerons le résultat selon lequel le capital social (Bourdieu, 1980) et la qualité d'expertise des acteurs ont été essentiels dans l'émergence et les relances de la controverse. De l'autre, nous verrons que Twitter a activé la contribution d'individus ayant des convictions sur le sexisme et sur le féminisme qui préexistaient à la controverse.

### 6.2.1 Twitter, espace de reprise des discours des définisseurs primaires

L'analyse des articles d'information fait émerger le rôle important de la crédibilité de la source. Il s'est avéré que l'écriture du *tweet* instigateur de Connie St-Louis a été élaborée en concertation avec deux autres enseignants et journalistes scientifiques présents au toast à savoir Deborah Blum et Ivan Oransky<sup>121</sup>. Ainsi, l'émergence de la controverse dans les médias d'information s'explique, en partie, par la crédibilité de l'information comme en témoigne les extraits des deux premiers articles instigateurs parus le 9 juin 2015 :

« *Though his [Tim Hunt] comments were not recorded, several science journalists created a "post-hoc transcript," Ivan Oransky, co-founder of the Retraction Watch blog and editorial director of MedPage Today, told BuzzFeed News by email. Another journalist who was there, Connie St Louis, who directs the science journalism program at City University, London, then tweeted the unofficial transcript* » (Buzzfeed, 09/06/2015)<sup>122</sup>.

« *Maybe lady scientists just can't take a joke? Not so, tweeted prominent science writer Deborah Blum, who wrote that Hunt doubled down when she asked him about his comments. "I was hoping he'd say it had been a joke. But he just elaborated. Sigh."* Blum tweeted » (The Daily Beast, 09/06/2015)<sup>123</sup>.

<sup>121</sup> Blum, D. (16/06/2015). Sexist Scientist: I Was Being 'Honest'». *The Daily Beast*. <https://www.thedailybeast.com/sexist-scientist-i-was-being-honest> (consulté le 9/05/2021).

<sup>122</sup> Ferguson, C. (09/06/2015). Nobel Prize Winner Makes Shockingly Sexist Remarks At Journalism Meeting. *Buzzfeed*. <https://www.buzzfeednews.com/article/catferguson/nobel-prize-winner-is-a-sexist> (consulté le 9/05/2021).

<sup>123</sup> Zadrozny, B. (09/06/2015). Nobel prize winner calls lady scientists crybabies. *The Daily Beast*. <https://www.thedailybeast.com/nobel-prize-winner-calls-lady-scientists-crybabies> (consulté le 9/05/2021)

Les médias ont rapporté le cadre interprétatif de Connie Saint-Louis, d'Ivan Oransky et de Deborah Blum<sup>124</sup> en leur qualité de « journaliste » et donc de confrères. Cela démontre que Twitter est avant tout un espace dans lequel les journalistes récupèrent l'information des « définisseurs primaires » que Neveu (2019) définit comme suit : « la notion suggère que, dans tout domaine de la vie sociale, existent de facto des sources particulièrement accréditées, à cause de leur représentativité, de leur statut institutionnel. » (Neveu, 2019, p. 57). Ce résultat est conforté par le repérage des actants dans les articles d'information qui démontre que, durant la phase d'émergence de la controverse, les sources convoquées sont des experts dans le domaine scientifique, faisant ainsi preuve d'autorité (Anstead, Chadwick, 2017, p. 7), au regard de la nomination des sources par les journalistes :

*Tableau 22. Qualification des actants par média*

Média d'apparition	Nom de l'actant	Noms/titres employés	Nombre d'apparitions avant le 10/06/2015
The Times	Uta Frith	Neuroscientifique ( <i>tweet</i> )	14 articles
The Telegraph	Jennifer Rohn	Biologiste cellulaire	2 articles
BBC	Imran Khan	Directeur général de l'association scientifique britannique	1 article
The Independent	Jean-Pierre Bourguignon	Président de European Research Council	Aucun
The Independent	Helen Wollaston	Directrice Wise (campagne qui promeut femmes science)	1 article
Channel 4	Kate Devlin	Enseignante-chercheuse en Informatique	2 articles (The Conversation)
Channel 4	Dorothy Bishop	Neuropsychologue, membre de la Royal Society	25 articles (The Guardian, Daily Mail, BBC, etc.)
Daily Mail	Anne Glover	Ancienne conseillère scientifique du président de la Commission Européenne	Aucun

Par ailleurs, nous avons approfondi notre recherche sur les actants afin de savoir si ces derniers avaient déjà été sollicités ou mentionnés avant la controverse par les médias qui les ont cités. Il s'avère que quatre d'entre eux ont déjà été interrogés et cités par le média d'apparition ou ont

<sup>124</sup> Sur le site de The Daily Beast, Deborah Blum est présentée comme la directrice d'un programme en journalisme scientifique et rédactrice en chef du magazine Undark. <https://www.thedailybeast.com/author/deborah-blum> (consulté le 9/05/2021)

déjà écrit pour celui-ci. Deux d'entre eux, interrogés par Channel 4, sont familiers des journalistes puisqu'ils sont apparus au moins deux fois sur la scène médiatique.

L'interdépendance entre les journalistes et les sources expertes (re)connues de ces derniers réduit la pluralité des opinions sur la scène médiatique dans la mesure où ces derniers fournissent de l'information en leur qualité d'expert (Anstead, Chadwick, 2017, p. 22). L'idée n'est pas de dire que les experts scientifiques ont ici utilisé leur autorité pour asseoir leur cadre interprétatif, dans la mesure où les articles indiquent que ce sont les journalistes qui les ont interrogés, mais plutôt de dire qu'en raison de leur expertise et de leur qualité de sources officielles qu'ils ont construites avant l'émergence de la controverse, les médias s'orientent naturellement vers eux comme le propose Neveu (2019) pour qui « les routines journalistiques poussent la presse à chercher d'abord l'information vers ces sources, qui disposent à partir de là du pouvoir de « définir » la situation, de la « cadrer » » (Neveu, 2019, p. 61).

Nous allons voir qu'à l'inverse, des acteurs scientifiques et académiques ont utilisé leur qualité de sources officielles et leur capital social (Bourdieu, 1980) pour imposer leur cadre interprétatif et par voie de conséquence, pour relancer la controverse.

### **6.2.2 La contribution des acteurs scientifiques et académiques dans la relance de la controverse**

Le repérage des actants et leurs qualifications (Greimas, 2002 ; Adam, 1996) joints à l'analyse de la reprise des arguments (Chateauraynaud, 2011) démontrent que des acteurs académiques et scientifiques ont permis de maintenir la nouvelle dynamique argumentative après la première phase de la controverse, à partir du 13 juin 2015. L'intervention d'acteurs scientifiques et politiques en faveur de Tim Hunt a été relevée au travers de l'analyse des actants dans les articles d'information :

*Tableau 23. Date du début et de fin d'apparition des acteurs scientifiques et politiques*

<b>Actants – qualificatifs</b>	<b>Date – type – média d'apparition</b>	<b>Nombre de reprises – date de fin</b>
Ottoline Leyser – Biologist Professor	13 juin 2015 – interview – The Guardian	8 fois – 19 décembre 2015
Athene Donald – Professor Dame, the physicist	13/17 juin 2015 – interview/lettre – The Guardian/The Times	14 fois – 19 décembre 2015
Boris Johnson – The Mayor of London	14 juin 2015 – Tribune – The Telegraph	23 fois – 19 décembre 2015

Brian Cox – Scientist, broadcaster prof	16 juin 2015 – émission – BBC radio 4's	25 fois – 19 décembre 2015
Richard Dawkins – Professor, scientist	19 juin 2015 – lettre – The Times	19 fois – 19 décembre 2015
Jonathan Dimbleby – broadcaster, writer, UCL fellowship	30 juin 2015 – interview – The Times	13 fois – 19 décembre 2015

Ces derniers, nommés par leur statut et leur profession, profitent de leur autorité et leur statut de « sources officielles » pour faire valoir leur point de vue en qualité d'actant individuel et de dénonciateur (Boltanski, 1990). Il est à noter que ces acteurs accèdent à la scène médiatique par différents moyens. En tout cas, cela s'est avéré efficace du point de vue de la présence des actants dans les articles d'information et de la reprise de leurs arguments qui perdurent jusqu'en décembre 2015. Le résultat de l'analyse quantitative des 152 articles qui composent le corpus médiatique qui s'étend du 9 juin au 19 décembre 2015 conforte ce résultat. Après avoir sectionné notre corpus en cinq phases, nous avons analysé l'évolution de la présence des mots sur *Hyperbase*. Cette méthode permet d'observer la baisse ou la hausse de la fréquence de certains mots. Il s'avère que des mots comme « *joke* » et « *shaming* » apparaissent de plus en plus dans le corpus médiatique au fil du temps. Ces mots réfèrent aux propos de Tim Hunt qualifiés de « blagues<sup>125</sup> » ou encore du mouvement sur Twitter qualifié par les partisans de Tim Hunt d'« humiliation publique<sup>126</sup> » :

*Tableau 24. Évolution des mots en progression et en régression dans les articles d'information*

Mots en progression			Mots en régression		
Mots	Fréquence	Coefficient	Mots	Fréquence	Coefficient
joke	126	+ 0.844	remarks	331	- 0.993
new	50	+ 0.843	72	78	- 0.977
earlier	43	+ 0.841	single	52	- 0.976
past	33	+ 0.841	met	27	- 0.971
voices	12	+ 0.829	favour	21	- 0.967
shaming	11	+ 0.829	space	9	- 0.951
student	38	+ 0.826	winner	100	- 0.948

<sup>125</sup> Pearson, A. (30/06/2015). Allison Pearson: Sir Tim's speech was a joke. Reinstatement him. *The Telegraph*. <https://www.telegraph.co.uk/news/features/11707852/Allison-Pearson-Sir-Tims-speech-was-a-joke.-Reinstatement-him.html> (consulté le 10/05/2021)

<sup>126</sup> Meredith, F. (21/06/2015). The shaming of Nobel laureate Tim Hunt is no feminist triumph. *The Irish Times*. <https://www.irishtimes.com/opinion/fionola-meredith-the-shaming-of-nobel-laureate-tim-hunt-is-no-feminist-triumph-1.2256279> (consulté le 10/05/2021)

became	19	+ 0.826	tears	34	- 0.948
misogynistic	10	+ 0.824	stand	30	- 0.946

Une analyse plus approfondie du type et du contenu des arguments, typologies reprises chez Breton (2009) et Idelson (2017), montre que les arguments sont néanmoins hétérogènes. Nous avons relevé les trois cadrages les plus significatifs en matière de fréquence, de reprise et « d'intensité argumentative » (Chateauraynaud, 2011, p. 118) : 1) au travers d'un argument de cadrage et d'autorité, par le témoignage, des personnalités scientifiques, comme Dame Athene Donald et Pr. Ottoline Leyser, attestent que Tim Hunt a encouragé, formé et encadré des jeunes femmes scientifiques durant leurs thèses et leurs postdoctorats, elles estiment par ailleurs que répondre sous l'émotion ne permet de régler le problème lié à l'inclusion des femmes en science<sup>127</sup>, 2) Boris Johnson, qui était alors maire de Londres, certifie l'existence des différences émotionnelles entre homme et femme au travers d'un argument d'autorité, puisqu'il y reprend une étude<sup>128</sup>, 3) Richard Dawkins, suivi par Brian Cox, effectue une analogie entre les faits qui se sont déroulés et une chasse aux sorcières par la « police académique » et dénonce l'effet de meute sur Internet à l'encontre d'un scientifique distingué<sup>129</sup> qui selon lui témoigne de la misère humaine et déploie également des arguments *ad hominem* sur la fonction et les apports de Tim Hunt en science.

En dépit de l'hétérogénéité des arguments, leur addition constitue un socle collectif qui permet d'éprouver les arguments de Connie St-Louis et de tenter d'inverser le rapport de force (Chateauraynaud, 2011) dans la mesure où les arguments en soutien à Tim Hunt croissent durant la deuxième phase de la controverse, le 13 juin 2015, et prédomine la scène médiatique à partir de la troisième phase, c'est-à-dire le 21 juin 2015. Cependant, ce résultat doit être mis

<sup>127</sup> The Times. (17/06/2015). Sir Tim Hunt and the response of academia. Did University College London, in particular, over-react to the comments made by the Nobel laureate ?. *The Times*. <https://www.thetimes.co.uk/article/sir-tim-hunt-and-the-response-of-academia-70wrb3107lk> (consulté le 11/05/2021)

<sup>128</sup> Johnson, B. (14/06/2015). Male and female are different: hardly earth-shattering news. *The Telegraph*. <https://www.telegraph.co.uk/news/society/11674257/Male-and-female-are-different-hardly-earth-shattering-news.html> (consulté le 11/05/2021) (consulté le 11/06/2021)

<sup>129</sup> Hernandez, C. (19/06/2015). Sexism row professor was a victim of a 'baying witch-hunt by the thought police' says Prof Richard Dawkins as he leaps to Sir Tim Hunt's defence. Daily Mail. <https://www.dailymail.co.uk/news/article-3131111/Sexism-row-professor-victim-baying-witch-hunt-says-Dawkins.html> (consulté le 11/06/2021)

en lien avec le rôle des journalistes en tant qu'actant au sein de cette controverse (voir *supra*, 6.3.1) afin de montrer le jeu d'alliance qui s'est opéré entre professionnels de l'information et personnalités scientifiques et académiques dans la relance de la controverse.

### **6.2.3 L'importance des représentations sociales individuelles et de l'expérience personnelle dans la participation à la controverse sur Twitter**

L'analyse discursive des entretiens semi-directifs que nous avons conduits auprès de quatre usagers de Twitter ayant participé à la controverse fait émerger l'importance des représentations sociales, définies comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 2003, p. 53), qui préexistaient à la controverse. La perception et l'interprétation de la réalité ont influé sur les communications sociales des usagers de Twitter (*ibid.*).

Un enquêté qui a émis un *tweet* contenant le *hashtag* #distractinglysexy en soutien aux femmes scientifiques, a toujours été intéressé par le problème de l'inclusion des femmes dans le domaine scientifique. Il considère à ce titre le domaine scientifique comme un « territoire difficile » pour les femmes. De ce fait, sa participation va au-delà de cette controverse puisqu'elle implique la condition des femmes en science en Grande-Bretagne :

*« I think it's always useful to call people out on things they say that aren't appropriate or useful, but my main concern is inclusion in science, and really, the problems at least here in the UK, run deeper than unhelpful comments by retiring professors. »* (T1, enseignant-chercheur en Géographie, Manchester, 25/05/2018).

Cependant, les représentations sociales individuelles se détachent des représentations collectives, les premières ont une propension à fluctuer (Moscovici, 2003, p. 81). En ce sens, nous soumettons que les expériences personnelles ont conduit nos enquêtés à prendre position dans la controverse. Un usager qui s'est positionné contre les propos de Tim Hunt affiche des représentations sociales nourries par ses expériences professionnelles et personnelles. Ce dernier nous livre les raisons de sa participation sur Twitter à travers des arguments d'autorité, notamment celui du témoignage personnel (Breton, 2009) :

*« When I teach my engineering students, it is very biased towards men. It is 80:20 men to women, and so, one of the things I am absolutely determined to make sure is that everybody gets treated equally. Certainly, this idea of segregating the sexes in labs, which is one of the things that he proposed, I thought was just totally unacceptable on a professional level. Also on a personal level because my wife who is a PhD physicist as well - we met in a lab. So, from a personal point of view it was wrong as well » (T2, enseignant contractuel de Physique, Canada, 30/05/2015).*

Les commentaires de Tim Hunt entrent en contradiction avec ses représentations sociales, ce qui l'a conduit à réagir sur Twitter, espace dans lequel il estime pouvoir agir sur le problème de l'inclusion des femmes :

*« All I can do is make sure that I try and treat people equitably when they're in my classes, and also try and make comments on social media when I feel it's necessary to redress any imbalances in gender representation in the sciences which is still not great, particularly at senior levels » (T2, enseignant contractuel de Physique, Canada, 30/05/2015).*

À l'inverse, les différentes expériences personnelles vécues par l'une de nos enquêtés l'a positionnée non pas spécifiquement pour Tim Hunt mais contre les lignes de division que créent des féministes à l'égard d'hommes et de femmes ne partageant pas les mêmes discours. Une usagère ayant émis un commentaire en soutien à Tim Hunt, fait part de nombreuses expériences personnelles qui ont motivé sa contribution parmi lesquelles une opposition de féministes contre l'une de ses collègues universitaires :

*« [...] my friend is an academic in Law an she is currently at the London School of Economics. She published a paper on rape and made a very difficult argument about rape and law. She then had a lot of feminists attacking us for making the argument and doing the research that she did. She took part in a public debate at her university, and feminist academics argued that the debate shouldn't be allowed to happen, and that she should lose her job. To me it's such an outrage. [...] They called her a "rape-apologist" and it was just disgusting. Absolutely. I think very few things make me as angry as that » (T4, sociologue, Londres, 14/02/2018).*

Elle explique que des féministes britanniques ont tenté de faire perdre la position d'une universitaire de son entourage en l'accusant d'encourager la culture du viol. Cette expérience vécue *a priori* et similaire à la controverse de Tim Hunt a forgé sa position contre un mouvement féministe qu'elle qualifie de « contemporain ». L'enquêtée présente également des convictions personnelles en faveur de la liberté d'expression :

*« Politically I'm for a long time being very concerned about free speech and also critical of contemporary feminism. So, in a way, the Tim Hunt thing, it was - I was very alert to that when it happened because it seemed to me to bring together those two tendencies. »*  
(T4, sociologue, Londres, 14/02/2018).

Ainsi, elle rapporte avoir émis un *tweet*, qu'elle qualifie plutôt de « réponse », en signe de désaccord et de contestation envers des *tweets* qui critiquaient des propos de Tim Hunt auxquels elle n'adhère pas. Sans prétendre à une généralisation de ce résultat, nous concluons que confronté à cette controverse, Twitter a réactivé les représentations sociales préexistantes des usagers que nous avons interrogés. La participation à la controverse des usagers et le contenu de leur *tweet*, en faveur ou en défaveur des propos de Tim Hunt et du mouvement engagé par Connie St-Louis, sont la conséquence de leurs représentations sociales et de leurs opinions politiques (Ratinaud et al., 2019, p. 203), elles-mêmes forgées par leur expérience personnelle.

### **6.3 Traitement médiatique à dominante nationale de l'information**

Afin de comprendre la manière dont les journalistes se sont saisis de la controverse et l'ont médiatisée, nous avons entrepris une analyse thématique de 149 articles d'information en date du 8 juin au 31 décembre 2015 et une analyse discursive d'un entretien semi-directif auprès d'une journaliste française. Des échanges par mail auprès de deux journalistes britanniques viennent également compléter ce corpus. Le tableau suivant présente les journalistes que nous avons interrogés :



Journalistes	Journal d'appartenance
Journaliste 5 (J5)	<i>Courrier International</i>
Journaliste 6 (J6)	<i>The Guardian</i>
Journaliste 7 (J7)	<i>The Times</i>

De prime abord, il apparaît que la controverse a été traitée à travers le monde et qu'elle a donc profité d'une couverture internationale. En effet, des rédactions situées en France, aux États-Unis, au Canada ou en encore en Inde ont médiatisé le cas. Un premier comptage nous a permis de voir que 34 médias d'information sur 44 sont des médias extranationaux. Cependant, une analyse de la répartition du nombre d'articles par média d'information démontre que 69% des articles ont été rédigés par les médias britanniques dont les sites de *Daily Mail*, *The Times*, *The Guardian*, *The Telegraph* ou encore de *The Independent* comme en témoigne le graphique suivant :

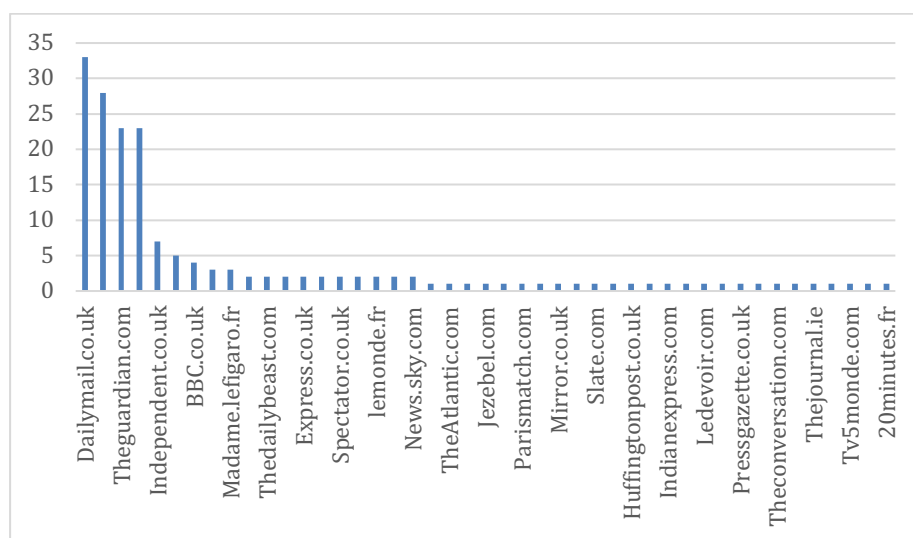


Figure 13. Répartition du nombre d'articles sur la controverse de Tim Hunt par média

Cela atteste d'un traitement fréquent de la controverse par les médias britanniques et à l'inverse, d'un traitement ponctuel des médias extranationaux. Partant de là, nous montrerons que l'enjeu de la proximité est un facteur déterminant dans le traitement de la controverse et des pratiques des journalistes britanniques qui en découlent puis nous verrons dans un second temps que l'effet de suivisme et la ligne éditoriale sont des facteurs explicatifs du traitement volatile de la controverse et de la reprise des arguments de Connie St-Louis par les médias extranationaux.

### **6.3.1 Traitement durable de la controverse par les médias nationaux : « rôle actantiel », travail d'investigation et enjeu de la proximité**

À partir d'une analyse thématique (Bardin, 2013) des 149 articles d'information sur la période du 9 au 31 décembre 2015, d'une analyse d'entretiens et de questionnaires auprès de trois journalistes présentés *supra*, et d'une analyse quantitative des termes en progression et en régression des mots dans le corpus d'information à l'aide du logiciel *Hyperbase*, nous allons nous pencher sur le résultat selon lequel le sujet est largement traité par les journalistes britanniques. Un repérage des sources explicites dans les articles d'information nous a permis de dresser une liste de sources mobilisées dans l'ensemble des médias britanniques. Les journalistes ont eu recours à Twitter, la reprise des confrères, à des dépêches, à des lettres adressées à leur rédaction, à des interviews et à des investigations.

Nous avons ensuite entrepris un repérage des sources mobilisées par phase. Plusieurs méthodes de collecte de l'information ont été opérées par les journalistes britanniques avec une propension au recours aux *tweets* durant la première phase qui s'étale du 9 au 12 juin 2015. Les *tweets* relayés présentent un cadrage contre les propos jugés sexistes de Tim Hunt. Toutefois, il apparaît également qu'au début de cette controverse des interviews ont été réalisées, dont une importante interview de Tim Hunt par la BBC radio 4, en matière de reprise dans les articles, et d'autres interviews moins visibles avec pour objectif d'interroger des sources afin de commenter l'actualité en qualité de scientifiques et d'académiciens.

Ensuite, l'analyse par phase des sources mobilisées par les journalistes britanniques et dans le monde révèle qu'à partir de la deuxième phase de la controverse, qui débute le 13 juin 2015, ces derniers délaissent Twitter en faveur de sources plus traditionnelles à l'instar des interviews d'acteurs ou des courriers des lecteurs :

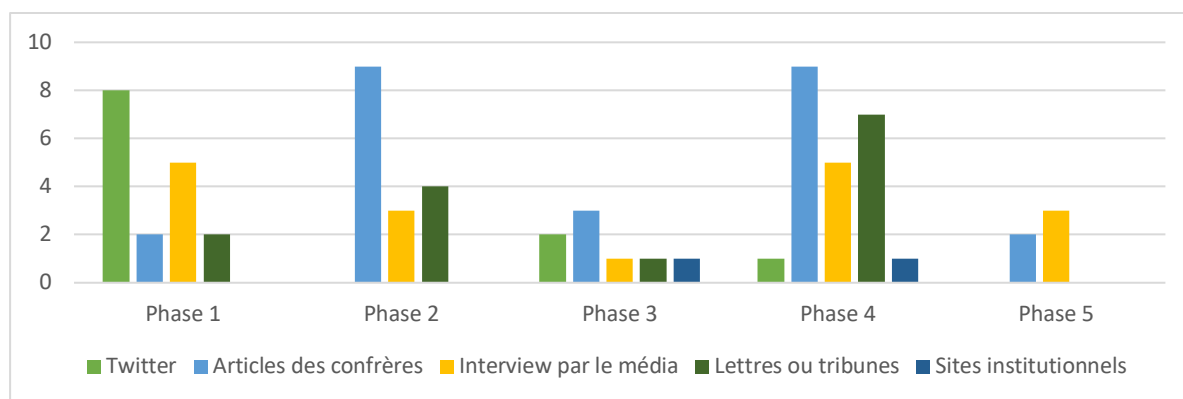


Figure 14. Répartition des sources mobilisées par les journalistes par phase

Par ailleurs, à partir du 13 juin, 85% des articles ont été rédigés par des médias britanniques. Pour rappel, à cette date, la dynamique argumentative de la controverse s'est inversée au profit d'arguments de soutien en faveur de Tim Hunt dans les articles d'information. Ces deux éléments corrélés nous amènent à constater qu'un suivi essentiellement local de la controverse s'est opéré après la phase passée de l'émergence.

À partir de la deuxième phase, un repérage des sources nous montre que les articles sont uniquement alimentés par des interviews et par le travail d'investigation des médias britanniques :

Tableau 25. Sources des médias à partir du 13/06/2015

Média	Sources
<i>The Guardian</i>	Interview Tim Hunt Éditorial acteurs (e.g : Connie St-Louis, Pr. Athene Donald) Lettres adressées au média (e.g : Pr. Ottoline Liser)
<i>The Telegraph</i>	Twitter Tribune (Dr. Jennifer Rohn, le maire Boris Johnson), Interview (e.g : Dame Valerie Beral)
BBC radio 4	Interview (Tim Hunt, Pr. Brian Cox)
<i>The Times</i>	Lettres des académiciens scientifiques (e.g : Pr. Richard Dawkins, David Lamming) Interview (e.g : membres UCL) Investigation (transcription propos Tim Hunt)
<i>The Daily Mail</i>	Twitter Dépêches (Press associated) Investigation (CV en ligne de Connie St-Louis) : site Internet, journaux papier, mail Interview (e.g : Mary Collins)

Deux interviews majeurs ont été réalisés par *The Guardian*<sup>130</sup> par la BBC radio 4. L'entretien de *The Guardian* relance la controverse (Chateauraynaud, 2011) puisqu'elle permet à Tim Hunt de donner ses arguments. Sa reprise est importante car les arguments de Tim Hunt sont présents dans 11 articles jusqu'au 18 décembre 2015, de plus, l'interview amorce l'entrée de nouveaux acteurs scientifiques et académiques en soutien à l'intéressé.

Outre les interviews, nous avons également relevé au travers d'indices, tels que la présence du nom et de la signature en fin de courrier, que *The Times*<sup>131</sup> a reçu de nombreuses lettres d'académiciens et scientifiques, de même que *The Guardian* également mais dans une moindre mesure. Les courriers adressés aux médias proviennent uniquement d'académiciens et scientifiques britanniques. Nous soulevons ici l'importance géographique, de par le fait que seuls les scientifiques britanniques s'impliquent dans la controverse, après la phase d'émergence, et que ces derniers se dirigent naturellement vers les médias britanniques pour faire valoir leur position.

Des tribunes révèlent également la composition des sources. Des scientifiques et académiciens britanniques accèdent directement à la scène médiatique pour y diffuser leurs arguments dans *The Guardian* et *The Telegraph*, à l'image de Connie St-Louis<sup>132</sup> ou de Pr Athene Donald<sup>133</sup>, dont une recherche approfondie nous a permis de constater qu'elles ont déjà publié sur le site de *The Guardian*.

Enfin, nous avons constaté que *The Times* et *The Daily Mail* ont entrepris des investigations qui ont permis de relancer la controverse. Pour mener à bien sa recherche<sup>134</sup>, *The Daily Mail* a

---

<sup>130</sup> Mckie, R. (13/05/2015). Interview. Tim Hunt: 'I've been hung out to dry. They haven't even bothered to ask for my side of affairs'. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/science/2015/jun/13/tim-hunt-hung-out-to-dry-interview-mary-collins> (consulté le 7/06/2021)

<sup>131</sup> The Times. (17/06/2015). Sir Tim Hunt and the response of academia. <https://www.thetimes.co.uk/article/sir-tim-hunt-and-the-response-of-academia-70wrb31071k> (consulté le 7/05/2021)

<sup>132</sup> Profil Connie St-Louis. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/profile/connie-st-louis> (consulté le 31/05/2015)

<sup>133</sup> Profil Athene Donald. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/profile/athene-donald> (consulté le 31/05/2015)

<sup>134</sup> Guy Adams est l'auteur d'un article qui soulève des erreurs présentes sur le CV en ligne de Connie St-Louis. Adams, G. (27/06/2015). A very flawed accuser: Investigation into the academic who hounded a Nobel Prize winning scientist out of his job reveals troubling questions about her testimony. *Daily Mail*. <https://www.dailymail.co.uk/news/article-3141158/A-flawed-accuser-Investigation-academic-hounded-Nobel-Prize-winning-scientist-job-reveals-troubling-questions-testimony.html> (consulté le 7/05/2021)

multiplié ses sources en recourant à la fois à un site Internet, à la lecture d'archives de journaux papier et au contact par mail. De son côté, le journaliste de *The Times* que nous avons interrogé, auteur de près d'une vingtaine d'articles sur la controverse de Tim Hunt, raconte avoir entrepris plusieurs méthodes de collecte d'information. Il mentionne avoir mené une investigation sur place à la réunion du conseil d'administration de la UCL, établissement dans lequel Tim Hunt travaillait, ou encore avoir contacté une personne, dont il n'a pas cité le nom, afin d'obtenir la « transcription alternative » du toast de Tim Hunt. Leur travail d'investigation est d'autant plus important qu'il prolonge voire relance la controverse en y apportant une nouvelle dynamique argumentative (Chateauraynaud, 2011) :

*Tableau 26. Sources et nouveaux arguments introduits par les journalistes britanniques*

Média	Date	Source	Contenus argumentatifs
The Guardian	13/06/2015	Interview de Tim Hunt et Mary Collins	“However, as a result of the furore, Hunt was told by UCL that he would have to resign his honorary post at the college.” (The Guardian, 13/06/2015)
The Times	24/06/2015	Transcription du discours de Tim Hunt	“A longer transcript of Hunt’s speech that was published Wednesday appears to confirm that the scientist was trying to be humorous”. (National Post, 24/06/2015).
Daily Mail	27/06/2015	<i>Curriculum vitae</i> de Connie St-Louis	“And what do they tell us about the attention to detail of a woman whose purported recollection of a short lunchtime toast has effectively ruined a Nobel laureate’s career?”

Ces investigations et interviews font des journalistes des actants de la controverse (Greimas, 2002 ; Adam, 1996), en ce qu'ils endossent le rôle de divulgateur de nouvelles informations, et ont plusieurs conséquences. D'une part, ils amorcent l'entrée de plusieurs acteurs en soutien à Tim Hunt dans l'espace public médiatique ce qui par voie de conséquence relance la controverse en termes de dynamique argumentative. Par là même, chacun des articles fragilise les arguments et la crédibilité de Connie St-Louis, ainsi que l'autorité de la UCL. En effet, les arguments de Connie St-Louis sont contestés car les extraits du discours de Tim Hunt, qu'elle a diffusés, ont été sortis de leur contexte selon *The Times*. De même, des arguments sont élaborés à l'encontre de Connie St-Louis, à la suite d'une enquête menée par Daily Mail concernant de fausses informations sur son *curriculum vitae* qui mettent en doute la légitimité de ses propos. Connie St-Louis change ainsi de rôle (Chateauraynaud, 2011), après avoir été l'instigatrice et la source fiable des extraits du discours, elle devient la responsable du *tweet* qui

a causé la démission de Tim Hunt. Une requalification de Connie St-Louis s'opère, cette dernière est définie comme « l'instigatrice de la controverse » ou « la principale pourchasseuse » à partir de la troisième phase, le 27 juin 2015, amorcée par l'investigation sur son *curriculum vitae*. De même que la UCL devient la cible des articles des médias<sup>135</sup>.

Cela témoigne donc de plusieurs choses. D'une part, des méthodes de collecte plus traditionnelles ont été relevées, Twitter faisant ainsi une partie infime des sources après la phase d'émergence. D'autre part, les médias britanniques sont également ceux qui sont à l'origine d'articles inédits et qui alimentent les autres médias britanniques en information qui se contentent d'en reprendre le contenu (voir *figure 13*). Leur travail d'investigation a relancé la controverse dont la phase de normalisation (Chateauraynaud, 2011) était imminente, le 12 juin 2015 après le retrait de Tim Hunt de la Royal Society. Ainsi, nous constatons que de par leur investigation et la durabilité du traitement de la controverse, les journalistes britanniques se montrent davantage concernés par le sujet que les professionnels de l'information extranationaux (Andrianasolo, 2019). Et ce, d'autant plus que, au regard des tribunes et des courriers transmis, seuls des académiciens et scientifiques britanniques se sont impliqués. Il est à préciser qu'à titre d'exemple, Athene Donald et Martin Evans<sup>136</sup> sont des membres de la Royal Society. Ainsi, bien que l'objet de la controverse ait un caractère universel, puisqu'il s'agit de l'inclusion de la femme dans le domaine scientifique, l'implication des journalistes et la mobilisation des personnalités britanniques délimitent la controverse à une échelle nationale.

---

<sup>135</sup> Williams, A. (15/07/2015). University that refused to reinstate Sir Tim Hunt over his sexist remarks holds working dinners at men's only club The Garrick. *Daily Mail*. <https://www.dailymail.co.uk/news/article-3161969/University-refused-reinstate-Sir-Tim-Hunt-sexist-remarks-holds-working-dinners-men-s-club-Garrick.html> (consulté le 10/05/2021)

<sup>136</sup> Le Pr. Martin Evans s'est exprimé dans *The Times* au travers d'une lettre qu'il leur a transmis. *The Times*. (07/07/2015). *TIM Hunt and UCL*. <https://www.thetimes.co.uk/article/tim-hunt-and-ucl-3c3gf3gbhgs> (consulté le 07/05/2021)

### 6.3.2 Traitement distancié de la controverse par les médias internationaux : effet de suivisme et ligne éditoriale

#### 6.3.2.1 Intérêt éphémère poussé par la nécessité de s’aligner à l’agenda

Un premier travail de comptage rend compte du traitement ponctuel de la controverse par les médias extranationaux :

*Tableau 27. Évolution du nombre d'articles par média extranational*

Dates	Médias extranationaux	Nombre d'articles par média
9/06/2015	Buzzfeed, The Daily Beast	1
10/06/2015	Buzzfeed, Courrier International, Time, CNN, Bostonglobe, Channel 4, Jezebel, NYdailynews, Nationalpost.com, Washingtonpost, The Journal, Madame Le Figaro, Le monde	1
	CBC	2
11/06/2015	The Atlantic, CBC, CNN, Paris Match, Madmoizelle, Channel 4	1
12/06/2015	CBC	2
	Time, CNN, Huffington Post (fr), Le Monde, Slate (fr)	1
14/06/2015	TV5monde	1
15/06/2015	Washingtonpost, Indian express, Madame Le Figaro	1
16/06/2015	The Daily Beast, Atlantico, Femme actuelle	1
17/06/2015	20 minutes	1
23/06/2015	Baltimoresun	1
24/06/2015	The Federalist, National post	1
29/06/2015	Ledevoir.com	1
1/07/2015	Slate (en)	1
3/07/2015	Breitbart	1
16/09/2015	Madame Le Figaro	1

De manière générale, nous constatons que les médias extranationaux ont été nombreux à publier les trois premiers jours de la controverse. Puis, leur contribution a été plus diffuse. Une lecture des articles nous montre que des médias ayant traités la controverse entre le 14 et 16 juin 2015 tels que TV5 Monde, *Indian Express*, Atlantico ou encore Femme actuelle l’ont traité ponctuellement et de manière différée. En effet, les journalistes ont publié un article pour révéler l’affaire en reprenant le cadrage de Connie St-Louis quatre jours après le démarrage de la controverse. L’analyse des nouveaux formats de production ainsi que l’analyse de la reprise des arguments menés sur le corpus démontrent un effet de suivisme de la part des médias

extranationaux. Il s'agit pour Lemieux d'une pratique de journalistes visant à « s'aligner rapidement sur les informations produites par d'autres et/ou de négliger les informations qui ne sont reprises par personne » (Lemieux, 200, p. 406).

En premier lieu, l'effet de suivisme est constatable par le cadrage des articles. La majorité des médias extranationaux n'observent pas la règle de la séparation des faits et des commentaires (Lemieux, 200) et se positionnent en défaveur des propos de Tim Hunt. D'autre part, la lecture des titres et l'observation de la reprise des arguments révèlent que les médias extranationaux se contentent de la version officielle, celle donnée par Connie St-Louis, qu'ils diffusent sans un travail de vérification (Lemieux, 2000, p. 426) :

**Tableau 28.** Reprise du cadre interprétatif de Connie St-Louis par les journalistes extranationaux

Médias	Titres	Reprise argument Connie St-Louis
CNN (12/06/2015)	Female scientists prove just how #distractinglysexy they are	“Three things happen when they are in the lab; you fall in love with them, they fall in love with you and when you criticize them, they cry,” Hunt said, prompting outcry, then condemnation and now mirth.”
Indian express (15/06/2015)	#DistractinglySexy: Why women scientists are panning Nobel winner Tim Hunt	“after Nobel Prize winner Sir Tim Hunt said that women in the lab were distracting, because people keep falling in love and scientific research goes for a toss. Oh, and he adds that women scientists do not like being criticised once you start dating them”
Atlantico (16/06/2015)	#distractinglysexy : les femmes sont-elles trop sexy pour travailler dans un laboratoire scientifique ?	« Sa position : la présence des femmes dans les laboratoires est mauvaise pour la science, parce qu'elles sont "sexy au point de distraire", qu'on tombe amoureux d'elles, qu'elles tombent amoureuses de vous, et que tout cet amour compromet les progrès de la science. »
Femme actuelle (16/06/2015)	#DistractinglySexy : quand les femmes scientifiques répondent au sexisme avec humour !	« "Laissez-moi vous dire trois choses qui se passent quand elles sont dans un labo : vous tombez amoureux d'elles, elles tombent amoureuses de vous, et quand vous les critiquez, elles pleurent" déclare Tim Hunt, sans concession, à Séoul »

Ce résultat est conforté par l'entretien auprès d'une journaliste de *Courrier International* qui estime ne pas avoir menée d'approfondissement ou d'investigation sur le sujet :



« Donc en fait en gros il s'agit de reprendre des informations qui sont publiées ailleurs, de les réécrire [...] clairement c'était du bâtonnage pur et simple, c'est-à-dire que c'est pas des articles qui sont anglés, généralement, je l'ai pas sous les yeux, à vue de nez c'est pas des articles anglés c'est des articles où on se contente de relayer les faits qui sont donnés par les faits, soit par les médias qui ont l'air crédibles, et nous on les donne à nos lecteurs quoi » (J5, Courrier International, 30/10/2018).

De plus, le fait qu'un journaliste de la version en ligne de *The New York Times* ait refusé de nous rencontrer confirme ce résultat. En effet, le journaliste estimait ne pas avoir suffisamment traité la controverse de Tim Hunt et s'y être investi pour nous en parler. Par ailleurs, l'analyse argumentative des articles (Breton, 2009) ainsi que l'analyse de la « distanciation énonciative » (Lemieux, 2000) au travers de marqueurs tels que des adjectifs ou l'emploi de la première personne du singulier et du pluriel révèlent que les articles des médias extranationaux présentent plusieurs arguments et ne séparent pas les commentaires des faits (voir annexe 7).

Ce résultat est à mettre en lien avec les sources mobilisées par les journalistes. Dans l'ensemble du corpus médiatique, l'analyse des nouveaux formats de production numérique démontre que 26% de la totalité des articles, soit 149 articles sur la période du 9 juin au 31 décembre 2015, contiennent des verbatim de *tweets* ou des captures d'écran de *tweets*. Un comptage révèle un recours majeur des *tweets* par les médias extranationaux comme l'indique la figure suivante :

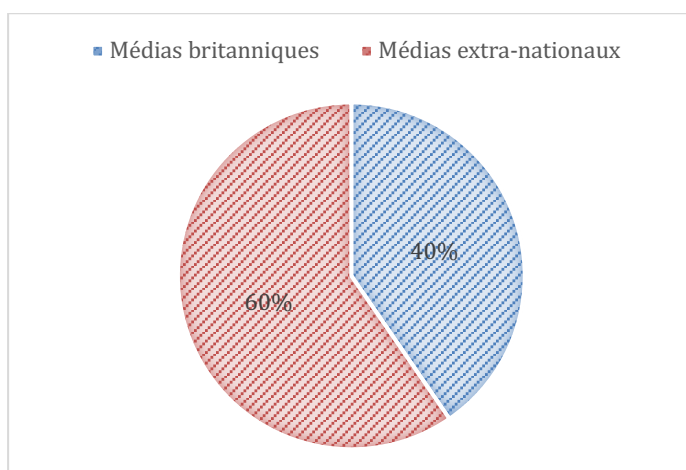


Figure 15. Répartition de l'utilisation des tweets en fonction de la localisation des médias

Ainsi, des médias tels que les sites de CNN, de National Post, Time ou encore Indian express ont publié au moins un article contenant des captures d'écran ou des *verbatim* de *tweets* qui, à défaut de sources traditionnelles ou officielles, permettent d'alimenter leur article.

Nous suggérons que durant la première phase de la controverse, la règle du non-dépassement par la concurrence (Lemieux, 2000) est honorée au détriment de la diversité des cadrages. Le premier article est diffusé le 9 juin, et au lendemain, un emballage médiatique (*ibid.*) conduit les médias extranationaux à traiter rapidement le sujet en proposant le même cadrage que celui du média déclencheur BuzzFeed. Nombreux sont ceux qui reprennent le cadre interprétatif de l'instigatrice pour le commenter de manière subjective. La nécessité de répondre à cette règle conduit les médias à aborder le sujet avec peu d'originalité, reliant ainsi l'effet de suivisme à l'artificialisme c'est-à-dire le fait que des journalistes médiatisent un sujet afin de s'aligner aux autres médias (Lemieux, 2000, p. 406). La J5 estime que le fait que des médias de renommée, ou « déclencheurs » (*ibid.*, p. 415), comme *The Guardian* ou *Daily Mail* aient traité la controverse a été un facteur déterminant dans le choix de médiatiser et de rediffuser un article sur le sujet.

### **6.3.2.2 Traitement de la controverse conditionnée par la ligne éditoriale et l'organisation de la rédaction**

Les raisons du traitement de la controverse ne peuvent reposer que sur le besoin de ne pas être dépassé par la concurrence. Comme nous l'avons vu *supra*, au travers de l'analyse de la « distanciation énonciative » (Lemieux, 2000), entendue comme la séparation des faits et des commentaires pour marquer l'objectivité du journaliste, observable à partir d'indices comme l'emploi du « je », du « nous » ou d'adjectifs qualificatifs, et par l'analyse argumentative (Breton, 2009), il s'avère que certains médias se positionnent plus que d'autres (voir annexe 7). Une incursion sur les sites des médias permet de constater que pour quatre médias extranationaux, la médiatisation de la controverse et le choix du cadrage sont déterminés par la ligne éditoriale.

Les articles des médias féminins français tels que *Femme actuelle*, *Madame.LeFigaro* et *Mademoiselle* présentent des indices de subjectivité et argumentatifs (voir annexe 7). Les opinions et les arguments des journalistes s'entremêlent à la description des faits. Ces derniers se positionnent explicitement contre les propos de Tim Hunt et reprennent le cadre interprétatif

de Connie St-Louis. *A contrario*, des médias conservateurs ayant rédigé des articles à l'instar du site de The Federalist et de Breitbart, se positionnent contre le mouvement féministe. Les deux médias extranationaux interviennent tardivement dans la controverse, lorsque le *tweet* de Connie St-Louis est remis en question. The Federalist<sup>137</sup>, un magazine conservateur américain, condamne la faillibilité de la meute en ligne et la nécessité de contextualiser des propos qui présentent une réalité erronée au travers d'arguments de cadrage (Breton, 2009) comme suit :

« *In this case, they got an award-winning cancer scientist fired. Congratulations, Internet. You showed that dumb cancer doctor who was boss* ». (The Federalist, 24/06/2015).

Le journaliste insiste sur les récompenses et postes de Tim Hunt par un effet d'amplification (Breton, 2009, p. 83). Breitbart<sup>138</sup>, également un média conservateur américain, remet en doute la véracité du *curriculum vitae* de Connie St-Louis et souligne le fait que personne n'ait pris le temps de vérifier la crédibilité de la source instigatrice de la controverse. Son article s'appuie sur des arguments *ad hominem*, comme suit :

« *For someone who has an MA in Scientific Journalism these are elementary mistakes* » (Breitbart, 3/07/2015).

Ainsi, nous en déduisons que les journalistes de média sont intervenus à des phases de l'actualité durant lesquels le cadrage était en adéquation avec leur ligne éditoriale.

Outre la ligne éditoriale, l'organisation de la rédaction et la place du journaliste détermine le choix et la manière de traiter un sujet. La journaliste de chez Courrier International révèle avoir traitée la controverse de Tim Hunt parmi cinq autres sujets dans la même journée. De fait, elle admet également avoir un souvenir imprécis de la manière dont elle a traité l'information :

« *Sincèrement, j'en ai des souvenirs assez vagues parce que c'était une date de travail, on traitait beaucoup, beaucoup d'infos dans la même journée, donc ça pouvait aller* »

---

<sup>137</sup> Une lecture des articles de The Federalist montre un positionnement critique contre le parti démocrate américain.

<sup>138</sup> Breitbart News Network est un média conservateur américain. Breitbart. <https://media.breitbart.com/media/2019/11/about-breitbart-news.pdf> (consulté le 8/05/2015)

*jusqu'à 4 ou 5 articles. Je dois vous avouer que j'ai un souvenir assez vague.* » (J5, Courrier International, 30/10/2018).

Par ailleurs, interrogée sur la manière dont elle a connu la controverse, la J5 précise avoir essentiellement réalisée de la veille sur des sites Internet tels que les sites AFP, les sites d'information de ses confrères ou encore Twitter. Ainsi, le journalisme de reprise, dont l'effet principal sur les pratiques des professionnels de l'information est de produire un grand nombre d'articles en un temps réduit et ce en continu (Dagiral, Parasie, 2010a ; Siapera, 2016), a un impact considérable sur la qualité du contenu de l'information, entendu comme « les thèmes et les informations de fond couverts par le journalisme » (Siapera, 2016, p. 255). Les journalistes des médias extranationaux poussés à publier massivement, à l'instar de la J5, ne sont plus en capacité de vérifier l'information. Ils sont réduits à proposer le même cadrage que les autres médias. Cela expliquerait l'uniformité et le manque d'originalité de la couverture médiatique, à savoir un cadrage favorable à Connie St-Louis en début de controverse, un constat accentué par l'investissement des RSN par les journalistes (*ibid.*, p. 257). Cette homogénéité du traitement de l'information de la part des médias d'information extranationaux ravive également le phénomène d'instantanéité et de forte production de l'information lié aux modèles économiques de certains médias en ligne fortement dépendants des ressources publicitaires (Smyrnaioi, 2018).

### **Conclusion partielle**

À l'issue de ce chapitre, trois remarques apparaissent. En premier lieu, Twitter a constitué un terrain d'innovation mobilisationnelle d'où a émergé la controverse native de la plateforme. La contestation de Connie St-Louis a joui d'une forte visibilité sur le RSN et plusieurs facteurs expliquent cela. D'abord, la force du réseau académique et scientifique ainsi que le ton polémique des discours portés par l'effet de conversation induit par l'usage des mentions @connie\_stlouis et @royalsociety ont contribué à faire émerger la controverse. Après la phase d'amorce, c'est le *hashtag* #distractinglysexy qui propulse la controverse en sujet tendance. Le *hashtag* fédère et favorise la médiatisation par l'effet d'identification, d'incarnation et par son ton humoristique. Par ailleurs, elle organise la controverse grâce à son effet d'indexation. À partir de ces analyses, des caractéristiques de cette mobilisation native de Twitter émergent à

savoir la force de l'agrégation des actions individuelles et l'absence de coordination. Couplées, elles ont conduit à une régulation de la controverse dont la finalité, la démission de Tim Hunt à tous ses postes et positions, n'était partagée ni par l'instigatrice de la controverse ni par le compte ayant lancé le *hashtag* #*distractinglysexy*. Finalement, l'analyse démontre que les institutions académiques et scientifiques dans lesquelles exerçait Tim Hunt ont accédé à la demande de renvoi émise par une minorité d'utilisateurs de Twitter. Par ailleurs, l'usage de cet *hashtag* relance la question de la réduction, par manque de profondeur, des problématiques féministes qu'il occasionne (Khoja-Moolji, 2015).

En deuxième lieu, nous avons observé que la crédibilité des instigateurs de la controverse, en leur qualité de journalistes, a joué un rôle considérable dans l'émergence de la controverse. Par ailleurs, et dans la prolongation de ce résultat, il s'avère que Twitter ne permet pas aux paroles ordinaires d'accéder à la scène médiatique. Les résultats ont démontré que les discours des « définisseurs primaires », entendus comme les sources connues des journalistes, sont ceux qui figurent dans les articles d'information. Ensuite, nous avons relevé la contribution des acteurs scientifiques et académiques, dont la plupart disposent d'une forte notoriété, dans la relance de la controverse. Enfin, un dernier résultat sur le plan contextuel, provenant des entretiens semi-directifs, montre que les représentations sociales individuelles ainsi que l'expérience des utilisateurs ont fortement contribué à leur engagement dans la controverse sur Twitter.

En dernier lieu, intéressée par la question de la médiatisation de la controverse, plusieurs résultats importants ont émergé. Si de prime abord le sujet a obtenu une couverture internationale, notre analyse a permis de dégager deux tendances. La première considère le traitement de la controverse par les médias extranationaux comme un effet de suivisme, lié à la nécessité de s'aligner à l'agenda médiatique, et justifié par la ligne éditoriale du média. Le traitement ponctuel de la controverse et la reprise du cadre interprétatif de Connie St-Louis témoignent d'un intérêt éphémère pour la controverse. À l'inverse, la seconde tendance est que les médias nationaux ont traité durablement le sujet. De nombreuses investigations et interviews ont été entreprises allant jusqu'à suggérer que les journalistes britanniques ont été des « acteurs sociaux » (Idelson, 2014) en témoignant leur implication dans la controverse qui a permis de relancer la controverse et d'inverser le champ de forces (Chateauraynaud, 2011). Ainsi, les médias britanniques ont été à l'origine de l'essentiel des articles d'information, ce qui s'explique en partie par l'enjeu de proximité.

## CHAPITRE 7. Émergence, médiatisation et résolution des controverses, comparer pour mieux saisir

Jusqu'ici, nous avons mené des analyses visant à comprendre les éléments ayant favorisé l'émergence et la médiatisation des deux controverses. Dans le même temps, nous avons saisi les raisons qui ont conduit à la régulation<sup>139</sup> de la controverse de Tim Hunt et, à l'inverse, à la continuelle relance de la controverse de Bois Blanc. À l'issue des analyses, des éléments de comparaison ont émergé que nous synthétiserons comme suit :

*Tableau 29. Éléments de comparaison entre la controverse de Bois Blanc et de Tim Hunt*

Éléments de comparaison	Controverse de Bois-Blanc	Controverse de Tim Hunt
<b>Forme de la controverse</b>	Usage vertical de Facebook Mouvement coordonné par les porte-parole	Agrégations d'actions individuelles Mouvement fédéré par un <i>hashtag</i>
<b>Stratégie des acteurs</b>	Action stratégique Stratégie <i>bridging</i>	Capital social (académique, scientifique) Stratégie <i>bonding</i>
<b>Outils et supports de communication des opposants</b>	Communication multicanale (e.g : Facebook, courrier des lecteurs, communiqué, manifestation, mail)	Twitter, courriers des lecteurs, radio
<b>Reprise des arguments dans les médias</b>	Reprise modérée du cadre interprétatif du collectif	Reprise forte du cadre interprétatif de Connie St-Louis
<b>Échelle de médiatisation de la controverse et pratique des journalistes</b>	Médiatisation locale Sources hybrides	Médiatisation à dominante nationale Sources hybrides
<b>Facteurs contextuels</b>	Poids des acteurs politiques, juridiques, économiques et consultatifs	Poids des acteurs académiques et scientifiques

<sup>139</sup> Entendu comme la phase de normalisation durant laquelle la pression médiatique s'est affaiblie et Tim Hunt a renoncé à sa réhabilitation (Chateauraynaud, 2011, p. 197).

À partir des éléments de comparaison que nous avons relevés, nous proposons de développer une réflexion sur les éléments qui structurent les deux controverses, en nous attardant dans un premier temps sur les particularités puis sur les similitudes<sup>140</sup>.

## 7.1 Singularités des deux controverses

À partir des analyses des deux controverses que nous avons menées distinctement, trois éléments spécifiques à chacune des controverses expliquent leur émergence, leur médiatisation et leur fluctuation différente. En premier lieu, nous verrons que l'objet de la controverse définit l'échelle géographique de la médiatisation. En deuxième lieu, l'organisation différente des acteurs contestataires des deux controverses et leur stratégie ont défini l'orientation de chacune. Enfin, nous montrerons de quelle manière la configuration technique là aussi différente entre les deux RSN explique l'émergence de l'une, la controverse de Tim Hunt, et la durabilité de la mobilisation sur Facebook de l'autre.

### 7.1.1 « Frontière-réseau » : l'objet de revendication comme bien commun

La réflexion sur la pérennité des frontières traditionnelles nous amène vers un autre concept qui explique le cloisonnement local et national des deux controverses. Le concept de « frontière-réseau » travaillé par Perriault (2012) à l'aune des RSN contourne la question de l'abolition ou non des frontières traditionnelles en passant par l'idée d'une dynamique des frontières contrôlées par le webonautes. En effet, à partir d'une identité virtuelle, un titulaire d'un compte de RSN a la possibilité de caractériser les limites de son réseau qui dès lors ne dépend plus des contraintes géographiques. La frontière-réseau est un espace virtuel et modulable au gré des besoins et des objectifs des usagers des RSN comme le souligne Perriault (2012) :

« [...] type, une frontière-réseau à géométrie variable qui enveloppe les partenaires, qui contrôle et qui gère. Les frontières-réseaux sont instrumentées pour des objectifs

---

<sup>140</sup> À la base, nous voulions présenter cette partie en dégageant les éléments explicatifs 1) de l'émergence, 2) de la médiatisation et des relances et 3) de la régulation des controverses. Cependant, cela nous a paru bien trop complexe car les éléments explicatifs des différentes étapes de la controverse sont intimement liés tel un *continuum*. De fait, nous avons opté pour une confrontation des résultats entre les deux controverses en fonction leurs singularités et de leurs similitudes.

personnels, entrepreneuriaux, sociaux ou politiques à des fins de constitution de groupes, d'information, de détournement » (Perriault, 2012, p. 156).

Ainsi, les RSN permettent d'inclure une diversité d'acteurs, car le nouvel espace frontalier hybride « déborde les limites institutionnelles et les blocages des frontières terrestres » (Perriault, 2012, p. 158). Cependant, pour reprendre l'idée de la dynamique des frontières, la frontière-réseau est avant tout dépendante des usagers des RSN qui l'utilisent, ce qui peut restreindre comme ouvrir cet espace hybride :

« [...] celle-ci a comme ossature une organisation gérée par le titulaire du compte qui agrège les partenaires, gère les contacts, et fait circuler l'information. Cette frontière-réseau est paramétrable. Elle peut être fermée et sélective ou bien ouverte et permissive » (*ibid.*, p. 158).

Ainsi, des communautés peuvent se constituer autour d'un bien commun mis en partage sur ce réseau. Dans le cas de la controverse de Bois Blanc, nous constatons que les revendications autour d'un espace localisé à La Réunion constituent le bien commun des groupes contestataires et par voie de conséquence des journalistes. En effet, la controverse de Bois Blanc et ses acteurs concernés se situent à La Réunion, et plus spécifiquement dans trois communes que sont L'Étang-Salé, Saint-Leu et Les Avirons.

Le collectif, les instances concernées et les associations environnementales mobilisées en qualité d'expert et d'autorité sont localisées à La Réunion. De même que les adhérents à la page du collectif TPNR <sup>141</sup> sont des riverains de La Réunion ou font partie de la diaspora réunionnaise. La controverse possède un caractère local qui conditionne dès lors l'espace de déploiement de celle-ci. Cette frontière spatiale peut être encore davantage rétrécie, et le sujet peut avoir des traits de microcontroverse. Il s'est avéré que les riverains des trois communes concernées par les impacts de la carrière de Bois Blanc étaient davantage investis et avaient une meilleure compréhension des enjeux. Par ailleurs, force est de constater que les événements sont couverts essentiellement par des sites d'informations en ligne de la même région géographique que le lieu où l'événement a pris son essor. Dans le cas de la carrière de Bois

---

<sup>141</sup> Rappel, TPNR (Touch Pa Nout Roche) est le nom du collectif qui signifie « Ne touche pas à nos roches ».



Blanc, la quasi-totalité de la mobilisation a été couverte par les médias locaux. Ainsi, la frontière-réseau se calque sur la frontière terrestre et institutionnelle de la controverse autour de Bois Blanc du fait de l'ancrage géographique du bien commun. Ce résultat s'inscrit dans la perspective d'Antonilos-Basso et al. (2018) qui considèrent les réseaux socio-numériques comme un outil activable dans le cas de controverse environnementale qu'à la condition que les webonautes s'identifient à un territoire donné :

« [...] l'émergence d'une citoyenneté environnementale digitale est conditionnée à l'émergence de luttes environnementales sur des territoires identifiés et surtout appropriés par les cybercitoyens. C'est donc l'ancrage spatial de la lutte qui rend possible son articulation à un débat public en ligne qui permet alors d'envisager la dimension augmentant des outils numériques » (Antonilos-Basso et al., 2018, p. 27).

Concernant l'autre étude de cas, Tim Hunt est originaire de la Grande-Bretagne, et les instances auxquelles il est rattaché sont localisées en Grande-Bretagne. Toutefois, les résultats démontrent deux choses. Bien que nous ne connaissions pas la proportion exacte d'Américains et d'Anglais au sein du corpus majoritairement anglophone, il est à noter que les profils les plus actifs ou ceux dont les publications ont eu le plus d'interactions sont ceux d'internautes vivant en Grande-Bretagne. De plus, la controverse sur Tim Hunt a été massivement traitée par les médias britanniques. Les médias extranationaux ont traité superficiellement l'information dans la mesure où les articles reprennent le cadrage interprétatif dominant et se contentent de reprendre des articles de confrères ou les dépêches AFP. À l'inverse, les articles d'investigation et les articles qui offrent des points de vue de Tim Hunt proviennent des médias domiciliés en Grande-Bretagne. Cela s'explique pour plusieurs raisons. D'abord, les instances visées par les contestations, à savoir la Royal Society et la University College London, sont des instances britanniques. Par ailleurs, les actants (auteurs d'articles dans les médias d'information ou personnes interrogées) sur la scène médiatique sont des acteurs scientifiques et académiques britanniques. Ces derniers ont l'habitude d'intervenir dans les médias d'information britanniques et se sont mécaniquement orientés vers eux pour donner leur point de vue ou témoigner sur la controverse. De même que certains acteurs contactaient directement les médias britanniques afin d'apparaître sur la scène médiatique. Ce constat prolonge la réflexion de Scherrer (2005) à propos des discontinuités spatiales. L'ancrage géographique, du fait de la

nationalité et de la domiciliation des acteurs et des instances concernées, pèse encore sur les frontières virtuelles traversées par la controverse.

Cependant, des usagers extranationaux se sont investis dans la controverse de Tim Hunt. Cela s'explique par le fait qu'il s'agit d'un sujet d'intérêt commun qui concerne le sexisme et la place des femmes dans la recherche. La *frontière-réseau* est paramétrable selon les usagers. Dans le cas présent, la *frontière-réseau* est ouverte et permet à des acteurs éloignés géographiquement de s'inclure dans des mouvements virtuels dès lors que la revendication commune les concerne. Cela confirme l'idée de Perriault selon laquelle :

« [...] les frontières-réseaux peuvent servir à des contournements et à des franchissements d'obstacles par superposition d'un nouvel espace frontalier hybride qui déborde ici les limites institutionnelles et les blocages des frontières terrestres » (Perriault, 2012, p. 158).

### **7.1.2 L'importance de la stratégie d'acteurs et de l'organisation**

Les résultats nous amènent à considérer que les RSN ont représenté des outils de communication grâce auxquels des acteurs se sont investis collectivement ou individuellement. Nous considérons que le degré de coordination du mouvement et la capacité à formuler des revendications claires ont conditionné l'orientation et la viabilité des deux controverses.

D'une part, nous avons relevé une gestion organisée des mouvements sur Facebook par les administrateurs de la page de TPNR qui ont adopté une stratégie argumentative durant la durée entière de la controverse. Le choix des mots et des images véhiculées a été soigneusement déterminé à l'avance. Les porte-parole ont également mobilisé les compétences de chaque membre afin d'optimiser la visibilité du message auprès des usagers de Facebook et afin de réguler la cohérence du discours. Ainsi, le groupe est fortement organisé, chaque contenu publié est travaillé et doit être validé par tous les administrateurs de la page. De plus, la modération sur la page Facebook, c'est-à-dire la réponse et la suppression des commentaires, y est importante. Enfin, la revendication du mouvement, qui est d'empêcher l'exploitation rocheuse du site de Bois Blanc, est clairement définie par le collectif. Tous ces éléments pris en compte démontrent qu'à travers la discipline, la coordination et la formulation d'objectif clair, la capacité du collectif à faire entendre ses revendications aux instances en charge de prendre les décisions (Spector, Kitsuse, 2012, p. 93).

D'autre part, bien que les débuts de la controverse de Tim Hunt aient été désorganisés, le lancement de *#distractinglysexy* a fédéré le mouvement qui gravite alors autour du *hashtag*. Ce résultat est soutenu par les récents travaux de Mercier (2018) qui définit le *hashtag* comme un « puissant outil de coordination » qui permet de créer des « communautés interactives en ligne » éphémère autour d'un intérêt commun (Mercier, 2018, p. 89). Le *hashtag* possède ainsi un potentiel organisationnel pour regrouper des communautés d'intérêts ou des publics ad hoc (Bruns & Burgess, 2011). Ainsi, le mouvement lancé par Connie St-Louis a très fortement profité jusqu'à se faire dépasser par la campagne de *hashtag* lancée par le *Vagenda Magazine* en parallèle. Cependant, la diversité des revendications a un lien avec l'orientation de l'action (Spector, Kitsuse, 2012, p. 94), ces derniers n'étant pas clairement explicités expliquent, en partie, un essoufflement rapide de la controverse et donc une temporalité plus courte que la carrière de Bois Blanc. De plus, la première phase de normalisation (Chateauraynaud, 2011) a été amorcée par le retrait de Tim Hunt de la Royal Society, une revendication n'ayant pas émané de l'instigatrice de la controverse mais d'une minorité d'utilisateurs de Twitter.

La stratégie menée par les acteurs et le mode d'organisation est un levier important qui explique en partie la forte mobilisation et la visibilité du sujet des controverses sur les RSN (Antonilos-Basso et al., 2018, p. 26). Cependant, une réflexion portée sur la coordination et le mode d'organisation des mouvements sur les RSN ne peut être envisagée sans discuter de la configuration technique des plateformes qui la conditionne fortement. De fait, nous allons voir à présent que la configuration différente de Twitter et Facebook a été un facteur explicatif de la différence d'organisation, de la mobilisation et de la temporalité entre les deux controverses.

### **7.1.3 Trajectoire dépendante de la configuration technique des plateformes**

La construction des pratiques, et par voie de conséquence la configuration des mobilisations, est la conséquence de la double médiation de la technique et du social (Jouët, 1993). D'une part, la pratique des RSN est motivée par la volonté d'asseoir des revendications sociales, de discuter des problèmes rencontrés auprès d'autres utilisateurs et de créer une communauté qui partage des valeurs communes. Les RSN ont été l'occasion de construire une identité collective. D'autre part, les utilisateurs des RSN développent des manières de faire en conjuguant leurs objectifs aux formats de Twitter et de Facebook. Nous nous attarderons davantage sur la médiation technique qui, au regard des résultats, a fortement influé sur la forme de la

mobilisation comme le fait remarquer Jouët (1993) pour qui « la configuration du système technique définit les modalités de l'espace de rencontre » (Jouët, 1993, p. 109).

Les fonctionnalités de Twitter diffèrent de ceux de Facebook. Deux caractéristiques soulevées par nos résultats distinguent les deux dispositifs numériques. Le premier RSN offre un espace d'expression de 280 caractères. Le second permet de créer des pages de « groupe » et d'y inviter des usagers en leur proposant de s'y abonner. Les manières de faire vont donc se développer autour des configurations différentes. D'un côté, la limitation à 280 caractères restreint l'expression écrite, de fait les messages rédigés sont plus courts et l'organisation se construit autour des mentions de compte ou autour de *hashtag* pour se retrouver et former, volontairement ou non, une communauté éphémère. À l'inverse, le fait que Facebook mette à disposition une application qui permet de créer des groupes a permis au collectif TPNR de s'organiser à l'intérieur d'une page spéciale qui fonctionne par adhésion. Ainsi, les particularités des plateformes entraînent des conditions de formation et de production expressive différente. Les conséquences sur la forme de la mobilisation et la médiatisation des controverses s'en retrouvent conditionnées.

Le fait que le mouvement sur Twitter ne se soit pas développé dans une structure pyramidale, comme dans le cas du groupe TPNR sur Facebook conduit par les porte-parole (voir *supra*), permet à tous les usagers de rendre visible leurs subjectivités sans qu'il n'y ait de modération *a posteriori*. L'analyse des *tweets* démontre une forte intensité polémique et une liberté de diffusion de contenus plurisémiotiques qui ont suscité pour la plupart de très nombreuses interactions. Des milliers de *tweets* ont été comptabilisés en l'espace de deux jours après la diffusion du *tweet* initiateur de la controverse. Cette période coïncide avec une forte médiatisation de la controverse. Cependant, les résultats montrent également la faible capacité des « entrepreneurs de cause »<sup>142</sup> (Neveu, 2015, p. 41) à atteindre leur objectif ainsi qu'à maintenir la mobilisation qui ralentit rapidement. Les usagers rencontrent des limites dans l'appropriation de Twitter dans la mesure où des *tweets* faisant circuler une pétition proposant de mettre une femme à la tête de la présidence de la *Royal Society* se retrouvent noyés dans la masse de *tweets* aux motivations hétérogènes. La médiatisation de la controverse se retrouve

---

<sup>142</sup> Ou « *claim-makers* » (Neveu, 2017, p. 7). Pour rappel, ce sont des groupes d'individus ayants identifiés un problème et dont l'objectif est de le rendre légitime et public.

elle aussi impactée puisqu'elle s'affaiblit drastiquement à l'issue de la prise de décision des instances décisionnaires.

La configuration technique de Facebook offre la possibilité aux porte-parole du collectif de maîtriser la diffusion du contenu de la page et de guider les abonnés vers les objectifs préalablement définis. La possibilité de modérer les commentaires permet de contrôler les contributions des membres de la page. Les administrateurs décident aussi de la fréquence de diffusion des contenus et des arguments mobilisés qui tournent essentiellement autour des enjeux sanitaires, environnementaux et économiques. Le fait que le collectif verrouille l'accès à la parole sur leur page Facebook leur a permis de maintenir une cohérence dans leurs discours et d'éviter l'apparition des arguments dissonants provenant des usagers se revendiquant zadistes ou contre la NRL. Parmi les manières de faire, l'élaboration d'un espace de contre-expertise (Cardon, Granjon, 2003) a également été possible grâce à l'absence de limites de caractère qui leur a permis de développer leur argumentaire. La mobilisation dans la durée et la cohérence revendiquée de leurs discours sur leur page Facebook crée une légitimité reconnue par les journalistes interrogés. Ces derniers n'hésitent pas à en faire un outil de veille et une source officielle lorsque le collectif publie des documents officiels.

#### **7.1.4 Stratégie d'exploitation du capital relationnel sur les réseaux sociaux numériques**

Les réseaux sociaux numériques réorganisent la structure sociale des groupes contestataires. C'est avec le concept de « capital social » que nous allons démontrer que les ressources individuelles numériques des acteurs contestataires ont été mobilisées afin d'accroître la visibilité de la controverse sur les RSN. Cependant, nous verrons que deux stratégies, fortement influencées par la configuration technique différente de Twitter et Facebook, ont été développées. Avant d'explicitier cette affirmation, nous proposons de reprendre la définition du capital social de Bourdieu (1980) :

« Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance [...] Le volume du capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut

effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auxquels il est lié. » (Bourdieu, 1980, p. 2).

Nous souhaitons ici faire le lien entre le capital social et relationnel des individus et les possibilités d'action collective (Lazega, 2006). En ce sens, le capital social du collectif se définit comme : « un ensemble de processus sociaux qui facilitent, sous certaines conditions, l'action collective. Le capital social apparaît dès lors comme une capacité collective identifiable par la présence de processus spécifiques [...] » (Lazega, 2006, p. 213). Les résultats de notre recherche démontrent que l'usage des RSN dépasse l'idée de « réseautage » et de « sociabilité ». Les relations sociales et les structures relationnelles développées sur les RSN constituent des ressources exploitables à des fins de visibilité. En effet, les entrepreneurs de cause (Neveu, 2015) ont pleinement conscience que d'autres usagers sont susceptibles de voir leur message au travers des partages, des *retweets* et des « j'aime ». La conscience en un potentiel de visibilité de leur message et la volonté de publiciser leur problème sur les RSN nous amènent à considérer que les usagers des RSN exploitent leur capital relationnel individuel mais également leur capital relationnel et social collectif. Ils vont alors développer deux stratégies développées par Putnam à savoir le « *bridging* » (ou le pont) et le « *bonding* » (le lien) (Putnam, 2000, p. 22).

Un fort degré de confiance interpersonnelle s'est installé au sein du groupe Facebook TPNR grâce à des objectifs partagés et à l'entretien des relations établies par le biais d'interactions sociales, permettant ainsi aux administrateurs de la page de maintenir la mobilisation. Le développement d'un collectif constitué de membres sur la page Facebook représente un atout en termes d'échanges d'information, en matière de coopération mais aussi de visibilité compte tenu des milliers d'abonnés à la page qui possèdent chacun un capital relationnel numérique. Le *bonding*, c'est-à-dire le renforcement de liens existants devient un atout au sein du groupe TPNR sur le RSN en clair-obscur (Cardon, 2019). Toutefois, la stratégie du *bridging* est aussi importante dans la progression de la mobilisation en ligne puisque les administrateurs encouragent leurs abonnés à partager la publication de TPNR afin de créer des ponts avec de nouveaux usagers susceptibles de se sentir concernés :

« On projette quelque chose de soi (un centre d'intérêt, une sensibilité politique, une pratique musicale, etc.) afin de créer un pont (bridge, comme le dit Robert Putnam) vers les autres, d'étendre son réseau vers des inconnus » (Cardon, 2019, p. 168).

Ce résultat vient nuancer l'idée selon laquelle Facebook est un RSN en clair-obscur qui se repose essentiellement sur le *bonding* (*ibid.*, p. 167). Les usagers adaptent leurs stratégies de connexion en fonction de leurs objectifs.. Par ailleurs, l'émergence de la controverse et le maintien de la mobilisation sur les RSN reposent sur une discipline sociale mise en place et acceptée consciemment ou non par les usagers. Lazega (2006) définit la discipline sociale comme :

« [...] la capacité de l'acteur à s'auto-restreindre, au cours de ses négociations avec autrui, dans la définition de ses propres intérêts individuels et dans la définition de l'étendue du champ de ses revendications, ainsi que dans l'exercice de son pouvoir individuel – notamment de son pouvoir d'exploitation » (Lazega, 2006, p. 216).

Cette discipline sociale se limite dans le temps et s'articule avec l'idée d'une relation sociale perçue comme : « le lieu de circulation de ressources hétérogènes et le lieu d'un engagement, c'est-à-dire d'une promesse, d'une obligation ou d'une convention morale introduisant la durée dans cet échange de ressources et présupposant un dispositif de contrôle social rendant cette promesse crédible » (*ibid.*, p. 217). Ainsi, le processus social établi sur la page Facebook de TPNR repose sur une niche sociale dont les normes et les règles sont établies. Un contrôle social est exercé par les administrateurs de la page sur les abonnés, notamment dans les espaces de commentaires. Cette structure sociale permet d'échanger des informations et surtout de maintenir une forte visibilité des contenus publiés sur la page TPNR dans le temps grâce à l'engagement des abonnés. Ces derniers mettent alors respectivement leur capital relationnel au service du collectif.

Du côté de la controverse de Tim Hunt, le *bridging* est la stratégie centrale. Il s'est avéré que la rédaction du *tweet* instigateur de Connie St-Louis ait été rédigé en concertation avec deux autres enseignants et journalistes scientifiques présents au toast, dont une détient une notoriété importante. Ainsi, le mouvement lancé par Connie St-Louis, Deborah Blum et Ivan Oransky a profité du capital social individuel des instigateurs ainsi que du réseau d'abonnés des autres personnalités scientifiques qui ont constitué le noyau central des échanges sur Twitter. Le

mouvement a su profiter du capital relationnel individuel construit au préalable par chaque usager des réseaux socionumériques qui participent à la controverse. Le *hashtag #distractinglysexy* a amplifié l'exploitation du capital relationnel, ce qui rejoint les résultats des travaux de Bruns et Burgess (2011) :

« Chaque utilisateur participant à une conversation forgée par un hashtag possède le potentiel d'agir comme un pont entre la communauté hashtag et son propre réseau de followers [...] ils peuvent inclure un hashtag d'actualité pour rendre leurs tweets visibles aux autres qui suivent le hashtag, augmentant ainsi son exposition potentielle » (Brun, Burgess, 2011, p. 4).

Ainsi, les deux structures sociales des mouvements pourtant hétérogènes permettent d'obtenir des bénéfices en termes de visibilité. Cependant, à long terme, la structure sociale issue de Facebook s'avère plus efficace dans le maintien de la mobilisation et dans la médiatisation puisque les membres du groupe fermé profitent des ressources collectives et des liens forts et durables qui se sont créés. Ce qui explique que les porte-parole du collectif sont parvenus à mobiliser physiquement les membres de la page privée TPNR à trois reprises, ce qui a conduit à une médiatisation locale durable.

#### **7.1.5 « Action stratégique » versus capital social au service de la médiatisation**

L'analyse de la controverse de Bois Blanc amène un résultat qui nous invite à considérer qu'une dynamique des sources d'information s'est opérée. Dès le début de notre recherche, et sans le formaliser, nous nous sommes intéressés à la manière dont le collectif TPNR, en tant que groupe contestataire, a tenté de devenir une source d'information auprès des médias d'information. Ce qui nous oriente du côté des travaux de Schlesinger et al. (1992) qui, critiquant ardemment les travaux de Hall sur les « définisseurs premiers » (1978), remettaient en cause le média centrisme et l'idée selon laquelle des sources officielles, principalement étatiques, avaient le pouvoir de définition d'un thème donné. Plutôt qu'un système de domination, Schlesinger et al. (1992) proposent une porte d'entrée de la recherche sur les sources avec l'idée d'une compétition et d'une dynamique des sources (Schlesinger et al., 1992, p. 84). Les auteurs empruntent à Bourdieu la notion d'action stratégique que les potentielles sources développent



afin d'imposer leur cadre interprétatif, ces stratégies étant de diverses natures suivant le capital social détenu par la source :

« Bourdieu distingue ici la position de ceux qui jouissent de la dominance (et qui mettent en oeuvre des « stratégies de conservation » dans le respect des institutions et des publications dans lesquelles ils ont des intérêts) et la position des nouveaux entrants (qui mettent en oeuvre soit des « stratégies de succession », en essayant de placer à l'avant du jeu établi au moyen d'innovations limitées, soit des « stratégies de subversion » plus risquées, en attaquant le système) » (Schlesinger et al., 1992, p. 93).

La domination n'est pas un état de fait mais « le fruit d'une guerre de positions la domination comme étant le fruit d'une guerre de positions continuelle impliquant la mobilisation de ressources dans un processus en évolution » (*ibid.*). Nous suggérons que le collectif TPNR a développé des stratégies d'action, à la fois au niveau communicationnel par l'usage de Facebook ou par l'organisation de grands rassemblements, pour se faire entendre et devenir une source d'information pour les médias d'information. Le collectif a également mobilisé son capital social, le cas des carnets d'adresses de journalistes et l'inclusion d'experts<sup>143</sup> dans différents domaines afin de comprendre les dossiers et d'obtenir de la crédibilité dans les arguments qu'il développe. Comme le soutiennent Schlesinger et al. « Les sources non officielles sont tenues par conséquent d'acquérir une crédibilité à force de stratégies plutôt développées, stratégies dans lesquelles l'aura qui entoure les experts prend toute son importance » (*ibid.*, p. 95). Ainsi, les porte-parole du collectif sont parvenus non pas à renverser, puisque la source officielle à savoir La Région Réunion a été silencieuse au début de la controverse, mais à s'imposer comme une source d'information grâce à diverses actions stratégiques.

De l'autre côté, Connie St-Louis et ses deux confrères-journalistes, ont bénéficié d'une visibilité médiatique de leur tweet grâce à un capital social acquis avant la controverse. Le fait d'être des journalistes, et donc des confrères aux yeux des médias d'information, leur a mécaniquement donné une crédibilité. Évidemment, nous ne pouvons réduire l'explication de l'émergence de la controverse et de sa médiatisation au seul fait que les sources soient crédibles

---

<sup>143</sup> Les entretiens auprès des porte-paroles révèlent que le collectif a été aidé par des experts dont des géologues, des architectes, des experts en BTP ou encore par des ornithologues.

et légitimes. Cependant, force est également de constater que les autres acteurs apparus sur la scène médiatique, en défaveur ou en soutien à Tim Hunt, sont des sources dont le capital social est important.

## **7.2 Convergences des deux controverses**

### **7.2.1 « Infomédiation sociale » et médias d'information complémentaires**

Les résultats démontrent que les webonautes ont majoritairement recours aux RSN pour s'informer. Il existe deux producteurs d'information sur les RSN, les usagers des RSN et les médias d'information. Nous entendons par information des données, textuelles ou imagières, dont la véracité n'est pas avérée du fait des convictions et des croyances en présence et dont le contexte et la situation de production influent sur la définition de l'information comme le précise Ibekwe-SanJuan (2012) : « [...] tout peut être information, cependant l'information est définie en fonction des besoins des groupes cibles, de manière collective » (*ibid.*, p. 56).

Les usagers des RSN produisent leur propre information sur Facebook et sur Twitter et renseignent le public au sujet de leurs revendications à partir d'un cadre interprétatif défini. Ainsi, plusieurs enquêtés ont exprimé avoir connu la controverse et ses enjeux grâce aux informations délivrées par les entrepreneurs de cause sur les RSN. D'autre part, les résultats montrent que des articles d'information disponibles sur les RSN constituent un second type de contenu informationnel consulté par les usagers durant la controverse. Dans ce cas, il s'agit soit d'une publication sur l'actualité reçue à partir des contacts ou diffusée directement par le média à partir de sa page officielle. L'exposition peut être volontaire ou fortuite (Mercier et al., 2018 : 170). En ce sens, Twitter et Facebook constituent des « infomédiaires » (Rieder, Smyrnaio, 2012) qui s'insèrent dans l'écosystème informationnel. Nos résultats s'inscrivent dans le prolongement des résultats de l'analyse de l'activité informationnelle des jeunes sur les plateformes numériques menée par Mercier, Ouakrat et Pignard-Cheynel. Les coauteurs déduisent que les moteurs de recherche, autrefois indispensables pour accéder à l'actualité, ont été évincés par les RSN :

« C'est bien un nouvel écosystème de la consommation d'information qui est en train de se mettre en place, dans lequel les réseaux socionumériques occupent une place centrale » (Mercier et al., 2018, p. 175).

Cependant, cela traduit également le fait que Twitter, après la phase d'émergence de la controverse, et Facebook ont constitué des terrains de discussion de l'agenda médiatique (Ratinaud, 2019).

Dans le cadre de notre recherche, les réseaux socionumériques ont permis aux webonautes de découvrir et de s'informer sur les controverses et leurs avancées. Cependant, ces résultats sont à relativiser, car certains usagers ont déclaré consulter les articles sur les médias d'information sans passer par un infomédiaire. De plus, la structure et le fonctionnement de Facebook et Twitter différent ont des conséquences sur la consommation des articles d'information. À partir d'une page Facebook organisée et gérée par des administrateurs, il est plus simple pour les usagers de suivre les informations organisées. Ainsi, les abonnés de la page de TPNR reçoivent en permanence les relais d'articles médiatiques sur leur fil d'actualité dès lors que les administrateurs de la page les rediffusent. À l'inverse, aucun des enquêtés n'a continué à suivre l'avancée de la controverse sur Tim Hunt sur Twitter, préférant plutôt recourir aux moteurs de recherche pour accéder aux nouvelles informations. Cela, rejoint une fois de plus les résultats de recherche de Mercier, Ouakrat et Pignard-Cheynel (2018) qui identifient les RSN comme un média de complément :

« [...] chercher à s'informer via les réseaux socionumériques en général et via Facebook en particulier est le fait de gens pour qui ces réseaux ne sont pas des pratiques concurrentes qui vampiriseraient totalement les autres médias d'information. C'est une pratique sociale qui vient s'insérer dans une gamme de supports utilisés pour s'informer. » (Mercier et al., 2018, p. 189).

Les RSN apportent un nouveau genre d'information, celui des usagers-citoyens, dans un cadre restreint, ils sont aussi un portail vers les sites d'information. Toutefois, suivant la plateforme, leur recours s'inscrit dans une palette de supports d'information.

### **7.2.2 Polarisation des revendications : espace sans consensus mais une aubaine en termes de coordination et médiatisation**

La plus grande source d'information des webonautes est celle produite ou partagée par les usagers des RSN comme vu *supra*. Ces informations se positionnent comme des informations alternatives qui confortent leurs revendications et leurs causes. Ainsi, le cadre interprétatif de l'information consultée par les usagers n'est pas renouvelé. D'une part, elle permet d'entretenir la mobilisation au travers de la distribution d'un même cadre interprétatif qui conforte la position des opposants. Les porte-parole du collectif transmettent régulièrement un discours vindicatif à l'encontre de la mise en place de la carrière de Bois Blanc, de la même manière qu'un ensemble d'usagers des RSN se positionnent contre Tim Hunt. Rares sont les individus qui viennent en défense de Tim Hunt dans les débuts de la controverse, ainsi un flot massif d'informations argumentatives à son encontre se constitue sur Twitter. Dans le même sens, les articles d'information relayés sur les RSN par les acteurs contestataires ont un cadrage similaire au leur. La production et la rediffusion d'information par les « entrepreneurs de cause » attestent d'une balkanisation des communautés mais aussi d'une limite dans la réception de l'information sur les RSN puisque seul leur cadre interprétatif y circule. Ces résultats confirment ceux des travaux sur la théorie du genre de Julliard (2016) et de la recherche menée sur une controverse environnementale par Antolinos-Basso et al. (2018). Les auteurs déduisent que les réseaux socionumériques constituent un espace « d'évitement des débats » (Julliard, 2016, p. 145) ou encore « un espace commun des opposants sans réel débat contradictoire » (Antolinos-Basso et al., 2018, p. 25). Nous convenons donc que les réseaux socionumériques ne constituent pas un espace de débat et de participation politiques qui aident à la régulation de la controverse puisqu'aucun dialogue n'est visible entre les deux camps de la controverse. Chaque parti communique soit sur sa page Facebook ou soit sur Twitter au moyen de *hashtag* qui fédère chaque groupe adverse, ce qui ne permet pas un consensus entre les partis.

Cependant, la balkanisation, ou la communautarisation des opinions (Flichy, 2008) ne doit pas être perçue que pour les effets négatifs qu'elle engendre comme de nombreuses recherches sur la démocratie en ligne le suggèrent (Flichy, 2008 ; Benhamou, Sorbier, 2006). En effet, la polarisation des opinions est bénéfique à la fois pour coordonner les groupes, comme nous l'avons *supra*, mais également en termes de médiatisation. Les résultats tendent à démontrer la force des médias de niche et de la balkanisation des usagers des RSN dans le maintien de la

mobilisation et de la visibilité des controverses. Bien que la communautarisation les enferme dans un cadre interprétatif donné, on constate dans le cas de la controverse de Bois Blanc une part de coproduction de l'information. Des informations et des contenus proviennent à la fois d'amateurs et de spécialistes de la page Facebook. De plus, l'espace communautaire développé sur les RSN permet d'exploiter le capital relationnel des usagers afin de maximiser la visibilité des revendications par le biais du partage et des *retweets*.

### **7.2.3 Accès à la scène médiatique : importance de la notoriété et de l'immédiateté**

L'une des questions de recherche sous-jacente à la problématique générale est de savoir si l'écosystème médiatique intègre les RSN et de quelle manière. Nous constatons que les acteurs qui accèdent à la scène médiatique sont ceux qui possèdent une notoriété déjà acquise et ceux qui comptent un grand nombre d'interactions à leurs publications. Cela rejoint les acceptions selon lesquelles l'accès à la scène médiatique est verrouillée et les RSN ne semblent pas œuvrer dans le sens de la libération de cette scène qui s'avère encore élitiste et préférer les sources officielles comme le soulève Kaciaf et Noullet (2013) en citant les travaux de Hall (1978) :

« Défendant une approche néo-gramscienne de l'hégémonie culturelle, ces derniers [Hall et al.] montrent que la construction médiatique des « problèmes » sociaux résulte des inégalités structurelles entre les sources. En effet, certaines sources « officielles » disposent d'un accès privilégié aux médias et parviennent à imposer durablement leurs cadrages interprétatifs » (Kaciaf, Noullet, 2013, p. 10).

Toutefois, il ne s'agit pas d'un verrouillage de la scène médiatique aux minorités déviantes comme entendu dans les *Cultural Studies*, mais à des individus dont la notoriété est faible voire inexistante. Ainsi, les sources officielles et les individus à forte notoriété, des deux camps confondus, bénéficient d'un accès privilégié à la scène médiatique.

D'autre part, les médias établis reprennent rapidement les grandes thématiques évoquées par les « entrepreneurs de cause ». Ce qui n'apparaît qu'en analysant les données, c'est l'importance du non-dépassement par la concurrence. À partir du moment où le sujet est repris par un confrère, les autres médias l'estiment alors suffisamment important pour le traiter. Ainsi, les sujets sont rapidement repris dans l'immédiat et restitués avec peu ou prou d'investigation

(Lemieux, 2000). Puis, avec le temps, le discours médiatique se désolidarise et s'émancipe du discours des « entrepreneurs de cause ». Après l'immédiateté de la médiatisation vient le temps de l'investigation. Ainsi, après la phase rapide d'émergence, la trajectoire de la controverse est déviée par les stratégies des acteurs et par la force des arguments. Ce n'est plus le dispositif qui compte, puisque les moyens de communication des acteurs se diversifient. Les acteurs, des deux camps, parviennent à atteindre la scène médiatique par des lettres, des communiqués ou sont eux-mêmes sollicités par les journalistes en investigation. C'est le statut et la notoriété de l'acteur qui prime. Alors que des scientifiques et des personnalités renommées diffusent leurs arguments dans les articles d'information du côté de la controverse de Tim Hunt, le collectif profite du statut de source officielle d'opposition qu'elle s'est forgée dans le temps pour apparaître régulièrement sur la scène médiatique.

#### **7.2.4 « Définisseurs primaires » et maintien des pratiques traditionnelles**

Les résultats démontrent que la controverse, notamment dans le cas de Tim Hunt, émerge bien grâce aux RSN, mais leur rôle est minimal après le retrait de ce dernier la Royal Society. Cette affirmation dénote face à l'ampleur qu'a prise la controverse de Tim Hunt sur Twitter à titre d'exemple. Ce que nous retenons des résultats d'analyse, c'est l'importance du cadrage des « entrepreneurs de cause », TPNR et Connie St-Louis, qui ont été les premiers établis sur la scène médiatique. Ils deviennent alors les premiers définisseurs et parviennent à faire apparaître leur revendication sur la scène médiatique. Cela confirme ce que Cefaï (1996) nomme les « définisseurs primaires » et qui conditionne le cadrage médiatique du problème dans un premier temps. En ce sens, les RSN ont constitué un rôle important dans l'émergence et la définition de la controverse auprès du public.

Cependant, les résultats de l'analyse quantitative démontrent que l'évolution du lexique et des thématiques médiatiques tend vers un abandon du discours des « entrepreneurs de cause ». En effet, si dans un premier temps les médias reprennent le cadre interprétatif de TPNR ou encore celui de Connie St-Louis, les journalistes se concentrent par la suite sur des thématiques différentes ou du moins qui ne priorisent plus ceux des acteurs contestataires. Ce résultat est à mettre en lien avec les résultats concernant les méthodes de collecte de l'information des journalistes. Si les médias d'information reprennent en premier lieu le cadre interprétatif des premiers définisseurs en partie sur les RSN, les journalistes reviennent par la suite à des

méthodes de collecte « traditionnelles » afin d'enquêter et d'apporter un pluralisme de l'information.

Les résultats démontrent ainsi que les RSN changent de rôle. Après la phase d'émergence, les journalistes qui ont traité la controverse de Tim Hunt se désintéressent de Twitter comme source d'information puisque les indices de reprises des *tweets* disparaissent. Du côté du collectif, Facebook devient un média de niche et un espace de balkanisation où les membres partagent le même cadre interprétatif. Facebook permet également de mobiliser et d'asseoir ses revendications auprès de membres convaincus. Néanmoins, les journalistes réunionnais effectuent de la veille sur la page lorsque le collectif émet des réactions face à des décisions. Cependant, les moyens de communication traditionnels comme les appels téléphoniques prennent le pas sur l'usage de Facebook comme source d'information.

Ces résultats amènent à deux déductions. D'une part, les médias établis exercent encore un contrôle à l'entrée de la scène médiatique publique puisque c'est eux qui choisissent dans le second temps de la controverse les thématiques à aborder, ce qui est soutenu par les nombreux travaux sur la parole ordinaire encadrée par les journalistes (Hubé, 2008 ; Croissant, Touboul, 2009 ; Rebillard, 2011). Cela nous amène à la deuxième conclusion de cette partie à savoir que les journalistes ne délaissent pas les pratiques traditionnelles de collecte de l'information au profit des RSN. Bien que les RSN représentent des sources d'information et des outils de veille (Weaver, Willnat, 2018) qui peuvent influencer l'angle et le travail d'écriture des journalistes (Escobar, 2018), son usage est restreint. S'ils ont permis l'émergence de la controverse, la veille prolongée sur les RSN s'est faite plus modeste et les contenus socionumériques présents dans les articles d'information sont moins nombreux, ce qui tend à relativiser l'usage des RSN dans la production de l'information. En effet, au cours des deux controverses, après la phase d'émergence de la controverse, les journalistes sont revenus aux pratiques traditionnelles de collecte d'information à savoir l'investigation sur le terrain, les appels téléphoniques ou encore l'*interview* en visu des acteurs concernés par la controverse.

Les pratiques de collecte de l'information se distinguent davantage de par la localisation de la controverse. Il s'avère qu'à La Réunion, les pratiques sont hybrides mais restent ancrées dans un modèle relativement traditionnel. En effet, nous retrouvons de nombreux procédés comme la diffusion de communiqué de presse reçu, des enquêtes terrain ou encore des recoupements par différentes sources. Bien que les journalistes fassent usage des RSN comme outil de veille, les indices d'utilisation de publications Facebook sont limités. À l'inverse, quelques médias

britanniques ont régulièrement intégré des *tweets* dans leurs articles durant la phase d'émergence.

### 7.2.5 Convergence médiatique du discours contestataire

Des stratégies sont opérées par les usagers des réseaux sociaux afin de mettre en visibilité leurs revendications. Chaque outil de communication et chaque dispositif numérique nourrit la culture participative des usagers des RSN. C'est au moyen de l'observation technodiscursive que nous avons pu observer le recours de relai et de partage de contenus médiatiques sur les RSN. C'est aussi au travers d'une analyse chronologique des discours médiatiques que nous avons pu observer la présence de discours contestataires dans les articles d'information. Ainsi, nous considérons qu'il s'agit d'une déclinaison des discours revendicatifs adressés de manière directe ou indirecte aux journalistes d'information. Des communiqués de presse, des publications sur Facebook, des *tweets*, des lettres et des mails sont autant de supports qui ont permis de distribuer les discours contestataires. Ainsi, les « entrepreneurs de cause » adoptent des pratiques transplateformes pour étendre leur auditoire (Millette, 2013). Autrement dit, l'optimisation de la visibilité de leurs discours conduit à éclater et à éparpiller le discours dans différents espaces.

En suivant l'approche de la culture de la convergence proposée par Jenkins (2013), nous proposons de creuser l'idée de l'éclatement des discours des acteurs de la controverse. Nous postulons que des morceaux du récit des controverses sont éparpillés dans différents médias ou espaces médiatiques à savoir dans les versions numériques de la presse, sur les sites *pure players* mais également sur Twitter, sur Facebook. Chaque discours relate une version de l'histoire et se décline suivant l'espace dans lequel il est diffusé. Dans le cas de la controverse sur Tim Hunt, les « entrepreneurs de cause » investissent Twitter puis Connie St-Louis est interrogée sur la chaîne vidéo de la BBC. Dans le même temps, Tim Hunt est interrogé sur la chaîne radio de la BBC pour obtenir sa version des faits. Et dans la foulée, des hommes et femmes scientifiques rédigent des billets dans les articles d'information. Après le mouvement massif sur Twitter contre ce dernier, les défenseurs de Tim Hunt tentent à leur tour d'investir le RSN, ils apparaissent également dans les colonnes des médias d'information et même sur la chaîne radio de la BBC. Ce résumé succinct et brut, provenant des différentes méthodes d'analyse, démontre la circulation des discours dans les différentes plateformes médiatiques.



De fait, lorsque les récits sont assemblés, comme nous avons pu finalement le faire au cours de nos analyses chronologiques, nous obtenons alors la trame de la mise en visibilité du mouvement dans sa globalité à l'image d'un contenu culturel transmédiateur. Évidemment, chaque discours donne une version particulière de l'histoire, car chaque organisation et chaque usager des réseaux sociaux numériques opèrent une stratégie différente. Les médias d'information répondent en partie à des logiques économiques et d'audience alors que les usagers des réseaux sociaux numériques possèdent des stratégies non lucratives à visée contestataire. À l'intérieur même des communautés résistantes formées sur les RSN, les objectifs et les motivations sont hétérogènes, bien que le discours général soit homogène. Cependant, qu'il s'agisse des systèmes médiatiques commerciaux ou des systèmes médiatiques à but non lucratif, les contenus médiatiques circulant dans les deux systèmes se focalisent sur la même controverse et contribuent à fournir davantage d'information. Cela est possible grâce à la convergence des médias qui permet la circulation des contenus médiatiques d'un espace à un autre, et grâce aux pratiques transplateformes qui décloisonnent la circulation du récit.

### **7.2.6 Approche expressiviste des mobilisations en ligne et médiatisation**

L'une des questions sous-jacentes de notre problématique générale est de comprendre les raisons qui poussent les acteurs de mobilisation à recourir aux RSN. La revue de littérature sur les mobilisations et la participation en ligne a largement fait émerger des travaux sur les réseaux sociaux numériques comme une alternative à l'hégémonie des médias établis. Or, les résultats de notre recherche démontrent que les réseaux sociaux numériques se présentent avant tout comme un espace d'expression que les citoyens exploitent seulement comme un contre-espace public. Ainsi, nos résultats contribuent aux travaux portant sur le courant expressiviste qui se définit comme suit :

« Il s'agit moins dans cette perspective [expressiviste] de conceptualiser les formes de résistance à la domination symbolique et organisationnelle des media mainstream que d'insister sur l'empowerment des citoyens rendu possible par les technologies numériques et sur l'expression créative de l'émancipation individuelle [...] il s'agit moins de chercher à résister aux médias dominants qu'à utiliser les possibilités du web pour faire valoir leur point de vue. Libérés de leur rôle de consommateurs relativement passifs, ils deviennent proactifs dans la définition de leurs préférences normatives, et l'expriment

à travers une intense activité de remixage, bricolage et de recopiage dans les réseaux sociaux ou de pair à pair » (Monnoyer-Smith, 2011, pp. 172-173).

À l'issue de l'analyse des deux cas de controverses, nous avons constaté que les acteurs précurseurs de la médiatisation de la controverse n'éprouvaient pas de défiance à l'encontre des médias, pas plus qu'ils n'estiment ne pas se faire entendre sur la scène médiatique. Bien au contraire, c'est leur cadre interprétatif qui s'impose dès début de la controverse et qui domine la scène médiatique. Les « entrepreneurs de cause » ont conscience que les médias représentent un atout en termes de visibilité pour faire apparaître leurs revendications dans l'agenda des acteurs décisionnaires. De plus, aucun article d'information en faveur de groupes institutionnels ou hégémoniques n'a été relevé dans notre corpus. Les RSN sont envisagés comme un espace d'expression dont les caractéristiques techniques permettent d'asseoir une identité collective, de mobiliser, de se coordonner et de médiatiser les revendications grâce à l'*empowerment* des « entrepreneurs de cause ». Les groupes contestataires étalent ainsi leurs subjectivités sur les RSN et exploitent les outils numériques afin de s'émanciper, dans une certaine mesure, des médias établis :

« [...] cette activité de partage dessine une forme d'engagement individuel et collectif qui permet de faire émerger dans l'espace public des préoccupations et des voix peu entendues dans les espaces journalistiques traditionnels, assurant ainsi une diversité des points de vue. L'*empowerment* des citoyens est ici autant technique que symbolique et identitaire : en s'appropriant les moyens de l'expression de soi, les citoyens actifs s'emparent non seulement des espaces d'expression mais aussi des ressources de symbolisation et de représentation du monde social » (Monnoyer-Smith, 2011, p. 173).

Dans cette perspective, nous empruntons la définition de l'*empowerment* et plus précisément de la « puissance d'agir » de Proulx (2011) pour situer les actions menées par les acteurs des RSN que nous avons analysées :

« Penser l'agency comme puissance d'agir des sujets humains pourrait fonder une alternative à la sociologie de la domination ; cette approche pourrait conduire les sciences sociales contemporaines à penser la liberté autrement. Cette manière de voir apparaît compatible avec une autre sociologie, une approche donnant pleinement la parole aux

acteurs ordinaires, une sociologie qui “laisse penser les acteurs” et qui leur reconnaît la capacité de fournir eux-mêmes des explications légitimes de leur situation » (Proulx, 2011, p. 6).

Cependant, l'accroissement de la visibilité du cadre interprétatif des mouvements sociaux ne signifie pas pour autant que le pouvoir se soit indéfiniment renversé et se situe du côté des « entrepreneurs de cause ». L'évolution, voire l'inversion, du cadrage médiatique contenu dans les articles d'information démontre que la puissance d'agir des usagers s'illustre avant tout dans le maintien, là encore discutable, des mobilisations sur les RSN que dans le maintien d'une visibilité médiatique. Ainsi, la dimension expressiviste dans laquelle s'ancre les controverses que nous analysons est à prendre avec prudence puisqu'il ne s'agit pas d'affirmer que les RSN règlent les problèmes rencontrés par les groupes contestataires mais plutôt de dire qu'ils leur offrent un espace dans lequel ils peuvent s'exprimer et se coordonner.

### **7.2.7 Repenser la scène médiatique à l'aune des controverses sociales**

Nous souhaitons discuter de l'approche de la « médiatisation » que nous avons mobilisée dans notre cadre théorique. En convoquant Lester et Molotch (1996) ou encore Cefaï (1996, 2016), nous partions du principe que les « entrepreneurs de cause », ou ce qu'ils nomment les « promoteurs d'informations<sup>144</sup> » (Lester, Molotch, 1996, p. 28), avaient besoin des journalistes, ou des « assembleurs de l'information » (*ibid.*), pour rendre leur problème public. Autrement dit, nous avons pris le parti de choisir une approche qui sépare le travail de d'autopromotion des groupes contestataires du travail de médiatisation des journalistes. Les résultats précédents confirment cette approche en démontant que l'accès à la scène médiatique, selon les phases de la controverse, est maîtrisé par les médias d'information.

Cependant, la définition même de la médiatisation et ce qu'elle englobe à l'ère du numérique prête à discussion. Lester et Molotch (1996) se concentrent sur le principe que les médias de masse sont les seuls vecteurs visibilité, et que tout le travail de promotion des « entrepreneurs de cause » a pour finalité d'apparaître sur la scène médiatique pour toucher le public. Or, la visibilité des contenus est forte sur les RSN au regard des résultats de l'analyse

---

<sup>144</sup> Il s'agit d'un événement qu'un acteur ou un groupe d'acteurs rencontrent et tentent de rendre public.

technoconversationnelle (Paveau, 2013) des corpus de *tweets* et de publications. En effet, les acteurs de la controverse de Tim Hunt sont parvenus à attirer l'attention des médias grâce à un nombre déjà considérable d'échanges sur Twitter. Autrement dit, si les articles d'information ont amplifié la visibilité, le sujet était déjà discuté des milliers de fois sur le RSN. De plus, nous nous interrogeons sur l'intention des « entrepreneurs de cause » quant à la volonté de faire accéder leur revendication dans les médias établis. Les résultats d'enquête démontrent que les personnes interrogées n'espéraient pas que leur revendication soit visible dans les médias établis mais sur Twitter, ils étaient même surpris de voir leur *tweet* relayé dans les articles d'information. Le RSN constitue en ce sens une propre scène médiatique avec un public à part entière. Les efforts de promotion, d'assemblage et de médiatisation sont concentrés sur Twitter comme scène médiatique de la revendication.

En revanche, cela est plus discutable sur Facebook. La seule question de l'intention des « entrepreneurs de cause » permet de démontrer que la mise en visibilité du problème entre dans le schéma proposé de la carrière des problèmes publics Lester et Molotch (1996). Les porte-parole sont dans une logique de d'autopromotion de leur revendication et de formation d'un groupe d'adhérents afin d'attirer les médias et d'accéder à la scène médiatique. Toutefois, pour ce collectif en quête de visibilité, Facebook se présente comme un espace d'expression dont les contraintes d'accès sont assouplies. Ce nouvel « interstice numérique » (Idelson, 2016, p. 31) mobilisé par les porte-parole de TPNR vient se greffer aux autres médias locaux que sont la radio, la presse *papier* et les sites d'actualité en ligne.

Pour poursuivre notre réflexion, nous proposons qu'une dynamique importante au cours des deux controverses se soit déroulée, plaçant les sources en position d'assembleurs de l'information, notamment sur les RSN, et plaçant les journalistes en qualité d'« acteurs sociaux » pleinement investis dans la controverse, parfois aux côtés des groupes contestataires. Les RSN amplifient ce phénomène de convergence (Jenkins, 2013) en ajoutant un espace supplémentaire d'expression et de médiatisation. L'analyse de ces deux controverses suggère que repenser la place des médias et la relation unidirectionnelle, des sources vers les médias, que nous envisagions jusque-là.

## **7.2.8 La communication numérique en contexte**

### **7.2.8.1 Les pratiques communicationnelles comme symptômes des malaises sociaux**

Les résultats des entretiens révèlent que les acteurs ayant participé à la controverse de Tim Hunt disposaient déjà d'un cadre interprétatif en faveur ou à l'encontre du sexisme. Les RSN ont activé la mise en visibilité d'un malaise latent ou déjà manifeste selon les enquêtés. Un usager de Twitter nous raconte avec ferveur que des personnes de son entourage académique ont subi des pressions à la suite de propos ou de comportements jugés sexistes. Elle dévoile un discours en faveur de la liberté d'expression et contre un mouvement féministe « contemporain » contre lequel elle était en désaccord avant l'émergence de la controverse. À l'inverse, des usagers des RSN s'étant exprimés contre les propos de Tim Hunt ont toujours été soucieux de la question de l'inclusion des femmes dans la science. Ces derniers se montrent vindicatifs face à la situation d'inégalité, et un usager de Twitter interrogé de souligner des problèmes d'inégalité des sexes entretenus au Royaume-Uni. De fait, la mobilisation qui s'est déroulée sur Twitter a été l'occasion de contribuer à un mouvement visant à dénoncer une condition déjà existante.

Concernant la controverse de Bois Blanc, les résultats d'enquête ont fait émerger la chronologie de la formation du collectif TPNR. C'est en mairie, soutenue par la Région Réunion, que les personnes, qui formeront par la suite le noyau central du collectif, ont découvert le projet de carrière demandé par la SCPR. Le problème a donc émergé à l'instant où les citoyens ont découvert le projet à la mairie de Saint-Leu. Ce problème et les revendications qui s'en suivent se sont développés lors d'une réunion réunissant quelques citoyens, dont les futurs porte-parole du collectif. C'est dans la volonté de créer une opposition plus forte à l'encontre du projet d'exploitation que les citoyens-riverains se sont tournés vers différents supports de communication pour y développer des pratiques de contestation et de fédération, dont Facebook. Comme le soutient une des porte-parole interrogée, qui s'est naturellement tournée vers le RSN, car, faisant partie de la jeune génération, il s'agissait d'un outil qu'elle maîtrisait.

### 7.2.8.2 Des contextes sociopolitiques et culturels déterminants

Au travers de l'analyse de la trajectoire des acteurs et des arguments dans le cadre de la carrière de Bois Blanc, les résultats démontrent l'implication importante des acteurs politiques. Ces derniers occupent davantage la scène médiatique dans le camp de l'opposition à la carrière de Bois Blanc que le collectif TPNR. Thierry Robert, maire de Saint-Leu au début de la controverse, et Didier Robert, président de la Région Réunion, sont des adversaires politiques. Ce paramètre conditionne en partie l'avenir du projet puisque Thierry Robert s'y opposait déjà seul un an avant la naissance du collectif. Par ailleurs, Thierry Robert est une personnalité publique qui a disposé de beaucoup de visibilité dans les sites d'information durant la controverse sociale. Nous constatons, au travers des résultats, qu'en dépit des discours parfois divergents entre le collectif et le maire de Saint-Leu et en dépit du fait que le collectif réfute toute association avec Thierry Robert afin que leur mouvement ne soit pas politisé, TPNR profite de ses différentes apparitions médiatiques. En effet, les différentes actions et les interventions personnelles de Thierry Robert entretiennent la visibilité médiatique de l'opposition de la carrière en dehors des grands rassemblements et des actions de TPNR.

D'autre part, il est important de considérer le caractère politique de cette controverse compte tenu du fait que la NRL, qui nécessite les roches du site de Bois Blanc pour une partie de sa construction, est une des promesses électorales du président de la Région, Didier Robert. Le fait que les arguments de l'opposition, c'est-à-dire de TPNR et de la mairie de St-Leu, soient les plus visibles sur la scène médiatique ne signifie pas que cela parvienne à réguler la controverse en leur faveur. Par ailleurs, d'autres décisions qui auraient pu mettre fin à la mise en place de la carrière de Bois Blanc démontrent que cette controverse est profondément imbriquée dans des enjeux politiques. Cela s'illustre par le rendu d'une décision favorable du préfet de La Réunion pour l'exploitation de la carrière de Bois Blanc alors même qu'une décision du Conseil d'État conduisait la Cour Administrative d'appel de Bordeaux à annuler le schéma départemental des carrières approuvé en 2014.

De fait, les pratiques communicationnelles et la forte visibilité médiatique des revendications des opposants à la carrière de Bois Blanc n'expliquent pas entièrement la question de la régulation de la controverse.

## Conclusion partielle

Au terme de ce dernier chapitre, des singularités et des convergences ont été mises à jour entre les deux controverses, ce qui nous a permis de comprendre les directions quelque peu différentes qu'elles ont empruntées. Pour rappel, la controverse de Bois Blanc est toujours en cours après six ans de lutte<sup>145</sup> contre la mise en place de la carrière, à l'inverse la controverse de Tim Hunt qui a pris naissance le 8 juin 2015 s'est essoufflée, médiatiquement et sur Twitter, à partir du mois de décembre 2015.

Du côté des particularités entre les deux controverses, nous avons observé que l'objet des revendications, la carrière de Bois Blanc et l'inclusion des femmes en science, a déterminé le l'échelle géographique de la mobilisation en ligne et de la médiatisation qui fut davantage local pour le premier et international pour le second. Ensuite, les analyses ont permis de soulever l'importance de la stratégie d'acteurs et du mode d'organisation du mouvement de contestation dans le maintien de la mobilisation et de la régulation de la controverse. Alors que le collectif TPNR a établi une stratégie et des revendications précises qui ont guidé leurs actions vers une seule issue possible, à savoir l'annulation du projet d'extraction rocheuse, le mouvement qui s'est soulevé sur Twitter a été hétérogène, bien que fédéré par le *hashtag* *#distractinglysexy*, les revendications ont été dispersées. Cela a conduit à la démission de Tim Hunt de ses postes, une revendication émise par une minorité des usagers de Twitter. Ce résultat n'est pas sans lien avec les configurations techniques différentes, entre Facebook et Twitter, qui ont été déterminantes. Alors que la page Facebook a permis au collectif de contrôler la communication et la coordination du groupe par les administrateurs, Twitter et son mode horizontal de communication ont donné la possibilité à tous les usagers de s'exprimer sur le sujet avec peu de modération, dispersant et brouillant les revendications originelles. Les configurations techniques ont également été décisives en ce qu'elles ont contribué à maintenir la mobilisation sur Facebook, par l'exploitation du capital relationnel des membres de la page sur le long terme, et par l'exploitation plus éphémère mais massive des ponts qu'a offert Twitter en termes de visibilité. Enfin, il ressort des singularités entre les deux controverses que le collectif a dû développer une « action stratégique » (Schlezingner et al., 1992) lui permettant d'atteindre

---

<sup>145</sup> Le collectif TPNR a été créé en mai 2015.

l'espace médiatique, alors que les instigateurs de la controverse ont profité de leur capital social qui préexistait à la controverse.

Des caractéristiques similaires ont pour autant été soulevées dans les usages des RSN, dans la manière dont les controverses ont été médiatisées ainsi que dans le rôle du contexte dans lequel elles ont émergé. Tout d'abord, malgré les configurations techniques dissemblables, Facebook comme Twitter ont constitué des espaces d'infomédiation de l'actualité, les articles d'information étant évidemment diffusés selon le cadre interprétatif des usagers. Toujours en termes d'usage, des effets de polarisation des discours ont été repérés. Ce qui peut s'avérer comme une faiblesse en termes de débat et de consensus a été une force puisque la polarisation des opinions et discours a été bénéfique en termes de mobilisation et de médiatisation de la controverse. L'agrégation massive des opinions individuelles sur Twitter ayant donnée de l'ampleur et de la visibilité, et la mobilisation constante des membres de la page Facebook opposés à la carrière en témoignent. Enfin, l'analyse fait émerger un usage des RSN qui n'est pas induit par l'hégémonie des médias mais par la volonté de s'exprimer et de se mobiliser pour des causes à défendre.

Des similitudes sont également apparues dans la manière dont les deux controverses ont été traitées par les médias. Dans les deux cas, nous avons observé une convergence médiatique du discours contestataire, ce dernier est présent sur les RSN ainsi que dans les articles d'information, déclinés selon le média d'apparition. L'analyse des articles d'information et des entretiens semi-directifs suggère que la présence du discours contestataire dans les médias d'information provient à la fois d'un « effet de suivisme », subi par les journalistes, mais aussi de la notoriété des sources. Les RSN ne semblent pas œuvrer pour l'ouverture de la scène médiatique aux « paroles ordinaires » (Croissant, Touboul, 2009). Pour prolonger cette idée, les pratiques de collecte de l'information traditionnelles subsistent à l'instar des interviews et de la récupération des communiqués. Enfin, l'analyse de ces deux controverses invite à repenser la scène médiatique et finalement, à se défaire de la dichotomie entre d'un côté les RSN et de l'autre les médias d'information. Bien que les médias amplifient visibilité, les RSN permettent également de promouvoir les revendications faisant d'eux des « assembleurs de l'information » (Lester, Molotch, 1996, p. 30). Cette dichotomie est davantage éprouvée par l'engagement qu'ont eu les journalistes du territoire, dont l'implication dans les relances de la controverse et la publicisation de certains discours plutôt que d'autres en font des « acteurs sociaux » (Idelson, 2014).



Pour finir, l'analyse de ces deux controverses a en commun le rôle important du contexte dans lequel elles sont nées et ont progressé. Les entretiens démontrent que les contributions à la controverse de Tim Hunt sur Twitter proviennent d'usagers ayant connus des expériences similaires ou possédant une opinion forte sur la question. Du côté de la controverse de Bois Blanc, les contextes sociopolitiques et culturels ont été déterminants. L'implication des acteurs politiques défavorables à la carrière de Bois Blanc, dont le parti politique est facteur décisif, des acteurs juridiques et associatifs a permis de médiatiser et de relancer la controverse. Le poids des acteurs économiques et l'imbrication du projet de carrière dans le projet faramineux de la NRL expliquent en grande partie l'impossible régulation de cette controverse. Enfin, il n'est pas sans rappeler que le collectif a mobilisé un répertoire d'action collective hors-ligne, manifestation physique ou encore le porte-à-porte chez les riverains des communes concernées, pour à la fois incarner l'opposition et pour adapter son mode communicationnel au contexte insulaire, les habitants n'étant pas tous outillés au numérique.



## CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre recherche est née de la volonté de saisir et de décrypter le processus d'émergence et de régulation d'une controverse sociale à l'ère des RSN. Cet intérêt est apparu bien avant la rédaction de cette thèse et de notre mémoire de recherche de Master 2, lorsque, à l'époque, nous consultions des articles d'information ou des publications d'amis sur Facebook qui proclamaient que « les réseaux sociaux avaient permis » la réussite de tel ou tel mouvement. Nous voyions dans les RSN une arme permettant de renverser une idéologie, des institutions médiatiques et même des instances décisionnaires privées ou publiques. Ce que notre mémoire de Master 2 a conforté avec néanmoins quelques réserves, qu'il nous a alors fallu prolonger en une thèse. Cependant, le cheminement de cette recherche nous a conduits peu à peu à prendre du recul et à placer les RSN en toile de fond. Nos premières lectures théoriques puis notre confrontation au terrain, auprès des citoyens lors des entretiens, nous ont menés à contourner la question des effets des RSN sur la naissance et la régulation des controverses, pour davantage nous centrer sur la manière dont les controverses émergent et évoluent au prisme des RSN.

Notre problématique de recherche s'est donc orientée vers la compréhension de l'émergence et de la médiatisation de deux cas de controverse sociale au prisme des RSN. Notre questionnement tient compte de l'évolution de la controverse essentiellement observable dans les articles d'information en ligne et sur les RSN. L'intensité argumentative et l'ampleur des revendications et les prises de décision sont autant de moments de la controverse que nous avons observée. Cette problématique est d'autant plus importante que le lien entre l'usage des RSN par les groupes contestataires, la médiatisation et la variation de la controverse a fait l'objet de peu de travaux.

Nous avons adoptée cinq approches complémentaires reconnues en Sciences de l'Information et de la Communication. Tout d'abord, la sociologie des problèmes publics nous a conduits à penser les controverses comme la succession de différentes phases intimement liées les unes aux autres (Cefaï, 1996, 2016 ; Spector, Kitsuse, 2012). L'idée d'une transformation d'un problème social en un problème public par l'action d'« entrepreneurs de cause » a inspiré notre méthode d'analyse dès lors basée sur une approche temporelle de la construction citoyenne et médiatique des controverses. Empruntant également à Chateauraynaud sa balistique sociologique (2011), nous avons élargi notre éventail d'outils théoriques en nous intéressant aux jeux d'acteurs et d'arguments en cause dans l'évolution de la trajectoire des controverses.

La deuxième approche que nous avons mobilisée est celle de la lutte pour la visibilité (Voirol, 2005). Les activités des groupes contestataires que nous avons analysées avaient pour finalité de rendre les revendications visibles sur une « scène d'apparition publique » (Arendt, 1972). Cette approche nous a permis de laisser de côté la question de la « raison » inhérente, nous semble-t-il, à la conception habermassienne de l'espace public, et qui pouvait se poser comme une contradiction au regard de certains *tweets* ou publications dépourvus d'arguments. Les résultats de notre recherche nous révéleront par la suite, d'une part, que cette scène englobe à la fois des espaces offerts par les médias établis et les RSN, et que d'autre part, les *tweets* que nous pensions n'être que des opinions sont des actes réfléchis qui s'insèrent dans des logiques plus larges d'arguments<sup>146</sup>, et dont la contextualisation s'avère nécessaire pour en comprendre la portée argumentative. La troisième approche théorique sur laquelle nous nous sommes appuyés a été l'approche communicationnelle multicanale (Coutant, 2011). Elle nous a permis d'ouvrir notre recherche à tous les moyens de communication mobilisés par les acteurs de la controverse ainsi qu'à prendre en compte le contexte dans lequel les mobilisations émergent et évoluent. La quatrième approche, utile pour notre cadre théorique et l'élaboration de notre méthode d'analyse, qui est celle de la sociologie des usages des dispositifs numériques (Jouët, 1993) a été nécessaire en ce qu'elle a permis d'appréhender les usages des RSN par les groupes contestataires en tenant compte de l'importance de la technique et des intentions des usagers. Enfin, la cinquième approche que nous avons épousée est l'approche technodiscursive des contenus numériques largement développée par Paveau (2013, 2016). La nécessaire prise en compte du contexte numérique de production des publications et des tweets a guidé l'élaboration de notre méthode d'analyse. En plus de nous outiller sur le plan méthodologique, l'approche technodiscursive s'est posée comme la voie adaptée pour définir les notions propres aux RSN.

Ces différentes approches ont permis de définir une méthode mixte d'analyse qui combinait une analyse qualitative thématique, (techno)discursive et interprétative de nos corpus, ainsi qu'une analyse lexicale et thématique automatisée. Ces analyses ont été effectuées de manière chronologique afin de saisir les éléments ayant conduit à l'émergence, la construction et les

---

<sup>146</sup> Les tweets portés par le hashtag *#distractingysexy* visaient implicitement, puisque *The Vagenda Magazine* qui est à l'origine du hashtag n'a pas formulé de revendication précise, à démontrer que les femmes ne font pas que distraire les hommes au travail. Par la fonction d'indexation du *hashtag*, les tweets qui ne disposaient pas d'arguments observables contribuaient néanmoins à guider les usagers de Twitter à consulter cette campagne de *tweets* contestataires.

multiples relances des deux controverses. Les corpus que nous avons analysés sont composés d'entretiens semi-directifs et de traces numériques à savoir des publications et des commentaires prélevés sur Facebook, des *tweets* et des articles d'information en ligne.

### **Retour sur les résultats importants et perspectives de recherche**

Comment émergent et sont mises en visibilité les controverses sociales au prisme des RSN ? C'est la problématique à laquelle nous avons répondu et qui suggère des avancées sur le plan théorique. Premièrement, les controverses évoluent dans des environnements numériques influencés par la localisation physique des objets et des acteurs de la revendication, ce qui est un apport intéressant sur la question de la suppression des barrières spatiales permise par Internet et ses applications. L'objet et les acteurs de la revendication déterminent la « frontière-réseau » où s'organise, se développe et se répand la controverse. Le fait que l'exploitation de la carrière de Bois Blanc se situe à La Réunion l'enferme dans une mobilisation en ligne locale, à l'inverse, le problème du féminisme et du sexisme est un enjeu qui dépasse les frontières, ce qui explique une mobilisation transnationale sur Twitter. Toutefois, le fait que l'accusé et les instances en charge de prendre une décision sur la question soient britanniques conditionnent la médiatisation majoritairement nationale de la controverse. Ainsi, une dynamique des frontières s'opère sur l'espace numérique, la rapportant à un enjeu local ou national selon les paramètres initiaux qui régissent la controverse sociale.

La deuxième réponse aux questions posées par notre problématique se situe dans l'usage des RSN en situation de contestation. Sans surprise à l'égard de nos premières intuitions, les RSN ont constitué un outil de mobilisation, de coordination et de mise en visibilité du problème. C'est dans les détails que les apports de notre recherche émergent. Selon la controverse, plusieurs éléments ont favorisé et à l'inverse défavorisé la mise en marche et la coordination de la mobilisation en ligne comme la stratégie organisationnelle des acteurs, l'exploitation du capital relationnel individuel et collectif. D'autre part, la balkanisation des groupes contestataires sur les RSN, longtemps critiquée car elle ne permettait pas d'introduire un débat consensuel entre des opposants (Flichy, 2008 ; Julliard, 2016), s'est avérée être un atout dans la mise en visibilité de la controverse sur les RSN. De plus, Facebook comme Twitter ont été des infomédiaires importants pour les usagers, un résultat néanmoins à nuancer puisque les informations diffusées sur les RSN dépendent fortement du cadre interprétatif des usagers. Mais

l'élément le plus notable se situe dans les caractéristiques différentes des deux RSN qui ont conduit à des trajectoires distinctes entre les deux controverses. La forme des mobilisations politiques, la durée de la controverse, les décisions prises par les instances concernées et la dynamique des acteurs se retrouvent conditionnées par les configurations techniques de Twitter et de Facebook. Ce qui, toutefois, ne relance pas le débat entre déterminisme technique et social, puisque l'usage des RSN a été guidé par des groupes contestataires ayant des revendications explicites, le cas de TPNR, ou épars, le cas du mouvement contre Tim Hunt.

À ce stade, quelques pistes de recherche s'offrent à nous. D'une part, tester cet outillage conceptuel et méthodologique sur d'autres controverses est une voie intéressante. Ce travail peut-il servir à d'autres analyses ? En quoi est-il transposable ? *A priori*, notre méthodologie nous permet d'analyser des formes de controverses et de mobilisations en ligne sur Twitter et sur Facebook. Cependant, qu'en est-il des autres RSN dont les configurations techniques ne sont pas les mêmes à l'instar d'*Instagram*, de *Snapchat* ou de *TikTok* ? À titre d'exemple, très récemment, des adolescentes se sont mises en scène sur *TikTok* déguisées et maquillées comme des victimes des camps de concentration en mémoire de la Shoah (Hochberg, 2020)<sup>147</sup>. Ces courtes vidéos montées ont suscité des réactions négatives. Il serait intéressant d'éprouver notre méthodologie de recherche et d'observer de quelle manière les pratiques contestataires sont à l'œuvre sur des RSN comme *TikTok* dont les configurations techniques diffèrent fortement de *Twitter* et *Facebook*.

Le troisième élément de réponse à notre problématique se situe dans l'observation de la circulation de l'information entre les médias en ligne et les RSN. Comment ont été médiatisées les deux controverses ? La médiatisation de la controverse a été en partie modulée par les journalistes et rédacteurs. Nous avons émis l'hypothèse que les RSN étaient capables de frayer un chemin aux groupes contestataires vers les médias établis, cependant, il s'est avéré qu'après la phase d'émergence de la controverse, les médias redéfinissent d'une part le cadre interprétatif de la controverse et d'autre part, ces derniers s'en remettent aux méthodes de collecte de l'information plus traditionnelle. De même que l'accès à la scène médiatique est défini par les médias établis, la notoriété des acteurs est de mise pour que leurs revendications soient relayées par les journalistes. Par ailleurs, le fait que les « entrepreneurs de cause » adoptent une posture

---

<sup>147</sup> Hochberg, J. (14/09/2020). Sur *TikTok*, des adolescents se mettent en scène en tant que victimes de la Shoah. *Marie Claire*. <https://www.marieclaire.fr/sur-tiktok-des-adolescents-se-mettent-en-scene-en-tant-que-victimes-de-la-shoah,1356473.asp> (consulté le 10/12/2020)

d'ouverture vis-à-vis des médias établis explique également la présence de leurs cadres interprétatifs dans les articles d'information. Ils ont la volonté d'apparaître dans les articles des médias et utilisent les RSN pour s'exprimer et non pas comme un contre espace public, ce qui de fait, dépasse l'approche contre-hégémonique et idéologique des médias qui a servi de socle dans de nombreux travaux de recherche. Cependant, la définition même de la médiatisation a été revue. À l'ère des RSN, l'espace de mise en visibilité n'est plus le seul fait des médias établis, Twitter en l'occurrence permet déjà une visibilité considérable des sujets avant même qu'ils ne soient reportés par les journalistes. Pour compléter ce résultat, l'implication des journalistes dans la controverse amène à reconsidérer la relation unidirectionnelle de la source vers les médias, ces derniers pouvant agir comme des sources et des « acteurs sociaux » (Idelson, 2014) en situation de controverse.

Nous pourrions avancer un second prolongement de notre recherche concernant la dynamique des sources à l'épreuve des RSN. Notre recherche concerne essentiellement l'observation des pratiques communicationnelles, dans les médias et sur les RSN, des groupes contestataires. Nous en avons parcouru les « actions stratégiques » (Schlesinger, 1992), concernant TPNR, qui ont permis au collectif de devenir l'une des principales sources d'information des journalistes. Ce choix a, d'emblée, occulté la place des journalistes, que nous avons définis selon leur acception traditionnelle d'« assembleurs de l'information » (Molotch, Lester, 1996) ayant en charge de rendre les événements publics, et les « premiers définisseurs » (Hall, 1978) représentés par l'État et toutes les instances. Cependant, cette domination n'est pas un état de fait, comme le soulève Schlesinger (1992) pour qui les journalistes peuvent devenir des sources de la même manière que les « définisseurs premiers » développent des stratégies afin de conserver leur statut de source d'information. Une perspective de recherche intéressante serait d'analyser les stratégies déployées par des instances ayant la qualité de « définisseurs primaires » en situation de contestation. Une observation participante des journalistes par une approche qui les conçoit non pas comme les « assembleurs de l'information » mais comme des « acteurs sociaux » prenant parti dans des controverses serait également intéressante à conduire.

Enfin, la dernière réponse à notre problématique concerne le contexte social dans lequel ont émergé et évolué les deux controverses sociales. Les pratiques communicationnelles numériques sont symptomatiques des pratiques et des contextes sociopolitiques. Les RSN ont amplifié l'expression des malaises sociaux déjà manifestes ou latents des acteurs de la controverse de Tim Hunt. Autrement dit, les RSN ne créent pas le sentiment de revendication,

ils actionnent des malaises préexistants et deviennent un espace d'expression. Enfin, le dernier élément de réponse concerne les relances de la controverse. L'un des éléments qui conditionnent les relances voire la régulation des controverses est le contexte sociopolitique dans lequel elles évoluent. Le fait que les revendications s'insèrent dans des enjeux sociopolitiques qui lui sont favorables, le combat pour le féminisme préexistait à la controverse de Tim Hunt, ou défavorables, la carrière de Bois Blanc sollicite des figures politiques réunionnaises de premier plan, sont déterminants dans la variation de la controverse.

### **Limites méthodologiques de la recherche**

Dans sa dimension comparative, la limite majeure de notre recherche sur les deux controverses est constituée par des biais méthodologique de deux ordres : la collecte et l'analyse des données.

Au niveau de la collecte de données, le fait de ne pas avoir pu interroger les principaux acteurs de la controverse comme Connie St-Louis et Tim Hunt présente une autre limite. Initiatrice de la controverse, il aurait été intéressant de comprendre les raisons qui ont mené Connie St-Louis à se diriger vers Twitter, et de comprendre quels étaient ses objectifs que nous avons supposés au travers de la lecture des *tweets*. L'autre limite concerne l'analyse des données. La nature différente des données que nous souhaitions comparer est un biais consenti qui a influé sur leur analyse. En effet, nous ne disposions pas des mêmes types de données que nous avons pourtant analysées avec les mêmes outils d'analyse. Les contenus des publications Facebook sont plus longs et denses ce qui représente plus de matière à analyser à l'inverse de la limite des 240 caractères autorisés par Twitter. C'est surtout au niveau de l'analyse quantitative que cette différence a pu biaiser nos résultats. La comparaison lexicale et thématique a été plus exhaustive pour les longs textes des entrepreneurs de cause sur Facebook et les articles d'information, que pour les courts *tweets*. Les différences configurationnelles expliquent également la possibilité de réaliser un graphe de réseau d'acteurs avec les données de Twitter puisque le RSN fonctionne sur un mode de réseau ouvert avec une utilisation importante de *hashtags* et de mentions de compte qui permet de relier les *tweets*. À l'inverse, les pages Facebook ont un fonctionnement hiérarchisé et centralisé, de fait, établir un réseau d'acteurs manquait de pertinence puisque toutes les publications provenaient des administrateurs de la page et les commentaires étaient des réponses aux publications. TPNR aurait ainsi été représenté par un noyau central avec les membres de la page gravitant autour de lui.



Enfin, nous soulevons un biais lié à l'utilisation de liens hypertextes vers des articles d'information. Le fait que les liens hypertextes ne soient pas pris en compte dans l'analyse quantitative est un biais important puisqu'elle aurait pu soulever des rapprochements lexicaux entre les articles d'information et les contenus sondés sur les RSN.

En somme, cette analyse comparative de deux controverses sociales, qui a débuté en début d'année 2017, s'est avérée riche en réponses, cependant certains résultats semblent déjà obsolètes au vu des apports continus sur le plan théorique et méthodologique des recherches sur les RSN et les mouvements sociaux à l'instar de l'analyse de la dynamique de l'objet-réseau (Rchika et al., 2021) ou de la mise en visibilité de mouvements sociaux dans un nouvel écosystème incluant les RSN (Santos, 2020). L'intérêt des chercheurs sur le journalisme au prisme des RSN quant à lui continue de nourrir la réflexion sur ce sujet, notamment sur la question de la médiatisation des controverses dans un contexte où l'information distribuée est de plus en plus guidée, si ce n'est contrôlée par les GAFAM (Guignard, Le Caroff, 2020).

## BIBLIOGRAPHIE

- Abeille, A., Daignes, G. (2013). Navigation en mer inconnue : Le numérique et la dérégulation de l'information. *Le Débat*. Vol. 176, n°4, p. 116-122. <https://doi.org/10.3917/deba.176.0116>
- Adam, J.-. (1996). La sémiotique narrative. Jean-Michel Adam éd., *Le récit*. Presses Universitaires de France, p. 59-80.
- Aguiton, C., Cardon, D. (2008). Web participatif et innovation collective. *Hermès, La Revue*. Vol. 50, n°1, p. 75-82. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-1-page-75.htm>
- Akrich, M., Méadel, C. (2007). De l'interaction à l'engagement : les collectifs électroniques, nouveaux militants de la santé. *Hermès, La Revue*. Vol. 47, n°1, p. 145-153. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2007-1-page-145.htm>
- Al Nasser, W. (2017). *Usages politiques de Facebook : cadre d'injustice et logiques de mobilisation. Le cas de la page The syrian revolution 2011*. Thèse de doctorat. Sciences de l'information et de la communication. Institut d'études politiques d'Aix-en provence, Aix-Marseille université.
- Almar, N. (2008). Réunion, Maurice et Madagascar. Le journalisme, entre l'influence des structures et les logiques d'acteurs. Dans : Bernard, I. *Journalismes dans l'océan Indien : espaces publics en question*. L'Harmattan.
- Amossy, R., Burger, M. (2011). Introduction : la polémique médiatisée. *Semen*. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/semen/9072>
- Andrianasolo, N. (2019). L'engagement des acteurs de l'information lors de mobilisations féministes à l'ère du numérique. Le cas de Tim Hunt sur Twitter. *Les Cahiers du numérique*. Vol. 15, n°3, p. 81-104.
- Anstead, N., Chadwick, A. (2017). A primary definer online: the construction and propagation of a think tank's authority on social media. *Media, Culture & Society*, p. 1-27. URL : [http://eprints.lse.ac.uk/69628/1/Anstead\\_Primary%20definer%20online\\_2017.pdf](http://eprints.lse.ac.uk/69628/1/Anstead_Primary%20definer%20online_2017.pdf)
- Antheaume, A. (2016). *Le journalisme numérique*. Paris : Presses de Sciences Po.

- Antolinos-Basso, D., Paddeu, F., Douay, N., Blanc, N. (2018). Pourquoi le débat #EuropaCity n'a pas pris sur Twitter? : Analyse de la mobilisation autour d'une controverse environnementale sur le réseau social. *RESET*, n°7. <https://doi.org/10.4000/reset.1070>
- Antonopoulos, N., Konidaris, A., Polykalas, S., Lamprou E. (2020). Online Journalism: Crowdsourcing, and Media Websites in an Era of Participation. *Studies in Media and Communication*. Vol. 8, n°1. <https://doi.org/10.11114/smc.v8i1.4734>
- Armstrong C. L., Gao F. (2010). Now *Tweet* This: How News Organizations Use Twitter. *Electronic News*. Vol. 4, n°4, p. 218–235. <https://doi.org/10.1177/1931243110389457>
- Aubert, A. (2009). Le paradoxe du journalisme participatif : Motivations, compétences et engagements des rédacteurs des nouveaux médias (enquête). *Terrains & travaux*. Vol. 15, n°1, p. 171-190. <https://doi.org/10.3917/tt.015.0171>
- Auray, N. (2010). Le Web participatif et le tournant néo-libéral : des communautés aux solidarités. Dans Proulx, S., Millerand, F., Rueff, J. Web relationnel : mutation de la communication ? *Presses Universitaires de Québec*, p. 11-48. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00531194>
- Avanza, M., Gilles L. (2005). Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance. *Genèses*. Vol. 61, n°4, p. 134-152.
- Badouard, R. (2013). Les mobilisations de clavier : Le lien hypertexte comme ressource des actions collectives en ligne. *Réseaux*. Vol. 181, n°5, p. 87-117. <https://doi.org/10.3917/res.181.0087>
- Badouard, R. (2015). Enseigner les controverses en école de journalisme. *Hermès, La Revue*. Vol. 73, n°3, p. 51-54. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2015-3-page-51.htm>
- Badouard, R. (2021). Modérer la parole sur les réseaux sociaux. Politiques des plateformes et régulation des contenus. *Réseaux*. Vol. 225, n°1, p. 87-120.
- Badouard, R., Mabi, C. (2015). Controverses et débat public : nouvelles perspectives de recherche. *Hermès, La Revue*. Vol. 73, n°3, p. 225-231.
- Badouard, R., Mabi, C., Monnoyer-Smith, L. (2016). Le débat et ses arènes : À propos de la matérialité des espaces de discussion. *Questions de communication*. Vol. 30, n°2, p. 7-23. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10700>

- Barabasi A.-L. (2013). *Linked: The New Science of Networks*. Andreas. [En ligne]. <http://www.andreas.com/faq-barabasi.html>. [Consulté le 11/12/2020].
- Barabasi, A.-L. (s.d). Science of Networks, from society to the web ». [En ligne] [http://www.hunfi.hu/mobil/dok/8\\_Barabasi.pdf](http://www.hunfi.hu/mobil/dok/8_Barabasi.pdf). [Consulté le 11/12/2020].
- Bardin, L. (2013). Chapitre premier. Organisation de l'analyse. Dans : Bardin, L. (dir.). *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France, Paris, p. 125-133. [En ligne]. <https://www.cairn.info/l-analyse-de-contenu--9782130627906-page-125.htm>
- Barthes, R. (1961). Le message photographique. Dans : *Communications*. N°1, p. 127-138. <https://doi.org/10.3406/comm.1961.921>
- Bastard, I., Cardon, D., Charbey, R., Prieur, C., Cointet, J.-P. (2017). Facebook, pour quoi faire ? Configurations d'activités et structures relationnelles. *Sociologie*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01594564>
- Baygert, N. (2015). *Le réenchantement du politique par la consommation. Propriétés communicationnelles et socio-sémiotiques des marques politiques*. Presses Universitaires.
- Beaude, B. (2019). IX. Sur les traces numériques de l'individu. Dans : Calbérac, Y., *Carte d'identités. L'espace au singulier*. Hermann, p. 203-248. [En ligne]. <https://www.cairn.info/carte-d-identites--9791037001535-page-203.htm>
- Bécher Ayari, M. (2011). Non, les révolutions tunisienne et égyptienne ne sont pas des « révolutions 2.0 ». *Mouvements*. Vol. 66, n°2, p. 56-61. <https://doi.org/10.3917/mouv.066.0056>
- Becker, H. S. (2004). Quelques idées sur l'interaction. Dans : Blanc A. et Pessin A. (dir.), *L'art du terrain : mélanges offerts à Howard S. Becker*. L'Harmattan, Paris, 2004, p. 245-255.
- Benhamou, B., Sorbier, L. (2006). Souveraineté et réseaux numériques. *Politique étrangère*, automne, n°3, p. 519-530. <https://doi.org/10.3917/pe.063.0519>
- Bernard, F. (2007). Communication engageante, environnement et écocitoyenneté : un exemple des « migrations conceptuelles » entre SIC et psychologie sociale. *Communication & Organisation*. Vol. 31, n°1, p. 2-2. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-communication-et-organisation-2007-1-page-2.htm#>

- Boltanski, L. (1990). Le système actanciel de la dénonciation. Dans : Boltanski, L. *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*. Éditions Métailié, p. 266-279.
- Born, G. (2004). *Uncertain Vision: Birt, Dyke and the Reinvention of the BBC*. London: Secker & Warburg.
- Bouchardon, S. (2012). Du récit hypertextuel au récit interactif. *Revue de la BNF*. Vol. 42, n°3, p. 13-20. <https://doi.org/10.3917/rbnf.042.0013>
- Bougnoux, D. (2001). IX / Réponses à quatre questions au vu de ce qui précède. Dans : Bougnoux, D (éd.), *Introduction aux sciences de la communication*. La Découverte, p. 110-112. <https://www.cairn.info/introduction-aux-sciences-de-la-communication--9782707137760-page-110.htm>
- Boullier, D. (2012, avril). *Plateformes de réseaux sociaux et répertoires d'action collective [communication]*. Colloque Mouvements sociaux en ligne face aux mutations sociopolitiques et au processus de transition démocratique », Tunis, Tunisie. Karthala, p. 37-50. <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-00972856>
- Bourdieu, P., (1980). Le capital social. Dans : *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°31, p. 2-3. [www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_1980\\_num\\_31\\_1\\_2069](http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069)
- Bousquet, F., Marty, E., Smyrnaio, N. (2015). Les nouveaux acteurs en ligne de l'information locale vers une relation aux publics renouvelée ? *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*. Vol. 4, n°2, p. 48-61.
- Boyadjian, J. (2016). Les usages politiques différenciés de Twitter : Esquisse d'une typologie des « twittos politiques ». *Politiques de communication*. Vol. 6, n°1, p. 31-58. <https://doi.org/10.3917/pdc.006.0031>
- Bras, P. (2015). Éditorial (II). Le capital féministe au xxie siècle : primauté de l'égalité des sexes. *L'Homme & la Société*. Vol. 198, n°4, p. 13-27. <https://doi.org/10.3917/lhs.198.0013>
- Breton, P. (2009). *L'argumentation dans la communication*. Paris : La Découverte.
- Broersma, M., Graham, T. (2013). Twitter as a news source. *Journalism Practice*. Vol. 7, n°4, p. 446-464. <https://doi.org/10.1080/17512786.2013.802481>

- Broustau, N., Jeanne-Perrier, V., Le Cam, F., Pereira, F. H. (2012). L'entretien de recherche avec des journalistes. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*. Vol. 1, n°1. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01354942/>
- Bruno, N. (2011). *Tweet First, Verify Later? How Real-time Information Is Changing the Coverage of Worldwide Crisis Events*. *Reuters Institute for the Study of Journalism*, [https://nicolabruno.files.wordpress.com/2011/05/tweet\\_first\\_verify\\_later2.pdf](https://nicolabruno.files.wordpress.com/2011/05/tweet_first_verify_later2.pdf)
- Bruns, A. (2018). Gatewatching and news curation: journalism, social media, and the public sphere. *Digital Formations*, Peter Lang, New York. DOI 10.3726/b13293
- Bruns, A., Burgess, J. (2011). *The Use of Twitter Hashtags in the Formation of Ad Hoc Publics* [communication]. Proceedings of the 6th European Consortium for Political Research (ECPR) General Conference, p. 1-9. [En ligne]. <https://eprints.qut.edu.au/46515/>
- Cabrolié, S. (2010). Les journalistes du parisien.fr et le dispositif technique de production de l'information. *Réseaux*, n°160-161, p. 79-100. <https://doi.org/10.3917/res.160.0079>
- Cardon, D. (2010). Les réseaux sociaux en ligne et l'espace public. *L'Observatoire*. Vol. 37, n°2, p. 74-78. <https://doi.org/10.3917/lobs.037.0074>
- Cardon, D. (2011). Réseaux sociaux de l'Internet. *Communications*. Vol.1, n°88, p. 141-148. <https://doi.org/10.3917/commu.088.0141>
- Cardon, D. (2012). La démocratie Internet : Entretien avec Dominique Cardon. *Transversalités*. Vol. 3, n°123, p. 65-73. <https://doi.org/10.3917/trans.123.0065>
- Cardon, D. (2013). Du lien au like sur Internet : Deux mesures de la réputation. *Communications*. Vol. 2, n°93, p. 173-186. <https://doi.org/10.3917/commu.093.0173>
- Cardon, D. (2019). Caractéristiques des réseaux sociaux du Web. *Culture numérique*. Presses de Sciences Po, p. 164-175.
- Cardon, D., Granjon, F., (2003, décembre), *Les Mobilisations Informationnelles dans le Mouvement Altermondialiste*. [Communication]. Colloque Les mobilisations altermondialistes, Association française de science politique, Paris, p. 1-26. <http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/groupe/germm/collgermm03txt/germm03cardon.pdf>

- Cardon, D., Granjon, F. (2013). Chapitre 1. De la critique des médias aux médias de la critique. Dans *Médiactivistes*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 15-25. <https://www.cairn.info/mediactivistes--9782724614312-page-15.htm>
- Cardon, D., Levrel, J. (2009). La vigilance participative. Une interprétation de la gouvernance de Wikipédia. *Réseaux*, Vol. 2, n°154, p. 51-89. <https://doi.org/10.3917/res.154.0051>
- Carr, J. (2012). No Laughing Matter: The Power of Cyberspace to Subvert Conventional Media Gatekeepers. *International Journal of Communication*, p. 2825–2845. <https://ijoc.org/index.php/ijoc/article/view/1317/826>
- Castells, M. (2002) *La galaxie Internet*, Paris, Fayard.
- Catroux, M. (2000). L'écrit à l'écran : Contraintes et libertés de l'écriture journalistique sur la page Web. *ASp*, 27-30, p. 363-374. <https://doi.org/10.4000/asp.2280>
- Cefaï, D. (1996). La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. *Réseaux*. Vol. 1, n°75, p. 43-66. <https://doi.org/10.3406/reso.1996.3684>
- Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on : Les théories de l'action collective*. Découverte : M.A.U.S.S.
- Cefaï, D. (2016). Publics, problèmes publics, arènes publiques... : Que nous apprend le pragmatisme ? *Questions de communication*. Vol. 2, n°30, p. 25-64. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10704>
- Cefaï, D., Terzi, C. (éds.). (2012). *L'expérience des problèmes publics*. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Certeau, M. de, Giard, L., Certeau, M. (2010). *Arts de faire* (Nouvelle éd). Gallimard.
- Cervulle, M., Pailler, F. (2014). #mariagepourtous : Twitter et la politique affective des hashtags ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n°4. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/rfsic/717>
- Chabot, J., Kasparian, S., Desjardins, J. (2008). Les mots pour le dire. Analyse d'un corpus de presse canadienne française sur le génocide arménien (1915-1920) [communication]. 9es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles, p. 285-296. <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/chabot-kasparian-desjardins.pdf>

- Chacon G., Giasson T., Brin C. (2015). Le journalisme politique en 140 caractères. Le cas du Québec. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*. Vol. 4, n°1. [En ligne]. <http://www.surlejournalisme.kinghost.net/rev/index.php/slj/article/view/197>
- Chadwick, A. (2011). The Political Information Cycle in a Hybrid News System: The British Prime Minister and the “Bullygate” Affair. *The International Journal of Press/Politics*. Vol. 16, n°1, p. 3-29.
- Charaudeau, P. (1997). *Le discours d’information médiatique : La construction du miroir social*. Nathan, Institut national de l’audiovisuel.
- Charaudeau, P. (2006). Des Catégories pour l’Humour ? *Questions de communication*, n°10. [En ligne] Consulté le 22/03/2021. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7688>
- Charaudeau, P. (2008). *La médiatisation de la science : Clonage, OGM, manipulations génétiques*. De Boeck.
- Charaudeau, P. (2011). Chapitre 4. Du contrat de communication en général. Dans : Charaudeau, P. *Les médias et l’information : L’impossible transparence du discours*, p. 49-55. Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur. [En ligne]. <https://www.cairn.info/les-medias-et-l-information--9782804166113-page-49.htm>
- Charon, J.-M. (2010). De la presse imprimée à la presse numérique : Le débat français. *Réseaux*. Vol. 2-3, n°160-161, p. 255-281. <https://doi.org/10.3917/res.160.0255>
- Charon, J.-M. (2011). Les médias à l’ère numérique. *Les Cahiers du journalisme*, n°22/23, p. 14-27. [http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/22\\_23/01\\_CHARON.pdf](http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/22_23/01_CHARON.pdf)
- Chateauraynaud, F. (2011). *Argumenter dans un champ de forces : Essai de balistique sociologique*. Pétra.
- Chateauraynaud, F. (2015). L’emprise comme expérience. *SociologieS*. Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations, [en ligne]. <http://journals.openedition.org/sociologies/4931>. [Consulté le 11/12/2020].
- Christin, A. (2018). Les sites d’information en ligne entre indépendance et course au clic : une comparaison franco-américaine. *Sociétés contemporaines*. Vol. 3, n° 111, p. 71-96. <https://doi.org/10.3917/soco.111.0071>



- Compagno, D., Mercier, A., Mésangeau, J., Chelghoum, K. (2017). La reconfiguration du pluralisme de l'information opérée par les réseaux socio numériques. *Réseaux*. Vol. 5, n°205, p. 91-116. <https://doi.org/10.3917/res.205.0091>
- Greimas, A. J., Courtès, J. (2013). *Sémiotique : Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*.
- Coutant, A. (2011). Un clic, une cause. *Médium*. Vol. 4, n°29, p. 146-157. <https://doi.org/10.3917/mediu.029.0146>
- Coutant, A. (2015). Les approches sociotechniques dans la sociologie des usages en SIC. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*. <http://journals.openedition.org/rfsic/1271>
- Coutant, A., Stenger, T. (2010). Processus identitaire et ordre de l'interaction sur les réseaux socio numériques. *Les Enjeux de l'information et de la communication*. Volume 2010, p. 45-64. <https://doi.org/10.3917/enic.010.0300>
- Coutant, A., Stenger, T. (2012). Les médias sociaux : une histoire de participation. *Le Temps des médias*. Vol. 1, n°18, p. 76-86. <https://doi.org/10.3917/tm.018.0076>
- Coutant, A., Stenger, T. (2013). Médias sociaux : Clarification et cartographie pour une approche sociotechnique. *Décisions Marketing*, n°70, p. 107-117. <https://doi.org/10.7193/dm.070.107.117>
- Croissant, V., Touboul, A. (2009). Discours journalistique et parole ordinaire : analyse d'un rendez-vous manqué. *Communication & langages*. Vol. 1, n°159, p. 67-75. <https://doi.org/10.4074/S0336150009001069>
- Dagiral, É., Parasio, S. (2010a). Presse en ligne : où en est la recherche ? *Réseaux*. Vol. 2, n°160-161, p. 13-42. <https://doi.org/10.3917/res.160.0013>
- Dagiral, É., Parasio, S. (2010b). Vidéo à la une ! L'innovation dans les formats de la presse en ligne. *Réseaux*. Vol. 2, n°160-161, p. 101-132. <https://doi.org/10.3917/res.160.0101>
- Dahlgren, P. (1994). L'Espace public et les médias : Une nouvelle ère ? *Hermès, La Revue*. Vol. 1, n°13-14, p. 243-262. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1994-1-page-243.htm?contenu=resume>

- Dahlgren, P. (2000). L'espace public et l'Internet. Structure, espace et communication (M. Relieu, Trad.). *Réseaux*. Vol. 18, n°100, p. 157-186. <https://doi.org/10.3406/reso.2000.2217>
- Dalibert, M., Quemener, N. (2016). Femen. La reconnaissance médiatique d'un féminisme aux seins nus. *Mots. Les langages du politique*, n°111, p. 83-102. [En ligne]. <https://doi.org/10.4000/mots.22373>.
- Degenne, A. (2004). Les réseaux sociaux. *Math. & Sci. hum. / Mathematics and Social Sciences*, p. 5-9. [En ligne]. [https://journals.openedition.org/msh/2964?file=1&origin=publication\\_detail](https://journals.openedition.org/msh/2964?file=1&origin=publication_detail)
- Degenne, A. (2011). Retour à l'analyse des réseaux sociaux : Entretien réalisé par Thomas Stenger et Alexandre Coutant. *Hermès, La Revue*. Vol. 59, n°1, p. 39-42. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2011-1-page-39.htm>
- Denouël, J. (2011). Production participative d'information sur Internet. Expression citoyenne, engagement civique et culture de soi. *Recherches en communication*, n° 36. <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/view/7694/6783>
- Denouël, J., Granjon, F. (2011). *Communiquer à l'ère numérique : Regards croisés sur la sociologie des usages*. Paris : Presses des Mines. doi :10.4000/books.pressesmines.387
- Derèze, G., Winkin, Y. (2009). *Méthodes empiriques de recherche en communication*. De Boeck.
- Desbief, O. (2011). La veille technologique à l'ère des médias sociaux : content de ce que génèrent les utilisateurs. Le cas Twitter. *Hermès, La Revue*. Vol. 59, n°1, p. 147-149. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2011-1-page-147.htm>
- Devillard, V., Le Saulnier, G. (2015). Le problème public de la prostitution aux marges des arènes publiques numériques : Luites interprétatives et mobilisations pro-droits contre l'offensive abolitionniste sur le web. *Journal des anthropologues*. Vol. 142-143, n°3, p. 203-226. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-journal-des-anthropologues-2015-3-page-203.htm>
- Dickason, R. (2003). La BBC, imperméable à la propagande ? de la guerre des Malouines aux guerres du Moyen-Orient. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. Vol. 80, n°4, p. 71-81. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2003-4-page-71.htm>

- Domenget, J.-C. (2012). De l'impératif de visibilité aux enjeux éthiques : usages de Twitter par des professionnels du Web. *Presses universitaires du Québec*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01307907>
- Douay, N., Reys, A. (2016). Twitter comme arène de débat public : le cas du Conseil de Paris et des controverses en aménagement. *L'Information géographique*, vol. 80, n°4, p. 76-95. <https://doi.org/10.3917/lig.804.0076>
- Dubost, J. (2002). Communauté. Dans : Barus-Michel, J. *Vocabulaire de psychosociologie*. Érés, p. 73-82.
- Dumoulin, M. (2002). *Les forums électroniques : délibératifs et démocratiques ?* Dans Internet et la démocratie, p. 140-157. [En ligne]. <https://www.erudit.org/fr/livres/hors-collection/internet-democratie--2-9807506-0-3/000049li/>
- Ellison, N. (2011). Réseaux sociaux, numérique et capital social : Entretien réalisé par Thomas Stenger et Alexandre Coutant. *Hermès, La Revue*. Vol. 59, n°1, p. 21-23. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2011-1-page-21.htm>
- Escobar, P. (2018). Comment l'usage de Twitter a changé les pratiques journalistiques des journalistes du journal équatorien El Comercio. *Communication*. Vol. 35, n°2. <https://journals.openedition.org/communication/8660>
- Eyguesier, J.-L. (2010). La BBC : le modèle anglais au rayonnement international. *Ina. La revue des médias*. <https://larevedesmedias.ina.fr/la-bbc-le-modele-anglais-au-rayonnement-international>
- Farge, A. (1992). *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*. Seuil.
- Faris, D. (2012). La révolte en réseau : le « printemps arabe » et les médias sociaux. *Politique étrangère, printemps*, n°1, p. 99-109. <https://doi.org/10.3917/pe.121.0099>
- Flanagin, A. J., Stohl, C., Bimber B. (2006). Modeling the Structure of Collective Action. *Communication Monographs*. Vol. 73, N°1, p. 29-54.
- Flichy, P. (2008). Internet et le débat démocratique. *Réseaux*. Vol. 150, n°4, p. 159-185. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2008-4-page-159.htm>
- Flichy, P. (2010a). Le sacre de l'amateur. *Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*. Seuil, 2010.

- Flichy, P. (2010b). Présentation. *Réseaux*. Vol. 6, n°164, p. 9-11. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2010-6-page-9.htm>
- Forsé, M. (2008). Définir et analyser les réseaux sociaux : Les enjeux de l'analyse structurale. *Informations sociales*. Vol. 147, n°3, p. 10-19. <https://doi.org/10.3917/inso.147.0010>
- Fraser, N. (2001). Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement : Extrait de *Habermas and the Public Sphere*, sous la direction de Craig Calhoun, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142. Hermès, La Revue. Vol. 31, n°3, p. 125-156.
- Gadras, S., Pailliant, I. (2013). Les territoires et les médias dans la construction de l'espace public ». Dans : *Médias et Territoires : l'espace public entre communication et imaginaire territorial*. Presses Universitaires du Septentrion, p. 23-38.
- Galinon-Méléneq, B., Zlitni, S. (2013). L'Homme-trace, producteur de traces numériques. Dans : Galinon-Melenec, B., Zlitni, S. (éds.), *Traces numériques : De la production à l'interprétation*. CNRS éd. doi :10.4000/books.editions-cnrs.21714
- Gauthier, G. (1995). Le journalisme réunionnais considéré à partir d'un modèle du journalisme nordaméricain. *Études de communication*, n°17. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/edc/2464>
- Gauvin, G. (2006). La liberté d'expression. Dans : Gauvin, G. *Michel Debré et l'Île de la Réunion : Une certaine idée de la plus grande France*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, p. 287-309. [En ligne]. <http://books.openedition.org/septentrion/55785>
- Georges, F. (2009). Représentation de soi et identité numérique : Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0. *Réseaux*. Vol. 2, n°154, p. 165-193. <https://doi.org/10.3917/res.154.0165>
- Gunthert, A. (2014). L'image conversationnelle. *Études photographiques*, n°31. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/etudesphotographiques/3387>
- Gilbert, C., Henry, E. (2012). La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion. *Revue française de sociologie*. Vol. 53, n°1, p. 35-59. <https://doi.org/10.3917/rfs.531.0035>

- Girard, A., Fallery, B., Rodhain, F. (2011). *L'apparition des médias sociaux dans l'e-GRH : gestion de la marque employeur et e-recrutement* [Conférence]. Dans : 16e Congrès de l'AIM, 2011, St-Denis de La Réunion, France, 1-18. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00843689>
- Goasdoué, G. (2015). Pratiques et normes journalistiques à l'ère numérique : Ce que les logiques d'écriture enseignent. *Politiques de communication*. Vol. 5, n°2, p. 153-176. <https://doi.org/10.3917/pdc.005.0153>
- Gonthier, F. (2004). Weber et la notion de « compréhension ». *Cahiers internationaux de sociologie*. Vol. 116, n°1, p. 35-54. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2004-1-page-35.htm>
- Goyette, E. (2014). L'invisibilité lesbienne dans la sphère publique (médiatique) : pratiques et enjeux d'une identité proto-politique. *Composite*. Vol. 17, n°2, p. 29-50. <http://www.composite.org/index.php/revue/article/view/195/162>
- Granjon, F. (2001). *L'Internet militant : Mouvement social et usages des réseaux télématiques*. Apogée.
- Granjon, F. (2002). Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme. *Le Mouvement Social*. Vol. 3, n°200, p. 11-32. <https://doi.org/10.3917/lms.200.0011>
- Granjon, F. (2005). L'Internet militant. Entretien avec Fabien Granjon. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°79, p. 24-29. [https://www.persee.fr/doc/mat\\_0769-3206\\_2005\\_num\\_79\\_1\\_1036](https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_2005_num_79_1_1036)
- Granjon, F. (2011a). Fracture numérique. *Communications*. Vol. 1, n°88, p. 67-74. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-communications-2011-1-page-67.htm>
- Granjon, F. (2011b). Le web fait-il les révolutions ? *Sciences Humaines*. Vol. 229, n°9 p. 13-13. [En ligne]. <https://www.cairn.info/magazine-sciences-humaines-2011-9-page-13.htm>
- Granjon, F. (2017). De nouveaux répertoires d'action. In *Mobilisations numériques : Politiques du conflit et technologies médiatiques*. Presses des Mines.
- Granjon, F., Denouël, J. (2010). Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux. *Sociologie*. Vol. 1, n°1, p. 25-43. <https://doi.org/10.3917/socio.001.0025>

- Greimas, A. Julien. (2002). Réflexions sur les modèles actantiels. Dans : Greimas, A. J. *Sémantique structurale. Recherche de méthode*. Presses Universitaires de France, p. 172-191.
- Guignard, T., Le Caroff, C. (2020). Gouvernamentalité et plateformes numériques : l'influence de Facebook sur la participation et les médias d'actualité. *Études de communication*. Vol. 55, n°2, p. 135-158. <https://www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2020-2-page-135.htm>
- Gulyas, A. (2016). Hybridity and Social Media Adoption by Journalists. *Digital Journalism*. Vol. 5, n°7, p. 884–902. <https://doi.org/10.1080/21670811.2016.1232170>
- Habermas, J. (1988). *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Payot.
- Habermas, J. (1997). *Droit et démocratie : Entre faits et normes*. Traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme, Paris, Gallimard.
- Heinderyckx, F. (2002). *Une introduction aux fondements théoriques de l'étude des médias*. Céfal.
- Herman, T. (2010). L'argument ad hominem en question : de Gaulle et la désignation de l'ennemi (1940-1942). Dans : Albert, L. *Polémique et rhétorique. De l'Antiquité à nos jours*. De Boeck Supérieur, p. 363-377.
- Hubé, N. (2008). Le courrier des lecteurs. Une parole journalistique profane ? *Mots. Les langages du politique*. Vol. 87, n°2, p. 99-112. [En ligne]. <https://journals.openedition.org/mots/12572>
- Hübner, L. A, Pilote A.-M. (2020). Mobilisations féministes sur Facebook et Twitter. Le cas du mouvement #StopCultureDuViol au Québec. *Terminal*, n°127. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/terminal/5764>
- Husson, A. C. (2015). #ThéorieDuGenre, #Gender : deux hashtags à rôle argumentatif. <https://cursives.hypotheses.org/170>
- Ibekwe-SanJuan, F. (2012). *La science de l'information : Origines, théories et paradigmes*. Hermès Science publication-Lavoisier.

- Ibekwe-Sanjuan, F., Durampart, M. (2018). Le pluralisme épistémologique et méthodologique en recherche scientifique. *Les Cahiers du numérique*, Lavoisier, p. 11-30.
- Idelson, B. (2006). *Histoire des médias à la Réunion de 1946 à nos jours*. Saint-Denis, Réunion, Université de la Réunion, Le Publieur.
- Idelson, B. (2014). *Vies de journalistes. Sociobiographies*. L'Harmattan.
- Idelson, B. (2015). Michel Debré et les médias réunionnais : une libéralisation malgré lui. Dans Combeau, Y. (s./d.), *Michel Debré dans l'histoire de la Réunion (1963-1988)*, Saint-Denis, CRESOI, Epica éd, p. 1-22. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01501111/>
- Idelson, B. (2016). Médias et mobilisations sociales : la libéralisation n'a pas attendu Internet. Le cas du mouvement FreeDom (La Réunion). *Revue REFSICOM*, p. 1-14. <https://hal.univ-reunion.fr/hal-01501099>
- Idelson, B. (2017). Méthodologie d'analyse d'un corpus de presse : le cas du Quotidien de la Réunion (1976-1997), p. 1-30. <https://hal.univ-reunion.fr/hal-01595852/document>
- Idelson, B., Babou, I. (2018). « Faire science » avec l'approche biographique : genèse et apports d'un colloque à La Réunion. Dans : *Lire des vies. L'approche biographique en lettres et en sciences humaines et sociales*. Presses Universitaires Indianocéaniques, p. 7-28.
- Idelson, B., Lauret, E. (2020). L'espace médiatique réunionnais : entre transformations numériques et habitus éditoriaux. Dans : Liénard, F., Zlitni, S. *Regards croisés sur la communication et la trace numériques*. Presses Universitaires de Rouen et du Havre, p. 135-170.
- Jackiewicz, A. (2016). Reprises et détournements polémiques sur Twitter. *Travaux de linguistique*. Vol. 73, n°2, p. 85-105.
- Jackiewicz, A., Vidak, M. (2014). Études sur les mots-dièse. *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Juillet 2014, Berlin, Allemagne. p. 2033-2050.
- Jackiewicz, A., Vidak, M. (2016). Les outils multimodaux de Twitter comme moyens d'expression des émotions et des prises de position. *Cahiers de praxématique*, n°66. [En ligne]. Consulté le 08/09/2020. <http://journals.openedition.org/praxematique/4247>

- Jacquin, J. (2011). Le/La polémique : Une catégorie opératoire pour une analyse discursive et interactionnelle des débats publics? *Semen*, 31, p. 43-60.  
<https://doi.org/10.4000/semen.9085>
- Jauréguiberry, F. (2008). De l'usage des technologies de l'information et de la communication comme apprentissage créatif. *Éducation et sociétés*. Vol. 22, n°2, p. 29-42.  
<https://doi.org/10.3917/es.022.0029>
- Jauréguiberry, F., Proulx, S., Groupe de travail. (2002). Sociologie de la communication (Association internationale des sociologues de langue française) (Éds.). *Internet, nouvel espace citoyen ?* Harmattan.
- Jauze, J.-M. (2007). Urbanisation et océan à La Réunion, l'histoire d'une difficile idylle. *Travaux & documents*, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, p.9-34. <https://hal.univ-reunion.fr/hal-01531404/document>
- Jeanne-Perrier, V. (2015). Des discours et des signes : pour une évaluation critique de Twitter et de Facebook. *Communication & langages*. Vol. 183, n°1, p. 111-131.  
<https://doi.org/10.4074/S0336150015011072>
- Jeanne-Perrier, V., Smyrnaio, N., Díaz Noci, J. (2015). Journalisme et réseaux sociaux numériques : Innovation et mutation professionnelles ou réquisition de « sociabilités » ? Introduction. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*. Vol. 4, n°1, p. 2-7.  
<http://www.surlejournisme.kinghost.net/rev/index.php/slj/article/view/193>
- Jeanneret, Y. (2013). Faire trace : Un dispositif de représentation du social. *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*. Vol. 59, n°1, p. 41-63.  
<https://doi.org/10.3406/intel.2013.1085>
- Jenkins, H. (2013). *La culture de la convergence : Des médias au transmédia*. A. Colin.
- Jodelet, D. (2003). Représentations sociales : un domaine en expansion. Dans : Jodelet D. *Les représentations sociales*. Presses Universitaires de France, p. 45-78.
- Jouët, J. (1993). Pratiques de communication et figures de la médiation. *Réseaux*. Vol. 60, n°4, p. 99-120. <https://doi.org/10.3406/reso.1993.2369>



- Jouët, J. (1997). Pratiques de communication et figures de la médiation. Des médias de masse aux technologies de l'information et de la communication. *Sociologie de la communication*. Vol. 11, n°1, p. 291-312. [www.persee.fr/doc/reso\\_004357302\\_1997\\_mon\\_1\\_1\\_3843`](http://www.persee.fr/doc/reso_004357302_1997_mon_1_1_3843)
- Jouët, J., Le Caroff, C. (2013). Chapitre 7 - L'observation ethnographique en ligne. Dans *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris, Armand Colin, p. 147-165. <https://doi.org/10.3917/arco.barat.2013.01.0147>
- Jouët, J., Rieffel, R. (2015). La sociabilité des journalistes sur Twitter. Entre performativité, ambivalence et multidimensionnalité. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*. Vol. 4, n°1. <https://surlejournalisme.com/rev/index.php/slj/article/view/196/253>
- Jouët, J., Niemeyer, K., Pavard, B. (2017). Faire des vagues : Les mobilisations féministes en ligne. *Réseaux*. Vol. 201, n°1, p. 21-57. <https://doi.org/10.3917/res.201.0019>
- Julliard, V. (2016). #Theoriedugendre : Comment débat-on du genre sur Twitter ? *Questions de communication*, n° 30, p. 135-157. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10744>
- Kaciaf, N., Nollet, J. (2013). Présentation du dossier : Journalisme : retour aux sources. *Politiques de communication*. Vol. 1, n°1, p. 5-34. <https://doi.org/10.3917/pdc.001.0005>
- Kaufmann, J.-C. (2014). *L'entretien compréhensif*.
- Kleinfeld J. S. (2002). Could it be a big world after all? The "six degrees of separation" myth, Forthcoming. *Society*. <https://pdfs.semanticscholar.org/44ae/a375e5482b4df10690370e8c422e123cf72a.pdf>
- Khoja-Moolji, S. (2015). Becoming an "Intimate Publics": Exploring the Affective Intensities of Hashtag Feminism. *Feminist Media Studies*. Vol. 15, p. 347-350.
- Krämer, S. (2012). Qu'est-ce donc qu'une trace, et quelle est sa fonction épistémologique ? État des lieux. *Trivium*. <https://doi.org/10.4000/trivium.417>
- Lacaze, L. (2013). L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité. *Sociétés*. Vol. 121, n°3, p. 41-52. <https://doi.org/10.3917/soc.121.0041>
- Lafrance, J.-P. (2015). *L'usage des RSN dans les crises sociales*. Dans *Médias sociaux. Leviers et espaces de transformation ? Le Réseau international des chaires UNESCO en communication*, ORBICOM, p. 393-414.

- Lazega, E. (2006). 12. Capital social, processus sociaux et capacité d'action collective. Dans *Le capital social : Performance, équité et réciprocité*. La Découverte, Paris, p. 211-225. <https://www.cairn.info/le-capital-social--9782707148049-page-211.htm>
- LeBon, G. (1895). *Psychologie des foules*. PUF.
- Le Caroff, C. (2015). *Les usages sociopolitiques de l'actualité en ligne. S'informer, partager et commenter sur Facebook* [en ligne]. Thèse de doctorat. Sciences de l'Information et de la Communication. Université Paris 2. <http://www.theses.fr/2015PA020080>
- Le Saout, D. (1999). Les théories des mouvements sociaux. Structures, actions et organisations : les analyses de la protestation en perspective. *Insaniyat*, 8. <http://journals.openedition.org/insaniyat/8334>
- Lecomte, R. (2009). Internet et la reconfiguration de l'espace public tunisien : Le rôle de la diaspora. *Tic & société*, Vol. 3, n° 1-2. <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.702>
- Lecomte, R. (2013). Expression politique et activisme en ligne en contexte autoritaire : Une analyse du cas tunisien. *Réseaux*. Vol. 181, n°5, p. 51-86. <https://doi.org/10.3917/res.181.0051>
- Legavre, J.-B. (2007). L'entretien. Une technique et quelques-unes de ses « ficelles ». Dans *Introduction à la recherche en SIC*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 35-55.
- Lemercier, C., Ollivier, C., Zalc, C. (2013). Articuler les approches qualitatives et quantitatives : Plaidoyer pour un bricolage raisonné. *Devenir chercheur*, éd. de l'EHESS, p. 125-143. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01445953/document>
- Lemieux, C. (2000). *Mauvaise presse : Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*. Paris : Éditions Métailié. <https://doi.org/10.3917/meta.lemie.2000.01>
- Lemieux, C. (2007). À quoi sert l'analyse des controverses ? *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*. Vol. 25, n°1, p. 191-212. <https://doi.org/10.3917/mnc.025.019>
- Lester, M. & Molotch, H. (1996). Informer : une conduite délibérée de l'usage stratégique des événements. *Réseaux*. Vol. 75, n°1, p. 23-41. <https://doi.org/10.3406/reso.1996.3683>

- Lévêque, S. (1999). Crise sociale et crise journalistique. Traitement médiatique du mouvement social de décembre 1995 et transformation du travail journalistique. *Réseaux*. Vol. 98, n°7, p. 87-117. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-1999-7-page-87.htm?contenu=resume>
- Lits, M. (2014). L'espace public : concept fondateur de la communication. *Hermès, La Revue*. Vol. 70, n°3, p. 77-81. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2014-3-page-77.html>
- Lits, M., Desterbecq, J. (2017), *Du récit au récit médiatique*. 2e éd., Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- Luca, M. (2015). User-Generated Content and Social Media. *Handbook of Media Economics*. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2549198>
- Mabi, C. (2020). Comment saisir la qualité politique des technologies numériques. Réflexions critiques sur les affordances démocratiques des dispositifs numériques. Dans : Jehel, S., Saemmer, A. (dirs.), *Éducation critique aux médias et à l'information en contexte numérique*. Presses de l'Enssib, p. 75-86.
- Mabi, C., Theviot, A. (2014). La rénovation par le web ? Dispositifs numériques et évolution du militantisme au PS. *Participations*. Vol. 8, n°1, p. 97-126. <https://doi.org/10.3917/parti.008.0097>
- Macé, C. (2011). D'une perspective normative vers une perspective interactionniste compréhensive pour aborder le concept de résilience. *Recherches qualitatives*. Vol. 30, n°1, p. 274-298. [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition\\_reguliere/numero30\(1\)/RQ\\_30\(1\)\\_Mace.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero30(1)/RQ_30(1)_Mace.pdf)
- Macé, É. (2007). Des « minorités visibles » aux néostéréotypes : Les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethnoraciales [en ligne]. *Journal des anthropologues*, hors-série, p. 69-87. <https://journals.openedition.org/jda/2967>
- Macé, É., Maigret, É. (2006). Pourquoi parler de médiacultures ? *Sciences Humaines*. Vol. 170, n°4. <https://www.cairn.info/magazine-sciences-humaines-2006-4-page-29.html>
- Maigret, É. (2015). *Sociologie de la communication et des médias*. Paris, Armand Colin.

- Martínez-Alemán, A. M., Wartman, K. L. (2008). *Online Social Networking on Campus: Understanding What Matters in Student Culture*. Routledge.  
<https://doi.org/10.4324/9780203884966>
- Marty, E., Rebillard, F., Pouchot, S., Lafouge, T. (2012). Diversité et concentration de l'information sur le web : Une analyse à grande échelle des sites d'actualité français. *Réseaux*. Vol. 176, n°6, p. 27-72. <https://doi.org/10.3917/res.176.0027>
- Mattelart, T. (2020). Comprendre la stratégie de Facebook à l'égard des médias d'information. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*. Vol. 9, n°1.  
<http://www.surlejournalisme.kinghost.net/rev/index.php/slj/article/view/415>
- Matthey, L. (2005). Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif. *Cybergeo: European Journal of Geography*. Epistemology, History, Teaching. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.3426>
- Mauger-Parat, M., Peliz, A. C. (2013). Controverse, polémique, expertise : Trois notions pour aborder le débat sur le changement climatique en France. *Vertigo*. Vol. 13, n°2.  
<https://doi.org/10.4000/vertigo.14297>
- Mercier, A. (2018). *Hashtags : tactiques de partages et de commentaires d'informations*. Dans : *#info Commenter et partager l'actualité sur Twitter et Facebook*. Éd. Maison des sciences de l'homme, p. 87-130.
- Mercier, A. (2021). Quel renouvellement du traitement de l'information sur Snapchat ? *Les Cahiers du journalisme – Recherches*. Vol. 2, n°6, p. R51-R68.  
<http://cahiersdujournalisme.org/V2N6/CaJ-2.6-R051.html>
- Mercier, A., Ouakrat, A., Pignard-Cheynel, N. (2018). Facebook pour s'informer ? Actualité et usages de la plateforme par les jeunes. Dans : *#info Commenter et partager l'actualité sur Twitter et Facebook*. Éd. Maison des sciences de l'homme, p. 169-198.
- Mercier, A., Pignard-Cheynel, N. (2014). Mutations du journalisme à l'ère du numérique : un état des travaux. *Revue française des sciences de l'information et de la communication, Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, p. 1-25.  
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01310987>

- Mercklé, P. (2013). La « découverte » des réseaux sociaux : À propos de John A. Barnes et d'une expérience de traduction collaborative ouverte en sciences sociales. *Réseaux*. Vol. 182, n°6, p. 187-208. <https://doi.org/10.3917/res.182.0187>
- Merzeau, L. (2009). Du signe à la trace : l'information sur mesure. *Hermès, La Revue*. Vol. 53, n°1, p. 21-29. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-1-page-21.htm>
- Merzeau, L. (2013). L'intelligence des traces. *Intellectica - La revue de l'Association pour la Recherche sur les sciences de la Cognition (ARCo)*. Vol. 1, n°59, p. 115-135. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01071211>
- Messner, M., Linke, M., Eford, A. (2011). Shoveling *Tweets*: an analysis of the microblogging engagement of traditional news organizations. En ligne [https://www.academia.edu/2860620/Shoveling\\_tweets\\_An\\_analysis\\_of\\_the\\_microblogging\\_engagement\\_of\\_traditional\\_news\\_organizations](https://www.academia.edu/2860620/Shoveling_tweets_An_analysis_of_the_microblogging_engagement_of_traditional_news_organizations)
- Michel, C. (2004). Kristina Schulz : « Les années 70 ». Le mouvement des femmes en France et en Allemagne. *Nouvelles Questions Féministes*. Vol. 23, n°1, p. 132-135. <https://doi.org/10.3917/nqf.231.0132>
- Miège, B. (1995). L'espace public : au-delà de la sphère politique. *Hermès, La Revue*, p. 49-62. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1995-3-page-49.htm>
- Miège, B. (2008). Médias, médiations et médiateurs, continuités et mutations. *Réseaux*. Vol. 148-149, n°2, p. 117-146. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2008-2-page-117.htm>
- Miège, B. (2010). *L'espace public contemporain : Approche info – communicationnelle*. Presses universitaires de Grenoble.
- Millette, M. (2013). Pratiques transplateformes et convergence dans les usages des médias sociaux. *Communication et organisation*, n°43, p. 47-58. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4116>
- Monnoyer-Smith, L. (2011). La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? *Participations*. Vol. 1, n°1, p. 156-185. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0156>
- Mouriquand, J. (2015). *L'écriture journalistique*. Presses Universitaires de France.
- Mucchielli, A. (1995). *Les sciences de l'information et de la communication*. Hachette.

- Mucchielli, A. (2005). Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains. *Recherches qualitatives*. [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors\\_serie/hors\\_serie/texte%20Muchielli%20actes.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie/texte%20Muchielli%20actes.pdf)
- Neumann, A. (2013). L'espace public oppositionnel : lorsque l'oïkos danse à l'agora. *Cahiers Sens public*. Vol. 15-16, n°1, p. 55-67. <https://doi.org/10.3917/csp.015.0055>
- Neveu, É. (2015). Chapitre 2 - Identifier. Les entrepreneurs de problèmes. *Sociologie politique des problèmes publics*. Dans : Neveu, É., *Sociologie politique des problèmes publics*. Armand Colin, 2015, pp. 41-94. <https://www.cairn.info/sociologie-politique-des-problemes-publics--9782200291648-page-41.htm>
- Neveu, É. (2019). *Sociologie du journalisme*. La Découverte.
- Neveu, É., François, B. (1999). *Espaces publics mosaïques : Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. doi :10.4000/books.pur.24673
- Ngono, S. (2018). Les réseaux sociaux comme nouvel espace de mobilisation dans des contextes postautoritaires : Le cas de « l'affaire Éva » au Cameroun. *Les Cahiers du numérique*. Vol. 14, n°3, p. 129-149. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2018-3-page-129.htm>
- Ollitrault, S. (1999). De la caméra à la pétition-web : Le répertoire médiatique des écologistes. *Réseaux*. Vol. 17, n°98, p. 153-185. <https://doi.org/10.3406/reso.1999.2183>
- Ouakrat, A., Mésangeau, J. (2016). Resocialiser les traces d'activités numériques : une proposition qualitative pour les SIC. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*. <https://doi.org/10.4000/rfsic.1795>
- Paquiénéguy, F. (2017). L'usage au fil des Tic : une genèse à raviver pour mieux le repenser ? *Interfaces numériques*. Vol. 6, n°3, p.464-481. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01756058/document>
- Paillé, P., Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01>
- Paulussen, S., Harder, R. A. (2014). Social Media References in Newspapers. *Journalism Practice*. Vol. 8, n°5, p. 542–551. <https://doi.org/10.1080/17512786.2014.894327>

- Paveau, M.-A. (2007). Discours et cognition : les prédiscours entre cadres internes et environnement extérieur. *Corela*, Hors-série, n°6. [En ligne]. Consulté le 19/04/2019. <http://journals.openedition.org/corela/1550>
- Paveau, M.-A. (2013). Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique. *Epistémè* : revue internationale de sciences humaines et sociales appliquées. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00859064/document>
- Paveau M.-A. (2016). Des discours et des liens. Hypertextualité, technodiscursivité, écriture. *Semen*. <https://doi.org/10.4000/semn.10609>
- Pélissier, D. (2015). *Identité numérique des organisations : approche conceptuelle et analyse exploratoire de réception par la lexicométrie* [communication]. Colloque Jeunes Chercheurs Praxiling, Trace(s). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01933420/document>
- Pélissier, N. (2003). Un cyberjournalisme qui se cherche. *Hermès, La Revue*. Vol. 35, n°1, p. 99-107. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2003-1-page-99.htm>
- Pélissier, N., Chaudy, S. (2009). Le journalisme participatif et citoyen sur Internet : Un populisme dans l'air du temps ? *Quaderni*, 70, p. 89-102. <https://doi.org/10.4000/quaderni.512>
- Pélissier, N., Diallo, M. (2010). Les sources numériques des journalistes et le rôle moteur de Google : Enquête dans un grand quotidien français. *Communication*. Vol. 27, n°2, p. 253-261. <https://doi.org/10.4000/communication.3174>
- Pélissier, N., Diouma Diallo, M. (2015). Le journalisme à l'épreuve des dispositifs socionumériques d'information et de communication. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 6. <https://doi.org/10.4000/rfsic.1449>
- Perriault, J. (2012). Réseaux socionumériques et frontières. *Hermès, La Revue*. Vol. 63, n°2, p. 152-159. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2012-2-page-152.htm>
- Pierron, J.-P. L'indignation. *Études*. Vol. 416, n°1, 2012, p. 57-66.
- Pignard-Cheynel, N., Amigo, L. (2019). Le chargé des réseaux socionumériques au sein des médias : Entre logiques gatekeeping, marketing et participative. *Réseaux*. Vol. 213, n°1, p. 139-172. <https://doi.org/10.3917/res.213.0139>

- Pignard-Cheynel, N., Noblet, A. (2008). L'encadrement des contributions « amateurs » au sein des sites d'information : entre impératif participatif et exigences journalistiques. [Pré-publication] [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00427124](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00427124)
- Pignard-Cheynel, N., Sebbah, B. (2015). Le live-blogging : les figures co-construites de l'information et du public participant. La couverture de l'affaire DSK par lemonde.fr. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*. Vol 4, n°2. <http://www.surlejournalisme.kinghost.net/rev/index.php/slj/article/view/230/276>
- Pleyers, G. (2013). Présentation. Des mouvements Facebook aux mouvements des places. Réseaux sociaux et mouvements sociaux au début des années 2010. *Réseaux. Communication, technologies, société*. Vol. 5, n°181, p. 9-21.
- Pluye, P., García Bengoechea, E., Granikov, V., Kaur, N., Li Tang, D. (2018). Tout un monde de possibilités en méthodes mixtes : revue des combinaisons des stratégies utilisées pour intégrer les phases, résultats et données qualitatifs et quantitatifs en méthodes mixtes. *Cahiers scientifiques de l'ACFAS* éd. Vol. 117, p. 28-48.
- Proulx, S. (1994). Une lecture de l'œuvre de Michel de Certeau : L'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers. *Communication*. Vol. 15, n°2, p. 170-197. <https://doi.org/10.3406/comin.1994.1691>
- Proulx, S. (2009). *L'intelligence du grand nombre : la puissance d'agir des contributeurs sur Internet - limites et possibilités*. [Colloque]. 7e Colloque du chapitre français de l'ISKO Intelligence collective et organisation des connaissances, p. 2-12. <http://pro.ovh.net/~iskofran/pdf/isko2009/PROULX.pdf>
- Proulx, S. (2012). L'irruption des médias sociaux : enjeux éthiques et politiques. Dans : Proulx, S., Millette, M., Heaton, L. (dirs.) Médias sociaux – Enjeux pour la communication. *Presses de l'Université du Québec*, p. 9-31.
- Proulx, S. (s.d-a). La puissance d'agir d'une culture de la contribution face à l'emprise d'un capitalisme informationnel : premières réflexions. *Journal du Mauss*. <http://www.journaldumauss.net/?La-puissance-d-agir-d-une-culture>
- Proulx, S., Kwok Choon, M. (2011). L'usage des réseaux socionumériques : une intériorisation douce et progressive du contrôle social. *Hermès, La Revue*. Vol. 59, n°1, p. 105-111. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2011-1-page-105.htm>



- Proulx, S., Millerand, F., Rueff, J. (Éds.). (2010). *Web social : Mutation de la communication*. Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, S. (2020). Surveillance à l'ère numérique : comment résister à l'emprise de la société de contrôle ? Dans : Jehel, S., Saemmer, A. (dirs.), *Éducation critique aux médias et à l'information en contexte numérique*. Presses de l'Enssib, p. 53-64.
- Putnam, R. D. (2000). Chapter 1 : Thinking about Social Change in America. Dans : Putnam, R. D., *Bowling alone: the collapse and revival of American community*. New York : Simon & Schuster, p. 15-28.
- Ratinaud, P., Smyrniotis, N., Figeac, J., Cabanac, G., Fraissier, O., et al. (2019). Structuration des discours au sein de Twitter durant l'élection présidentielle française de 2017 : Entre agenda politique et représentations sociales. *Réseaux*. Vol. 214-215, n° 2-3, p.171-208.
- Quivy, R., Campenhoudt, L. V. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. 4e édition. Dunod.
- Quoniam, L., Boutet, C. (2008). Web 2.0, la révolution connectique. *Document numérique*. Vol. 11, n°1, p. 133-143. <https://www.cairn.info/revue-document-numerique-2008-1-page-133.htm>
- Rchika, T. (2018). Les tweets comme traces numériques. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 13. <http://journals.openedition.org/rfsic/3602>
- Rchika, T., Renard D., Lambotte, F. (2021). Entre homogénéité et hétérogénéité. Une discussion empirique du rôle des objets-frontières dans le réseau d'innovation OuiShare. *Approches Théoriques en Information-Communication (ATIC)*. Vol. 2, n°1, p. 23-45. <https://www.cairn.info/revue-approches-theoriques-en-information-communication-2021-1-page-23.htm>
- Rebillard, F. (2006). Du traitement de l'information à son retraitement : La publication de l'information journalistique sur l'Internet. *Réseaux*. Vol. 137, n°3. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2006-3-page-29.htm>
- Rebillard, F. (2011). Création, contribution, recommandation : les strates du journalisme participatif. *Les Cahiers du journalisme*. Vol. 22/23, p. 28-41. [http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/22\\_23/02\\_REBILLARD.pdf](http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/22_23/02_REBILLARD.pdf)

- Rebillard, F. (2012). Modèles socioéconomiques du journalisme en ligne et possibilités d'une information diversifiée. *Les Enjeux de l'information et de la communication*. Vol. 12, n°3, p. 81-95. <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/wp-content/uploads/2019/02/05-2011A-Rebillard.pdf>
- Richaud, C. (2017). Les réseaux sociaux : nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ? *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*. Vol 57, n°4, p. 29-44. <https://www.cairn.info/revue-les-nouveaux-cahiers-du-conseil-constitutionnel-2017-4-page-29.htm>
- Rieder, B., Smyrnaio, N. (2011). Les journalistes français sur Twitter vus comme un graphe. *La revue des médias Ina*. <https://larevuedesmedias.ina.fr/les-journalistes-francais-sur-twitter-vus-comme-un-graphe>
- Rieder, B. & Smyrnaio, N. (2012). Pluralisme et infomédiation sociale de l'actualité : le cas de Twitter. *Réseaux*. Vol. 176, n°6, p. 105-139. <https://doi.org/10.3917/res.176.0105>
- Ringoot, R. (2002). Périodicité et historicité de la presse en ligne. *MédiaMorphoses*, Institut National de l'Audiovisuel (INA), La presse en ligne, p. 69-74.
- Rouibi, R. (2016). Les événements de Ghardaïa et l'usage des réseaux sociaux numériques en Algérie ». *Communication, technologies et développement*. En ligne <http://journals.openedition.org/ctd/969>
- Ruellan, D. (2007). Penser le « journalisme citoyen ». *M@rsouin*. [https://www.marsouin.org/IMG/pdf/Ruellan\\_13-2007.pdf](https://www.marsouin.org/IMG/pdf/Ruellan_13-2007.pdf)
- Saemmer, A. (2012). Étude sémio-rhétorique du rôle de l'hypertexte dans le discours journalistique. *Écrans & Médias MEI*, n°34, p. 133-144. [http://www.mei-info.com/wp-content/uploads/2015/03/MEI\\_34\\_10.pdf](http://www.mei-info.com/wp-content/uploads/2015/03/MEI_34_10.pdf)
- Sajus, B., Cardon, D., Levrel, J., Vatant, B., Bermès, E., Oury, C., Sussan, R. (2009). Web 2.0, et après : Critique et prospective. *Documentaliste-Sciences de l'Information*. Vol. 46, n°1, p. 54-66. <https://doi.org/10.3917/docsi.461.0054>
- Saliba J. (1999). Le clonage en question : science, éthique, représentation sociale. *Socio-anthropologie*, 5. En ligne <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/48>

- Salles, C. (2018). Les compétences de modération dans le journal Le Monde : réquisition, redéfinition et redistribution. *Le Temps des médias*, 31(2), 48-61. <https://doi.org/10.3917/tdm.031.0048>
- Santos, N. (2020). Nouveaux parcours de l'information : visibilité et autorité dans les manifestations de 2013 au Brésil. *Études de communication*. Vol. 55, n°2, p. 69-90. <https://www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2020-2-page-69.htm?contenu=resume>
- Scherrer, I. (2005). Internet, un réseau sans frontière ? Le cas de la frontière franco-belge. *Annales de géographie*. Vol. 645, n°5, p. 471-495. <https://doi.org/10.3917/ag.645.0471>
- Schlesinger P., Zeitlin E., Rizzi S. (1992). Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme. Dans : Tétu, J.-F., *Sociologie des journalistes*. Réseaux. Vol. 10, n°51, p. 75-98. [https://www.persee.fr/doc/reso\\_0751-7971\\_1992\\_num\\_10\\_51\\_1926](https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1992_num_10_51_1926)
- Schmidt-Petri, H. (2017). Do conservative media provide a forum for skeptical voices? The link between ideology and the coverage of climate change in British, German, and Swiss newspapers. *Environmental communication*. Vol 11, p. 1-28. <https://core.ac.uk/download/pdf/212379084.pdf> (consulté le 31/05/2021)
- Sebbah, B., Sire, G., Smyrniaios, N. (2020). Journalisme et plateformes : de la symbiose à la dépendance. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*. Vol. 9, n°1, p. 6-11. <http://www.surlejournalisme.kinghost.net/rev/index.php/slj/article/view/411>
- Sedda, P. (2015). L'Internet contestataire. Comme pratique d'émancipation : Des médias alternatifs à la mobilisation numérique. *Les Cahiers du numérique*. Vol. 11, n°4, p. 25-52. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2015-4-page-25.htm?contenu=resume>
- Servais, C. (2017). Scènes médiatiques et arènes de discours. Formes d'engagement dans un monde perdu. *Réseaux*. Vol. 202-203, n°2-3, p. 79-121. <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2017-2-page-79.htm>
- Siapera, E. (2016). Chapitre 8. Les dilemmes du journalisme : les défis d'Internet pour le professionnalisme et la pérennité des médias. Dans : Andreotti, O. *Le journalisme à l'épreuve. Menaces, enjeux et perspectives*. Conseil de l'Europe, p. 241-280.

- Simon, J. (2016). Présentation. *Semen*. <http://journals.openedition.org/semen/10607>
- Simon, j., Toullec, B., Badouard, R., Bigey, M., Compagno, D., Mercier, A., Pignard-Cheynel, N., Sebbah, B. (2017). Identifier et analyser les discours d'escorte sur Twitter. L'influence des discours d'accompagnement sur le partage social. Dans : *Corpus de communication médiée par les réseaux : construction, structuration, analyse*, Paris, L'Harmattan.
- Sinclair, A. (2013). Mort de la presse écrite, survie du journalisme. *Le Débat*. Vol. 176, n°4, p. 101-109. <https://doi.org/10.3917/deba.176.0101>
- Smyrnaio, N. (2013). Les pure players entre diversité journalistique et contrainte économique : les cas d'Owni, Rue89 et Arrêt sur images. *Recherches en communication*, n°39, p. 133-150.
- Smyrnaio, N., Ratinaud, P. (2014). Comment articuler analyse des réseaux et des discours sur Twitter : L'exemple du débat autour du pacte budgétaire européen. *Tic & société* [en ligne]. Vol. 7, n°2. <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1578>
- Smyrnaio, N. (2018). L'Internet comme vecteur d'hétéronomie journalistique : une approche socio-économique. Dans Canu, R. et al. *Critiques du numérique*. L'Harmattan, Paris, p. 49-66.
- Soulages, J.-C. (2017). Repères critiques pour une compréhension renouvelée des médias et de leurs publics. *Politiques de communication*. Vol. 8, n°1, p. 107-126. <https://doi.org/10.3917/pdc.008.0107>
- Spector, M., Kitsuse, J. I. (2012). Sociologie des problèmes sociaux : Un modèle d'histoire naturelle. In Cefaï, D., Terzi, C. (Éds.), *L'expérience des problèmes publics*. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.19562>
- Stenger, T., Coutant, A. (2011). Introduction. *Hermès, La Revue*. Vol. 59, n°1, p. 9-17.
- Tarragoni, F. (2012). Comprendre des peuples organisés : Les Consejos comunales de participación pública et la diversité populaire de la politique. *Terrains & travaux*. Vol. 21, n°2, p. 145-164. <https://doi.org/10.3917/tt.021.0145>
- Thiault, F. (2015). Le produsage des hashstags sur Twitter, une pratique affiliative. *Questions de communication*, 28, p. 65-79. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10043>

- Tilly, C. (1984). Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne. *Vingtième Siècle, revue d'histoire*. Vol. 4, n°1, p. 89-108. <https://doi.org/10.3406/xxs.1984.1719>
- Tilly, C. (1986). *La France conteste : De 1600 à nos jours*. Fayard.
- Tisseron, S. (2011). Intimité et extimité. *Communications*. Vol. 88, n°1, p. 83-91. <https://doi.org/10.3917/commu.088.0083>
- Torterat, F. (2015). Quelle représentation des minorités dans les blogs politiques : À travers le carnet Pourmaville de Fadela Amara. *Les Cahiers du numérique*. Vol. 11, n°4, p. 53-74. [https://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=LCN\\_114\\_0053](https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=LCN_114_0053)
- Tran-Gervat, Y.-M. (2006). Pour une définition opérationnelle de la parodie littéraire : parcours critique et enjeux d'un corpus spécifique. *Cahiers de Narratologie*, n°13. [En ligne]. Consulté le 19/04/2019. <http://journals.openedition.org/narratologie/372>
- Tremblay, G. (2007). De Marshall McLuhan à Harold Innis ou du village global à l'empire mondial. *Tic & société*. Vol. 1, n°1. <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.222>
- Vedel, T. (2003). L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions. Dans *Le désenchantement démocratique*. *La Tour d'Aigues*, Editions de l'Aube, p. 243-266. <https://digital-society-forum.orange.com/doc/l-idee-de-democratie-electronique-th-vedel.pdf>
- Verdalle, L. de, Vigour, C., Le Bianic, T. (2012). S'inscrire dans une démarche comparative : Enjeux et controverses. *Terrains & travaux*. Vol. 21, n°2, p. 5-21. <https://doi.org/10.3917/tt.021.0005>
- Veròn, É. (1981). *Construire l'événement : Les médias et l'accident de Three Mile Island*. Paris : Éditions de Minuit. <https://doi.org/10.3917/minui.danaj.1981.01>
- Voirol, O. (2005). Les luttes pour la visibilité : Esquisse d'une problématique. *Réseaux*. Vol. 129-130, n°1, p. 89-121. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2005-1-page-89.htm>
- Walter, J., Douyère, D., Bouillon, J.-L., Ollivier-Yaniv, C. (2018). *Communication publique*. [Conférence permanente des directeurs des unités de recherche en sciences de l'information et de la communication], p. 53-70. <http://cpdirsic.fr/wp-content/uploads/2018/09/dynamiques-des-recherches-sicweb-180919.pdf>

- Wautier, J. (2000). L'ouverture du débat sur l'euthanasie au Sénat : Cadre éthique, médical, juridique et politique. *Courrier hebdomadaire du CRISP*. Vol. 1672-1673, n°7, p. 1-67. <https://doi.org/10.3917/cris.1672.0001>
- Weaver, D., Elliott, S. N. (1985). Who Sets the Agenda for the Media? a Study of Local Agenda-Building. *Journalism Quarterly*. Vol. 62, n°1, p. 87-94. [doi:10.1177/107769908506200113](https://doi.org/10.1177/107769908506200113)
- Weil, A. (2017). Vers un militantisme virtuel ? Pratiques et engagement féministe sur Internet. *Nouvelles Questions Féministes*. Vol. 36, n°2, p. 66-84. <https://doi.org/10.3917/nqf.362.0066>
- Willnat, L., Weaver, D. H. (2018) Social Media and U.S. journalists. Uses and perceived effects on perceived norms and values. *Journalists, Digital Journalism*. Vol. 6, n°7, p. 889-909. <https://doi.org/10.1080/21670811.2018.1495570>
- Zammar, N. (2012). *Réseaux Sociaux Numériques : Essai de catégorisation et de cartographie des controverses* [en ligne]. Thèse de doctorat. Sciences de l'information et de la communication. Université de Rennes. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00687906/document>
- Zlitni, S., Liénard, F. (2012). La communication électronique comme élément de la trace numérique. *Netcom*. <https://doi.org/10.4000/netcom.103>
- Zouari, K. (2007). La presse en ligne : vers un nouveau média ? *Les Enjeux de l'information et de la communication*. Vol. 2007, n°1, p. 81-92. <https://doi.org/10.3917/enic.007.0081>

## ANNEXES

### Annexe 1. Chronologie de la controverse de Bois Blanc

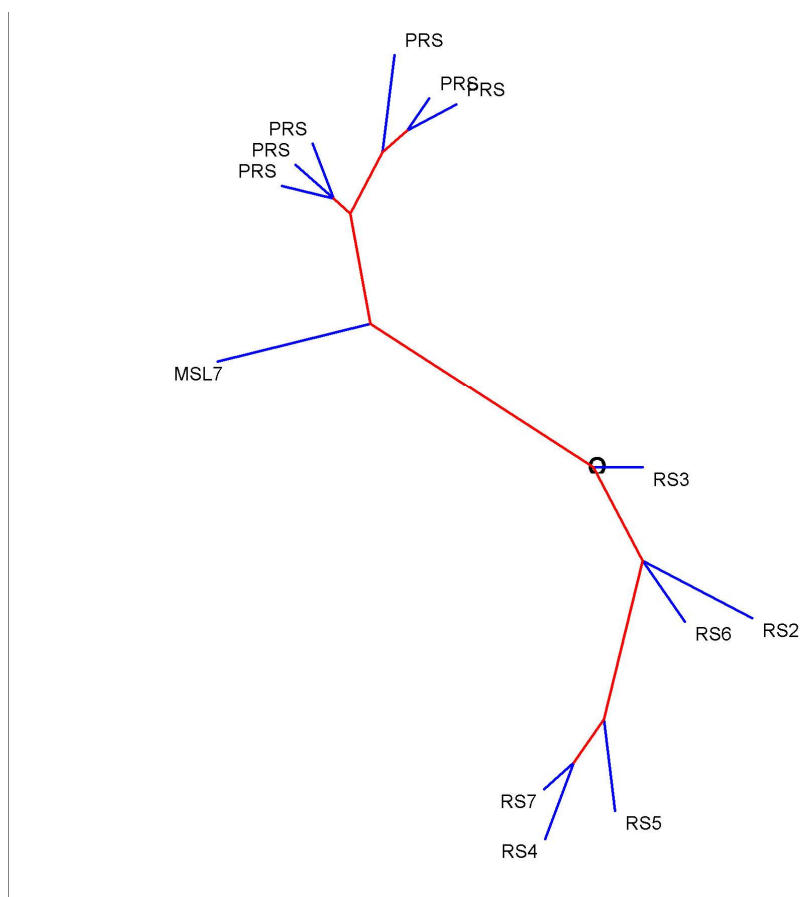
Dates	Événements
<b>Mai 2014</b>	Motion contre l'exploitation de la carrière par la mairie de Saint-Leu
<b>Août 2014</b>	Le préfet approuve la mise à jour du schéma départemental des carrières incluant Bois Blanc
<b>Décembre 2014</b>	La SCPR adresse officiellement une demande d'ouverture de la carrière au préfet
<b>18 mai au 22 juin 2015</b>	Ouverture d'une première enquête publique pour le projet de carrière de la SCPR
<b>29 mai 2015</b>	Création de la page Facebook de TPNR
<b>30 mai 2015</b>	Organisation d'une réunion d'information à l'école Paul Hermann par TPNR
<b>7 juin 2015</b>	1ère chaine humaine organisée par TPNR qui rassemble environs 4000 personnes
<b>Août 2015</b>	Avis défavorable du commissaire enquêteur sur le projet de carrière
<b>Février 2016</b>	Proposition d'un nouveau projet de carrière par la SCPR
<b>5 septembre au 6 octobre 2016</b>	Ouverture d'une deuxième enquête publique pour le projet de carrière de la SCPR
<b>2 octobre 2016</b>	2e chaine humain organisée par TPNR qui rassemble environs 4000 personnes
<b>Novembre 2016</b>	La SREPEN rend un avis défavorable au projet de carrière
<b>16 novembre 2016</b>	Avis favorable de la commission d'enquête avec des réserves sur le projet de carrière
<b>7 mars 2017</b>	Consultation publique pour sur la carrière de Bois Blanc soit un projet d'intérêt général
<b>31 juillet 2017</b>	Le préfet qualifie la carrière de projet d'intérêt général
<b>6 décembre 2017</b>	Arrêt du Conseil d'État sur le non cumul du rôle d'autorité décisionnaire et d'autorité environnementale
<b>11 avril 2018</b>	Avis de l'Autorité Environnementale et recommandations suggérées à la SCPR
<b>29 mai 2018</b>	Annulation de l'arrêté préfectoral du 26 août 2014 approuvant la mise à jour du schéma départemental des carrières
<b>25 juin au 25 juillet 2018</b>	Ouverture d'une troisième enquête publique pour le projet de carrière de la SCPR
<b>23 juin 2018</b>	Réunion d'information organisé par TPNR
<b>6 septembre 2018</b>	Avis favorable de la commission d'enquête sans réserve sur le projet de carrière
<b>9 septembre 2018</b>	3e chaîne humaine organisée par TPNR qui rassemble environs 3000 personnes
<b>29 décembre 2018</b>	Le préfet autorise l'exploitation de la carrière de Bois Blanc

### Annexe 2. Liste des journalistes contactés et statut de leurs réponses

Journalistes contactés	État
Huffington Post (Grande-Bretagne)	Pas de réponse

2 journalistes du <i>The Guardian</i>	1 questionnaire par mail
<i>The Dailymail</i>	Pas de réponse
3 journalistes du <i>Telegraph</i>	Pas de réponse
CNN	Pas de réponse
<i>Washington Post</i>	Pas de réponse
Buzzfeed	Refus
BBC	Refus
<i>Madame.lefigaro</i>	Pas de réponse
<i>Courrier International</i>	1 entretien
<i>The Times</i>	Échange par mail

**Annexe 3.** Représentation radiale de la différence de fréquence entre le corpus de presse et de publications Facebook (controverse de Bois Blanc)



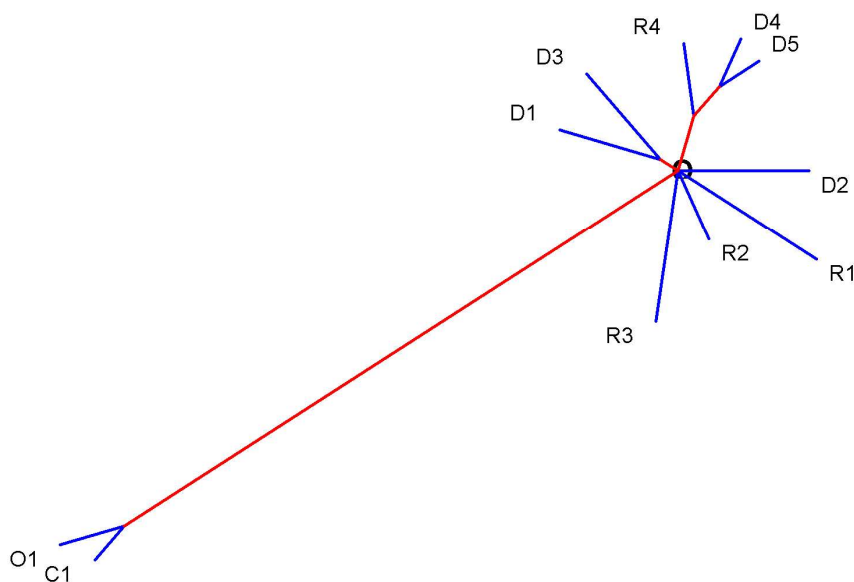


**Annexe 4. Typologie d'arguments de TPNR et des acteurs politiques (controverse Bois Blanc)**

TYPOLOGIES D'ARGUMENTS ET THEMATIQUES				
	TPNR	Thierry Robert	Karine Nabénésa	Maires des Aviron et Étang Salé
Phase 1	<b>Argument de cadrage/conséquence</b> : sanitaire, environnemental, trafic routier			
Phase 2	<b>Argument sanitaire de cadrage/conséquence</b> : environnemental, routier, patrimoine			
Phase 3	<b>Argument de cadrage/conséquence</b> : sanitaire, environnemental, routier, patrimoine <b>Argument ad hominem</b> : promoteurs du projet (SCPR, Région, État)	<b>Argument de cadrage/conséquence</b> : trafic routier, environnemental, économique Solution alternative (d'autres carrières)		
Phase 4	<b>Argument de cadrage</b> : économique (monopole du marché du matériau) <b>Argument ad hominem</b> : (dénonciation avis CNDPS)	<b>Argument cadrage</b> : technique (qualité et quantité de la roche face au réel besoin) Solutions alternatives (carrière Dioré, Lataniers, Menciol) Registre : dénonciateur (collusion entre groupements et Région Réunion, commission du Préfet)	<b>Argument cadrage</b> : économique (enveloppe supplémentaire Région Réunion)	<b>Argument cadrage</b> : juridique (légalité d'un PIG)
Phase 5	<b>Argument de cadrage/conséquence</b> : environnemental	<b>Argument de cadrage/conséquence</b> : sanitaire, argument économique (PIG – intérêts sociétés financières) <b>Argument de cadrage</b> : juridique (PIG – réserves pas levée), contradiction (qualité de la roche) Solutions alternatives	<b>Argument de cadrage</b> : économique (enveloppe supplémentaire Région Réunion) <b>Argument de cadrage</b> : technique (NRL, méconnaissance des besoins en matériau)	<b>Argument de cadrage/ad hominem</b> : juridique (L'État exerce son droit régalien)
Phase 6	<b>Argument de cadrage/conséquence</b> : environnemental, économique (facture contribuable), sanitaire, patrimonial, technique	<u>Thierry Robert</u> : Solutions alternatives (Dioré) <b>Argument de cadrage</b> : économique-politique (collusion entre groupements et	<b>Argument de cadrage</b> : juridique, technique (NRL, méconnaissance des besoins en matériau)	<u>René Mondon (maire Aviron)</u> : <b>argument de cadrage/conséquence</b> (environnemental, sanitaire, paysager)

	(besoin en roches pas prévu),  <b>Argument cadrage</b> : économique-politique (intérêts multinationales, collusion SCPR, Région Réunion et l'État)  <b>Argument d'autorité</b> : ingénieurs, médecins, décisions de justice, avis des maires, nombre de manifestants  <b>Argument ad hominem</b> : CNDPS	Région Réunion, commission du Préfet) <u>Bruno Domen</u> : <b>Argument cadrage</b> : juridique (suite arrêt conseil d'État, SDC), technique (qualité de la roche), économique (intérêts multinationales), politique (démocratie bafouée)  <b>Argument d'autorité</b> : avis des maires, nombre de manifestants, décision de justice  Solutions alternatives (Dioré)	<b>Argument d'autorité</b> : avis des maires, nombre de manifestants, décision de justice	<u>Michel Dennemont</u> (ancien maire Avirons) : <b>argument de cadrage/conséquence</b> (environnemental, sanitaire)
--	--	--	---	--

**Annexe 5.** Distance lexicale entre les tweets contenant @connie\_stlouis @royalsociety et ceux contenant #distractinglysexy



**Annexe 6.** Tweets populaires et le nombre d'abonnés des usagers (controverse Tim Hunt)

Compte	Nombre de j'aime	Nombre retweets	Nombre de réponse	Nombre d'abonnés
@TwitterLive	2200	2200	69	9400000
@MissPlaice	938	465	39	678
@ZJAYres	932	532	21	27700
@jengolbeck	914	802	24	35600
@Independent	797	1000	19	3500000
@Point_Mutation	3900	2300	78	4760
@BBCTrending	1600	2300	48	226300
@andoerr	1000	516	13	1560
@gkygirlengineer	681	342	20	5655
@kyokugaisha	625	757	12	104
@gkygirlengineer	2000	1200	69	5655
@Independent	530	675	13	3500000
@mark_haddon	1600	1400	35	16300
@MegMassa	714	481	41	938
@hierro34	558	264	27	3622
@SarahMDurant	1500	767	30	7164
@b_pritstick	2100	969	31	360
@Lucie_Inc	3500	2100	74	1447
@TreacherousBuzz	1100	367	19	1904
@sithirapathy	897	446	27	299
@AmyRemeikis	4800	5500	80	48600
@Sonja_Vernes	1400	831	23	2037
@clmorgan	486	259	14	7086
@DiggleLab	2000	1700	46	4611

@ViralRNA	1700	1000	37	9205
@jennypannell	1400	676	21	718
@Cleo2atra	1700	787	26	1698
@DNAielleSpitzer	2800	1900	112	688
@Steph_Evz	1300	705	46	10200
@FliesInLakes	1700	2100	33	773
@scientist_me	1700	955	26	616
@EmsyRemsy	1400	676	29	925
@rat_spit	1100	654	37	897

**Annexe 7.** Arguments et opinions dans les articles des médias extranationaux (controverse Tim Hunt)

Média	Type d'argument, opinion	Exemple
The Daily Beast	Argument d'analogie (exemple)	«Fiona Ingleby, the female evolutionary genetics researcher from the University of Sussex who, after submitting her work to a journal for consideration, was smacked with a peer review that boiled down to: “get a man.” »
Courrier international (10/06/2015)	Opinion	« Sexisme. <b>Quelles chochottes</b> , ces femmes scientifiques »
Le Monde (10/06/2015)	Opinion	« C'est <b>gênant</b> une femme dans un laboratoire. Pensez donc ! »
Paris Match (11/06/2015)	Argument de cadrage (quasi-logique)	« Ces déclarations <b>outrageantes</b> témoignent une nouvelle fois du sexisme dans le milieu scientifique. »
Madmoizelle (11/06/2015)	Opinion	« une manière efficace de répondre aux propos misogynes du scientifique [...] mais les déclarations de ce genre font réagir, et <b>c'est une bonne chose</b> ! »
The Atlantic (11/06/2015)	Argument d'autorité	«Women in science, as in so many other fields, are paid significantly less than men on average. In 2008, the median salary for a full-time female scientist or engineer was \$24,000 less than for a man »

Channel 5 (11/06/2015)	Opinion	« I take absolutely no delight in the resignation of Sir Tim Hunt but »
Slate.fr (12/05/2015)	Argument quasi-logique	« Même les génies peuvent être des idiots parfois »
TV5 Monde (14/06/2015)	Argument d'autorité	« Selon l'Institut de statistiques de l'UNESCO, les femmes ne représentent qu'un tiers des effectifs des chercheurs dans le monde. »
Washingtonpost (15/06/2015)	Opinion	« As recently as 20 years ago, nothing would have happened because there would have been no real mechanism for reporting Hunt's joke »
Indian express (15/06/2015)	Opinion	« In short, not much of an apology from Tim Hunt since he still thinks that he was just speaking the truth and cannot really see what the fuss is all about. »
Madame le Figaro (15/06/2015)	Opinion	« En réponse à la <b>saillie machiste</b> du Nobel de médecine »
Atlantico.fr (16/06/2015)	Opinion	« <b>Heureusement pour lui</b> , personne n'a évoqué le harcèlement sexuel apparemment courant, selon une étude de Nature envers les jeunes chercheuses »
Femme actuelle (16/06/2015)	Opinion	« Des paroles <b>choquantes</b> qui ont très vite été relayées sur Twitter »
The Federalist (24/06/2015)	Opinion  Argument de cadrage	« the Internet <b>outrage mob</b> was wrong, and Tim Hunt isn't actually a sexist monster»  « In this case, they got an award-winning cancer scientist fired. Congratulations, Internet. You showed that dumb cancer doctor who was boss. »
Ledevor.com (29/06/2015)	Opinion	« Sur les 889 lauréats récompensés depuis 114 ans, nombreux sont ceux dont les propos <b>sentent le soufre</b> . »
Breitbart (3/07/2015)	Argument de cadrage (quasi-logique)	« For someone who has an MA in Scientific Journalism these are elementary mistakes. Any recruiter with a modicum of competence would pick up on the general malaise of the CV and might ask questions of the content »
Madame Le Figaro (16/09/2015)	Argument d'autorité	« Pour 70% des Européens, les femmes ne sont pas capables d'être des scientifiques »

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Remerciements .....</b>	<b>1</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>11</b>
<b>Liste des figures .....</b>	<b>13</b>
<b>Liste des illustrations .....</b>	<b>14</b>
<b>Liste des abréviations.....</b>	<b>15</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>16</b>
<b>Inscription en sciences de l’information et de la communication.....</b>	<b>20</b>
<b>La trajectoire des controverses : des problÈmes sociaux devenus publics.....</b>	<b>21</b>
La controverse sur les propos de Tim Hunt sur Twitter .....	22
La controverse environnementale de la carrière de Bois Blanc sur Facebook.....	28
<b>Pertinence d’une approche comparative .....</b>	<b>33</b>
<b>Posture de recherche.....</b>	<b>35</b>
<b>Plan de la thèse .....</b>	<b>38</b>
<b>PARTIE 1. EXPRESSION CONTESTATAIRE PUBLIQUE SUR LES RÉSEAUX SOCIONUMÉRIQUES ET MÉDIATISATION DES CONTROVERSES SOCIALES.41</b>	
<b>CHAPITRE 1. Réseaux socionumériques et pratiques contestataires en ligne.....</b>	<b>42</b>
1.1 Définition des réseaux socionumériques et modes de communication.....	42
1.1.1 Le « web social » et les médias socionumériques .....	42
1.1.1.1 Développement du web social : l’usager au cœur du dispositif.....	42
1.1.1.2 Avènement des médias socionumériques.....	44
1.1.2 Essai de définition des réseaux socionumériques : une histoire d’interconnexion.....	47

1.2 Usages et appropriation des réseaux sociaux numériques en situation de contestation	50
1.2.1 Principaux usages sur les réseaux sociaux numériques	51
1.2.1.1 Notion d'usage et d'appropriation des TIC	51
1.2.1.2 Facebook, scène d'expressivité et de mise en scène de soi	53
1.2.1.3 Twitter ou la difficile catégorisation de la plateforme	54
1.2.2 Pratiques et usages démocratiques	55
1.2.3 Réseaux sociaux numériques, média des revendications	57
1.2.4 Co-construction du problème et des représentations	59
1.2.5 Approche « expressiviste » : intelligence collective et puissance d'agir	60
1.2.5.1 L'engagement distancié sur les réseaux sociaux numériques	61
1.2.5.2 Mobilisation de clavier	63
1.3 Panorama des recherches sur les mobilisations informationnelles en ligne	64
1.3.1 Réseaux sociaux numériques comme alternatives aux médias d'établis	64
1.3.2 Réseaux sociaux numériques ou espace public oppositionnel	66
1.3.3 Réseaux sociaux numériques et démocratie	67
1.3.4 Réseaux sociaux numériques, outils au service des répertoires d'action collective	69
1.3.5 Les RSN comme outils de désintermédiation	71
<b>CHAPITRE 2. Traitement médiatique des controverses et rapport des journalistes aux réseaux sociaux numériques</b>	<b>73</b>
2.1 L'espace public médiatique à l'ère du numérique	73
2.2 Reconfiguration des dynamiques médiatiques et des pratiques journalistiques	76
2.2.1 Les sites web d'informations en ligne	77
2.2.2 Nouvelles pratiques journalistiques à l'ère du numérique	78
2.2.3 Le cadre spatio-temporel	79

2.2.4 Les sources journalistiques.....	81
2.2.5 Les nouveaux formats de production.....	83
2.2.6 L'importance des nouveaux modèles d'affaires économiques dans les pratiques journalistiques .....	87
2.3 Contrat de communication médiatique et ouverture à la parole ordinaire dans les sites d'information.....	89
2.3.1 Parole ordinaire cadrée dans les sites d'information.....	90
2.3.2 Journalisme ordinaire et déconstruction du modèle linéaire de communication .....	92
2.3.3 « Participatif intégré », coproduction de l'information et « formule hybride » .....	94
2.4 Journalisme, réseaux socionumériques et production de l'information .....	96
2.4.1 Réseaux socionumériques et veille de l'actualité.....	98
2.4.2 Réseaux socionumériques comme nouvelles sources d'information .....	100
2.5 Contextualisation des terrains médiatiques numériques des controverses étudiées .....	102
2.5.1 Émergence et évolution de l'espace médiatique réunionnais.....	104
2.5.1.1 Émergence de l'espace public réunionnais.....	104
2.5.1.2 Médias d'information réunionnais et <i>pure players</i> .....	106
2.5.2 Les médias britanniques .....	108
2.5.2.1 Le paysage médiatique britannique .....	108
2.5.2.2 Les médias d'information en ligne britanniques .....	109
<b>Conclusion de la première partie.....</b>	<b>111</b>
<b>Questions de recherche et problématique générale .....</b>	<b>112</b>

## **PARTIE 2. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE .. 113**



<b>CHAPITRE 3. Cadre théorique de la recherche.....</b>	<b>114</b>
3.1 Sociologie des problèmes publics et trajectoire de la controverse .....	114
3.1.1 Sociologie des problèmes publics.....	114
3.1.2 Carrière des problèmes publics : promouvoir, assembler, consommer.....	116
3.1.3 Trajectoire de la controverse et balistique sociologique .....	118
3.1.3.1 Portée des arguments .....	118
3.1.3.2 Balistique sociologique.....	119
3.2 Lutte pour la visibilité sur la scène médiatique .....	120
3.3 Controverse multicanale et approche transplateforme .....	123
3.3.1 Pour une approche multisupport et une prise en compte du contexte .....	123
3.3.2 Approche « transmédiatique » et convergence des contenus .....	126
3.3.2.1 Pratique de partage et de déclinaison .....	127
3.3.2.2 Convergence et militantisme .....	129
3.4 Approche technodiscursive.....	130
3.4.1 Technodiscours .....	130
3.4.2 Discours hypertextualisés .....	132
3.4.3 Facebook et Twitter : formes technolangagières et typologies technoscripturales.....	134
3.4.3.1 Formes technolangagières des réseaux sociaux numériques.....	134
3.4.3.2 Typologies technoscripturales des réseaux sociaux numériques .....	135
3.4.3.3 Contexte écologique des énoncés .....	136
3.5 Sociologie des usages et médiation sociotechnique .....	137
<b>CHAPITRE 4. Méthodologie de la recherche .....</b>	<b>141</b>
4.1 Méthode de collecte et d'analyse des entretiens semi-directifs.....	148
4.1.1 Méthode de collecte des entretiens semi-directifs.....	150
4.1.1.1 Entrée en contact par mail et par les dispositifs sociotechniques.....	151

4.1.1.2 Déroulement des entretiens semi-dirigés des deux controverses par une approche compréhensive .....	153
4.1.2 Méthode d'analyse interprétative des entretiens semi-directifs .....	155
4.1.2.1 Analyse interprétative du discours des acteurs des controverses .....	155
4.1.2.2. Grille d'analyse du discours des acteurs de la controverse .....	156
4.2 Méthode de collecte et d'analyse des traces numériques .....	164
4.2.1 Méthode de collecte des traces numériques .....	164
4.2.1.1 Méthode de collecte automatisée des <i>tweets</i> .....	164
4.2.1.2 Méthode de collecte manuelle du corpus Facebook sur la page de TPNR pour la controverse de Bois Blanc.....	168
4.2.1.3 Méthode de collecte manuelle des articles d'information.....	169
4.2.2 Méthodes d'analyse thématique « QUAL » des traces numériques.....	170
4.2.2.1 Analyse thématique et « technodiscursive » des traces numériques .....	173
4.2.2.3 Grille d'analyse des articles des sites d'information en ligne .....	174
4.2.2.4 Grille d'analyse de corpus des réseaux socionumériques .....	179
4.2.3 Méthode d'analyse lexicale « QUAN » des traces numériques .....	181
4.2.3.1 Analyse des données textuelles sur <i>Hyperbase</i> .....	181
4.2.3.2 Analyse thématique par la fréquence.....	182
<b>PARTIE 3. RÉSULTATS.....</b>	<b>184</b>
<b>CHAPITRE 5. Controverse de Bois Blanc : une controverse aux configurations traditionnelles .....</b>	<b>185</b>
5.1 Facebook, stratégies de communication verticale .....	187
5.1.1 Pratiques de communication définies par l'organisation du collectif.....	187
5.1.2 Facebook, outil de mobilisation et de transmission d'idées .....	190
5.1.2.1 Facebook, se rendre visible sur le numérique et en dehors .....	191

5.1.2.2 Facebook, modifier la trajectoire des décisions par la transmission des arguments .....	194
5.1.2.3 Facebook, maintenir la mobilisation et convaincre durant les temps morts juridiques et médiatiques.....	198
5.1.3 Verticalité des échanges sur Facebook.....	201
5.1.4 Facebook, outil complémentaire de coordination et de mobilisation.....	205
5.2 Les multiples enjeux du traitement de la controverse par les journalistes .....	209
5.2.1 Pratiques hybrides de collecte de l'information à dominante traditionnelle	209
5.2.1.1 Facebook, un outil d'alerte, de veille et de collecte d'informations officielles .....	210
5.2.1.1 Résistance des pratiques de collecte « traditionnelles » .....	213
5.2.2 Médiatisation, dépendante des enjeux internes et externes aux rédactions..	217
5.2.2.1 Inégalité de la présence des discours des acteurs dans les médias d'information dus à une inégalité de dons d'information .....	217
5.2.2.2 Représentation de la controverse par les journalistes.....	222
5.2.3 Une médiatisation locale de la controverse de Bois Blanc.....	226
5.2.3.1 Un traitement médiatique local : l'enjeu de la proximité des rédactions .....	226
5.2.3.2 Un discours à destination d'un public local et spécialiste.....	229
5.3 De l'importance du « off » dans l'émergence et la médiatisation de la controverse .....	232
5.3.1 Un nécessaire retour à un répertoire d'action collective hors-ligne .....	232
5.3.1.1 Mobilisation en ligne et hors-ligne : nécessité d'incarner pour engager	233
5.3.1.2 Un répertoire d'action adapté au contexte insulaire .....	234
5.3.2 Un contexte politique, juridique, économique et associatif déterminant .....	238
5.3.2.1 Acteurs et contexte politiques dans la médiatisation du combat des opposants.....	239

5.3.2.2 Des acteurs juridiques déterminants dans la relance de la controverse.	243
Conclusion partielle.....	245
<b>CHAPITRE 6. Controverse de Tim Hunt, controverse en ligne .....</b>	<b>247</b>
6.1 Twitter, terrain d'innovation mobilisationnelle et ses limites.....	248
6.1.1 L'usage des mentions de « @connie_stlouis » et « @royalsociety ».....	249
6.1.1.1 Converser avec @connie_stlouis, la force du réseau académique et scientifique .....	250
6.1.1.2 Twitter, espace polémique : aubaine pour la mise en visibilité et la régulation de la controverse pour les acteurs .....	253
6.1.2 #distractinglysexy : un <i>hashtag</i> fédérateur favorisant la médiatisation .....	256
6.1.2.1 Argumenter et mobiliser par l'image et l'humour.....	257
6.1.2.2 S'auto-identifier et s'incarner pour se rendre visible sur Twitter.....	263
6.1.2.3 Organiser la controverse autour de # <i>distractinglysexy</i> .....	267
6.1.5 Forme mobilisationnelle native de Twitter : l'agrégation des actions individuelles et absence de coordination.....	272
6.2 Twitter, espace d'expression des définisseurs primaires et amplificateur des engagements préexistants .....	276
6.2.1 Twitter, espace de reprise des discours des définisseurs primaires.....	277
6.2.2 La contribution des acteurs scientifiques et académiques dans la relance de la controverse .....	279
6.2.3 L'importance des représentations sociales individuelles et de l'expérience personnelle dans la participation à la controverse sur Twitter .....	282
6.3 Traitement médiatique à dominante nationale de l'information .....	284
6.3.1 Traitement durable de la controverse par les médias nationaux : « rôle actantiel », travail d'investigation et enjeu de la proximité .....	286
6.3.2 Traitement distancié de la controverse par les médias internationaux : effet de suivisme et ligne éditoriale.....	291

6.3.2.1 Intérêt éphémère poussé par la nécessité de s’aligner à l’agenda.....	291
6.3.2.2 Traitement de la controverse conditionnée par la ligne éditoriale et l’organisation de la rédaction .....	294
Conclusion partielle.....	296
<b>CHAPITRE 7. Émergence, médiatisation et résolution des controverses, comparer pour mieux saisir .....</b>	<b>298</b>
7.1 Singularités des deux controverses.....	299
7.1.1 « Frontière-réseau » : l’objet de revendication comme bien commun .....	299
7.1.2 L’importance de la stratégie d’acteurs et de l’organisation.....	302
7.1.3 Trajectoire dépendante de la configuration technique des plateformes .....	303
7.1.4 Stratégie d’exploitation du capital relationnel sur les réseaux socionumériques .....	305
7.1.5 « Action stratégique » versus capital social au service de la médiatisation .	308
7.2 Convergences des deux controverses .....	310
7.2.1 « Infomédiation sociale » et médias d’information complémentaires.....	310
7.2.2 Polarisation des revendications : espace sans consensus mais une aubaine en termes de coordination et médiatisation.....	312
7.2.3 Accès à la scène médiatique : importance de la notoriété et de l’immédiateté .....	313
7.2.4 « Définisseurs primaires » et maintien des pratiques traditionnelles .....	314
7.2.5 Convergence médiatique du discours contestataire.....	316
7.2.6 Approche expressiviste des mobilisations en ligne et médiatisation.....	317
7.2.7 Repenser la scène médiatique à l’aune des controverses sociales.....	319
7.2.8 La communication numérique en contexte.....	321
7.2.8.1 Les pratiques communicationnelles comme symptômes des malaises sociaux.....	321
7.2.8.2 Des contextes sociopolitiques et culturels déterminants .....	322

Conclusion partielle .....	323
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>327</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>334</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>363</b>

